



**HAL**  
open science

# Les lampes en terre cuite du centre-est de la Gaule (Ier siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) : production, diffusion et consommation

Claude Malagoli

► **To cite this version:**

Claude Malagoli. Les lampes en terre cuite du centre-est de la Gaule (Ier siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) : production, diffusion et consommation. Archéologie et Préhistoire. Université de Franche-Comté, 2016. Français. NNT : 2016BESA1015 . tel-01883354

**HAL Id: tel-01883354**

**<https://theses.hal.science/tel-01883354v1>**

Submitted on 28 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ**  
**ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »**

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

**ARCHÉOLOGIE**

**LES LAMPES EN TERRE CUITE DU CENTRE-EST DE LA GAULE**  
**(I<sup>er</sup> SIÈCLE AV. J.-C. – IV<sup>e</sup> SIÈCLE APR. J.-C.)**  
**PRODUCTION, DIFFUSION ET CONSOMMATION**

Volume 1 : texte

Présentée et soutenue publiquement par

**Claude MALAGOLI**

Le 28 septembre 2016

Sous la direction de Philippe BARRAL  
et de Pierre NOUVEL

Membres du jury :

Philippe BARRAL, Professeur à l'université de Franche-Comté  
Martine JOLY, Professeur à l'université Toulouse Jean Jaurès, rapporteur  
Stéphane MAUNÉ, Directeur de recherche au CNRS, UMR 5140, Lattes, rapporteur  
Marie-France MEYLAN KRAUSE, Directrice des Sites et Musée romains d'Avenches  
Pierre NOUVEL, Maître de conférences à l'université de Franche-Comté



# SOMMAIRE

---

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS .....	11
INTRODUCTION .....	15
1 <sup>ÈRE</sup> PARTIE - CADRES DE L'ÉTUDE.....	21
Chapitre 1 - Contexte géographique, chronologique et historique.....	21
1. Le cadre géographique.....	21
2. Le cadre chronologique .....	22
3. Le cadre historique.....	23
Chapitre 2 - Les voies de communication.....	24
1. Le réseau fluvial.....	25
2. Le réseau terrestre.....	28
Chapitre 3 - Historique de la recherche lychnologique.....	31
1. Des origines aux premiers pionniers du XIX <sup>e</sup> siècle .....	31
2. Le XX <sup>e</sup> siècle : une période cruciale pour la recherche lychnologique .....	33
3. Le XXI <sup>e</sup> siècle : les nouvelles pistes de recherche.....	37
4. La recherche lychnologique en région Centre-Est.....	39
5. Quels objectifs dans les années à venir ? .....	42
Chapitre 4 - La lampe en terre cuite : généralités.....	43
1. Historique de l'évolution des lampes.....	43
2. Les autres ustensiles comme moyen d'éclairage .....	47
3. Les combustibles utilisés .....	49
4. Les techniques de fabrication.....	51
Chapitre 5 - Les multiples usages de la lampe .....	53
1. En contexte domestique .....	53
2. En contexte funéraire.....	54
3. En contexte culturel.....	57
Chapitre 6 - Élaboration du corpus.....	59
1. Inventaire des sites.....	60
2. Les sites retenus .....	63
Chapitre 7 - Méthode d'étude des lampes en terre cuite .....	64
1. Terminologie d'usage .....	64
2. Données statistiques : la bonne méthode pour quantifier des lampes.....	66
2.1 Le nombre de restes (abréviation NR) .....	66
2.2 Le nombre minimum d'individus (abréviation NMI) .....	66
2.3 Le nombre typologique d'individus (abréviation NTI) .....	66
2.4 Choix de la méthode de quantification.....	67
2.5 La démarche préconisée.....	69
3. Les nouvelles technologies : le microscope digital.....	70
4. La gestion de l'information : la base de données.....	71
4.1 Description .....	71
4.2 Objectifs .....	73

## SOMMAIRE

---

Chapitre 8 - Présentation typologique des lampes du corpus .....	73
1. Étude typologique .....	76
1.1 Lampes tardo-républicaines .....	76
1.2 Lampes italiques, gallo-romaines et africaines classiques .....	82
1.3 Lampes italiques et africaines tardives .....	99
2 <sup>ÈME</sup> PARTIE - LES SITES DE CONSOMMATION .....	102
Chapitre 1 - La Bourgogne .....	103
1. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) .....	103
1.1 Contexte stratigraphique .....	105
1.2 Catalogue typologique .....	106
1.2.1 Lampes tardo-républicaines .....	107
1.2.2 Lampes impériales classiques .....	107
1.3 Analyse iconographique .....	112
1.4 Conclusion .....	113
2. Autun (Saône-et-Loire) .....	114
2.1 Le site du Faubourg d'Arroux .....	116
2.1.1 Contexte stratigraphique .....	117
2.1.2 Catalogue typologique .....	118
2.1.2.1 Lampes impériales classiques .....	119
2.1.3 Analyse iconographique .....	122
2.1.4 Conclusion .....	124
2.2 Le site de l'Institution Saint-Lazare .....	125
2.2.1 Contexte stratigraphique .....	125
2.2.2 Catalogue typologique .....	126
2.2.2.1 Lampes impériales classiques .....	127
2.2.3 Analyse iconographique .....	128
2.2.4 Conclusion .....	128
2.3. Le site du Lycée Militaire .....	129
2.3.1 Contexte stratigraphique .....	130
2.3.2 Avertissement .....	131
2.3.3 Catalogue typologique .....	131
2.3.3.1 Lampes impériales classiques .....	131
2.3.3.2 Production locale .....	134
2.3.4 Analyse iconographique .....	140
2.3.5 Conclusion .....	141
2.4 Découvertes anciennes et récentes .....	142
2.4.1 Monuments urbains .....	143
2.4.2 Urbanisme : égouts .....	146
2.4.3 Habitat urbain reconnu .....	146
2.4.4 Contexte artisanal .....	150
2.4.5 Contexte funéraire .....	152
2.4.6 Dépotoirs extra-muros .....	154
2.4.7 Autres découvertes d'origine autunoise présumée .....	156
2.4.8 Analyse iconographique .....	158

## SOMMAIRE

---

2.5 Autun : conclusion générale .....	159
3. Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).....	160
3.1 Contexte stratigraphique .....	161
3.2 Catalogue typologique.....	162
3.2.1 Lampes impériales classiques.....	163
3.3 Analyse iconographique.....	164
3.4 Conclusion.....	164
4. Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).....	165
4.1 La nécropole de la Citadelle.....	167
4.1.1 Contexte stratigraphique.....	168
4.1.2 Catalogue typologique .....	169
4.1.2.1 Lampes tardo-républicaines .....	170
4.1.2.2 Lampes impériales classiques .....	170
4.1.3 Analyse iconographique .....	174
4.1.4 Conclusion .....	175
4.2. La nécropole du Petit-Creusot.....	176
4.2.1 Catalogue typologique .....	176
4.2.2.1 Lampes impériales classiques .....	177
4.2.2 Analyse iconographique .....	179
4.2.3 Conclusion .....	180
4.3 Chalon-sur-Saône : conclusion générale .....	181
5. Mâcon (Saône-et-Loire).....	181
5.1 Le site de la rue Tilladet / rue des Épinoches.....	183
5.1.1 Contexte stratigraphique.....	183
5.1.2 Catalogue typologique .....	185
5.1.2.1 Lampes tardo-républicaines .....	186
5.1.2.2 Lampes impériales classiques .....	187
5.1.3 Analyse iconographique .....	188
5.1.4 Conclusion .....	188
5.2 Le site de la rue Lacretelle .....	189
5.2.1 Contexte stratigraphique.....	190
5.2.2 Catalogue typologique .....	190
5.2.2.1 Lampes impériales classiques .....	191
5.2.3 Analyse iconographique .....	193
5.2.4 Conclusion .....	194
5.3 Le site des Cordiers.....	194
5.3.1 Contexte stratigraphique.....	196
5.3.2 Catalogue typologique .....	197
5.3.2.1 Lampes impériales classiques .....	198
5.3.3 Analyse iconographique .....	199
5.3.4 Conclusion .....	199
5.4 Mâcon : conclusion générale.....	200

## SOMMAIRE

---

6. Mont-Beuvray – Bibracte (Nièvre et Saône-et-Loire).....	201
6.1 Présentation des diverses parties du site.....	203
6.2 Contextes stratigraphiques et lampes tardo-républicaines associées.....	205
6.2.1 Le Parc aux Chevaux : domus PC 1 (cave 6940).....	206
6.2.2 La plateforme PC4 : couche dépotoir, fosse 34, fosse 978.....	207
6.2.3 La Pâture du Couvent (cave 2bis).....	208
6.2.4 La Pâture du Couvent (cave 558).....	209
6.2.5 La Pâture du Couvent (cave 585).....	209
6.2.6 La Pâture du Couvent (cave 1432).....	210
6.2.7 La Pâture du Couvent (cave 2400).....	210
6.2.8 La grande domus de l'îlot des Grandes Forges.....	211
6.2.9. La Côme Chaudron (bâtiment CC 19).....	211
6.2.10. La Pâture des Grangerands (ravin CC 18).....	212
6.2.11 La Croix du Rebout.....	213
6.3 Conclusion.....	213
7. Nuits-Saint-Georges, Les Bolards (Côte-d'Or).....	214
7.1 Contexte stratigraphique.....	216
7.1.1 Les lampes de la collection Guyot.....	216
7.1.1.1 Lampes tardo-républicaines.....	217
7.1.1.2 Lampes impériales classiques.....	218
7.1.2 Les lampes des fouilles Planson.....	219
7.1.2.1 Lampes impériales classiques.....	221
7.2 Analyse iconographique.....	222
7.3 Conclusion.....	223
8. Saint-Rémy (Saône-et-Loire).....	223
8.1 Contexte stratigraphique.....	226
8.1.1 La fosse « dépotoir nord ».....	226
8.2 Catalogue typologique.....	227
8.2.1 Lampes impériales classiques.....	228
8.3 Analyse iconographique.....	232
8.4 La véritable nature de la fosse « dépotoir nord ».....	234
8.5 Conclusion.....	237
Chapitre 2 - La Franche-Comté.....	237
1. Besançon (Doubs).....	237
1.1 Le site du Collège Lumière.....	240
1.1.1 Contexte stratigraphique.....	240
1.1.2 Catalogue typologique.....	242
1.1.2.1 Lampes tardo-républicaines.....	244
1.1.2.2 Lampes impériales classiques.....	244
1.1.3 Analyse iconographique.....	246
1.1.4 Conclusion.....	247
1.2 Le site de la gare Viotte.....	248
1.2.1 Contexte stratigraphique.....	248
1.2.2 Catalogue typologique.....	250
1.2.2.1 Lampes impériales classiques.....	251
1.2.3 Analyse iconographique.....	252
1.2.4 Conclusion.....	253

## SOMMAIRE

---

1.3 Découvertes anciennes et fouilles récentes .....	254
1.3.1 Monuments urbains.....	254
1.3.2 Habitat urbain reconnu.....	255
1.3.3 Autre site urbain.....	263
1.3.4 Contexte artisanal .....	264
1.3.5 Contexte funéraire.....	266
1.3.6 Catalogue iconographique .....	266
1.4 Besançon : conclusion générale .....	267
2. Chavéria (Jura).....	268
2.1 Contexte stratigraphique .....	270
2.2. Catalogue typologique.....	271
2.2.1 Lampes impériales classiques.....	273
2.3 Analyse iconographique .....	274
2.4 Conclusion.....	275
3. Lons-le-Saunier (Jura) .....	276
3.1 Contexte stratigraphique .....	278
3.1.1 Les structures hydrauliques .....	279
3.2 Catalogue typologique.....	282
3.2.1 Lampes impériales classiques.....	283
3.3 Analyse iconographique .....	287
3.4 Le mobilier lychnologique de la Comédie : nouvelle interprétation.....	289
3.5 Conclusion.....	294
3 <sup>ÈME</sup> PARTIE - ANALYSE ET SYNTHÈSE .....	295
Chapitre 1 - Caractérisation des sites et occupation des sols .....	297
1. La Bourgogne .....	297
1.1 État des lieux .....	297
1.2 Une occupation du sol à la fois dense et contrastée .....	298
2. La Franche-Comté .....	300
2.1 État des lieux .....	300
2.2 Une occupation du sol conditionnée par les facteurs géographiques .....	301
3. Confrontation des résultats .....	302
Chapitre 2 - Contextes céramiques et chronologies .....	303
1. Lampes tardo-républicaines.....	304
1.1 Ricci H.....	304
1.1.1 Synthèse.....	305
1.2 Ricci G.....	306
1.2.1 Synthèse.....	307
1.3 Dressel 2.....	308
1.3.1 Synthèse.....	309
1.4 Dressel 3.....	310
1.4.1 Synthèse.....	311
1.5 Dressel 4.....	311
1.5.1 Synthèse.....	313
1.6 Dressel 3a – Pré L. I.....	314
1.6.1 Synthèse.....	314

2. Lampes impériales classiques italiques .....	315
2.1 Proto Loeschcke IA et Loeschcke IA .....	315
2.1.1 Synthèse .....	317
2.2 Loeschcke IB .....	318
2.2.1 Synthèse .....	319
2.3 Loeschcke IV .....	320
2.3.1 Synthèse .....	321
2.4 Loeschcke VI .....	322
2.4.1 Synthèse .....	323
2.5 Loeschcke VIII (type O) .....	323
2.5.1 Synthèse .....	324
2.6 <i>Firmalampen</i> (type N1-2, N6) .....	325
2.6.1 Synthèse .....	327
2.7 Loeschcke I B/C et C (type A5/6) .....	328
2.7.1 Synthèse .....	329
2.8 Loeschcke I atypique .....	329
2.8.1 Synthèse .....	330
2.9 Loeschcke XI (groupes B et C) .....	330
2.9.1 Identification d'un nouveau groupe culturel .....	331
2.10 Loeschcke V (type C4) .....	334
2.10.1 Synthèse .....	335
2.11 Loeschcke XIII .....	336
2.11.1 Loeschcke XIII : entre lampe à suif et abreuvoir à oiseaux .....	336
2.11.2 Synthèse .....	339
2.12 Loeschcke XIV .....	340
2.12.1 Synthèse .....	342
2.13 Loeschcke X (groupe N3) .....	342
2.13.1 Synthèse .....	343
2.14 Lampe ronde tournée .....	344
2.14.1 Synthèse .....	344
2.15 Loeschcke VIII (type P) .....	346
2.15.1 Synthèse .....	346
2.16 Fabbricotti 1A .....	347
2.16.1 Synthèse .....	347
3. Lampes italiques et africaines tardives .....	348
3.1 Loeschcke VIII (type Q et D X) .....	348
3.2 Synthèse .....	349
4. Conclusion .....	350
Chapitre 3 - Les groupes de production .....	350
1. État des lieux de la production et de la diffusion de lampes en Gaule .....	351
1.1 Les ateliers .....	351
1.2 Les boutiques .....	354
2. Définition des entités productrices .....	356
2.1 Les lampes italiques .....	357
2.2 Les lampes de la basse et moyenne vallée du Rhône .....	358
2.3 Les lampes lyonnaises .....	359
2.4 Les lampes de la Gaule centrale .....	359
2.5 Les lampes régionales .....	359
2.6 Les lampes africaines .....	360

## SOMMAIRE

---

3. La diffusion des lampes à huile en région Centre-Est du I <sup>er</sup> s. av. au III <sup>e</sup> s. apr. J.-C. ....	360
3.1 Phase 1 : la période LT D2b – Augustéen (50/40 - 15 av. J.-C.).....	361
3.2 Phase 2 : la période augustéenne (15/10 av. – 10/15 apr. J.-C.).....	362
3.3 Phase 3 : la première moitié du I <sup>er</sup> s. (10/15 – 40/50 apr. J.-C.).....	364
3.4 Phase 4 : la seconde moitié du I <sup>er</sup> s. (40/50 – 80/90 apr. J.-C.) .....	365
3.5 Phase 5 : extrême fin I <sup>er</sup> - troisième quart du II <sup>e</sup> s. (80/90-170/180 apr. J.-C.) .....	367
3.6 Phase 6 : dernier tiers du II <sup>e</sup> - milieu du III <sup>e</sup> s. (170/180-225/250 apr. J.-C.).....	369
3.7 Lampes de la région Centre-Est, Suisse et vallée du Rhin : une certaine parenté.....	370
3.8 Conclusion.....	373
Chapitre 4 - De la mer à la terre ou la pertinence du trafic maritime et fluvial.....	375
1. Le commerce des lampes en terre cuite : le point de vue « maritime » .....	376
2. Le commerce fluvial et le dynamisme de l'axe Rhône-Saône.....	380
3. Conclusion .....	382
Chapitre 5 - La lampe en terre cuite : un traceur de romanité .....	384
1. Pour qui sont ces lampes qui brillent dans la nuit ? .....	384
2. Qui sont les premiers consommateurs ?.....	388
3. De la lumière profane à la lumière sacrée : la lampe en contexte rituel .....	391
3.1 Des lampes pour honorer les morts ... ..	392
3.2 ... mais aussi les dieux .....	398
3.3 Le répertoire iconographique : divin <i>or not</i> divin ? .....	405
4. Conclusion .....	410
Chapitre 6 - Le grand oublié de l'histoire : le porte-chandelles en métal .....	411
1. Technique de fabrication, type de combustible .....	412
2. État de la documentation.....	414
3. Contextes archéologiques .....	414
4. La lampe en terre et la lampe en fer .....	416
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	420
LISTE GÉNÉRALE DES FIGURES .....	427
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	435
BIBLIOGRAPHIE .....	436
RÉSUMÉ .....	486
FIGURES HORS-TEXTE ET ANNEXES (VOL.2) .....	489
CATALOGUE GÉNÉRAL (VOL.3) .....	583



## REMERCIEMENTS

Au terme de cette aventure, humaine et géographique à la fois, débutée fin 2011, je tiens à exprimer ici ma plus sincère reconnaissance à tous celles et ceux qui m'ont aidé, conseillé, et qui m'ont permis de mener ma thèse dans de bonnes conditions.

En premier lieu, je tiens à remercier mon directeur de thèse, Philippe Barral, qui a accepté de me suivre dans ce travail, m'a encouragé et m'a accordé toute sa confiance ainsi qu'à Pierre Nouvel, mon co-directeur, pour ses conseils avisés.

Je remercie également les autres membres du Jury, Martine Joly, Stéphane Mauné, Marie-France Meylan Krause pour avoir accepté d'évaluer le présent travail.

Je souhaite faire part ensuite de toute ma gratitude à la communauté des archéologues, céramologues et conservateurs du patrimoine qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont permis d'accéder à leurs données ou à leurs mobiliers en toute confiance. Parmi celles et ceux, Anne Ahü-Delor (Inrap), Marie-José Ancel (Archeodunum), Anne Bénétau Péan (ancienne conservatrice des Musées de Poitiers), Margherita Bolla (Musée archéologique de Vérone), Jacques Bourgeois (GAM), Monique de Cargouët (Musée de Sens), Delphine Champeaux (Service archéologique municipal de Besançon), François Cognot (GAM), Jacques Corrocher (Vichy), Noémie Daucé (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon), Denis Dubois (Musée Denon), Raffaella Gafà (Musée de Nîmes), Myriam Faivre (Musée archéologique de Dijon), Michel Feugère (Chalon-sur-Saône), Félicie Fougère (Musée du Pays Châtillonnais), Claude Grapin (Musée d'Alise-Sainte-Reine), Luc Jaccottey (Inrap), Lydie Joan (Inrap, Chavéria), François Leng (Équevillon), Claire Magnien (Musée des Ursulines, Mâcon), Claudine Massard (Musée Rolin, Autun), Albert Martin Menéndez (Barcelone), Sylvie Mouton-Venault (Inrap), Catherine Michel (Musée Denon), Jean-Claude Notet (Bourbon-Lancy, Gueugnon), Pierre Quenton (Inrap), Sylvie Saulnier (SFECAG), Florence Richez (DRASSM Marseille), Lucien Rivet (Président de la SFECAG), Valérie Simonin-Viscusi (Inrap), Marie-Hélène Thiault (Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye), Nicolas Tisserand (Inrap, Entrains-sur-Nohain), Denise Vernin (Musée de Feurs), Damien Vurpillot (Bourbon-Lancy).

Je voudrais exprimer également ici toute ma reconnaissance à Louis Bonnamour, à l'époque conservateur du Musée Denon de Chalon-sur-Saône, Daniel Barthélemy (Inrap, GAM Mâcon), Vincent Guichard, Pascal Paris et Claire Léger (Centre archéologique

européen de Bibracte), Yannick Labaune et Angélique Tisserand (Centre d'archéologie et du patrimoine Alain Rebourg, Autun), Christian Vernou (Musée archéologique de Dijon) et Jean-Luc Mordefroid et Sylvie Lourdeaux (Centre de conservation et d'étude René Rémond, Lons-le-Saunier) qui m'ont beaucoup apporté, tout au long de ce travail, par leur aide et leurs discussions fructueuses.

Merci également aux responsables de chantiers, Stéphane Alix (Inrap), Marie-Laure Bassi et en particulier à Claudine Munier (Service archéologique municipal de Besançon) qui m'ont permis de participer aux études des sites du Faubourg d'Arroux (Autun), de la nécropole de la gare de Viotte, du Collège Lumière et de la ZAC Pasteur (Besançon) dont les lampes sont présentées dans le cadre de cette thèse.

Il me tient à cœur de remercier également François Favory qui le premier m'a reçu à Besançon, alors qu'il était directeur de la MSHE, et a accueilli mon projet de thèse avec intérêt.

Un grand merci à tous mes amis, à ma famille et à mes parents, plus tous ceux que j'oublie, qui m'ont toujours soutenu et encouragé de quelque manière que ce soit. Je pense aussi à Michel Jouve, archéologue et numismate qui m'a permis de faire, très tôt, mes premiers pas en Archéologie et à William Van Andringa pour la confiance qu'il a pu me témoigner du temps où il était en poste à l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens). Je leur dois beaucoup à tous les deux.

À Flo enfin, je voudrais ici te dire combien ton aide me fut extrêmement précieuse, que ce soit dans ton travail de relecture et de traduction mais aussi et surtout, dans ton soutien indéfectible, pour ta patience, tes encouragements qui m'ont aidé à tenir, encore et toujours, et à aller jusqu'au bout ...



« Les esquimaux de nos jours n'ont d'autre combustible pour chauffer leurs huttes et pour les éclairer pendant les longues nuits de leur sombre climat que l'huile de phoque, qui, brûlée dans une lampe avec une courte mèche, sert tout à la fois à cuire les aliments, à chauffer la cabane et à l'éclairer.

Aujourd'hui encore, dans la Forêt-Noire (duché de Bade), on remplace quelquefois les chandelles par de longs copeaux de hêtre bien sec, que l'on fixe horizontalement par un bout, entre les branches d'une petite fourche, pour les allumer à l'autre extrémité. Et cette lampe économique n'est pas à dédaigner.

On connaît encore le moyen original dont font usage, pour s'éclairer et se chauffer, les habitants des îles Féroé, dans les mers septentrionales de l'Europe. Ce moyen consiste à profiter de l'état grassex d'un pingouin pour convertir son corps en une véritable lampe. Il suffit de vider l'oiseau et d'introduire dans son bec une mèche, qu'on allume et qui fait fonctionner cette véritable bougie animale jusqu'au dernier morceau de l'oiseau grassex ».

L'homme primitif : tableau de la nature, L. Figuiier 1870.

## INTRODUCTION

« *Ce sont des raisons ou artistiques ou archéologiques qui ont fait de la lampe quelque chose à part dans le matériel céramique. Est-ce que ces raisons sont toujours valables et justifient encore la publication de corpus de lampes ?*<sup>1</sup> ». Cette citation de Roland Étienne, en 1981, résume parfaitement la complexité du travail auquel le lychnologue se trouve confronté au moment de débiter le traitement d'une série d'objets.

Il est vrai qu'à la suite du travail fondateur de S. Loeschcke en 1919 concernant les lampes de Vindonissa (Suisse), des archéologues, mais aussi des céramologues, se sont évertués à décrire, méticuleusement, les luminaires qu'ils considéraient comme étant les plus attractifs, les plus faciles à individualiser ou encore, les plus remarquables surtout quand le support est illustré d'un décor ou d'une marque en relief. Il résulte de cet intérêt porté à cette classe de céramique depuis un peu moins d'un siècle, de très nombreux ouvrages et synthèses qui, le plus souvent, ont été établis à partir de matériel provenant de sites prestigieux tels qu'Athènes et Pergame (Perlzweig 1961 ; Heimerl 2001) et de collections anciennes conservées dans les musées européens<sup>2</sup> (Menzel 1954 ; Bémont 2001).

L'ensemble des catalogues publiés tout au long du XX<sup>e</sup> siècle permet aujourd'hui de disposer d'une vaste documentation. En plus d'offrir de nombreuses ressources, ils sont à l'origine de l'établissement d'environ une vingtaine de typologies qui, parfois, il faut le reconnaître, peuvent décrire sous des vocables différents un seul et même objet comme c'est le cas par exemple avec les luminaires d'origine italique diffusés à Carthage<sup>3</sup> entre les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles (Deneauve 1974). S'ensuit l'utilisation de tables de concordances complexes pour retrouver tel ou tel modèle (Cerdan 1990, p. 166-167) mais aussi des choix délicats, entre un système de référence déjà établi, parfois géographiquement distant, et la tentation d'élaborer

---

<sup>1</sup> Étienne (R.) – De lychnis. In : *Les lampes de terre cuite en Méditerranée. Des origines à Justinien. Table ronde du CNRS, tenue à Lyon du 7 au 11 décembre 1981, Travaux de la Maison de l'Orient*, 13, 1987, p. 13-15.

<sup>2</sup> Comme c'est souvent le cas, de nombreuses incertitudes demeurent à propos de l'origine de certaines pièces et on a parfois grand peine à discerner, qui des luminaires trouvés localement de ceux issus de dons privés, généralement achetés à l'étranger puis rapportés en France dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle (Lerat 1954 ; Carré 1984).

<sup>3</sup> La lampe classique à bec triangulaire Loeschcke IB, diffusée autour du pourtour méditerranéen et dans la partie nord-occidentale de l'Empire, est ici référencée sous l'étiquette Deneauve IV A.

son propre classement lorsque la nature du mobilier à étudier révèle des particularités spécifiques à l'instar de certaines lampes gallo-romaines du Haut-Empire (lampes tardives de Lezoux par exemple).

Du point de vue de la chronologie, il apparaît que la lampe en tant que « fossile directeur » a évolué considérablement ces dernières années. Si, au tout début du moins, les datations ont été réalisées à partir de gisements de référence, parfois éloignés (camps du *limes* rhénan, Pompéi), fournissant des jalons très précieux, elles ne tenaient pas compte (ou si peu) des faciès chronologiques, des différences régionales et, surtout, étaient établies à partir de sites de consommation et non d'après les seuls ateliers connus. Tout ceci a largement contribué à alimenter une bibliographie où la typo-chronologie des luminaires demeure lâche simplement parce que « les chronologies reposent sur des données qu'il serait indispensable d'actualiser car dans la plupart des catalogues les auteurs se contentent de reprendre les datations reproduites par leurs prédécesseurs » (Rivet 2003, p. 11). Toutefois, la multiplication de fouilles préventives (Inrap, services municipaux d'archéologie) et programmées (Bibracte par exemple) aboutit à l'augmentation d'informations fiables (stratigraphie, mobilier d'accompagnement) dont certaines sont publiées dans les actes des congrès annuels de la SFECAG (Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule).

En revanche, quand il est question d'individualiser les productions, peu d'auteurs cherchent véritablement à définir l'origine des séries étudiées, et c'est peut-être là un paradoxe en lychnologie, car parallèlement, ces mêmes auteurs appellent de tous leurs vœux « à pouvoir disposer d'une base de données de référence, récente et solide, qui seule permettra d'affiner nos connaissances sur les lampes à huile romaine » (Motta 2012, p. 691). À ce titre, on ne peut que déplorer l'absence d'analyses de pâtes dans certains travaux récents ce qui a pour incidence de rendre plus ou moins caduque l'approche analytique réalisée par le céramologue (impossibilité de différencier les entités productrices) et qui par là-même, tend à conforter les propos de R. Étienne sur la nécessité de publier ou non, un énième corpus de lampes en terre cuite.

Car au-delà de la cohérence typologique et chronologique, le mobilier lychnologique soulève de très nombreuses questions justifiées par l'absence d'observations techniques suffisamment poussées. De fait, le manque de données pertinentes, incite ou oblige à classer le plus souvent dans des zones géographiques nébuleuses des lampes correspondant à des ateliers spécifiques, mais dont la localisation demeure méconnue. S'il existe un exemple

probant, c'est bien celui concernant les productions de *Firmalampen* qui, italiques à l'origine, furent très rapidement copiées (marques comprises) par des entités productrices provinciales et revendues comme telles sur les marchés locaux ou destinées à l'exportation. Comme le souligne justement à ce propos C. Bémont, « ce n'est donc pas par le contenu épigraphique qu'on pourra, comme dans le cas de séries signées exclusivement provinciales, déterminer l'origine de ces échantillons » (Bémont 2003, p. 45).

Il faut insister sur l'importance des données techniques pour l'analyse de la répartition géographique des lampes. Outre l'intérêt que présentent pour le chercheur des échantillons laissant supposer une certaine parenté (même type iconographique, estampille similaire), la concentration géographique de séries homogènes identifiables invite à dresser des cartes illustrant la diffusion des ateliers (Bonnet, Delplace 1983 ; Bémont 2003 ; Rivet 2003 ; Malagoli 2013b). Cette approche, définie à l'intérieur d'un territoire géographique strictement délimité, conduit tout naturellement à de très nombreux champs d'étude tant chronologiques, que sociaux, ou économiques (**fig. 1**).

Mais au-delà de la simple valeur typo-chronologique, la lampe nous permet d'aborder les modalités du commerce durant l'Antiquité et se trouve donc à même de nous renseigner sur les modes de transport (Nieto 1988 ; Morel 1998 ; Lonchambon et *al.* 2009), les structures liées à la production (Cerulli Irulli 1977 ; Desbat et *al.* 2001 ; Hanotte 2003) ou bien, sur les relations privilégiées qui pouvaient exister au sein des ateliers entre divers potiers (Bonnet 1988). Par ailleurs, l'examen attentif de nombreux luminaires permet de comprendre les techniques de fabrication, mais aussi les problèmes que les potiers ont pu rencontrer et les solutions auxquelles ils ont eu recours pour y remédier (Vertet 1983 ; Bergès 1989 ; Montagu 1993). Il convient toutefois de ne pas perdre de vue que ces artisans, qui ont fabriqué des lampes en terre cuite, l'ont fait avec l'idée de diversifier leurs productions céramiques (Mesplé 1957 ; Martin 1996 ; Perrugot 1996 ; Bertrand 1997 ; Rivet 2004). C'est en tout cas ce que révèlent les dépôts de céramiques (lampes incluses) provenant des boutiques fouillées à Brumath (Pétry 1974), Vienne (Godard 1992), ou plus récemment à Reims (Delor-Ahü et *al.* 2005).

À l'occasion d'un diagnostic mené en 2011 sur les lampes à huile provenant du site de Saint-Rémy (Saône-et-Loire), j'ai observé que de très nombreux indices archéologiques renvoyaient aux productions lyonnaises et que les similitudes témoignaient de l'existence d'une aire de distribution située en amont de Lyon, le long du Val de Saône. À travers la bibliographie régionale (Bourgogne et Franche-Comté), j'ai pris conscience que les travaux

lychnologiques existants étaient uniquement consacrés aux agglomérations antiques d'Alésia, d'Autun (Carré 1985a ; Carré 1985b), Besançon (Lerat 1954 ; Lerat 1985), Nuits-Saint-Georges (Pommeret et *al.* 2001) et Vertault (Joffroy 1956), tandis que d'autres, plus succincts, évoquaient les gisements de Mâlain (Roussel 1988), Équevillon (Leng 1990), Mâcon (Barthélemy, Depierre 1990), Sens (Perrugot 1996), Chalon-sur-Saône (Augros, Feugère 2002), Entrains-sur-Nohain (Tisserand 2012) ou demeurent inédits, à l'instar des quelques exemplaires provenant de l'officine de sigillées de Gueugnon. D'une manière générale, ces études présentent toutes une même approche axée sur la typo-chronologie de modèles le plus souvent issus de découvertes anciennes<sup>4</sup>, où la notion de commerce, d'identification des entités productrices, des techniques de fabrication ne sont que très rarement évoquées.

Compte tenu de l'abondance du mobilier réparti dans cette région de contact, matérialisée par l'axe Rhône-Saône, et en l'absence de véritable référentiel, il m'a paru opportun (et important) de proposer une approche différente basée sur un échantillonnage de 710 lampes provenant de 11 sites choisis pour leur spécificité (capitale de cité, agglomération secondaire, établissement rural, nécropole, sanctuaire). Les objectifs de ce travail sont multiples. Il s'agit tout d'abord de réaliser un inventaire le plus exhaustif possible à partir d'observations morphologiques (type, décor, marque) et techniques (analyse des pâtes) afin d'attribuer chaque lampe à un groupe culturel spécifique puis, de la replacer dans les stratigraphies locales (lorsque l'information est connue) afin de constituer la base de notre approche typo-chronologique. Dans un cadre plus général, l'étude du mobilier lychnologique doit ensuite nous permettre d'aborder le début significatif de la consommation des lampes et d'en mesurer l'impact économique, culturel et social sur les populations indigènes. Si l'évaluation quantitative des entités productrices, selon les périodes, permet d'aborder la distribution des lampes et le développement de leurs réseaux, il était tout aussi important de connaître qui étaient les premiers consommateurs (populations civiles ou militaires) et la manière dont les luminaires étaient utilisés (usage domestique et/ou rituel). Enfin, l'approche comparative de nos données avec celles issues d'études publiées et consacrées à des sites disséminés en France et dans d'autres pays frontaliers (Allemagne, Suisse) doit également nous permettre d'établir d'éventuelles relations qui laisseraient envisager des sources communes de diffusion.

La présente étude s'organise en trois parties distinctes.

---

<sup>4</sup> C'est majoritairement le cas pour les sites d'Alésia, Autun et Besançon.

Suite à la présentation des cadres de l'étude, la première partie s'attachera plus particulièrement à retracer l'histoire de la recherche lychnologique et celui de l'évolution des lampes, les techniques de fabrication, les méthodes d'étude, l'apport des nouvelles technologies et les critères d'identification de chaque modèle constituant notre corpus.

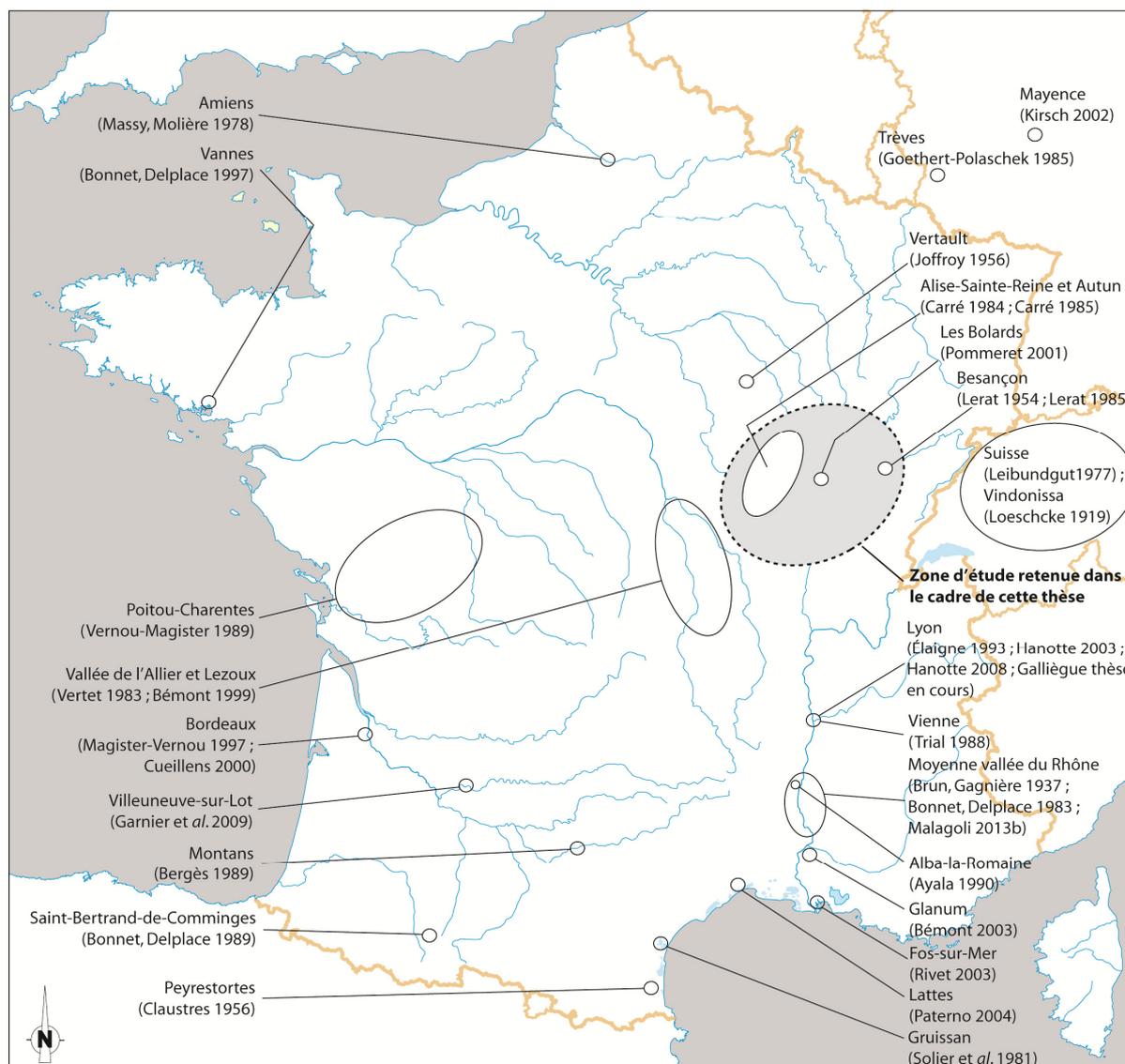
Dans un second temps, nous nous attacherons à présenter l'étude du mobilier lychnologique provenant des sites retenus dans le cadre de notre recherche. Cet ensemble constitue le point de départ de notre travail analytique où sera abordé, sous différents angles, l'aspect intrinsèque de chaque pièce avec un renvoi automatique à sa fiche détaillée *via* le second volume.

La troisième et dernière partie est consacrée aux résultats de notre recherche. Après une approche analytique de la répartition des luminaires par régions et départements, j'aborderai l'essai typo-chronologique correspondant à chaque type de lampe identifié en contexte stratifié puis je dresserai un état des lieux pour la Gaule des ateliers et boutiques où productions et diffusions de lampes sont attestées en contexte. Cette synthèse m'a paru indispensable pour mieux comprendre, en région Centre-Est, les questions relatives à la définition et l'identité des entités productrices reconnues et pour cela, j'analyserai l'évolution et la pertinence des aires de diffusion de chaque centre de production. Dans le prolongement de la mise en place des réseaux de circulation, un accent particulier sera mis sur les modes de transport (maritime, fluvial, terrestre), ce qui nous permettra de comprendre comment les lampes ont été acheminées vers les sites de consommation qui nous intéressent. J'examinerai ensuite comment les luminaires ont été consommés par les populations urbaines et rurales et tenterai d'identifier à travers divers indices, qui sont les premiers consommateurs parmi ces habitants. Bien entendu, cette question s'inscrit dans la compréhension du processus de romanisation des populations indigènes et il s'agit de savoir de quelle manière, ces dernières ont adopté un mode d'éclairage artificiel typiquement méditerranéen. Ces signes évidents de romanisation, perçus dans les pratiques funéraires et culturelles, sont-ils aussi perceptibles à travers le répertoire iconographique de notre corpus ? Pour répondre à cette question, j'analyserai l'ensemble des sujets illustrés afin de percevoir de quelle manière, les images, fort nombreuses, étaient appréciées ou rejetées par la clientèle. Le dernier développement sera consacré à un luminaire singulier, en métal cette fois-ci, qui semble avoir joué un rôle prépondérant en tant qu'objet d'éclairage artificiel dans la vie quotidienne des gallo-romains.

## INTRODUCTION

En conclusion, je dresserai un bilan général à propos de la production et de la consommation des luminaires au sein de l'aire d'étude retenue. Une mise en perspective de certains axes futurs de recherche sera aussi évoquée.

H. Vertet laissait entendre que « la lampe est un récipient complexe » (Vertet 1983, p. 143). Cette synthèse a pour objectif d'offrir un regard nouveau et des pistes de réflexions futures sur un objet qui, en tant que pièce muséographique, pédagogique, est devenu relativement banal. Le présent travail doit permettre de le replacer dans son contexte historique et humain.



**Figure 1** - Synthèses lychnologiques régionales et études monographiques de référence pour la France, la Suisse et l'Allemagne (fond de carte IGN 2012 – Licence ouverte ; conception C. Malagoli).

## 1ère partie

### CADRES DE L'ÉTUDE

#### Chapitre 1 - Contexte géographique, chronologique et historique

##### 1. Le cadre géographique

Le cadre d'étude retenu pour la constitution du corpus correspond aux actuelles régions Bourgogne et Franche-Comté qui, réunies, forment un vaste territoire de 47 800 km<sup>2</sup>. À l'échelle de ce travail, il m'a paru difficilement gérable de traiter la totalité des découvertes provenant de sept des huit départements qui composent l'aire géographique prise en compte (**fig. 2**). En d'autres termes, il m'a semblé préférable de recentrer l'attention sur des zones témoins permettant d'obtenir un échantillon somme toute représentatif de ce vaste territoire. Ainsi donc, l'espace étudié se concentre plus particulièrement le long des vallées de la Saône et du Doubs et ses marges.

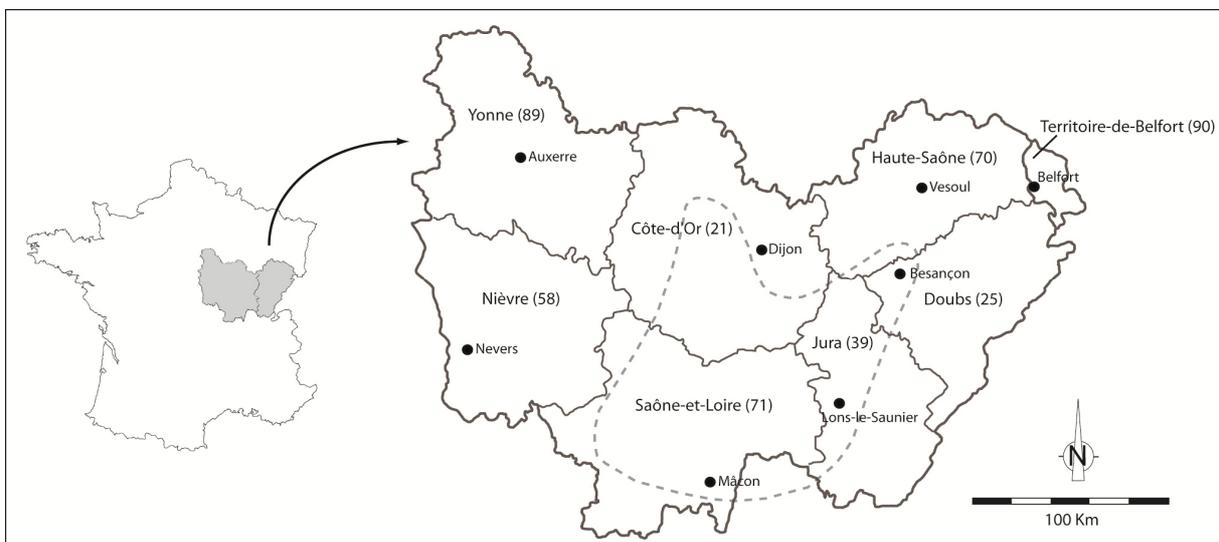


Figure 2 - Localisation des régions étudiées et délimitation entre tirets de la zone d'étude.

Le choix de travailler sur les régions Bourgogne et Franche-Comté a été en grande partie motivé par la présence de très nombreux sites archéologiques et historiques à l'instar d'Alésia que l'on ne présente plus, mais aussi de gisements fouillés récemment dans le cadre d'opérations préventives (Autun, Besançon) ou de programmes internationaux de recherche comme c'est le cas de Bibracte au Mont Beuvray. Il a aussi été inspiré par deux nouveaux projets collectifs de recherche portant sur la plaine de l'Arroux à Autun (resp. Y. Labaune, coordination scientifique) et l'agglomération antique de Lons-le-Saunier (resp. V. Simonin-Viscusi, J.-L. Mordefroid), programmes qui pourront venir compléter les résultats de notre travail. Enfin, il s'inscrit dans la continuité des quelques études régionales entreprises durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. qui ont révélé un potentiel lychnologique non négligeable (*cf. supra*). Ces catalogues muséographiques, axés exclusivement sur des cités antiques, nous ont conduits dans un souci de cohérence à adopter une approche similaire à celle de nos prédécesseurs et à raisonner en termes de territoire administratif moderne et non en termes de territoires antiques. Par conséquent, afin de normaliser le traitement des données, nous avons basé notre inventaire général sur le découpage actuel des départements et communes à l'instar de la Carte archéologique de la Gaule. Nous ferons remarquer qu'un département n'est pas représenté. Il s'agit du Territoire de Belfort où, malgré de nombreux sites fouillés, il n'est fait mention pour le moment d'aucune découverte de lampes (Joan 2003). Enfin, la possibilité de travailler à partir de deux régions distinctes, largement tributaires de l'axe commercial majeur que constitue le couloir rhodanien, doit nous permettre d'appréhender des aspects convergents ou divergents entre elles et ainsi aborder les différentes problématiques inhérentes à la production, diffusion et consommation des lampes en terre cuite dans le Centre-Est de la Gaule.

## **2. Le cadre chronologique**

La période retenue commence à la veille de la conquête et se termine au moment où débute la « crise » du III<sup>e</sup> siècle. Ce choix n'est pas anodin. Il doit nous permettre, à partir du moment où la Gaule va connaître des mutations importantes liées à la fin de l'indépendance et à l'annexion à l'empire romain (délocalisation, nouvelle organisation urbaine, consommation, langue), de suivre l'évolution générale des luminaires en région Centre-Est et leur impact sur les populations indigènes. En conséquence, la répartition des lampes en terre cuite, par types et par origines, doit nous permettre d'appréhender dans les meilleures conditions l'émergence des premières importations de luminaires vers 50/40 av. J.-C. jusqu'à leur déclin progressif, aux alentours de 250 apr. J.-C. Le IV<sup>e</sup> siècle ne sera pas traité en raison de l'absence d'artefact

en stratigraphie. Ainsi donc, en quantifiant et en caractérisant la consommation de lampes en terre cuite sur environ trois siècles, nous devrions pouvoir définir le développement des différentes entités productrices et l'évolution de leurs circuits commerciaux tout en mesurant les signes probants de l'adoption par les populations indigènes d'un objet typiquement méditerranéen.

### 3. Le cadre historique

L'organisation territoriale de la région Centre-Est, à La Tène finale, repose sur la coexistence de quelques grands peuples répartis entre la Loire et la Saône (fig. 3).

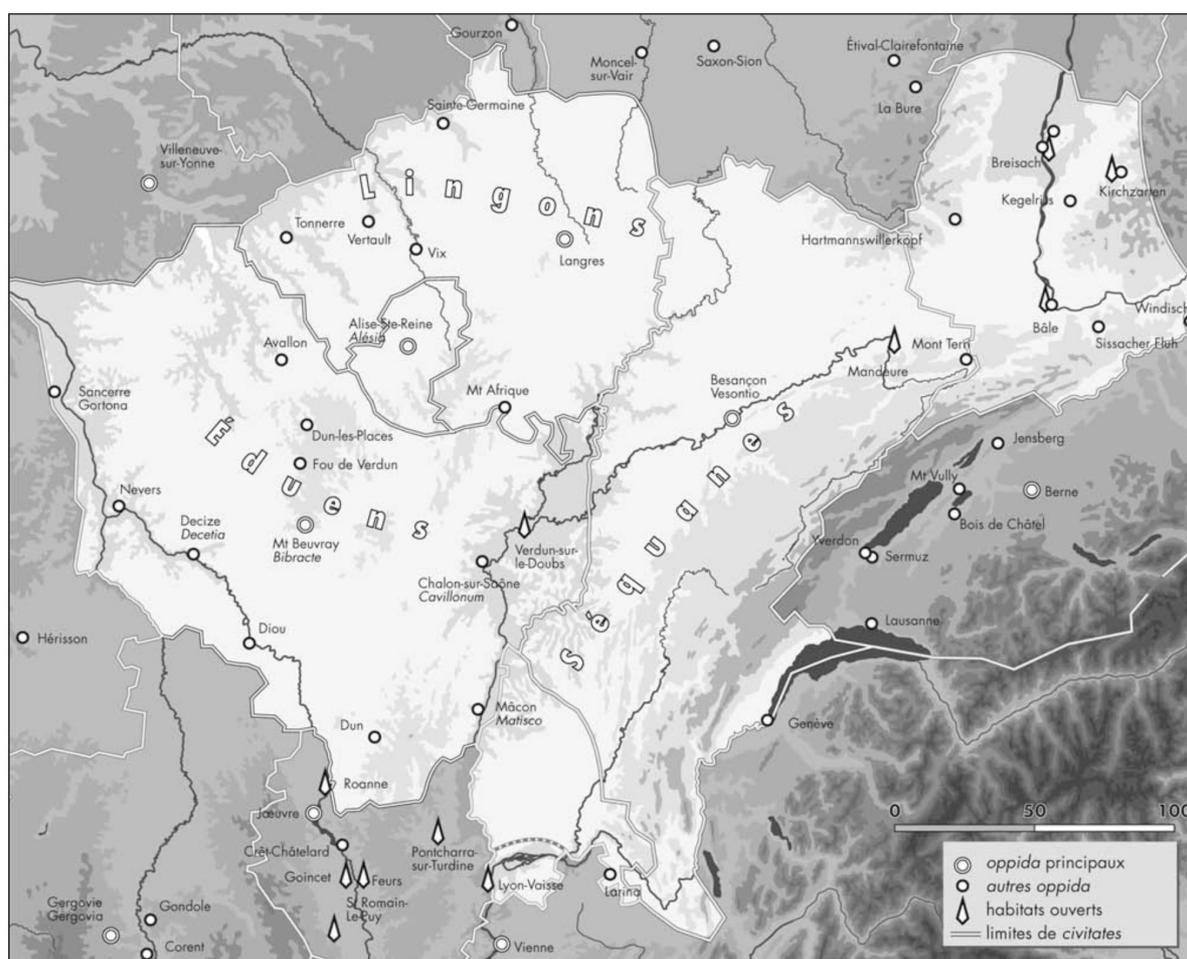


Figure 3 - Les territoires Éduens et Séquanes et les *oppida* du Centre-Est de la Gaule (d'après Fichtl 2006).

À ce propos, il convient de résumer le plus fidèlement possible les limites des principales cités gauloises au sein desquelles va se dérouler notre étude sachant que le lecteur pourra se référer aux contributions récentes consacrées à la restitution des frontières respectives de ces peuples à la fin de l'âge du Fer et durant l'Empire (Barral et al. 2002, p. 271-292 ; Kasprzyk 2005, p. 59-65).

Il est admis que le territoire de la cité des Éduens couvrait une vaste surface qui correspond aux actuels départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, une partie méridionale de l'Yonne (Avallonnais et Auxerrois) et de la Côte-d'Or (le Beaunois) ainsi que d'infimes parties des départements limitrophes, Rhône, Allier et Cher. Sa bordure orientale est fixée par la limite naturelle que constitue la Saône. La cité éduenne partage ses frontières, au nord, avec la cité lingonne (secteur de Dijon). À l'ouest, elle a pour voisins les Bituriges, les Boïens et, en direction du Bassin parisien, les Sénons tandis qu'au sud, on trouve les Ségusiaves et les Arvernes. Le territoire des Séquanes correspond quant à lui, approximativement, à l'actuelle Franche-Comté dont les limites générales sont globalement connues. La limite septentrionale bordait la frontière commune avec les Leuques, puis dans le coude du Rhin celle des Raurarques et plus à l'est, celle des Helvètes. Enfin, la partie méridionale, délimitée par le Rhône, jouxtait le territoire des Allobroges.

Du fait du cadre géographique retenu, les deux territoires Éduens et Séquanes, appartiennent après la réforme instituée par Auguste, pour l'un à la Gaule Lyonnaise avec comme nouvelle capitale de cité Autun/*Augustodunum* et pour l'autre, à la Gaule Belgique tout au moins jusqu'au règne de l'empereur Domitien qui l'intègre par la suite à la province de la *Germania Superior*.

### **Chapitre 2 - Les voies de communication**

La région Centre-Est offre une géographie à la fois diversifiée et contrastée. C'est un peu à l'image de son réseau de communications fluviale et terrestre qui a joué, bien avant la période romaine (Rebourg 1993, p. 56-58), un rôle primordial dans la mise en place de courants économiques principalement avec le Monde méditerranéen. La Bourgogne, mais aussi la Franche-Comté, bénéficient d'une situation hydrographique avantageuse (**fig. 4**). La première jouit d'un réseau hydrologique de première importance puisqu'elle se trouve aux confins de trois bassins : vers la Manche par la Seine, l'Atlantique par la Loire et la Méditerranée par la Saône. La seconde est traversée par la voie d'accès naturelle constituée par le Doubs, trait d'union qui relie les bassins du Rhône (au nord-ouest) et du Rhin supérieur (au nord-est). De plus, ces grands axes hydrologiques sont alimentés par une multitude de rivières secondaires dont certaines, navigables, ont pu être utilisées à des fins économiques, à l'instar de l'Arroux entre Autun à la Loire (Rebourg 1994).

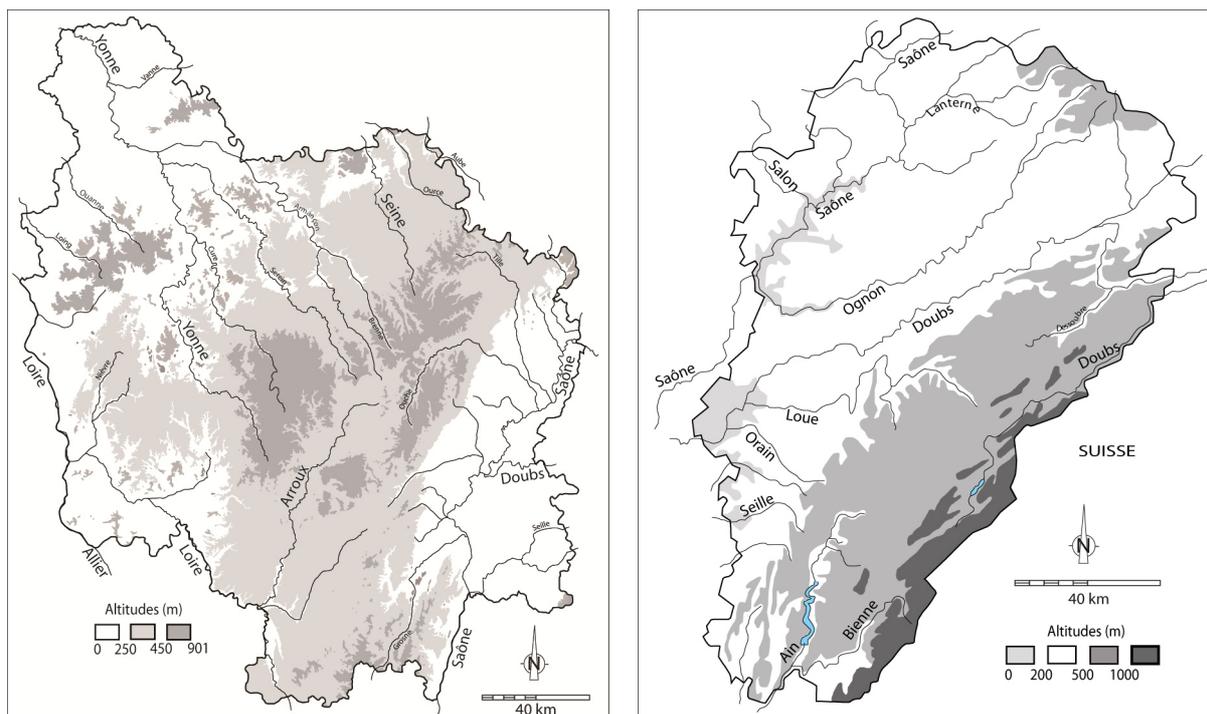


Figure 4 - Le réseau hydrographique en Bourgogne et en Franche-Comté (dao C. Malagoli 2014).

### 1. Le réseau fluvial

Le réseau fluvial gaulois, connu pour sa densité, n'a pas manqué d'attirer très tôt l'attention des auteurs grecs et latins qui, d'une manière générale, ont vanté le rôle des fleuves en tant que routes commerciales, permettant entre autres le transport des marchandises. Dans le prolongement de la problématique relative à la navigabilité des fleuves, largement développée par ailleurs dans de nombreux ouvrages (Abetel 2011 ; Bedon, Malissard 2001 ; Decourt, Lucas 2000 ; Desbat, Lascoux 1999 ; Izarra 1993), nous avons souhaité grâce aux témoignages d'ordre géographique, économique ou politique laissés par les auteurs grecs et latins, dresser en quelque sorte un panorama de l'ensemble du réseau hydrologique du Centre-Est de la Gaule. D'une manière générale, la question du réseau fluvial s'articule autour de trois idées maîtresses : le parcours, le rôle en tant que frontière naturelle et l'aspect physique en tant que voie navigable. C'est ce dernier point que nous avons choisi de présenter car il nous semble intéressant de souligner les commodités de la navigation fluviale le long de deux principaux axes : le long du Rhône et de la Saône mais aussi plus à l'ouest, en direction de la Loire.

Parmi toutes les descriptions relatives aux voies navigables en Gaule, on doit sans doute à Strabon l'une des évocations les plus suggestives qui soit lorsqu'il écrit :

[...] le pays se trouve arrosé dans tous les sens par des fleuves, qui descendent, soit des Alpes, soit du mont Cemmène et du mont Pyréné, et qui vont se jeter, les premiers, dans l'Océan et les autres dans notre mer Intérieure. En général, ces fleuves coulent dans des plaines ou le long de collines dont la pente douce ne gêne en rien la navigation. Ils sont de plus si heureusement distribués entre eux qu'on peut faire passer aisément les marchandises d'une mer à l'autre. (*Géographie*, IV, 1, 2).

Mais cette description idyllique contraste avec celles de certains auteurs latins tels que Sénèque et Ammien Marcellin qui eux, sont avant tout frappés par la force et l'impétuosité du Rhône<sup>5</sup>. Le transport fluvial en Gaule est perçu différemment selon les auteurs. Certes, le Rhône est sans doute le fleuve qui a laissé le plus de témoignages depuis que Tite-Live et Polybe ont relaté, chacun à sa façon, le même événement historico-militaire qui concerne, en 218 av. J.-C., la traversée du Rhône par l'armée d'Hannibal à l'aide de barques et autres radeaux pour les éléphants<sup>6</sup>. En revanche, lorsqu'il s'agit de décrire le transport commercial, toujours sur le même fleuve, on insiste sur le fait qu'il n'est pas uniquement accessible par des bateaux de petite taille ou de faible tonnage. Ainsi, d'après Strabon :

[...] le Rhône, qui peut déjà lui-même être remonté très haut, et l'être par des embarcations pesamment chargées, donne, en outre, indirectement accès dans beaucoup de cantons, par la raison que ses affluents sont également navigables et peuvent aussi transporter les plus lourds fardeaux : les marchandises reçues d'abord par l'Arar passent ensuite dans le Dubis, affluent de l'Arar [...], (*Géographie*, IV, I, 14).

On notera au passage l'évocation par Strabon de l'Arar et du Dubis, respectivement la Saône et le Doubs, et du trafic fluvial qui leur est inhérent. Le chapitre 1,11 du livre IV de la *Géographie* de Strabon va même jusqu'à mentionner le Doubs comme navigable ce qui laisserait envisager que cette rivière occupe une place privilégiée dans le réseau de communication que forme l'axe Rhône-Saône-Doubs :

L'Arar vient aussi des Alpes [...] puis reçoit le Dubis, autre rivière navigable, descendue également de la chaîne des Alpes ; dès là réunis sous le nom d'Arar, qui a prévalu, ces deux cours d'eau vont se mêler au Rhône [...] (*Géographie*, IV, 1, 11).

Les sources antiques fournissent de maigres indices sur l'existence de points de rupture de charges le long de la vallée du Rhône ou de la Saône. Seul Strabon, par deux fois, fait allusion, dans son livre IV, à un premier qu'il situe à la confluence du Doubs en direction de

---

<sup>5</sup> Sénèque, *Questions Naturelles*, III, 27 ; Ammien Marcellin, *Histoire de Rome*, XV, 16.

<sup>6</sup> Tite-Live, *Historie Romaine*, XXI, 26-27 ; Polybe, *Historie Générale*, III, 42.

la Seine puis à un second, en amont de Lyon, qui doit permettre par voie terrestre, de suppléer l'axe Rhône-Saône en faisant transiter les marchandises en direction de la Loire :

[...] puis on les transporte par terre jusqu'au Sequanas, dont elles descendent le cours, et ce fleuve les amène au pays des Lexoviens et des Calètes, sur les côtes mêmes de l'Océan, d'où elles gagnent enfin la Bretagne en moins d'une journée.

[...] comme le Rhône est rapide et difficile à remonter, il y a telles marchandises de ces cantons (toutes celles notamment qu'on expédie de chez les Arvernes pour être embarquées sur le Liger), qu'on aime mieux envoyer par terre sur des chariots. Ce n'est pas que le Rhône, en certains points de son cours, ne se rapproche sensiblement de l'autre fleuve, mais, la route de terre étant toute en plaine et peu longue elle-même (elle n'est guère que de 800 stades) invite à ne pas remonter le Rhône, d'autant qu'il est toujours plus facile de voyager par terre. À cette route succède la voie commode du Liger, fleuve qui descend des monts Cemmènes et va se jeter dans l'Océan (*Géographie*, IV, I, 14).

Si l'on en croit F. Déchelette, repris trente ans plus tard par J. Rougé, cet axe de circulation qui correspondrait à la vallée du Gier en direction de Roanne, permettrait de relier le Rhône à la Loire<sup>7</sup> (Déchelette 1946, p. 122 ; Rougé 1978, p. 52). Bien entendu, l'allusion à cette route de portage n'est pas sans intérêt. En effet, elle nous amène à évoquer la navigation sur la Loire qui, rappelons-le, sur la façade ouest de la Bourgogne, délimite en partie la bordure occidentale du territoire des Éduens.

Le cours de la Loire est décrit par Strabon qui localise sa source dans les monts Cemmènes (Massif Central). Le fleuve mesure approximativement 2000 stades et va se jeter dans l'Océan entre les territoires Pictons et Namnètes (*Géographie*, IV, 2, 1 ; IV, 1, 14). De son côté, Pline l'ancien tient à peu près le même discours : « [...] la Loire, fleuve célèbre ; une péninsule remarquable qui s'avance dans l'Océan, à partir des Osismiens dont le tour est de 625 000 pas, et dont le col à 125 000 pas de large [...] » (*H. N.*, IV, 32).

Concernant la navigation sur la Loire, nous devons, par deux fois, à César des témoignages directs. Le premier concerne la préparation de la bataille navale contre les Vénètes où il ordonne la construction de navires de guerre sur la Loire (*B. G.*, III, 9, 1). Ici, le texte laisse clairement entendre que la Loire, au plus près de son estuaire, est navigable par des embarcations de type galères à rame. Le second passage est plus intéressant encore. Il (César) relate le saccage et l'incendie de la ville de Noviodunum<sup>8</sup>, en bord de Loire lors de la révolte du chef éduen Éporédorix en 52 av. J.-C. De cette cité qui servait entre autres d'entrepôt de blé destiné à l'armée romaine, César mentionne qu'après avoir massacré la

---

<sup>7</sup> Voir aussi à ce propos F. Olmer sur le commerce des amphores (Olmer 2003, p. 220-221).

<sup>8</sup> Les avis divergent quant à l'identification de cette ville, voir Bigeard 1996, p. 42.

garnison, les marchands et les voyageurs, les Gaulois « la brûlèrent afin qu'elle ne servit pas aux Romains, emportèrent sur des bateaux autant de blé que le moment le permettait, et jetèrent le reste dans la rivière ou dans le feu » (*B. G.*, VII, 55, 1).

Ainsi, de l'aveu même de César, il apparaît que la Loire était fréquemment empruntée par ce que nous pensons être, des embarcations à fond plat servant au transport de marchandises et aux hommes. Mais en l'absence ici de détail technique, nous ne pouvons qu'envisager des bateaux de type chaland à l'instar de ceux trouvés le long de l'axe rhodanien (Lyon, Chalon-sur-Saône, Arles), voire beaucoup plus au nord comme par exemple à Abbeville (Somme) et Pommeroeul<sup>9</sup> (Belgique).

Enfin, la vallée du Rhône qui a été le théâtre d'un intense commerce avec le Midi méditerranéen et le monde antique d'une manière générale, était aussi une zone conflictuelle liée aux populations qui pratiquaient le péage. Ces revenus, générés à partir du monopole d'un fleuve ou d'une rivière<sup>10</sup>, semblent avoir alimenté des tensions permanentes entre Éduens et Séquanes et ce climat délétère, d'avant la conquête, n'a pas échappé à l'attention de Strabon. Il évoque sans détour la tension (et le mot est faible) qui existe entre ces deux peuples à propos de la Saône :

[...] la haine était de plus envenimée par des contestations incessantes au sujet du fleuve qui les sépare, chacun des deux peuples prétendant à la possession exclusive du cours de l'Arar et revendiquant la perception des péages. Mais aujourd'hui les Romains sont maîtres de tout (*Géographie*, IV, III, 2).

## 2. Le réseau terrestre

Les études archéologiques menées sur l'ancien réseau routier gallo-romain en région Centre-Est ont permis, ces dernières années, de nourrir de nouvelles hypothèses concernant sa genèse et d'approfondir nos connaissances sur les principaux itinéraires attestés à ce jour (Kasprzyk, Nouvel 2011 ; Kasprzyk, Nouvel 2010 ; Chassignet 2007 ; Cloppet 1996 ; Thèvenot 1969). Aussi, et en partie pour cette raison, ce sujet sera traité brièvement, sous forme de synthèse.

Il apparaît clairement que les voies routières traversant la Gaule dépendent très largement des contraintes naturelles et qu'elles empruntent, le plus souvent possible, les couloirs naturels (vallées) en s'appuyant sur d'anciens circuits de diffusion qui, dès La Tène

---

<sup>9</sup> Le plus ancien date de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Belgique) mais sa forme est identique à celle des bateaux gaulois de l'époque de César (Janssens 2008, p. 195).

<sup>10</sup> C'est à l'image des Éduens qui ont su étendre leur pouvoir d'un bout à l'autre de leur territoire avec à l'ouest la Loire et à l'est, la vallée de la Saône depuis Mâcon jusqu'à Chalon-sur-Saône (Olmer 2003, p. 217).

finale, ont favorisé les importations provenant du monde méditerranéen (amphores et céramiques entre autres). Après la conquête, la reprise de ces itinéraires préromains coïncide avec la phase de romanisation des territoires (Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 21). Dès lors, quatre grandes voies s'organisent en éventail autour d'un point central représenté par la capitale des Gaules (**fig. 5**). Elles appartiennent au réseau mis en place par Agrippa sous Auguste et que décrit Strabon :

Comme la ville de Lugdunum s'élève au centre même de la Gaule [...] Agrippa l'a choisie pour en faire le point de départ des grands chemins [...] lesquels sont au nombre de quatre et aboutissent, le premier, chez les Santons et en Aquitaine, le second au Rhin, le troisième à l'Océan et le quatrième dans la Narbonnaise et à la côte massalitique (*Géographie*, IV, 6, 11).

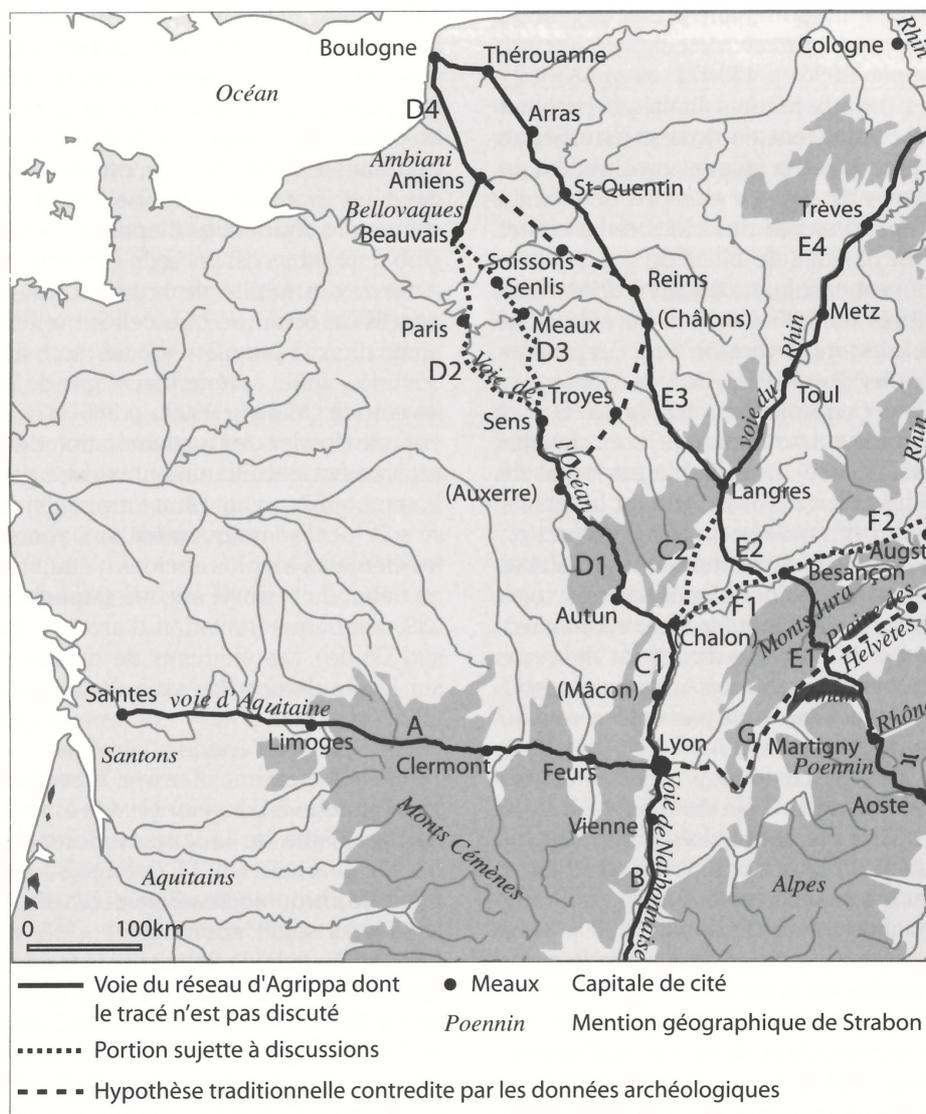


Figure 5 - La région Centre-Est au sein du réseau d'Agrippa (d'après Kasprzyk, Nouvel 2011).

La réorganisation du réseau routier au début de la période romaine a un impact sur les agglomérations et chefs-lieux de cité nouvellement constitués comme l'illustre l'exemple d'Autun/*Augustodunum* (Labaune, Meylan 2011, p. 118, fig. 8). Par voie de conséquence, elle modifie la position stratégique des principaux centres urbains en les plaçant au cœur d'un maillage en forme d'étoile qui coupe ou complète les axes du réseau d'Agrippa<sup>11</sup>.

De la sorte, le réseau viaire assure le rôle de relais entre les villes, renforce le maillage du territoire et facilite le développement économique. L'exemple de Chalon-sur-Saône/*Cabillonum* montre parfaitement l'impact qu'a pu avoir la construction de voies nouvelles sur cette agglomération en la reliant à Trèves et à la vallée du Rhin (par Langres), au Rhin supérieur et à la Suisse par la trouée de Belfort (par Besançon et Mandeure) ou encore, en direction du bassin parisien et au-delà, jusqu'à la mer, en passant par Autun et en franchissant le Morvan.

À cet égard, la « *Tabula Peutingeriana* » ou carte itinéraire de Peutinger (XIII<sup>e</sup> s.) laisse entrevoir la répartition des grands itinéraires qui, depuis Lyon, ont sillonné la Gaule et en ce qui nous concerne, la région Centre-Est (**fig. 6 ; vol. 2**). Pour revenir à Chalon-sur-Saône, on ne peut qu'envisager à travers cette illustration la place commerciale que la ville a tenue en raison de sa topographie et de son système de communication extrêmement bien développé tant au niveau régional qu'avec la vallée du Rhône toute proche.

D'autre part, il est clair que le dynamisme apporté par les principales routes ainsi que les réseaux routiers secondaires ont nécessairement contribué à l'organisation et au développement du tissu économique des territoires, le meilleur exemple étant encore celui concernant l'artisanat céramique. L'implantation des officines dans ou autour des agglomérations (**fig. 7a-7b ; vol. 2**) montre qu'elles ont su tirer avantage de la présence des voies de communication pour leur approvisionnement en matières premières mais aussi et surtout, pour les aspects commerciaux liés au réseau routier (Pastor 2010, p. 38).

En effet, certaines villes antiques, situées sur d'importants axes de communication ont favorisé le développement des ateliers et ce, parallèlement aux marchés locaux, pour la circulation de leurs productions sur de moyennes et longues distances comme c'est le cas avec les céramiques à engobe doré produites à Autun, que l'on retrouve jusqu'à Lyon. Il paraît clair en tous cas que les voies de communication terrestres et/ou fluviales ont eu un rôle attractif comme en témoigne « la batterie » d'ateliers de productions céramiques gallo-romains recensés sur la rive gauche de la Saône, le long de la voie d'Agrippa, entre La

---

<sup>11</sup> Voir à ce sujet le cas de Besançon (Joan 2003, p. 156, fig. 52), Langres (Joly 2001a, p. 33, fig. 12) et celui du territoire Sénon (Delor 2001, p. 266, fig. 2).

Chapelle-de-Guinchay et Chalon-sur-Saône<sup>12</sup>, soit une distance d'une soixantaine de kilomètres (Joly 1996, p. 112 ; Mouton-Venault et *al.* 2012, p. 568, fig. 24).

### Chapitre 3 - Historique de la recherche lychnologique

Objet du quotidien, les lampes à huile, considérées comme le moyen d'éclairage à usage privé et public, sont fréquemment exhumées lors de fouilles de site antique d'un bout à l'autre du bassin méditerranéen. Si les premiers travaux ont vu le jour au XIX<sup>e</sup> s. en même temps que ceux relatifs aux études céramiques et amphoriques, l'intérêt qu'on leur porte est, somme toute, relativement récent. Nous souhaitons dans ce chapitre rappeler les principales étapes qui ont marqué cette branche de l'archéologie que l'on dénomme « lychnologie ». À cet effet, nous aborderons tout d'abord l'évolution de cette discipline d'un point de vue international et national puis ensuite, nous ferons le point à propos de la recherche en région Centre-Est.

#### 1. Des origines aux premiers pionniers du XIX<sup>e</sup> siècle

Les premières monographies dédiées aux lampes à huile sont d'une surprenante précocité. Dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, un philosophe, médecin, universitaire et savant italien du nom de Fortunio Liceti (1577-1657) rédige, à partir de 1648, le premier catalogue intitulé *De Lucernis antiquorum reconditis* (Liceti 1652). Cette importante contribution de 640 pages n'est pas qu'un simple recueil de lampes. Bien au contraire. Même si l'on ne peut parler pour l'époque de classement typologique, l'auteur organise son catalogue à partir de médaillons ornés selon différents thèmes (la gladiature par exemple). En outre, il n'hésite pas à effectuer sur une même planche des regroupements épigraphiques appartenant à une même officine ou tout du moins, à un même potier (**fig. 8 ; vol. 2**).

Une étude quasi similaire voit le jour moins d'un siècle plus tard (1729). Elle est l'aboutissement du travail réalisé par deux italiens, Lorenzo Filippo De Rossi et Pietro Santi Bartoli et concerne les lampes funéraires en terre cuite et en bronze trouvées à Rome. « *Le antiche lucerne sepolcrali figurate : raccolte dalle cave sotterranee e grotte di Roma* » est un ouvrage dont les illustrations, commentées, sont classées d'après les différents thèmes iconographiques, quelle que soit la nature du support (Bartoli, Rossi 1729). Mais la véritable différence avec l'ouvrage de F. Liceti réside dans le fait que les deux auteurs décrivent, à travers la représentation des décors, les rites et autres jeux funèbres en adéquation avec leurs

---

<sup>12</sup> On note cependant un regroupement d'ateliers au sud de Chalon-sur-Saône avec ceux de Chenôves et de Sevrey.

lieux de découverte<sup>13</sup>. Quoi qu'il en soit, on ne peut que s'émerveiller devant la qualité des reproductions<sup>14</sup> qui permettent, aujourd'hui encore, de dater avec exactitude un modèle de lampe, d'identifier la forme de l'épaule, etc. On notera encore que les auteurs ont regroupé dans la dernière partie de leur manuscrit, des lampes qu'ils ont appelées « chrétiennes » à cause de la présence de chrisme sur les médaillons. Cette démarche consistant à vouloir différencier les lampes antiques de celles, plus récentes, n'a rien à envier aux publications modernes<sup>15</sup>.

Il faut toutefois attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir l'élaboration de la première véritable table typologique. On la doit à l'archéologue et épigraphiste allemand, Heinrich Dressel (1845-1920). À partir des fouilles réalisées à Rome, dont celles du célèbre Monte Testaccio, H. Dressel dans, « *Inscriptiones urbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum* », jeta les bases du premier classement des lampes réalisé à partir de leur forme morphologique (**fig. 9 ; vol. 2**). De catégorie unique<sup>16</sup>, cette typologie comprend 31 lampes et couvre une période relativement conséquente puisqu'elle débute avec la phase tardo-républicaine et se termine entre les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avec les lampes paléochrétiennes (Dressel 1899).

Vingt-ans plus tard, un second archéologue allemand, Siegfried Loeschke<sup>17</sup> (1883-1956) publia le mobilier lychnologique (terre cuite et métal) du camp militaire de Vindonissa (Suisse). Le fruit de son travail devait lui permettre de définir sa propre typologie (**fig. 10 ; vol. 2**). Mais contrairement à H. Dressel, S. Loeschke est véritablement un novateur car il perçoit le caractère évolutif des lampes à partir du contexte archéologique d'où ces dernières sont issues. Dès lors, son approche lui permet de subdiviser au sein de certaines familles, des variantes, à l'instar du groupe des lampes à bec triangulaire ou encore, de celles à petit bec rond (**fig. 11a ; vol. 2**). Par voie de conséquence, sa table est moins volumineuse et n'intègre plus que 14 modèles diffusés entre le règne d'Auguste et celui de Trajan (période d'occupation du camp). Toutefois, sa démarche scientifique ne s'arrête pas là. À partir d'observations basées sur la morphologie des épaules, il développe parallèlement un classement qui prend en compte 8 formes principales ainsi que leurs variantes (**fig. 11b ; vol. 2**). En compulsant l'ensemble de son travail dans une monographie dédiée aux lampes de

---

<sup>13</sup> Cette vision, quelque peu rudimentaire, a eu sans doute pour conséquence d'exclure de cet ouvrage, les représentations animalières, les végétaux et autres objets, les formes géométriques et certaines scènes de la vie quotidienne dont entre autres, les représentations érotiques.

<sup>14</sup> Les dessins ont été réalisés par P. S. Bartoli, peintre et graveur à l'eau-forte.

<sup>15</sup> Voir par exemple le catalogue de C. Bémont concernant les lampes de Glanum (Bémont 2003).

<sup>16</sup> Pour mémoire, à chaque lampe différenciée correspondait un numéro unique. Le défaut de cette typologie est qu'elle ne tient pas compte des diverses variantes au sein d'une même famille typologique.

<sup>17</sup> Fils de Georg Loeschke (1852-1915), archéologue connu pour son travail sur la céramique mycénienne à figures géométriques et pour ses fouilles des camps du « *limes Germanicus* » dont le site de Haltern.

Vindonissa, S. Loeschcke ouvrait en ce début de XX<sup>e</sup> siècle une nouvelle voie en céramologie. La lychnologie était née et ce n'est sans doute pas un hasard si, aujourd'hui encore, il est reconnu pour être le père fondateur de cette discipline à part entière. D'ailleurs, sa typologie, toujours d'actualité, permet d'identifier et de classer la majeure partie des lampes produites tout au long du I<sup>er</sup> s. que ce soit en Italie ou dans les provinces romaines (fig. 12).



Figure 12 – Zone de couverture géographique de la typologie Loeschcke pour le I<sup>er</sup> s. de n. è. (dao C. Malagoli 2014).

## 2. Le XX<sup>e</sup> siècle : une période cruciale pour la recherche lychnologique

La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle est principalement marquée par la multiplication d'études muséographiques qui deviennent, très vite, des catalogues de référence. À titre d'exemple, nous citerons les lampes du British Museum (Walters 1914), du Musée de Nimègue (Evelein 1928), de Corinthe (Broneer 1930) et celles du Musée Calvet (Avignon) dont la majeure partie sont connues pour provenir de productions locales (Brun 1933 ; Brun, Gagnière 1937). Au début des années 1950, N. Lamboglia publie les lampes de Vintimille (Lamboglia 1950) et M. Menzel celles du Musée de Mayence (Menzel 1954).

Dans les années 1960, le champ d'étude tend à se déplacer vers la partie orientale du bassin méditerranéen et vers l'Afrique romaine. Les nombreuses découvertes liées aux fouilles de l'époque sont mises à l'honneur : les lampes de l'Agora d'Athènes, grecques d'abord (Howland 1958), romaines ensuite (Perlzweig 1961), les lampes trouvées en Maurétanie Tingitane (Ponsich 1961) et en Lybie (Joly 1974).

Quelques années plus tard, était publiée une importante monographie intitulée « *Lampes de Carthage* » consacrée aux lampes puniques, grecques, et surtout romaines (Deneauve

1974). À partir des lampes issues des différents secteurs de la cité antique<sup>18</sup> dont la nécropole des Officiales explorée vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, J. Deneauve élaborait une nouvelle approche typologique. Cet énième classement<sup>19</sup>, sans doute justifié à l'époque par le manque d'observations techniques suffisamment poussées sur les lampes romaines, n'est pas sans conséquence aujourd'hui encore. En effet, il oblige à jongler avec des tables d'équivalence pour qui cherche, à l'échelle de la Gaule méridionale<sup>20</sup>, à rapprocher un modèle identifié sous couvert de la typologie Deneauve avec celle de Loeschcke ce qui conduit, parfois, dans les publications, à d'étonnantes associations (**fig. 13**).

En Italie, M. Ricci consacrait un article sur la chronologie des lampes tardo-républicaines (Ricci 1973). Elle était suivie peu de temps après d'une synthèse consacrée à l'*Instrumentum* des cités vésuviennes. De cette monographie, on retiendra avec attention la nouvelle typologie des lampes d'Herculanum (Bisi Ingrassia 1977) ou encore, la présentation exhaustive des moules et lampes découverts *in situ* dans l'atelier de potier situé « *via di Nocera* » à Pompéi (Cerulli Irelli 1977). Parallèlement, paraissaient de nombreux catalogues muséographiques dont ceux de Bologne (Gualandi Genito 1977), de Trévise (Zaccara-Ruggiu 1980) ou encore, d'Aquileia (Filippo-Balestrazzi 1988).

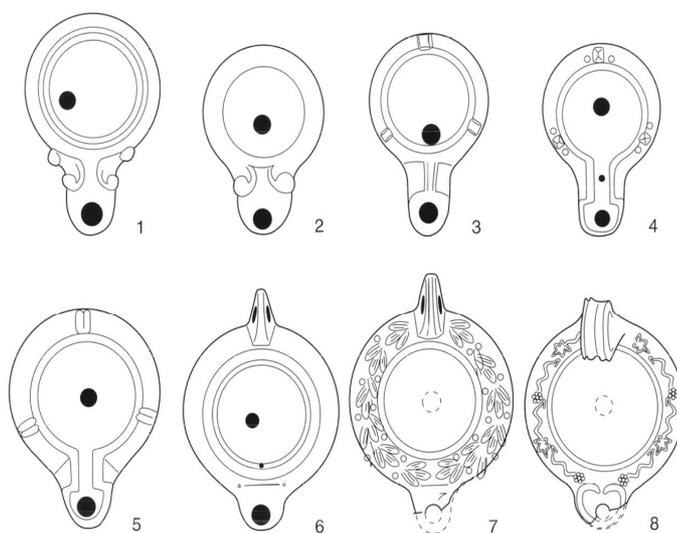


Fig. 25. Éventail typologique des lampes déposées en offrande (dessin P. Chapon).  
1 : Deneauve V D (F45); 2 : Deneauve V A (F5); 3 : Loeschke IX (F22); 4 : Loeschke X (F20); 5 : Loeschke X K (F16);  
6 : Deneauve VII A (F37); 7 : Deneauve VIII B (F48); 8 : Deneauve VIII B (F65).

**Figure 13** – Exemple de dualité entre les typologies Deneauve et Loeschcke (d'après Chapon et al. 2004).

<sup>18</sup> J. Deneauve reconnaît lui-même que ce mobilier n'a pas, en partie, de provenance certaine (Deneauve 1974, p. 74).

<sup>19</sup> M. Ponsich en 1961 en avait fait de même pour les lampes trouvées au Maroc.

<sup>20</sup> En effet, archéologues et céramologues de cette région ont adopté comme d'un seul homme cette typologie pour identifier les lampes trouvées en fouille. Or, il nous paraît peu probable que cette classification puisse être utilisée en Narbonnaise pour identifier des productions du Haut-Empire qui, à l'origine, sont purement régionales à l'instar de celles de la moyenne vallée du Rhône. Un long et périlleux travail d'uniformisation reste encore à faire ...

Toujours dans les années 1970, paraissait en Suisse une monographie intitulée « *Die römischen Lampen in der Schweiz* », qui allait marquer un véritable tournant dans la recherche en lychnologie (Leibundgut 1977). Le fruit du travail de cette thèse ouvrait de nouveaux champs de recherche tels que l'identification des lieux de production ou les aspects économiques à travers la diffusion des luminaires. En outre, l'auteur complétait à partir de son propre inventaire des lampes à bec rond, la planche typologique de S. Loeschke en y introduisant de nouvelles formes (Leibundgut 1977, p. 35, fig. 5).

La problématique axée sur l'origine géographique des centres de production et leurs diffusions régionales, tend à se développer dans les années 1980. En 1983, J. Bonnet et Ch. Delplace publient conjointement un article sur les décors utilisés par le potier *Lhoscri* en moyenne vallée du Rhône. En se basant exclusivement sur les lampes trouvées en contexte stratifié, elles établissent une carte de répartition et localisent un probable lieu de production que l'on situe aux environs de la ville antique de Vaison-la-Romaine (Bonnet, Delplace 1983, p. 173, fig. 4). Par ailleurs, l'analyse iconographique de certains médaillons permet de jeter les bases d'un questionnement concernant le commerce des poinçons-décors et des moules ce qui pour l'époque, est résolument moderne.

Dans la même veine, H. Vertet s'attachait à restituer les techniques de fabrication des lampes en terre cuite en prenant pour cadre d'étude les ateliers arvernes situés le long de la vallée de l'Allier (Vertet 1983). Sa monographie est avant tout un outil technique indispensable pour qui veut connaître les modes de production d'une lampe en terre cuite durant l'Antiquité. Par ailleurs, l'auteur innove dans sa démarche car il évoque, sans détour, et pour la première fois, un domaine qui était resté relativement anodin : celui des négligences de fabrication. Aussi, n'hésite-t-il pas à s'attaquer à l'image policée, pour ne pas idyllique, de l'artisan gallo-romain et de son sempiternel amour du travail bien fait. Aux antipodes des lampes rutilantes issues des catalogues muséographiques, H. Vertet choisit de nous montrer la réalité, celle d'un monde économique où la copie prévaut sur l'original et où la qualité fait pâle figure face à une lampe issue d'une production de masse.

À la suite de la fouille de l'atelier de sigillées de Montans (Tarn) et de la découverte de presque un millier de lampes en terre cuite (908 plus exactement), G. Bergès publiait, sous forme de monographie, le résultat d'un travail de longue haleine (Bergès 1989). Pour la première fois, elle évoquait le fait que les potiers d'un atelier de première importance pouvaient produire, sur une période relativement longue et dans un souci de complémentarité économique, d'autres types de céramique tels que des figurines, des amphores, des pesons,

etc. (Martin 1996, p. 40-48). Dans sa conclusion, elle tenait à rappeler que le processus de fabrication adopté par les potiers montanais n'était pas basé sur celui de la création mais sur celui de l'imitation de modèles déjà existants et ce, malgré un savoir-faire maîtrisé dans leur discipline. Ainsi peut-on lire que « la qualité des pièces est médiocre » et que « le côté artistique a été négligé, relégué au second plan » (Bergès 1989, p. 55). Cette observation en dit long sur la motivation des potiers de l'époque à produire un objet spécifique quel que soit le résultat de son aspect final et/ou, de sa fonctionnalité<sup>21</sup>.

Parallèlement, en Angleterre, D. M. Bailey dans son second ouvrage consacré aux lampes romaines du *British Museum*, développait un mode de classement défini à partir des traits morphologiques pour chaque luminaire (Bailey 1980). La modernité de son travail consiste à distinguer, à partir des périodes de production, des groupes techniques et leurs variantes sans jamais remettre en cause la typologie de S. Loeschcke. Bien au contraire, il la complète en partie grâce aux modèles produits en Italie et diffusés à partir du II<sup>e</sup> siècle. Fort de ce résultat, il réitère une approche synthétique similaire mais cette fois-ci, en prenant en compte les lampes provinciales (Bailey 1988).

Les années 1990 s'inscrivent dans la continuité de la précédente décennie à l'instar du Congrès annuel de la SFECAG qui devient, dès 1991, une tribune qui permet à de jeunes chercheurs de pouvoir s'exprimer. Tour à tour, nous citerons en ce qui nous concerne, le travail universitaire de Cl. Vernou-Magister à propos des lampes antiques trouvées en contexte d'habitat en région Poitou-Charentes (Vernou-Magister 1991) ou celui, de S. Élaïgne à propos des productions lyonnaises de la Muette et de la Butte (Élaïgne 1993a ; 1993b). Ce travail sera par la suite intégré dans une vaste synthèse traitant des ateliers de potiers antiques de Lyon<sup>22</sup> (Élaïgne 1997).

En Allemagne et plus particulièrement en vallée du Rhin, K. Goethert-Polaschek publiait en 1985 une monographie des lampes trouvées à Trèves (Goethert-Polaschek 1985) qu'elle réactualisait dans une seconde publication parue quelques années plus tard. On retiendra de son travail (entre autres), l'identification d'une nouvelle variante appartenant au modèle à bec triangulaire et surtout, la définition d'un groupe culturel comprenant des lampes ouvertes en forme de huit et à la mise en évidence, de deux familles spécifiques annotées BI et B II (Goethert 1997, p. 124-130).

---

<sup>21</sup> Cette réflexion peut être aussi étendue à la production des sigillées. Voir à ce sujet Tilhard 2002.

<sup>22</sup> Il s'agit de lampes trouvées lors de repérages, de ramassages ou appartenant, à un fond ancien (Élaïgne 1997, p. 12).

Enfin, sur le terrain des études régionales, C. Bémont, en croisant les données issues du travail d'A. Leibundgut en Suisse et les lampes conservées au M.A.N., dressait un catalogue iconographique et épigraphique du potier lézovien *Surillius*. En analysant les caractères morphologiques des différents supports (pâte, vernis, forme, épigraphie), C. Bémont arrivait à la conclusion qu'il existait bel et bien une petite production tardive à Lezoux (fin I<sup>er</sup> – début II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) qui présente des différences notables avec les modèles italiques et gallo-romains de cette période (Bémont 1999).

### 3. Le XXI<sup>e</sup> siècle : les nouvelles pistes de recherche

Pendant la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle les monographies se sont multipliées et certaines, à l'instar de l'important travail réalisé par J. Bussière, proposent de nouvelles actualisations typologiques pour certains groupes de lampes tels que les modèles tardifs produits en Algérie (Bussière 2000, p. 90-91). Plus près de nous, on citera les monographies consacrées au mobilier lychnologique de l'agglomération antique de Glanum (Bémont 2003) et de l'atelier de potiers de Fos-sur-Mer (Rivet 2003). Ce travail conséquent, malgré un contexte archéologique indigent<sup>23</sup>, permet aujourd'hui, pour qui travaille sur les luminaires diffusés en basse et moyenne vallée du Rhône, de caractériser et de référencer cette production où le caractère innovant est très souvent mis à l'honneur (Rivet 2003, p. 20-21 ; Rivet 2004, p. 236).

Mais si, jusqu'à présent, la typo-chronologie a été un domaine de prédilection pour la plupart des chercheurs, de nouvelles problématiques d'ordre technique et socio-économique, sont apparues ces dernières années. Comme nous l'avons déjà évoqué, les questions relatives à la fabrication des lampes ont été les premières à retenir l'attention de certains de nos confrères (Montagu 1993). Cependant, définir la localisation géographique précise de telle ou telle production demeure, aujourd'hui encore, un sujet peu exploré pour qui travaille sur ce sujet en France (Bémont 2003, p. 50). Les difficultés rencontrées sont liées d'une part à l'absence de typologies locales maîtrisées et, d'autre part, à des indices de production qui se cantonnent le plus souvent à de rares moules<sup>24</sup>, des rebuts de cuisson, voire à la présence de quelques fours à l'instar de ceux de Lyon (Hanotte 2003 ; Desbat et al. 2001). Aujourd'hui, la détermination de l'origine des groupes de lampes en terre cuite est devenue un axe de travail

---

<sup>23</sup> Le mobilier fut récupéré dans des conditions extrêmes suite à des travaux d'excavation menés dans le nouveau port de plaisance de Fos-sur-Mer. Si la présence de four n'est pas attestée, les nombreux rebuts de cuisson des lampes et des parois fines confirment l'hypothèse d'une production locale.

<sup>24</sup> Quelques exemples au hasard : en Bourgogne avec Varzy (Bigéard 1996), en Languedoc-Roussillon à Peyriac-de-Mer (Sanchez 2006), en Alsace à Brumath (Pétry 1972) ou encore en Midi-Pyrénées à Lombez (Mesplé 1957).

primordial pour les chercheurs désireux d'étudier les nombreuses variations que l'on peut relever parmi les catégories typologiques dont les productions dites « *Firmalampen* » servent de parfait exemple<sup>25</sup>.

Curieusement, les lychnologues commencent à peine à s'intéresser à l'économie antique via les relations commerciales maritimes durant la période romaine. Durant ces dernières décennies, et grâce à l'archéologie sous-marine, la documentation s'est considérablement enrichie et de nombreux travaux et articles permettent aujourd'hui d'aborder sereinement la question des circuits commerciaux et la composition des cargaisons des navires (Nieto 1988 ; Morel 1998 ; Collin Bouffier 2009). Mais force est de reconnaître que parmi la masse des produits manufacturés retrouvés dans les navires échoués, seules les amphores, les céramiques à vernis noir et la vaisselle métallique retiennent le plus souvent l'attention des chercheurs (Olmer et al. 2013).

Cependant, certaines cargaisons mériteraient d'être étudiées dans leur totalité dans la mesure où elles forment des ensembles clos (sauf pillage bien entendu). Nous pourrions citer à titre d'exemple l'épave de Plane 1 qui a sombré en rade Marseille vers 50 av. J.-C. (Lequément, Liou 1976). Son chargement : amphores vinaïres Dressel 1, céramiques à vernis noir et pré-sigillée et une quinzaine de lampes à huile est remarquable sur bien des points car il témoigne des assemblages céramiques que l'on retrouve sur les sites de consommation en Gaule tels que les *oppida* de Bibracte ou de Besançon entre autres (fig. 14).

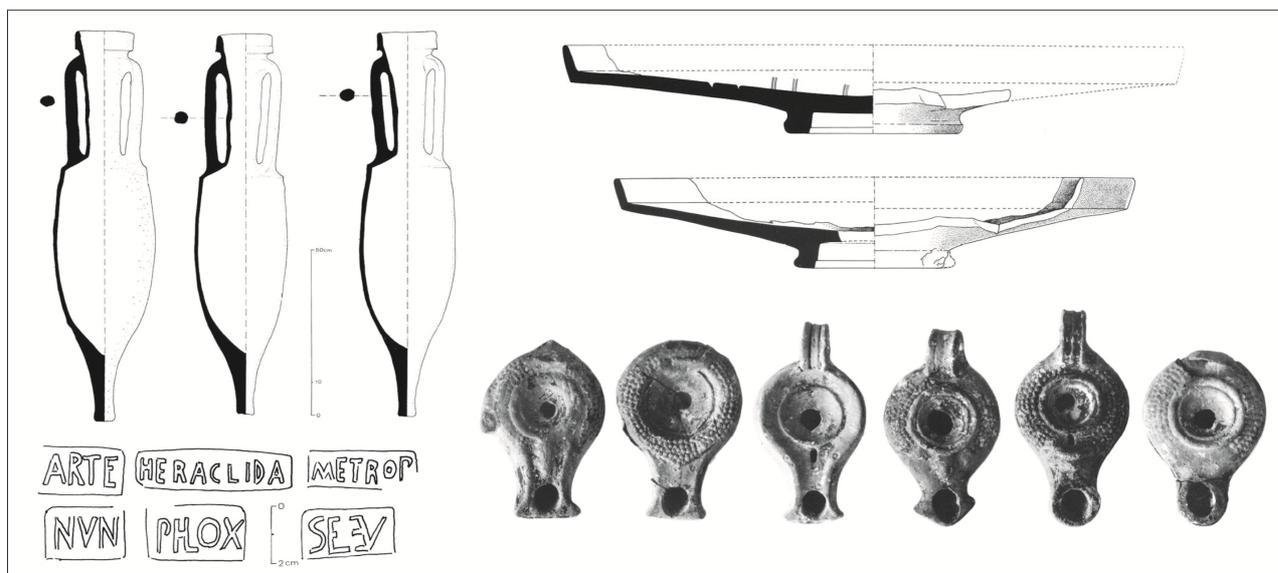


Figure 14 – Mobilier archéologique provenant de la cargaison de l'épave de Plane 1 (d'après Liou, Pomey 1985).

<sup>25</sup> Cette catégorie est sans doute à ce jour l'une des plus étudiées. Toutefois, les provenances, le plus souvent régionales, demeurent encore partiellement floues.

En fait, parmi les nombreuses épaves recensées en Méditerranée occidentale et dont la cargaison est constituée d'un fret de complément de lampes en terre cuite, une seule à ce jour, a fait l'objet d'un travail de fond à propos du commerce maritime en Méditerranée au IV<sup>e</sup> siècle (Dovis-Vincente 2001). Le dynamisme suscité par ces nouveaux thèmes de recherche a abouti, en septembre 2003, au premier congrès international d'étude sur le luminaire antique qui s'est tenu à Nyon (Suisse) et, dans la foulée, à la création de l'Association Lychnologique Internationale<sup>26</sup> (ILA). Cette dernière, dont le but est de fédérer les chercheurs travaillant dans le domaine du luminaire antique, est à l'origine de plusieurs congrès et tables rondes dont celle de Millau qui s'est tenue en 2007 et qui était consacrée aux derniers développements et aux nouvelles perspectives de recherches en Gaule.

Suite à ce premier historique de la recherche nationale et internationale en lychnologie, nous avons choisi de dresser un second bilan mais à l'échelle régionale cette fois-ci. En effet, il nous a paru pertinent de présenter également les travaux de celles et ceux qui ont contribué à faire connaître ce type de mobilier tant en Bourgogne qu'en Franche-Comté.

#### **4. La recherche lychnologique en région Centre-Est**

Lorsqu'il s'agit de dresser un état de la recherche en région Centre-Est, une constatation s'impose d'elle-même : les archéologues et céramologues antiquisants qui travaillent depuis des décennies sur cette zone géographique se sont relativement peu intéressés aux lampes en terre cuite. Il faut l'admettre, ces dernières ne jouissent pas d'un engouement particulier en raison le plus souvent de leur état de conservation. En effet, la présence de lampe en stratigraphie se résume le plus souvent à de simples tessons qui n'incitent pas le chercheur, après les étapes d'inventaire et de comptage, à développer plus avant la question de la typologie, de l'identification du décor ou de l'origine de l'objet<sup>27</sup>.

Les premières mentions de découvertes de lampes à huile en Bourgogne reviennent incontestablement à la Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts, fondée en 1836. Ses membres, dont A. de Charmasse, l'abbé Lacreuze ou encore J.-G. Bulliot, l'inventeur de Bibracte, se sont appliqués à suivre les premiers grands travaux d'infrastructure d'Autun qui, dans le courant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ont livré une riche collection archéologique que l'on peut encore consulter de nos jours au Musée Rolin. Porté par le

---

<sup>26</sup> Site internet : [www.lychnology.org](http://www.lychnology.org).

<sup>27</sup> Ce constat n'est pas propre à notre cadre d'étude. Pour preuve, la discussion qui s'ensuit après la présentation d'A. Roumégous sur le mobilier céramique d'Orange où le Président de séance, F. Loridant, regrette et à juste titre d'ailleurs que les lampes de cette fouille soient passées sous silence (SFECAG, Congrès de Blois 2005, p. 574).

rythme des découvertes, ce travail de ramassage, parfois même de fouilles, fut parallèlement valorisé par la publication d'une multitude d'études qu'illustrent les Mémoires de la Société Éduenne.

L'un des meilleurs exemples demeure sans doute le catalogue de H. de Fontenay (1841-1889) consacré aux 652 inscriptions gallo-romaines découvertes à Autun : sigillées, *terra nigra*, amphores et autres lampes (Fontenay 1874, p. 331-349 ; Fontenay 1875, p. 137-141). Si certains auteurs ont, en leur temps, regretté l'aspect parfois lacunaire de certaines informations (Carré 1984), il est toutefois intéressant de constater avec quel soin et avec quelle précision l'auteur s'est évertué en son temps à présenter avec force détails<sup>28</sup> son répertoire épigraphique (**fig. 15a ; vol. 2**). H. de Fontenay va encore plus loin puisqu'il propose de créer un système de centralisation des informations où l'on aurait pu rassembler, à partir d'un système de calques, les signatures, types de vases, mais aussi les dimensions ainsi que le détail du mobilier associé : « tous ces renseignements pourraient permettre de préciser une date et une attribution » (Fontenay 1874, p. 347-348). Sa démarche analytique et son exhortation à partager l'information scientifique sont résolument modernes et nous paraissent aujourd'hui encore d'une étonnante actualité.

À la même période, un imprimeur de Vesoul, Louis Duchet-Suchaux (1799-1884), auteur d'un annuaire et d'un dictionnaire du département de la Haute-Saône, publiait le résultat de fouilles dans un rapport intitulé « *Ruines de Saint-Sulpice, canton de Villersexel* ». Ce qui est remarquable pour l'époque, c'est l'intérêt et la précision portés aux détails figurant sur les objets (**fig. 15b ; vol. 2**). En effet, l'auteur n'hésite pas à associer, dans le cas des luminaires, signature et profil du bandeau ce qui permet aujourd'hui encore, une identification et une datation irréprochable (Suchaux 1869).

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> s., les archéologues se sont attachés à cartographier un territoire spécifique en y mentionnant les découvertes inhérentes à chaque commune. Deux personnages, liés respectivement au Mâconnais et au Chalonnais, émergent : il s'agit de G. Jeanton (1881-1943) et L. Armand-Calliat<sup>29</sup> (1896-1966). Dans leur répertoire archéologique respectif, véritable « carte archéologique » avant l'heure, il n'est pas rare de lire dans telles ou telles notices, des indications concernant la découverte, le plus souvent fortuite, de lampes en terre cuite (Armand-Calliat 1937, p. 150 ; Jeanton 1927-1931).

---

<sup>28</sup> Et cela vaut aussi pour le travail de retranscription des marques sur lampes (Fontenay 1874, p. 399-400 ; pl. XIV, n° 464-471).

<sup>29</sup> Né à Lyon, il fut conservateur du Musée Denon à Chalon-sur-Saône et président de la Société d'histoire et d'archéologie de cette même ville.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, E. Thévenot et J. Fromageot-Girardet, entreprennent de leur côté de constituer un inventaire raisonné des pièces découvertes lors de fouilles sporadiques menées entre 1910 et 1940, sur le site des Bolards, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or). Si leur priorité ne se porte pas sur les luminaires, on leur doit toutefois une liste de quelques signatures de potiers trouvées en dehors des sanctuaires (Thévenot 1948, p. 329).

Dans les années 1950 paraît le premier catalogue régional. On doit cette initiative à L. Lerat (1909-1993) qui, à partir des luminaires conservés au Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon, s'attaque à l'épineux problème de leur origine (découvertes locales ou acquisitions faites hors de France). Grâce aux anciens inventaires, l'auteur réussit en partie à situer certaines lampes découvertes au XIX<sup>e</sup> s. dans des secteurs de la ville ancienne mais aussi, sur quelques sites franc-comtois dont Mandeuve ou encore Port-sur-Saône (Lerat 1954).

Le début des années 1970 est avant tout marqué par le travail d'E. Thévenot qui, à l'instar de ses illustres prédécesseurs G. Jeanton et L. Armand-Calliat, publie à son tour la carte archéologique du territoire de Beaune en Côte-d'Or (Thévenot 1971). De son travail, on retiendra surtout, pour notre étude, les quelques mentions se rapportant à la découverte fortuite de lampes à huile à Beaune et dans ses environs.

En 1971, la synthèse des campagnes de fouilles dirigées par C. Alégoët (1943-2010) sur le site de Saint-Rémy (Saône-et-Loire) entre 1966-1970 sert ici d'occasion pour publier un catalogue d'exposition<sup>30</sup> et ainsi faire découvrir à un large public le riche mobilier archéologique qui en provient (dont de nombreuses lampes). Si l'on peut regretter l'absence d'illustrations, on retiendra surtout la conclusion formulée à l'époque par l'intéressé : « Ces lampes proviennent des ateliers de la Vallée du Rhône et sont datées du I<sup>er</sup> siècle » (Alégoët 1971, p. 25). Quarante plus tard, cette affirmation ne se dément toujours pas.

Avec l'émergence de structures publiques municipales mais surtout nationales, telles que l'Afan<sup>31</sup>, de nombreuses découvertes ont lieu dans des villes à fort potentiel archéologique telles qu'Autun, Besançon, Chalon-sur-Saône, Lons-le-Saunier ou encore Mâcon. L'avantage de ces fouilles « modernes », c'est qu'elles nous permettent de situer désormais les lampes dans des contextes stratifiés même si la plupart du temps, elles ne sont perçues qu'à titre de donnée typologique et interviennent peu dans l'élaboration finale de la chronologie, la « part belle » revenant avant tout aux sigillées et aux monnaies.

---

<sup>30</sup> « *Le domaine gallo-romain de la Vigne de Saule à Saint-Rémy* », Musée Denon, Chalon-sur-Saône, 1971. Cette publication est en quelque sorte une synthèse des différents rapports de fouille.

<sup>31</sup> Association pour les fouilles archéologiques nationales créée en 1973 et qui deviendra en 2001, l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques).

Il faut attendre le début des années 1980 pour qu'un travail universitaire soit consacré aux lampes trouvées en Bourgogne. Il s'agit d'une Maîtrise qui, sous forme de catalogue raisonné incluant les lampes de diverses provenances dont Autun et Alésia (Carré 1984, p. 96), a pour but de combler une documentation lacunaire et d'attester de la présence de lampes à huile dans des régions situées au nord de la Narbonnaise (*Ibid.*, p. 19). En fait, ce travail a surtout permis de faire le point sur les découvertes anciennes du XIX<sup>e</sup> s. que nous avons évoquées un peu plus haut, d'en localiser certaines (*Ibid.*, p. 209, fig. 20) et d'évoquer la présence possible d'un ou de plusieurs ateliers implantés au sein ou à la périphérie d'Autun (*Ibid.*, p. 225). Une partie de ce travail sera par la suite reprise dans le cadre de l'exposition « Autun / Augustodunum » en 1985 (Carré 1985a). Toujours la même année, paraissait un article consacré aux lampes d'Alésia (Carré 1985b).

Enfin, la reprise des fouilles au Mont-Beuvray à partir de 1984 a permis de faire le lien avec les découvertes réalisées lors des travaux de J.-G. Bulliot du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Les quelques exemplaires découverts ces dernières décennies, provenant des niveaux stratifiés ou d'ensemble clos s'avèrent être, pour les années à venir, des fossiles directeurs importants pour la compréhension des premières importations de lampes méditerranéennes dans le Centre-Est de la Gaule.

## 5. Quels objectifs dans les années à venir ?

Depuis la fin des années 1990, nous observons une relative accalmie concernant les travaux universitaires<sup>33</sup> alors que, et c'est sans doute là le paradoxe, les découvertes lychnologiques n'ont jamais été aussi nombreuses en Bourgogne et en Franche-Comté (fouilles préventives).

Si la typo-chronologie continue d'être peaufinée grâce aux fouilles récentes, il n'en demeure pas moins que certains groupes techniques, inhérents à des entités productrices régionales, sont encore mal perçus pour la période romaine et leur découverte soulève plus de questions qu'elle n'en résout. Il est clair que la connaissance des lieux de production en Gaule<sup>34</sup> en ce qui concerne les luminaires, constitue l'une des problématiques émergentes majeures de la recherche régionale mais aussi, et surtout, française et européenne. En effet, la

---

<sup>32</sup> Voir les lampes conservées au M.A.N. provenant des dons de la collection J.-G. Bulliot (Bémont, Chew 2007).

<sup>33</sup> Ce constat rejoint celui formulé en son temps par A. Rebourg qui, suite aux travaux de F. Carré sur les lampes d'Autun notait, « *En revanche, il n'y a pas d'études des lampes découvertes dans les fouilles récentes* » (Rebourg 1993, p. 190).

<sup>34</sup> Nous nous faisons ici l'écho des propos tenus par L. Pastor qui regrette que le projet visant à recenser et à documenter les ateliers de potiers de Gaule et de Germanie n'ait pas plus de succès auprès des céramologues actuels (Pastor 2010, vol. 1, p. 14).

rareté des découvertes d'officines ne nous permet pas, du moins pour le moment, d'entrevoir sereinement la place prise par telle ou telle production dans une région délimitée.

#### Chapitre 4 - La lampe en terre cuite : généralités

Après avoir parcouru sommairement l'historique de la recherche lychnologique, il nous paraît opportun de consacrer maintenant un chapitre à l'objet en tant que tel. Nous verrons à partir de sa genèse comment ce mode d'éclairage a su évoluer au fil du temps, quels pouvaient être les autres sources d'éclairage artificiel disponibles ainsi que les combustibles connus et utilisés. En outre, nous aborderons les techniques de fabrication d'une lampe en terre cuite et évoquerons ces différentes utilisations au quotidien.

##### 1. Historique de l'évolution des lampes

Les premiers témoins matériels trouvés en contexte archéologique sont datés, au plus tôt, du Magdalénien ancien comme par exemple à Lascaux (Dordogne) où l'on a retrouvé au pied de la « Scène du Puits », une lampe façonnée et polie dans un grès fin de couleur rouge (**fig. 16**). Ces premiers luminaires, pour les plus élaborés, étaient munis d'un manche et possédaient un décor gravé. La cuvette, de forme circulaire, contenait des restes de combustible qui après analyse, s'est révélé être de la graisse animale.



**Figure 16** – Lampe magdalénienne provenant de Lascaux (d'après Glory 1961, p. 177, fig. 4).

Par ailleurs, les hommes du Paléolithique supérieur ont utilisé d'autres techniques pour s'éclairer et l'on ne compte plus les traces de mouchage sur les parois (grotte de Bédeilhac), les vestiges de torche en résineux (grotte de Niaux) ou encore, les nombreux foyers qui, eux aussi, pouvaient servir de sources d'éclairage (Beaune 2000).

Avec le début des premières productions oléicoles au Moyen-Orient<sup>35</sup> et l'émergence des Cités-États sur le pourtour du bassin méditerranéen, on voit apparaître les premières lampes, de forme relativement simple. Ces luminaires sont en stéatite ou en argile et sont utilisés dans le cadre de la vie quotidienne (éclairage artificiel). Les traces les plus probantes proviennent de Crète (Malia) aux alentours de 1700 av. J.-C. (Poursat et *al.* 1983).

L'usage du tour pour la fabrication des céramiques (Carthage, Grèce archaïque) au tournant du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>36</sup> a une incidence sur le façonnage des lampes en terre cuite. Les premiers modèles de type phénico-punique, datés à partir de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. sont de simples coupelles ouvertes, peu profondes, à bord aplati. Elles sont pourvues d'un ou deux becs obtenus par pincement de la pâte avant cuisson (Bussière 2000, pl. 1).

Au V<sup>e</sup> siècle av. n. è., les potiers grecs modifient considérablement la morphologie des lampes. La forme devient parfaitement circulaire et le réservoir est désormais semi-fermé grâce à un large rebord rabattu vers l'intérieur. Mais les véritables innovations concernent la forme du bec (long et arrondi) et la présence d'une anse horizontale en étrier qui est fixée à l'arrière de l'objet. En outre, la pâte est recouverte d'un vernis de couleur noire. Ces lampes attiques vont être largement diffusées sur le pourtour méditerranéen entre 480 et 400 avant notre ère<sup>37</sup>.

Entre le milieu du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., la lampe tend à se transformer. Si elle est toujours lissée et enduite d'un engobe noirâtre, le trou de remplissage se referme progressivement. Il est dorénavant bordé par une mouluration. L'anse en étrier a disparu et l'on observe désormais la présence d'un petit tenon, en forme de corne, sur le flanc gauche du luminaire.

La technique et l'adoption du moulage qui s'opère en Grèce au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Muller 2000) sera aussi appliquée, plus tardivement, à partir du III<sup>e</sup> s., aux luminaires. Très logiquement, les deux techniques de production (lampe tournée et moulée) vont cohabiter un certain temps comme le montre la persistance de certains modèles diffusés entre les III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C. tant en Algérie (Bussière 2000, p. 60) qu'en Italie méridionale<sup>38</sup> (Zaccaria Ruggiu 1980, n° 40-44). Désormais, les lampes moulées imitant des modèles en bronze

---

<sup>35</sup> Les traces les plus anciennes ont été observées en Basse Galilée sur le site d'Ein Zippori (5800 av. J.-C.). Source : The Times of Israel - site internet : <http://fr.timesofisrael.com/des-traces-dhuile-dolive-datant-de-8-000-ans-retrouvees-en-israel/> consulté le 14 janvier 2015.

<sup>36</sup> On se bornera ici à rappeler les nombreuses représentations du travail des potiers sur les plaquettes votives trouvées sur le lieu-dit de Penteskouphia près de Corinthe.

<sup>37</sup> Les lampes provenant de Béziers (Hérault) sont datées entre 480 et 450 avant (Ugolini 1993, p.280, fig.1, n°2-5).

<sup>38</sup> Il s'agit de lampes à corps bitronconique et à vernis noir dont les formes sont attestées dans la nécropole de l'Esquilin (Ricci 1973, p. 209-211).

(Howland 1958, p. 154) se parent de décor en relief à l'image d'un Hermès, d'un masque de Gorgone, voire de motifs végétaux (Howland 1958, pl. 48, n° 611-613).

Le processus de reconquête de l'Italie par Rome est à l'origine de profondes mutations culturelles et économiques (agriculture, artisanat) dont le but avoué est celui de « la conquête des marchés extérieurs » (Morel 2014, p. 325). Cette « politique économique » semble toutefois ne pas concerner les lampes à vernis noir produites entre les III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C. En effet, celles-ci ne voyagent pas dans le sens où on l'entend, à savoir « qu'elles ne contribuent pas à un certain type de commerce ». Par ailleurs, elles sont généralement absentes des épaves de cette période et lorsqu'elles ne le sont pas, c'est qu'elles font partie du mobilier de bord<sup>39</sup>.

Les premières véritables diffusions de luminaires, en direction de la Méditerranée occidentale, ne sont effectives qu'à partir du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Ricci G, Dressel 1 et 2). Elles sont pour la plupart signées (Zaccaria Ruggiu 1980, n° 73-74). La présence d'appendice en forme d'aile sur le flanc gauche du luminaire (cas des Dressel 1 et 2) témoigne néanmoins de la persistance d'une certaine tradition hellénistique (Bémont 2003, pl. 2, n° 16 ; pl. 3, n° 18). Entre la Conquête de la Gaule et la fin de la période augustéenne, les lampes moulées vont encore évoluer. Le médaillon tend à s'élargir et il est désormais le plus souvent décoré (Dressel 3 et variantes). L'ornementation du modèle Dressel 4 se développe surtout à la base du bec avec la présence récurrente de têtes d'échassiers.

Mais ce n'est qu'autour du changement d'ère que l'on peut véritablement parler d'expansion des lampes romaines en Gaule plus particulièrement. Les formes sont sensiblement différentes des anciens modèles grâce, entre autres, à des médaillons suffisamment larges pour accueillir désormais un sujet décoratif. Les productions du Haut-Empire se caractérisent par des formes qui évoluent rapidement et en permanence. On peut imputer ce phénomène aux tendances des marchés et donc aux besoins de la clientèle, ce qui a nécessité de la part des artisans, une adaptation sans cesse renouvelée même si le procédé de fabrication n'a pas bougé et utilise la technique du moulage.

Le concept de fabrication de masse trouve, sans doute, toute son expression dans l'émergence des lampes de type Firme en Italie du Nord (plaine du Pô) à partir de la période flavienne, ou juste un peu avant. Ce modèle, d'aspect robuste, facile à produire, peu ou prou décoré, va connaître un rapide succès grâce à l'exportation qui va disséminer le modèle dans

---

<sup>39</sup> Comment ne pas citer l'exemple de l'épave du Grand Congloué 1 (rade de Marseille) qui a sombré entre 210-180 avant J.-C. Ce navire transportait entre autres plus de 400 amphores gréco-italiques, entre 6000 ou 7000 pièces de céramique campanienne A et l'on ne recense que 3 lampes en terre cuite dont un exemplaire portait encore des traces d'utilisation (Long 1987, p. 11-12).

la plupart des provinces de l'Empire<sup>40</sup>. À ce sujet, on peut raisonnablement admettre que le développement d'un tel produit n'avait pas pour seule vocation d'innover dans un registre purement fonctionnel. En effet, nous émettons ici l'hypothèse que ces lampes de Firme auraient pu faire partie d'un processus économique qui visait, tout au moins au début, à répondre à la provincialisation des productions de luminaires qui, depuis la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr.. J.-C., concurrençaient directement les importations italiques. Les lampes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., produites en Italie et en Afrique romaine vont encore perdurer jusqu'à la « crise de l'Empire » puis, vont décliner progressivement.

Il faudra attendre les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. pour qu'apparaissent de nouvelles formes issues d'officines localisées en Tunisie centrale et septentrionale (**fig. 17 ; vol. 2**). Ces lampes africaines tardives, dites paléochrétiennes (type Atlante X) vont être diffusées massivement, pendant deux siècles<sup>41</sup>, sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. Elles se distinguent par une forme à bec allongé, ouvert sur un médaillon décoré, bordé d'une épaule plate ornée de frises (Bémont, Chew 2007, pl. 81, AF 33-35). Le répertoire iconographique est largement emprunté à la religion chrétienne malgré la présence parfois de symboles païens (Bémont 2003, pl. 40, n° 488). La pâte de ces lampes est similaire à celle utilisée pour la production de sigillée africaine C ou D (Bonifay 2005, p. 34).

À la fin de l'Antiquité tardive, au Proche et au Moyen-Orient, les lampes à huile musulmanes (période omeyyade) s'inscrivent dans la continuité des luminaires antiques. C'est le cas, entre autres, des lampes palestiniennes avec leur forme caractéristique en « pantoufle » qui, apparues dès le IV<sup>e</sup> s., perdureront jusqu'au début du VIII<sup>e</sup> s. (Bussièrre, Rivel 2012, p. 272). Mais le monde musulman médiéval témoigne aussi de l'élaboration de nouvelles formes (parfois étonnantes) ainsi que de techniques innovantes comme par exemple les lampes produites entre les X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s. et qui, de profil, évoquent la forme d'un pied ou d'une chaussure (Robert-Chaleix 1983, p. 70-71). Par ailleurs, dès cette période, la technique de l'émaillage (de couleur vert, blanc) apparaît et, désormais, va recouvrir la plupart des luminaires (Bussièrre, Rivel 2012, p. 316).

Enfin, dans l'occident médiéval, les lampes à huile au Moyen Âge sont concurrencées par d'autres sources d'éclairage peu coûteuses, faciles à utiliser, à l'instar des chandelles et autres brûle-joncs. Sans parler de véritable relégation au rang d'antiquité, ce mode d'éclairage

---

<sup>40</sup> Il semblerait que le sud et l'est du pourtour méditerranéen aient accueilli avec moins de ferveur ce nouveau modèle (Bémont, Chew 2007, p. 172). Voir néanmoins les quelques exemplaires trouvés en Algérie dans Bussièrre 2000, pl. 49.

<sup>41</sup> La plupart des chercheurs s'entendent pour définir la période de diffusion entre la fin du IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> avec un pic de production fixé au V<sup>e</sup> siècle (Bémont, Chew 2007, p. 322).

privé sera par la suite remplacé progressivement par la lampe à pétrole, le gaz suivi bientôt par « la Fée Électricité<sup>42</sup> ».

Toutefois, les lampes ancestrales n'ont jamais véritablement disparu de nos terroirs<sup>43</sup>. Pour preuve, le récipient en métal appelé « *Crésieu, Creusieu, Crusieu* », pourvu d'une tige articulée portant un crochet de suspension qui encore, au XIX<sup>e</sup> s., était courant dans la campagne mâonnaise. Celui-ci avait le double avantage de fournir, à la fois, lumière et chaleur comme l'atteste, A. de Lamartine, dans son récit villageois de 1851 intitulé « *Le tailleur de pierre de Saint-Point* » :

Voilà l'hiver, ils se chauffent à la lueur du creusieu, à la chaleur des moutons dans l'écurie, en tillant le chanvre ou en cassant les noisettes pour faire l'huile » [...] « Oui, oui, il vaut mieux s'en aller, avoir revu le mur, la fumée et la lueur du creusieu, et croire que tout est encore là comme de mon temps (Lamartine 1851, chap. IX).

## 2. Les autres ustensiles comme moyen d'éclairage

L'utilisation des candélabres semble apparaître dans le bassin oriental de la Méditerranée (Chypre) entre les VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Bailey 1996, p. 83). Grâce à l'exemplaire complet trouvé à Curium (Chypre), certes légèrement plus récent (vers 480 av. J.-C.) et conservé au *British Museum*, nous pouvons toutefois nous faire une idée sur ce système d'éclairage. Il se compose d'un socle à pied tripode sur lequel est posée une hampe cylindrique de taille moyenne (hauteur 118 cm) se terminant par un support plat et sur lequel on plaçait, soit une lampe en terre cuite ou en bronze.

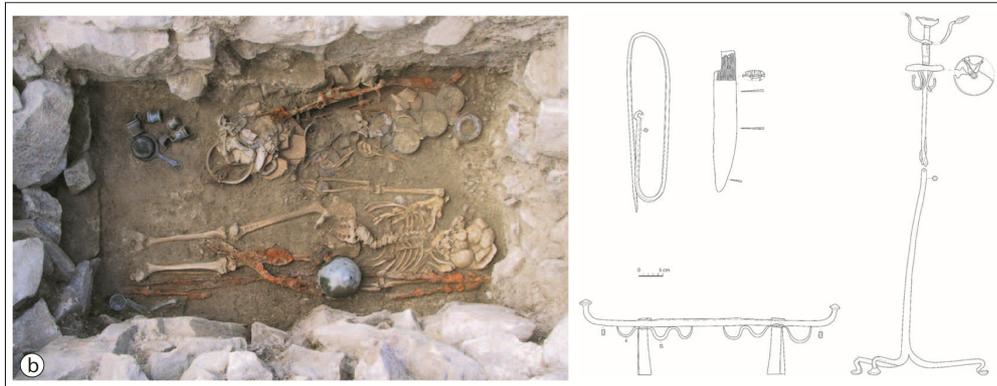
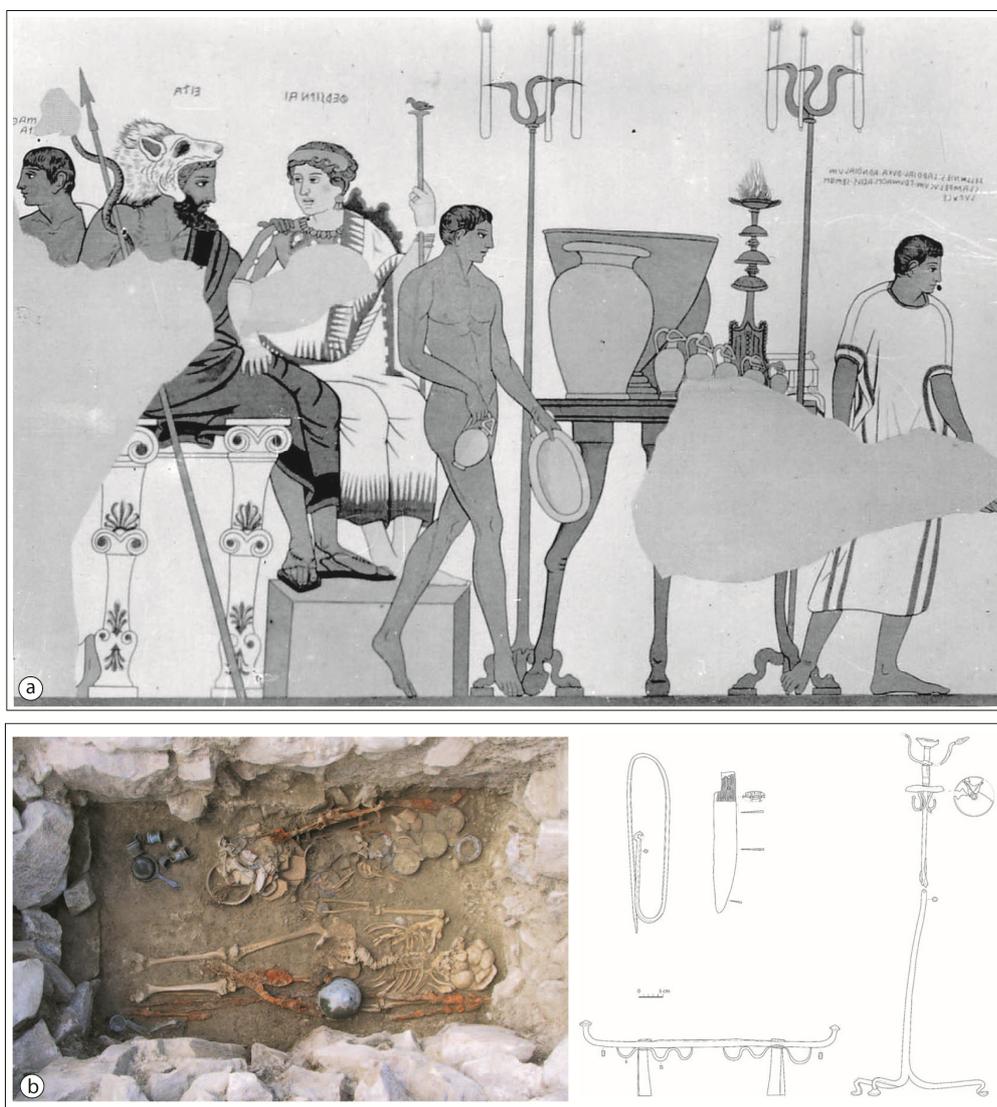
D'après Pline l'Ancien (*H. N.*, livre XXXIV, 6), il semblerait qu'aux alentours des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. J.-C., les productions de candélabres de Tarente aient progressivement influencé les grands centres étrusques de fabrication du métal et du bronze que sont Chuisi, Orvieto, Populonia, Vulci. Cette influence se retrouve sur l'une des plus anciennes représentations connues (milieu IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et qui provient de la tombe Golini I située près d'Orvieto, en Ombrie (**fig. 18a**). D'autre part, il n'est pas rare de retrouver des candélabres parmi le mobilier d'accompagnement de certaines tombes d'Italie septentrionale comme c'est le cas avec la tombe 36 de la nécropole celto-étrusque de Monterenzio Vecchia, près de Bologne. Cette sépulture de la fin du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. a livré un riche mobilier (armement, nécessaire de

---

<sup>42</sup> Expression liée au tableau du même nom peint par Raoul Duffy (1877-1953) dans le cadre de l'exposition de 1937 à Paris.

<sup>43</sup> Voir aussi à ce sujet l'article de A. Vinchon sur la persistance, en France, de certaines formes antiques de lampes en terre cuite (Vinchon 1896).

toilette, céramiques) et divers ustensiles liés au banquet funéraire. La présence d'un candélabre en métal pourrait ici, renforcer entre autres, le statut social du défunt (**fig. 18b**).



**Figure 18a** : Orvieto - tombe Golini I (Museo archeologico del Palazzo papale) ;  
**Figure 18b** : Monterenzio Vecchia - tombe 36 et mobilier métallique associé (d'après Lejars 2006, p. 11, fig. 6 ; Della Casa et al. 2010, p. 248, fig. 26).

Il existe bien entendu encore d'autres sources d'éclairage comme par exemple les lanternes qui, en vogue dans certaines provinces romaines ainsi qu'en Italie, offraient à leurs détenteurs l'avantage pratique de pouvoir se déplacer par tous les temps. Le plus souvent en bronze (Mlasowsky 1993, p. 359), ces objets, onéreux, ont été produits en Italie (Étrurie ou Campanie) avant d'être exportés au même titre que le vin ou les céramiques. C'est du moins ce que nous révèle la lanterne en alliage cuivreux provenant de la tombe 9 de Goeblingen-Nospelt au Luxembourg (période augustéenne). Par ailleurs, on citera les très nombreux

exemplaires découverts lors des fouilles de Pompéi et de ses environs (Bailey 1996, Q 3942-3943) ou encore, celui trouvé en 1964 en plein cœur de la ville de Troyes dans l'Aube<sup>44</sup>.

Pour clôturer cette courte synthèse, nous évoquerons l'existence de torches, de chandeliers qui peuvent être richement décorés (Bailey 1996, Q 3905). Globalement, ces autres sources d'éclairage artificiel dont la plupart sont attestées dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. perdurent, durant tout le Haut-Empire.

### 3. Les combustibles utilisés

Qui dit éclairage artificiel, dit forcément source d'énergie à base d'huile ou de graisse naturelle et il nous a semblé opportun de revenir rapidement sur les différents combustibles utilisés durant l'Antiquité.

L'essor de la culture de l'olivier et le rôle économique joué par l'oléiculture au sein des populations du bassin méditerranéen de l'Antiquité (Camps-Fabrer 1983) peut être rapproché de la place éminente prise de nos jours par les hydrocarbures dans l'économie internationale (Bohrmann 1989, p. 65) et ce, à l'instar de la province de Bétique (vallée de Guadalquivir) et son huile renommée qui était exportée en direction de la Gaule, du *limes* ou encore, de Rome.

Mais si les preuves archéologiques de la production de l'huile d'olive sont là pour attester de son usage quotidien auprès des populations consommatrices (huilerie, pressoir), qu'en est-il exactement de son aspect fonctionnel et surtout, que nous indiquent les sources écrites à son sujet mais aussi, sur les autres types potentiels de combustible ?

Il n'est pas inutile de lire certains passages de la Bible, faisant allusion à l'huile d'olive. Le chapitre de l'Exode est en ce point explicite :

« Tu ordonneras aux Israélites de t'apporter, pour le chandelier, de l'huile pure d'olives concassées, afin d'entretenir constamment les lampes » (*Exode 27, 20-21*). Cette mention est intéressante car elle atteste de la culture de l'olivier durant le judaïsme d'époque biblique. En outre, elle nous amène à réfléchir sur les modalités de production et laisserait envisager l'existence de plusieurs usages de l'huile : l'un à caractère religieux, l'autre profane, l'un ne pouvant se substituer à l'autre et inversement (Bohrmann 1989).

De leur côté, les auteurs grecs et latins nous ont laissé de nombreuses sources décrivant, ou juste mentionnant, les diverses techniques et autres matières organiques utilisées pour le fonctionnement des lampes en terre cuite.

L'historien grec Hérodote rapporte qu'à Saïs (ville du delta occidental du Nil), les habitants se servent « de petits vases pleins de sel et d'huile, avec une mèche qui nage dessus,

---

<sup>44</sup> Cette lanterne est conservée au Musée de Troyes (n° inventaire 64.10.17).

et qui brûle tout la nuit » (*Euterpe* II, 62). Cette association sel et huile, si particulière, avait surtout pour but de sécher l'huile de son eau, d'augmenter l'intensité de la flamme tout en empêchant la surchauffe de l'huile (Bussièrè 1973). De plus, Hérodote mentionne que les égyptiens vivant dans les marais, cultivaient une plante nommée *sillicyprion*. L'huile *kiki* (ou de ricin) qui en est extraite est reconnue pour ses vertus médicinales mais elle est aussi « une liqueur grasse qui n'est pas moins bonne pour les lampes que l'huile d'olive ; mais elle a une odeur forte et désagréable » (*Euterpe* II, 94).

Pline l'Ancien fait référence quant à lui à différents combustibles naturels capables de fournir un éclairage artificiel. À propos du ricin que nous venons d'évoquer, il confirme à demi-mots les propos d'Hérodote et énumère les nombreuses qualités du rouver dont celle qui est propre à fournir de la lumière :

On fait avec la grappe de ricin des mèches qui donnent beaucoup de clarté. Quant à l'huile même, elle ne donne que peu de lumière, parce qu'elle est trop grasse (*Histoire Naturelle*, XXIII, 41, 1).

Il naît encore sur le rouver de petites boules ressemblant assez à des noix, et contenant à l'intérieur des flocons mous, propres à être employés dans les lampes car ils brûlent même sans huile, comme la galle noire. (*Histoire Naturelle*, XVI, 10, 1).

Enfin, il s'attache à décrire un ruisseau en Sicile (Agrigente) où un bitume liquide et gras vient régulièrement sourdre à la surface de l'eau. De cette anomalie géologique, somme toute naturelle, Pline indique que les habitants ont su tirer profit puisqu'ils :

[...] le recueillent avec des particules de roseau, auxquelles il s'attache très aisément. Ils s'en servent pour alimenter les lampes en guise d'huile, et aussi pour la gale des bêtes de somme (*Histoire Naturelle*, XXXV, 51, 2).

Parmi les auteurs de la période du Haut-Empire, nous ferons référence à Juvénal qui, dans la *Satire* intitulée « *les Parasites* », évoque sans commune mesure et de manière très détaillée, la piètre qualité des productions oléicoles importées à Rome et qui servaient à l'assaisonnement d'aliments communs :

[...] Le patron arrose son poisson avec de l'huile de Vénafre : le chou fané que l'on vous sert sentira la lampe, car l'huile qui vous est versée fut transportée d'Afrique sur les vaisseaux libyens ; c'est elle qui fait désertir à Rome les bains publics, quand Bocchoris s'y lave ; c'est elle qui défend les Africains contre la morsure des serpents (*Satire* V, les parasites).

Cette critique, quelque peu véhémente, à propos du caractère rance de l'huile d'olive d'origine africaine importée à Rome vers la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. a de quoi retenir toute notre attention. En effet, si l'on s'accorde sur le fait que cette huile était considérée comme plus ou

moins impropre à la consommation, l'était-elle tout autant pour les luminaires ? Cette perte de qualité a-t-elle eu une quelconque incidence sur les populations des provinces romaines et plus particulièrement, sur le choix d'utiliser d'autres modèles de lampes (forme ouverte) alimentés par des combustibles à base de graisse végétale ou animale ? Ces pistes de réflexion méritent d'être posées et nous y reviendrons ultérieurement dans la synthèse générale.

Tout ceci nous amène naturellement à évoquer les rares travaux de recherche sur les huiles végétales et autres combustibles utilisés. Hélas, ils ne sont pas légion mais nous citerons toutefois, à titre informatif, l'importante étude réalisée sur les restes de combustibles des lampes d'*Augusta Raurica* (Rottländer 1992). Mais jusqu'à présent, les recherches se sont surtout portées sur la durée de combustion d'une lampe. Il en ressort qu'avec une huile classique et un réservoir ayant une capacité de remplissage de 4 cl (luminaire de taille moyenne), on arrive approximativement à 10 heures d'éclairage en continu (Bonnet, Delplace 1997, p. 197-198). Toutefois, avec une mèche en coton, la flamme est relativement instable et le rayonnement lumineux peut être qualifié de veilleuse<sup>45</sup>.

Par contre, la morphologie du bec des lampes de Firme a l'avantage d'utiliser une flamme lamellaire ce qui, dans l'idée, est proche du principe de la lampe d'Argan (tube permettant l'oxygénation de la flamme) et génère ainsi une meilleure efficacité lumineuse et qui plus est, demeure stable (Wunderlich 2003, p. 49-50).

On mentionnera encore, à titre expérimental, l'emploi de la graisse d'oie. Si celle-ci s'est révélée être parfaitement fonctionnelle sous réserve qu'il faille néanmoins « préchauffer » la lampe avant son utilisation, ni la quantité utilisée, ni l'efficacité de la lumière et de sa durée n'ont été communiquées suite à ce test (Bonnet, Delplace 1997).

Comme on peut le voir, la lychnologie expérimentale n'en est encore qu'à ses balbutiements, et dans ce domaine, beaucoup de choses restent à faire et surtout, à démontrer !

#### **4. Les techniques de fabrication**

Objet du quotidien, la lampe a suscité très tôt la mise en place de conditions idéales de production afin de répondre rapidement aux besoins d'une clientèle (variété de formes, de décors). Les évolutions techniques et autres phénomènes de mode ont eu pour conséquence la spécialisation, du moins au début, d'une main-d'œuvre artisanale locale, voire étrangère, comme c'est le cas entre autres à Montans ou Lyon la Muette.

---

<sup>45</sup> Expérimentation menée par nos soins dans un local clos du Musée d'archéologie tricastine à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme en 2015.

Sans vouloir rentrer dans les détails à propos des techniques de fabrication des lampes en terre cuite, nous nous bornerons ici à présenter les diverses phases de la production et renvoyons le lecteur vers les principaux ouvrages qui font référence en ce domaine : Vertet 1983 ; Bémont, Bonnet 1984 ; Montagu 1993.

Le procédé de fabrication d'une lampe en terre cuite est basé sur deux techniques : le moulage et le tour. Pour produire une pièce originale (archétype), le potier utilise un bloc d'argile plein. La pièce principale est d'abord façonnée sur un tour puis on lui adjoint un bec préalablement modelé par le potier. La jonction est alors lissée pour effacer les traces de collage (Vertet 1983, p. 28). Ensuite, le prototype en argile est cuit. À partir de cette matrice, on conçoit ensuite un moule en appliquant une masse d'argile par impression puis, on prend soin de découper le prototype afin d'extraire deux sections distinctes : le couvercle supérieur et inférieur (**fig. 19 ; vol. 2**). En ce qui concerne la décoration du couvercle, plusieurs techniques sont possibles. On peut procéder par poinçonnage ce qui permet au potier de varier le choix des sujets ou par simple impression d'un archétype déjà décoré. Cette méthode permet de produire en masse des lampes à l'identique. Dans les ateliers, il était courant d'utiliser le surmoulage qui consiste à réaliser un moule à partir d'un modèle qui n'est pas un archétype et qui très souvent, provient d'une lampe en libre circulation sur le marché (*Ibid.*, p. 77). Le potier, après avoir obstrué les différents orifices du luminaire (trou de mèche, alimentation), sans doute avec un matériau granulaire à fines particules tel que le sable, recouvrait ce dernier d'argile à l'instar d'un archétype. Dans le cas d'un surmoulage au plâtre, le modèle était enduit avec de l'huile pour éviter l'adhérence. Ce procédé bien entendu a des conséquences sur la qualité du modelé mais aussi sur la taille des épreuves. Cela est d'autant plus vrai si la lampe surmoulée est déjà de qualité moyenne et si elle était déjà en fait, une copie d'une copie !

Mais quel que soit le matériau utilisé, plâtre ou argile, les défauts sont toujours visibles à l'œil nu. Avec le plâtre, la copie ne se déforme pas mais subit une perte des reliefs, génère de plus en plus de bulles d'air (dites de surmoulage). Ces dernières peuvent être accentuées par l'usage d'un moule abîmé ou fendillé (**fig. 20 ; vol. 2**). Avec l'argile, la copie de la lampe perd de son volume lors de l'évaporation de l'eau en même temps que le moule qui la contient d'où des luminaires appartenant à une même série qui morphologiquement, deviennent de plus en plus petits (*Ibid.*, p. 78-81).

La technique de fabrication de la lampe tournée ne diffère en rien de celle qui permet de produire des céramiques. La procédure est identique. On place une masse d'argile sur le tour

et le potier donne de la consistance jusqu'à obtenir la forme recherchée. À ce propos, les potiers gallo-romains ont produit des modèles tantôt ouverts ou fermés, de forme concave munis d'une anse en ruban ou à tenon latéral percé. Tous ces différents modèles sont amenés à utiliser une source commune de combustible, qu'est le suif.

## Chapitre 5 - Les multiples usages de la lampe

Les sociétés humaines ont su, au fil du temps, développer de très nombreuses techniques pour tenter d'éclairer, dans les meilleures conditions, leur environnement tant privé que public. Mais au-delà de sa fonction première, la lampe a aussi eu d'autres aspects, symboliques cette fois-ci, tant en contexte funéraire que cultuel. Il convient de dresser un panorama global des principaux usages du luminaire à partir de cas de figures qui illustreront notre propos.

### 1. En contexte domestique

Si l'on excepte l'exploitation de la lumière naturelle pour l'éclairage des espaces intérieurs de l'habitat antique, les fouilles révèlent, très souvent, une faible présence de lampes en terre cuite liées aux contextes domestiques. À notre connaissance, la seule exception connue demeure celle de l'îlot de la Maison des comédiens à Délos. En effet, ce secteur a livré sur plusieurs niveaux d'occupation correspondant à une période relativement courte (fin II<sup>e</sup> – 88/69 av. J.-C.), un total de 645 lampes entières ou fragmentées. L'estimation réalisée à l'époque a permis de déterminer que les occupants de ces diverses maisons utilisaient, en moyenne, une dizaine de lampes à huile pour l'éclairage de chaque pièce (Brunau 1968, p. 676, note n° 7 ; Brunau 1980, p. 39).

Mais cette profusion de lampes, se rencontre-t-elle dans les mêmes proportions dans d'autres agglomérations de l'empire romain ? Afin de répondre à cette question, nous avons retenu deux exemples provenant de contexte urbain : l'un en Arles (Bouches-du-Rhône) et l'autre, à Besançon (Doubs).

À propos d'Arles, les aménagements menés sur la rive droite du Rhône (secteur de Trinquetaille) sont à l'origine de la découverte d'une implantation humaine modeste (présence de murs) à laquelle succède un riche habitat résidentiel, à la période flavienne, dans le style des grandes *domus* connues dans le monde romain (Campanie). De la fouille de l'une de ces habitations (Heijmans, Sintès 1994, p. 144), les archéologues ont retiré, parmi l'abondant mobilier céramique, en tout et pour tout, sept lampes en terre cuite<sup>46</sup>. Comme dans le cas

---

<sup>46</sup> Introduction au Catalogue des lampes grecques et romaines, Robin-Petitot 2000.

d'Arles, la fouille du Parking de la mairie à Besançon a permis de dégager un quartier antique à vocation artisanale de la période gauloise qui, dès la période romaine, va progressivement se développer jusqu'à la mise en place d'un quartier dont le caractère monumental est perçu à travers la construction d'une *domus* qui aurait pu remplir une fonction publique (bâtiment de corporation ?). Parmi les 5 tonnes de mobilier céramique mises au jour sur ce site, toutes périodes confondues, les luminaires découverts *in situ* ne représentent qu'une poignée de tessons, huit au total (Guilhot, Goy 1992, p. 217).

Ces deux cas de figure, géographiquement distants l'un de l'autre et ayant pourtant en commun des vestiges archéologiques témoignant d'un luxe et d'un raffinement décoratif remarquables (sols en mosaïques entre autres), sont des contre-exemples parfaits vis-à-vis de du modèle grec, si bien qu'aujourd'hui, il nous paraît impossible de justifier une telle différence quantitative. D'une manière générale, cette tendance perçue pour la Gaule semble se confirmer, pour les centres urbains en région Centre-Est, mais nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur ce point dans notre troisième partie.

## 2. En contexte funéraire

Les premiers luminaires attestés en tant que dépôt dans des sépultures apparaissent, en Gaule méridionale, au tournant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Bel et *al.* 2002, p. 144), se généralisent à partir de la période romaine, puis déclinent jusqu'à en devenir « une spécificité méditerranéenne » vers la fin de l'Antiquité (Manniez 2005). En outre, les lampes sont présentes quels que soient la taille et le type de la nécropole : périurbaine ou rurale<sup>47</sup>. Les observations relatives à l'introduction de la lampe lors des funérailles montrent qu'elle est étroitement associée à des rituels différents, dans, mais aussi autour de la tombe et méritent donc d'être brièvement évoquées<sup>48</sup>.

Tout d'abord, les lampes en tant que dépôt sont présentes dans des sépultures à incinération ou dans des inhumations. Le luminaire est le plus souvent en terre cuite mais il n'est pas rare de trouver des lampes en métal (de forme hémisphérique) dans des nécropoles tardives du IV<sup>e</sup> s. comme par exemple à Marennes dans le Rhône ou à Sierentz dans le Haut-Rhin (Blaizot et *al.* 2001, p. 303).

Trois modes opératoires rythment l'utilisation du luminaire en contexte funéraire.

---

<sup>47</sup> Voir par exemple la nécropole de la Favorite à Lyon (Tranoy 1995) et celle de Rahon dans le Jura (Klijn, Gisclon 2001).

<sup>48</sup> Nos propos sont orientés à des fins de synthèse descriptive. Pour une lecture plus globale et détaillée, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de référence suivants : Van Andriga et *al.* 2013 et Blaizot et *al.* 2009.

Lors de la crémation du corps, la lampe peut être jetée dans le bûcher ou simplement se trouver en périphérie de celui-ci<sup>49</sup>. Dans ce cas, on parle de dépôt primaire. À la fin de la crémation, la lampe peut se retrouver associée aux restes osseux du défunt dans l'urne funéraire ou plus simplement, être rejetée avec divers objets appartenant au mobilier d'accompagnement (dont la céramique), dans le remplissage de la tombe. Il arrive parfois qu'elle soit laissée sur l'aire de crémation, parmi les résidus du bûcher (Malagoli 2013a, p. 1128, aire 210 ; p. 1132, tombe 21).

La lampe en tant que dépôt secondaire désigne le moment et l'acte réalisés à la fermeture de la tombe. Son emplacement dans la tombe n'est pas anodin et relève des gestes anthropiques intentionnels tels que les phénomènes de regroupement ou de dispersion des objets à l'intérieur de la tombe. À ce sujet, la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme témoigne d'une diversité tout à fait remarquable à propos de l'agencement des lampes tout au long de l'occupation du site (**fig. 21 ; vol. 2**). De plus, le luminaire peut être déposé d'une manière toute particulière que nous qualifierons de « non fonctionnelle », à forte connotation symbolique, qui se traduit le plus souvent par une lampe que l'on retourne ou que l'on place sur chant (**fig. 22 ; vol. 2**). De tels gestes sont interprétés comme étant une représentation symbolique de la mort telle qu'elle se perçoit dans le monde romain comme par exemple à Voghenza en Italie (Mazzanti 1985, p. 214) ou à Puppit en Tunisie (Ben Abed, Griesheimer 2004).

Enfin, le dernier mode opératoire intervient après que les restes du défunt aient été déposés et ensevelis. Comme chacun sait, l'emplacement de la sépulture est désigné par les textes juridiques romains comme étant un lieu religieux (*locus religiosus*). Réunis autour de cette tombe, support de mémoire et de commémoration, les membres de la famille rendent hommage au défunt à travers d'actes symboliques lors d'anniversaires ou à l'occasion de la fête des morts ou *Parentalia* (Scheid 1984). Ces rituels célébrés, libation d'huile parfumée ou de vin, offrandes diverses comme le pain, les fruits, sont difficilement identifiables et le plus souvent occultés par les perturbations liées à l'occupation de la nécropole sur une longue durée.

Le programme de recherche initié par W. Van Andringa (Université de Lille III) et S. Lepetz (CNRS) sur la mort à Pompéi (nécropole de la Porte de Nocera), programme auquel nous avons eu le privilège de participer, a permis grâce à l'excellente conservation des

---

<sup>49</sup> Dans pareil cas, la lampe entière, ne subit que de légères altérations ou n'est qu'en partie brûlée. Ce phénomène a déjà été observé sur quelques lampes dans la nécropole de Saint-Memmie dans la Marne (Delor-Ahü et al. 2008, p. 357).

niveaux stratigraphiques, d'analyser et de restituer de telles activités. Concrètement, cela se traduit sur le terrain par la présence de tasses, de balsamiques et autres objets écrasés sur place ou brisés sur la stèle formant ainsi un petit amoncellement de tessons au pied de la sépulture. À cette occasion, les lampes participent aussi à ces actes symboliques (Van Andringa et al. 2013, p. 933 ; Malagoli 2013a, p. 1135).

Il arrive parfois qu'une source écrite vienne corréler les faits archéologiques comme c'est le cas par exemple avec l'extrait tiré du tome quatrième du Digeste<sup>50</sup> qui, ici, nous révèle certains gestes qui pouvaient être pratiqués sur la tombe du défunt :

[...] Maevia, en mourant, a laissé la liberté conditionnellement à ses esclaves nommés Saccus, Eutychie et Hirène, en ces termes : Je donne la liberté à mon esclave Saccus et à mes filles esclaves Eutychie et Hirène, sous la condition que de deux mois l'un ils brûleront une lampe sur mon tombeau, et y feront les cérémonies des funérailles (Digeste 40.4.44).

À partir de cette évocation, nous prenons toute la mesure du rôle joué par la lampe en tant qu'objet symbolique et de son usage, strict, dans le processus des rites d'opposition qui permettent de séparer, en bonne et due forme, le monde des vivants de celui des morts (Scheid 1984, p. 120-122). Toute autre interprétation<sup>51</sup>, le plus souvent teintée de mysticisme, doit être écartée. La lampe, nous l'avons vu, intervient de façon subtile dans un processus hautement ritualisé qui consiste à faire de la tombe un lieu de culte consacré aux dieux mânes et un lieu destiné à cultiver le souvenir du défunt. Certaines données épigraphiques nous renseignent sur le fait que la tombe est un lieu de recueillement et c'est une épitaphe, trouvée en Numidie, près de l'antique Satafis<sup>52</sup> (Sétif), qui ici, nous rapporte un témoignage émouvant :

À la mémoire d'Aelia Secundula.

Nous avons tous déjà beaucoup fait pour le lieu où repose Secundula notre mère. Nous avons maintenant décidé aussi d'édifier en ce lieu cette table de pierre sur laquelle nous viendrons ensemble faire encore mémoire de tout ce qu'elle fit pour nous. Une fois les mets apportés, les coupes remplies et les coussins posés, tard le soir nous parlons avec louange, pour adoucir la blessure qui nous ronge le cœur, de notre mère vénérée. Et voici qu'elle dort, l'ancienne. Ainsi tu reposes, toi qui nous a nourris, pour toujours pure dans la tombe.

Elle vécut 72 ans. Année provinciale 260. Fait par Statulinia Iulia.

---

<sup>50</sup> Recueil de citations de juristes romains de la République ou de l'Empire romain. Aussi nommé Pandectes de Justinien.

<sup>51</sup> Il n'est pas rare de lire que la lampe sert « à procurer le repos éternel au défunt et à écarter les mauvais esprits de la tombe » ou, « à l'accompagner dans son voyage vers l'au-delà ». Par ailleurs, il n'est pas vain de rappeler que « la conception de l'au-delà des Romains s'opposant totalement à toute jouissance, cette appellation peut être rejetée sans nuance » (Blaizot et al. 2009, p. 169).

<sup>52</sup> CIL VIII, 20277, tablette (*Ain el Kebira / Satafis* a. 299).

Nous terminerons cette courte synthèse sous forme de rappels. En premier lieu, on constate régulièrement qu'en contexte funéraire la lampe en terre cuite ne constitue pas forcément un dépôt courant. En effet, on oublie trop souvent qu'il existe d'autres sources d'éclairage artificiel pouvant se substituer aux luminaires : torches, flambeaux et ce, à l'image de ceux que l'on peut observer sur le bas-relief des *Haterii* à Musée du Vatican à Rome (**fig. 23**). Ensuite, il ne faut pas perdre de vue que le luminaire présent lors des funérailles, en général, a déjà été utilisé en contexte domestique : les nombreuses traces d'utilisation (griffures, traces de carbone, bris anciens) attestent régulièrement d'une première utilisation (Bel et al. 2002, p. 145).



**Figure 23** – Le tombeau des *Haterii* (période domitienne). Lumières artificielles utilisées lors de la veillée funéraire (la défunte se trouve au centre de la scène et repose sur un *lectus* ou lit funéraire). Musée du Vatican.

À ce propos, il est intéressant de noter qu'une lampe qui n'est plus fonctionnelle, pour une raison ou une autre, n'est pas forcément jetée aux rebus contrairement aux idées reçues mais est « gardée » dans l'attente d'un réemploi ultérieur au moment des funérailles<sup>53</sup>.

### 3. En contexte cultuel

Les fouilles des sanctuaires en Gaule romaine et, plus particulièrement ceux implantés sur la rive orientale du Rhône, ont pour habitude de livrer un abondant mobilier lychnologique. À l'instar du rituel funéraire, les lampes possèdent leurs propres

<sup>53</sup> Phénomène observé à partir de la lampe trouvée dans la tombe 31 de l'enclos 23/25 OS des *Vesonii* à Pompéi (Malagoli 2013a, p. 1133).

caractéristiques et revêtent, elles-aussi, une fonction symbolique. Mais lorsqu'on aborde la question des lampes en contexte cultuel, de quoi parle-t-on exactement ?

Tout d'abord, ces luminaires sont signalés à l'intérieur de lieux de culte organisés. Ils proviennent de fosses ou dépotoirs et sont régulièrement associés à des céramiques, des monnaies, des anneaux votifs, etc. De tels exemples sont connus<sup>54</sup> et nous citerons pêle-mêle les sites d'Allan-Beauvoir et de Lachau (Drôme), du Lardiers (Alpes-de-Haute-Provence) ou encore de la Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes) où dernièrement, une fouille de l'Inrap a mis en évidence un ensemble de trois *fana* et diverses fosses dont une *favissa* (Martin 2011). Cette structure s'est révélée particulièrement riche avec plusieurs miroirs en bronze poli, des jetons, un petit autel anépigraphique et une quarantaine de lampes en terre cuite (Malagoli 2016b). Dans pareil cas, et face à un petit nombre, il n'est pas évident de différencier parmi les lampes celles qui sont des offrandes de celles qui ont servi au bon fonctionnement du lieu de culte. En revanche, le doute n'est plus de mise lorsque l'on se trouve confronté à une concentration de mobilier comme celle de la *favissa* du Lardiers où l'on dénombre un peu plus de 3000 lampes et 2000 anneaux en bronze (Roland 1962, p. 655). Ceci nous amène à évoquer tout naturellement la portée symbolique des lampes en contexte cultuel. Le luminaire en tant qu'offrande sert, si l'on peut dire, d'intermédiaire dans la relation stricte du vœu échangé entre le mortel et l'immortel, le tout étant basé sur le principe sociétal de réciprocité qu'est le don et le contre-don (Lewuillon 1992). Comme le fait remarquer J. Scheid, l'offrande n'a pour unique but que celui de se concilier une divinité, ou de lui rendre hommage, voire tout simplement, de la remercier (Scheid 2010, p. 82). L'accomplissement du vœu se traduit par le dépôt d'un objet, une lampe en ce qui nous concerne, que le pèlerin laisse ensuite à l'intérieur de l'enceinte du sanctuaire. Ce symbole peut être assimilé à un sacrifice.

Vient ensuite le temps où les offrandes sont retirées, déposées à part dans ce que certains auteurs qualifient communément de « décharges votives » (Cazanove, Estienne 2009). À cet effet, il n'est pas rare de constater que les objets rejetés subissent des bris intentionnels<sup>55</sup>. Dans le cas de la *favissa* 2008 de la Bâtie-Montsaléon, le remontage des lampes a montré que certaines d'entre elles ont subi un coup brutal, qui a eu pour conséquence de les briser en plusieurs morceaux. D'autres, ont simplement vu leur médaillon oblitéré ou ont été laissées intactes (cas de lampes votives mais pas exclusivement). Cet

---

<sup>54</sup> Roland 1962 ; Carré 1978 ; Bleu 2003 ; Malagoli 2013b.

<sup>55</sup> Voir à ce sujet l'intervention de R. Symonds concernant le percement intentionnel des vases dans SFECAG, Congrès de Poitiers 2012, p. 550.

exemple est particulièrement éclairant car il témoigne d'un mode opératoire aléatoire visant à rendre inutilisable les objets et éviter ainsi une réutilisation *a posteriori* (fig. 24 ; vol. 2).

Les luminaires retrouvés dans les sanctuaires sont les mêmes que ceux utilisés en contexte domestique. L'engouement pour la lampe en tant qu'offrande ne peut s'expliquer qu'à travers son coût peu onéreux, ce qui la rend abordable par le plus grand nombre. Cette hypothèse est par ailleurs confirmée par la présence de lampes identifiables comme ratés de cuisson, provenant d'un sanctuaire de domaine à Allan-Beauvoir (Drôme). Ces quelques lampes prouvent l'existence d'une commercialisation de produits de second choix et surtout, que l'aspect de l'objet est secondaire aux yeux du dévot lorsqu'il vient honorer la ou les divinités (Malagoli 2016c, p. 111, fig. 22, n° 1).

Enfin, nous ne manquerons pas d'évoquer les cultes qui étaient rendus au sein de la sphère privée et qui auraient pu nécessiter la présence de luminaires. De fait, il n'y a pas à notre connaissance d'exemples de cultes domestiques signalés à l'intérieur même de la maison (lairaie, cave) qui aient révélé la présence de lampes : Alésia (Provost et al. 2009, vol. 1, p. 400, fig. 403), Autun (Rebourg 1993), Équevillon (Talvas 2007, annexe 1, p. 102-103), Vertault (Provost et al. 2009, vol. 3, p. 323, fig. 458).

Pour trouver des preuves tangibles<sup>56</sup>, il est nécessaire de partir pour l'Italie méridionale. La fouille de la *villa* suburbaine de Boscoreale, au nord-est de Pompéi, est à l'origine de la découverte *in situ* d'un lairaie et de son mobilier. Parmi les objets qui servaient à honorer un génie féminin assimilé à *Bona Dea*, on relève la présence d'une lampe en terre cuite<sup>57</sup>, preuve que celle-ci était parfaitement intégrée au rituel journalier lorsque le *pater familias* s'assurait la protection de la divinité (Fergola 1990, p. 112).

## Chapitre 6 - Élaboration du corpus

L'inventaire proposé ici est le premier réalisé à ce jour en région Centre-Est car, à l'exception de quelques études consacrées à certaines agglomérations (Autun, Alésia et Besançon), il n'y a jamais vraiment eu de recherche poussée sur ce type de mobilier que ce soit en Bourgogne ou en Franche-Comté. À cet effet, nous avons dû mettre en place un certain nombre de critères et de conditions afin de retenir ou non, tel ou tel site. En outre, nous

---

<sup>56</sup> On peut aussi évoquer le groupe de six statuettes en bronze découvert en 1916 dans l'*atrium* d'une *domus* à Avenches en Suisse, groupe qui appartenait à un lairaie. La présence d'objets complémentaires en métal et d'un bougeoir en terre cuite ne permet pas de dire avec certitude si ce dernier était utilisé ou non dans le cadre du rituel (Cart 1917).

<sup>57</sup> Lampe de type Loeschke V à médaillon illustré d'une Victoire ailée de face (2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.).

n'avons pas réalisé de travail préparatoire sur cette région puisque notre sujet de mémoire, en 2007, portait bien sur des lampes en terre cuite, mais sur celles de l'Italie méridionale<sup>58</sup>.

Tout d'abord, nous avons eu recours, pour estimer le potentiel d'étude, aux Cartes archéologiques de la Gaule et plus particulièrement, pour la Bourgogne, aux ouvrages consacrés à la Côte-d'Or (Provost et *al.* 2009), la Nièvre (Bigéard 1996), la Saône-et-Loire (Rebourg 1994), l'Yonne (Delor 2002) et Autun (Rebourg 1993). Pour la Franche-Comté, nous avons consulté les ouvrages concernant le Jura (Rothé 2001), la Haute-Saône (Faure-Brac 2002), le Doubs et le Territoire de Belfort (Joan 2003). Ensuite, nous avons consulté de très nombreux rapports d'opération provenant de fouilles et de diagnostics dont ceux consultables depuis le site internet de l'Inrap (base de données Dolia) ou celui d'Archeodunum sans oublier les Bilans Scientifiques Régionaux. Enfin, nous nous sommes régulièrement rendus sur de nombreux sites et dans des musées (Autun, Bibracte, Lons-le-Saunier, Mâcon entre autres), afin d'examiner sur place le mobilier provenant de fouilles et/ou de découvertes anciennes. Enfin, nous avons participé activement à différentes études de post-fouille récentes (Autun, Besançon) en collaboration avec les différentes équipes de fouille et les responsables d'opération.

### 1. Inventaire des sites

La réalisation de ce travail nous a permis de dresser un premier inventaire recensant quatre-vingt-dix-neuf sites reconnus pour avoir livré des lampes et ce, quelle que soit la matière (terre cuite, métal, bronze). Nous sommes conscients que certains gisements ont pu nous échapper, en raison d'une information déficiente, à cette étape de l'enquête<sup>59</sup>. Quoiqu'il en soit, les données recueillies sont à l'origine de l'établissement de la première carte régionale (**fig. 25 ; vol. 2**). D'une manière générale, le bilan que l'on peut tirer de ce premier corpus est mitigé. Il laisse apparaître des départements à fort potentiel lychnologique tels que la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire qui totalisent à eux-seuls 45 sites tandis que d'autres secteurs géographiques sont caractérisés par un effectif relativement faible (la Nièvre et la Haute-Saône), voire nul comme c'est le cas avec le Territoire de Belfort (**fig. 26**). Ce phénomène bien particulier nécessite de prendre en compte divers paramètres sur lesquels nous reviendrons plus en détail notamment dans la synthèse.

---

<sup>58</sup> « *Pompéi, nécropole de Porta Nocera. Les lampes à huile de l'enclos funéraire 23/25 OS des Vesonii* » sous la direction de W. Van Andringa (Université de Picardie Jules Verne) et M. Tuffreau-Libre (CNRS).

<sup>59</sup> Ce *leitmotiv* reviendra souvent dans nos propos.

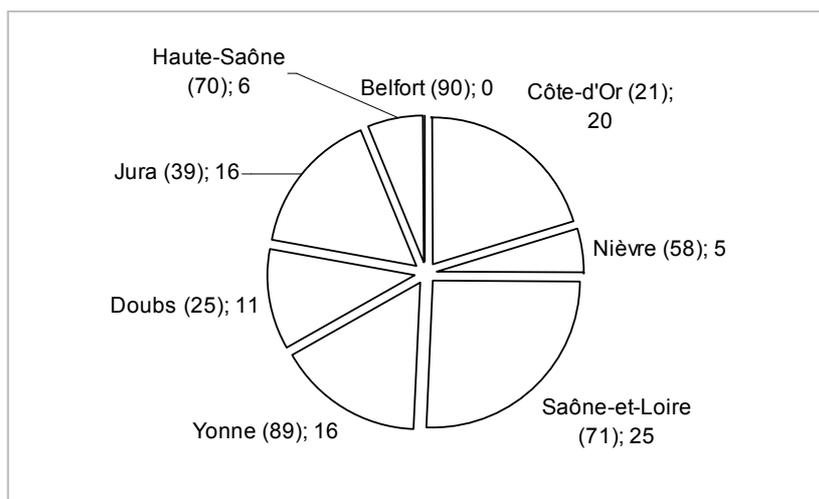


Figure 26 - Répartition du nombre de sites par départements.

À la suite de ce travail cartographique, il nous a paru indispensable d'utiliser une grille d'analyse afin de vérifier la pertinence et la fiabilité des données à travers l'estimation du nombre de lampes attestées sur chacun des gisements. Ce recensement a mis en évidence le fait que la plupart des sites identifiés correspondent à des découvertes anciennes ce qui a eu pour incidence la gestion de données plus ou moins laconiques comme par exemple à Autun. En effet, les découvertes fortuites du siècle dernier ne permettent pas de situer correctement l'emplacement de lampes inventoriées alors que la logique voudrait que ces dernières appartenissent toutes à l'agglomération antique.

Après avoir renseigné chaque colonne de notre tableau (**fig. 27**), il est apparu nettement que certains sites, mentionnés entre autres dans les divers ouvrages cités plus haut, ne remplissaient pas tous les critères nécessaires pour leur exploitation. Quarante-cinq sites ont été exclus pour les raisons suivantes :

- lampe en bronze et en métal ;
- nombre de lampes trop faible pour être exploité ;
- mobilier non accessible ou difficilement localisable ;
- état de la documentation jugée trop disparate pour être exploitée ;
- nature du site non précisée ;
- absence de contexte, la découverte étant le plus souvent d'origine fortuite.

Nous sommes conscients que certains de nos choix peuvent se révéler arbitraires mais nous avons souhaité avant tout dresser un état le plus précis possible des connaissances lychnologiques en région Centre-Est et c'est pour cette raison que nous n'avons retenu que les sites bénéficiant de données documentaires satisfaisantes, en fonction des critères indiqués ci-

## 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - CADRES DE L'ETUDE

dessus. Toutefois, tout ou partie du matériel non retenu pourra être utilisé à des fins aussi diverses que l'origine de certaines productions, la rareté de l'objet, l'iconographie ou encore, l'épigraphie, à différentes étapes de l'analyse et de la synthèse.

Nr et Communes	Nature lampes	Contexte	Fouille	Autre	Documentation	Estimation lampe(s)
<b>Côte-d'Or (21)</b>						
1 - Alise-Sainte-Reine	TC	Agglomération	X		Ancienne/Récente	~130
2 - Arceau	Bronze	Camp militaire	X		Récente	1
3 - Barjon	Bronze	Non précisé		X	Ancienne	1
4 - Beaune	Indet	Non précisé		X	Ancienne	1
5 - Beneuve	Métal	Agglomération		X	Ancienne	1
6 - Corcelles-les-Monts	Métal	Non précisé	X		Ancienne	3
7 - Dijon	TC	Agglomération	X		Récente	1
8 - Fresnes	Bronze	Non précisé		X	Ancienne	1
9 - Lux	Indet	Non précisé		X	Ancienne	1
10 - Mâlain	TC	Agglomération	X		Récente	~ 22
11 - Mirebeau-sur-Bèze	TC	Sanctuaire	X		Récente	6
12 - Nuits-Saint-Georges	TC	Sanctuaire/Habitat	X	X	Ancienne	~ 20
13 - Pouilly-sur-Saône	Bronze	Nécropole		X	Ancienne	1
14 - Prusly-sur-Ource	TC	Villa	X		Récente	1
15 - Selongey	Métal	Villa	X		Récente	~5
16 - Seurre	Indet	Nécropole	X		Récente	1
17 - Sources de la Seine	TC	Sanctuaire	X		Récente	1
18 - Til-Châtel	Indet	Non précisé		X	Ancienne	1
19 - Vertault	Mét./TC	Agglomération	X		Ancienne	~ 50
20 - Villargoix	Métal	Villa		X	Ancienne	1
<b>Doubs (25)</b>						
21 - Berthelange	Indet	Non précisé		X	Récente	1
22 - Besançon	TC	Agglomération	X	X	Ancienne/Récente	81
23 - Chazelot	TC	Non précisé		X	Récente	1
24 - Jallerange	TC	Habitat rural	X		Récente	1
25 - Longeville/Doubs	TC	Habitat rural		X	Ancienne	1
26 - Mandeuve	TC	Agglomération	X		Ancienne/Récente	8
27 - Mathay	Indet	Agglomération	X		Récente	1
28 - Pontarlier	TC	Non précisé	X		Récente	1
29 - Sainte-Suzanne	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
30 - Santoche	TC	Non précisé	X		Récente	1
31 - Thoraise	TC	Nécropole	X		Ancienne	1
<b>Jura (39)</b>						
32 - Arlay	Indet	Laraire ?		X	Ancienne	1
33 - Baverans	Bronze	Non précisé		X	Ancienne	1
34 - Buvilly	TC	Villa		X	Ancienne	1
35 - Chavéria	TC	Mausolée	X		Récente	43
36 - Dole	Bronze	Non précisé		X	Ancienne	1
37 - Domblans	TC	Tombe		X	Ancienne	1
38 - Équevillon	Mét./TC	Sanctuaire	X		Récente	Non précisé
39 - Loisia	Bronze	Sanctuaire ?		X	Ancienne	1
40 - Lons-le-Saunier	TC	Non précisé	X		Récente	72
41 - Les Arsures	Indet	Agglomération		X	Ancienne	Non précisé
42 - Montmorot	TC	Villa ?		X	Ancienne	1
43 - Rahon	TC	Nécropole	X		Récente	1
44 - St-Amour	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
45 - Salain-les-Bains	Métal	Non précisé		X	Ancienne	1
46 - Tavaux	TC	Nécropole	X		Récente	3
47 - Villards d'Héria	TC	Sanctuaire	X		Récente	Non précisé
<b>Nièvre (58)</b>						
48 - Brèves	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
49 - Château-Chinon	Bronze	Non précisé		X	Ancienne	1
50 - Entrains-sur-Nohain	TC	Agglomération		X	Ancienne	6

# 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - CADRES DE L'ETUDE

51 - Imphy	Indet	Non précisé		X	Ancienne	Non précisé
52 - Varzy	Moule	Non précisé		X	Ancienne	1
Haute-Saône (70)						
53 - Luxeuil-les-Bains	TC	Non précisé		X	Ancienne	4
54 - Mantoche	TC	Habitat rural	X		Ancienne	1
55 - Noroy-le-Bourg	Bronze	Habitat rural ?		X	Ancienne	1
56 - Port-sur-Saône	TC	Villa	X		Ancienne	1
57 - Saint-Sulpice	TC	Habitat rural	X		Ancienne	7
58 - Seveux	TC	Habitat rural		X	Ancienne	2
Saône-et-Loire (71)						
59 - Allerey-sur-Saône	TC	Non précisé	X		Récente	Non précisé
60 - Autun	TC	Agglomération	X	X	Ancienne/Récente	170
61 - Azé	Bronze	Non précisé	X		Ancienne	1
62 - Bourbon-Lancy	TC	Atelier	X		Récente	8
63 - Chalon-sur-Saône	TC	Nécropole	X	X	Ancienne/Récente	52
64 - Chevagny	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
65 - Cluny	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
66 - Fontaines	TC	Non précisé		X	Ancienne	2
67 - Gueugnon	TC	Atelier	X		Récente	7
68 - Chapelle Mt. France	TC	Agglomération	X		Ancienne	3
69 - La Vineuse	Métal	Non précisé		X	Ancienne	1
70 - Mâcon	TC	Agglomération	X		Ancienne/Récente	45
71 - Mellecey	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
72 - Monthelon	TC	Villa		X	Ancienne	1
73 - Mont-Beuvray	TC	Agglomération	X		Ancienne/Récente	19
74 - Ouroux-sur-Saône	TC	Non précisé		X	Récente	1
75 - Paris-l'Hôpital	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
76 - Reclesne	Bronze	Non précisé		X	Ancienne	1
77 - Rully	TC	Non précisé		X	Ancienne	2
78 - St-Jean-de-Vaux	Indet	Non précisé		X	Ancienne	1
79 - St-Rémy	TC	Sanctuaire	X		Récente	27
80 - Sennecey-le-Grand	TC	Tombe isolée		X	Ancienne	1
81 - Sercy	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
82 - Verzé	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
83 - Verdun-sur-le-Doubs	TC	Agglomération	X		Récente	5
Yonne (89)						
84 - Appoigny	Indet	Nécropole		X	Ancienne	10
85 - Auxerre	Indet	Non précisé	X	X	Ancienne	~ 4
95 - Avrolles	TC	Agglomération	X		Récente	1
87 - Champigny	Indet	Habitat rural	X		Ancienne	1
88 - Chatel-Censoir	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
89 - Courceaux	TC	Habitat rural		X	Récente	1
90 - Givry	NP	Habitat rural		X	Ancienne	Non précisé
91 - Héry	TC	Nécropole	X		Ancienne	1
92 - Joigny	TC	Habitat rural	X		Récente	1
94 - St-Denis-les-Sens	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
86 - St-Florentin	TC	Habitat rural ?		X	Ancienne	1
96 - St-Martin-du-Tertre	TC	Nécropole		X	Ancienne	1
97 - Seignelay	TC	Non précisé		X	Ancienne	1
98 - Sens	TC	Atelier, habitat	X	X	Ancienne/Récente	~ 25
99 - Sormery	Métal	Atelier		X	Ancienne	1
93 - Villotte (la)	TC	Atelier		X	Ancienne	1

Figure 27 – Tableau d'inventaire des sites recensés dans notre corpus et soumis à notre grille d'analyse.

## 2. Les sites retenus

Les quatorze sites retenus se répartissent principalement le long des vallées alluviales de la Saône, du Doubs et de la Loire mais aussi en Autunois, Beaunois, en Bresse comtoise, entre autres. En ce qui concerne la Bourgogne, il s'agit en Côte-d'Or d'Alise-Sainte-Reine et de

Nuits-Saint-Georges (les Bolards), en Saône-et-Loire, d'Autun, Bourbon-Lancy, Chalon-sur-Saône, Mâcon et Saint-Rémy. Bibracte se trouve « à cheval » sur les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire. En Franche-Comté figurent Besançon (Doubs), ainsi que Chavéria et Lons-le-Saunier, tous deux localisés dans le Jura. Faute de temps, l'étude de certains sites n'a pu être menée à bien. Il s'agit plus particulièrement de Mirebeau-sur-Bèze et Selongey en Côte-d'Or, Mandeure dans le Doubs, que nous envisageons d'étudier ultérieurement afin d'abonder notre corpus.

Quoi qu'il en soit, les onze sites restants sont représentatifs au sein des territoires étudiés. Ils correspondent à des capitales de cité, des agglomérations secondaires, des nécropoles, des sanctuaires et à un mausolée. De plus, ils s'intègrent tous dans la fourchette chronologique définie dans le cadre de notre étude. En outre, il est fréquent que certains gisements puissent revêtir plusieurs fonctions à l'instar de Bibracte qui est d'abord un *oppidum* mais aussi un pôle artisanal, urbain, culturel et qui compte en plus une nécropole périurbaine.

## Chapitre 7 - Méthode d'étude des lampes en terre cuite

En théorie, l'identification d'une lampe s'effectue à partir de sa morphologie et plus précisément, à partir de la forme de son bec et de la présence ou non, de volutes. Ensuite, l'objet est confronté aux planches typologiques qui vont permettre au chercheur d'identifier et de dater l'objet. Mais au quotidien, la réalité est toute autre. Le plus souvent, la lampe découverte en stratigraphie est réduite à sa plus simple expression, un fragment privé de tous repères morphologiques ce qui ne facilite pas la démarche du lychnologue. Dans ces conditions, il est alors essentiel de suivre rigoureusement un processus qui permet d'organiser la démarche d'analyse, sachant que celle-ci est avant tout fondée sur les problématiques définies par chaque chercheur.

### 1. Terminologie d'usage

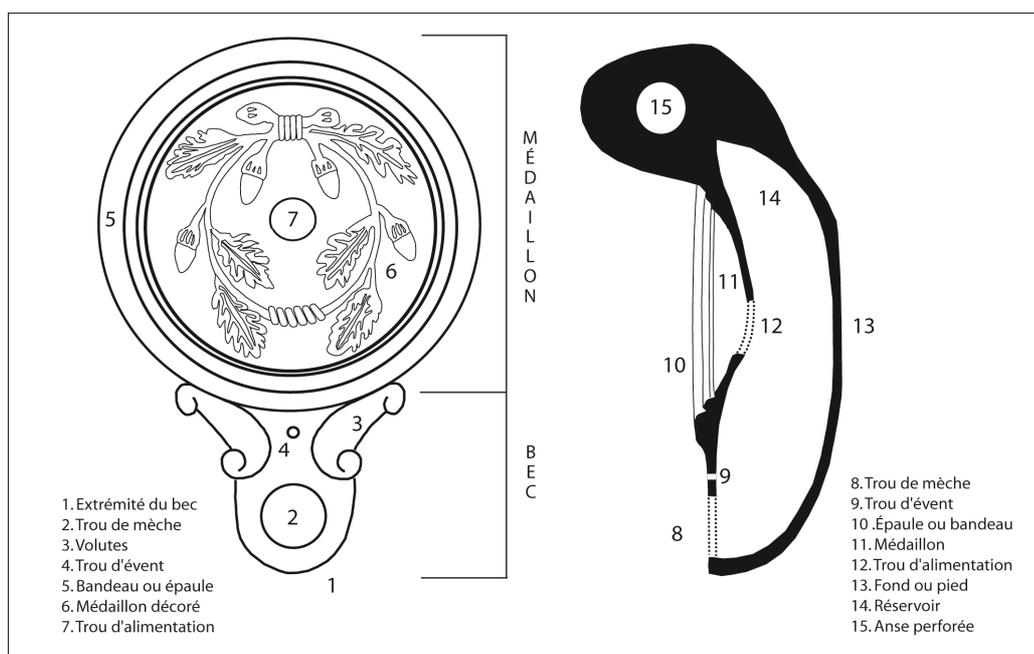
À quelques exceptions près<sup>60</sup>, toutes les lampes se composent de deux parties distinctes que sont les sections supérieures et inférieures (**fig. 28**). La première est constituée par un médaillon, décoré ou non, bordé par une épaule (ou bandeau) qui peut être, selon les modèles, plate, bombée ou déversée. Il est percé par deux orifices (période tardo-républicaine), trois pour les lampes classiques impériales, mais ceci n'est pas une généralité. Il jouxte l'extrémité

---

<sup>60</sup> On pense ici à certains modèles phénico-puniques et autres lampes à suif.

d'un bec dont la forme évolue au fil du temps. Les trois orifices ont tous une fonction spécifique qu'il convient de décrire (en partant depuis la base du bec) :

- le trou de mèche sert, comme son nom l'indique, à disposer la mèche nécessaire qui, en brûlant, fournit l'éclairage artificiel ;
- le trou d'évent est un trou d'aération devant permettre la bonne combustion de la mèche ;
- le trou d'alimentation par lequel on verse le combustible.



**Figure 28** – Lexique technique permettant de décrire une lampe en terre cuite (dao C. Malagoli 2014).

Toujours sur la section supérieure de la lampe, le potier peut fixer par collage une anse. Celle-ci revêt divers aspects : en ruban, moulée et perforée (ou non), ornée parfois d'une applique creuse de forme triangulaire ou en croissant de lune.

La section inférieure de la lampe ou réservoir, le plus souvent de forme tronconique, contient le combustible servant à alimenter la mèche. Le fond, lui aussi, change d'aspect avec l'évolution des différents modèles. Le fond peut être plat et bordé par un sillon peu profond, en forme d'anneau avec des reliefs plus ou moins marqués ou encore, avec un socle dans le cas des lampes tournées. C'est l'emplacement privilégié du potier pour apposer sa marque (en creux ou en relief).

À propos des lampes dites « à suif », on retiendra encore pour les lampes globuleuses, qu'elles sont pourvues d'un tenon latéral horizontal ou oblique et que les godets tronconiques sont munis d'une section centrale plus ou moins développée que l'on nomme « manchon central ». Celui-ci, évasé ou resserré, présente systématiquement à sa base, de multiples fentes réalisées par le potier qui permettent d'alimenter la mèche.

## **2. Données statistiques : la bonne méthode pour quantifier des lampes**

La quantification du mobilier lychnologique, à l'instar de la céramique en général, est avant tout une démarche d'analyse commune à la discipline et dont la finalité est d'uniformiser le traitement des populations céramiques relatives à un gisement, dans un cadre régional pour toute période chronologique. Concrètement, cela se traduit par différentes méthodes de quantification, la dernière en date étant celle issue de la table ronde qui s'est déroulée au Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998). À ce propos, il semble utile de revenir rapidement sur les méthodes de quantifications préconisées depuis 1998<sup>61</sup> ce qui nous permettra, ensuite, d'exposer celle que nous aurons retenue dans le cadre de cette étude.

### **2.1 Le nombre de restes (abréviation NR)**

Cette première étape, socle indispensable à tous les calculs, consiste à comptabiliser un par un les fragments d'un même groupe typologique. Le décompte se fait toujours avant le moindre collage. Le statut de l'objet, entier ou simple tesson, n'est pas ici pris en compte. Cette approche, relativement simple, permet de renseigner la population céramique inhérente à un gisement et d'évoquer, de façon basique, la quantité d'objets présente sur celui-ci.

### **2.2 Le nombre minimum d'individus (abréviation NMI)**

Cette seconde méthode, qui découle de la précédente, se veut plus précise car elle propose de déterminer la part respective de chaque catégorie de céramique utilisée à l'échelle d'un site. Elle nécessite préalablement un tri et un regroupement suivis d'une opération parfois longue, consistant dans la recherche de collage entre fragments. De fait, le calcul prend en compte les éléments les plus significatifs que sont les bords, les anses et les fonds différents ainsi que les formes complètes. Dans le cas d'une population dite « silencieuse », il est possible de définir un NMI pondéré. Cette opération consiste à comptabiliser la présence d'une catégorie sachant que celle-ci n'est représentée que par des tessons.

### **2.3 Le nombre typologique d'individus (abréviation NTI)**

En revanche, lorsqu'il est possible d'identifier à l'intérieur d'une catégorie une forme selon des détails morphologiques ou décoratifs précis, on peut envisager sereinement d'utiliser cette autre approche de quantification. Si cette dernière demande une connaissance parfaite des catégories techniques (catalogue typologique), elle s'avère payante dès que l'on

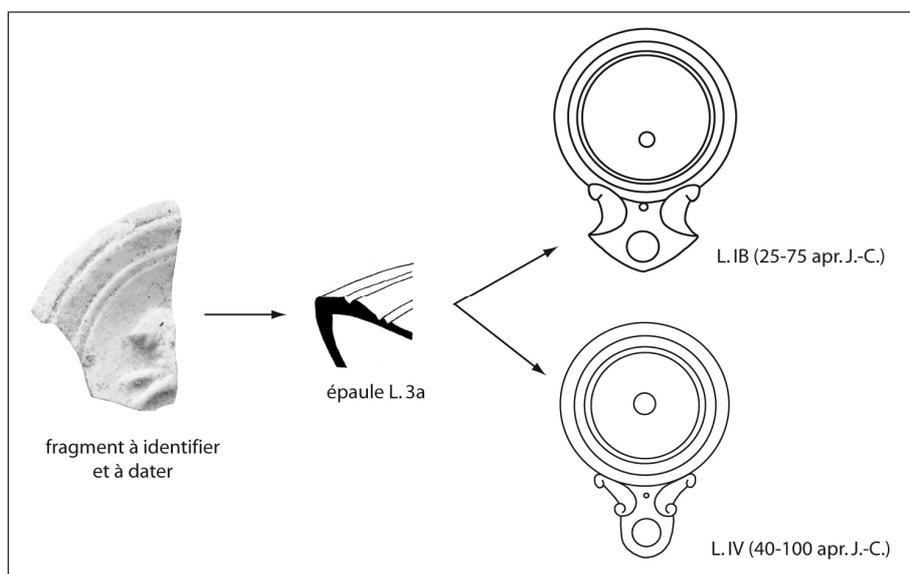
---

<sup>61</sup> Voir en complément l'approche analytique définie dans le cadre de l'étude de la céramique à Tours (Husi 2001).

souhaite évaluer, d'un gisement à l'autre, une population spécifique telle que les sigillées ou les amphores par exemple. Par ailleurs, elle permet d'affiner l'analyse du céramologue à travers diverses interprétations telles que son appartenance à une entité productrice et la mise en évidence de son aire de diffusion.

## 2.4 Choix de la méthode de quantification

Les méthodes évoquées ci-dessus mises au point pour la quantification des céramiques s'appliquent aussi en partie aux lampes. Avant de préciser clairement le mode de calcul que nous avons retenu, il convient de rappeler que l'état de conservation du luminaire recueilli en fouille est régulièrement proche du fragment (épaule, fond, anse). De fait, l'objet souffre d'éléments pertinents nécessaires à son identification qui ne permettent pas un rattachement fiable à une forme spécifique. Prenons par exemple un fragment de médaillon bordé par une épaule de type Loeschcke 3a. Si la morphologie du bandeau peut être facilement identifiée, il nous est par contre impossible de l'imputer correctement à un type précis de lampe. Pourquoi ? Tout simplement, le fragment d'épaule peut être commun à différents modèles qui, de surcroît, ne sont pas forcément contemporains entre eux (**fig. 29**).



**Figure 29** – Exemple de difficulté à attribuer et à dater avec précision une lampe à partir d'un simple médaillon (dao C. Malagoli 2015).

Dans notre cas, le bandeau de type Loeschcke 3a est attesté sur plusieurs formes morphologiquement différentes (Loeschcke IB, IC III et IV), produites dans le courant du I<sup>er</sup> s. de n. è. (**fig. 30**). Cet exemple montre bien qu'un fragment d'épaule ne peut en aucun cas permettre d'identifier avec précision la forme typologique à laquelle il appartient. Il en va de même pour les fonds, les anses et les extrémités de becs incomplètes. D'ailleurs, certains de

nos aînés ont été confrontés à la même difficulté (Bonnet, Delplace 1997, p. 196 ; Bémont 2003, p. 171 ; p. 210).

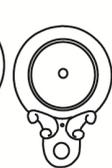
		TYPES DE LAMPES et PHASES D'APPARITION (I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s. apr. J.-C.)							
									
		L.IB	L.IC	L.III	L.IV (B2)	L.IV (B3)	L.V	L.VIII	
P R O F I L S D E S É P A U L E S E T D A T A T I O N S	L. 3a		25-75	25-75	25-75	40-100			
	L. 4a			75-100	50-100	40-100		25/50-100	
	L. 4b			75-100	25-75	40-100			
	L. 7a						50-100	80-150	
	L. 7b						50-100	80-150	
	L. 8a							50-100	50-100
	L. 8b							50-100	50-100

Figure 30 – Tableau de concordance des épaules communes pour les lampes du Haut-Empire (dao C. Malagoli 2015).

Par conséquent, si nous privilégions un NMI calculé uniquement sur les différentes parties morphologiques d'une lampe, nous risquons bel et bien de surestimer la population et par là-même, de nous retrouver dans la totale incapacité d'imputer correctement des fragments à des groupes spécifiques. Nous le voyons, il est risqué d'utiliser une méthode commune de comptage pour les céramiques et les lampes.

Ainsi donc, puisqu'une grande partie de notre corpus est constituée d'un *patchwork* de luminaires en général fragmentés, nous avons décidé de retenir comme méthode de calcul la quantification par le NTI. Cette dernière doit répondre aux exigences statistiques relatives à notre problématique dont nous rappelons qu'elle concerne entre autres les types de formes présentes sur chaque site étudié, l'appartenance à un atelier producteur.

## 2.5 La démarche préconisée

Toujours en adéquation avec le protocole Beuvray, nous avons cherché à définir un processus qui nous permet de quantifier, sans trop de marge d'erreur, les lampes entières ou fragmentées. Ainsi compte pour un individu :

- une lampe entière ou forme archéologiquement reconnue ;
- un couvercle supérieur composé du bec, des volutes, du médaillon orné ou inorné bordé par son épaulement, l'épaulement, l'anse si le modèle en est pourvu ;
- un couvercle supérieur incomplet. Dans ce cas, deux options sont envisageables. L'estimation peut se faire soit à partir de la partie inférieure du couvercle (bec, volutes, départ du médaillon) ou supérieure (médaillon orné ou inorné, anse) ;
- une forme spécifique (même à l'état de fragment) et qui peut être rattachée sans ambiguïté à un modèle précis ou à un atelier (le corps d'une lampe miniature apparentée aux ateliers lyonnais, un fragment de manchon central correspondant à une lampe à suif par exemple). De même, les médaillons décorés, même privés de bandeau, peuvent être pris en compte si le décor permet l'affiliation à une forme précise ;
- un couvercle inférieur, complet ou non, portant une marque. Dans ce cas, une observation de l'aspect de la pâte est plus que recommandée pour ne pas comptabiliser deux fois la même lampe ;

Enfin, tous les fragments que l'on désigne sous le vocable « indéterminé » tels que les sections de becs, de fonds, de fragments de paroi ou de bouts d'épaulement ne sont pas pris en compte dans le NTI. En revanche, ils sont obligatoirement calculés en tant que NR afin de garder une image de la population du site. Dans le cas de bandeau isolé (cf. **fig. 29**), nous préconisons de les enregistrer dans des intitulés génériques en relation avec leur morphologie. On comptabilisera une épaulement de type L. 3a dans la colonne intitulée « A3/B2/D2 » qui correspond, en fait, aux modèles de lampes pour lesquels ce type d'épaulement est attesté. Seuls les tessons méconnaissables, présentant un taux d'usure avancé ou non, sont directement classés dans la rubrique « indéterminé ».

Ce processus de quantification a été avant tout choisi dans le but de devenir une aide nécessaire à notre démarche et ainsi pouvoir répondre à notre problématique (Husi 2001, p. 20). Mais nous sommes conscients que cette méthodologie est imparfaite et qu'il faudra

sans doute un jour, entre céramologues et lychnologues, réfléchir à un consensus qui permettra d'appréhender et de quantifier correctement ce type d'objet. À ce sujet, on soulignera une démarche quasi similaire qui vient d'être initiée dernièrement dans le cadre de l'évaluation des objets en métal et de l'*instrumentum* (Demierre et al. 2013).

### 3. Les nouvelles technologies : le microscope digital

Apparu vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le microscope digital constitue une révolution dans le domaine de l'archéologie en rendant accessible, à un moindre coût, et pour un usage personnel, un outil de qualité égale ou supérieure à celle des microscopes optiques traditionnels (**fig. 31**). Cette nouvelle génération couplée à un ordinateur portable permet une grande souplesse d'utilisation quel que soit le contexte d'étude (terrain, musée, laboratoire). En plus, elle offre une gamme élargie de fonctionnalités pour toutes sortes d'applications grâce à des embouts adaptables et interchangeables.

Grâce à son grand pouvoir de résolution (x550 ou x900), exploitable en temps réel sur l'écran d'un ordinateur, cet outil est désormais utilisé en céramologie dans le but d'étudier la composition des pâtes et leurs inclusions grâce à la fonction zoom macro. De plus, l'observation en lumière polarisée est ici essentielle pour identifier les minéraux contenus dans les pâtes ou, pour visualiser la porosité de l'échantillon étudié. L'utilisateur dispose de fonctions complémentaires tels que l'étalonnage, la mesure, l'annotation sur les images ou encore l'enregistrement de vidéos dans le cadre d'une présentation. L'enregistrement des images permet de conserver une trace de l'observation sur un support fixe ou amovible qui peut ensuite alimenter une base de données interne ou en ligne<sup>62</sup>.

À ce sujet, nous remarquons que le recours aux photographies macroscopiques tend à se développer dans les publications récentes et servent à enrichir et à compléter le discours scientifique<sup>63</sup>. À notre tour, nous avons décidé d'utiliser cet outil afin d'identifier la nature des pâtes, d'archiver des échantillons (prises de vue) pour ainsi comparer des productions contemporaines mais d'origines différentes.

---

<sup>62</sup> Le lecteur est invité à consulter la base de données en ligne référencée « *Immensa Aequora* » concernant les productions céramiques en Italie (resp. Gloria Olcese, Université de Rome). Site web : [www.immensaequora.org](http://www.immensaequora.org).

<sup>63</sup> Voir par exemple l'article traitant de l'emploi d'hématite dans le revêtement des présigillées (Passelac et al. 2008, p. 572-573) ou le panel des pâtes relatives aux groupes techniques des productions communes d'Autun (Ahü-Delor et al. 2016, p. 24).



Figure 31 – Exemple d'application d'un microscope digital en lychnologie (© C. Malagoli 2015).

#### 4. La gestion de l'information : la base de données

Face à un nombre important et diversifié des données à traiter, il nous a paru opportun de développer, très rapidement, une base de données permettant l'enregistrement de l'ensemble du mobilier lychnologique. Notre choix s'est arrêté sur le logiciel Access développé par la firme Microsoft et opérant dans un environnement Windows pour PC.

L'objectif premier était avant tout de réaliser un outil simple d'usage, tant pour le concepteur (maintenance et mise à jour de la base, évolution de l'architecture du produit) que pour l'utilisateur final.

À cet effet, nous avons tout d'abord développé un tableau de bord unique (ou interface) qui rassemble en une vue synoptique toutes les informations relatives à l'objet en cours de traitement (**fig. 32 ; vol. 2**). Ensuite, afin de faciliter la navigation de l'utilisateur lors de sa session de travail, nous avons entièrement automatisé l'espace de travail (macros) à partir de menus déroulants et autres fenêtres *pop-up*. Enfin, si ce travail répond aux problématiques qui seront développées ultérieurement, il permet également d'envisager des traitements plus conséquents qui peuvent être mis en œuvre à l'échelle d'autres régions, voire d'un pays.

##### 4.1 Description

La base de données relationnelle intitulée « *Lucernae* » est constituée de plusieurs tables dont deux sont essentielles à l'ensemble de la gestion des données. Bâtie selon une relation de type « 1 vers N », une première table concerne les notices des sites inventoriés. Sa structure

comprend les champs suivants : le numéro du site (code INSEE), la commune, le lieu-dit, le département, la région, la nature du site, les dates de début et de fin d'occupation, une description des conditions de découverte du mobilier (date, mobilier associé) et une bibliographie relative au site en question.

Il faut préciser que le numéro de site varie selon la nature de ce dernier. En effet, sur des gisements conséquents où nous avons affaire à une occupation humaine affectant des secteurs différents comme par exemple Autun, Besançon, Bibracte, il nous a paru opportun de les différencier afin de permettre, ensuite, de quantifier par zones une population spécifique de lampes, d'observer des phénomènes de présence/absence, etc.

La seconde table, de loin la plus conséquente, traite sous forme de fiche descriptive chaque modèle de lampe identifiée<sup>64</sup>. Ce formulaire de saisie se décline en plusieurs rubriques distinctes :

- contexte de découverte qui, à partir d'un numéro d'inventaire, permet de renseigner la nature de la structure d'où provient l'objet, l'unité stratigraphique, la phase ou l'état ainsi que la fourchette chronologique TAQ et TPQ ;
- la morphologie de l'objet intégrant la nature exacte de la lampe telle que la typologie, l'aspect des pâtes, etc.
- la métrologie de l'objet (en cm) : longueur, diamètre du médaillon, hauteur, diamètre du fond ;
- l'origine de la production et les possibles négligences de fabrication ;
- la description iconographique du décor figuré sur la lampe ;
- description épigraphique si la lampe porte une marque ;
- les sites où le modèle en cours de traitement est attesté ; ils sont complétés par une information succincte (datation, bibliographie) ;
- datation envisagée d'après la forme typologique, la nature du décor, la marque ;
- quantification en NR et NTI de chaque échantillon ;
- rattachement de la lampe à l'une des phases typo-chronologiques ;
- remarques annexes et autres questionnements ;
- illustration photographique de l'objet (éch. 1:3) qui, dans le cas de la présence d'une marque, est complétée par un dessin (éch. 1:1) ;
- liens permettant d'afficher l'image de la pâte ou du vernis (cliché pris *via* le microscope USB évoqué plus haut).

---

<sup>64</sup> Par ce terme, nous entendons un objet qui peut servir à établir des comparaisons avec des analogues. En conséquence, sont exclus tous les fragments jugés laconiques.

## 4.2 Objectifs

La conception de cette base de données a pour objectif de proposer une méthode d'inventaire et un classement aisé pour une meilleure organisation des données collectées. En effet, parmi les modèles utilisés et portés à notre connaissance à travers divers articles et autres publications<sup>65</sup>, il n'est pas rare de constater que la gestion de l'information demeure relativement sommaire. Cette « perte » de données rend en partie infructueux le travail d'analyse réalisé en amont et tend à isoler l'ensemble des informations dans un système que nous qualifierons de « base de données locale ». Mais loin de nous l'idée de vouloir imposer notre modèle de gestion. D'ailleurs, il faut garder à l'esprit que celui-ci doit être avant tout considéré comme une simple proposition et qu'il sera, de toute façon, appelé à évoluer dans son ensemble au fil du temps, mais aussi selon les besoins de tout à chacun.

Si l'on excepte le classement et la mise à jour des données, cet outil permet surtout d'établir des recherches à partir de critères définis (site, forme typologique, décor), d'analyser et de quantifier dans le but de proposer des tendances. C'est le cas notamment avec la répartition des familles typologiques ou des thèmes iconographiques pour une zone délimitée. Enfin, les données peuvent être imprimées sous forme de tableaux récapitulatifs, voire même être exportées vers d'autres logiciels de type tableur par exemple.

En résumé, nous avons cherché à rendre plus accessible un système capable de gérer des données intrinsèques relatives aux lampes en terre cuite. Nous sommes conscients que la fiabilité et la précision de ces informations constituent un atout présent et futur pour actualiser nos connaissances sur les entités productrices et leurs circuits de diffusion en région Centre-Est.

## Chapitre 8 - Présentation typologique des lampes du corpus

Le mobilier lychnologique étudié présente dans son ensemble un intérêt incontestable. Il témoigne d'une évolution typo-chronologique ininterrompue qui s'étend depuis la conquête (LT D2b) jusque vers le milieu ou troisième quart du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Si l'étude a montré que nous avons affaire à des modèles classiques, nous avons aussi décelé certaines formes ou variantes méconnues. Pour présenter et ainsi permettre de classer dans les meilleures conditions les lampes de ce corpus, nous avons privilégié la typologie définie par S. Loeschcke en 1919, typologie qui nous paraissait être la plus appropriée au regard de la zone géographique étudiée. En outre, et de façon complémentaire, nous nous sommes aussi appuyés sur de nombreuses études et travaux de nos confrères :

---

<sup>65</sup> Par exemple, voir Garnier et *al.* 2009, p. 434, fig. 3.

- France : C. Bémont, G. Bergès, J. Bonnet, F. Carré, Ch. Delplace, S. Élaigne, M. C. Hellmann, L. Lerat, L. Rivet, B. Robien-Petitot, H. Vertet ;
- Suisse : A. Leibundgut ;
- Allemagne : K. Gethert, G. Heres, A. Kirsch, H. Menzel ;
- Autriche : C. Farka ;
- Grande-Bretagne : D. M. Bailey ; H. Eckardt ;
- Italie : M. C. Gualandi Genito, E. di Filippo-Balestrazzi, A. Larese et D. Sgreva, C. Pavolini, M. Ricci, A. Zaccaria-Ruggiu ;
- et en ce qui concerne l'Afrique romaine, les travaux de M. Bonifay, J. Bussière et J. Deneauve.

L'affectation de chaque exemplaire à une famille typologique s'est faite en fonction de son caractère individuel : aspect morphologique, technique (pâte et vernis), chronologique, épigraphique. Afin d'obtenir une certaine cohérence entre les entités productrices, nous avons eu recours, parfois, et de façon complémentaire, à des critères discriminants tels que la présence/absence d'une anse, la qualité du modelé, la présence ou non de défauts de fabrication, l'originalité ou la spécificité géographique de sujets iconographiques.

Notre mobilier est imputable à trois groupes chrono-culturels qui se répartissent comme suit :

- lampes tardo-républicaines (LT D2b – Auguste) : 30 ex.
- lampes impériales classiques (Auguste-Tibère – troisième quart du II<sup>e</sup> s.) : 675 ex.
- lampes italiques et africaines tardives (troisième quart du II<sup>e</sup> – milieu III<sup>e</sup> s.) : 5 ex.

D'une manière générale, l'analyse typo-chronologique montre qu'à une écrasante majorité, les luminaires appartiennent au Haut-Empire (**fig. 33**). Ce résultat, fort prévisible par ailleurs, compte tenu de la nature des sites de consommation et de la période chronologique retenue, est néanmoins révélateur de nombreuses variations économiques, commerciales et culturelles qui seront abordées lors de notre synthèse, en troisième partie.

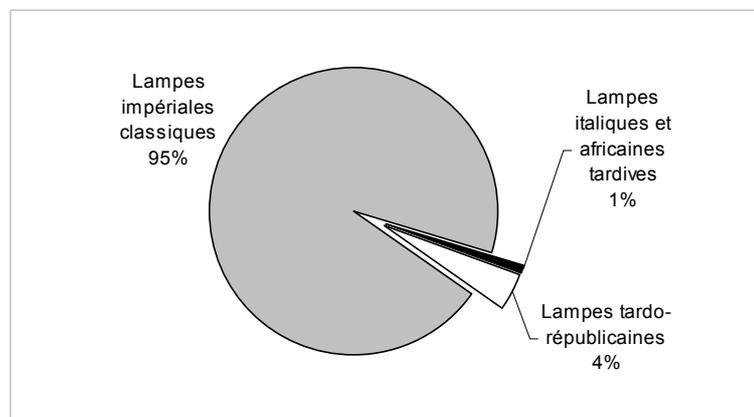


Figure 33 – Répartition des lampes au sein des trois groupes typo-chronologiques.

Les groupes définis sont présentés par ordre chronologique d'apparition :

- Lampes italiques précoces

Nous retrouvons, au sein de ce groupe technique, toutes les lampes produites en Italie méridionale et septentrionale qui constituent le socle des premières importations de luminaires en Gaule à la veille de la conquête. Les groupes de production ont été identifiés à partir des ouvrages de référence mentionnés auparavant (cf. *supra*) même si, dans certains cas, force est de reconnaître qu'il demeure des zones d'ombre à propos de certains ateliers de formes hybrides et de variantes, voire de possibles imitations.

- Lampes italiques, africaines et gallo-romaines classiques

Ce regroupement multiculturel aura sans doute de quoi choquer certains puristes. Sans entrer dans le détail, nous ferons ici état des quelques facteurs qui ont justifié notre choix. Il faut tout d'abord savoir qu'en Gaule, à partir de la période claudienne, voire dans certains cas dès la période augustéenne, on observe une double circulation des lampes en terre cuite : celles directement importées du Monde méditerranéen et celles copiées (ou contrefaites) par les potiers gallo-romains. Ce constat, qui peut être fait par quiconque travaille sur les lampes classiques du Haut-Empire, prend ici tout son sens à travers les propos de L. Rivet lorsque l'auteur tente, dans son étude sur les lampes de l'atelier de Fos-sur-Mer, d'en définir la typo-chronologie. Ainsi peut-on lire : « les lampes romaines d'époque impériale s'inscrivent largement dans un processus de surmoulage et de copies qui se généralise durant les I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ». Ce qui a pour conséquence inévitable :

[...] la valeur typo-chronologique de la lampe perd une large part de sa pertinence puisqu'une lampe conçue dans tel atelier à telle époque peut dès lors être produite à une date postérieure, voire presque contemporaine (Rivet 2003, p. 11).

Face à une telle problématique relative aux lieux de production, nous avons tout d'abord cherché à regrouper entre elles les lampes qui nous semblaient contemporaines puis, avons différencié les luminaires italiques de ceux, gallo-romains à partir des mêmes critères que nous avons évoqués plus haut. En outre, afin de palier l'absence de données propres à certaines productions, nous avons retenu, à ce stade de l'étude, la date d'apparition de telle ou telle forme à partir des travaux de D. M. Bailey sur les lampes romaines du *British Museum*.

Le groupe des lampes africaines classiques, peu nombreuses, n'a posé aucun souci d'identification dans la mesure où la plupart portent une marque de potier permettant ainsi, l'attribution à un atelier spécifique.

En ce qui concerne les productions régionales, la différenciation entre groupes techniques a été beaucoup plus facile car nos connaissances dans ce domaine évoluent régulièrement, en particulier grâce à de nombreux travaux dont ceux de la SFECAG et, entre autres, aux recherches que nous conduisons depuis ces dernières années dans le cadre d'un PCR<sup>66</sup> sur les lampes en terre cuite de la moyenne et basse vallée du Rhône. Comme nous le verrons par la suite, ont été reconnues des lampes issues d'ateliers situés en Narbonnaise, à Lyon, dans la vallée de l'Allier, à Vichy ainsi qu'à Lezoux.

De même, les lampes locales n'ont pas posé de soucis d'identification. Il s'agit avant tout de formes typologiques standardisées (lampes à suif) qui s'inscrivent dans une aire de diffusion relativement limitée, tout au moins jusqu'à présent, de l'échelle d'une agglomération. En outre, leurs origines sont progressivement connues dans la mesure où ces lampes sont produites dans des argiles identiques à celles utilisées pour la réalisation des céramiques communes claires et sombres (Perrugot 1996 ; Malagoli 2016e).

- Italique et africaine tardive

Puisque ce groupe ne comprenait que quelques individus, nous les avons rassemblés sous un même vocable. Les lampes de cette famille sont connues pour avoir été diffusées en Gaule entre le troisième quart du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les lieux de production sont circonscrits à l'Italie centrale et à l'Afrique romaine (Algérie et Tunisie actuelle) et l'on doit leur identification aux récents travaux de J. Bussière et M. Bonifay (Bussière 2000 ; Bonifay 2005).

### 1. Étude typologique

La description typologique de chaque forme reconnue est illustrée d'une brève synthèse qu'accompagne son illustration dans le but de familiariser le lecteur à chacun des objets dont il sera question dans la seconde partie de ce travail.

#### 1.1 Lampes tardo-républicaines

- Ricci H

Apparentée au type de « l'Esquilin 2 », cette lampe tournée, de forme cylindrique, d'aspect frustré, se caractérise par un médaillon à surface plus ou moins déprimé fermé par un épais bourrelet. L'autre aspect remarquable consiste dans un imposant trou d'alimentation percé au centre du médaillon. Le bec plat, court et trapu, se termine en forme d'enclume (**fig. 34, n° 1**). Les lampes produites en Italie méridionale montrent une pâte de couleur rouge,

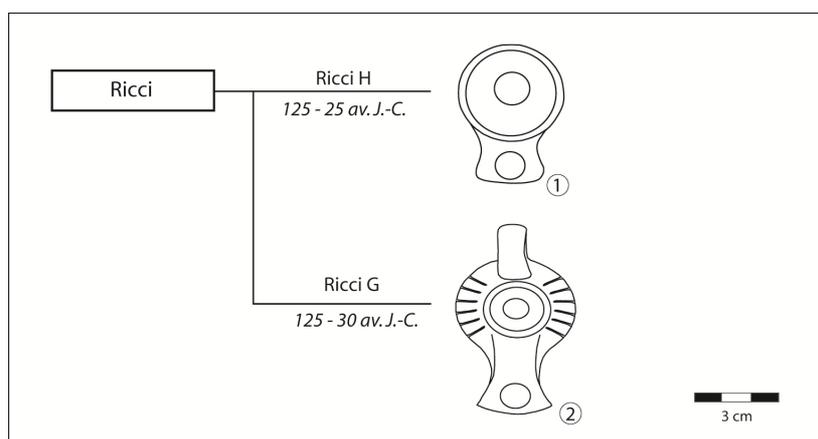
---

<sup>66</sup> Il s'agit du PCR Voconces initié depuis 2012 et qui vient de s'achever dernièrement.

rose, noisette, sans engobe mais il arrive que certains exemplaires soient pourvus d'un vernis de couleur grisâtre (Zaccaria Ruggiu 1980). Les quelques variantes<sup>67</sup> (présence d'anse ou non) créent une incertitude à propos de la localisation géographique exacte des ateliers (italique ou provinciale), incertitude qui est d'autant plus grande que les comparaisons actuelles entre échantillons demeurent ténues (Bémont 2003, p. 126). D'une manière générale, les lampes de ce groupe sont diffusées entre 125 et 25 av. J.-C. (Ricci 1973, p. 223-226).

- Ricci G

Produit à partir de moules, ce modèle, à profil bitronconique, se caractérise par un médaillon étroit, légèrement déprimé, bordé par un bourrelet qui peut être ouvert ou fermé (**fig. 34, n° 2**). Lorsque celui-ci est interrompu, il n'est pas rare d'observer un prolongement qui se poursuit sur la base du bec formant par là-même, un canal<sup>68</sup> (Menzel 1954, p. 21, fig. 17). La lampe est pourvue d'une anse en ruban. L'autre nouveauté consiste en la présence d'un décor, situé à la base de l'épaule, qui se traduit sous la forme d'une série de stries rayonnantes disposées de part et d'autre du médaillon. Parallèlement, les ateliers de potiers produisent aussi des variantes à épaule lisse comme en témoigne l'exemplaire de Glanum (Bémont 2003, pl. 2, n° 13). La pâte, de couleur grise ou gris-beige, est fréquemment enduite d'un vernis noir qui lui, est peu adhérent, réduit le plus souvent à de simples traces. Les fonds peuvent porter une marque comme c'est le cas avec la lampe découverte à Cavaillon dans le Vaucluse (Dumoulin 1965, p. 81, J).



**Figure 34** – Lampes de type Ricci diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

La présence d'un modèle similaire au nôtre, trouvé à bord de l'épave de Cavalière dans le Var, dont le chargement est composé d'amphores Dressel 1A et C, campanienne A, B et

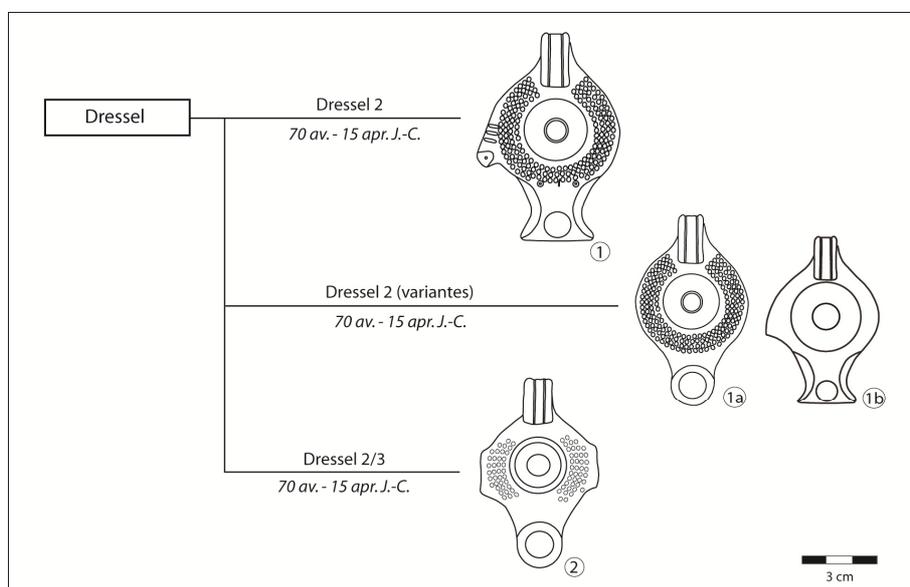
<sup>67</sup> Voir par exemple Zaccaria Ruggiu 1980, p. 44, n° 53a et b et Giovagnetti 1984, p. 18, n° 3.

<sup>68</sup> La section supérieure du canal peut-être ornée de deux têtes d'oiseaux à long col. Cette spécificité se retrouve aussi sur lampes de type « *ad antrelle* » ou Ricci / Dressel 1 (Bussièrre 2000, pl. 9, P 234).

pseudo-C (Charlin *et al.* 1978, p. 35, fig. 18 ; Morel 1998, p. 493), laisse sous-entendre une origine géographique correspondant au sud de l'Italie. D'une manière générale, l'aire de diffusion de la forme Ricci G entre 125 à 30 av. J.-C. (Pavolini 1981, p. 155-161) est extrêmement conséquente et concerne actuellement l'Italie méridionale, la Sicile orientale, l'Afrique du nord, l'Espagne, la Narbonnaise (Marcadal, Féménias 2001, p. 194, fig. 13 ; Bussièrè 2000, pl. 8, P222) et depuis peu, la Gaule interne.

- Dressel 2

Le modèle canonique, moulé, de forme globuleuse, se caractérise par une épaule large, bombée, ornée de rangées de perles en relief (ou grènetis) et par un aileron latéral soit à cupule ou strié, placé sur le côté gauche du couvercle<sup>69</sup>. Le bec, court, trapu, est en forme d'enclume et peut être orné de deux ou trois ocelles (**fig. 35, n° 1**). L'anse en ruban cannelée est basculée en direction du médaillon et le pied est formé d'un anneau en relief cernant une base légèrement concave. Celui-ci est fréquemment signé : lettre bouletée ou bien des cercles imprimés et disposés en croix (Bémont 2003, pl. 42-43 ; Bussièrè 2000, p. 63). Les variantes recensées appartiennent au sous-groupe Dressel 2A de M. Ricci (Ricci 1973, fig. 24, n° 3a-3b) : absence d'aileron latéral ou épaule entièrement dépourvue de grènetis (Bémont, Chew 2007, ESP 1 ; Robin-Petitot 2000, n° 17 ; Hellmann 1987, pl. IV, n° 40).



**Figure 35** – Lampes de type Dressel 2 diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

Ce groupe technique est constitué de variantes facilement décelables. Certains modèles sont privés d'aileron latéral tandis que d'autres, sont entièrement dépourvus de décor à

<sup>69</sup> On notera l'exceptionnelle série de six lampes conservées au Musée d'Arles (prov. inconnue) présentant toutes un aileron latéral placé à droite (Robin-Petitot 2000, n° 11-16). Actuellement, ce groupe ne s'insère dans aucune des productions connues.

grènetis. On retiendra encore que le modèle est diffusé, globalement, entre 70 av. et 15 apr. J.-C. (Pavolini 1981, p. 162). Les pâtes, d'aspect beige clair, beige rosé, rouge, grise sont enduites d'un vernis dont la teinte permet de différencier deux périodes spécifiques : couleur noire qui est plutôt utilisée entre 70 et 30 av. J.-C. et rouge qui apparaît aux alentours de 50 av. J.-C. (Bémont 2003, p. 133). Selon C. Pavolini, la phase de transition entre les deux couleurs se situe entre 50 et 30 av. J.-C. (Pavolini 1987, p. 145).

- Dressel 2/3

Ce modèle est avant tout une forme hybride (Ricci 1973, p. 190-193). En effet, il emprunte à la forme Dressel 2 son épaule bombée ornée de rangs de grènetis<sup>70</sup>, l'anse en ruban et au modèle Dressel 3, les ailerons quadrangulaires disposés de part et d'autre du réservoir (cf. **fig. 35, n° 2**). L'aspect du médaillon est un critère fiable pour différencier deux groupes culturels. Le premier, de forme ronde, correspond à des lampes trouvées à Trèves (Goethert-Polaschek 1985, pl. 16, n° 1b), à Cosa (Fitch, Goldman 1994, n° 274) et à Trente (Larese, Sgreva 1996, p. 64, n° 38). Le deuxième, d'aspect carré, est attesté à Glanum (Bémont 2003, pl. 4, n° 44). Quel que soit le groupe technique, la pâte ne varie guère du groupe précédent. Elle est recouverte d'un vernis qui peut être de couleur noire, rouge-orange ou rouge-brun luisant. Les lampes Dressel 2/3 sont diffusées dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Ricci 1973, p. 193) et plus particulièrement, selon C. Pavolini, entre 50 av. et 15 apr. J.-C. (Pavolini 1990, p. 109). Les exemplaires découverts à Marseille et Haltern semblent lui donner raison (Larese, Sgreva 1996, p. 60).

- Dressel 3

Nous l'avons vu, le modèle Dressel 3 possède des traits communs avec les lampes présentées précédemment et qui lui sont contemporaines : bec plat en forme d'enclume, anse en ruban cannelée<sup>71</sup>, pied formé par un anneau en relief. La véritable innovation sur ce type de lampe concerne l'élargissement du médaillon. Celui-ci est bordé par un ou plusieurs bourrelets fermés et en relief, ou alors il peut être interrompu dans le but de laisser la place à un large canal ouvert à la base du bec<sup>72</sup>. En outre, le diamètre du médaillon, conséquent, permet l'émergence des premiers décors qui s'organisent autour du trou d'alimentation (**fig. 36**). De plus, on relève, de part et d'autre du couvercle, la présence de deux ailerons de

---

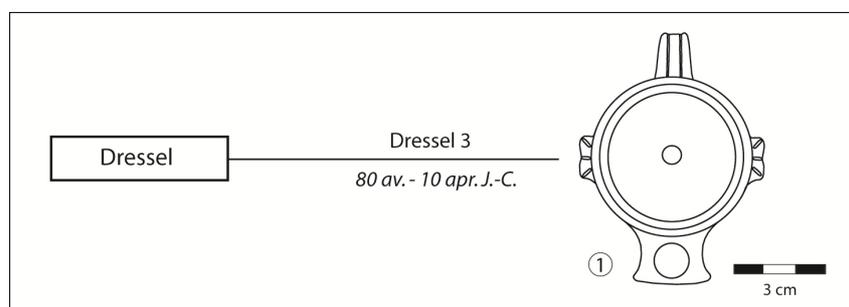
<sup>70</sup> L'exemplaire provenant de Coudiat (Constantine) présente quant à lui un décor de stries rayonnantes autour d'un médaillon circulaire, à l'instar du modèle Ricci G (Bussière 2000, pl. 10, P 299).

<sup>71</sup> Certaines lampes en sont toutefois dépourvues. Voir par exemple Gualandi Genito 1977, pl. 20, n° 107.

<sup>72</sup> Cette précocité du bec inaugure en quelque sorte le modèle à canal bordé que l'on observe sur les premières lampes impériales de type A1 de Bailey.

forme quadrangulaire, d'aspect lisse ou strié (Larese, Sgreva 1996, p. 68, n° 41-42). Enfin, la jonction entre le bec et la mouluration peut être ornée d'une série d'ocelles à l'instar de certaines lampes Dressel 2 (Bémont 2003, pl. 6, n° 66). Ici aussi, l'aspect des pâtes est relativement récurrent : beige, gris-beige ou rouge vif enduites d'un vernis rougeâtre ou brun-rouge mat.

La diffusion du modèle Dressel 3 s'inscrit dans une période qui couvre le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et plus exactement, entre 90/80 av. J.-C. et 10 apr. J.-C. (Pavolini 1990, p. 109-110). Mais si l'on se réfère aux nombreux exemplaires trouvés au Magdalensberg (Autriche), il semblerait toutefois qu'il y ait eu un pic de consommation de ces luminaires au début du principat d'Auguste (Farka 1977, p. 146).



**Figure 36** – Lampe de type Dressel 3 diffusée en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

- Dressel 3 et pré-L. I

Cette autre forme hybride n'a rien à envier au modèle Dressel 3 auquel elle emprunte la majeure partie de ces caractéristiques techniques (**fig. 37**). En revanche, la seule et véritable innovation se signale par la présence de pseudo-volutes encadrant un bec tantôt court, tantôt long, qui n'est pas sans rappeler ceux de la future forme Loeschcke I précoce. Ici aussi, le large diamètre du médaillon autorise la présence d'un décor simple ou complexe (Gualandi Genito 1977, pl. 21, n° 111 ; Larese, Sgreva 1996, p. 68, n° 43-44). Le modèle est pourvu d'une anse en ruban ou non et le fond, cerné par un anneau légèrement en relief, porte parfois une marque de potier<sup>73</sup>. L'aspect des pâtes ne change guère. Bien que la production soit d'origine italique, sa diffusion demeure méconnue car peu évoquée jusqu'à présent, tout au moins dans l'état de la documentation actuelle. Il en va de même pour d'éventuelles variantes mais le faible nombre d'individus connus à ce jour, interdit la moindre des interprétations. Quoi qu'il en soit, la forme est recensée à Vintimille (Italie) dans des niveaux datés entre 50 et 20 av. J.-C. mais aussi, en contexte augustéen (Larese, Sgreva 1996, p. 65). Ce champ

<sup>73</sup> Larese, Sgreva 1996, p. 68, n° 44a et b avec signature incisée *AVI/IDIVS*.

chronologique est confirmé par D. M. Bailey qui propose, quant à lui, une diffusion qui s'inscrit entre 50 av. J.-C. et 10 apr. J.-C. (Bailey 1975, Q 727).

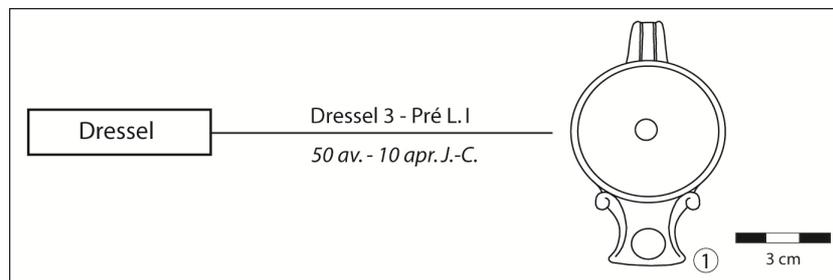


Figure 37 – Lampe de type Dressel 3-Pré L. I diffusée en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

- Dressel 4

Cette forme moulée se caractérise avant tout par son bec allongé en forme d'enclume décoré de deux têtes d'oiseaux à long col placées, de part et d'autre, du trou de mèche (**fig. 38**). Le médaillon, plat ou déprimé, demeure le plus souvent lisse mais il n'est pas rare d'observer, sur des exemplaires évolués ou dits « de transition », la présence d'une décoration (Menzel 1954, fig. 22, n° 1). La bordure qui entoure ce même médaillon peut être lisse ou travaillée. Dans ce cas précis, le cordon décoratif revêt de multiples aspects tels que des chevrons alternés, des perles ou encore des stries (Bémont 2003, pl. 5, n° 50-62). Le modèle est pourvu d'une anse cannelée. Le fond plat est délimité par un simple sillon et peut porter une marque de potier (Bussière 2000, p. 248, P321 ; Liesen 1994, p. 20). La pâte est très souvent de couleur beige clair enduite d'un vernis de couleur brun orangé flammé. D'autres colorations de vernis sont aussi attestées : rouge brun, rouge mat ou rouge corail luisant, brun clair, noirâtre (Bémont 2003, p. 140-141).

La forme Dressel 4 se décline aussi sous la forme d'un modèle à deux becs (*bilychnis*) qui, dans ce cas précis, est pourvu d'une anse triangulaire à décor plastique (Gualandi Genito 1986, p. 110). Néanmoins, ce type de lampe semble peu courant, tout au moins en Gaule. D'origine italique, il existe cependant des productions provinciales (Espagne) qui doivent être mises en relation avec la présence de camps militaires romains (Carretero Vaquero 2008).

En ce qui concerne la date d'apparition de cette forme, la plupart des auteurs s'accordent pour placer la diffusion des Dressel 4 durant la période augustéenne comme par exemple, à la Butte Saint-Antoine à Fréjus (Var) entre 15 et 12 av. J.-C. (Rivet 2008, p. 774, n° 89 ; p. 782, n° 243-244), à Alba-la-Romaine (Ardèche) entre 40 et 15 av. J.-C. (Ayala, 1990, p. 191, n° 8) ou encore à Lyon où la forme devient prépondérante durant la période 30-20/15 av. J.-C. (Hanotte 2008, p. 130).

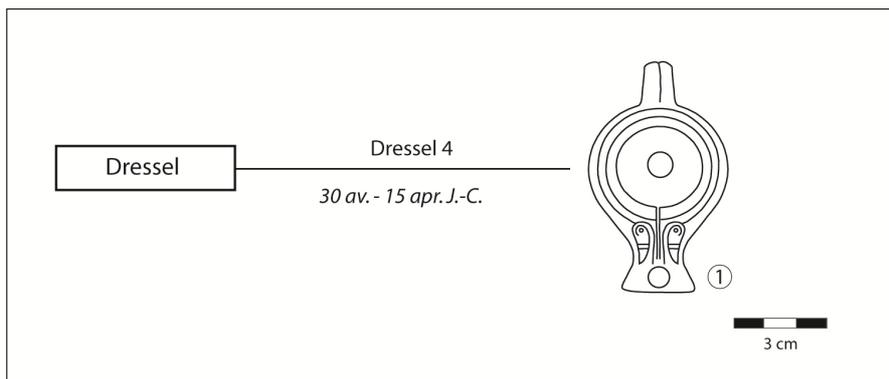


Figure 38 – Lampe de type Dressel 4 diffusée en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

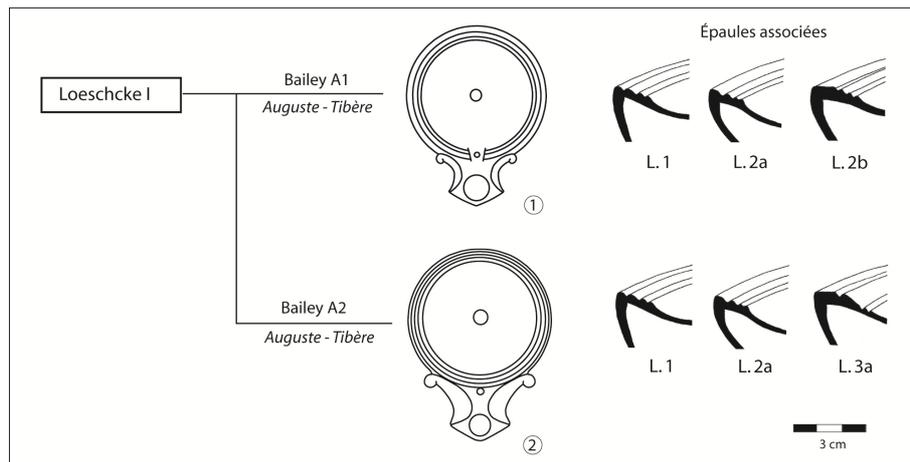
## 1.2 Lampes italiennes, gallo-romaines et africaines classiques

Les lampes référencées sous ce vocable correspondent à la série courante des modèles du Haut-Empire : Loeschcke I, III, IV, V, VI, VIII, IX, X, XI, XIII et XIV. Ils sont complétés par la forme Fabbricotti I et les lampes tournées de forme tronconique. En revanche, un modèle est totalement absent, du moins pour le moment, de notre corpus. Il s'agit de la forme Loeschcke II qui par ailleurs, est attestée en vallée du Rhône, Italie et Grèce orientale (Robin-Petitot 2000, p. 52-53 ; Gualandi Genito 1977, pl. 32, n° 212 ; Heimerl 2001, pl. 1, n° 29-30).

- Loeschcke IA ; Bailey A1 et A2

Cette forme qui est, en quelque sorte, l'aboutissement morphologique des productions tardo-républicaines les plus tardives évoquées plus haut, se caractérise désormais par un bec triangulaire étroit, anguleux, accosté de volutes minces à boutons volumineux ou saillants. Ce groupe technique est scindé en deux variantes que l'on distingue aisément par la présence, ou non, d'un canal implanté à la base du bec.

La première catégorie, apparentée au type A1 restitue un canal qui peut être simplement taillé (Bailey 1980, Q 757-758) ou bordé par deux filets internes (*Ibid.*, Q 753-754). Le médaillon, déprimé, orné, est bordé par une épaulement plate, étroite, qui épouse la forme des moulures dont le nombre varie selon les exemplaires (entre 3 et 5) et qui correspond aux épaulements de type L. 1, 2a ou 2b (**fig. 39, n° 1**). La seconde série (**fig. 39, n° 2**), légèrement plus évoluée, a pour caractéristique un médaillon qui est entièrement fermé, bordé soit par une épaulement précoce (type L. 1), plus ou moins simplifiée (type L. 2b), voire transitoire avec un bandeau de type L. 3a (Bémont, Chew 2007, IT 13).



**Figure 39** – Lampes de type Loeschcke IA diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

La base du réservoir, de forme tronconique, est entourée d'un large anneau à faible relief ou simplement délimitée par un sillon peu profond. Par ailleurs, il n'est pas rare de trouver la présence d'une marque de potier ou de tâcheron. L'aspect des pâtes est assez uniforme. La plupart des échantillons sont produits dans une pâte de couleur jaune ou jaune-beige recouverte d'un engobe brunâtre, luisant et granuleux. D'autres coloris de vernis sont possibles : orange flammé, noirâtre, brun rouge, gris, entre autres.

Ce modèle qui apparaît précocement en Italie vers la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Bailey 1980) se trouve le plus souvent cantonné à la période Auguste-Tibère. À Lyon, ce type de lampe connaît son apogée durant les années 5-10 apr. J.-C. (Hanotte 2008, p. 130-131).

- Loeschcke IB ; Bailey A3

Le modèle Loeschcke IB est sans aucun doute la forme typologique la plus courante affiliée au groupe des Loeschcke I et se distingue par un bec triangulaire moyen et des volutes qui tendent, plus ou moins, à s'épaissir (**fig. 40**). Le médaillon, déprimé, orné ou non, est bordé par une épaule de type L. 2a-3a pour les modèles les plus précoces (Bailey 1980, Q 788) qui se généralise par la suite durant la période 40-80, au type L. 3a et 3b (*Ibid.*, pl. 5). La base plate du réservoir, de forme tronconique, est entourée par un sillon plus ou moins marqué. Elle peut porter une marque de potier ou non. L'aspect des pâtes varie selon le lieu d'origine des entités productrices : de couleur brune, beige, gris-beige (entre autres) recouverte avec un vernis de couleur brun-rouge, brun clair, brunâtre flammé pour les lampes italiennes ou présumées comme telles, et pour celles produites en vallée du Rhône et en Gaule centrale, rose, blanche, jaune à jaune-beige, beige.

Elle apparaît en Italie à la fin du règne d'Auguste et perdure jusqu'au début du règne des Flaviens. Dans le cas des productions gallo-romaines (Lyon, Fos), ce modèle semble être diffusé, au plus tôt, durant la période claudienne.

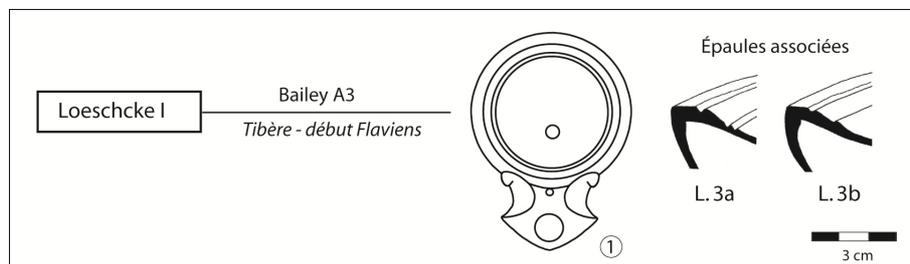


Figure 40 – Lampe de type Loeschcke IB diffusée en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

• Loeschcke IB/C et C ; Bailey A5/6

Légèrement plus tardive, tout au moins, en Gaule, la forme Loeschcke IB/C et IC est avant tout dotée d'un bec dilaté qui va, progressivement, devenir large et massif (Bémont, Chew 2007, pl. 35, GA 43-44 ; Rivet 2003, p. 126, n° 26). Le médaillon, déprimé, orné ou non, est bordé par une épaule plate à mouluration simple de type L. 4a ou 4b (fig. 41). La base plate du réservoir, de forme tronconique, est entourée soit par un sillon, soit par un anneau à faible relief (Bémont, Chew 2007, pl. 36-37, GA 52-63). Ce groupe technique comprend aussi une sous-famille qui se compose de petites lampes pourvues d'une anse moulée ou non, attestées en Italie à partir du règne des Flaviens (Bailey 1980, pl. 8 ; Bémont, Chew 2007, pl. 15, IT 16). En Gaule, seul l'atelier de Montans dans le Tarn est actuellement connu pour avoir produit ce type de luminaire (Bergès 1989, fig. 31, n° 21 ; Labrousse 1962).

D'une manière générale, les pâtes italiennes sont de couleur ocre, jaune-beige avec un vernis de couleur rouge et celles d'origines régionales, beige tendre, jaune à jaune-beige, gris-beige entre autres. Ces lampes sont datées globalement du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. et l'on prolonge leur diffusion au tout début du II<sup>e</sup> s. (Bailey 1988).

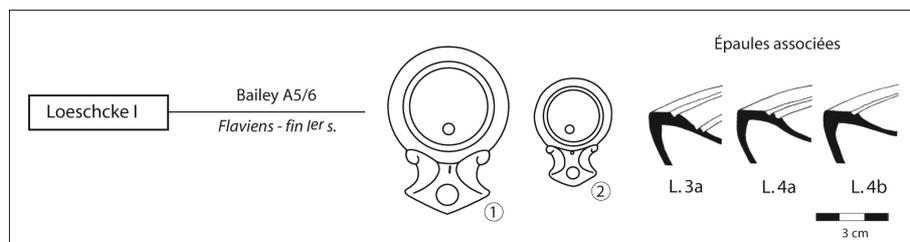
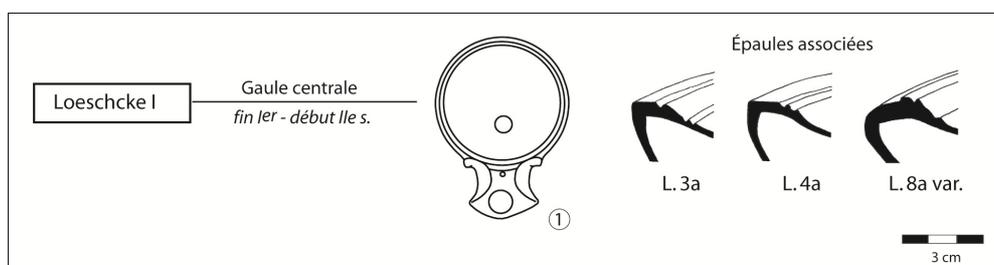


Figure 41 – Lampes de type Loeschcke IB/C et C diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

- Loeschcke I, forme atypique

Ce groupe technique, d'origine régionale, a été mis en évidence ces dernières années à la suite des travaux menés par C. Bémont sur un lot de lampes découvertes *in situ* près d'un four à sigillées de Lezoux (Fournier 1965, p. 408) mais aussi, à partir des exemplaires conservés au M.A.N. et au musée de Moulins dans l'Allier (Bémont 1999). Ces lampes se démarquent des modèles classiques car elles ont la singularité d'illustrer des associations improbables dues à la liberté prise par les potiers comme par exemple, amalgamer sur une même lampe, un bec de taille modeste type Loeschcke IA et un médaillon dont l'épaule est bordée par une mouluration tardive, voire atypique (**fig. 42**). Par ailleurs, cette production si particulière est renforcée par de multiples négligences de fabrication dont le bec surcreusé sur un côté est un exemple.

Les décors actuellement connus, lorsqu'ils ne sont pas retouchés par le potier, s'apparentent le plus souvent à la plupart de ceux utilisés pour orner la sigillée (Vertet 1983, p. 88 ; Bémont 1999, p. 211-212). L'identification des pâtes rend ici la tâche plus facile en matière de différenciation. Ces dernières sont de couleur rose, jaune, rose-jaune et sont couvertes d'un vernis rouge noirâtre, brun foncé, rouge-brun le plus souvent irrégulier, très souvent flammé. C. Bémont a identifié au moins un potier, *Surillius*, auquel on peut désormais rattacher certaines pièces et circonscrire son activité entre la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et le début du siècle suivant (Bémont, Chew 2007, p. 211).



**Figure 42** – Lampe atypique de type Loeschcke I diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

- Loeschcke III (Bailey D)

Directement inspirées des lampes en bronze (Loeschcke 1919, pl. XXI ; Bailey 1996, pl. 72-73), ces lampes ont pour principale caractéristique la présence, à l'arrière du luminaire, d'une applique creuse communément appelée réflecteur. Celle-ci peut être de forme triangulaire ou en croissant de lune, sa surface décorée toujours tournée en direction du bec (Gualandi Genito 1977, pl. 23, n° 130). L'autre particularité réside dans le nombre de becs (**fig. 43**). En effet, il existe des lampes à bec unique (Bailey 1980, pl. 28, Q 1002), double (*Ibid.*, pl. 29, Q 1007) ou multiple (*Ibid.*, pl. 34, Q 1034). Le fond est entouré soit d'un anneau

en relief, soit d'un sillon (Larese, Sgreva 1996, p. 155, n° 235-236). Le modèle peut porter une marque (Bémont, Chew 2007, pl. 21, IT 44).

L'évolution de la morphologie de l'épaule est un bon traceur chronologique (liste non exhaustive) : type L. 1 et 3a (Auguste-Claude), L. 1 et 2a (Auguste-début Flaviens), L. 2b, 3a, 6a, 7a (Tibère – début Flaviens) et L. 4a, 4b et 7a (Claude – fin I<sup>er</sup> s.). L'origine de ce modèle est incontestablement italique (qualité du modelé). Toutefois, on constate de nombreux exemplaires, parfois précoces, issus d'ateliers provinciaux ou régionaux comme c'est le cas à Mayence (Kirsch 2002, pl. 30, n° 634) et plus près de nous, à Lyon (Hanotte 2003, p. 486, fig. 6, types 2A-2C). L'aspect des pâtes n'évolue guère par rapport à celles décrites pour la forme Loeschcke IB (cf. *supra*). Globalement, la diversité de ces modèles couvre une période relativement longue, depuis Auguste jusque la fin du I<sup>er</sup> s. (Bailey 1980, p. 199-201).

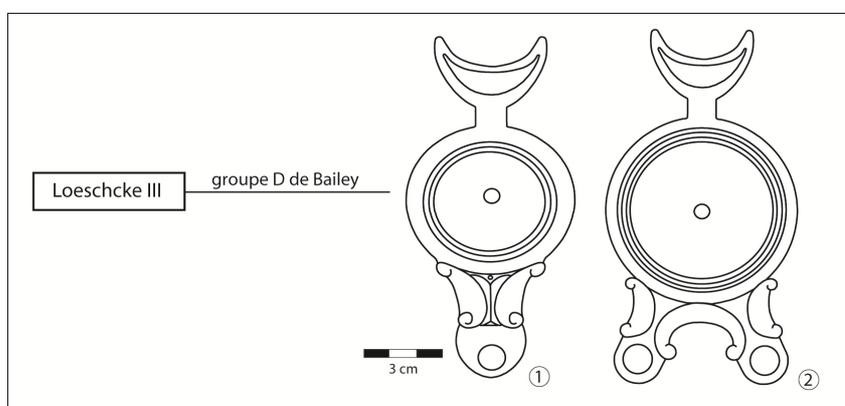


Figure 43 – Lampes de type Loeschcke III diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

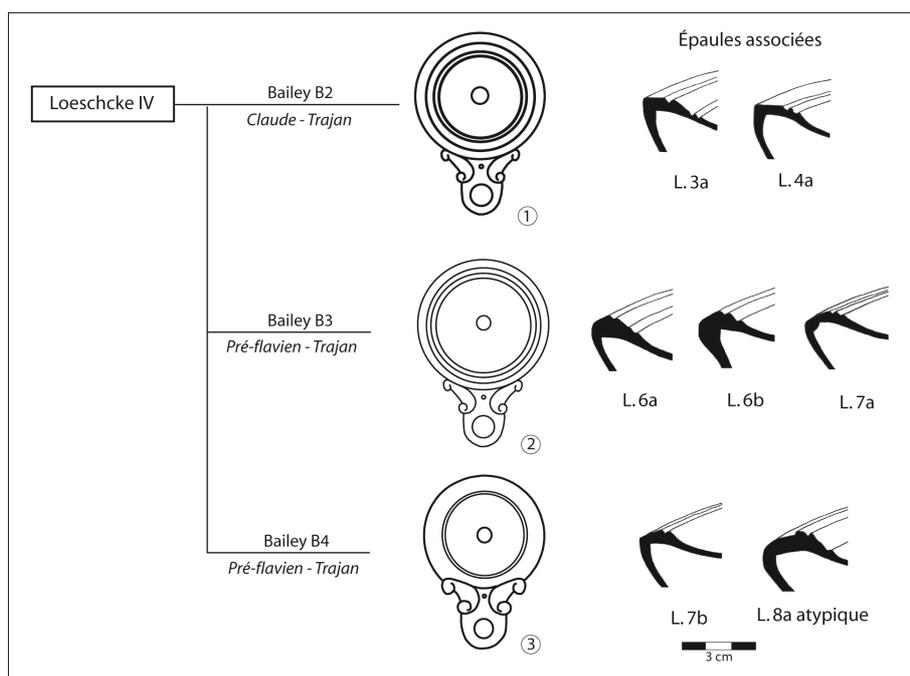
- Loeschcke IV (Bailey B1 à B4)

Cette lampe se distingue par un bec rond (ou en ogive selon les auteurs) accosté de deux volutes doubles et se décline, sous diverses formes (ou variables), selon le stade d'évolution du modèle (fig. 44).

La forme précoce (B1), d'origine italique, datée de la période augusto-tibérienne, s'inspire directement de certains détails morphologiques entraperçus avec le type Bailey A1, d'où la présence d'un bec de petite taille et d'un médaillon bordé par une épauule plate, étroite, moulurée de type L. 1 et 2 (Gualandi Genito 1977, pl. 32, n° 213). Ce modèle demeure inconnu, tout au moins pour le moment, dans notre cadre géographique. En revanche, la forme classique qui lui succède (B2) va connaître quant à elle, un très large succès comme en témoignent les nombreux exemplaires trouvés sur les sites de consommation dès la période claudienne. Dans l'ensemble, cette lampe est de grande taille, possède un médaillon déprimé, orné, bordé d'une épauule plate à moulures obliques type L. 3a et 3b ou à moulure simple L. 4a

ou 4b. Le fond peut porter une marque (Bailey 1980, Q 887) ou de simples lettres identifiées comme étant des marques de tâcheron (Bémont, Chew 2007, p. 254, GA 110). À partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., apparaissent deux nouveaux modèles (**fig. 44, n° 2-3**). Ils se caractérisent surtout par une épaule qui désormais est déversée de type L. 6a et 6b ou L. 8a atypique pour le modèle B3. La forme B4 est illustrée par un bandeau de type L. 7b. Certains modèles italiens sont pourvus d'une anse moulée comme par exemple ceux de Tebessa et de Constantine en Afrique romaine (Bussière 2000, pl. 37, n° 359-363) ou de Bologne (Gualandi Genito 1977, pl. 37, n° 252-253).

Les pâtes de couleur jaune-beige indiquent le plus souvent une production italique, ou présumée comme telle, tandis que les lampes régionales (Lyon, vallée du Rhône) sont généralement de couleur beige, beige rosé, jaune ou encore blanche pour ce qui concerne plus particulièrement, la vallée de l'Allier. Ces lampes qui, pour la plupart, sont issues de productions régionales, couvrent une période comprise entre 40-100 (modèle B2) et 50-100 pour les formes suivantes (Bailey 1988).



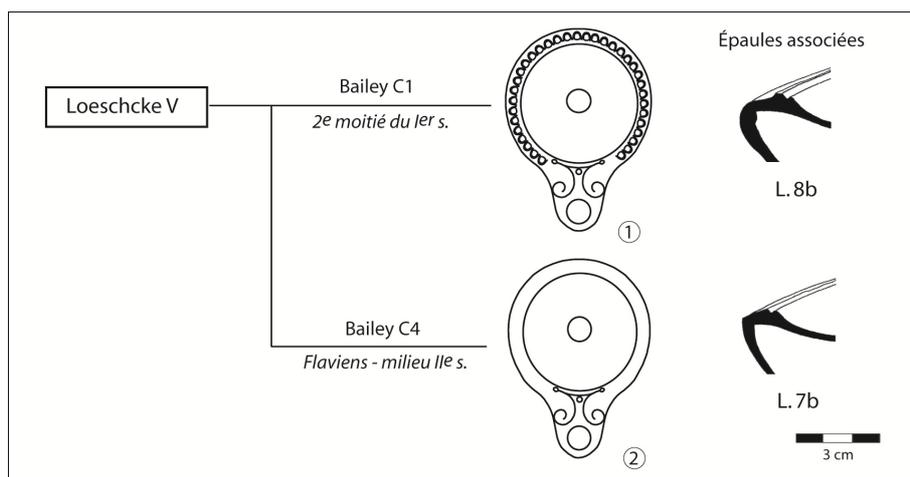
**Figure 44** – Lampes de type Loeschcke IV diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

- Loeschcke V (Bailey C1 et C4)

La principale remarque que nous ferons à propos de ce modèle concerne les volutes. En effet, ces dernières sont désormais réduites de moitié et celles qui se trouvaient en prise directe avec l'épaule ont disparu. Elles peuvent être remplacées par un point (Rivet 2003, p. 155, n° 274), directement intégrées à la mouluration inférieure du médaillon formant ainsi,

à la base du bec, un canal ouvert (Larese, Sgreva 1996, p. 165, n° 256a). Mais la plupart du temps, les volutes ne sont qu'un simple enroulement qui vient jouxter la base du médaillon formant une courbe reliant les deux volutes (Bémont, Chew 2007, pl. 53, GA 190).

Deux formes prévalent (**fig. 45**). La première, de type C1, restitue un bec de forme mince et élancé (Seidel 2002, p. 92, n° 39). Son médaillon est bordé par une épaule déversée, ornée, de type L. 8b qui est un bon critère discriminant en termes de précocité (seconde moitié du I<sup>er</sup> s.). En revanche, sur les modèles tardifs, le bec est plus court, d'aspect trapu (C4). Le bandeau est systématiquement déversé et présente une mouluration simple de type L. 6b/7a et surtout L. 7b. Par ailleurs, seules les lampes d'origine italique sont pourvues d'une anse moulée et perforée (Bémont, Chew 2007, pl. 22, IT 51-55). Le fond peut porter une signature ou non. L'aspect des pâtes varie selon l'origine du luminaire : jaune, rose, rouge-brun (Italie) et jaune, jaune-beige, beige clair ou encore beige rosé pour les ateliers situés en vallée du Rhône (Bémont 2003, pl. 25) et à Lyon (Hanotte 2003, p. 486, fig. 6).



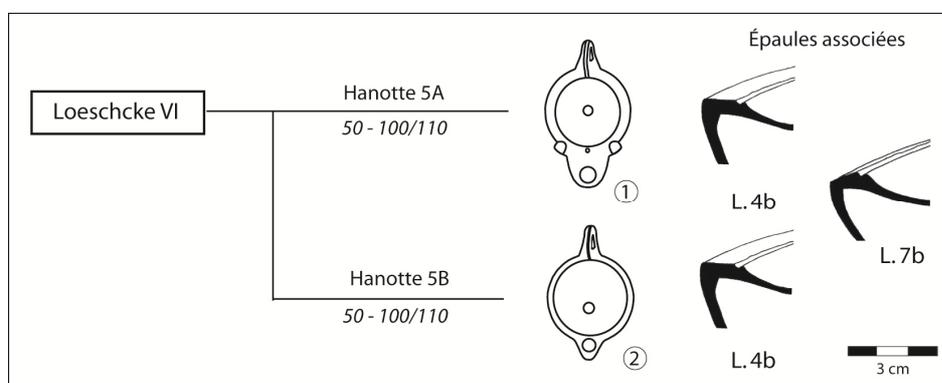
**Figure 45** – Lampes de type Loeschcke V diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

La datation des modèles C1 et C4 diverge quelque peu : le premier apparaît dès la période claudienne et perdure jusqu'au règne de Trajan, tandis que l'on impute à la forme C4 la période comprise entre les Flaviens et le milieu du II<sup>e</sup> s. Cela est d'ailleurs confirmé par leur fréquence élevée observée à la même période en contexte funéraire à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans le Drôme (Bel et *al.* 2002, p. 179, fig. 186).

- Loeschcke VI (Hanotte 5A-5D)

Le modèle est facilement identifiable compte tenu tout d'abord de sa petite taille, et parce qu'il reproduit une forme dite « en amande », qui se termine par un petit rond accosté de deux boutons à peine perceptibles à l'œil nu (**fig. 46**). Le médaillon, déprimé, orné ou pas, est

régulièrement associé à une épaule étroite de type L. 4a ou 4b. Mais ceci n'est pas non plus une généralité dans la mesure où il arrive d'observer, sur certains exemplaires, une épaule déversée de type L. 7b (Bémont, Chew 2007, pl. 51, GA 177). On a pris l'habitude de qualifier ce modèle, à partir de sa morphologie quelque peu particulière, de lampe dite « votive » ou encore de « veilleuse ». L'origine régionale de cette production ne pose aucun problème d'identification dans la mesure où elle est produite à Lyon (Élaigne 1997 ; Hanotte 2003). La forme se décline en quatre variantes classées 5A à 5D (Hanotte 2003, p. 486, fig. 6). À ce sujet, les études conduites sur les caractéristiques techniques des pâtes ont montré une très grande similitude entre production de parois fines et lumineuses (Bertrand 1997, p. 6) qui se traduit par l'utilisation d'une pâte calcaire de couleur jaune, beige rosé, blanche ou verdâtre (vernis brun orangé à brun foncé).



**Figure 46** – Lampes de type Loeschcke VI diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

On retiendra encore que rien n'interdit de penser qu'il puisse exister, en dehors de Lyon, d'autres entités productrices dont la Gaule centrale. Cette hypothèse est basée sur une lampe trouvée à Vichy est qui est morphologiquement différente de celles produites à Lyon (Bémont, Chew 2007, p. 217). On notera un cas similaire en Bourgogne<sup>74</sup> dont le modèle restitue une pâte de couleur orangée, recouverte d'un vernis brun-noir à reflets métalléscents, qui pourrait l'apparenter à une production de la vallée de l'Allier. Quoi qu'il en soit, les contextes stratifiés parfaitement documentés grâce aux découvertes lyonnaises et suisses, permettent de cantonner exactement la diffusion du modèle Loeschcke VI entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et les premières décennies du II<sup>e</sup> s. (Leibundgut 1977, p. 34 ; Hanotte 2003, p. 484).

<sup>74</sup> Cet échantillon provient de la commune de Verrey-sous-Drée en Côte-d'Or (découverte fortuite).

- Loeschcke VIII (Bailey H, O, P)

Cette forme simple, à corps circulaire et petit bec court privé de volutes illustre un groupe technique produit sur un peu plus de deux siècles (Bailey 1980). Pour ce type de modèle, la forme du bec est ici un critère discriminant important pour identifier dans les meilleures conditions une lampe d'une autre. En effet, selon le stade d'évolution du modèle mais aussi de l'aire géographique d'où il provient (Italie, Gaule, Afrique romaine), on recense de très nombreuses variantes issues de la forme initiale, comme en témoignent les planches typologiques conçues dans ce sens : Loeschcke 1919, p. 47, fig. 7 ; Leibundgut 1977, p. 35 ; Bailey 1980 ; Bussière 2000, p. 90-91.

En ce qui concerne la forme du médaillon, celle-ci ne varie guère et correspond à une cuvette plus ou moins déprimée, bordée par une épaule déversée, ornée ou pas, de type L. 8a ou 8b. Néanmoins, il n'est pas rare de rencontrer, sur certains exemplaires<sup>75</sup>, une épaule plate de type L. 4a ou 5 (Bémont, Chew 2007, GA 207-208 ; Loeschcke 1919, p. 227, n° 655). De plus, la présence d'une anse moulée et perforée est un autre critère d'identification intéressant lorsque l'on souhaite différencier les modèles italiens et africains, des productions régionales, qui elles en sont dépourvus (Bémont 2003, p. 195).

L'ornementation des épaules L. 8a et 8b se cantonne à une couronne d'oves le plus souvent à un arceau (Bémont 2003, pl. 34). Toutefois, les travaux de ces vingt dernières années ont permis de réactualiser le catalogue des ornements de bandeaux avec l'apport de nombreux sujets inhérents aux lieux de production. On citera notamment la couronne de petites feuilles lancéolées à nervure centrale d'origine italienne (Cerulli Irelli 1977, pl. XXXVIII, n° 29 ; pl. XXXIX, n° 31), les raies de cœur ou les traits surmontés d'un petit cercle de Fos-sur-Mer (Rivet 2003, p. 20, fig. 10 ; p. 163-165, n° 337-357) ou encore, les feuilles et grappes de raisin du Musée d'Alger (Bussière 2000, pl. 96, n° 3507).

Vouloir différencier telles ou telles productions selon l'aspect des pâtes peut se révéler être, tout au moins pour certaines L. VIII, un véritable défi tant la similitude, et parfois même, la qualité, peut être grande entre originaux et imitations à l'instar des lampes produites à Fos-sur-Mer. En revanche, pour les lampes lyonnaises, les choses sont relativement plus faciles à aborder car elles sont, pour la plupart, fabriquées dans une pâte pulvérulente de couleur beige, verdâtre ou blanche (Élaigne 1997, p. 21).

Comme nous le laissons entendre un peu plus haut, la forme du bec, lorsqu'il est encore présent sur la lampe, permet d'obtenir une distinction chronologique du mobilier (**fig. 47**).

---

<sup>75</sup> On notera que ces lampes restituent systématiquement le même type de bec (L1/2) et le même sujet décoratif (Harpocrate de face). Sont-elles issues d'une même entité productrice ?

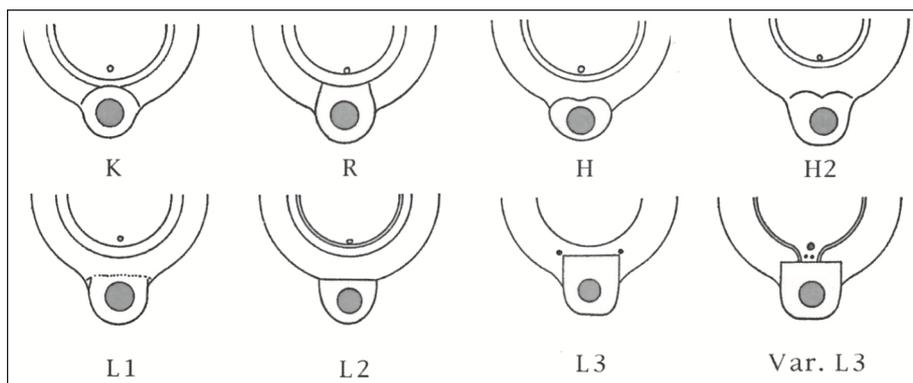


Figure 47 – Les principaux becs de Loeschcke VIII (d'après Bémont, Chew 2007, p. 163).

Parmi les quelques modèles reconnus et diffusés en région Centre-Est dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (**fig. 48**), sont concernées des lampes à bec à bordure circulaire (type K) ou à plage en losange (type R) qui correspondent aux types O1 et O2 de Bailey (épaules L. 8a et 8b). Elles sont complétées par des exemplaires à base rectiligne (bec L 1/2, épaule L. 7a). On retrouve par la suite, une forme légèrement plus tardive s'apparentant au groupe technique P1 de Bailey, à bec pointé sur sa base rectiligne (type L3) et qui, selon la présence ou non d'une anse, est d'origine italique comme c'est le cas à Sens (Delor 2002, p. 705) ou produite en moyenne vallée du Rhône (Bémont 2003, pl. 29, n° 314). Dans tous les cas, le médaillon est bordé par une épaule large déversée entourée d'un simple sillon (type L. 7b). Il s'agit de productions qui apparaissent vers l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. et perdurent, tout au moins, jusqu'à la fin de la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. On soulignera encore la présence d'une lampe un peu particulière car extrêmement rare, du moins pour le moment, dans notre zone géographique (**fig. 48, n° 5**). Il s'agit d'un modèle piriforme à bec allongé (type H de Bailey), héritage des formes produites dans la baie de Naples ? (Bisi Ingrassia 1977). Si le doute persiste quant à son origine exacte, on constate par contre qu'en Narbonnaise la fréquence d'un exemplaire quasi similaire est attestée sur les sites de consommation de la façade orientale du Rhône et ce, dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Bémont 2003 ; Malagoli 2013b).

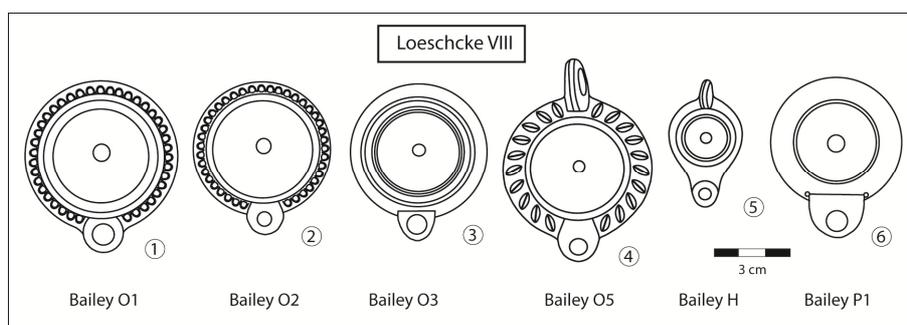


Figure 48 – Lampes de type Loeschcke VIII diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

- Loeschcke IX et X (Bailey N1-N6)

L'émergence des lampes de Firme (ou *Firmalampen*) marque un tournant dans la production de masse des lampes moulées en terre cuite : spécialisation des ateliers, usage généralisé des signatures en relief. Produites au plus tôt sous les Flaviens (Bailey 1980) à partir d'officines que l'on situe régulièrement en Italie septentrionale (région de Modène), ces lampes se distinguent des modèles antérieurs par leur robustesse et leur morphologie sensiblement différentes. L'apparence du bec se modifie : il s'allonge et surtout, il est doté désormais d'un canal ouvert ou fermé selon les modèles. L'épaule quant à elle devient oblique et se trouve dotée de tenons pyramidaux implantés symétriquement (2 ou 3 selon les cas). Ces petits appendices, lorsqu'ils sont percés, ont pour fonction d'être reliés à une chaînette qui se termine par un crochet de fixation<sup>76</sup>. Le médaillon, fortement déprimé, est bordé par un épais bourrelet. Les sujets iconographiques ne sont pas rares et ornent le centre du médaillon. On constate parfois que le décor peut être remplacé par un simple anneau de suspension<sup>77</sup> (Gualandi Genito 1986, p. 325, n° 137). À ce propos, le modèle à large canal court et à anneau de suspension central est relativement rare dans le centre-est de la Gaule. Si l'on connaît quelques exemplaires produits localement comme par exemple à Trèves (Goethert 1997, p. 121), cette forme est avant tout d'origine italique comme en témoignent les exemplaires de Vérone, de Trente ou encore celui du British Museum (Larese, Sgreva 1996, p. 312 ; Gualandi Genito 1986, p. 325 ; Bailey 1980, Q 1199). Enfin, les lampes de Firme sont souvent pourvues d'une anse moulée, perforée ou non, mais ce n'est pas une généralité (Goethert 1997, p. 119-120, n° 88-89).

Un peu à l'instar des Loeschcke VIII, la morphologie du bec est un critère important pour différencier les L. IX des L. X (**fig. 49**). Dans le premier cas, le canal prolongé sur le bec peut être étroit et fermé (variante L. IXb), semi-ouvert ou en canal en V (variante L. IXc). Pour le second cas (L. X), le bec se caractérise par un large canal ouvert et par un bourrelet saillant qui entoure à la fois, bec et médaillon. Toujours dans le registre des becs, si la plupart des *Firmalampen* sont à bec unique, d'autres ont la particularité d'en posséder deux, voire plus<sup>78</sup>. Enfin, on rencontre plus rarement un petit modèle pourvu d'une anse (**fig. 49, n° 3**) qui est techniquement rattachable aux productions germaniques, dont celles de Mayence (Kirsch 2002, pl. 13-15).

---

<sup>76</sup> Ce système de suspension est connu grâce à des exemplaires en bronze imitant des *Firmalampen* (Aram-Stern 1989, pl. 45, n° 621), voire des modèles parfois atypiques (Brun, Gagnière 1937, pl. XIX).

<sup>77</sup> Cette technique s'inspire directement de luminaires de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. (Cerulli Irelli 1977, p. 79, n° 17 ; p. 80, n° 18 ; Bisi Ingrassia 1977, type VIII H ; p. 87-88). Voir aussi Rivet 2003, p. 168, n° 372.

<sup>78</sup> Voir Kirsch 2002 : pl. 15, n° 262 ; pl. 20, n° 364 ; pl. 21-22, n° 374-375 ; pl. 30, n° 634 (moule).

La distinction entre *Firmalampen* italiques et régionales passe avant tout par leurs spécificités techniques. Les lampes de la vallée du Pô sont fabriquées dans une pâte bien cuite, de couleur rouge brique qui, généralement, n'est jamais enduite de vernis (Bémont, Chew 2007, p. 172). Hormis la qualité du modelé, elles portent des marques de potiers connus en Italie du Nord : *Atimetus*, *Campilius*, *Communis* ou encore, *Fortis*. Les très nombreuses copies régionales sont réalisées quant à elles dans des pâtes claires, parfois tendres, de teinte beige, rose, jaune, ocre. En outre, elles sont enduites d'un engobe orange ou noirâtre flammé, rouge ou rouge-brun, jaune rosé, brun clair ou foncé, voire plombifère dans le cas de la région de Vichy.

Cette connaissance des caractéristiques techniques est ici essentielle pour différencier, à coup sûr, un original d'une copie surtout lorsque l'on sait que le potier gallo-romain n'a pas hésité à usurper l'identité italique de l'un de ses concurrents<sup>79</sup>. De plus, les marques provinciales tendent à présenter plus régulièrement des lettres irrégulières, filiformes, empâtées (surmoulage). Par contre, il arrive que le potier utilise son véritable nom sur le modèle qu'il a copié comme par exemple avec les potiers de Gaule centrale : *Butrio*, *Sulpicius* ou *Sulpicianus* (*Ibid.*, p. 411).

La diffusion des premières lampes de Firme fait actuellement débat dans la mesure où la datation est basée, depuis des années, sur des travaux qui peinent à être réactualisés. D'une manière générale, on s'accorde à dire que les modèles L. IX b et c sont apparus vraisemblablement dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s. ou tout au moins, sous le règne des Flaviens (Bailey 1980, p. 273-274). En revanche, les modèles L. X, légèrement plus tardifs, sont à cheval entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. et certaines productions provinciales perdurent même au-delà du III<sup>e</sup> s. (Bémont, Chew 2007, p. 223). Toutefois, de récentes études remettent en cause le début de la production des *Firmalampen*. C'est le cas à Lyon où les modèles L. IX b apparaissent sous le règne de Néron (Élaigne 1993a), voire dans le cas de Vienne (Isère) à partir de 50 apr. J.-C. (Galliègue 2013, p. 411).

À ce sujet, nous serons plus circonspects que certains auteurs et aurons l'occasion de nous en expliquer, plus longuement, à partir des données typo-chronologiques que le lecteur trouvera par la suite dans la troisième partie de cette étude.

---

<sup>79</sup> Les exemples sont trop nombreux pour tous les citer. Nous évoquerons succinctement le cas du potier *Fortis*, moult fois copié, dont les très nombreux exemplaires ont été produits dans des pâtes claires et que l'on retrouve, ici et là, à Besançon, Lons-le-Saunier, etc.

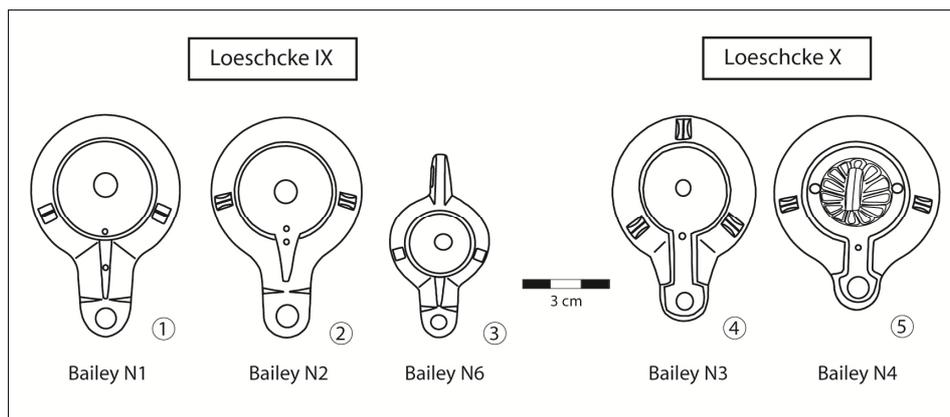


Figure 49 – Lampes de type Loeschcke IX et X diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

- Fabbricotti IA

D'emblée, nous soulignerons que ce modèle est attesté tout autour du bassin méditerranéen (Italie, Afrique romaine, Gaule méridionale) mais qu'il est extrêmement rare en région Centre-Est et encore plus, à notre connaissance, dans la partie septentrionale de la Gaule. De forme ovale, il se distingue par une mouluration ouverte bordant un médaillon lisse en forme de cuvette qui s'amincit à la base du bec pour devenir, en quelque sorte, un canal étroit un peu à l'instar des Loeschcke X dont cette lampe s'inspire librement (fig. 50).

L'épaule, légèrement oblique, est ornée de trois rangs de perles en relief. Ce modèle est pourvu d'une anse moulée, perforée. Le fond, plat, de forme ovale, lui aussi, porte très souvent une marque de potier. La pâte est de couleur ocre enduite d'un vernis brun-rouge, mat. Comme nous l'indiquons plus haut, nous avons affaire à une production d'origine africaine et dans l'état actuel de la documentation, il faut rechercher la zone de production dans la région de Sétif en Algérie (Bussière 2000, p. 83). Globalement, cette production est diffusée dans le courant du II<sup>e</sup> s. et, dans notre cas précis, durant les années 120 à 200 grâce à l'identification de la signature en creux, complète, du potier *Iuni Alexi* (Sanciu 2011).

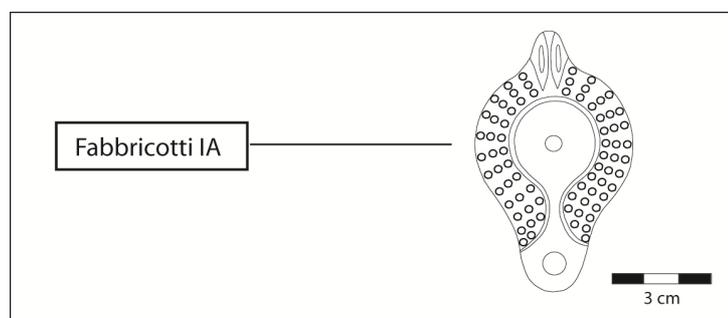


Figure 50 – Lampe de type Fabbricotti IA diffusée en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

- Loeschcke XI

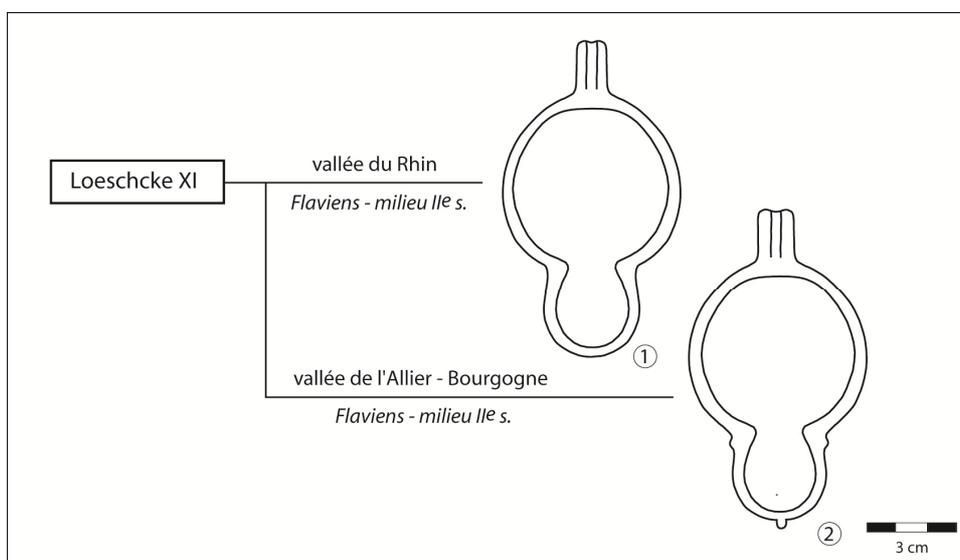
De forme facilement identifiable, ce modèle moulé, ouvert, se compose d'un corps de forme ovale, bordé d'une paroi plus ou moins épaisse, qui évoque le chiffre huit (**fig. 51**). Cette morphologie si particulière vient du fait que les potiers se sont inspirés, à l'époque, de modèles en bronze (avec socle) qui étaient diffusés dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Bailey 1996, Q 3752).

Morphologiquement, la base du bec peut prendre de multiples aspects : allongé, ovale, resserré à la jonction avec la cuvette. Celle-ci est relativement large et sert à accueillir un combustible solide. Il n'est pas rare de rencontrer des exemplaires qui, à l'instar des Loeschcke XIV, possèdent un manchon directement placé en son centre (Liesen 1994, p. 52, n° 232). C'est d'ailleurs à partir de cette caractéristique que B. Liesen devait définir deux variantes typologiques : l'une sans manchon (type XI A) et la seconde, avec (L. XI B). Peu de temps après, K. Goethert les débaptisait toutes deux afin de les incorporer dans un seul et unique groupe, celui des XI BI (Goethert 1997, p. 125, fig. 68). C'est la référence qui prévaut aujourd'hui (**fig. 51, n° 1**). À ce sujet, nous ouvrons ici une brève parenthèse. Suite à l'étude de plusieurs exemplaires autunois, nous avons émis dernièrement l'hypothèse de l'existence d'un groupe culturel dont l'épicentre pourrait correspondre à une zone géographique délimitée entre la vallée de l'Allier et l'ouest de la Bourgogne (**fig. 51, n° 2**). Nous aurons l'occasion de revenir plus largement en détail sur ce sujet, lorsque nous aborderons dans notre troisième partie, le chapitre de la typo-chronologie régionale.

La plupart des lampes sont pourvues d'une anse en ruban qui peut être parfois rehaussée d'une applique anthropomorphe (Bémont, Chew 2007, GA 347) ou d'un croissant bouleté (Vertet 1983, p. 126, n° 1). À l'inverse, d'autres en sont totalement privées (Liesen 1994, p. 52, n° 235). De même, la base du socle est soit constituée par un ou deux anneaux en relief soit elle garde une surface plane ce qui, au passage, signifie que nous avons affaire à une forme précoce (Bémont, Chew 2007, p. 226). Les fonds ne sont pas exempts de marques de potiers puisque de nombreux exemplaires germaniques portent des noms (*Attusa* par exemple) et autres graffites interprétés, dans ce cas, comme de simples marques de tâcheron (Goethert 1997, p. 127, fig. 70 ; Kirsch 2002, pl. III, n° 463).

À notre connaissance, la pâte est sans vernis. Toutefois, il semblerait qu'à *Verulanium* (Saint-Albans, Grande-Bretagne), il y ait une lampe dont la cuvette interne aurait pu être couverte par un vernis de couleur rouge pâle ce qui ne va pas sans rappeler, certains enduits utilisés pour la céramique de type « rouge pompéien » (Brulet et al. 2010, p. 378-380). La

forme Loeschcke XI se développe, semble-t-il, à partir du règne des Flaviens et perdure jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. (Goethert 1997, p. 126).



**Figure 51** – Lampes de type Loeschcke XI diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

• Loeschcke XIII

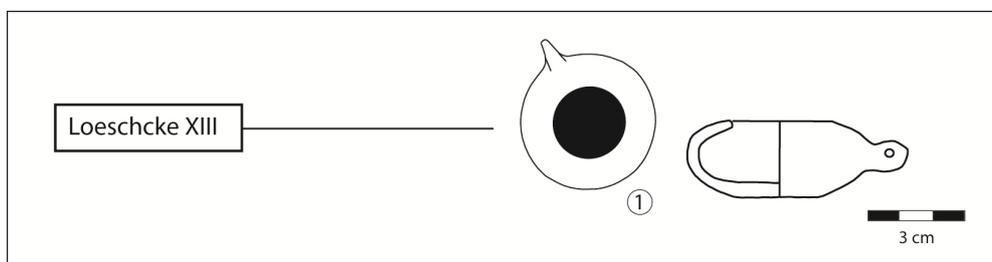
Ce modèle tourné, dépourvu de bec, se compose d'une cuvette à paroi épaisse se terminant par une lèvre ronde rentrante. La base de la lampe est constituée par un fond plat ou par un socle plus ou moins épaissi, détaché. La lampe est pourvue d'un système de préhension qui se résume à un simple tenon latéral percé (**fig. 52**). Ce dernier est le plus souvent horizontal (Kirsch 2002, pl. 25) mais il peut être incliné vers le bas (Menzel 1954, p. 80, fig. 70). Sauf exception, la perforation du tenon est toujours latérale. Néanmoins, deux exemplaires provenant d'une zone géographique jointive (Nord Côte-d'Or et Sud Haute-Marne) présentent une variante commune qui se traduit par un tenon à perforation verticale (May 1984, p. 46, n° 48).

L'aire de diffusion du modèle Loeschcke XIII concerne de nombreuses provinces telles que la Suisse (Vindonissa) et la vallée du Rhin (Goethert 1997). En Norique, on recense un exemplaire trouvé sur le site du Magdalensberg (Farka 1977, pl. 24, n° 1452). En Gaule, où les productions régionales sont nombreuses et, hélas, le plus souvent méconnues, nous citerons à titre d'exemple les échantillons de la vallée de l'Allier (Vertet 1983), de Bourgogne (Joffroy 1956 ; Carré 1984 ; Malagoli 2016e), de Saintes en Charente-Maritime (Nibodeau, Vernou 1999) ou encore, de Lyon (Desbat et *al.* 2001). On signalera la présence de

L. XIII au nord de la Loire comme par exemple à Arras<sup>80</sup> ainsi qu'en Italie<sup>81</sup> (Filippo Balestrazzi 1988, pl. 13).

À propos des lampes produites à Lyon (atelier de Vaise) et de leur véritable nature (Élaigne 1996), nous aurons l'occasion d'apporter ultérieurement un éclairage nouveau, tout en essayant de replacer à sa juste valeur la fonction première de ce type de lampe.

Quoi qu'il en soit, la fourchette générale proposée pour la diffusion du modèle L. XIII couvre une période relativement longue, comprise entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s. (Bémont, Chew 2007, p. 227). Celle-ci est confirmée par les exemplaires découverts en contexte stratifié à Lyon sur le site de la rue des Farges. Les premiers modèles apparaissent dès l'horizon IV (Néron – fin I<sup>er</sup> s.) puis, déclinent durant l'horizon VI soit, entre le dernier quart du II<sup>e</sup> et le premier tiers du III<sup>e</sup> s. (Élaigne 1996, p. 463).



**Figure 52** – Lampe de type Loeschcke XIII diffusée en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

• Loeschcke XIV

Cet autre luminaire ouvert est constitué à la base soit d'un godet tourné de forme subcylindrique, tronconique, carénée ou soit d'une simple coupelle à panse concave courte (**fig. 53, n° 1-2**). La partie centrale de la cuvette est occupée par un manchon de hauteur variable, fendu à la base par une ou plusieurs entailles et dont la fonction est d'accueillir la mèche (à des fins d'éclairage). Les godets sont pourvus d'une anse latérale en ruban ou en boudin. Le fond, plat, épaissi en socle, légèrement évidé, porte très souvent des marques de ficelle, preuve de son façonnage au tour.

Les formes sont tributaires de leur lieu de production qui, généralement, se cantonne à l'échelle de l'agglomération et il serait vain de vouloir rechercher des ateliers spécialisés régionaux. Tout au plus, ces lampes doivent être considérées comme une production complémentaire au sein d'un atelier<sup>82</sup> comme par exemple à Sens où l'on ne dénombre, parmi les rebuts de cuisson, que quelques exemplaires (Perrugot 1996, p. 71, fig. 11).

<sup>80</sup> La fouille du site de Baudimont I a livré au moins un exemplaire (Jacques 1997).

<sup>81</sup> Deux échantillons conservés à Aquilea présentent eux aussi un tenon à perforation verticale (n° 116 et 120).

<sup>82</sup> Ces lampes sont cuites en mode B à l'instar des céramiques culinaires.

Par contre, et par manque d'analyses plus poussées, les entités productrices en région Centre-Est (mais ailleurs aussi) demeurent méconnues même si l'on compte, actuellement, huit secteurs potentiels susceptibles d'avoir fabriqué ce type de luminaire<sup>83</sup> : Alise-Sainte-Reine, Autun, Besançon, Équevillon, Gueugnon, Mâcon, Sens et Vertault. Hors du cadre régional, ces godets sont attestés en Suisse, en Allemagne et en Grande-Bretagne. À titre anecdotique, on retiendra la présence de très nombreux exemplaires provenant de l'ancien sanctuaire de Poséidon à Isthmia, au nord-est du Péloponnèse (Broneer 1977, pl. 22-26) et qui viendront sans doute contrecarrer l'idée reçue que les lampes à suif sont « attestées principalement dans les provinces du nord de l'Europe, naturellement pauvre en huile » (Bémont, Chew 2007, p. 227). Mais dans ce cas précis (lieu de culte), il faut sans doute retenir ici le côté symbolique de l'objet et non sa fonction première.

Les découvertes en contexte stratifié souffrent d'une documentation lacunaire et l'on se cantonne, le plus souvent, à dater globalement l'utilisation des L. XIV entre les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de n. è. Toutefois, les découvertes réalisées à Chartres (Eure-et-Loir) montrent qu'elles apparaissent, au plus tôt, dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et plus encore, entre les Flaviens et le début II<sup>e</sup> s. (Sellès 2001, p. 243) ce que confirment, désormais, les exemplaires trouvés à Vindonissa (Pauli-Gabi, Meyer-Freuler 1999, p. 32, fig. 8), Avenches (Tille 2003, n° 264-277) et Alésia (Carré 1985b, p. 283).

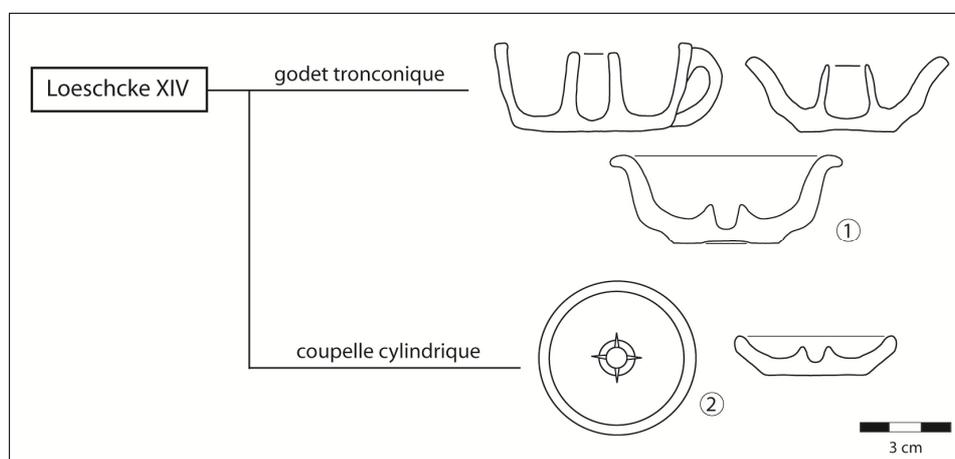


Figure 53 – Lampes de type Loeschcke XIV diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

- Lampe fermée de forme tronconique

Elle se caractérise par une épaule arrondie d'une largeur variable qui est dotée, dans sa partie supérieure, d'une à deux moulurations en relief bordant un médaillon qui peut être

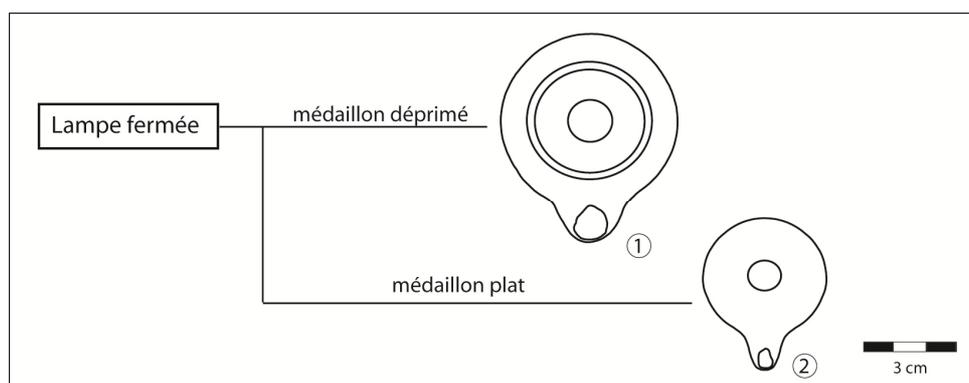
<sup>83</sup> Actuellement, on commence à peine à différencier certaines entités productrices en fonction de l'argile employée (Alésia, Autun).

légèrement déprimé, voire même entièrement plat (**fig. 54**). Le bec, de forme ronde, est fixé au dernier moment grâce à l'ajout d'un cône de pâte qui ensuite, est percé. Le fond plat ou reposant sur un socle étroit est marqué lui aussi, à l'instar des L. XIV, par des traces de ficelle (montage au tour). Si la plupart des modèles restituent un aspect extérieur relativement frustré, il arrive d'observer, de temps à autre, quelques traces de lissage sur la partie supérieure de l'épaule et sur le médaillon.

Il existe des variantes dont celle de Mandeure (Doubs) où le potier, sans doute influencé par les *Firmalampen*, n'a pas hésité à ajouter autour du médaillon plat, un petit bourrelet en relief ainsi que trois petits tenons percés et plantés symétriquement (Lerat 1954, pl. XXIII, n° 199).

L'aire de diffusion semble, pour le moment, se cantonner majoritairement à la région Centre-Est avec deux pôles spécifiques que sont les agglomérations d'Alésia et d'Autun (Carré 1984). Néanmoins, le modèle découvert à Lenzbourg en Suisse (Leibundgut 1977, pl. 17, n° 988), morphologiquement proche des séries bourguignonnes ainsi que celui trouvé à Vannes dans le Morbihan (Bonnet, Delplace 1997, p. 206, pl. IV, n° 34), relancent quelque peu le débat sur d'éventuelles productions d'origine locale.

Chronologiquement, ces lampes sont relativement mal datées par manque de découverte en contexte stratifié et, faute de mieux, sont attribuées hypothétiquement au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Bémont, Chew 2007, p. 228 ; Leibundgut 1977, p. 59).



**Figure 54** – Lampes fermées diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

### 1.3 Lampes italiques et africaines tardives

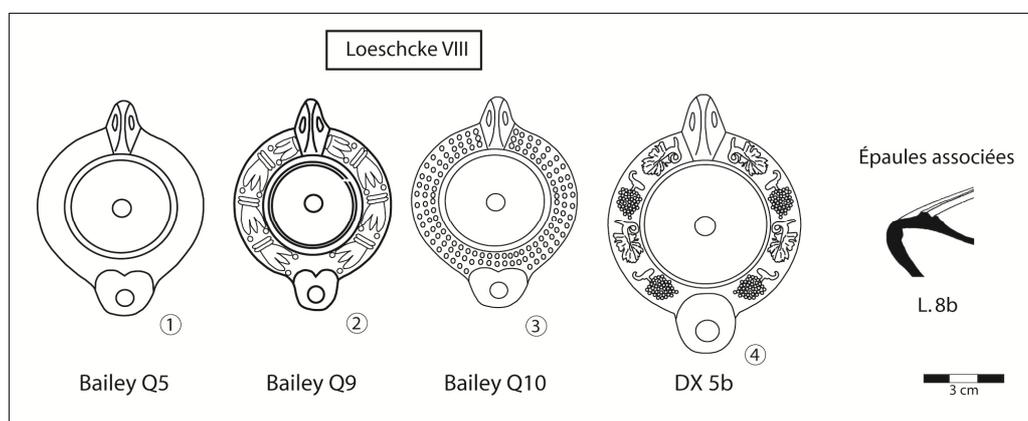
Peu nombreuses, ces lampes appartiennent toutes à une seule et unique famille typologique illustrée par la forme Loeschcke VIII et plus particulièrement, aux variantes définies respectivement par D. M. Bailey (Bailey 1980) et J. Bussière (Bussière 2000).

- Loeschcke VIII (Bailey Q, Bussière D X)

Morphologiquement identiques aux formes canoniques du I<sup>er</sup> s., ces quelques échantillons présentent néanmoins quelques divergences dues à leurs origines géographiques et à la période à laquelle elles sont produites (**fig. 55**).

Ces lampes se caractérisent tout d'abord par la forme du bec qui, est soit souligné par une bordure circulaire (type K), soit en forme de cœur (type H2). Le médaillon, plus ou moins déprimé, orné ou pas, est bordé par une large épaule déversée, de type L. 8b. Les modèles de cette famille sont tous pourvus d'une anse moulée, perforée, creusée de deux sillons mais au moins un exemplaire restitue une anse pleine. Le fond du réservoir, de forme tronconique, est cerné deux sillons concentriques, peu profonds enserrant un anneau à faible relief. Il porte régulièrement une marque de potier (graffite en creux).

L'ornementation des bandeaux revêt ici un caractère particulier car il permet d'identifier, ou du moins, de confirmer (en plus de la marque), l'origine géographique de la lampe. Trois types de bandeaux ont été identifiés : une couronne de feuilles de laurier tressées, nouées par trois alternant avec deux baies (**fig. 55, n° 2**), une bande de trois rangs de grosses perles en relief et de plus petites placées à la base du bec (**fig. 55, n° 3**) et, une couronne de grappes et feuilles de vigne dont la disposition ornementale est la suivante : feuille-grappe-feuille-grappe (**fig. 55. 4**).



**Figure 55** – Lampes de type Loeschcke VIII tardives diffusées en région Centre-Est (dao, C. Malagoli 2015).

L'aspect des pâtes varie selon l'origine géographique de chacun des modèles. Les lampes italiques sont produites dans des pâtes de couleur jaune, jaune-orange pâle (Bémont, Chew 2007, p. 198) et celles provenant d'Afrique romaine, dans une pâte ocre, beige rosé ou brun clair (Bussière 2000, p. 111). En outre, la présence de marques permet de définir exactement la provenance de ces échantillons : Rome et ses environs en ce qui concerne les

potiers *Frugi* (Sanciu 2002, p. 1284) et *Bassaugu* (Bailey 1980, p. 99) et par analogie, la région de Sétif en Algérie pour les lampes africaines.

Ces lampes sont datées entre le troisième quart du II<sup>e</sup> s. et le milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>84</sup> et sont les derniers exemplaires à être diffusés en région Centre-Est.

---

<sup>84</sup> La période chronologique ici mentionnée est établie d'après les marques de potiers car toutes ces lampes proviennent de découvertes anciennes, de prospections pédestres.

2<sup>ème</sup> partie

LES SITES DE CONSOMMATION

L'ensemble de notre travail repose essentiellement sur l'étude de onze sites retenus à partir des critères définis dans la première partie de cette étude (cf. p. 66). Il s'agit donc ici de dresser un bilan lychnologique qui, sous forme d'un inventaire mobilier, doit permettre d'établir et de répertorier toutes les formes produites et diffusées, mais pas uniquement. En effet, il nous a paru évident que ce travail a un intérêt autre que la simple énumération des différentes formes typologiques attestées sur les différents sites étudiés. Ainsi, nous nous sommes tournés vers d'autres thématiques dont celles concernant les origines géographiques des entités productrices et leur mécanisme de diffusion, l'aspect exclusif de certains supports ou décors.

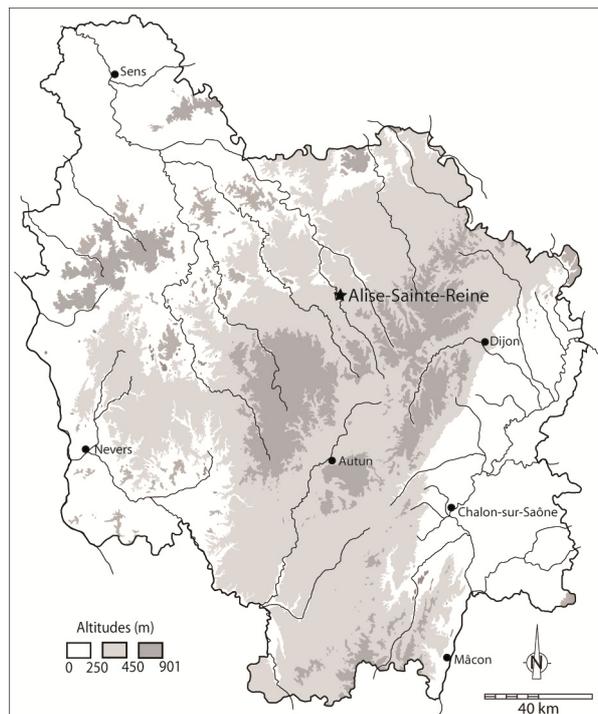
Chaque notice de site est présentée selon deux axes. Tout d'abord, nous avons souhaité retracer de façon synthétique l'historique des recherches et, lorsque ceux-ci sont connus, commenter les contextes stratigraphiques concernant les luminaires mis au jour. De plus, lorsque nous sommes en présence d'agglomérations importantes (Autun, Besançon, Bibracte), nous avons pris le parti de détailler chaque secteur de fouille individuellement. Ensuite est abordé le catalogue typo-chronologique en tant que tel dont la finalité est de renseigner le lecteur sur les aspects pétrographiques et morphologiques de chaque lampe. À cet effet, le lecteur est invité à se référer, à tout instant s'il le souhaite, à la fiche technique de l'objet qui se trouve dans le catalogue général (volume 2). Vient ensuite l'étude iconographique qui prend en compte les traits de caractère de chaque décor afin d'établir des convergences ou non

avec des secteurs géographiques limitrophes (les mieux documentés) de notre cadre d'étude : la vallée du Rhône et du Rhin, la Suisse entre autres. Enfin, la mention d'une datation pour chaque groupe technique permettra de se faire une première idée de la période de diffusion de chacun des modèles. Celle-ci est basée sur ce qui est utilisé dans les publications et travaux actuels.

## Chapitre 1 - La Bourgogne

### 1. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or)

Située dans le nord-ouest de la Côte-d'Or, à 70 km de la ville de Dijon et distante de 85 km de celle d'Autun, la commune d'Alise-Sainte-Reine est implantée au pied du plateau naturel du Mont-Auxois sur lequel s'est développé un *oppidum* puis ensuite, une agglomération gallo-romaine. D'une superficie de 97 ha et culminant à 407 m, le site est bordé de part et d'autre par les rivières Oze et Ozerain, affluents de la Brenne (**fig. 56**).



**Figure 56** – Localisation du site d'Alise-Sainte-Reine (dao, C. Malagoli 2015).

Après la Conquête romaine et plus particulièrement durant la période augusto-tibérienne, le site continue d'être occupé et connaît, dès cette période, une première phase de transformation avec la création de nouveaux quartiers, d'édification de bâtiments d'inspiration méditerranéenne dans le secteur de la place publique, d'aménagements viaires, etc. Mais c'est sans doute entre le règne de Claude et le début des Flaviens que la

romanisation de la ville s'accélère avec « la transformation de l'agglomération indigène en une ville gallo-romaine » (Grapin 2011, p. 190). Toutefois, le grand projet d'urbanisme monumental (construction du grand portique, modification du théâtre, mise en place de la basilique) semble plutôt dater du règne d'Hadrien (Creuzenet, Olivier 2007). Parallèlement à l'édification des grands bâtiments publics, la ville est dotée de quartiers structurés où l'on trouve des espaces organisés pour l'habitat résidentiel, le commerce et l'artisanat. La présence d'un quartier suburbain est aussi évoquée (Provost et *al.* 2009, vol. 1, p. 357). Après les troubles politiques et militaires qui rythment la fin du III<sup>e</sup> s., l'agglomération continue d'être occupée (centre urbain) tandis que les activités artisanales périclitent. Le sanctuaire est fréquenté jusque vers 370 et de nombreuses traces d'occupation, datées entre 400 et 420 (*Ibid.*, p. 356) prouvent que la ville n'est pas totalement abandonnée<sup>85</sup>. Par la suite, le remplissage de bâtiments gallo-romains vont servir à l'édification aux V<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> s., au sud du théâtre actuel, de la basilique Sainte-Reine, pérennisant en quelque sorte, l'activité religieuse du site (*Ibid.*, p. 355, fig. 330 ; p. 492-494).

Les espaces économiques sont nombreux à Alésia et sont dominés avant tout par l'artisanat des métaux. La répartition spatiale des 22 ateliers de forgerons et des 27 ateliers de bronziers montre une implantation qui couvre l'ensemble du site (Mangin, Fluzin 2006). Parallèlement, on trouve d'autres catégories d'ateliers tels que ceux relatifs au travail de l'os, du bois et du cuir (Carré 1984, p. 236) auxquels, il convient d'ajouter les métiers de bouche suite à la découverte d'un *macellum* dans l'îlot G (Provost et *al.* 2009, vol. 1, p. 436, fig. 469). En ce qui concerne le travail de l'argile, F. Carré signale la présence de fours sans mentionner de localisation exacte<sup>86</sup> et laisse entendre qu'un atelier régional aurait tout aussi bien pu approvisionner l'agglomération (Carré 1984, vol. 2, p. 276).

Le site d'Alésia est à l'origine de très nombreuses publications et travaux universitaires. On citera parmi les plus importantes, les thèses concernant les commerçants et d'artisans à Alésia (Mangin 1977), les niveaux précoces du centre public d'Alésia (Bénard 1989 ; Bénard 1997), les monnaies romaines (Popovitch 1996) ou encore, l'organisation sociale et économique de la cité durant l'Antiquité tardive (Kasprzyk 2005). De même, on ne manquera pas de mentionner la monographie des fouilles franco-allemandes concernant les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (Reddé, Schnurbein 2001), l'imposante synthèse réalisée dans le cadre de la carte archéologique de la Gaule (Provost et *al.* 2009) ainsi que les

---

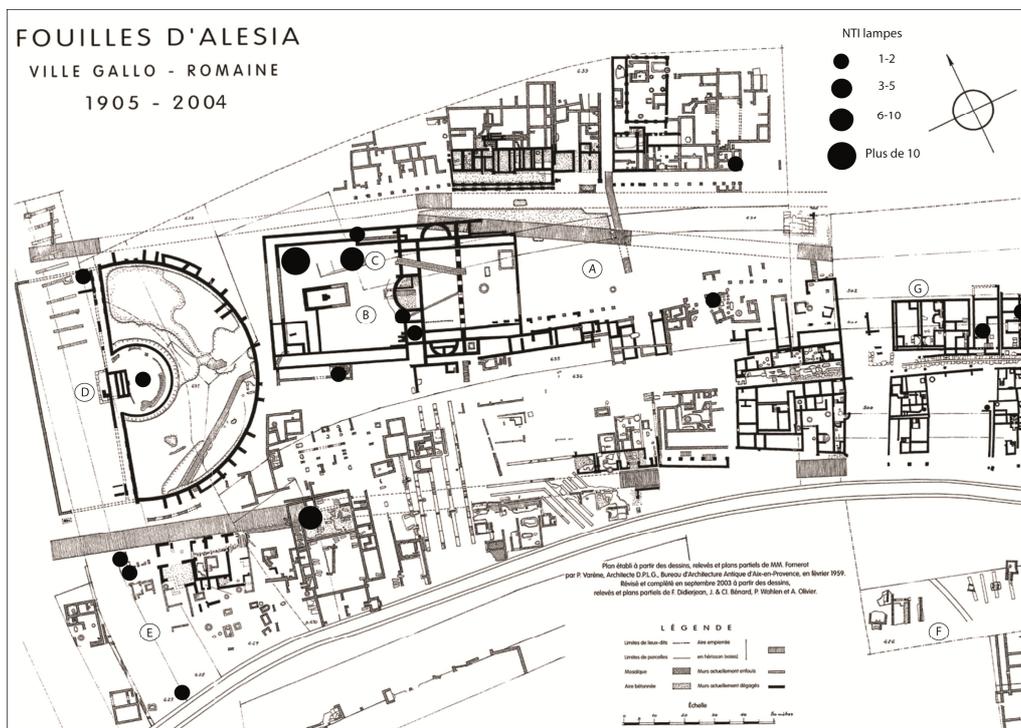
<sup>85</sup> C'est ce que confirment par ailleurs les nombreuses monnaies de cette période trouvées sur le site (Kasprzyk 2005, p. 10-11).

<sup>86</sup> Information commentée par A. Chastagnol concernant l'ouvrage de J. Le Gall « Alésia. Archéologie et Histoire », éd. Fayard, Paris, 1963.

travaux liés à la fouille du sanctuaire d'Appolon Moritasgus (Cazanove et *al.* 2012a ; Cazanove et *al.* 2012b). On recense deux articles consacrés aux luminaires (Carré 1985b ; Rabeisen 1985).

### 1.1 Contexte stratigraphique

Le matériel lychnologique pris en compte dans cette étude repose sur des contextes stratigraphiques peu documentés. Si l'on peut aisément situer, à quelques exceptions près, les lieux de découvertes provenant des fouilles anciennes de E. Espérandieu, V. Pernet ou de J. Toutain (**fig. 57**), l'association avec des fossiles directeurs tels que la céramique pose problème dans la mesure où, le plus souvent, le mobilier est considéré comme résiduel<sup>87</sup>. Comme nous pouvons le voir sur le plan d'ensemble, la majeure partie des lampes sont localisées dans un périmètre relativement restreint qui correspond à la zone du temple et de la basilique ainsi qu'une grande fosse rectangulaire « la carrière » qui a servi à l'extraction de blocs de pierre en vue de la construction du temple et sans doute même, du théâtre (Provost et *al.* 2009, vol. 1, p. 370-371, fig. 355-356). En revanche, l'habitat demeure pauvre en luminaires.



**Figure 57** – Plan d'Alésia et des principaux secteurs de la ville gallo-romaine :  
A - forum ; B - basilique ; C - secteur de la carrière ; D - théâtre ; E - secteur de la Comme ;  
F - en Surelot ; G - la Farandole (d'après Carré 1984, p. 267, fig. 3).

<sup>87</sup> Citons par exemple le cas de la cabane 553 dans le quartier dit « des huttes gauloises ». Le remplissage a livré une lampe à huile de type indéterminé et trois monnaies (deux gauloises et une romaine). Le remblai est daté entre les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Provost et *al.* 2009, vol. 1, p. 508).

La fouille de la carrière conduite par R. Sénéchal et E. Rabeisen en 1984 a permis de définir trois états de comblements répartis depuis le règne de Claude et la fin du II<sup>e</sup> s. (Provost et *al.* 2009, vol. 1, p. 371). Par chance, cette structure a livré plus d'une vingtaine de lampes ainsi que des céramiques sigillées et des monnaies. D'autre part, nous bénéficions de quelques exemplaires (trois au total) dans les niveaux associés à la construction du théâtre (fouilles entre 1960 et 1980). Mais depuis ces dernières décennies, malgré de nouvelles fouilles programmées<sup>88</sup>, nous constatons que l'on ne mentionne plus la moindre découverte de lampes en terre cuite ce qui brouille quelque peu les pistes au sujet de la présence ou non de nouveaux artefacts.

## 1.2 Catalogue typologique

Les fouilles conduites sur l'agglomération antique ont livré à ce jour 154 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 98 dont 15 formes complètes (**fig. 58**). Nous tenons à préciser que ces valeurs ne sont que des estimations. En effet, lors de notre passage, nous n'avons pas pu étudier la totalité du matériel car plusieurs lampes étaient manquantes.

L'examen des lampes indique que nous avons affaire à un mobilier résiduel particulièrement fragmenté, de très petite taille, présentant le plus souvent, des surfaces usées. En conséquence, il y a peu de collages possibles et certains modèles demeurent difficilement identifiables.

Le mobilier lychnologique est réparti entre lampes moulées et tournées, ces dernières étant prépondérantes sur le site. On recense 9 familles de luminaires parmi lesquelles, les modèles ouverts de type Loeschcke XIV constituent presque 60 % du répertoire typologique (**fig. 59**). L'ensemble de ces lampes témoigne d'une évolution typologique qui couvre une période relativement longue puisque les exemplaires les plus précoces apparaissent sous Auguste tandis que les plus tardifs s'inscrivent dans le courant du II<sup>e</sup> s. D'autre part, on notera la présence d'un fragment de lampe paléochrétienne, datée au plus tôt du V<sup>e</sup> siècle<sup>89</sup>, qui pourrait provenir des fouilles de la basilique Sainte-Reine (Provost et *al.* 2009, vol. 1, p. 493, fig. 572).

---

<sup>88</sup> On citera les interventions menées sur le théâtre (Rossi et *al.* 2004-2006) et sur les différents sanctuaires : sanctuaire d'Appolon Moritasgus, la Croix Saint-Charles, sanctuaire d'En Surelot (Cazanove 2008-2011).

<sup>89</sup> La morphologie de l'épaule, plate, ornée au moins d'une rosace cruciforme bordée par deux filets, nous incite à voir dans ce tesson une lampe de type Atlante X (Hayes II). La pâte, de couleur rouge brique clair semble ici indiquer une origine africaine.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
Dressel 4	1	0,65%	1	1,02%	
L. IA	5	3,25%	4	4,08%	
L. IB	11	7,14%	7	7,14%	
L. I atypique	3	1,95%	2	2,04%	
L. III	1	0,65%	1	1,02%	
L. IV	22	14,29%	11	11,22%	2
L. VI	3	1,95%	2	2,04%	
L. VIII	4	2,60%	3	3,06%	
L. XI	1	0,65%	1	1,02%	
L. XIII	8	5,19%	3	3,06%	1
L. XIV	56	36,36%	56	57,14%	7
Lampe tournée	6	3,90%	5	5,10%	5
Indéterminés	33	21,43%	2	2,04%	
Total	154	1	98	1	15

Figure 58 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

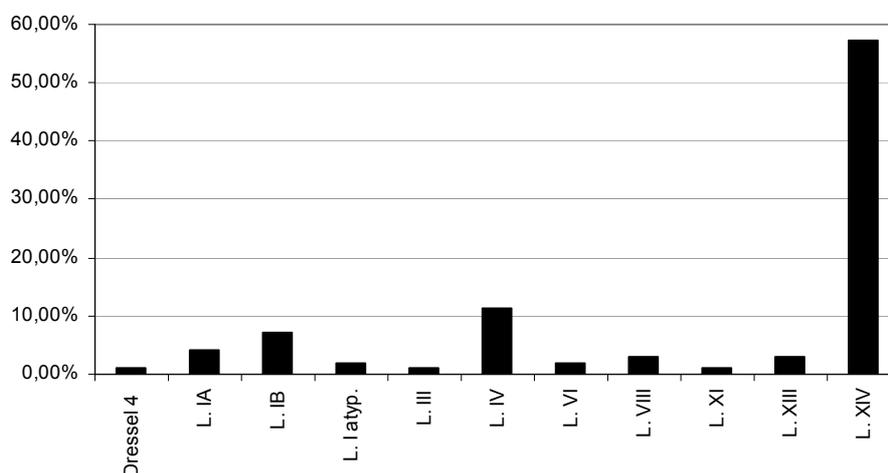


Figure 59 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

### 1.2.1 Lampes tardo-républicaines

- Lampe Dressel 4 (NTI : 1 ind.)

Fragment de médaillon à pâte jaune enduite d'un vernis brun orangé (**n° cat. 1**). On observe sur la partie supérieure du couvercle, le départ d'une couronne de perles entre deux filets, ornementation classique sur ce type de lampe (Bémont 2003, pl. 5, n° 62).

Datation envisagée : période augustéenne.

### 1.2.2 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 4 ind.)

Les modèles identifiés appartiennent aux variantes A1 et A2 de Bailey. Un exemplaire présente une extrémité de bec à canal taillé (**n° cat. 2**) ou non (**n° cat. 3**). Les médaillons sont bordés par une épaulement de type L. 1 ou 2. L'aspect des pâtes, jaune ou jaune-beige mais aussi la présence d'une anse

moulée appartenant au moins à un exemplaire, indiquent que nous avons affaire à des lampes d'origine italique. Un seul décor est reconnu : il s'agit d'une valve de coquillage (n° cat. 3). On ajoutera qu'une des lampes (n° cat. 4) est morphologiquement proche de celle trouvée dans la fosse n° 87 de la nécropole des Cordiers à Mâcon (Barthélemy, Depierre 1990, p. 39, fig. 14).

Datation envisagée : période augusto-tibérienne.

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 7 ind.)

Les lampes du groupe A3 de Bailey se caractérisent par un bec triangulaire moyen conjugué à un médaillon bordé d'une épaule plate à moulures complexes de type L 3a (n° cat. 5-6). La plupart des lampes présentent des similitudes avec les pâtes du groupe précédent ce qui indique, au passage, une certaine pérennité des circuits commerciaux entre le tout début du I<sup>er</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Parallèlement, apparaissent de nouvelles entités productrices à l'instar de l'échantillon à pâte beige enduite d'un engobe brun orangé le plus souvent flammé (n° cat. 7). Toutefois, il n'est pas aisé de trancher sur son origine (Lyon ?). En dépit de l'état fragmentaire des médaillons, on note une certaine qualité des reliefs et ce, malgré d'infimes bulles de moulage récurrentes. Parmi les sujets iconographiques identifiés, on relève : pugiliste genou à terre (n° cat. 7), galère grée (n° cat. 8) et scène de *uenatio* entre un ours et un bœuf (n° cat. 9).

Datation envisagée : Tibère – début Flaviens.

- Lampe Loeschcke I, forme atypique (NTI : 2 ind.)

Le couvercle inférieur complet d'une petite lampe dont l'extrémité se termine par un bec mal dégagé pourrait, avec vraisemblance, imiter la forme campanienne Bailey A5/6 (n° cat. 10). Cet échantillon, à pâte beige rosé enduite d'un vernis de teinte orange pose question à propos de son origine (Gaule centrale, autres ?). En revanche, la seconde lampe (n° cat. 11), à pâte blanche et vernis rouge-brun provient, sans aucun doute, de Vichy ou de ses environs. Son affiliation à la vallée de l'Allier est par ailleurs confirmée par l'association improbable entre un petit bec triangulaire (de surcroît surcreusé) et une épaule plate, dissymétrique, de type L. 4a. Si le décor illustrant cette lampe est celui d'un thème répandu (rosace à quatre pétales pointus), on notera surtout la liberté prise par le potier qui, ici, a surchargé le décor en plaçant, entre chaque pétale, un demi-cercle autour duquel rayonnent huit points en relief. À notre connaissance, ce motif est unique à ce jour.

Datation envisagée : Flaviens – début II<sup>e</sup> s., voire légèrement au-delà ?

- Lampe Loeschcke III (NTI : 1 ind.)

Un fragment d'applique en forme de croissant de lune témoigne de la présence d'une lampe à un ou plusieurs becs appartenant au groupe technique D de Bailey. La pâte de couleur jaune laisse à penser que nous avons sans doute affaire à une lampe d'origine italique (n° cat. 12).

Datation envisagée : fin règne Auguste – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 11 ind.)

Le répertoire des Loeschcke IV présente une certaine diversité parmi les formes reconnues et les lieux de productions. Les lampes les plus précoces (groupes B1 et B2 de Bailey), d'origine italique (pâte jaune ou jaune-beige), sont illustrées par des médaillons restituant une mouluration complexe de type L.1 et L. 1+3a (ou L. 3a précoce). Les décors identifiables de cette série sont banals : valve de coquillage à dix-huit côtes (n° cat. 13), quadriges ou *desultor* profil à gauche (n° cat. 14). On soulignera, toujours à propos du coquillage, qu'un exemplaire similaire a été découvert récemment sur le site du Faubourg d'Arroux (Autun) mais dans une pâte sensiblement différente et qu'une autre représentation complète du même sujet est attestée à Trèves (Goethert-Polaschek 1985, pl. 62, n° 465). Le second lot témoigne du passage à la forme canonique de type B2. La plupart des exemplaires sont illustrés par un médaillon bordé par une épaule plate à mouluration oblique de type L. 3a. Si certains d'entre eux appartiennent sans doute encore à des productions italiques (n° cat. 16), on observe une montée en puissance des productions régionales et plus particulièrement, des lampes lyonnaises (pâte beige, vernis brun orangé flammé). Les sujets décoratifs : colombe perchée (n° cat. 15), valve de coquillage (n° cat. 16), panoplie de gladiateurs (n° cat. 17), couple de gladiateurs (n° cat. 18) sont connus sur de nombreux analogues. En revanche, l'ours courant (n° cat. 19) a été quant à lui modifié par rapport au sujet classique. En effet, pour donner du mouvement à l'animal, le potier n'a pas hésité, à tracer dans la pâte fraîche, de petits traits qui donnent l'illusion du mouvement. À ce jour, ce décor est unique.

Les lampes de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (type B3) confirment désormais la suprématie des productions régionales (Lyon mais aussi vallée du Rhône). Les décors sont banals : petite rosace asymétrique à quatre pétales pointus (n° cat. 20), buste de Méduse (n° cat. 21). À propos de cet échantillon, sa réalisation dans une pâte de couleur beige rosé recouverte d'un enduit orange mat présente de fortes similitudes avec certains exemplaires découverts au Lycée Militaire d'Autun. Toutefois, l'absence de nodules ferrugineux dans la composition de la pâte pose la question de son origine (Gaule centrale ?).

Datation envisagée : Tibère – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke VI (NTI : 2 ind.)

Ce groupe technique est représenté exclusivement par des lampes issues de l'atelier de la Butte à Lyon (pâte beige, vernis brun orangé). L'exemplaire le plus complet livre un médaillon orné bordé d'une épaule plate de type L. 4b qui, ici, est striée (peu courant). Le fond semble dégager une marque en relief qui s'apparente à la lettre I (lecture douteuse). Le décor, petit fauve ramassé prêt à bondir (n° cat. 22) n'est connu qu'à travers deux autres analogues provenant respectivement d'Avenches et de Vidy en Suisse (Leibundgut 1977, pl. 47, n° 289). Complétant ce lot, on trouve un fragment de médaillon déprimé bordé d'une épaule plate décorée d'une couronne d'oves (n° cat. 23).

Datation envisagée : Claude – début Trajan.

- Lampe Loeschcke VIII (NTI : 3 ind.)

La fragmentation importante des lampes à petit bec rond ne nous permet pas d'appréhender pleinement leur aspect général. On signalera qu'un exemplaire restitue la base d'un bec circulaire (type K) associé à une épaule L. 7b (n° cat. 24) et qu'un autre encore, se distingue par un bec plus important à base rectiligne (type L. 1/2) empiétant sur une épaule L. 7a (n° cat. 25). Ils appartiennent tous deux au groupe O1/O2 de Bailey (Bailey 1980, pl. 56-57). Le dernier échantillon, médaillon très déprimé bordée par une épaule L. 8a, ne permet pas une identification satisfaisante (n° cat. 26). Les pâtes sont hétérogènes : jaune-beige (sans doute production italique) et beige clair (vallée du Rhône ou Lyon). Ces lampes sont peu ou prou décorées. On recense un seul décor : rosace incomplète à pétale arrondis (n° cat. 24).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Fragments de médaillons décorés

Moins d'une dizaine d'exemplaires illustrés mais incomplets peuvent être, du fait de la morphologie de leur épaule (L. 3a, 4a, 4b et 7b), rattachés hypothétiquement aux lampes L. I, IV, V ou VIII. Ils reflètent les productions énumérées précédemment : italique à pâte jaune ou jaune-beige, régionale à pâte beige, grise ou rose. Au demeurant, les décors figurant sur ces quelques échantillons sont relativement banals : galère grée (n° cat. 27), pugiliste vaincu en fin de combat (n° cat. 28), fauve bondissant profil à gauche (n° cat. 29), Amour de face les ailes déployées (n° cat. 30), Amour profil à droite (n° cat. 31). Ils sont pour la plupart connus en Suisse et dans la vallée du Rhin et seul le sujet aux trois animaux marins (n° cat. 32) détonne quelque peu dans la mesure où on lui connaît une fréquence importante sur les sites de consommation de la vallée du Rhône (Bémont 2003 ; Rivet 2003 ; Malagoli 2013b).

Datation envisagée : Tibère – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke XI (NTI : 1 ind.)

Fragment de paroi qui a conservé, à la jonction entre le corps principal de la lampe et son bec, l'une des trois protubérances ce qui le différencie des productions de la vallée du Rhin (Goethert 1997, p. 125-126, fig. 68-69). La pâte, de couleur grise recouverte d'une fine pellicule grise ardoisée, pourrait l'apparenter aux productions de la vallée de l'Allier (n° cat. 33).

Datation envisagée pour ce groupe : Flaviens - II<sup>e</sup> s.

- Lampe Loeschcke XIII (NTI : 3 ind.)

Le groupe des lampes globuleuses comprend deux modèles plus ou moins complets, à large ouverture, à bord rentrant, et sont munis d'un tenon latéral perforé (n° cat. 34-35). Ils se distinguent facilement à partir des pâtes (beige ou grise) et de la forme du fond (plat ou reposant sur un socle). Une lampe conserve un engobe de couleur blanchâtre léger, ce qui ici, n'est pas si courant (n° cat. 35). Le dernier exemplaire (n° cat. 36), de petite taille, à pâte orange micacée, est atypique dans la mesure

où il concentre des caractéristiques de la forme L. XIII mais aussi, de la lampe tournée fermée (départ d'un bec sans doute pincé). Cet échantillon, sans références connues, suggère une production locale.

Datation envisagée pour ce groupe : I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> s.

• Lampe Loeschcke XIV (NTI : 56 ind.)

Les lampes à suif illustrent le groupe prépondérant à Alésia. Les formes reconnues correspondent à des godets à paroi tronconique (n° cat. 37-43), cylindrique ou subcylindrique (n° cat. 44-48). Ils sont illustrés par des pâtes semi-fines, micacées (avec présence de grains de quartz) et qui après cuisson, sont de teinte grise (prépondérante) et orange. Ils peuvent être pourvus d'une anse en ruban à gorge longitudinale ou non et reposent sur un fond plat ou légèrement épaissi en socle. Le manchon central présente une fente verticale large ou étroite réalisée par le potier. Plus rarement, on relève deux fentes diamétralement opposées ou parallèles (n° cat. 49-50 par exemple). Parallèlement, on trouve un second groupe qui se compose de coupelles (forme tronconique), dépourvues d'anse (n° cat. 51-56). Ce type de lampe ne va pas sans rappeler la forme « *Kerzenleuchter* » décrite par K. Goethert à propos des modèles trouvés à Trèves (Goethert 1997, p. 156, fig. 95). On notera encore que l'on observe de très nombreuses traces d'utilisation qui se traduisent par des dépôts de carbone sur la section supérieure du manchon central et la paroi interne (n° cat. 37-38 entre autres). Enfin, certains échantillons ont subi une très nette détérioration de la paroi interne dans le but d'isoler grossièrement le fond et le manchon central qui, dans ce cas précis, est toujours exempt de traces de suie (n° cat. 57-64). D'autres encore, sont réduits en quelque sorte, à l'état de rondelle ou de jeton (n° cat. 63-64).

Datation envisagée pour ce groupe : I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> s.

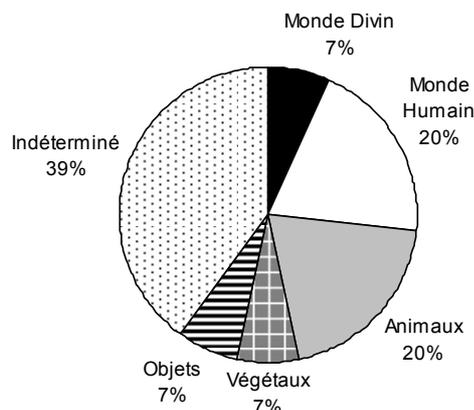
• Lampe fermée de forme tronconique (NTI : 5 ind.)

Connu par ailleurs grâce à deux autres lampes conservées au M.A.N. (Bémont, Chew 2007, GA 365-366), ce groupe technique se distingue par un médaillon qui peut revêtir différentes formes (plat, légèrement bombé ou déprimé), bordé par une épaule ronde et par un petit bec pincé (n° cat. 65-69). Les pâtes, fortement micacées, de couleur grise ou orange, révèlent une origine commune avec les lampes L. XIV. Ces lampes, toutes complètes, permettent de constater que nous avons affaire à un ensemble homogène dans la mesure où les diamètres de médaillon oscillent entre 4,78 et 6,27 cm. On notera, tout au moins pour deux échantillons (n° cat. 65-66), la liberté prise par le potier de reproduire, sur ce type de lampe, la forme du bec qu'il a pu observer par ailleurs sur le modèle L. VIII. Dans ce cas précis, l'appendice n'est pas pincé mais de forme semi-circulaire, proche du bec de type L. En outre, l'artisan n'a pas hésité à percer à cette occasion un trou d'évent ce qui est extrêmement rare sur ce type de luminaire.

Datation envisagée pour ce groupe : II<sup>e</sup> s. ?

### 1.3 Analyse iconographique

Les lampes à médaillon décoré appartiennent toutes à des exemplaires datables du Haut-Empire. On dénombre trente sujets iconographiques différents dont seulement seize ont pu être déterminés avec précision, les quatorze autres étant trop lacunaires. Aucun décor n'est répété deux fois (**fig. 60**).



**Figure 60** – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

Le thème largement privilégié est celui du monde animal avec 6 poinçons. Ces derniers sont variés et représentent diverses catégories d'animaux : exotique avec le lion bondissant ou prêt à bondir (**n° cat. 22 ; 29**), sauvage avec l'ours (**n° cat. 19**). Les oiseaux sont présents à travers la représentation bucolique d'une colombe perchée sur une branche (**n° cat. 15**) tout comme le sont les animaux marins avec les quelques valves de coquillage (**n° cat. 13 et 16**) et la scène des trois poissons superposés (**n° cat. 32**). Viennent ensuite les sujets empruntés à la vie quotidienne (4 poinçons) qui font exclusivement allusion ici à la gladiature, sans doute aux courses de char et autres scènes de combat entre des animaux : pugilistes (**n° cat. 7 et 28**), quadriges ou *desultor* (**n° cat. 14**), panoplie de gladiateur (**n° cat. 17**), couple de gladiateurs (**n° cat. 18**) et ours attaquant un bœuf (**n° cat. 9**). Le thème lié à la religion se distingue par de rares illustrations où l'on retrouve surtout l'image des *putti* (**n° cat. 30-31**) et des personnages mythologiques avec le buste de Méduse (**n° cat. 21**). Les motifs végétaux : rosaces à pétales pointus (**n° cat. 11 et 20**) et les objets uniquement figurés à travers des scènes de navires (**n° cat. 8 et 27**) complètent ce catalogue.

Malgré un éventail plus ou moins large, les sujets que nous venons d'évoquer sont relativement banals et sont diffusés le long de la vallée du Rhône, mais aussi en Suisse, et dans une moindre mesure, en vallée du Rhin. Il paraît clair que le répertoire des lampes d'Alésia est, dans son ensemble, très proche de ceux observés sur les sites helvètes tels que

Augst et Vindonissa comme nous le montre le tableau de répartition des décors et que confirme par ailleurs, la présence commune de lampe d'origine lyonnaise, illustrée par un petit lion prêt à bondir (**fig. 61**). Seuls quelques motifs, plus ou moins cantonnés à des zones géographiques spécifiques, retiennent notre attention comme par exemple les trois animaux marins superposés, la rosace atypique, l'ours courant profil à gauche ou encore, la valve de coquillage à 18 côtes qui ici, est commune aux sites d'Autun et de Trèves.

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
<b>MD</b>	Amour de face (massue et carquois)				■		
	Buste de Méduse de face	■	■		■	■	
<b>MH</b>	Couple de gladiateurs fin de combat		■				
	Pugiliste vaincu à genou profil à dr.	■	■	■	■	■	
	Pugiliste vaincu debout profil à dr.		■	■			
	Scène de uenatio bœuf / ours		■	■	■		
<b>AN</b>	Colombe perchée profil à g.	■	■		■	■	
	Petit fauve ramassé profil à dr. (atyp.)		■			■	
	Lion bondissant profil à g.	■	■	■	■	■	
	Ours courant profil à g. (atyp.)			■			
	Trois animaux marins superposés			■	■		
	Coquillage à 18 côtes	■	■	■			
<b>VG</b>	Rosace asymétrique à 4 pétales pointus	■	■	■	■		
	Rosace à 4 pétales pointus et perles						■
<b>OB</b>	Galère gréée profil à dr.		■	■			
	Galère gréée à tête de cygne	■	■	■	■		

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

**Figure 61** – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

## 1.4 Conclusion

L'essentiel du mobilier d'Alésia s'inscrit dans une période relative longue et concerne les deux premiers siècles de n. è. Parmi les lampes précoces, on s'étonnera sans doute, compte tenu de l'histoire de l'agglomération de ne trouver que très peu de lampes tardo-républicaines et ce, contrairement à ce que l'on peut observer sur d'autres agglomérations disséminées en Bourgogne comme Mâcon par exemple. Un si petit nombre aura de quoi surprendre surtout lorsque l'on sait que les amphores vinaires et les céramiques à vernis noire et rouge sont elles bien présentes dans les contextes LT D2b (Provost et *al.* 2009, vol. 1, p. 352-353). Toutefois, il convient de nuancer cette affirmation dans la mesure où nous n'avons pu voir la totalité du mobilier et que de larges parties du site n'ont pas encore été fouillées.

À propos des lampes du Haut-Empire, les formes typologiques, dans leur ensemble, sont conformes à celles couramment répandues durant cette période. On retiendra surtout pour les groupes précoces L. I et IV (groupes A3 et B1), une fréquence élevée qui pourrait être liée

à une possible présence militaire ou tout au moins, à une population familiarisée à ce type d'objet.

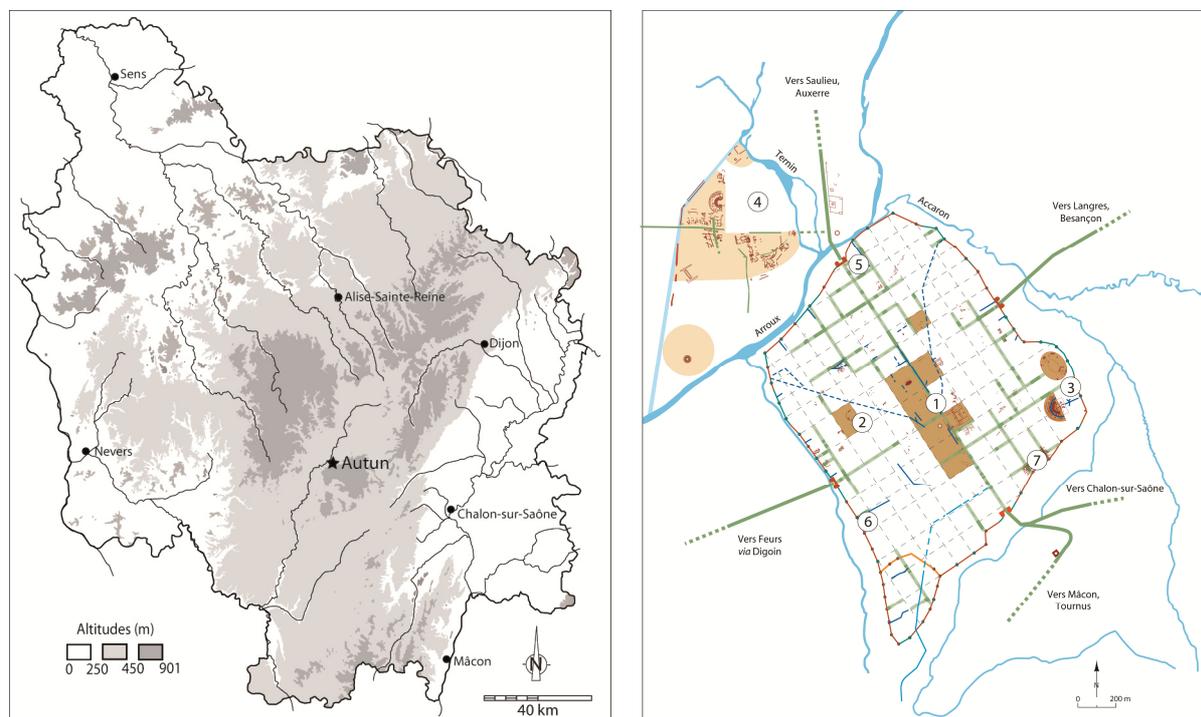
L'aspect technique des pâtes permet de différencier les entités productrices (du moins celles identifiées) et nous permet de retracer, globalement, les variations des circuits de diffusion. Il paraît clair que durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les lampes sont majoritairement d'origine italique et ce n'est qu'à partir de la période claudienne, voire de la période pré-flavienne, qu'apparaissent de nouvelles sources d'approvisionnement (vallée du Rhône, ateliers lyonnais). Il semble que vers la fin du I<sup>er</sup> s., de rares lampes produites en Gaule centrale atteignent Alésia. Mais leur nombre est restreint pour ne pas dire anecdotique. En revanche, on s'étonnera de ne pas trouver, tout au moins pour le moment, de lampes de Firme. Alors que ces dernières sont présentes à partir de la période flavienne sur la plupart des sites de consommation, tant en Bourgogne qu'en Franche-Comté, leur absence dans l'agglomération a de quoi surprendre. Seraient-elles directement concurrencées par les lampes à suif qui sont censées être produites aux environs du site ? En l'état actuel des connaissances, rien ne nous autorise pour le moment à l'affirmer.

Enfin, se pose la question des nombreuses dégradations observées sur la vingtaine de lampes à suif. Si ces traces, récurrentes, n'avaient jamais été mentionnées jusqu'à présent, il serait hâtif de vouloir en déduire un quelconque usage rituel. Tout au plus, ce traitement si particulier, ouvre-t-il une nouvelle piste de réflexion.

## 2. Autun (Saône-et-Loire)

Située en Bourgogne du Sud, dans le département de la Saône-et-Loire, à 46 km au nord-ouest de la ville de Chalon-sur-Saône, l'antique *Augustodunum*, fondée *ex nihilo* sous le règne d'Auguste (Labaune, Kasprzyk et al. 2015), est située sur la rive gauche de la rivière Arroux, dans la plaine, au pied des contreforts du Morvan (**fig. 62**). Le choix du site à la période romaine ne doit rien au hasard. Distante d'à peine une vingtaine de kilomètres de l'ancienne capitale de cité des Éduens, Bibracte, le cadre topographique montre que la nouvelle cité a été implantée au carrefour de voies naturelles et terrestres. En effet, *Augustodunum* se trouve être au plus près des deux grands bassins hydrographiques que sont la Loire et la Saône et parallèlement, a été dotée très tôt d'un réseau routier conséquent, intégrant partiellement des voies antérieures dont celle qui reliait l'*oppidum* de Bibracte à son port commercial de Chalon-sur-Saône (Kasprzyk, Nouvel, 2011). Enfin, l'implantation humaine a elle aussi été avantagée grâce à la présence de ressources géologiques exploitables,

relativement proches, faciles d'accès : carrières de pierre et minerais d'étain (Rebourg 1998, p. 154-156, fig. 5).



**Figure 62** – Localisation du site d'Autun/Augustodunum et plan de synthèse des principaux vestiges de la ville antique ; dao C. Malagoli (carte), Y. Labaune, d'après A. Tisserand (plan).

1 : Forum ?, Temple d'Apollon, Thermes ?, Écoles méniennes ; 2 : Tour de Jouère ; 3 : Théâtre et amphithéâtre ; 4 : Quartier de la Genetoye (Temple de Janus) ; 5 : Faubourg d'Arroux ; 6 : Institution Saint-Lazare ; 7 : Lycée Militaire.

En ce qui concerne l'imposant dossier traitant des vestiges de la ville antique, le lecteur pourra se référer aux très nombreux articles de référence plus ou moins récents tels que la synthèse générale publiée dans le cadre de la carte archéologique de la Gaule (Rebourg 1993), l'imposant catalogue d'exposition commémorant le bimillénaire de la fondation d'Autun (Pinette 1987) ou encore, le récent guide archéologique « *Autun antique* » (Labaune et al. 2015). À propos de l'urbanisme, on mentionnera les articles concernant la localisation du forum (Kasprzyk et al. 2012), la découverte d'une *schola* monumentale (Labaune et al. 2013) mais aussi, les tous derniers développements relatifs à l'architecture augustéenne (Brunet-Gaston 2011 ; Labaune, Meylan 2011) ou encore, la thèse consacrée aux structures hydrauliques chez les Éduens (Borau 2010).

Les nouvelles connaissances sur Autun antique sont le résultat logique des très nombreuses fouilles menées au cours de ces trente dernières années tant à l'intérieur qu'à

l'extérieur de l'agglomération<sup>90</sup>, travaux qui nous ont permis d'entrepercevoir le processus de romanisation de la ville à travers son aménagement progressif. Par ailleurs, la mise au jour de quartiers artisanaux et les études menées sur le mobilier archéologique, nous ont permis de parfaire nos connaissances sur le rôle éminemment joué par Autun dans le domaine économique.

À ce sujet, il paraît clair que les découvertes récentes mettent en lumière l'importance de l'artisanat à Autun et que certaines de ces activités, dont celle liée au travail du métal, ont hérité du savoir-faire des artisans de Bibracte (Guillaumet, Labaune 2011, p. 905). Mais on trouve aussi d'autres exemples qui nous montrent également l'intérêt porté aux activités de la tabletterie, du travail du bois de cerf et de la corne, de la pierre, de la verrerie, du textile, de l'argile et auxquels il conviendrait d'ajouter, même si celles-ci n'ont laissé aucune trace à ce jour, les métiers de bouche, les auberges, les débits de boisson car, et nous l'avons évoqué plus haut, *Augustodunum* était aussi une ville étape et un lieu de transit pour de nombreux voyageurs.

Les secteurs de production de la céramique au Haut-Empire sont localisés principalement *intra muros* dans des quartiers artisanaux tels que le Lycée Militaire (Chardron-Picault, Pernot 1999), la Rue des Pierres (Rebourg 1993, p. 138-140), le Faubourg d'Arroux (Alix 2014) et depuis peu, au complexe périurbain de La Genetoye où les fouilles ont mis au jour un nouveau quartier artisanal. Sans être prédominant à Autun, le travail de l'argile et sa diffusion sur tous les sites autunois est néanmoins bien représenté (Ahü-Delor et al. 2016 ; Thivet et al. 2015 ; Delor-Ahü, Alix 2012 ; Simon 2005b ; Simon, Labaune 2004 ; Delor 2003 ; Simon 2003 ; Alonso 1999 ; Creuzenet 1996 ; Creuzenet 1991).

C'est dans ce cadre économiquement défini que nous avons souhaité retenir trois secteurs spécifiques fouillés entre les années 1980 et 2010. Les raisons de ce choix sont d'ordre pratique : accessibilité des données, statut commun (vocation artisanale), quantité du mobilier lychnologique qui en provient (Malagoli 2015b).

## 2.1 Le site du Faubourg d'Arroux

Préalablement au projet de construction de logements sociaux (OPAC Saône-et-Loire) dans le quartier du Faubourg d'Arroux, une fouille préventive a été menée en 2010, sous la responsabilité de S. Alix (Inrap). Le site, *intra muros*, s'étend sur une surface de 3500 m<sup>2</sup> et se trouve au nord de la cité antique, à proximité de la porte monumentale d'Arroux (cf. **fig. 62**,

---

<sup>90</sup> Recherches menées par le Service Archéologique de la Ville d'Autun (SAVA), par l'Inrap et depuis peu, par les Universités de Paris-Sorbonne, Franche-Comté, Lausanne dans le cadre du PCR quartier de la Genetoye (Labaune et al. 2014).

n° 5). Cette opération a révélé de multiples occupations structurées qui s'étendent principalement depuis la période augusto-tibérienne jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s. Une réoccupation partielle du site au Haut Moyen Âge a aussi été observée (Alix 2011).

La fouille présente l'avantage d'avoir mis en évidence un quartier mixte où se côtoient espaces dédiés à l'artisanat et habitations modestes et luxueuses. Les activités économiques sont liées au travail du métal (fer, bronze), à la fabrication de meules rotatives (Jaccotey, Boyer 2012) et à la production de céramiques (cf. *supra*). Antérieurement à la fouille, cet îlot était déjà connu au XIX<sup>e</sup> s. grâce aux nombreuses découvertes fortuites réalisées dans les jardins Poizeau et Lorrain : figurines en terre blanche, lampes en terre cuite (Rebourg 1993, p. 144, n° 409-410 ; Carré 1984, vol. 2, p. 213-214).

### 2.1.1 Contexte stratigraphique

L'analyse des indices stratigraphiques et l'étude du mobilier ont conduit à définir six phases d'occupation qu'il convient de présenter ici synthétiquement (**fig. 63**).

La phase A correspond aux aménagements précoces de l'urbanisation de la ville, représentée par un enclos palissadé, un possible bâtiment et une voie empierrée. On soulignera que les assemblages céramiques provenant de structures en creux et de quelques niveaux de sols ont été subdivisés, dans le cadre d'une première présentation (Mouton-Venault, Delor-Ahü 2014), en Horizon 1 (période augustéenne) et Horizon 2 (période tibérienne). Globalement, la phase A s'inscrit dans une fourchette chronologique comprise entre 15/10 av. et 40 apr. J.-C.

La phase B (40-70 apr. J.-C.) est matérialisée par une large couche de remblais qui vient sceller les niveaux précoces, prémices à la réorganisation générale de l'ensemble du quartier qui est effective durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. Sur les niveaux augusto-tibériens sont édifiés des bâtiments en pierre dont l'orientation est similaire à ceux de la période précédente. Des espaces dédiés à l'artisanat apparaissent : travail du métal et peut-être même, de finition de meules.

Durant la période flavienne (phase C : 70 – début II<sup>e</sup> s.), ce quartier est au cœur d'un vaste remaniement architectural. Les bâtiments de la phase précédente sont entièrement reconstruits, la voie est réaménagée et un égout public est construit. Cet ouvrage, de qualité, est sans doute lié à l'extension urbaine de ce secteur de la ville qui intervient au plus tôt, vers la fin du I<sup>er</sup> s.

Lors de la phase suivante (phase D : début II<sup>e</sup> s. – 180), on observe un net recul des activités artisanales liées à la métallurgie au profit du travail de l'argile puisque l'on implante,

à cette période, un four de potier dans l'une des cours attenantes aux maisons. La production, ponctuelle, se caractérise par des gobelets en parois fines de type Lezoux 331 ou Mayet XXIV (Delor-Ahü, Alix 2012, p. 751, fig. 5). L'abandon du four survient, d'après le mobilier, avant la fin du dernier tiers du II<sup>e</sup> s.

Au début du siècle suivant (phase E : 180-300 apr. J.-C.), les habitations tendent à devenir plus luxueuses comme le révèlent les éléments architecturaux retrouvés : statuaire, placage de marbres, tesselles en pâte de verre, enduits peints. Vers la fin du II<sup>e</sup> s., s'implantent deux nouvelles unités de production dans ce qui semble être à l'origine une grande *domus* qui avait été déjà profondément remaniée dès la phase C. L'un des fours est lié à l'activité du coroplaste *Pistillus* (moules estampillés). Le second est dédié à la production de céramique métallescente de type gobelet Nied. 33 (*Ibid.*, p. 753, fig. 13) et ce, jusque dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. où il est définitivement abandonné.

Enfin, la phase F voit une reprise complète du bâti dont certains vestiges semblent témoigner soit de simples structures isolées soit, de bâtiments complets. Cet état marque surtout la dernière phase d'occupation antique urbanisée. Elle est datée des années 350-375 apr. J.-C.



Figure 63 – Faubourg d'Arroux : plan synthétique des différents vestiges (d'après Alix 2014).

### 2.1.2 Catalogue typologique

Le matériel lychnologique est peu abondant. Il représente 110 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 24 dont 5 formes complètes (fig. 64). D'une manière générale, le mobilier est extrêmement fragmenté, fortement utilisé, provenant le plus souvent de couches de remblais et, à de rares occasions, de niveaux d'occupation. Le

mobilier lychnologique est réparti entre lampes moulées (prépondérantes) et tournées. On recense 6 familles de luminaires parmi lesquelles, les modèles de type Loeschcke IV constituent la plus grande part (**fig. 65**). L'ensemble de ces lampes témoigne d'une évolution typologique qui couvre une période relativement longue puisque les exemplaires les plus précoces apparaissent durant la période augusto-tibérienne, et les plus tardifs quant à eux, dans le courant du II<sup>e</sup> s.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IA	8	7,27%	3	12,50%	
L. IB	9	8,18%	4	16,67%	2
L. I atypique	2	1,82%	2	8,33%	2
L. IV	15	13,64%	8	33,33%	
L. VI	2	1,82%	2	8,33%	
L. VIII	5	4,55%	2	8,33%	
L. IX b	1	0,91%	1	4,17%	
Lampe tournée	10	9,09%	1	4,17%	1
Indéterminés	58	52,73%	1	4,17%	
Total	110		24		5

Figure 64 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

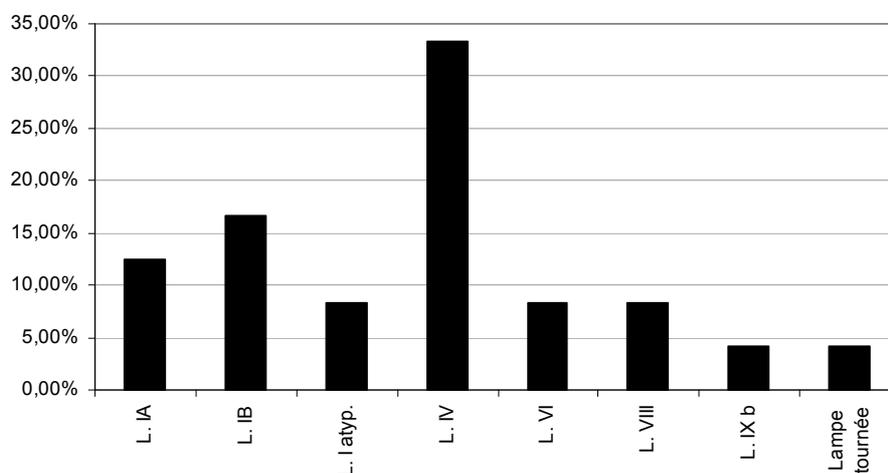


Figure 65 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

### 2.1.2.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 3 ind.)

Les quelques fragments identifiés appartiennent aux variantes A1 et A2 de Bailey. Un exemplaire présente une extrémité de bec à canal bordé (n° cat. 70). Il est associé à divers fragments d'épauls moulurées, étroites, de type L. 1 ou 2. L'aspect des pâtes est relativement homogène : jaune ou jaune-beige recouverte d'un engobe de teinte brunâtre ce qui indique, ici, une origine italique

commune. Deux décors ont été identifiés : couronne de laurier (n° cat. 71), de lierre (n° cat. 72). Cette dernière est particulièrement bien connue au Magdalensberg (Farka 1977, pl. 44, n° 217) et à Vindonissa (Leibundgut 1977, pl. 52, n° 349). Ces lampes sont signées comme le prouve la marque de tâcheron présente sur l'un des fonds (cat. 73).

Datation envisagée : période augusto-tibérienne.

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 4 ind.)

Si l'on excepte le bec triangulaire moyen et le médaillon bordé par une épaule plate à moulures complexes de type L. 3a, les lampes du groupe A3 de Bailey se différencient au niveau de l'aspect technique des pâtes. Deux entités productrices sont attestées. L'une avec des échantillons à pâte jaune-beige ou gris-beige, probablement italique (n° cat. 75-76) et la seconde, à pâte beige clair qui semble correspondre à une production régionale (n° cat. 77-78). Les lampes de ce dernier groupe se distinguent par la perte évidente de la qualité du modelé (bavures d'argile, bulles de surmoulage parfois conséquentes) ce qui tendrait à accréditer l'hypothèse d'une possible origine gallo-romaine. Les rares sujets décoratifs : dauphin nageant profil à droite et vieille femme debout profil à gauche appartiennent, tous deux, au répertoire habituel de cette période. On notera aussi la présence de marques de tâcheron (lettre I) qui proviennent, au demeurant, de deux ateliers distincts compte tenu de la différence entre les pâtes (n° cat. 75 et 78).

Datation envisagée : Tibère – début Flaviens.

- Lampe Loeschcke I, forme atypique (NTI : 2 ind.)

Ces deux échantillons, d'aspect grossier, se distinguent par certaines de leurs particularités qui tranchent radicalement avec les lampes observées jusqu'à présent. La première lampe, étant donné sa petite taille (d. max. 3,97 cm), a une forme globale qui correspondrait à une imitation grossière du modèle campanien de Bailey (groupe A5/6) à moins que nous ayons affaire à une forme atypique de lampe miniature, proche de la forme Loeschcke VI. Fabriqué dans une pâte gris-beige couverte d'un vernis de couleur brun orangé, cet exemplaire cumule les défauts de fabrication : bec mal dégagé, surcreusé, perte du trou d'évent, fond concave qui complique grandement son utilisation (n° cat. 79). Le second exemplaire conjugue quant à lui, un bec de taille modeste (proche du modèle L. IA) et un médaillon très déprimé bordé par une épaule mal venue, difficilement discernable, sans doute proche du type L. 4a (n° cat. 80). La pâte, de couleur beige rosé couverte d'un vernis orange clair a montré, à la suite d'une analyse microscopique, la présence de dégraissant granitique et d'inclusions d'agrégats ferrugineux de couleur brun-rouge ce qui nous permet de dire que l'origine de cette lampe est autunoise<sup>91</sup>, compte tenu de la similitude technique avec certaines productions du Lycée Militaire (communes claires). Malgré un aspect grossier, ces lampes sont illustrées pour l'une par un dauphin

---

<sup>91</sup> Un second exemplaire, réduit à un simple fragment de réservoir, est attesté au Faubourg d'Arroux dans une couche de démolition (Us 2205) appartenant à la phase D, soit les années 100-180 apr. J.-C. (n° inv. 254).

stylisé nageant profil à droite quant à la seconde, elle restitue une scène de *uenatio* entre un chien et un sanglier à moins que nous soyons confrontés tout simplement, à une scène de chasse<sup>92</sup>.

Datation envisagée : Flaviens – début II<sup>e</sup> s.

• Lampe Loeschcke IV (NTI : 8 ind.)

Les lampes à bec rond et volutes doubles illustrent le groupe prépondérant au Faubourg d'Arroux (groupes B2 et B3 de Bailey). Si l'on dénombre une seule forme, légèrement plus précoce, qui se caractérise par une épaule de type L. 1+3a ou L. 3a précoce (**n° cat. 81**), en revanche, la majorité des échantillons sont bordés par des épaules plate de type L. 3a ou déversée de types L. 6a, ou L. 7a/8a (**n° cat. 82-86**). De nombreuses divergences sont principalement liées à la variété des pâtes (gris-beige, jaune-beige, beige clair) qui traduit, la pluralité des groupes de production, italique d'une part, ateliers régionaux d'autre part. Les décors sont classiques : valve de coquillage à dix-huit côtes<sup>93</sup> (**n° cat. 81**), jongleur assis en compagnie d'animaux (**n° cat. 83**), rosace légèrement asymétrique à quatre pétales pointus (**n° cat. 84**), chien courant profil à droite (**n° cat. 85-86**). Toutefois, on s'interrogera sur la fréquence exceptionnellement élevée du décor au chien courant qui, à Autun, est illustré sur plusieurs exemplaires d'apparence homogène (d. max variant entre 6,45 et 6,49 cm) et pour lequel, nous reviendrons plus longuement dans le cadre de l'analyse iconographique.

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

• Lampe Loeschcke VI (NTI : 2 ind.)

Deux fragments, restituant la section supérieure du médaillon bordé par une épaule plate L. 4b, tous deux pourvus d'une anse moulée et perforée, sont apparentés aux productions lyonnaises (**n° cat. 87-88**). L'identification typologique ne fait aucun doute dans la mesure où un exemplaire est produit dans une pâte beige clair enduite d'un vernis brun orangé et le second, dans une pâte jaune-beige à recouverte d'un vernis rose clair (Élaigne 1997).

Datation envisagée : Claude – début Trajan.

• Lampe Loeschcke VIII (NTI : 2 ind.)

Deux fragments privés de bec peuvent être affiliés, avec vraisemblance, au groupe O de Bailey. La première lampe (**n° cat. 89**), sans doute de grande taille, à pâte beige enduite d'un vernis brun mat, présente une certaine similitude avec le groupe O5 (épaule déversée large de type L. 8b). Le second exemplaire (**n° cat. 90**), de par l'association décor/épaule, peut être rapproché d'une lampe complète conservée au British Museum (Bailey 1980, pl. 56, Q 1202).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

---

<sup>92</sup> Information orale Y. Labaune, n° d'inventaire 2005.401.1. Ce fragment de médaillon provient d'un niveau daté entre la fin du II<sup>e</sup> et la fin du III<sup>e</sup> s. (matériel résiduel).

<sup>93</sup> Voir le même motif trouvé à Alésia (**n° cat. 13**).

- Lampe de Firme (NTI : 2 ind.)

Les *Firmalampen* sont représentées par deux tessons relativement ténus. L'extrémité d'un bec où on observe un petit canal étroit clos aux deux extrémités permet d'identifier, avec certitude, une lampe de type L. IX b (groupe N1 de Bailey). Celle-ci est produite dans une pâte rose recouverte d'un vernis rougeâtre (n° cat. 91). L'autre échantillon, réduit au couvercle inférieur, à pâte rose, dure, enduite d'un engobe rouge-brun flammé, appartient à une forme produite en Gaule centrale qui pourrait correspondre à une petite L. X dont certains exemplaires sont connus par exemple, à Verdun-sur-le-Doubs et à Lons-le-Saunier (n° cat. 92).

Datation envisagée : Fin I<sup>er</sup> – II<sup>e</sup> s.

- Fragments de médaillons décorés

Moins d'une dizaine de médaillons, à l'état de simple tesson, du fait de la morphologie de leur épaupe (L. 3a, 3a/4a, 4a, 4b, 8a et 8b), peuvent être rattachés hypothétiquement aux lampes L. I, IV, V ou VIII. La diversité des pâtes (jaune, jaune-beige, beige clair) traduit ici la multiplicité des ateliers qu'ils soient italiques ou régionaux. Les rares décors (tous mutilés) se partagent entre une rosace à pétales arrondis<sup>94</sup> (n° cat. 93) et un décor érotique (n° cat. 94).

Datation envisagée : I<sup>er</sup> s.

- Lampe fermée de forme tronconique (NTI : 1 ind.)

Cette lampe tournée, presque complète, à épaupe large arrondie, à médaillon légèrement déprimé bordé par un ressaut marqué, présente une surface extérieure lissée dans sa partie haute, le bas étant d'aspect brut. La pâte, granuleuse, de couleur grise, porte les traces d'un engobe beige rosé léger ce qui est relativement rare sur ce type de lampe. Le pied, contrairement à de nombreux exemplaires, ne porte pas de traces de ficelle. En raison de la fréquence élevée de ce modèle à Autun, nous pouvons affilier cet exemplaire à une production autunoise ou tout au moins, bourguignonne.

Datation envisagée : II<sup>e</sup> s.

### 2.1.3 Analyse iconographique

Les lampes à médaillon décoré appartiennent toutes à des exemplaires datables du Haut-Empire. On dénombre vingt-et-un sujets iconographiques dont seulement douze ont pu être déterminés avec précision, les neuf autres étant trop lacunaires. Un seul motif est répété deux fois (**fig. 66**).

---

<sup>94</sup> Ce décor trouve un écho favorable avec un autre exemplaire découvert lui aussi à Autun (s. prov.). Voir Carré 1984, pl. 77, n° 242-1.

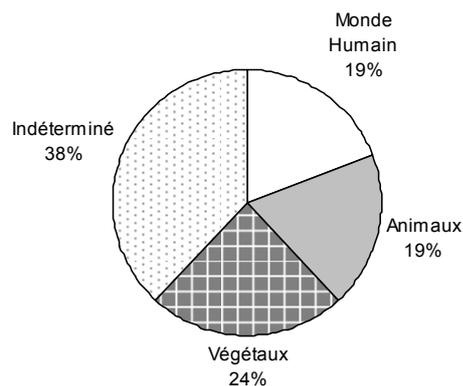


Figure 66 – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

Dans ce répertoire, somme toute assez conformiste, on peut s'étonner de ne trouver aucune image faisant allusion au monde divin. Le thème qui, ici, est prépondérant, correspond aux végétaux (5 poinçons). Les sujets ne sont pas variés mais indiquent toutefois une tendance, à savoir qu'on privilégie durant la période augusto-tibérienne avec les grandes compositions florales telles que les couronnes de lierre ou de laurier tandis qu'apparaissent, à partir de la période claudienne<sup>95</sup>, des rosaces à pétales arrondis, motifs plus simples à réaliser et surtout, qui s'adaptent sans doute mieux à des médaillons dont le diamètre tend à se réduire.

Viennent ensuite le monde humain et les animaux qui font part égale avec 4 poinçons chacun. On retiendra surtout qu'ils livrent deux sujets qui, jusqu'à présent, témoignent d'une fréquence anormalement élevée à Autun sans que l'on puisse, du moins pour le moment, apporter la moindre des réponses<sup>96</sup>. Il s'agit du poinçon de la vieille femme et du chien à poil ras courant profil à gauche. En effet, on dénombre respectivement, découvertes anciennes et fouilles récentes confondues, 4 exemplaires pour la femme et 5 pour le chien. À titre de comparaison, la vieille femme est attestée dix fois en Suisse : 9 échantillons à Vindonissa et 1 à Augst (Leibundgut 1977) et seulement deux fois à Trèves (Goethert-Polaschek 1985). En revanche, le chien n'est connu qu'à partir d'un unique exemplaire, toujours à Vindonissa.

Mais, d'une manière générale, on remarquera surtout que les sujets du Faubourg d'Arroux sont, à de rares exceptions près, attestés sur les sites de consommation suisses et rhénans (fig. 67). Certains d'entre eux même, à l'exemple de la couronne de laurier, connaissent une diffusion limitée, de surcroît, sur des sites précocement romanisés à l'instar

<sup>95</sup> Voir à ce sujet les décors provenant du dépôt d'Amiens (Massy, Molière 1978).

<sup>96</sup> La vieille femme est attestée au Musée Sainte-Croix de Poitiers ainsi que des petites lampes Loeschke VI de l'atelier de la Butte. Ces indices sont-ils suffisants pour émettre l'hypothèse que ce décor est d'origine lyonnaise ? Rien n'est moins sûr d'autant que la documentation concernant les lampes de la Butte, non exhaustive, ne nous permet pas de trancher sur cette question.

du Magdalensberg (Farka 1977, pl. 44, n° 217), de Vindonissa (Leibundgut 1977, pl. 52, n° 349 ; Loeschcke 1919, pl. XI, n° 193-195) et du camp d'Haltern (Heres 1972, p. 20, n° 29). À ce propos, nous aurions pu tout aussi bien évoquer le décor du coquillage à dix-huit côtes qui connaît, lui aussi, une diffusion limitée aux sites d'Alésia, Trèves et Vindonissa (Goethert-Polaschek 1985, p. 272).

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MH	Vieille femme debout profil à g.	■	■	■			
	Jongleur assis avec chien et chat		■	■	■	■	
	Scène érotique		■	■	■		
	Scène de chasse chien/sanglier	■	■	■	■	■	
AN	Chien à poil ras courant profil à dr.	■	■				■
	Dauphin nageant profil à dr.	■	■	■	■	■	
	Dauphin stylisé nageant profil à dr.			■		■	
	Coquillage à 18 côtes	■	■	■			
VG	Couronne de lierre		■	■			
	Rosace asymétrique à 4 pétales	■	■	■	■		

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 67 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

### 2.1.4 Conclusion

L'étude des lampes du Faubourg d'Arroux montre bien l'évolution, sans hiatus, des approvisionnements en luminaires d'Autun depuis la période augusto-tibérienne jusqu'au II<sup>e</sup> s. La phase précoce des aménagements de l'urbanisation de la ville est marquée par la présence, en très petite quantité, de lampes provenant d'Italie, première et principale source de diffusion de ce mobilier. L'homogénéité des pâtes, la qualité des reliefs, tendent à confirmer cette attribution géographique. Elles sont associées à de la sigillée provenant des ateliers italiques et/ou de leurs succursales lyonnaises. La période Claude – Trajan est illustrée par l'émergence de nouvelles lampes issues d'entités productrices dont Lyon, et sans doute la vallée du Rhône. Vers l'extrême fin du I<sup>er</sup> s., les luminaires sont importés de Gaule centrale (lampes de Firme) et côtoient des productions locales dont celles du Lycée Militaire.

En conclusion, le mobilier lychnologique témoigne des nombreuses mutations qui ont permis d'approvisionner la ville antique durant presque deux siècles. Le mobilier précoce soulève quant à lui des questions sur l'origine ethnique des premiers consommateurs. Sont-ils des militaires, des marchands ou bien a-t-on affaire simplement à une population particulièrement réceptive aux innovations liées à la romanisation ?

## 2.2 Le site de l'Institution Saint-Lazare

Étudié à l'occasion d'une opération préventive conduite à l'emplacement du futur gymnase du Lycée Bonaparte<sup>97</sup> et fouillé partiellement, le site a révélé un habitat implanté *intra-muros* dans un secteur localisé au sud-ouest de la ville antique, en bordure de l'ancien *cardo* secondaire et à proximité des remparts (cf. **fig. 62, n° 6**). L'analyse des indices stratigraphiques et l'étude du mobilier ont conduit à définir trois états successifs, sans hiatus chronologique, entre la première moitié du I<sup>er</sup> et la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Chardron-Picault, Ducreux 1991, p. 125-126).

### 2.2.1 Contexte stratigraphique

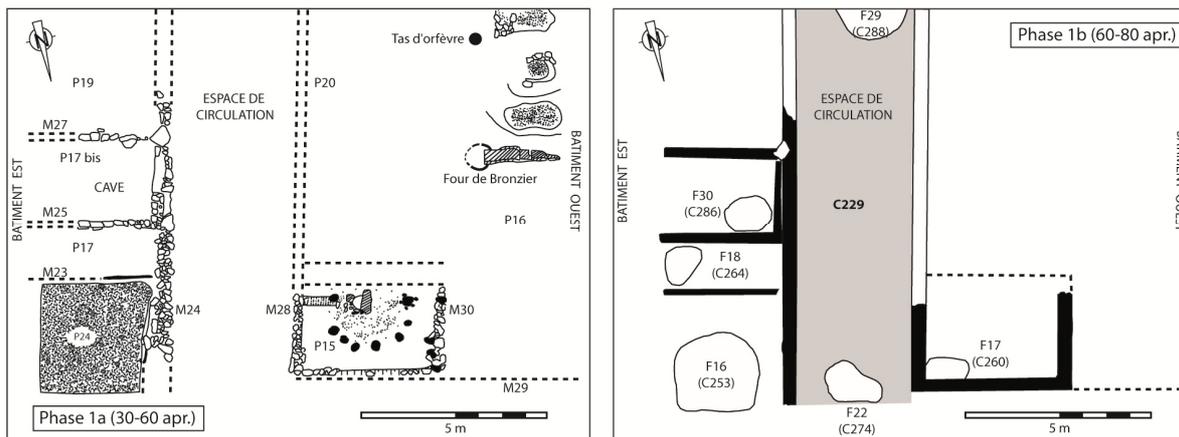
Malgré une surface extrêmement réduite (520 m<sup>2</sup>), les principales structures se composent de deux bâtiments au plan incertain séparés par un passage ouvert (**fig. 68**). Ce dernier, en terre battue, a conservé par endroit des traces d'empierrements et pourrait correspondre à un espace de circulation de type ruelle. Entre 60 et 80, il est recouvert d'une épaisse couche de remblais (C229) contenant un abondant mobilier céramique et faunique. Le bâtiment édifié à l'ouest, à vocation artisanale, témoigne de multiples activités tout au long de l'occupation du site (travail du bronze d'abord, de l'os ensuite). L'habitat privé, confiné à l'est, reste lacunaire ou situé en limite de fouilles. Il est matérialisé lors de la première phase d'occupation par quelques trous de poteaux, de rares traces de sablière et des cloisons en matériaux légers revêtues sans doute d'un enduit de chaux.

Son réaménagement, intervenu au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phase 2), entraîne d'importantes modifications architecturales. Les cloisonnements légers sont remplacés par des murs en pierre, les pièces tendent à s'agrandir même si ces dernières restituent des sols en terre battue (pièces de service ?).

Au début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phase 3), l'abandon de toute activité artisanale entraîne l'éradication du bâti antérieur et la construction d'un habitat relativement luxueux (pièces spacieuses, sol en *terrazzo*, enduits peints polychromes ou encore, présence de chauffage) qui désormais, va occuper la totalité de l'espace connu. Il est probable qu'un incendie soit à l'origine de la destruction de l'habitation, puis de son abandon définitif. Le terrain redevenu vague sera de nouveau occupé au XIX<sup>e</sup> s. (bâtiment sur caves).

---

<sup>97</sup> Fouille placée à l'époque sous la responsabilité de P. Chardron-Picault et F. Ducreux (Service archéologique d'Autun).



**Figure 68** – Institution Saint-Lazare : plan synthétique des différents vestiges de la phase 1 (dao C. Malagoli 2016, d’après Chardron-Picault, Ducreux 1991).

### 2.2.2 Catalogue typologique

Le matériel lychnologique est quasi inexistant. Il représente 10 fragments pour un nombre d’individus typologiquement identifiables de 2 dont 1 forme complète (**fig. 69**). À ce sujet, il convient ici d’ouvrir une courte parenthèse afin d’expliquer la raison de notre choix. Notre étude repose sur la présence remarquable de deux lampes qui bénéficient de contextes stratifiés particulièrement bien datés pour deux raisons. La première est liée au fait que la plupart des tessons proviennent de la phase 1 et plus précisément, de la couche de remblais C229 évoquée plus haut. Cette dernière, extrêmement riche en céramique sigillée, nous a permis, grâce aux formes typologiques et aux marques de potiers associées (**fig. 70**), de l’individualiser d’un point de vue chronologique. La seconde vient du fait que l’on a découvert, en phase 2, une lampe archéologiquement complète, dont les caractéristiques techniques ont déjà été observées à Autun (découvertes anciennes) et qui provient ici du remplissage d’un ensemble clos (fosse) daté par le mobilier entre 80 et 160 (Chardron-Picault, Ducreux 1991).

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IV atypique	1	10,00%	1	50,00%	1
L. VIII	5	50,00%	1	50,00%	
Indéterminés	4	40,00%	0	0,00%	
Total	<b>10</b>		<b>2</b>		<b>1</b>

**Figure 69** – Tableau de comptage par catégories de lampes.

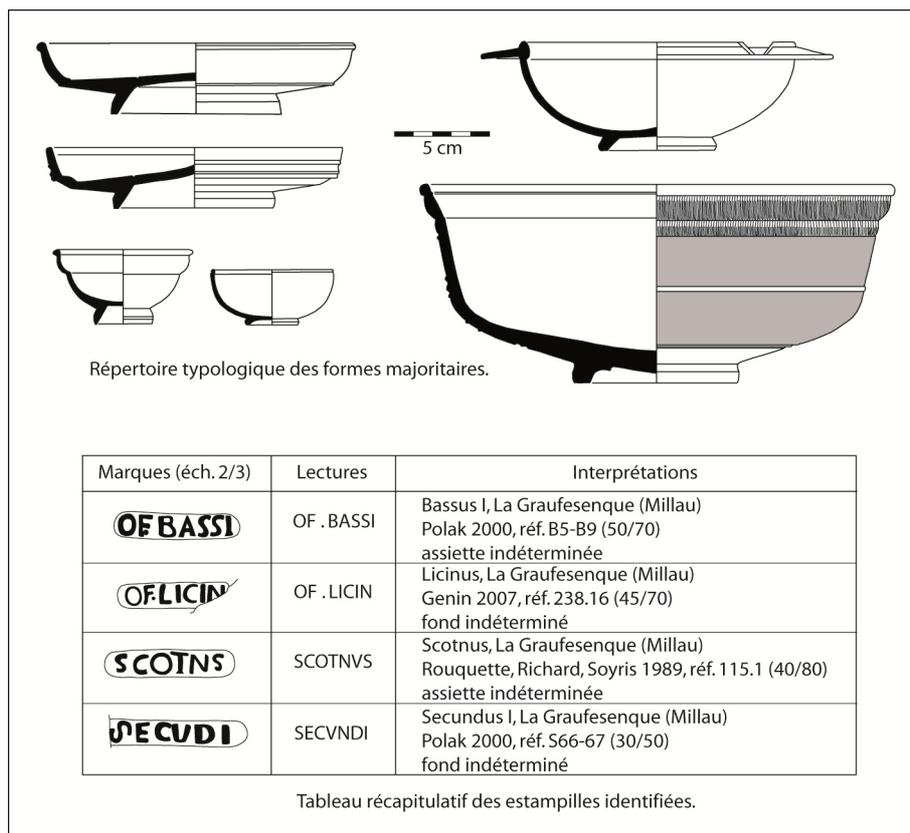


Figure 70 – Répertoire typologique et marques de potiers de la couche C229 (dao C. Malagoli 2016).

### 2.2.2.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke IV, forme atypique (NTI : 1 ind.)

Cet échantillon, malgré de très nombreuses négligences de fabrication, s'apparente au groupe B2 de Bailey (n° cat. 96). Fabriquée dans une pâte de couleur beige rosé, à dégraissant granitique et à petits nodules ferrugineux, cette lampe de petite taille (d. max. 5,6 cm), cumule les imperfections : bec surcreusé, épaule dissymétrique, trou d'évent absent. En outre, le médaillon est de forme plate alors que les modèles classiques restituent une forme plus ou moins en cuvette. De même, l'épaule qui le borde est atypique par sa mouluration (L. 3a ?). La somme de ces observations nous incite à attribuer à ce luminaire une origine commune avec un autre exemplaire que nous avons évoqué plus haut, trouvé quant à lui au Faubourg d'Arroux (cf. cat. n° 80). Pour être complet, on notera que l'association support/décor, avec toutefois une épaule différente, est attestée dans le dépôt rituel des Hauts-de-Saint-Just (Lyon) daté du début du II<sup>e</sup> s. (Desbat, Robin 2009, p. 494, fig. 3-4).

Datation envisagée : Flaviens – début II<sup>e</sup> s.

- Lampe Loeschcke VIII (NTI : 1 ind.)

Le couvercle supérieur, bien que fragmenté, correspond à une lampe à bec rond en forme de losange (type R) et provient de la couche C229. Fabriquée dans une pâte beige bien cuite recouverte d'un vernis brun orangé, elle appartient à une famille remarquable de par sa taille (d. max. 7,6 cm)

mais aussi, sa finition (n° cat. 97). Le médaillon, orné, est bordé par une épaule étroite déversée de type L. 8b. Le décor, rosace à huit pétales cordiformes creusés à l'extrémité extérieure d'échancrures arrondies, ne présente pas de particularités notables car il est connu en vallée du Rhône, par exemple à Glanum (Bémont 2003, n° 372). En revanche, l'ornementation du bandeau et plus particulièrement la couronne de traits surmontés de petits cercles imprimés diffère de ce qui est traditionnellement observé sur la forme canonique (couronne d'oves). Cette technique décorative, extrêmement rare, a uniquement été utilisée par les potiers de l'atelier de Fos-sur-Mer (Rivet 2003, p. 163, n° 337). On ajoutera que cette analogie confère ici un caractère exceptionnel à notre échantillon dans la mesure où, et pour la première fois, on mentionne en Gaule septentrionale et qui plus est, en contexte stratifié parfaitement daté, la découverte d'une lampe d'origine fosséenne.

Datation envisagée pour ce groupe : 50-75.

• Fragments de médaillons décorés

Trois tessons présentent une épaule plate à moulures obliques de type L. 3a. Ce groupe est homogène. La pâte de couleur beige est recouverte d'un vernis variant de l'orange clair parfois flammé au brun mat. Les négligences de fabrication sont légion : bulles de surmoulage dans la mouluration, épaule reprise après l'opération de démoulage (traces de spatule).

Datation envisagée : Tibère – fin I<sup>er</sup> s.

### 2.2.3 Analyse iconographique

Compte tenu du petit nombre de lampes décorées, nos observations ne nous permettent pas d'aller plus avant dans une quelconque analyse iconographique poussée. Nous soulignons simplement que la rosace est un sujet qui est très répandu à l'inverse du cratère de pampres qui, dans sa version simplifiée, pourrait provenir soit de la région lyonnaise, voire de Gaule centrale (fig. 71).

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
VG	Rosace à huit pétales cordiformes	■	■	■	■		
OB	Cratère avec pampres de vigne		■			■	■

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 71 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

### 2.2.4 Conclusion

Par leur qualité de conservation et leur aspect morphologique, les deux principales lampes de l'Institution Saint-Lazare nous apportent de précieuses informations chronologiques à propos des premières importations gallo-romaines attribuées avec certitude à la basse vallée du Rhône ainsi que sur la diffusion des lampes d'origine locale (cf. *infra*).

On insistera tout d'abord sur la découverte d'une lampe provenant de l'atelier de Fos-sur-Mer. Il est intéressant de noter qu'elle est contemporaine du commerce de la céramique sigillée de la Gaule du Sud comme le prouve la couche C229. En outre, nous avons là une indication capitale qui permet de dater le début des premières importations de lampes provençales en direction de la Gaule interne durant la période pré-flavienne et plus particulièrement dans les années 50-70 apr. J.-C. Par ailleurs, ce réseau de diffusion ne se cantonne pas exclusivement à la cité des Éduens, mais doit être désormais perçu à l'échelle régionale (Malagoli 2016f).

Enfin, les lampes susceptibles d'avoir été produites localement forment un groupe bien différencié (techniques de production, nature de la pâte, récurrence des défauts de fabrication) qui nous offre un répertoire atypique, et qui jusqu'à présent est uniquement attesté sur les sites de consommation *intra muros* d'Autun. Bien plus, elles sont le signe de profondes mutations qui s'opèrent dans les schémas de diffusion au plus tôt sous le règne des Flaviens.

### 2.3 Le site du Lycée Militaire

Le projet d'agrandissement de l'établissement scolaire du Lycée Militaire est à l'origine, en 1991, d'une première série de diagnostics menés par le Service archéologique de la ville d'Autun. Le mobilier issu de ces opérations devait permettre à l'époque de conclure à la présence d'activités économiques liées à la métallurgie (présence de moules, de scories). La fouille qui s'ensuivit<sup>98</sup>, entre août 1992 et janvier 1993, sur une surface avoisinant les 9000 m<sup>2</sup>, devait confirmer le caractère artisanal remarquable de ce secteur de la ville (cf. **fig. 62, n° 7**) qui a donné lieu à de nombreuses découvertes anciennes et récentes (Rebourg 1993, p. 92). La fouille présente l'avantage d'avoir mis en évidence un important quartier artisanal occupé en continu entre le début du I<sup>er</sup> et la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les structures mises au jour se répartissent en cinq îlots<sup>99</sup> (notés A à E), bordés par un réseau de trois voies, et comportant de très nombreux ateliers répartis dans des bâtiments aménagés en terrasses (**fig. 72**).

Les vestiges de l'artisanat gallo-romain découverts au Lycée Militaire sont multiples mais concernent principalement le travail des alliages à base de cuivre et de fer qui est en quelque sorte, le « fer de lance » de l'économie éduenne. On trouve par ailleurs le travail de l'os et de la corne (Rodet-Belarbi, Chardron-Picault 2005), du verre, de la pierre, du textile et

---

<sup>98</sup> Responsable P. Chardron-Picault (Service archéologique d'Autun) assisté de L. Vaxelaire (Afan).

<sup>99</sup> Seul l'îlot C a été étudié dans sa totalité (Chardron-Picault, Pernot 1999, p. 31).

celui de l'argile<sup>100</sup>. On notera par ailleurs la présence d'une activité quelque peu marginale, l'extraction de rondelles à partir de déchets en céramiques ou en roches (Chardron-Picault 2004). De manière générale, ces activités ne diffèrent en rien de celles rencontrées dans d'autres secteurs de la ville antique comme par exemple sur le site du 11 av. du deuxième Dragons (Dubreucq, Silvino 2015) et de la Rue des Pierres (Chardron-Picault, Picon 2002-2003 ; Rebourg 1993, p. 138-140).

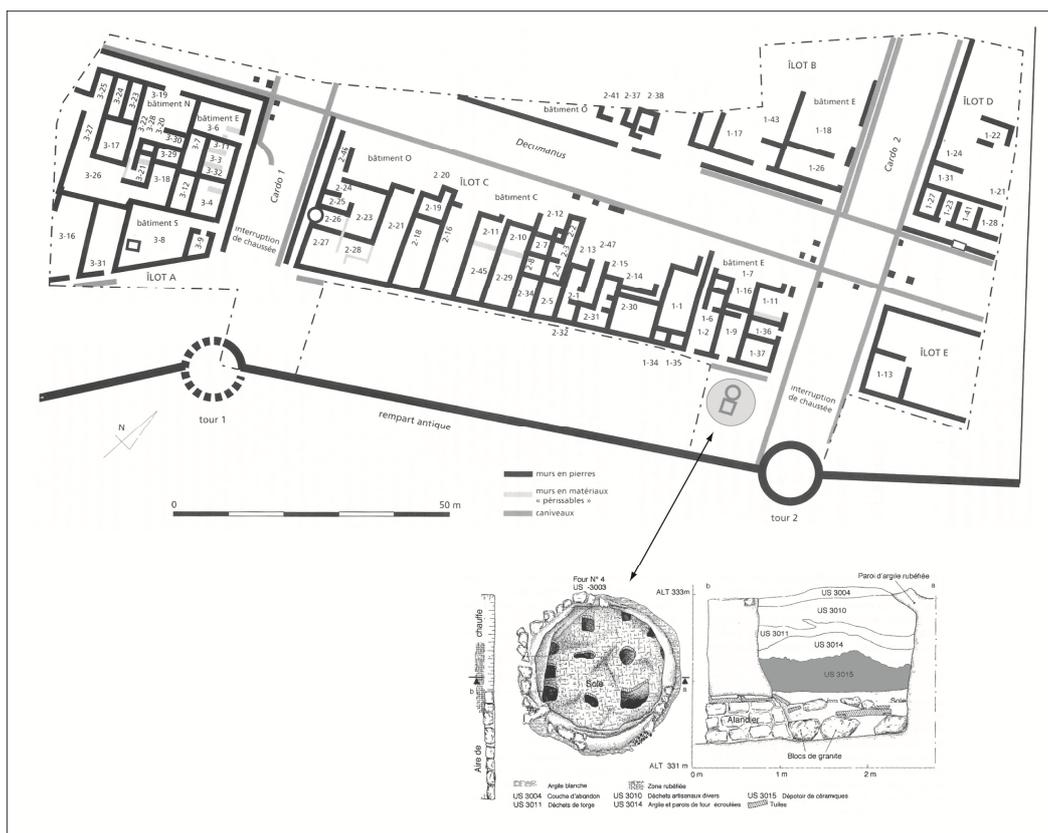


Figure 72 – Lycée Militaire : plan synthétique des différents vestiges (îlots A à E). En exergue, plan et coupe du four n°4 découvert au sud du bâtiment E (d'après Chardron-Picault, Pernot 1999).

### 2.3.1 Contexte stratigraphique

Cinq états successifs ont été reconnus (Vaxelaire 1999, p. 70-73). La première phase d'aménagement du terrain (phase O), à partir de la période tibérienne, s'accompagne d'un nivellement général suite à l'apport de remblais et à l'édification de murs de terrasse. Au cours du premier état d'occupation (état 1), vers 40, seul le travail du métal est attesté. Ce n'est qu'à partir de l'état 2, qui couvre une grande partie du II<sup>e</sup> s., que l'on constate une intensification et une diversification des activités artisanales (cf. *supra*). Le dernier état

<sup>100</sup> Peu représenté par rapport aux autres activités, il se cantonne aux îlots A et C (présence de fours). Nous connaissons mal le mode d'opération de la fabrication des terres cuites au Lycée Militaire et seuls les rebuts de cuisson nous renseignent sur la nature exacte des céramiques produites (communes claires, creusets, *oscilla* et opercules d'amphore).

d'occupation présente, tout au long de la première moitié du III<sup>e</sup> s. (état 3), une continuité des activités par rapport à la période précédente. L'abandon du site intervient, au plus tard, vers la fin du III<sup>e</sup> s. avec toutefois, une occupation ponctuelle qui a pu se poursuivre pendant encore quelques décennies. L'examen de la céramique s'est révélé inopérant au Lycée Militaire. Il faut souligner l'absence de relations stratigraphiques entre les îlots et le faible nombre de sigillées et de parois fines qui ici, se présentent sous la forme de tessons fortement abîmés et ne permettent pas de constituer « un ensemble favorable pour une étude céramologique entièrement envisagée sous l'angle de la chronologie » (Creuzenet 1999, p. 45).

### 2.3.2 Avertissement

Au moment de débiter cette étude, nous avons été agréablement surpris de découvrir un lot de lampes qui n'avait pas été pris en compte à l'époque lors de l'étude générale si ce n'est, quelques échantillons trouvés dans le dépotoir de l'îlot C<sup>101</sup> (Alfonso 1999, p. 223 ; p. 245, fig. 199, n° 2 ; p. 290, tabl. III). Après avoir établi un nouveau décompte<sup>102</sup>, on obtient désormais une population qui correspond à 102 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 30 dont 11 formes complètes ou semi-complètes. Mais le fait le plus remarquable vient de la composition même de ce lot. En effet, deux entités productrices sont parfaitement identifiables à l'œil nu et par conséquent, nous avons tenu à modifier quelque peu notre approche analytique. Ainsi, nous étudierons en premier lieu les productions exogènes pour ensuite nous consacrer à ce qui constitue désormais les prémices d'une production locale.

### 2.3.3 Catalogue typologique

#### 2.3.3.1 Lampes impériales classiques

Le mobilier lychnologique est peu abondant et se trouve dans un état de conservation inégal. On recense 8 familles de luminaires parmi lesquelles, les modèles de type Loeschcke IV constituent la plus grande part. L'ensemble de ces lampes témoigne d'une évolution typologique qui couvre une période relativement longue, depuis la période augusto-tibérienne jusqu'au II<sup>e</sup> s. (**fig. 73-74**).

---

<sup>101</sup> Cet ensemble représente à l'origine un NTI de 4 lampes. Il semble vain de chercher à comprendre les raisons pour lesquelles ces luminaires n'ont pas été étudiés sachant que quinze ans plus tôt, un travail de recherche avait été mené sur les lampes en terre cuite de la ville antique (Carré 1984).

<sup>102</sup> Durant notre travail, nous avons été confrontés à de multiples difficultés telles que la confusion entre numéro d'Us et numéro d'inventaire, fragment non enregistré, information absente ou lacunaire à propos du phasage des lampes.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IA	1	1,56%	1	5,56%	
L. IB	3	4,69%	3	16,67%	2
L. I atypique	1	1,56%	1	5,56%	1
L. IV	8	12,50%	2	11,11%	1
L. V	2	3,13%	2	11,11%	
L. IX c	1	1,56%	1	5,56%	
L. XI	2	3,13%	1	5,56%	1
L. XIII	1	1,56%	1	5,56%	
Indéterminés	45	70,31%	6	33,33%	
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

Figure 73 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

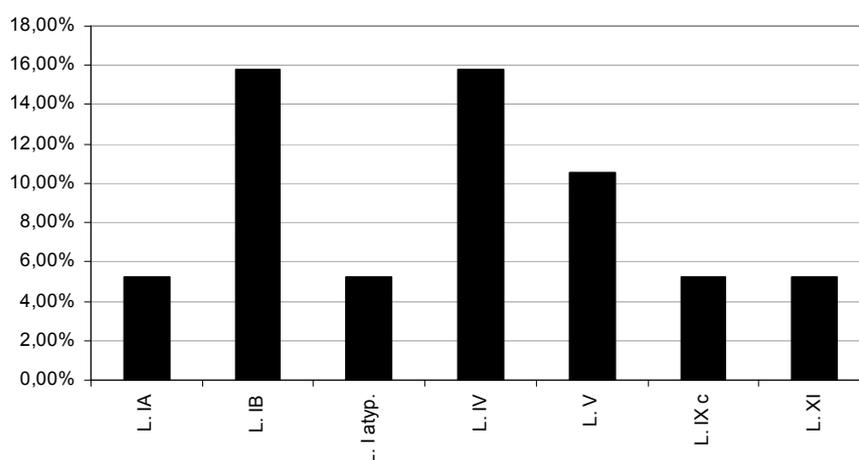


Figure 74 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 1 ind.)

Il s'agit d'un fragment de bec restituant un canal bordé (variante A1 de Bailey) avec la base d'un médaillon bordé par une épaule étroite, moulurée, de type L. 1 (n° cat. 98). L'aspect de la pâte, jaune-beige recouverte d'un vernis orange clair, indique clairement que nous avons affaire à une production italique. Par ailleurs, ce tesson porte clairement des traces d'utilisation sur presque la totalité du bec.

Datation envisagée : période augusto-tibérienne.

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 3 ind.)

Les trois échantillons (groupe A3 de Bailey), dont deux sont entiers, se différencient au niveau de l'aspect des pâtes traduisant ici la multiplicité des zones de production : jaune-beige (italique), gris-beige ou beige (production régionale). Les négligences de fabrication sont parfois importantes (bulles de moulage, bavures d'argile dans la mouluration). Les sujets ne présentent aucun caractère

exceptionnel : Amour au petit quadrupède (n° cat. 99), galère grée (n° cat. 100), cerf bondissant profil à droite (n° cat. 101).

Datation envisagée : Tibère – début Flaviens.

- Lampe Loeschcke I, forme atypique (NTI : 1 ind.)

Cet exemplaire, entier, est de loin le plus remarquable de ce lot. Il se singularise par l'association improbable d'un bec triangulaire proche des modèles précoces et d'un large médaillon plat (d. max 6,83 cm), lisse, que borde une épaule à faible relief de type L. 2 ou 4 (n° cat. 102). De plus, cet échantillon cumule de nombreuses maladroites de fabrication dont, entre autres, un bec surcreusé. La pâte, de couleur jaune enduite d'un vernis orangé mat, flammé par endroit, confirme l'affiliation de cette lampe aux productions de Gaule centrale et plus particulièrement, à celles atypiques de Lezoux et de sa région.

Datation envisagée : Flaviens – début II<sup>e</sup> s., voire au-delà ?

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 2 ind.)

Le fragment de médaillon (n° cat. 103), illustré du buste de Luna, à pâte beige et vernis brun orangé, ne pose aucun problème d'identification car il correspond au modèle L. IV (groupe B2 de Bailey) produit à Lyon (Hanotte 2003, p. 400, fig. 10, n° 19). Le second exemplaire, complet, à pâte beige rosé entièrement recouverte d'un engobe métallescent est plus difficile à cerner (n° cat. 104). Ce dernier pourrait provenir sans doute de Gaule centrale.

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke V (NTI : 2 ind.)

Réduit au tiers inférieur gauche du bec et du médaillon bordé par une épaule déversée de type L. 6b/7a, ce fragment (groupe C4 de Bailey), réalisé dans une pâte beige enduite d'un engobe brun orangé, flammé par endroit, nous permet, d'après ses caractéristiques techniques, de le rattacher aux productions lyonnaises (n° cat. 105). Le second tesson (non représenté), à pâte rose et vernis rouge-brun, doit être considéré comme appartenant aux lampes produites en Gaule centrale.

Datation envisagée : Flaviens – milieu II<sup>e</sup> s.

- Lampe de Firme (NTI : 1 ind.)

Cette moitié de médaillon qui laisse entrapercevoir à sa base, l'ouverture d'un canal qui nous semble être de forme biseautée, pourrait appartenir avec vraisemblance à un modèle du groupe N2 de Bailey (n° cat. 106). L'échantillon en question, à pâte orange et vernis léger de teinte rosâtre, paraît être conforme aux modèles reconnus pour être d'origine régionale.

Datation envisagée : Fin I<sup>er</sup> s. – II<sup>e</sup> s.

- Fragments de médaillons décorés

Plus d'une quarantaine de fragments, réduits pour certains à l'état de simple tesson, du fait de la morphologie de leur épaule (L. 3a, 4a et 7b), sont rattachés hypothétiquement aux lampes L. I, IV et V. La diversité des pâtes (beige, rose, jaune-beige, orange à cœur gris) témoigne de la pluralité des ateliers (italique mais surtout régionaux). Parmi les quelques décors mutilés (6 au total), un seul a pu être identifié (n° cat. 107). Il s'agit d'un croissant de lune (pâte beige, vernis brun-orange clair). L'aspect de la pâte conjugué au fait que le trou d'alimentation soit placé sous le décor, nous autorise, à affilier ce fragment à un possible modèle L. V produit à Lyon (Hanotte 2003, p. 491, fig. 11, n° 46).

Datation envisagée : I<sup>er</sup> s. – II<sup>e</sup> s.

- Lampe Loeschcke XI (NTI : 1 ind.)

L'autre objet remarquable dans ce lot concerne une lampe moulée de type Loeschcke XI (n° cat. 108). Il correspond à un modèle de grande taille (Lgr > 12,45 cm), en forme de huit, dont il ne manque que l'anse. À l'instar d'autres fragments découverts à Autun au XIX<sup>e</sup> s. (Carré 1984, pl. XX), il se singularise par la présence de trois protubérances, deux placées à la jonction du bec et de la cuvette et la dernière à la pointe même du bec. La pâte de couleur beige, recouverte d'une fine pellicule de teinte gris ardoisé, ne va pas sans rappeler la technique d'enfumage utilisée par les ateliers de la basse vallée de l'Allier pour la production de *terra nigra* durant le I<sup>er</sup> s. (Lallemant 2005).

Datation envisagée : Fin I<sup>er</sup> s. – II<sup>e</sup> s.

### 2.3.3.2 Production locale

L'étude du corpus montre que cette production mineure de lampes moulées et tournées doit être considérée avant toute chose comme une activité secondaire de l'atelier de potiers. Les quelques exemplaires analysés soulèvent tout un questionnement sur la finalité même d'une telle production, compte tenu de leur nombre peu élevé. En effet, le corpus comprend 38 tessons correspondant à 12 individus typologiquement identifiables dont 6 formes complètes (fig. 75). D'une manière générale, ces lampes proviennent des différents îlots fouillés et seule une infime partie est issue d'un niveau de dépôt de type secondaire, composé de rebuts de céramiques communes, qui comblait la partie supérieure du four découvert près du bâtiment E (Chardon-Picault, Pernot 1999, p. 125, fig. 101). Quoi qu'il en soit, cette production semble refléter la place sociale tenue par les potiers au sein de ce quartier artisanal puisque, « ils apparaissent comme modestes, occupant une place quantitativement peu importante » ce qui aurait pu engendrer certaines conséquences sur le développement de leurs productions dans la mesure où « il ne s'agit certainement pas d'un ensemble à caractère industriel ; les fours sont peu nombreux et de petites dimensions » (Alfonso 1999, p. 250).

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IB et L. I atyp	5	13,16%	5	41,67%	5
L. IV	2	5,26%	2	16,67%	
L. XIII	6	15,79%	3	25,00%	
Lampe tournée	7	18,42%	2	16,67%	1
Indéterminés	18	47,37%		0,00%	
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>6</b>

Figure 75 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

Notre travail de détermination et d'identification des lampes produites au Lycée Militaire repose avant tout sur l'existence de surcuits (deux exemplaires dont un complet) et sur la grande homogénéité de l'argile, la même que celle employée pour certaines céramiques communes claires<sup>103</sup> (fig. 76). Malgré la faible représentation du lot, nous nous appuyons néanmoins sur les constantes techniques, morphologiques et sur leur diffusion pour plaider en faveur d'une production autunoise avérée.

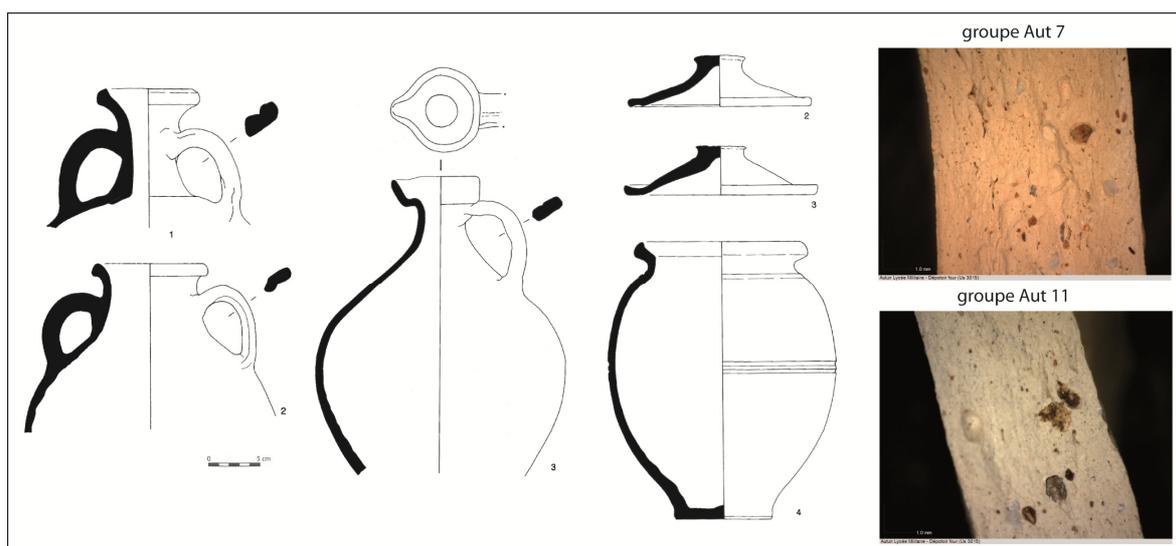


Figure 76 – Panel des productions de l'atelier de l'îlot C (d'après Chardron-Picault, Permot 1999) et groupes techniques Aut 7 et Aut 11 © C. Malagoli.

- Caractéristiques techniques

Les analyses ont été réalisées à l'aide d'un microscope digital (fig. 77), ce qui a permis de reconnaître, dans la composition de la pâte non calcaire :

- des inclusions granitiques (quartz) de taille variable qui, le plus souvent, sont visibles à l'œil nu ;

<sup>103</sup> Nous faisons ici référence aux groupes techniques Aut 7 et Aut 11 définis dans le cadre de la synthèse sur les productions céramiques antiques d'Autun (Ahü-Delor et al. 2016, p. 24, fig. 43).

- des petits nodules de couleur brun-rouge qui correspondent à des oxydes et des agrégats ferrugineux.

La pâte est cuite en mode A et l'on observe couramment des nuances selon le degré de cuisson. La couleur est différente selon le type de production : beige rosé pour les lampes moulées, beige, gris-beige ou beige rosé pour les lampes tournées (cf. n° cat. 124-125). Le vernis, non grésé, varie entre brun orangé et orange clair. Il est appliqué majoritairement sur l'ensemble de la production. Par ailleurs, les potiers ont parfois utilisé à l'instar des céramiques communes claires un engobe composé de fines paillettes de mica. Néanmoins, ce cas de figure est plutôt rare.



**Figure 77** – Photos macroscopiques de pâtes des productions moulées et tournées © C. Malagoli.

- Le répertoire des formes

La production présente un répertoire typologique peu diversifié qui comprend majoritairement des lampes à huile et quelques lampes à suif (**fig. 78**). D'une manière générale, ces luminaires sont conformes aux formes canoniques en circulation bien que l'on note aussi la présence de modèles miniaturisés. On ajoutera que l'ensemble de cette

production ne porte marque ni de potier ni de tâcheron. Cinq formes principales et leurs variantes ont été identifiées<sup>104</sup> :

- **ALM 1a** : lampe moulée à bec triangulaire moyen accosté de volutes à peine perceptibles (forme Loeschcke IB). Le médaillon, orné, déprimé, est bordé par une épaule plate à moulures obliques de type L. 3a. Le trou d'alimentation est percé sous le décor. Le réservoir est de forme tronconique. Le fond, légèrement évidé, est entouré d'un sillon de faible profondeur (**n° cat. 110-112**).
- **ALM 1b** : variante du type précédent, de plus petite taille. Le médaillon, orné et déprimé, est bordé par une épaule plate à moulure simple de type L. 4b. Le trou d'alimentation est percé sous le décor. Le réservoir est de forme tronconique. Le fond, plat ou légèrement évidé, est entouré ou non d'un sillon de faible profondeur (**n° cat. 113**).
- **ALM 2** : lampe moulée à bec triangulaire atypique, étroit, accosté de volutes quasi invisibles (forme Loeschcke I atypique). Le médaillon, orné, fortement déprimé, est bordé par une épaule étroite à moulure atypique proche de L. 4a ? Le trou d'alimentation est percé sous le décor. Le réservoir est de forme tronconique. Le fond, plat ou légèrement évidé, est entouré ou non d'un sillon de faible profondeur (**n° cat. 80**).
- **ALM 3** : lampe moulée à bec rond, trapu, étroit, accosté de volutes doubles (forme Loeschcke IV). Le médaillon, orné, très légèrement déprimé, est bordé par une épaule plate à mouluration complexe proche du type L. 3a. Le trou d'alimentation est percé sous le décor. Le réservoir est de forme tronconique. Le fond, plat est entouré d'un sillon de faible profondeur (**n° cat. 96**).
- **ALM 4a** : lampe tournée, de forme globuleuse<sup>105</sup>, ouverte, à paroi épaisse et lèvre ronde rentrante (forme Loeschcke XIII). Le tenon latéral est percé. Le fond repose sur un fond légèrement concave (**n° cat. 124**).
- **ALM 4b** : variante du type précédent mais de forme miniaturisée (**n° cat. 125**).
- **ALM 5** : lampe tournée, fermée, à bec rond largement ouvert, à médaillon déprimé et bordé par une épaule ronde cernée d'un sillon à la limite du réservoir. Le fond repose sur un socle étroit où on observe des traces de ficelle (**n° cat. 114**).

---

<sup>104</sup> À partir du lieu de production mais aussi des sites de consommation.

<sup>105</sup> Identification réalisée à partir de l'illustration de la publication (lampe non retrouvée) et des divers fragments provenant de l'Us 3015 (Alfonso 1999, p. 245, fig. 199, n° 2).



Figure 78 – Répertoire typologique des lampes moulées et tournées © C. Malagoli.

- Mode et qualité de production

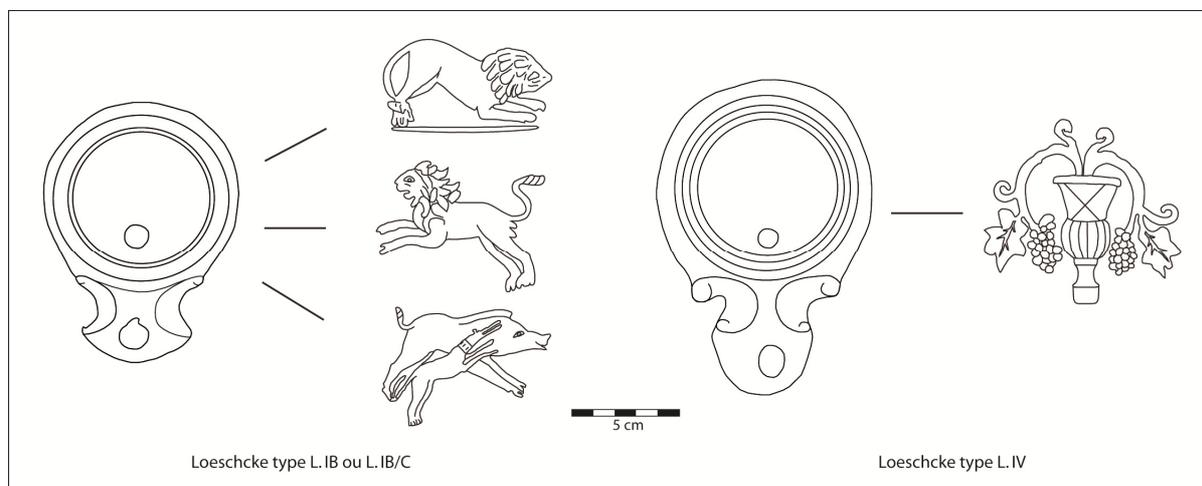
À partir de ces lampes, nous avons pu récolter un certain nombre d'informations nous permettant d'appréhender la technique de fabrication employée par les potiers du Lycée Militaire. D'après les relevés métrologiques réalisés sur les lampes moulées, nous avons observé que dans tous les cas elles étaient de taille inférieure à celles couramment rencontrées dans les catalogues typologiques, à l'exception d'un seul exemplaire qui aurait pu être utilisé comme archétype (n° cat. 109).

La différence de taille entre les lampes appartenant à un même groupe s'explique par le mode de production choisi par les potiers, c'est-à-dire la technique du surmoulage (Vertet 1983 ; Bergès 1989) même si les valves n'ont pas été retrouvées. Toutefois, les nombreuses pustules observables à l'intérieur des moulurations et autour des décors, résultat de la présence d'air, laissent entrevoir un usage répété de moule au plâtre (Vertet 1983, p. 79). Par ailleurs, la dégénérescence constatée sur la plupart des reliefs indique que nous avons affaire à des moules usés qui ont entraîné une perte de qualité irrémédiable. En outre, les défauts de fabrication sont légion : bec surcreusé, épaule et décor flou, trou d'évent non percé, voire simplement suggéré (n° cat. 110 ; 113). On ajoutera que tous ces défauts, parfois cumulés sur un même objet, n'ont nullement constitué un handicap pour sa commercialisation.

Les lampes tournées sont de meilleure qualité car beaucoup plus simples à produire. Ici, le procédé de fabrication fait appel à des techniques ancestrales (usage du tour) qui diffèrent de la technique décrite précédemment. À la vue des quelques exemplaires connus, on constate l'habileté des potiers à reproduire, même en miniature, la forme tronconique classique.

- Le répertoire iconographique

Les potiers autunois ont cherché à orner systématiquement les lampes moulées. Le décor se trouve placé au centre du médaillon et le trou d'alimentation est toujours situé au-dessus du motif afin de ne pas l'occulter. Le répertoire est restrictif<sup>106</sup> et ne comprend actuellement que quatre sujets (**fig. 79**). D'une manière générale, ces décors sont banals car largement diffusés sur la plupart des sites de consommation le long de l'axe Rhône-Saône. Le monde animal est le thème prédominant illustré particulièrement par les félins, notamment le lion dans diverses postures (prêt à bondir ou bondissant). Les autres décors évoquent le quotidien avec le cratère aux pampres de vigne et la scène de chasse ou de *uenatio* (?) avec un chien attaquant un sanglier. Globalement, ces décors sont diffusés durant les années 25-100 (Leibundgut 1977, Bailey 1988). Seul, le cratère est légèrement plus tardif, entre 95-120 (Bailey 1988).



**Figure 79** – Répertoire iconographique sur lampes moulées (dao C. Malagoli 2016).

- Aire de diffusion

Cette petite production somme toute originale, est actuellement difficile à cerner. Les découvertes réalisées à Autun ces dernières années (Faubourg d'Arroux, Boulevard Frédéric Latouche, Institution Saint-Lazare ou encore la Clinique du Parc), tendraient à confirmer que ces lampes ont été avant tout consommées en contexte domestique, exclusivement à

<sup>106</sup> Un dépouillement de l'ensemble des lampes découvertes à Autun au XIX<sup>e</sup> s. reste à faire et il ne serait pas étonnant de trouver de nouveaux supports et peut-être même, de nouveaux décors.

l'intérieur des murs de la cité antique. Toutefois, l'absence de fouilles sur les établissements périurbains ne nous aide pas à comprendre dans son ensemble le rôle joué par Autun en tant que centre de production et de redistribution des céramiques. Cette donnée fait ici cruellement défaut et limite notre champ d'interprétation. Toutefois, F. Carré signale la présence de deux exemplaires à Alésia qui pourraient appartenir à la production du Lycée Militaire (Carré 1984, p. 223). Mais en l'état actuel des connaissances, il nous semble peu probable que ces lampes soient le fruit d'un quelconque échange commercial entre les deux agglomérations. Nous privilégions plutôt un achat spontané par un voyageur qui aurait pu les ramener ensuite chez lui, à Alésia.

- Chronologie de la production

D'une manière générale, les lampes produites correspondent aux formes en circulation dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Loeschke I B/C et IV). Au Lycée Militaire, ces luminaires proviennent tous des états 2-3 et de la phase d'abandon, soit une période comprise entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s., voire même légèrement au-delà. Les contextes domestiques nous offrent de meilleures références chronologiques à l'instar du Faubourg d'Arroux où l'on recense un exemplaire complet provenant d'une tranchée de récupération datée entre 70 et le début II<sup>e</sup> s. (**n° cat. 80**). De même, la lampe de l'Institution Saint-Lazare appartenant à la phase 2, est datée des années 80-160 apr. J.-C. (**n° cat. 96**). Ainsi donc, il semblerait que l'on puisse inscrire le début de cette production, au plus tôt, sous le règne des Flaviens avec un prolongement dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. Dans l'état actuel de la documentation, c'est la période que nous retiendrons.

### 2.3.4 Analyse iconographique

L'iconographie des lampes locales ayant été exposée dans le paragraphe précédent, nous ne nous consacrons ici qu'aux productions exogènes.

Les lampes à médaillon décoré appartiennent toutes à des exemplaires datables du Haut-Empire. On dénombre huit sujets iconographiques dont seulement six ont pu être déterminés avec précision, les deux autres étant trop lacunaires (**fig. 80**).

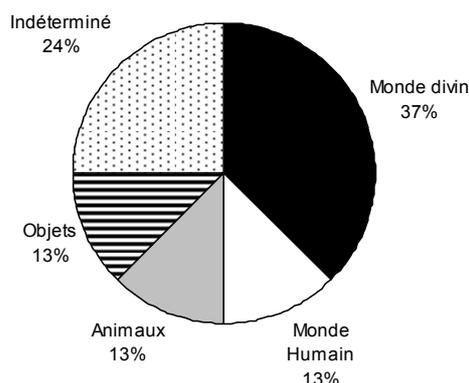


Figure 80 – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

Le thème privilégié fait référence au monde divin avec 3 poinçons. Si les grands dieux du panthéon romain sont absents, on trouve par contre des images illustrant les divinités secondaires telles que le buste de Luna (n° cat. 103), une allégorie au culte lunaire à travers le croissant de lune (n° cat. 108) ou encore celle liée au monde des *Putti* (n° cat. 99). Le reste de la thématique se partage entre la vie civile avec une scène de *uenatio* (n° 104), les animaux sauvages avec le cerf bondissant (n° cat. 101) et la représentation d'un navire grée (n° cat. 100). Une fois de plus, les sujets que nous venons de mentionner sont relativement banals et connaissent une très large diffusion, tant en région Centre-Est qu'en Suisse et dans la vallée du Rhin (fig. 81). Par ailleurs, on notera la forte représentation des décors propres aux productions lyonnaises : buste de Luna et le croissant de lune (Hanotte 2003, p. 490-491, fig. 10-11).

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MD	Buste de Luna dans une couronne	■	■	■		■	
	Croissant de Lune		■	■	■	■	
	Amour au petit quadrupède	■	■	■			
MH	Scène de venatio (lion/mule)	■	■	■	■		
AN	Cerf bondissant à droite	■	■	■	■	■	
OB	Galère grée à tête de cygne	■	■	■	■		

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 81 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

### 2.3.5 Conclusion

L'étude du mobilier lychnologique du Lycée Militaire est intéressante à plus d'un titre. En distinguant la production des lampes en terre cuite parmi l'ensemble des céramiques connues, elle a permis de souligner le caractère particulier (ou novateur) de cette activité

artisanale banale : la miniaturisation du modèle du modèle Loeschcke XIII. En effet, sous cet aspect qu'on ne leur connaissait pas jusqu'à alors, ces nouvelles formes viennent quelque peu modifier l'interprétation formulée à leur encontre (Élaïne 1996). Par ailleurs, les nombreuses imperfections relevées sur les différents exemplaires traduisent toutes les difficultés rencontrées par les potiers autunois lors de la production des lampes moulées (maladresses techniques, moules usés). En revanche, les lampes tournées demeurent quelque peu énigmatiques. Leur faible nombre nous empêche de déterminer si elles ont été produites à des fins commerciales ou uniquement privées comme nous serions tentés de l'affirmer pour les trois lampes provenant de l'atelier de la Rue des Pierres (cf. **cat. 157-159**).

#### **2.4 Découvertes anciennes et récentes**

La présence de lampes en terre cuite (et en bronze), nombreuses à Autun, pose la question, au-delà de leur classement typologique, de leur véritable localisation. Si, dès 1811, la ville d'Autun, sous l'impulsion de son maire François George, a vu la constitution d'un cabinet d'antiquités au collège de la Ville (les collections de l'Hôtel de Ville), ce dernier va très vite être concurrencé, quelques années plus tard (1836), par le cabinet de la Société éduenne des Lettres, Sciences et Art, qui s'installera à l'Hôtel Rolin à partir de 1878. Dès lors, ces deux entités reçoivent régulièrement grâce à l'action de leurs différents membres, le matériel provenant des grands travaux urbanistiques ainsi que celui trouvé en prospection. Toutefois, ce n'est qu'en 1967 que les deux collections, concurrentes et complémentaires à la fois, fusionnent en une seule désormais visible au Musée Rolin d'Autun.

Les nombreux apports et autres donations ont été consignés de part et d'autre dans des cahiers d'inventaire. Celui des collections de l'Hôtel de ville n'existe plus. Il reste celui de la Société éduenne ainsi que le livre des dons, quelques articles et des catalogues d'exposition. En réalité, bon nombre d'informations demeurent lacunaires : description succincte, étiquette perdue, provenance douteuse ou manque d'intérêt pour l'objet lui-même

Dans ce chapitre, nous présenterons tout d'abord les lampes découvertes à Autun aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (avant 1980) dont la localisation est clairement déterminée. Puis, nous évoquerons certaines lampes non localisées, provenant sans doute d'Autun (pièce fragmentée) et présentant un intérêt certain (pièces rares, propres à une zone géographique ou à un atelier spécifique).

Le travail présenté, qui par ailleurs sera reconduit pour la ville de Besançon, est né d'une volonté de dresser un bilan entre découvertes anciennes et fouilles récentes dans le but d'établir un nouvel état des lieux permettant ainsi de réactualiser la carte de répartition des

luminaires autunois (Malagoli 2015b, p. 45, fig. 5). À cet effet, nous aborderons cette présentation selon une thématique éprouvée notamment par V. Rebourg (index des vestiges) dans le cadre de sa synthèse pour la ville d'Autun. Chaque notice est construite selon le modèle en vigueur, à savoir historique des recherches et description typo-chronologique avec, en complément, une rapide bibliographie et un renvoi permanent à la carte de répartition et au numéro du site associé (**fig. 82 ; vol. 2**).

#### 2.4.1 Monuments urbains

- Théâtre

Construit à l'intérieur de l'enceinte, à une courte distance du quartier artisanal du Lycée Militaire (**fig. 82, site 1**), le théâtre, en raison de son état exceptionnel de conservation a été l'objet de fouilles dès le début du XIX<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> s. (Olivier, Rebourg 1991). La fouille d'un égout en 1837 est à l'origine des premières découvertes de luminaires puis, s'ensuivent, entre 1845 et 1880, de nouvelles mises au jour de luminaires correspondant à « vingt-deux coupelles montées sur pied<sup>107</sup> » qu'accompagnent, [...] « d'autres lampes et godets » (Rebourg 1993). En 1975, lors des travaux d'aménagements d'espaces verts à la périphérie du théâtre, on signale la présence d'une nouvelle lampe ornée d'un sanglier (objet non étudié). Aujourd'hui, l'ensemble de ce mobilier ne se résume plus qu'à quatre exemplaires inventoriés par F. Carré en 1984. Malheureusement, lors de notre dernier passage, une partie de ces pièces étaient absentes et n'ont pu être observées. Toujours d'après F. Carré, il s'agit de deux L. XIV de forme tronconique, sans anse, à pâte beige (même atelier) et d'un luminaire qui pourrait appartenir à la forme L. XII. Cette lampe ouverte, à bec pincé, est peu commune en région Centre-Est<sup>108</sup>. Le seul échantillon que nous avons pu étudier correspond à la forme L. XI avec un bec muni de trois protubérances (**n° cat. 115**). Réalisé dans une pâte de couleur beige, il a gardé d'infimes traces de vernis brun orangé. On note de nombreuses traces d'utilisation sur et autour du bec.

Datation envisagée : Flaviens - II<sup>e</sup> s.

#### Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 73 ; p. 75, n° 150.

Olivier, Rebourg 1991, p. 125-152.

Carré 1984, vol. 3, pl. 88, n° 325 ; pl. 89, n° 305-306 ; pl. 91, n° 315.

---

<sup>107</sup> Il doit s'agir de bougeoirs à l'instar de ceux fabriqués dans l'atelier de Coulanges dans l'Allier (Vertet 1983, p. 140, n° 2-3). Un nouvel exemplaire a d'ailleurs été trouvé en 2014 lors de la fouille du temple de Janus à la Genetoye.

<sup>108</sup> Voir un modèle analogue découvert à Paris en 1870 (Bémont, Chew 2007, pl. 70, GA 348).

- Amphithéâtre

Situé dans la partie orientale de la ville, juste à côté du théâtre (**fig. 82, site 2**), cet édifice, construit entre le règne des Flaviens et le II<sup>e</sup> s. (Rebourg 1998) et entièrement détruit au XVIII<sup>e</sup> s., a fait l'objet de fouilles entre 1843 et 1844. Les découvertes de l'époque mentionnent principalement des monnaies (Haut-Empire) et de l'*instrumentum*. Il faut attendre 1871-1872 pour qu'apparaisse la première mention de luminaires. Il s'agit d'objets mutilés. Le premier, à pâte beige à vernis brun à rose clair, est illustré par un dauphin nageant à droite (**n° cat. 116**). Le second, à pâte beige et vernis brun orangé flammé (production lyonnaise ?) se résume à un médaillon orné interprété à l'origine comme étant un masque de femme (Carré 1984). Il s'agit en fait d'un masque de comédie appartenant à une lampe de Firme de type indéterminé (**n° cat. 117**).

Datation envisagée : Tibère - II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 76, n° 153.

Carré 1984, vol. 3, pl. 53, n° 149 ; pl. 75, n° 222.

- Frédéric-Latouche (Bd)

Le projet de construction d'une Maison de la Petite Enfance et d'une Médiathèque est à l'origine de plusieurs opérations préventives (resp. Y. Labaune) menées au cœur de la ville antique entre 2010 et 2011 (**fig. 82, site 3**). Les contextes archéologiques ont permis de mieux connaître l'urbanisme de ce secteur (croisement de rues, aménagements hydrauliques) et de révéler à la fois, la présence d'un habitat du III<sup>e</sup> s. à fort statut social mais aussi un édifice monumental de type *schola*. Ce dernier, construit au II<sup>e</sup> s. sur l'emplacement d'anciennes maisons, est abandonné deux siècles plus tard. Le mobilier archéologique comprend quelques fragments de lampes se résumant à des épaules mutilées (groupes A3 ou B2 de Bailey). Les pâtes, de couleur jaune-beige (Italie) mais surtout jaune et rose couvertes d'un vernis rouge mat ou brun orangé flammé correspondent à des productions de la Gaule centrale. Un seul décor nous est parvenu. Il s'agit d'un aurige conduisant un bige ou un quadriges (**n° cat. 118**).

Datation envisagée : Tibère – Trajan ; 50-100 (décor).

Bibliographie :

Labaune, Louis 2012, p. 24-29.

Labaune 2011, p. 28-33.

- Porte d'Arroux

Situé à l'intérieur de la ville (**fig. 82, site 4**), ce secteur est connu pour avoir livré de nombreuses céramiques (sigillées, figurines en terre blanche) ainsi que quelques bronzes et

intailles. Il convient d'ajouter à ce rapide inventaire la découverte d'une lampe à huile complète mais sans contexte précis. De mauvaise qualité, elle appartient au type L. VIII à bec en forme de cœur (H2) et se rattache au groupe Q6 de Bailey (**n° cat. 119**). Le médaillon est illustré par Diane chassant profil à droite. Le fond porte la marque du potier *Frugi* dont l'officine est située aux environs de Rome.

Datation envisagée pour ce groupe : 175-250 (Bailey 1980).

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 48, n° 56.

Carré 1984, vol. 3, pl. 69, n° 203.

- Tour de Jouerre

Ce secteur, connu par ailleurs grâce à la présence de substructures importantes, interprétées à l'époque comme étant soit un temple dédié à Jupiter, soit un théâtre ou un ensemble thermal<sup>109</sup>, a donné lieu à de nombreuses fouilles entre 1875-1879 qui ont permis d'exhumer, entre autres, deux lampes en terre cuite (**fig. 82, site 5**). La première présente les caractéristiques techniques propres à la production du Lycée Militaire (**n° cat. 120**). La seconde correspond à une lampe tournée, à épaule bombée, réalisée dans une pâte beige couverte d'un vernis brun orangé (**n° cat. 121**).

Datation envisagée pour ce groupe : Flaviens – II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Kasprzyk 2005, p. 114.

Rebourg 1993, p. 92, n° 197.

Carré 1984, vol. 3, pl. 40, n° 85 ; pl. 86, n° 292.

- Usine à gaz

Au nord-est de la ville, le long du rempart (**fig. 82, site 6**), on mentionne dès la fin la XIX<sup>e</sup> s., la présence de substructures interprétées comme étant celles d'un établissement thermal. Les fouilles qui y furent menées en 1825 sont à l'origine de la découverte de quatre lampes toutes apparentées à la forme L. XIII (**n° cat. 122-125**). Ce lot est intéressant pour plusieurs raisons. On trouve une lampe ouverte à pâte beige, à col resserré et côtelé (**n° cat. 122**) ce qui ne va pas sans rappeler certains vases ovoïdes du Lycée Militaire (Alfonso 1999, p. 231, fig. 185, n° 2-3). De plus, la forme du col, haut, mouluré, n'est pas chose courante en Bourgogne et tend davantage à se rapprocher de certains exemplaires de la vallée du Rhin (Goethert 1997, p. 149, fig. 88). La seconde lampe représente la forme canonique du modèle L. XIII (**n° cat. 123**). En revanche, les deux derniers exemplaires

---

<sup>109</sup> M. Kasprzyk émet quant à lui l'hypothèse d'un possible odéon (Kasprzyk 2005).

(n° cat. 124-125), d'aspect miniaturisé, sont apparentés à la production du Lycée Militaire (pâte beige rosé, présence de quartz et d'oxydes de fer)

Datation envisagée : Flaviens – milieu II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 89 ; n° 186.

Carré 1984, vol. 3, pl. 87, n° 296-299.

#### 2.4.2 Urbanisme : égouts

- Rue de Parpas

Les travaux d'aménagements en 1880, en périphérie du champ d'Aligny (**fig. 82, site 7**), ont conduit à fouiller une section des égouts antiques. Deux lampes proviennent de cette structure. Il s'agit de *Firmalampen* de forme L. IX b (groupe N1 de Bailey). Elles sont produites dans des pâtes de couleur claire (rose, orange) couvertes d'un vernis rouge-brun ou brun orangé (copies régionales) et illustrées par un masque de comédie (**n° cat. 126-127**). Par ailleurs, la construction du nouvel abattoir en 1887 est à l'origine de la découverte d'une troisième lampe de type L. IC (groupe A5/6 de Bailey). Cette dernière, à pâte beige, est illustrée d'une branche d'olivier avec trois feuilles et deux fruits (**n° cat. 128**), décor attesté en vallée du Rhône (Robin-Petitot 2000, p. 51, n° 60). En outre, le fond porte la marque en creux du potier *Soricio* et confirme ainsi son origine provençale (secteur de Vaison-la-Romaine ?).

Datation envisagée : Flaviens - début du II<sup>e</sup> s. (lampe de Firme) ; 50-100 (marque de potier)

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 63, n° 131 ; p. 133, n° 338 ; p. 135, n° 356.

Carré 1984, vol. 3, pl. 43, n° 101 ; pl. 58, n° 170-171.

#### 2.4.3 Habitat urbain reconnu

- Clinique du Parc

Proche de la porte de Saint-Andoche et en bordure du rempart, ce site a été partiellement fouillé en 1989 dans le cadre des travaux d'expansion de la Clinique du Parc (resp. P. Chardron-Picault). Cette intervention a permis de reconnaître en partie une *domus* jouxtant un jardin délimité par un mur (**fig. 82, site 8**). Ce secteur est occupé depuis la période flavienne jusqu'au III<sup>e</sup> s., date de son abandon. Parmi le mobilier céramique, on note la présence d'un fragment de luminaire provenant d'un niveau daté entre la fin du II<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> s. Cette lampe, de type L. I atypique, illustrée par une scène de chasse entre un chien et un sanglier est similaire à l'exemplaire trouvé au Faubourg d'Arroux et pourrait appartenir à la production du Lycée Militaire (lampe non étudiée).

Datation envisagée : Flaviens – début II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Rodet-Belarbi, Chardron-Picault 2005, p. 174-176.

Rebourg 1993, p. 115, n° 248.

- La Croix-Verte

La fouille, conduite au 14 rue de la Croix-Verte (**fig. 82, site 9**) a révélé l'existence d'une cour avec la présence de puits ainsi que de trois pièces dotées d'un chauffage par hypocauste. Le mobilier archéologique : sigillées des années 55-80, mortier provenant de Coulanges, céramique métallescente (ateliers de Trèves), monnaies émises entre les règnes d'Auguste et Claude II et de Tétricus, comporte quelques fragments de lampes en terre cuite qui pourraient être apparentés à la forme L. IB (objet non étudié).

Datation envisagée : Tibère – début flaviens.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 113, n° 240.

Carré 1984, p. 213.

- Champ d'Aligny

Ce secteur localisé au nord-ouest de la ville est connu pour la découverte de substructures (voie, égout) associées à des mosaïques et des hypocaustes (**fig. 82, site 10**). Les travaux entrepris en 1870 au lieu-dit Champ d'Aligny, face à la gare de marchandises située en bas de l'actuelle avenue Charles de Gaulle, puis ceux de l'agrandissement de la gare en 1883, devaient permettre la mise au jour d'un important lot de lampes moulées et tournées (douze au total).

Le corpus se compose d'une lampe précoce L. IA (groupe A2 de Bailey) à pâte jaune-beige recouverte d'un vernis brun clair (origine italique). Elle est illustrée d'une scène de chasse : un chien attaquant un sanglier sur ses flancs (**n° cat. 129**). Vient ensuite, une lampe à pâte beige de type L. IB (groupe A3) décorée d'un ours courant (**n° cat. 130**). Les exemplaires suivants (**n° cat. 131-132**), à pâte beige, appartiennent tous deux au type L. IV (groupe B2). Les médaillons, incomplets, restituent un même sujet décoratif : Minerve debout tête casquée. Par ailleurs, on notera la présence d'une petite *Firmalampen* de type L. IX b dégénérée, illustrée d'un couple s'embrassant, modèle typique des productions de Lezoux (**n° cat. 133**). Enfin, les sept dernières lampes, sont bien connues à Autun : L. XI avec protubérance (**n° cat. 134**), godet tronconique de type L. XIV (**n° cat. 135**), lampes rondes fermées (**n° cat. 136-139**).

Datation envisagée : Auguste-Tibère jusqu'au milieu II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 89, n° 187.

Carré 1984, vol. 3, pl. 39, n° 79 ; pl. 51, n° 138-139 ; pl. 52, n° 145-146 ; pl. 76, n° 235 ; pl. 79, n° 250 ; pl. 81, n° 264 ; pl. 85, n° 280 ; pl. 89, n° 308 ; pl. 90, n° 310 ; pl. 91, n° 318.

• Champ des Alouettes ou champ Bulliot

Les travaux menés, entre 1870-1871, près de l'avenue Charles de Gaulle jouxtant la rue de la Grille ou champ des Alouettes (**fig. 82, site 11**), sont à l'origine de la découverte de fragments de mosaïque et d'objets en terre cuite parmi lesquels on recense huit lampes, proches typologiquement de celles du champ d'Aligny que nous venons d'évoquer à l'instant.

Le groupe comprend une L. IB à pâte jaune-beige, de grande taille (d. max : 7,35 cm), appartenant au groupe A3 de Bailey (**n° cat. 140**) et une L. IB atypique (épaule de type L. 8a var.) à pâte jaune, produite en Gaule centrale. La présence de la marque incomplète du potier *Surillius* confirme par ailleurs cette attribution géographique (**n° cat. 141**). Les lampes de type L. IV (groupe B3 de Bailey) pourraient correspondre elles-aussi à des productions de la vallée de l'Allier (pâte blanche, beige rosé). Les décors, cratère avec pampres de vigne (**n° cat. 142**), Amour à la coquille (**n° cat. 143**), couronne de chêne (**n° cat. 144**) et petit lion bondissant profil à gauche (**n° cat. 145**) n'ont rien d'exceptionnel. Deux lampes tournées clôturent cet ensemble : L. XI à trois protubérances (**n° cat. 146**) et lampe ronde fermée (**n° cat. 147**).

Datation envisagée : Tibère - milieu II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 132, n° 327.

Carré 1984, vol. 3, pl. 37, n° 67 ; pl. 47, n° 116 ; pl. 52, n° 150 et pl. 37, n° 64 ; pl. 41, n° 91 ; pl. 42, n° 99 ; pl. 45, n° 110 ; pl. 82, n° 266 ; pl. 91, n° 317.

• Caserne Changarnier

Le creusement des fondations de la caserne puis ses aménagements successifs entre 1875 et 1879 ont donné lieu à la découverte d'un abondant matériel provenant d'un puits (**fig. 82, site 12**). Ce dernier a livré de la sigillée, des figurines en terre blanche, des objets en bronze et en métal ainsi que deux lampes en terre cuite. Le premier exemplaire, non retrouvé, portait la marque du potier *Surillius* (cf. *supra*). Le second échantillon, une petite lampe de Firme de type L. X b (groupe N3 de Bailey) à pâte orange et vernis rose léger, porte une marque incomplète [V]IBVLEI (**n° cat. 148**). Ce potier<sup>110</sup>, inconnu en région Centre-Est, est par contre présent à Vaison-la-Romaine sur une *Firmalampen* de type L. X k (observation personnelle inédite).

---

<sup>110</sup> Il est aussi attesté en Afrique romaine. Voir Héron de Villefosse 1882.

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 118, n° 254.

Carré 1984, vol. 3, pl. 18, n° 471.

• Les Cités

Découvert en 1833 au lieu-dit le quartier des Cités situé près de l'avenue de la République et de la rue Carion (**fig. 82, site 13**), cet exemplaire est caractéristique de la forme Hayes II = Atlante X (lampe paléochrétienne, non illustrée). Le médaillon restitue un buste féminin de profil à gauche<sup>111</sup> tandis que le bandeau comporte une frise de deux poinçons alternés en forme de cœur et de triangle. L'ornementation de l'épaule est connue grâce à un fragment provenant de Glanum qui est daté au plus tôt de la fin du IV<sup>e</sup> s. (Bémont 2003, n° 475). La pâte de teinte orange à vernis rouge est parfaitement compatible avec une production d'origine africaine.

Datation envisagée : fin IV<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Kasprzyk 2005, p. 165.

Carré 1984, vol. 3, pl. 72, n° 211.

• Maison Sotty

À l'intérieur de l'une des caves de la Maison Sotty, au 11 de la rue du Châtelet (**fig. 82, site 14**), une fouille de sauvetage entreprise entre 1983 et 1985 a permis de mettre au jour des traces d'occupation des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. (resp. A. Rebourg). Le mobilier céramique comprend de la sigillée (Drag. 37, style de *Libertus*), de la métallescente de Gueugnon, quelques objets en bronze ainsi que de l'*instrumentum* en os (traces d'artisanat ?). On signale un fragment de lampe (non étudié) de type L. IB (groupe A3) illustré d'un lion bondissant profil à gauche (Carré 1984).

Datation envisagée : Tibère – début flaviens.

Bibliographie :

Kasprzyk 2005, p. 121.

Rebourg 1993, p. 115, n° 247.

Carré 1984, vol. 3, pl. 41, proche de n° 89.

---

<sup>111</sup> Ce décor ne va pas sans rappeler celui observé sur un autre modèle de type Hayes II trouvé à Mâcon sur le plateau de la Baille en 2000 dans un niveau daté de la première moitié du V<sup>e</sup> s. Le portrait féminin est interprété comme étant celui de Fausta, épouse de Constantin, repris par Théodose I<sup>er</sup> dans le cadre de sa propagande politique et religieuse (information D. Barthélemy, Inrap).

#### 2.4.4 Contexte artisanal

- La Croix-Blanche

Plusieurs découvertes « hors contexte » faites à la Croix-Blanche en 1872 et plus particulièrement au jardin Vieillard (**fig. 82, site 15**), ont livré un important mobilier en bronze et en céramique dont une lampe à huile. L'occupation gallo-romaine de ce secteur a par ailleurs été confirmée lors d'une opération de diagnostic menée dans les années 1990 par l'Afan (possible présence d'un atelier lié au travail du métal). Le luminaire (non retrouvé), portait la marque du potier *Fortis* ce qui indique que nous avons affaire à une lampe de Firme de type L. IX ou X.

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Kasprzyk 2005, p. 109.

Rebourg 1993, p. 126, n° 280.

Carré 1984, p. 214.

- Jardin Gaudry

Ce jardin, localisé dans le Faubourg Saint-Jean (**fig. 82, site 16**), a livré un mobilier disparate qui pose question quant à sa véritable nature (atelier ?). On recense des figurines en terre blanche (représentation d'Épona), de la sigillée italique (?) et un fragment de lampe (pâte beige) illustré d'un paon perché sur une branche (**n° cat. 149**).

Datation envisagée : Tibère - fin I<sup>er</sup> s.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 124, n° 274.

Carré 1984, vol. 3, pl. 77, n° 241.

- Jardin Lorrain

Situé entre la Porte d'Arroux et la gare (**fig. 82, site 17**), le jardin Lorrain est connu pour ses nombreuses découvertes dont d'importants lots de céramiques (sigillées), du mobilier en bronze (statuette, applique) ainsi que des monnaies (deux trésors monétaires). La présence de fragments de moules, dont au moins un exemplaire porte la marque du coroplaste *Pistillus*, permet de relier ces découvertes avec le secteur artisanal du Faubourg d'Arroux fouillé en 2012. Le mobilier lychnologique comprend deux lampes en terre cuite et une en bronze. Cette dernière, de type monolychne, est caractérisée par une anse en forme de demi-cercle qui se termine par une tête féminine<sup>112</sup>. Ce modèle trouve de nombreux analogues provenant de l'aire vésuvienne et sont datés entre 50 et 150 apr. J.-C. (Bailey 1996, pl. 47, Q 3669-3670).

---

<sup>112</sup> Un détail a retenu notre intérêt. On observe sous le menton, la présence d'une palmette à cinq feuilles interprétée à l'époque comme une sorte de barbiche, ce qui est peu vraisemblable. On peut envisager une autre

Les lampes en terre cuite appartiennent au modèle fermé à épaule bombée. Les pâtes varient du beige (n° cat. 150) au blanc (n° cat. 151). À propos de ce dernier exemplaire, on signalera la présence d'une mouluration à fort relief qui entoure et ferme à la fois le médaillon plat. Cette caractéristique, rare sur les modèles canoniques (simple sillon), ne va pas sans rappeler le bourrelet principal qui cerne le médaillon des *Firmalampen* de type L. IX.

Datation envisagée pour ce groupe : Flaviens - II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 119-120, n° 258.

Carré 1984, vol. 3, pl. 79, n° 251 ; pl. 83, n° 271.

- Jardin Poizeau

Quasiment contigu au faubourg d'Arroux qu'il borde au sud-ouest (**fig. 82, site 18**), le jardin Poizeau est similaire au jardin Lorrain par l'abondance et la variété des découvertes fortuites. L'inventaire tiré de ce secteur est édifiant : moules s'apparentant au style de *Pistillus*, blocs d'architecture et céramiques. En 1890, la construction d'une fonderie est à l'origine de la mise au jour de luminaires en terre cuite (quatre au total). Les deux lampes moulées, incomplètes (épaule L. 3a), sont illustrées pour la première d'un couple de gladiateurs (n° cat. 152) et la seconde, d'un aigle de face (n° cat. 153). Les deux autres exemplaires, lampe globuleuse de type L. XIII (n° cat. 154) et lampe fermée à épaule bombée dont le modelé s'inspire ici directement du modèle L. VIII (n° cat. 155), ont déjà été mentionnés par ailleurs parmi les découvertes anciennes.

Datation envisagée : Tibère - II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 118, n° 257.

Carré 1984, vol. 3, pl. 52, n° 143 ; n° 148 ; pl. 80, n° 257 ; pl. 87, n° 300.

- Rue des Pierres

Découvert en 1914 suite aux travaux d'installation d'une ligne de chemin de fer qui demeura inachevée, ce quartier artisanal situé contre le rempart au nord-est de la ville (**fig. 82, site 19**) a fait l'objet de multiples campagnes de fouilles tout au long de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. À partir de 1960 et durant une quinzaine d'années vont se succéder des sondages menés par J. Creusaton (1960 et 1968), H. Vertet (1971-1972) et A. Demongeot (1973). Ces opérations ont livré tour à tour de nombreux indices confirmant la présence d'un secteur artisanal (fours, déchets de verre, dépotoir de céramiques communes). Le projet de construction d'un lotissement est à l'origine d'une fouille de sauvetage conduite par

---

lecture. Celle d'un visage imberbe reposant sur une palmette à l'instar du masque de Méduse qui orne les médaillons de lampe en terre cuite (cf. Leibundgut 1977, pl. 33, n° 122-123).

A. Rebourg en 1987. Les résultats ont permis de préciser les caractéristiques de ce quartier artisanal où étaient regroupés plusieurs corps de métiers : bronziers, verriers et potiers. Leurs activités s'inscrivent entre la première moitié du I<sup>er</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. Les rebuts de cuisson issus des dépotoirs et des fours de potiers permettent d'appréhender la diversité des productions : parois fines, *terra nigra*, céramique commune (mortiers estampillés), figurines et céramique commune grise estampée. Les pâtes et les vernis sont identiques à ceux du Lycée Militaire (Creuzenet 1996). Ces diverses fouilles ont livré plusieurs lampes, incomplètes, issues de remblais ou trouvées hors stratigraphie. Les observations que nous avons pu faire sur ce mobilier nous ont conduits aux remarques suivantes<sup>113</sup> : trois groupes techniques ont pu être distingués. Le premier, d'origine italique, peu représenté, correspond à des médaillons de type L. 2a dont l'un, décoré, restitue la base d'un coquillage (non illustré). Le second, prépondérant, correspond à des productions régionales provenant de Lyon et de la vallée du Rhône (**n° cat. 156**). On mentionnera une moitié de médaillon appartenant à une L. VIII (bec R) dont les caractéristiques paraissent similaires à celles de l'atelier de Fos-sur-Mer (non illustré). Enfin, un troisième ensemble, d'origine locale, comprend un lot de trois lampes tournées à épaule bombée. Ces dernières sont homogènes par leur taille (d. max compris entre 7,3 et 7,6 cm) et sont réalisées dans une pâte à dégraissant granitique (**n° cat. 157-159**).

Datation envisagée : Auguste-Tibère - II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Guillaumet, Labaune 2011, p. 895-906.

Creuzenet 1996, p. 25-32.

Rebourg 1993, p. 138, n° 368.

- Faubourg d'Arroux (**fig. 82, site 20**) : cf. p. 116-124.
- Institution Saint-Lazare (**fig. 82, site 21**) : cf. p. 125-129.
- Lycée Militaire (**fig. 82, site 22**) : cf. p. 129-142.

#### 2.4.5 Contexte funéraire

- Saint-Pierre-l'Estrier

Traditionnellement associé à la nécropole de Saint-Pantaléon, ce pôle funéraire, situé au nord-est de la ville d'Autun (**fig. 82, site 23**) est mentionné à partir du XIX<sup>e</sup> s. suite aux nombreuses découvertes de stèles funéraires. En 1873, on signale une tombe faite d'un coffrage en grandes tuiles plates et d'une couverture de *tegulae* (Carré 1984). Le mobilier peu conséquent qui accompagnait cette sépulture comporte une lampe à huile (lampe de Firme

---

<sup>113</sup> Ce mobilier a été identifié à partir des supports photographiques transmis par Y. Labaune (Centre d'archéologie et du patrimoine Alain Rebourg).

L. X avec marque *Fortis*) et un flacon de verre (balsamaire ?). Ce système de protection, peu courant pour cette période, semble toutefois présenter de fortes analogies avec un dépôt de crémation avec urne signalé ces dernières années et provenant de la même aire funéraire (Labaune 2009, p. 119). Dans son inventaire, F. Carré signale la découverte d'une seconde *Firmalampen* (non retrouvée), toujours avec la marque *Fortis*, provenant d'une inhumation dans un cercueil en bois.

- Champ Saint-Roch / Saint-Pantaléon

Depuis le XIX<sup>e</sup> s., l'existence de cette seconde nécropole périurbaine est connue grâce à la découverte de très nombreuses stèles funéraires ainsi que de multiples objets en céramique (**fig. 82, site 24**). Mais ce n'est qu'en 2004 qu'une première intervention devait avoir lieu suite au projet de construction d'une gendarmerie et d'un hall d'exposition (resp. S. Venault, Inrap). La fouille a permis de repérer sur une surface d'environ 2,7 hectares plus de 1100 structures conservées comprenant des incinérations, des inhumations ainsi que des zones de bûchers. La gestion de l'espace fait clairement apparaître une division interne de la nécropole. Celle-ci est organisée par des regroupements de tombes, bordés par des fossés d'enclos, délimitant sans doute des groupes familiaux ou sociaux (Venault 2006-2007, p. 168).

La seconde intervention, en 2008, dans le cadre d'un projet de construction des locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours (resp. Y. Labaune, SAVA), devait permettre de compléter les connaissances acquises lors de la précédente fouille et de comprendre l'organisation des deux enclos situés dans la partie ouest de la nécropole. Ces nouvelles données ont laissé entrevoir une gestion progressive de l'aire funéraire entre la première moitié du I<sup>er</sup> jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. (Labaune, Fossurier 2011, p. 13). Durant cette fouille, 184 nouvelles sépultures furent exhumées.

L'occupation de la nécropole se décompose en trois phases distinctes. Le premier noyau, sous forme d'enclos, s'implante au centre de la nécropole. Il se compose de sépultures et de fosses à résidus de crémation. L'étude du mobilier céramique a permis de déterminer clairement un horizon augusto-tibérien marqué par des fossiles directeurs tels que l'usage du vase balustre comme urne cinéraire ou encore la présence de cruches à lèvres striées (Venault et al. 2011). Durant le I<sup>er</sup> s., un développement progressif s'organise autour du premier enclos et s'étend désormais à l'est de l'espace funéraire. Il faut attendre la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., voire le début du III<sup>e</sup> s., pour que de nouveaux enclos investissent la partie occidentale de la nécropole.

Les études ont montré que l'incinération est prépondérante tout au long de la première phase. Ce n'est qu'à partir du II<sup>e</sup> s. que l'on observe véritablement une mutation avec une diminution des incinérations au profit de l'inhumation en cercueil. Cette dernière se caractérise par le dépôt d'une stèle posée soit directement à l'intérieur de la fosse, soit sur le coffre en bois, soit sur une couche de terre qui isole le cercueil de la stèle<sup>114</sup>.

Le mobilier d'accompagnement est conséquent. On note la présence, en dépôt primaire ou secondaire, de céramiques, figurines, balsamiques, monnaies dont la fonction symbolique n'est plus à démontrer. Les lampes sont attestées sur le site. Au nombre de trois<sup>115</sup>, elles proviennent de structures à incinération (tombes 125 et 397) et d'une inhumation (tombe 1156). Ces échantillons sont le reflet de la consommation des luminaires à l'intérieur des murs de la cité antique. On trouve une lampe votive lyonnaise (L. VI), résiduelle, provenant d'une fosse datée par le mobilier entre le règne d'Hadrien et le milieu du III<sup>e</sup> s., une lampe de Firme (L. IX b avec marque *Fortis*) datée entre le début de notre ère et le III<sup>e</sup> s. Enfin, le troisième échantillon, interprété à l'origine comme un modèle L. VIII, correspond en fait à une lampe tournée à épaule bombée qui ne va pas sans rappeler celle trouvée dans le Jardin Poizeau (n° cat. 155). Par ailleurs, on s'attachera à souligner le caractère exceptionnel que revêt le dépôt de ce type de lampe dans une sépulture. En effet, c'est le premier exemplaire reconnu en Bourgogne dans un cadre funéraire.

#### 2.4.6 Dépotoirs extra-muros

- Cimetière Neuf

Considéré un temps comme étant l'emplacement d'une ancienne nécropole (Carré 1984), ce dépotoir est situé au sud de la ville près de la porte dite de Rome (**fig. 82, site 25**), sous les remparts, à l'emplacement actuel du cimetière moderne (Kasprzyk, Labaune 2003). Depuis le XIX<sup>e</sup> s., on signale de nombreuses découvertes : sigillées, monnaies, moules de figurine. Parmi ce mobilier hétéroclite, deux fragments de lampes ont retenu toute notre attention. Le premier, non retrouvé, découvert en 1874 (Carré 1984, p. 218), correspond à une lampe dont le médaillon est illustré d'un lièvre bondissant à gauche. Le fond porte la marque du potier *Lhoscri* dont on situe la production à la périphérie de Vaison-la-Romaine<sup>116</sup>.

---

<sup>114</sup> Voir la restitution schématique dans Venault 2006-2007, p. 174, fig. 7.

<sup>115</sup> La faible fréquence de lampes rencontrées dans cette nécropole peut s'expliquer par les atteintes du temps dont les labours, le tout conjugué à l'acidité du sol. Elle peut tout autant s'expliquer par le fait qu'un tesson de lampe, brûlé, patiné, peut être confondu avec n'importe quel autre fragment de paroi fine. Nous avons fait l'expérience à Pompéi mais aussi à Chalon-sur-Saône ou encore Mâcon.

<sup>116</sup> Pour exemple, la lampe trouvée à Glanum (Bémont 2003, pl. 29, n° 311) mais aussi à Vaison-la-Romaine (Bonnet, Delplace 1983, p. 176, fig. 5, n° 26-27).

Sa présence à Autun est importante car elle appartient aux marques les plus septentrionales recensées actuellement en Gaule. Par ailleurs, elle fait écho à un autre potier de la moyenne vallée du Rhône qui lui est plus ou moins contemporain, *Soricio*, qui est également mentionné à Autun (cf. n° cat. 128). L'autre échantillon se résume à une extrémité de bec (n° cat. 160). Il correspond à une lampe atypique dérivée des modèles en bronze. Cette pièce est identifiable grâce à de multiples détails morphologiques : présence de volutes doubles à boutons pointés, motif en « arête de poisson » imprimé sous le bec, flancs godronnés. La pâte de couleur blanche recouverte d'un engobe plombifère de teinte jaune-brun permet de situer cette production dans la région de Vichy et de ses environs.

Datation envisagée : Flaviens – milieu II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Kasprzyk, Labaune 2003, p. 103.

Rebourg 1993, p. 146, n° 435 ; p. 191, n° 869.

Carré 1984, vol. 3, pl. 18, n° 470 ; pl. 44, n° 104 ; pl. 86, n° 286.

- Le plan d'eau

Des travaux menés à l'est du théâtre, près de « la Maladière », sont à l'origine d'une opération de surveillance qui s'est déroulée en 1976 (resp. A. Rebourg). La découverte de plusieurs fosses à caractère détritique, dont certaines liées à l'artisanat du verre<sup>117</sup>, ont confirmé l'existence d'une nouvelle zone de rejets périurbaine (**fig. 82, site 26**). Comme souvent dans pareil cas, le mobilier archéologique est très abondant et diversifié : céramiques sigillées du sud de la Gaule, fragments de figurine en terre blanche, amphores G4 de Gueugnon. Ce mobilier est datable des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. (Kasprzyk, Labaune 2003). Il semblerait qu'une des fosses ait livré à l'origine un mobilier sensiblement « homogène » dont quatorze fragments de lampes mutilées appartenant à diverses formes typologiques.

L'inventaire dressé par F. Carré mentionne la présence de lampes à bec triangulaire de type A1 ou A2 de Bailey ainsi que des épaulés de type L. 3a, 4a, 7a et 8b (matériel non retrouvé). En outre, se trouvaient un fragment de lampe en forme de huit (type L. XI) et deux médaillons décorés : l'un avec un lion bondissant, le second restituant une tête de profil à gauche, le bras droit levé (Carré 1984, pl. 46, n° 1). Par analogie, ce sujet correspond à un décor extrêmement rare en Gaule qui met en scène un homme en arrière-plan tenant un objet indéterminé (fouet ?) et un lion bondissant sur une mule ou une gazelle (Bémont, Chew 2007, p. 110, D 176). Interprété comme étant une scène de *uenatio*, ce motif connaît une diffusion limitée (Arles, Feurs, Moulins et Vaison). À cet exemplaire autunois, il convient d'ajouter une

---

<sup>117</sup> Voir à ce sujet, Kasprzyk, Labaune 2003, p. 102, note 17.

seconde lampe, complète, au modelé parfait, signalée comme provenant d'Autun, mais sans localisation précise (cf. *infra*).

Datation envisagée : Auguste-Tibère – milieu II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 145, n° 434.

Carré 1984, vol. 3, pl. 41, n° 2 ; pl. 46, n° 1 ; pl. 92, n° 1.

- Stade Saint-Roch

Au sud de la porte de Saint-André (**fig. 82, site 27**), lors de la construction du stade de Saint-Roch dans les années 1960, fut découvert un important mobilier comprenant des figurines en terre blanche, de la sigillée, de la céramique métallescente et des monnaies du Haut-Empire. On mentionne, sans précision, la présence de deux luminaires identifiés comme étant des lampes à suif (type L. XIV ?).

Datation envisagée : II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Rebourg 1993, p. 145, n° 431.

#### 2.4.7 Autres découvertes d'origine autunoise présumée

Le catalogue réalisé par F. Carré sur les lampes conservées au Musée Rolin est une source inépuisable d'informations. Face à la diversité des luminaires susceptibles de provenir de la ville antique (absence d'étiquettes, de localisation exacte), nous avons décidé de ne retenir que quelques pièces présentant des traits morphologiques inédits ou appartenant à des séries typologiques connues et localisées.

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 1 ind.)

Le modèle appartient à la variante A2 de Bailey. Le médaillon, fermé, est bordé par une épaule étroite et cannelée de type L. 1. La pâte de couleur jaune-beige est couverte d'un enduit de couleur brun ce qui indique ici, une origine italique. Le médaillon est illustré d'une scène de gladiature où s'affrontent un thrace et un *scutarius* (**n° cat. 161**).

Datation envisagée pour ce groupe : période augusto-tibérienne.

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 7 ind.)

Cette série appartenant au modèle L. IB (**n° cat. 162-164**) est illustrée par un même thème (vieille femme debout profil à gauche) ce qui permet d'établir une comparaison intéressante avec l'échantillon trouvé au Faubourg d'Arroux (cf. **n° cat. 78**). Les lampes proviennent d'entités productrices diverses comme le suggère la pluralité des pâtes (jaune-beige, beige à beige clair). Par ailleurs, l'absence de bulles de surmoulage à la surface du

couvercle supérieur indiquerait que cette série serait légèrement plus ancienne. Malheureusement, la fragmentation des médaillons ne nous permet pas d'évaluer avec exactitude l'homogénéité de ce groupe technique et de l'extrapoler aux exemplaires recensés en Suisse et dans la vallée du Rhin.

Un autre groupe a retenu ici toute notre attention. Il s'agit de petites lampes à bec triangulaire et à épaule plate de type L. 4b (groupe A5/6 de Bailey) dont les caractéristiques techniques sont très proches de celles du Lycée Militaire (pâte beige rosé, dégraissant granitique). Plusieurs indices : même sujet décoratif (autel allumé aux deux ifs), nombreuses négligences de fabrication et autres bris de défournement, témoignent en faveur d'une possible production locale.

Datation envisagée : Tibère – Flaviens (décor vieille femme) ; Flaviens – fin I<sup>er</sup> s. (décor autel).

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 6 ind.)

Les lampes de ce groupe sont diversifiées et appartiennent aux modèles B2 et B3 de Bailey. Notre premier échantillon, à pâte beige clair recouverte d'un vernis rose orangé (**n° cat. 169**) est illustré par cette scène de *uenatio*, relativement rare, qui a déjà été mentionnée à propos du secteur « du plan d'eau » (cf. *supra*). On notera toutefois un détail. Ce luminaire, entier et peu usé, montre sur son fond un petit trou dû à un objet contendant de forme circulaire (bris rituel ?). La seconde lampe est remarquable car elle correspond au modèle ALM3 produit au Lycée Militaire (**n° cat. 170**). Il se trouve qu'elle est la réplique exacte du modèle trouvé à l'Institution Saint-Lazare (cf. **n° cat. 96**). On précisera que cet échantillon présente des traces d'utilisation.

Les deux exemplaires suivants appartiennent aux L. IV à médaillon orné d'un chien courant profil à droite (**n° cat. 171-172**). Cet ensemble est homogène puisque ces échantillons sont produits dans une pâte d'aspect beige et parce que leur diamètre oscille entre 6,44 et 6,49 cm. De fait, on peut sereinement envisager de les rattacher à l'un des deux exemplaires provenant du Faubourg d'Arroux (cf. **n° cat. 85**).

Les deux dernières lampes illustrent quant à elles les productions tardives de Gaule centrale. Le premier luminaire, à pâte semi-fine et dégraissant calcaire, de teinte rosée enduite d'un vernis noirâtre, se caractérise par son médaillon bordé d'une épaule plate proche du type L. 4b, ornée d'une couronne d'arêtes demi-circulaires. À ce jour, et après consultation des principaux catalogues, ce type de décor est inédit en Gaule (**n° cat. 173**). La seconde lampe, de petite taille (d. max : 4,6 cm), a été réalisée dans une pâte jaune tendre à vernis brun rouge (Lezoux et ses environs). Le médaillon est illustré d'une couronne de chevrons conjuguée à

deux tiges verticales et convergentes (n° cat. 174). Ce décor est remarquable car attesté sur un autre site de consommation non loin d'Autun, à Bourbon-Lancy plus exactement (cf. *infra*).

Datation envisagée : Claude - fin I<sup>er</sup> s.

• Lampe de Firme (NTI : 2 ind.)

La partie supérieure d'une lampe à corps piriforme, pourvue d'une anse centrale (ici mutilée), munie de deux becs opposés (groupe N6 de Bailey) est une forme extrêmement rare, pour ne pas dire inconnue, en région Centre-Est (n° cat. 175). Réalisé dans une pâte beige rosé et enduite d'un vernis rouge mat, cet échantillon soulève de multiples questions sur son origine. Si la forme est connue en Italie méridionale (Cerulli Irelli 1977), le manque de références dans les catalogues actuels ne nous permet pas d'affirmer avec exactitude si nous avons affaire à un modèle italique ou à une copie régionale (vallée du Rhône).

Le dernier exemplaire (n° cat. 176), réalisé dans une pâte rose recouverte d'un engobe rouge-brun, appartient aux lampes atypiques de Lezoux (lampe de Firme). Ce dernier présente une combinaison improbable entre un bec à large canal ouvert et un médaillon fermé. Le décor, insolite, illustrant un danseur en mouvement, nous a conduits à identifier celui-ci comme appartenant au style du potier *Libertus* I (proche du poinçon Oswald 672). L'utilisation de poinçon-matrice tant pour l'ornementation des sigillées que des lampes n'est pas une nouveauté puisque plusieurs auteurs ont déjà signalé des faits semblables (Vertet 1983, p. 52 ; Bémont, Chew 2007, p. 224).

Datation envisagée : II<sup>e</sup> s.

### 2.4.8 Analyse iconographique

Malgré des contextes ténus, il nous a semblé intéressant de revenir quelques instants sur l'iconographie des quelques lampes anciennes dans le but de déterminer, à travers notre grille d'analyse, des lieux communs de diffusion (fig. 83).

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
<b>MD</b>	Diane chassant avec son chien						
	Minerve debout profil à g.		■	■	■		
	Amour assis tenant un quadrupède	■	■	■			
	Amour marchant à la coquille		■	■	■	■	
	Croissant de lune (var.)						■
<b>MH</b>	Vieille femme debout profil à g.	■	■	■		■	
	Couple s'enlaçant (variante)						■
	Autel allumé aux deux ifs	■	■	■		■	
	Scène de chasse (chien/sanglier)	■	■	■	■	■	
	Couple de gladiateurs (samnite)						
	Couple de gladiateurs (scutarius)						
	Scène de venatio (homme/animaux)				■		
Masque comique de face	■	■	■	■			

	Masque tragique de face		■	■	■		
	Danseur en mouvement						■
AN	Dauphin nageant profil à dr.		■	■	■		
	Lion prêt à bondir profil à dr.	■	■	■	■	■	
	Lion bondissant profil à g.	■	■	■	■	■	
	Ours courant profil à g.	■	■	■			
	Cerf profil à dr. (var.)						■
	Chien courant profil à dr.	■	■				
	Aigle ¾ de face, serre dr. levée		■				
	Paon perché profil à dr.		■	■	■		
VG	Branche d'olivier avec fruits	■			■		
	Couronne de chêne		■	■			
	Tiges verticales courbées	■					■
OB	Cratère avec pampres de vigne		■	■	■	■	■

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

**Figure 83** – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

D'une manière générale, et une fois de plus, la plupart des décors présentent de fortes analogies avec les sites suisses et rhénans. L'exemple de la lampe commune trouvée à Autun et à Vindonissa est là pour nous le rappeler. Toutefois, il semblerait que certaines productions régionales aient eu leurs aires de diffusion cantonnées à la Gaule comme c'est le cas pour les luminaires produits en vallée du Rhône et celle de l'Allier. En effet, si l'on tient compte des catalogues actuels, nous remarquons que les lampes signées *Lhoscri* et *Soricio* sont totalement absentes des répertoires suisses et allemands. Il en va de même pour certaines lampes atypiques de Lezoux qui connaissent un débouché certain à Autun mais qui brillent par leur absence dans les publications des lampes de Suisse<sup>118</sup> et d'Allemagne. Il semblerait que ce constat s'applique aussi aux importations tardives italiques de la fin du II<sup>e</sup> s. de n. è.

## 2.5 Autun : conclusion générale

Depuis les découvertes anciennes du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux fouilles les plus récentes conduites au quartier de la Genetoye, le mobilier lychnologique d'Autun laisse apparaître le rôle économique qu'a pu jouer la capitale de cité des Éduens au Haut-Empire.

Apparues vers le changement d'ère, les premières lampes, d'origine italique, témoignent d'une présence somme toute relativement faible de l'ordre de 1 à 3 individus par site comme c'est le cas au Lycée Militaire ou la Rue des Pierres entre autres. Les contextes archéologiques montrent qu'elles sont étroitement associées à d'autres importations méditerranéennes mais aussi régionales (sigillées italiques ou lyonnaises, amphores, vaisselles fines) et ce, à l'instar du site du Faubourg d'Arroux, dont les niveaux précoces sont ici des

<sup>118</sup> On mentionnera toutefois la présence de trois marques appartenant au potier *Surillius* découvertes sur les sites de Baden et de Châtillon (Leibundgut 1977, p. 68). Mais en comparaison avec la région d'Autun, leur nombre reste relativement faible.

marqueurs chronologiques fiables. Si, durant la première moitié du I<sup>er</sup> s., le corpus typologique se modifie progressivement avec l'apport de nouvelles formes, l'aspect des pâtes tend à confirmer l'idée que les entités productrices (et donc leurs réseaux de diffusion) demeurent les mêmes.

Ce n'est qu'à partir de la période Claude-début Flaviens qu'émergent les premières lampes régionales et plus particulièrement celles de la basse vallée du Rhône (Fos-sur-Mer). Dès lors, ce mouvement va s'amplifier encore plus notamment à partir de la période flavienne. Aux importations lointaines (Italie, vallée du Rhône), répondent désormais de nouveaux circuits de diffusion plus proches au sein desquels les ateliers de Gaule centrale tiennent une place privilégiée. Ce phénomène se conjugue à un autre, à savoir l'émergence d'une petite production destinée avant tout à une clientèle locale et qui semble perdurer tout au moins dans la première moitié du II<sup>e</sup> s.

Vers la fin du II<sup>e</sup> siècle, de rares exemplaires témoignent encore de la persistance de liens économiques avec la Méditerranée. Mais il apparaît que cette période est principalement marquée par « une pause » avec les importations lointaines qu'il conviendra de dater par la suite avec exactitude. Si cette hypothèse paraît acceptable, l'absence de lampes découvertes en contexte tardif (III<sup>e</sup> –IV<sup>e</sup> s.) ne nous permet cependant pas d'appréhender correctement l'ampleur de ce phénomène.

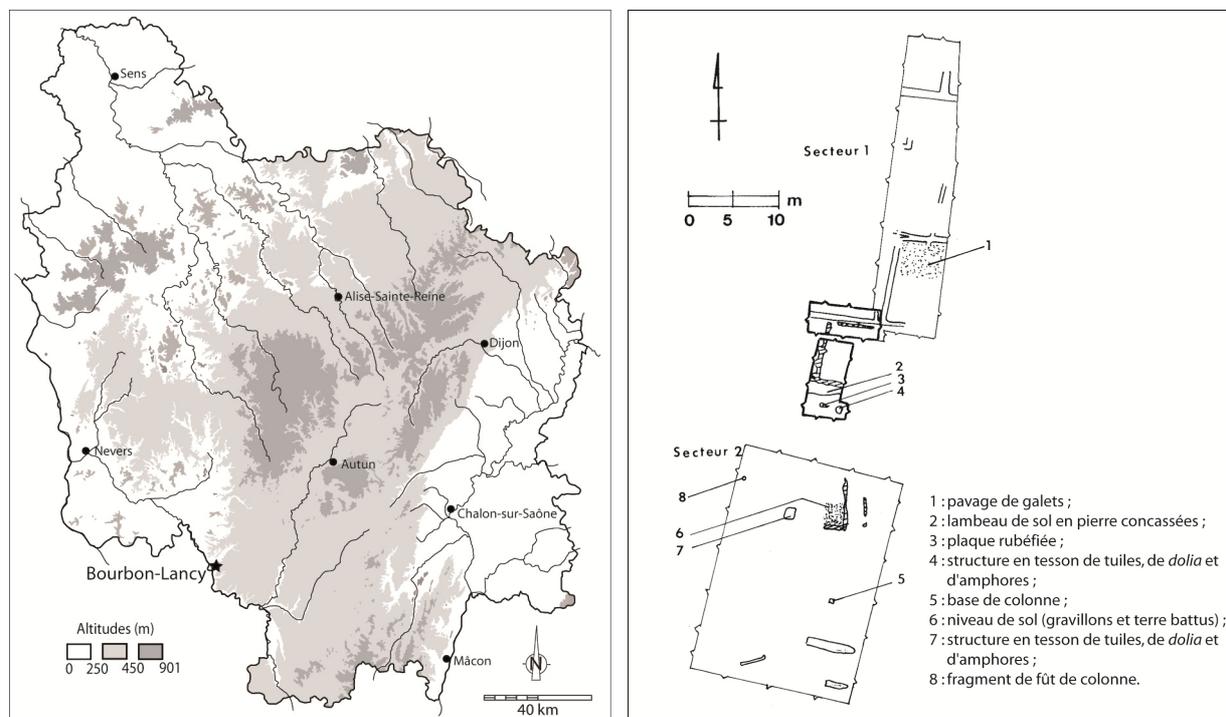
### 3. Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)

La commune de Bourbon-Lancy se situe à l'extrémité ouest du département de Saône-et-Loire, au plus près du bassin hydrographique de la Loire et en marge de la vallée de l'Allier et plus au-delà, vers la région Centre (**fig. 84**).

L'occupation du territoire communal de Bourbon-Lancy est attestée dès la période romaine. On relève toutefois la présence éparse de quelques vestiges datés de la période préhistorique et protohistorique. L'agglomération antique s'est développée autour de ses sources thermales mais elle n'a pas livré de topographie exacte. Seul le complexe thermal est documenté (Rebourg 1993, p. 82-83 ; Kasprzyk 2005 ; Vurpillot 2014). Trois voies romaines desservent l'agglomération dont la plus importante, arrivant d'Autun, franchissait la Loire en direction du Bourbonnais.

Les premières fouilles conduites vers la fin du XIX<sup>e</sup> s. au lieu-dit « le Châtelot » avaient déjà permis de découvrir de nombreux moules et statuettes en terre blanche autorisant les fouilleurs de l'époque à émettre l'hypothèse d'une possible présence d'ateliers de

coroplastes<sup>119</sup>. Mais il faudra attendre les années 1980 pour qu'une opération de sauvetage soit menée (resp. J.-C. Notet) suite au projet du creusement du plan d'eau du Breuil, au sud-ouest de la bourgade actuelle. Cette opération devait se révéler déterminante puisqu'elle a permis d'appréhender, de façon limitée certes, une occupation gallo-romaine mêlant à la fois artisanat et habitat domestique.



**Figure 84** – Localisation du site de Bourbon-Lancy et plan de synthèse des vestiges des secteurs 1 et 2 ; dao C. Malagoli (carte), plan des vestiges (d'après Rouvier-Jeanlin et al. 1990).

### 3.1 Contexte stratigraphique

Même si la présence de structures gallo-romaines reste ici quelque peu indigente, la cohérence du mobilier archéologique permet d'appréhender toutefois l'occupation du site. Quatre zones distinctes, sous forme de « fenêtre », ont été définies en fonction de l'intérêt scientifique de l'intervention. Des vestiges exhumés, seuls ceux appartenant à un quartier d'habitation ont pu être correctement observés dans les secteurs référencés « 1 » et « 2 » (cf. *supra*). Ils pourraient correspondre à un atelier de potiers qui n'a pas été localisé durant l'intervention.

En fait, l'hypothèse de la présence d'une officine repose essentiellement sur un nombre remarquable de prototypes et de moules de figurines<sup>120</sup> provenant d'un important remblai daté du I<sup>er</sup> s. de n. è. Néanmoins, d'autres productions liées au travail de l'argile sont aussi

<sup>119</sup> Fouilles menées en 1892 par l'abbé Melin et A. Bertrand.

<sup>120</sup> On dénombre 20 archétypes et 260 valves de moules.

attestées : céramiques culinaires, sigillées, lampes avec la présence de moules (Rouvier-Jeanlin et *al.* 1990).

L'analyse des indices stratigraphiques ainsi que l'étude du mobilier ont conduit à définir deux phases d'occupation qu'il convient de présenter ici synthétiquement. D'une manière générale, la première phase d'occupation débute au plus tôt dès les premières décennies du I<sup>er</sup> s. (monnaies d'Auguste et de Tibère, sigillées italiques) même si les traces avérées d'une réelle implantation humaine ne sont effectives qu'à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. (structures en bois et murs en matériaux légers). Durant cette phase on apporte un important niveau de remblai (dont il sera question ultérieurement) afin d'assainir et d'isoler le sol (présence de sources). On observe dans certains secteurs (1 et 3) une couche d'incendie relative à la destruction brutale du bâti datée vers la fin du I<sup>er</sup> s. Le réaménagement du site, intervenu au début du II<sup>e</sup> s., entraîne des modifications architecturales puisque désormais les bâtiments sont conçus avec des murs maçonnés (*Ibid.*, p. 17, fig. 5). Pour une raison inconnue, le site est abandonné rapidement dans la seconde moitié ou vers la fin du II<sup>e</sup> s.

### 3.2 Catalogue typologique

Le mobilier lychnologique<sup>121</sup> se résume à 17 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 10 dont 4 formes complètes auquel il convient d'ajouter la présence de deux moules en argile. De plus, la vidange de la pièce d'eau en 2008 a entraîné la découverte de deux nouveaux fragments que nous reversons ici à ce dossier (**fig. 85**). Les pièces anciennes sont toutes résiduelles (bris multiples, surfaces usées) et sont issues, sans exception, du remblai principal (information J.-C. Notet). Fait exceptionnel, ces lampes proviennent toutes d'une seule et unique aire géographique qui correspond à la vallée de l'Allier, toute proche.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. I atypique	9	52,94%	3	30,00%	1
L. IV atypique	2	11,76%	2	20,00%	2
L. I - Firmalampen	1	5,88%	1	10,00%	
Moules	3	17,65%	2	20,00%	
Indéterminés	2	11,76%	2	20,00%	1
Total	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>4</b>

**Figure 85** – Tableau de comptage par catégories de lampes.

<sup>121</sup> Lors de notre passage en 2013, certains pièces étaient manquantes et n'ont pu être étudiées.

### 3.2.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme atypique (NTI : 3 ind.)

Si l'extrémité d'un bec témoigne sans doute de la présence possible d'une lampe de type L. IB/C (non illustré) s'apparentant au groupe A5/6 de Bailey, le second échantillon presque complet, à pâte jaune, diverge de par sa taille réduite vis-à-vis de la forme canonique (d. max. 4,54 cm). Le bec est de taille modeste, surcreusé, et l'épaule atypique évoque la forme L. 4b (**n° cat. 177**). Le troisième exemplaire, réalisé dans une pâte de couleur orange ne présente pas d'originalité si ce n'est la perte de son couvercle supérieur qui s'est naturellement désolidarisé à la suite d'une rupture du joint de collage avec le réservoir (cf. Rouvier-Jeanlin et *al.* 1990, p. 152, n° 3).

Datation envisagée : Flaviens – début II<sup>e</sup> s.

- Lampe Loeschcke IV, forme atypique (NTI : 2 ind.)

Ce groupe se caractérise par des lampes de petite taille avec un diamètre du médaillon qui varie entre 4,56 et 4,81 cm. Ce dernier, à peine déprimé, orné, est bordé d'une épaule atypique proche du type L. 4a. Le décor se compose de deux tiges verticales, courbées et divergentes, qu'entoure une couronne de chevrons (**n° cat. 178-179**).

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> - début II<sup>e</sup> s.

- Lampe hybride Loeschcke I et *Firmalampen* (NTI : 1 ind.)

Cet échantillon, dont il ne reste plus que l'extrémité du bec, d'aspect ogivo-triangulaire pour reprendre les termes usités à l'époque<sup>122</sup>, se singularise par la présence de volutes pointées à dépression circulaire et de deux filets (ou arcs) qui se prolongent sur le dessus du bec (**n° cat. 180**). Ce modèle, fabriqué dans une pâte jaune recouverte d'un engobe rougeâtre, conjugue à la fois le bec pointu des Loeschcke I et le canal des *Firmalampen*. Sa diffusion est relativement restreinte. En effet, de très rares échantillons sont actuellement recensés en Gaule à l'instar des deux luminaires conservés au M.A.N. qui proviennent de Vichy et de Lezoux (Bémont, Chew 2007, GA 82-83 ; Vertet 1983, p. 96, n° 3).

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> - début II<sup>e</sup> s. ?

- Lampe de Firme : moules (NTI : 2 ind.)

Peu courants en milieu artisanal à cause des problèmes de conservation<sup>123</sup>, ces deux moules en argile, incomplets, restituent la valve supérieure et inférieure d'un modèle de lampe de Firme. Le moule supérieur (**n° cat. 181**) à pâte micacée de couleur jaune, servait à produire des lampes à canal demi-ouvert de type L. IX c (Bailey N 2). Le médaillon, non décoré, est bordé d'une épaule déversée

<sup>122</sup> Face à cette description morphologique si particulière, nous préférons évoquer ici une simple déformation du bec survenue lors du percement du trou de mèche lorsque la pâte était encore malléable entraînant par là-même cette forme un peu particulière. De tels phénomènes ont d'ailleurs été observés sur d'autres échantillons (Vertet 1983, p. 111).

<sup>123</sup> Voir à ce propos Bergès 1989, p. 30.

où sont plantés symétriquement deux tenons en creux. La section arrière étant mutilée, il nous est impossible de savoir si ce modèle était pourvu d'une anse moulée ou non (Bémont, Chew 2007, GA 286 ; GA 288).

Le second moule (**n° cat. 182**) se compose d'une paroi et d'un fond entouré de deux anneaux relativement fins et porte une marque filiforme. La pâte, blanche, presque couleur crème, est fine. La section supérieure du moule montre clairement que celle-ci n'est pas munie de trou d'ajustage (ou téton) ce qui devait gêner considérablement le potier lors de l'ajustement des deux valves (Vertet 1983, p. 48). La marque présente dans le fond du moule, *LITOGENE*<sup>124</sup> correspond au potier *Litogenes*, connu pour avoir produit des lampes de Firme de type L. IX c et X<sup>125</sup>.

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> - début II<sup>e</sup> s. (moule L. IX ; marque *Litogenes*).

### 3.3 Analyse iconographique

Étant donné le faible nombre de décors attestés sur le site, nous ne développerons pas d'analyse. En revanche, on signalera que l'unique sujet se rapproche d'analogues observés en Gaule centrale (Vertet 1983, p. 90, fig. 5).

### 3.4 Conclusion

Quoi que modeste, ce lot est très homogène et nous fournit des données intéressantes sur l'origine des lampes et sur les réseaux d'échanges mis en place entre le nord de l'Auvergne et le sud de la Bourgogne durant l'Antiquité.

Tout d'abord, les lampes de Bourbon-Lancy témoignent d'un commerce sur une distance relativement faible (Lezoux, Vichy), voire de quasi proximité si l'on tient compte des ateliers les plus proches connus pour leurs productions de luminaires : Coulanges, Saint-Bonnet Yzeure, Saint-Pourçain-sur-Besbre entre autres (Vertet 1983, p. 17). Par conséquent, nous pouvons dire que la Gaule centrale est la première source d'approvisionnement de Bourbon-Lancy et que ce monopole a pour effet l'absence toute relative de productions de la vallée du Rhône et dans une moindre mesure, de Lyon. De plus, la présence à Autun et Bourbon-Lancy d'un modèle atypique Loeschcke IV (cf. **n° cat. 174**) signifie que nous avons affaire à un circuit de diffusion commun qui desservait les deux agglomérations.

L'autre question qui se pose est de connaître la provenance exacte des moules. Ont-ils été réalisés sur place ou ont-ils été importés ? Si l'on tient compte de l'aspect des pâtes, jaune

---

<sup>124</sup> Dans le cadre de la publication, cette marque a été lue à l'époque *LITOGENF* (avec ligature N<sup>^</sup>F). En fait, cette interprétation est inexacte car la lettre terminale E est biaisée par le surmoulage de la marque. À la place, il convient donc de lire *LITOGENE* (avec ligature N<sup>^</sup>E). Pour s'en convaincre, voir le modèle L. X conservé au Musée archéologique de Bologne (Gualandi Genito 1977, pl. 63, n° 473) par exemple.

<sup>125</sup> Alram-Stern 1989, n° 149 ; n° 256. La diffusion de ses lampes se concentre actuellement en Autriche, France, Italie et Suisse.

ou blanche, il semblerait bien qu'ils proviennent de la vallée de l'Allier à l'instar de certaines *Firmalampen* (Bémont 2001, p. 144). De plus, l'étude du mobilier a prouvé qu'il y a bien eu transfert de moules de figurines entre celui, hypothétique, de Bourbon-Lancy et l'atelier de Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier) distant d'à peine 20 km (Rouvier-Jeanlin et al. 1990, p. 78). Dès lors, comment expliquer ce phénomène si ce n'est qu'à travers le déplacement d'un potier itinérant ou bien dans la cessation d'activité d'un atelier entraînant par là-même, la dispersion, la revente ou la récupération du matériel<sup>126</sup> ?

L'autre point, concerne bien entendu la production et la diffusion de ces lampes de Firme. Qu'en est-il exactement ? Actuellement, celle-ci demeure totalement méconnue. Les rares fouilles menées à ce jour à Bourbon-Lancy n'ont pas livré de lampes signées *Litogenes* et les prospections pédestres réalisées autour de l'agglomération ne font pas mention de la découverte de luminaires (Rebourg 1994 ; Vurpillot 2014). Dans ces conditions, il nous est impossible d'imaginer sereinement la nature exacte de cette production de lampes de Firme fut-ce même, dans le cadre d'un usage personnel.

#### 4. Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

L'agglomération de Chalon-sur-Saône/*Cabillonum*, sise sur la rive droite de la rivière Saône, se situe dans le nord du département de la Saône-et-Loire, à environ 70 Km au sud de Dijon (**fig. 86**). Le choix de l'emplacement du site n'est pas dû au hasard. En effet, celui-ci est implanté sur un carrefour majeur parcouru d'une part par le couloir Saône-Rhône tourné en direction du bassin méditerranéen et d'autre part, par la confluence Saône-Doubs qui *via* la trouée de Belfort se dirige vers l'est de la France et la Suisse.

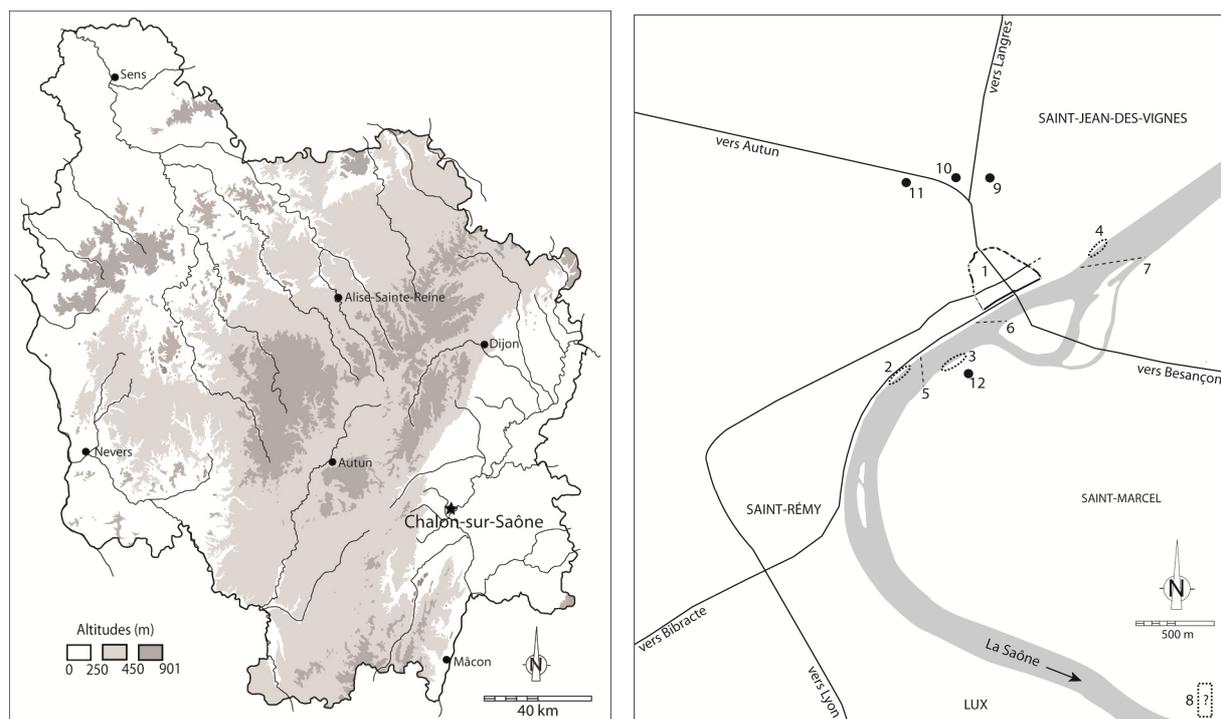
Le développement de l'habitat antique est étroitement lié à ces voies de communication qui, depuis la protohistoire, ont été des axes commerciaux de première importance comme le prouvent les très nombreux dépôts de mobilier trouvés dans la Saône (Bonnamour 2000). L'agglomération gauloise s'est dotée dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. d'un port, plus sûrement d'un comptoir, afin de conforter ses relations avec le monde méditerranéen et la vallée du Rhône tout en contribuant à son développement économique (Mouton-Venault et al. 2009). Ce point de rupture de charge, prospère puisqu'il accueillait des *negociatores*<sup>127</sup>, permettait la redistribution des marchandises grâce à un réseau de voies terrestres (Thévenot, 1969, p. 42) vers les agglomérations dissimulées au sein du territoire éduen, dont Bibracte.

---

<sup>126</sup> Voir à ce sujet dans la note de discussion, l'intervention d'A. Desbat suite à la présentation de F. Dumoulin sur la découverte de moules à sigillée de Feurs (Loire), SFECAG, Congrès du Mans, 1997, p. 502.

<sup>127</sup> César, *B.G.*, Livre VII, 42 et 90.

L'emprise de l'agglomération gallo-romaine est très mal connue en raison de l'absence de fouilles urbaines. Les découvertes effectuées au XIX<sup>e</sup> s., malgré la présence d'éléments lapidaires et de blocs d'architecture retrouvés dans le mur du *castrum* (Kasprzyk 2005, p. 205), offrent une vision limitée de l'urbanisme de la ville à l'époque romaine. En fait, seuls quelques grands pôles, fouillés ces trente dernières années, nous permettent d'entrapercevoir les activités économiques et religieuses de la ville antique.



**Figure 86** – Localisation du site de Chalon-sur-Saône/*Cabillonum* et plan de synthèse des vestiges de la ville antique; dao C. Malagoli (carte), répartition des vestiges (d'après Rebourg 1994).

1 : *castrum* ; 2 : la Sucrerie (comptoir LT D2) ; 3 : Petit-Creusot (port gallo-romain) ; 4 : emplacement présumé du port gallo-romain ; 5 : gué de la Benne-la-Faux ; 6 : gué du port Villiers ; 7 : gué des Piles ; 8 : *horrea* de Saint-Marcel ; 9 : atelier de potiers de Saint-Jean-des-Vignes ; 10 : rue Garibaldi (traces artisanat) ; 11 : nécropole de la Citadelle ; 12 : nécropole du Petit-Creusot.

Le tissu économique, hormis la présomption d'activités portuaires installées près des différents pôles que constituent les gués (Bonnamour 2001, p. 224) ne se perçoit qu'à travers quelques indices entraperçus lors de découvertes réalisées au XX<sup>e</sup> s. : grands bâtiments interprétés comme des *horrea* lors du creusement de la darse de Saint-Marcel sur la rive gauche de la Saône (Monthel 1992), fosse contenant des déchets liés au travail du bronze rue Garibaldi (Rebourg 1994, p. 142). Seule, la fouille réalisée en 1985 au Petit-Creusot a permis de confirmer l'activité commerciale de la ville dans le courant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. grâce au mobilier céramique, témoin des échanges avec la vallée du Rhône : céramique africaine, amphores (Monthel et al. 2000, p. 161). Le travail de l'argile est quant à lui mieux

documenté suite à plusieurs interventions menées depuis 1983 sur l'atelier de potiers de la rue de Rochefort à Saint-Jean-des-Vignes<sup>128</sup>. La dernière fouille en date (resp. F. Devevey, Inrap) a révélé la présence d'une batterie de 25 fours et a permis de circonscrire le répertoire des céramiques communes sombres et claires produites durant les années 10 av. J.-C. à 100-110 apr. J.-C. (Devevey, Mouton-Venault 2006).

Le monde funéraire n'est pas en reste. Deux nécropoles sont connues depuis le début du XX<sup>e</sup> s. La première, la Citadelle, se situe sur la rive droite de la Saône, au nord de la ville, le long de la voie d'Agrippa menant à Autun. La seconde, celle du Petit-Creusot, se trouve sur la rive gauche, non loin du secteur fouillé en 1985. C'est dans ce cadre archéologique, un peu complexe, que nous avons décidé de retenir les deux nécropoles sachant qu'elles sont à l'origine de la découverte de lots conséquents de lampes en terre cuite. Par ailleurs, il nous a paru opportun de comparer ces deux ensembles séparément afin de dégager des tendances convergentes ou non puis de déterminer leurs phases d'occupation respectives.

#### 4.1 La nécropole de la Citadelle

Le projet de construction du commissariat de police à l'angle des rues Philibert Guide et Emile-Roux a fait l'objet d'une intervention archéologique au cours de l'hiver 1976-1977 (resp. M. Augros et L. Bonnamour). Ce secteur de la ville est connu depuis le XVI<sup>e</sup> s. pour ses découvertes archéologiques fortuites liées à la construction d'un édifice militaire. La plus spectaculaire d'entre elles, réalisée en 1856, concerne une sculpture en pierre représentant un gladiateur terrassé par un lion (Rebourg 1994, p. 146, fig. 48). Cette pièce d'architecture est aujourd'hui interprétée comme appartenant à un mausolée<sup>129</sup> (Augros, Feugère 2002, p. 10). La fouille, menée dans des conditions difficiles, n'a pas permis de délimiter l'emprise exacte de la nécropole. Seul un fossé orienté le long de la voie d'Autun semblerait indiquer la limite nord du site. Sa fonction reste toutefois indéterminée (drain, limite de parcellaire). La nécropole se compose de 219 structures confinées dans un espace de 300 m<sup>2</sup><sup>130</sup> dont 167 sont localisables sur plan<sup>131</sup> (**fig. 87 ; vol. 2**). Trois niveaux d'occupation ont été reconnus, référencés de 1 à 3 d'après leur position stratigraphique. Ils sont ponctués par des niveaux de

---

<sup>128</sup> Elle se situe à moins d'un kilomètre au nord des limites connues du *castrum*.

<sup>129</sup> Si l'on s'accorde sur le fait que la représentation du lion peut symboliser la puissance de la mort qui annihile tout être vivant, elle doit être avant tout perçue comme étant celle du gardien de la tombe qui est prompt à repousser les forces maléfiques (Stern 1961).

<sup>130</sup> À titre de comparaison, la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), a livré 245 sépultures réparties sur une surface d'environ 2500 m<sup>2</sup> (Bel et al. 2002, p. 26).

<sup>131</sup> La publication actuelle mentionne près de 300 tombes (Augros, Feugère 2002, p. 10). Or, si l'on fait le décompte, on obtient 219 structures réparties comme suit : 21 (niveau 1), 64 (niveau 2), 82 (niveau 3) et 52 hors stratigraphie ou non localisées. C'est sur cette base que nous avons établi les nouveaux plans de répartition spatiale des structures funéraires.

recharge parfois conséquents dont la fonction devait permettre de « poursuivre les enterrements au même endroit » (*Ibid.*). Deux rites ont coexisté tout au long de l'occupation de la nécropole : la crémation (prépondérante) et l'inhumation réservée aux périnataux.

#### 4.1.1 Contexte stratigraphique

S'appuyer sur le seul plan connu pour analyser les différents niveaux d'occupation s'est révélé être une tâche plus que laborieuse. C'est pourquoi nous avons décidé dans un souci de clarté, de redéfinir séparément l'organisation spatiale des trois niveaux de la nécropole. Ce travail de longue haleine nous a permis d'appréhender la chronologie de l'ensemble funéraire d'après l'analyse des dépôts et plus particulièrement, à partir des données fournies par l'évolution typo-chronologique de la céramique sigillée et des parois fines (cf, **annexe A ; vol. 2**).

Le mobilier céramique issu des différents horizons représente un corpus considérable. Toutefois, il est actuellement impossible de quantifier et d'analyser pleinement ce matériel car la monographie publiée en 2002 demeure muette en termes de tableaux de comptage. De fait, l'évaluation de la population céramique par NMI a été réalisée à partir du nombre de bords issu de la publication. En outre, nous avons retenu un lot représentatif de tombes par niveau en fonction de la qualité des dépôts. Par exemple, le mobilier provenant des tombes non localisées sur plan ainsi que celui issu de ramassage ou hors stratigraphie a été systématiquement écarté. Par ailleurs, nous sommes conscients que des phénomènes de résidualité non perceptibles dans l'énumération du corpus par sépultures a pu interférer et biaiser notre approche chronologique<sup>132</sup>. Néanmoins, cette sériation des vestiges mobiliers nous paraissait essentielle dans la mesure où les lampes de cette nécropole, fort nombreuses, sont le plus souvent associées à des ensembles clos. Enfin, il nous a paru opportun de préciser les phases d'apparition de ces luminaires, de rendre exploitables ces informations et ainsi de permettre leur intégration dans des études d'ordre régionales (Márton, Gauthier 2011).

En tenant compte des différents faciès céramiques, nous avons pu circonscrire d'une manière chronologique les trois niveaux définis en fouille et dont le nouveau découpage s'articule comme suit :

- niveau 1 : première moitié du I<sup>er</sup> s. (15/20 à 30/40)
- niveau 2 : Claude – Vespasien (30/40 à 70/80)
- niveau 3 : Flaviens – Trajan (70/80 à 117)

---

<sup>132</sup> C'est le cas d'une lampe tardo-républicaine associée à une tombe de la période flavienne (**n° cat. 183**).

#### 4.1.2 Catalogue typologique

En préambule à cette étude, il convient d'apporter certaines précisions. La totalité des lampes décrites dans la publication de 2002 n'a pu être étudiée car de très nombreux exemplaires n'ont pas été accessibles. Cette impossibilité est liée en partie à la phase de recollement du matériel archéologique de la Citadelle et parfois, à la perte de certains objets inventoriés<sup>133</sup>. Afin de résoudre ces légers désagréments, nous nous sommes reportés sur les descriptions et illustrations tirées de la monographie existante.

La fouille de la Citadelle a livré un lot de lampes qui se compose de 105 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 33 dont 8 formes complètes (**fig. 88**). Le mobilier comporte le plus souvent des plages d'usures prononcées et pour certains tessons, des traces de passage au feu. Le mobilier lychnologique concerne exclusivement des lampes moulées. On recense 9 familles de luminaires parmi lesquelles ne se dégage véritablement aucun groupe typologique.

L'ensemble de ces lampes témoigne d'une évolution typologique qui couvre globalement la totalité du I<sup>er</sup> s. de n. è. dans la mesure où les formes les plus précoces apparaissent durant la période augusto-tibérienne et les plus tardives, sous les Flaviens (**fig. 89**).

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
Dressel 3	8	7,62%	1	3,03%	
L. IA	5	4,76%	1	3,03%	
L. IB	18	17,14%	4	12,12%	
L. IC	2	1,90%	2	6,06%	
L. IB/C	1	0,95%	1	3,03%	1
L. I atypique	2	1,90%	2	6,06%	1
L. IV	12	11,43%	4	12,12%	
L. VI	2	1,90%	2	6,06%	2
L. VIII	18	17,14%	4	12,12%	1
L. IX b	5	4,76%	3	9,09%	3
L. IX c	3	2,86%	1	3,03%	
Indéterminés	29	27,62%	8	24,24%	
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>1</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>8</b>

**Figure 88** – Tableau de comptage par catégories de lampes.

<sup>133</sup> C'est le cas de la lampe de la sépulture 310 (Augros, Feugère 2002, p. 48). Il en va de même pour d'autres catégories de mobilier (monnaies).

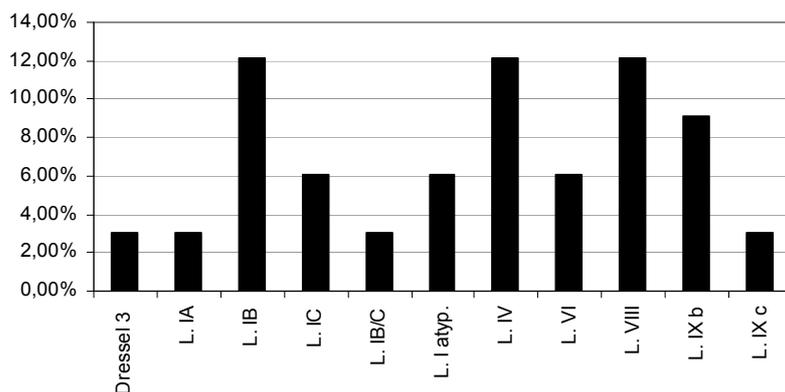


Figure 89 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

#### 4.1.2.1 Lampes tardo-républicaines

- Lampe Dressel 3 (NTI : 1 ind.)

Réalisée dans une pâte gris-beige, cette lampe restitue un large médaillon bordé de deux ailerons latéraux striés. La pâte, de couleur beige est enduite d'un engobe de couleur brun à rouge (origine italique). Le médaillon est illustré d'un navire profil à g., mat central gréé, où on observe le *magister* assis à l'arrière du bateau (n° cat. 183). Le fond porte la marque gravée *P* qui n'évoque rien de connu à ce jour. De même, nos recherches pour retrouver ce décor sont restées vaines (sujet non attesté dans les catalogues actuels). On peut toutefois le rapprocher (sans l'apparenter) aux exemplaires provenant de l'épave de *Cala Bona I* échouée près de la côte de la Catalogne (Martin Menéndez 2008, fig. 15, n° 1-2).

Datation envisagée : période augustéenne ?

#### 4.1.2.2 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 1 ind.)

Cet exemplaire à canal bordé appartient à la variante A1 de Bailey et se singularise par rapport aux autres modèles contemporains par sa petite taille (d. max : 4,8 cm). Le médaillon est bordé par une épaulement étroite, moulurée, de type L. 2b (n° cat. 184). L'aspect de la pâte (jaune-beige) l'affilie à une origine italique certaine.

Datation envisagée : période augusto-tibérienne.

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 7 ind.)

Le corpus comprend principalement des lampes de type L. IB (groupe A3 de Bailey) que complètent quelques variantes de type L. IB/C et C (groupe A5/6).

Les lampes de type L. IB, à pâte jaune-beige, correspondent à des échantillons de grande taille (d. max. > 6 cm) ayant une certaine qualité dans le modelé malgré la présence de quelques bulles de moulage. Les décors sont classiques : ours courant profil à gauche (n° cat. 185), homme portant un

vase (n° cat. 186). Les modèles, de type L. IB/C et C se caractérisent quant à eux par une variété de pâtes (beige, grise) qui traduit la multiplicité des entités productrices. Ce répertoire est marqué par de profonds changements morphologiques dans la mesure où des modèles classiques côtoient désormais des lampes de petite taille. De plus, ce groupe révèle de nombreuses négligences de fabrication. D'un point de vue iconographique, les décors ne présentent pas de particularités notables : chèvre couchée profil à droite (n° cat. 187) dont le motif est connu en vallée du Rhône (Bémont 2003, pl. 36, n° 421), autel allumé aux deux ifs (n° cat. 188).

Datation envisagée : Tibère – fin I<sup>er</sup> s.

• Lampe Loeschcke I, forme atypique (NTI : 2 ind.)

Une lampe complète, à pâte rose enduite d'un vernis orange mat, s'apparente de par l'association bec étroit surcreusé et épaule proche du type L. 2, aux lampes atypiques de la Gaule centrale et de Lezoux (n° cat. 189) et que confirme la nature du décor<sup>134</sup>. En effet, si l'on croit reconnaître le thème d'Hercule au jardin des Hespérides (Gualandi Genito 1977, pl. 33, n° 220), cette version simplifiée, voire retouchée par le potier, rend l'image ambiguë dans la mesure où il est difficile de différencier qui d'Hercule ou d'Actéon se trouve illustré tant les attitudes du corps (jambe, bras) sont communes aux deux héros (fig. 90). Le second échantillon soulève lui aussi beaucoup de questions (n° cat. 190). Cette lampe atypique à pâte beige, hypothétiquement proche des petits modèles campaniens (groupe A5/6 de Bailey), ne correspond à aucune forme connue actuellement. Mais compte tenu du décor (petit lion prêt à bondir), on est en droit de se demander si en réalité cette lampe ne serait pas tout simplement un raté de production, de type L. VI, issu des ateliers lyonnais (Hanotte 2003, p. 492, fig. 12, n° 54). La question mérite ici d'être posée.

Datation envisagée : Flaviens ?



Figure 90 – D'Actéon à Hercule :

n° 52 (Actéon), d'après Leibundgut 1977 ; n° 220 (Hercule), d'après Gualandi Genito 1977 ; lampe de la Citadelle © C. Malagoli.

<sup>134</sup> Voir aussi à titre de comparaison le fragment de médaillon chez Vertet 1983, p. 76, n° 2.

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 4 ind.)

Le répertoire des Loeschcke IV présente une certaine diversité parmi les formes reconnues et les entités productrices. Globalement, on retrouve ici les formes canoniques correspondant aux groupes B2, B3 et B4 de Bailey. Les échantillons à pâte jaune-beige (origine italique ou présumée comme telle) se caractérisent par une certaine qualité du modelé (n° cat. 191), voire de décor à hauts-reliefs : galère non grée (n° cat. 192). En revanche, les lampes régionales (pâte beige), légèrement plus tardives, s'accompagnent d'une certaine perte de qualité qui est visible à l'œil nu. Les décors sont banals : pugiliste vaincu (cat. 193), scène érotique (cat. 194), crabe tête en haut (cat. 195). Ces derniers sont connus sur de nombreux exemplaires dont ceux produits à Lyon (Élaïne 1997 ; Hanotte 2003).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke VI (NTI : 2 ind.)

Peu abondantes mais facilement identifiables, ces petites lampes lyonnaises à pâte beige et vernis brun orangé s'apparentent aux types 5A et 5C de la Butte. Le groupe est homogène (d. max 4 cm). Les décors ne posent guère de problèmes d'identification : stries radiales<sup>135</sup> (n° cat. 196) et frise de phallus<sup>136</sup> (n° cat. 197) sont largement documentés à Lyon (Hanotte 2003).

Datation envisagée : Claude – Trajan.

- Lampe Loeschcke VIII (NTI : 4 ind.)

Ce groupe technique, à l'instar de ceux précédemment cités, confirme la pluralité des productions d'origine italique et régionale. Une lampe de grande taille (d. max. 7,83 cm), à pâte jaune-beige, illustre les importations méditerranéennes de la période néronienne avec une épaule déversée de type L. 8b ornée d'une couronne de feuilles lancéolées (n° cat. 198). Ce type d'ornementation, absente du répertoire des potiers gallo-romains est connu en Campanie au début de la période flavienne (Cérulli-Irelli 1977, p. 85, n° 29) et perdure jusqu'au début du II<sup>e</sup> s.<sup>137</sup>. Parallèlement, il existe plusieurs exemplaires provenant de la vallée du Rhône et sans doute même de Lyon (pâte beige). Les décors sont communs : rosace à huit pétales cordiformes (n° cat. 199) attestée à Glanum (Bémont 2003, pl. 33, n° 372), trophée marin (n° cat. 200) que l'on retrouve à l'atelier de la Butte (Élaïne 1997, p. 39, pl. 7, n° 27), rosace à dix pétales arrondis (n° cat. 201).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

<sup>135</sup> Ce décor doit être rapproché de celui attesté sur une L. VI conservée au M.A.N. (Bémont, Chew 2007, p. 476, pl. 51, GA 171).

<sup>136</sup> Thème présent à Vindonissa (Loeschcke, 1919, pl. XVII, n° 640), à Trèves (Goethert 1997, p. 91, fig. 47) et à la Bâtie-Montsaléon (Malagoli 2013b). Curieusement, notre frise est agencée de trois et non quatre phallus comme cela s'observe régulièrement.

<sup>137</sup> Voir l'exemplaire provenant de Glanum (Bémont 2003, p. 218, n° 373).

- Lampe piriforme (NTI : 1 ind.)

Extrêmement marginal en Gaule septentrionale, ce modèle de petite taille (d. max. 3,83 cm) ne va pas sans rappeler les lampes pompéiennes et plus particulièrement, la forme IX A d'Herculanum (Bisi Ingrassia 1977). La pâte de couleur jaune-beige ne semble nullement contredire cette hypothèse (n° cat. 202). Toutefois, les nombreuses irrégularités observées, dont l'écrasement de l'épaule latérale gauche<sup>138</sup>, incitent à une certaine réserve quant à son origine car nous pourrions aussi avoir affaire à une bonne copie d'origine régionale<sup>139</sup>.

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe de Firme (NTI : 5 ind.)

Le répertoire comprend uniquement des lampes à canal étroit et fermé (L. IX b) et à canal demi-ouvert (L. IX c). Elles sont dépourvues d'anse excepté un exemplaire qui, de par sa morphologie, se rapproche des modèles rhénans<sup>140</sup>. Les pâtes, de couleur beige ou grise couverte parfois d'un vernis brun ou brun orangé, légèrement flammé, confirment l'origine régionale de ces copies. Par ailleurs, les négligences de fabrication sont légion : remodelage du bec ayant entraîné l'obstruction du canal<sup>141</sup>, perte du trou d'évent, jointure entre les couvercles fissurée, marque surmoulée occultant le nom du potier. Les fonds portent des signatures en relief à consonance italique : *PHOESTASPI* (n° cat. 203 ; n° cat. 204), *ST[R]OB[IL]* (n° cat. 205), estampille illisible (n° cat. 206) et *[COM]MVNIS* (n° cat. 207). En outre, la présence d'une lampe de Firme en niveau 2 (Augros, Feugère 2002, pl. 9, n° 5) relance une fois de plus le débat sur la précocité des premières diffusions de *Firmalampen* en Gaule.

Datation envisagée : préflavien - fin I<sup>er</sup> s.

- Fragments de médaillons décorés

Huit médaillons fragmentés bordés par une épaule de type L. 3a peuvent être rattachés hypothétiquement aux lampes A3 ou B2 de Bailey. L'analyse des pâtes révèle qu'ils appartiennent à des productions soit italiques soit provinciales (pâte jaune-beige ou beige clair). Les décors identifiés n'ont aucun caractère exceptionnel : cerf bondissant à droite (n° cat. 208), dauphin nageant à droite (n° cat. 209). En ce qui concerne la couronne à trois feuilles d'acanthé (n° cat. 210), les parallèles sont ici plus ténus. On recense actuellement un seul exemplaire connu à Augst (Leibundgut 1977).

<sup>138</sup> L'incident a pu survenir avec une spatule lors de la rectification de la liaison du réservoir et du couvercle.

<sup>139</sup> Ce modèle piriforme, dépourvu d'anse, à plage circulaire ou en forme de cœur, à pâte d'aspect beige ou beige rosé, voit son aire de diffusion se cantonner à la Provence. Voir par exemple Arles (Robin-Petitot 2000), Fos (Rivet 2003), Glanum (Bémont 2003) ou encore l'Étoile-Sainte-Cyrice, le Lardiers et Lachau (Malagoli 2013b).

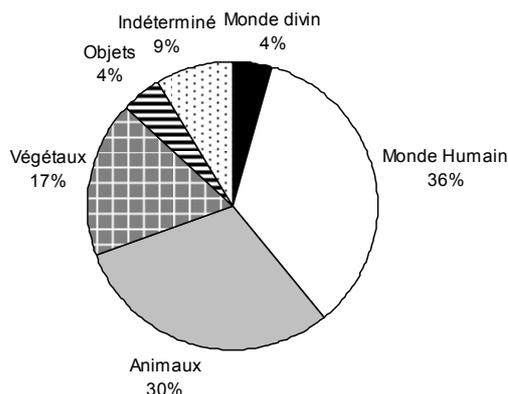
<sup>140</sup> Et plus particulièrement la lampe n° 165 de Mayence dont les données métrologiques sont quasiment similaires avec notre exemplaire (Kirsch 2002, pl. 13-15).

<sup>141</sup> Il se peut que le bec de la lampe se soit brisé lors de la phase de séchage entraînant une nouvelle intervention du potier en vue de colmater la cassure.

Datation envisagée : Tibère – fin I<sup>er</sup> s.

#### 4.1.3 Analyse iconographique

Les lampes à médaillon décoré appartiennent majoritairement à des exemplaires datables du Haut-Empire et seul un exemplaire correspond à la période tardo-républicaine. On dénombre vingt quatre sujets iconographiques dont deux seulement n'ont pu être déterminés avec précision (**fig. 91**).



**Figure 91** – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

Le thème largement privilégié est celui de la vie quotidienne avec huit poinçons. Les sujets sont variés : vieille femme (Augros, Feugère 2002, pl. 106, n° 5), homme portant un vase (**n° cat. 186**), scène cultuelle avec l'autel allumé (**n° cat. 188**), allusion à la chance et à la fortune avec la frise de phallus (**n° cat. 197**) ou bien encore, scène érotique (**n° cat. 194**). Les spectacles observés dans l'amphithéâtre ne sont pas en reste avec le *iubilator* (*Ibid.*, pl. 106, n° 3) et les combats de boxe illustrés par le pugiliste vaincu (**n° cat. 193**). Viennent ensuite les animaux (7 poinçons) avec une prédilection pour les espèces exotiques et sauvages. Le lion, bien entendu, figure dans des attitudes variées (**n° cat. 190** par exemple) mais aussi l'ours (**n° cat. 185**) ou encore le cerf (**n° cat. 208**). La chèvre atteste de l'imagerie liée aux animaux domestiques tandis que le crabe (**n° cat. 195**) et le dauphin (**n° cat. 209**) représentent le monde marin. Une fois de plus, le monde divin se révèle être plus que discret avec pour seule image, celle d'Hercule (**n° cat. 189**). Le reste de la thématique se partage entre les végétaux (**n° cat. 199, 201, 210**) et les objets qui correspondent à des navires, éventuelle allégorie à la navigation fluviale sur la Saône (**n° cat. 183, 192**).

D'une manière générale, ce répertoire est relativement classique exception faite pour le décor de la lampe tardo-républicaine. On observe une fois de plus que la plupart des décors de la Citadelle sont diffusés en Suisse, le long du Rhin, et pour certains dans la vallée du Rhône

comme par exemple le motif de la chèvre couchée. En revanche, on notera la fréquence élevée des décors de la Butte ce qui indique formellement que Chalon-sur-Saône a été durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. sous l'influence des ateliers lyonnais. Enfin, et nous l'avons déjà évoqué à propos de certaines lampes d'Autun, on constate une fois de plus que la diffusion des lampes atypiques de Gaule centrale se cantonnent exclusivement à la région Bourgogne (fig. 92).

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MD	Hercule (jardin des Hespérides) var.						
	Trophée marin		■	■		■	
MH	Vieille femme debout profil à g.	■	■	■		■	
	Homme portant un vase		■				
	Scène érotique		■	■		■	
	Frise de phallus		■	■		■	
	Scène de pêche						
	Autel allumé au deux ifs	■	■	■	■	■	
	<i>tubilator</i> profil à droite	■	■	■		■	■
	Pugiliste vaincu	■	■	■	■	■	■
AN	Lion bondissant profil à g.	■	■	■	■	■	
	Lion prêt à bondir profil à dr.	■	■	■	■	■	
	Ours courant profil à g.	■	■	■			
	Cerf bondissant profil à dr.	■	■	■	■	■	
	Chèvre couchée profil à dr.				■		
	Dauphin nageant profil à dr.	■	■	■	■	■	
VG	Crabe tête en haut	■	■	■		■	■
	Rosace à 8 pétales cordiformes	■			■	■	
	Rosace à 10 pétales arrondis		■	■	■		
	Couronne de 3 feuilles d'acanthé		■		■		
OB	Couronne de stries				■		
	Navire non gréé à tête de cygne		■	■	■	■	
	Navire profil à g. avec <i>magister</i>						

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 92 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

#### 4.1.4 Conclusion

Cette étude permet pour la première fois d'avoir un instantané de la consommation des lampes à huile en contexte funéraire, à Chalon-sur-Saône, au Haut-Empire. Malgré des données et des contextes ténus, elles nous livrent de précieuses informations sur l'intégration de la ville dans les réseaux d'échanges économiques avec l'Italie mais aussi avec les régions limitrophes sur un peu plus d'un siècle. Il est indéniable que les premières lampes sont importées à Chalon-sur-Saône avec d'autres produits manufacturés originaires de Méditerranée (vin, céramiques) empruntant l'axe Rhône-Saône. La lampe tardo-républicaine est là pour nous le rappeler. Dans le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> s., les lampes impériales proviennent d'Italie (aspect des pâtes, qualité du modelé). Cependant, dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., on observe l'émergence de productions régionales comme l'attestent

les luminaires trouvés dans le niveau 2 avec des lampes atypiques et des copies de *Firmalampen*. La cohabitation entre ces entités productrices perdure jusqu'au début de la période flavienne où désormais, on note un net recul des importations italiques au profit d'approvisionnements de courte et moyenne distance : lampes produites à Lyon (prépondérantes) et productions apparentées à la vallée du Rhône. Malheureusement, la brève période d'occupation de la nécropole ne nous permet pas d'appréhender pleinement les possibles variations qui ont pu intervenir au II<sup>e</sup> s., à l'instar de ce qui est constaté à Autun avec la montée en puissance des productions de Gaule centrale.

## 4.2 La nécropole du Petit-Creusot

Découverte fortuitement au tout début du XX<sup>e</sup> s. lors de la construction du bâtiment des Chaudières (usines Schneider), ce pôle funéraire a livré à l'époque plus d'une centaine de tombes (cf. **fig. 86, site 12**). Le mobilier recueilli par les ouvriers (urnes, céramiques, figurines en terre blanche, lampes) a été dispersé pendant des décennies dans divers lieux de conservation avant d'être en partie rassemblé au Musée Denon de Chalon-sur-Saône. Compte tenu des conditions de découverte de l'époque, de l'absence de plan de localisation des sépultures et d'étude conduite sur les différents objets, la chronologie du site sera construite uniquement à partir de la typo-chronologie des lampes en terre cuite.

### 4.2.1 Catalogue typologique

Le mobilier lychnologique représente 25 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 20 dont 1 forme complète (**fig. 93**). D'une manière générale, les lampes présentent parfois de fortes traces d'usure ou de passage au feu. On recense 6 familles de luminaires parmi lesquelles les lampes de type Loeschcke IV et VI sont prépondérantes (**fig. 94**). Cet ensemble témoigne d'une évolution typologique relativement courte (au regard des formes connues) puisqu'il s'inscrit dans l'intervalle chronologique de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IB/C	1	4,00%	2	10,00%	
L. IC	1	4,00%	1	5,00%	
L. III	1	4,00%	1	5,00%	
L. IV	7	28,00%	4	20,00%	1
L. VI	4	16,00%	4	20,00%	
L. VIII	2	8,00%	2	10,00%	
L. IX c	1	4,00%	1	5,00%	
Indéterminés	8	32,00%	2	25,00%	
Total	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Figure 93 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

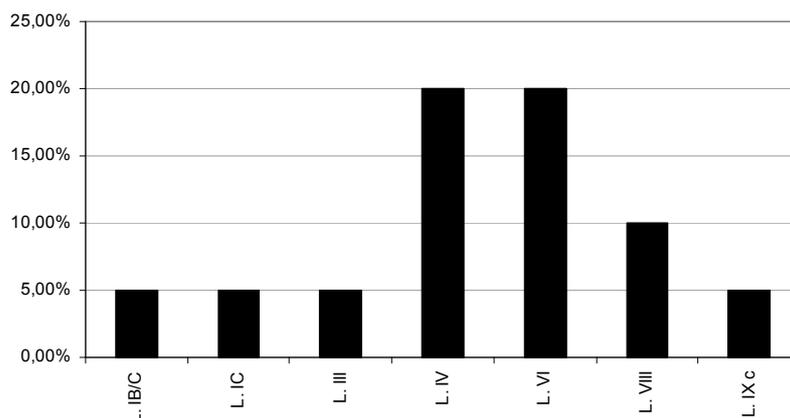


Figure 94 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

#### 4.2.1.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 3 ind.)

Les exemplaires de ce groupe technique, fragmentés, appartiennent à des modèles tardifs de type L. IB/C et C (groupe A5/6 de Bailey). Réalisées dans des pâtes de couleur beige ou jaune, ces lampes sont issues de productions régionales comme le confirment les négligences de fabrication (bulles de surmoulage, décor empâté). Trois décors ont été identifiés : autel aux deux ifs (**n° cat. 211**), scène de chasse (ou de *uenatio*) entre un chien et un sanglier (**n° cat. 212**). Si ce dernier sujet a déjà été évoqué dans le cadre des lampes d'Autun (cf. **n° cat 80**) en revanche, l'exemplaire illustré de l'autel allumé s'apparente très certainement à la production de lampes de l'atelier de Vaise à Lyon (Desbat et *al.* 2001, p. 39). Par ailleurs, la branche d'olivier (**n° cat. 213**) n'est connue que sur un tout petit nombre d'exemplaires (Arles, Autun, Besançon, Feurs ou encore Lyon) ce qui laisserait sous-entendre que nous avons sans doute affaire à une production de la vallée du Rhône.

Datation envisagée : Flaviens – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke III (NTI : 1 ind.)

Un fragment d'applique en forme de croissant de lune témoigne de la présence d'une lampe à un ou plusieurs becs appartenant au groupe D de Bailey. La pâte de couleur beige enduite d'un engobe de couleur rouge mat laisse à penser que nous pourrions être en présence d'une production d'origine lyonnaise.

Datation envisagée : Auguste – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 4 ind.)

Le répertoire des Loeschcke IV est illustré par deux variantes distinguées d'après la morphologie de l'épaule (groupes B2 et B3 de Bailey). La première famille, à épaule plate de type L. 3a est homogène (pâte beige) même si l'on note quelques variations dans la taille des modules (d. max. entre 6,78 et 6,93 cm). Ces exemplaires sont relativement frustes et présentent de

nombreuses négligences de fabrication (n° cat. 215-216). L'unique décor identifié correspond à un grand lion bondissant profil à droite (n° cat. 215). La seconde famille est tout aussi disparate : lampe à pâte jaune-beige avec une finesse du modelé qui indique une origine italique conjuguée à un petit modèle (d. max. > 5,81 cm) à pâte beige et vernis rouge mat, sans doute d'origine lyonnaise. Les décors sont classiques : Diane assise près d'un cerf (n° cat. 217) et scène de *uenatio* entre un lion et une mule (n° cat. 218).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke VI (NTI : 4 ind.)

Les lampes de ce groupe (n° cat. 219-222) sont toutes d'origine lyonnaise (pâte beige, vernis brun orangé). Les deux exemplaires les plus complets livrent un médaillon orné d'une couronne et bordé d'une épaule plate de type L. 4b. Ces deux lampes se rattachent aux formes 5A et sans doute 5B (Hanotte 2003). L'affiliation à l'atelier de la Butte est ici renforcée par la présence sur un exemplaire d'un décor peu courant qui se caractérise par une grappe de raisins disposée de part et d'autre du trou d'alimentation (n° cat. 219). Ce sujet est connu exclusivement, hormis à Lyon, sur le site de Baden en Suisse (Leibundgut 1977, pl. 51, n° 347). Le second échantillon n'est pas décoré (n° cat. 220) et possède sur le fond du réservoir une marque de tâcheron en relief<sup>142</sup> (lettre I ou T).

Datation envisagée : Claude – début Trajan.

- Lampe Loeschcke VIII (NTI : 3 ind.)

Au moins deux lampes restituent la base d'un bec entouré d'une plage circulaire (type K) qui permet de les apparenter aux groupes O1/2 de Bailey (n° cat. 223-224). Réalisés tous deux dans une pâte beige (verniss jaune clair ou brun orangé), ces modèles sont disparates comme en témoigne la variation du diamètre des médaillons : entre 5,95 et 6,79 cm. L'épaule dissymétrique sur l'un d'eux semble prouver que nous avons affaire à une production régionale. En revanche, un autre fragment de lampe (n° cat. 225) à pâte jaune-beige laisse envisager une origine italique ou présumée comme telle<sup>143</sup>. Ce dernier, de par sa morphologie spécifique (présence d'une anse), ne va pas sans rappeler l'exemplaire trouvé à la Citadelle (cf. n° cat. 198).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe de Firme VIII (NTI : 3 ind.)

Des trois échantillons identifiés, un seul permet un rattachement correct à la forme L. IX c (groupe N2 de Bailey). Le médaillon, à pâte orange, restitue la base d'un canal semi-ouvert (n° cat. 226). Les deux autres individus sont réduits à de simples fragments de réservoir (pâte couleur ocre) dont au moins un restitue une marque en relief fortement usée que l'on peut néanmoins attribuer au potier *Phoetasi* (n° cat. 227).

---

<sup>142</sup> La lecture demeure incertaine à cause du numéro d'inventaire qui occulte la majeure partie de la marque.

<sup>143</sup> On peut par exemple le rapprocher de celui du British Museum daté du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. (Bailey 1980, pl. 59, Q 1224).

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> – début II<sup>e</sup> s.

- Fragments de médaillons décorés

Trois fragments de couvercles illustrés peuvent, grâce à la morphologie de leur épaupe (L. 4b), être rattachés hypothétiquement à la forme L. IC ou IV. Ils appartiennent à des productions régionales (pâte beige, beige rosé). Au demeurant, les décors sont relativement communs : couronne de feuille d'olivier (n° cat. 228), dauphins affrontés (n° cat. 229). On soulignera que le couple de dauphins affrontés est un sujet relativement bien attesté sur les sites de la basse et moyenne vallée du Rhône (Arles, Fos ou encore Vaison-la-Romaine). Mais ici, l'objet de notre attention est un médaillon illustré par l'Amour au petit quadrupède (n° cat. 230). Celui-ci a été volontairement retaillé puis poli afin qu'il serve d'amulette en utilisant l'orifice naturel du trou d'alimentation. Il est vrai que la présence de talismans et autres amulettes protectrices, dont la portée est hautement symbolique, est courante en contexte funéraire<sup>144</sup>. Malheureusement, nous ne possédons pas de données précises qui auraient pu nous renseigner sur l'identité du défunt. Il semblerait toutefois que ce type d'objet soit en relation avec des tombes de jeunes enfants, voire d'adultes (Blaizot et al. 2009). Est-ce pour cette raison que l'on a volontairement choisi de découper ce médaillon qui, en offrant une lecture restreinte, pourrait représenter un jeune enfant jouant avec un animal ? La question méritait d'être posée.

Datation envisagée : Tibère – fin I<sup>er</sup> s.

#### 4.2.2 Analyse iconographique

On dénombre onze sujets iconographiques dont seulement un seul n'a pu être déterminé avec précision. Aucun décor n'est répété deux fois (fig. 95). Deux thèmes sont prépondérants, le monde humain et les végétaux avec trois poinçons chacun. Les sujets empruntés à la vie quotidienne font allusion avant tout aux combats entre animaux : scène de chasse (n° cat. 212), de *uenatio* (n° cat. 218) et de culte rendu avec l'autel allumé (n° cat. 211). Viennent ensuite les végétaux : branche d'olivier (n° cat. 213), grappes de raisin (n° cat. 219) et couronne de feuille d'olivier (n° cat. 228). Comme toujours, les images représentant les divinités se font discrètes : Diane (n° cat. 217) et l'Amour ailé (n° cat. 230). Celles des animaux le sont aussi : grand lion (n° cat. 215), dauphins (n° cat. 229).

---

<sup>144</sup> C'est le cas des monnaies percées, des perles isolées et autres clochettes en bronze que l'on trouve par exemple dans la nécropole du Valladas dans la Drôme (Bel et al. 2002, p. 152-153).

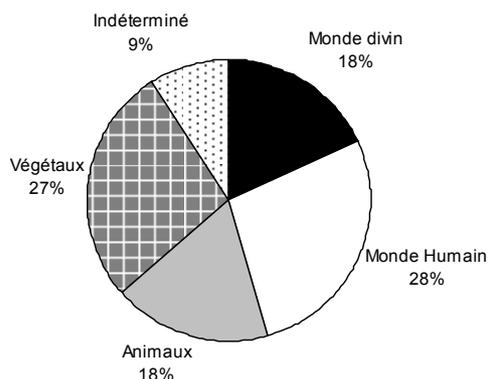


Figure 95 – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

Malgré le faible nombre de sujets illustrés, le répertoire iconographique nous permet néanmoins de tirer certaines conclusions. On ne relèvera pas le fait qu'une fois de plus, ces sujets sont majoritairement communs avec les sites de consommations helvètes et rhénans (fig. 96). On mentionnera plutôt la présence des ateliers lyonnais qui, au Petit-Creusot, sont pour la première fois illustrés par les productions de l'atelier de la Butte et de Vaise. De plus, certains décors relatifs à la vallée du Rhône tendent à se raréfier dès que l'on aborde le nord-est de la Gaule à l'instar de la branche d'olivier. À ce propos, et nous l'avons déjà souligné pour certains décors d'Autun et de Bourbon-Lancy, ces derniers se cantonnent exclusivement à l'aire géographique étudiée.

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MD	Diane assise près d'un cerf		■	■	■		
	Amour avec un petit quadrupède	■	■	■		■	
MH	Autel allumé au deux ifs	■	■	■	■	■	■
	Scène de chasse (chien/sanglier)	■	■	■	■	■	
	Scène de venatio (lion/mule)	■	■	■	■		
AN	Grand lion bondissant profil à dr.		■	■			
	Dauphins affrontés		■	■	■		
VG	Couronne de feuilles d'olivier			■	■		
	Grappes de raisin		■			■	
	Branche d'olivier	■			■		

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaupe. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 96 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

#### 4.2.3 Conclusion

Le site du Petit-Creusot présente l'intérêt de fournir un ensemble lychnologique inédit. Les données recueillies sont loin d'être négligeables. Le répertoire typologique, quoique restreint, permet toutefois de fournir des indications précises sur l'origine du matériel et sur certains circuits de diffusion. Tout d'abord, cinq des six familles identifiées sont communes avec celles de la Citadelle. Seule, la lampe de type Loeschcke III fait ici exception. De plus,

les mêmes entités productrices se rencontrent à la fois à la Citadelle et au Petit-Creusot ce qui témoigne, par sites interposés, d'une relative diversité des approvisionnements durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. Enfin, les différents modèles permettent de proposer pour ce pôle funéraire une période d'occupation qui s'inscrit durablement entre les règnes de Claude et de Trajan. Par contre, il est délicat de fixer une période d'abandon. On constate néanmoins un point commun entre les deux nécropoles. Les derniers modèles à être introduits lors des rituels funéraires concernent des lampes de Firme de type L. IX dont la forme perdure jusqu'au début du début II<sup>e</sup> s.

#### 4.3 Chalon-sur-Saône : conclusion générale

Le bilan de l'analyse de ces deux groupes est prometteur. Il révèle les différents réseaux commerciaux qui approvisionnent Chalon-sur-Saône dès la période augustéenne et durant tout le Haut-Empire. Durant cette période, il témoigne de la pluralité des zones de production, italiques d'abord, régionales ensuite et montre la persistance des importations italiques sous les Flaviens, période charnière marquée par la mutation des circuits de diffusion (vallée du Rhône, de l'Allier et Lezoux, Lyon).

Enfin, il nous a permis d'observer l'émergence des premières lampes de type Firme d'origine provinciale ou présumée comme telle durant les années 40/50 à 70/80. Ce phénomène qui n'est pas un cas isolé (Trial 1988 ; Galliègue 2013) apporte ici de nouveaux indices mais soulève aussi de nouvelles interrogations à propos du débat actuellement engagé concernant la période de production couramment admise pour les *Firmalampen* italiques, à savoir à partir des Flaviens (Bémont, Chew 2007, p. 172).

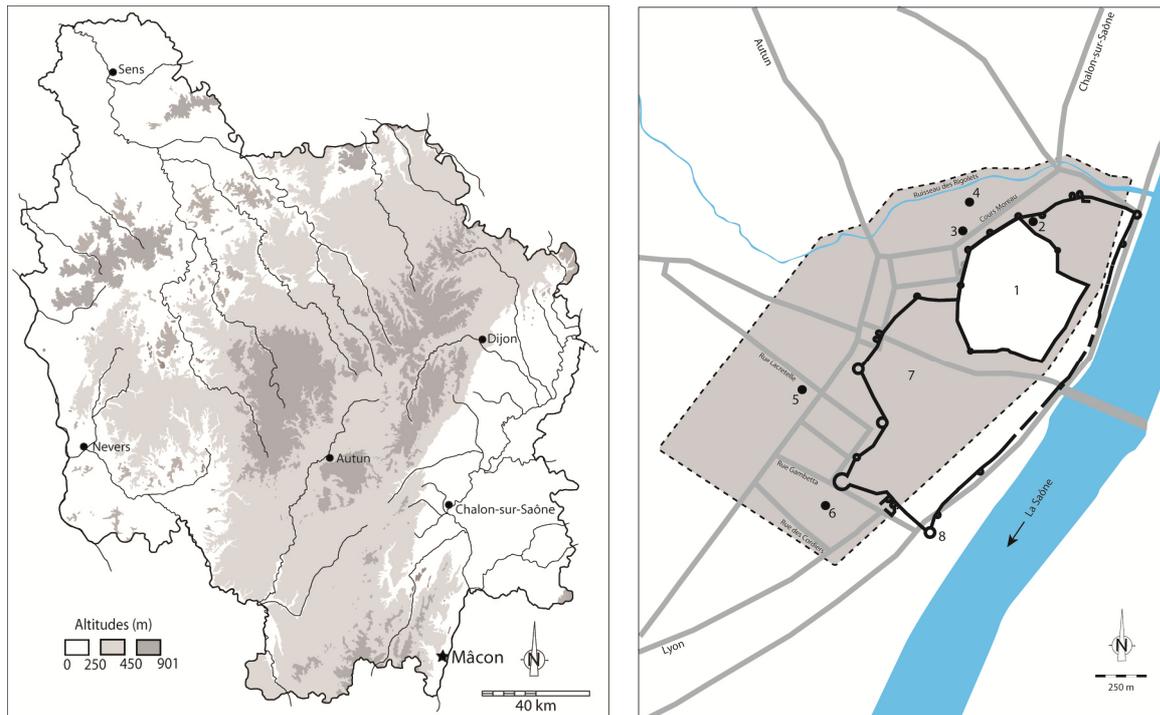
#### 5. Mâcon (Saône-et-Loire)

La ville antique de Mâcon/*Matisco* se trouve à l'extrémité sud-est du département de la Saône-et-Loire, à environ 70 km au nord de l'agglomération lyonnaise. Les traces les plus anciennes actuellement reconnues datent du I<sup>er</sup> s. av. n. è. (LT D2) et sont localisées sur l'*oppidum* du plateau de la Baille<sup>145</sup>, terrasse naturelle, dominant la Saône depuis la rive droite. Au changement d'ère, ce secteur est encore occupé<sup>146</sup> tandis que se développe, au sud-ouest, la future agglomération gallo-romaine (**fig. 97**).

---

<sup>145</sup> Les fouilles menées à la fin des années 1960 ont montré la présence d'un mur d'enceinte de type *murus gallicus* (Rebourg 1994, p. 303 ; Barthélemy 1973).

<sup>146</sup> La fouille du Central téléphonique dans les années 1965-1966 a livré un mobilier céramique caractéristique de la période augusto-tibérienne (*Ibid.*, p. 302).



**Figure 97** – Localisation du site de Mâcon/*Matisco* et plan de synthèse des vestiges de la ville antique dao C. Malagoli (carte), répartition des vestiges (d'après Goy et *al.* 2009).

1 : *castrum* ; 2 : Place des Carmélites (présence du murus gallicus) ; 3 : cours Moreau (dépotier potier IIe s.) ; 4 : rue Tilladet et rue des Epinoches (habitat/artisanat) ; 5 : rue Lacreteille (habitat/artisanat) ; 6 : les Cordiers (nécropole) ; 7 : emprise de l'agglomération gallo-romaine au Haut-Empire ; 8 : tracé de l'enceinte du XIII<sup>e</sup> s.

Il est clair que l'axe fluvial de la Saône a joué un rôle essentiel dans le choix de l'implantation humaine et qu'il est, comme à Chalon-sur-Saône, à l'origine d'un commerce florissant en relation avec le pôle attractif matérialisé par la colonie romaine de Lyon. Concrètement, cela se traduit par la mise en place d'un maillage routier important (voie d'Agrippa reliant Lyon à Chalon-sur-Saône) et de voies secondaires à l'instar de celle orientée nord-ouest en direction d'Autun.

Actuellement, on connaît très peu de choses sur l'agglomération à la période romaine (absence de fouilles urbaines de grande ampleur). Si l'on excepte les quelques blocs d'architecture trouvés en remploi dans le mur du *castrum*<sup>147</sup>, les traces d'habitat sont ténues et les quelques fenêtres entrouvertes ces dernières années ne nous permettent pas, du moins pas encore, de percevoir son organisation. Comme partout ailleurs, le IV<sup>e</sup> s. est marqué par l'abandon de la ville antique au profit de l'édification d'un *castrum* qui, pour des raisons stratégiques, se situe à l'emplacement de la ville primitive (plateau de la Baille). La période médiévale (XIII<sup>e</sup> s.), un peu mieux connue, voit notamment la ville se ceinturer de murailles

<sup>147</sup> Lors de la démolition de bâtiments rue du Vieux Palais en 1971 furent découverts au-dessus du niveau de soutènement constitué de gros blocs de calcaire, des bases de colonnes ainsi qu'une inscription incomplète mentionnant la présence d'un arc honorifique érigé au II<sup>e</sup> s. (information orale D. Barthélémy).

en partie érigées sur le tracé du mur nord du *castrum* qui longe la Saône, enceinte qui sera détruite définitivement au XV<sup>e</sup> s.

Les découvertes occasionnelles au XIX<sup>e</sup> s. sont à l'origine des premières fouilles urbaines. Il faut néanmoins attendre la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. pour que débutent réellement des fouilles importantes<sup>148</sup> sur l'ensemble du périmètre urbanisé (Kasprzyk 2005). Menées entre 1960 et 1980, ces opérations ont permis la mise au jour de plusieurs sites de différentes natures : mur d'enceinte de type *murus gallicus*, structures artisanales, aire funéraire, l'ensemble s'inscrivant dans une fourchette chronologique comprise entre le milieu du I<sup>er</sup> s. av. et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. À cet égard, on soulignera les rares traces d'activités artisanales dont la plus probante demeure toutefois le dépotoir de potier situé Cours Moreau daté du II<sup>e</sup> s. de n. è. (Barthélemy 1996).

Les quelques fouilles urbaines menées ces quarante dernières années sont à l'origine de la découverte de très nombreux ensembles céramiques parmi lesquels on trouve des lampes en terre cuite. Ici aussi, nous avons retenu trois sites spécifiques afin de pouvoir montrer l'évolution typo-chronologique du mobilier, d'identifier les facteurs de diffusion communs ou divergents et enfin d'essayer de démontrer l'influence exercée par la ville de Lyon toute proche.

### 5.1 Le site de la rue Tilladet / rue des Épinoches

Une série de diagnostics menés en 2003 et 2004 sur le versant sud du plateau de la Baille (**fig. 97, site 4**) en préalable à la construction d'un immeuble et d'un parking souterrain, sont à l'origine d'une opération archéologique réalisée au cours de l'automne-hiver 2005 (resp. C. Goy, Inrap). La surface fouillée (1150 m<sup>2</sup>) a permis de compléter le plan d'occupation de cette partie du plateau et de proposer de nouveaux éléments chronologiques concernant la période charnière entre la Conquête et la période augusto-tibérienne (Barthélemy et *al.* 2000). Les très nombreux indices retrouvés permettent de retracer une évolution topographique qui s'inscrit entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le II<sup>e</sup> s. de n. è. Après une période d'abandon, on observe une timide réoccupation du site dans le courant de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. juste avant que le site ne soit définitivement abandonné.

#### 5.1.1 Contexte stratigraphique

L'analyse des indices stratigraphiques et l'étude du mobilier ont conduit à définir quatre phases d'occupation qu'il convient de présenter ici synthétiquement (**fig. 98**).

---

<sup>148</sup> Interventions menées sous la direction d'A. Barthélemy, responsable du GAM (Groupement d'Archéologie du Mâconnais), et désormais sous celle de D. Barthélemy (Inrap).



**Figure 98** – Rue Tilladet/Épinoches : évolution topographique du site entre de La Tène D2b et la période augusto-tibérienne (d'après Goy et *al.* 2009).

La phase A (50-30 av. J.-C.) se caractérise par des structures disparates (fosses, trous de poteaux) et surtout, par un puissant fossé (F 709). Si sa fonction première demeure méconnue (système défensif ou drain pour les eaux de pluie ?), il sert néanmoins à délimiter deux secteurs : une zone dédiée aux activités domestiques et artisanales et une autre destinée aux rejets. Par ailleurs, on observe un espace de circulation matérialisé par l'interruption du fossé permettant ainsi de passer d'une zone à l'autre. Après la Conquête, le fossé est définitivement comblé. Le mobilier archéologique qui en provient témoigne de résidus de nature domestique (céramiques culinaires de tradition gauloise, amphores, restes fauniques<sup>149</sup>) mais aussi artisanale (scories de fer, peigne de tisserand). On soulignera la présence de quelques ossements humains associés aux déchets. La raison de leur présence n'a pas trouvé d'explications plausibles (Goy et *al.* 2009, p. 54).

La phase B (période augusto-tibérienne) est marquée par une structuration de l'espace. Un apport conséquent de remblai vient sceller le fossé et la zone d'activité. Par la suite, trois

<sup>149</sup> 2872 fragments appartenant par ordre d'importance, à du bœuf, porc, caprinés et chien.

bâtiments s'implantent (Habitats A à C) dont au moins un pourrait être un atelier métallurgique (restes de forge, multiples aires de foyer). Il semblerait que ces structures soient bordées par une cour faite de gravier et de mortier de chaux. De plus, la fouille a permis d'entreapercevoir certaines techniques architecturales employées pour l'une des maisons, à savoir persistance d'une tradition indigène (poteaux en bois pour séparer l'espace, usage de sablière basse) et présence de murs maçonnés recouverts d'un décor mural peint (*Ibid.*, p. 258).

Lors de la phase C (milieu I<sup>er</sup> - milieu II<sup>e</sup> s.), on édifie dans la partie nord du site une maison à péristyle. Curieusement, cette dernière est abandonnée très rapidement, certainement dans le courant du siècle suivant. La fouille a révélé la présence d'une cave maçonnée de grande dimension, d'une cour dallée et peut-être même, un jardin. Après un court hiatus, la phase D (première moitié du IV<sup>e</sup> s.), difficilement identifiable du fait d'un manque de données archéologiques, se résume à de rares structures mises au jour (quelques fosses, un foyer). Elle est marquée par la récupération des matériaux provenant des bâtiments gallo-romains qui semblent être encore en élévation à cette période.

Dans le cadre de l'étude de la rue Tilladet, nous avons souhaité retenir particulièrement notre attention sur les deux premières phases d'occupation du site. Pourquoi ce choix ? Cette fouille a livré un mobilier lychnologique remarquable dans des niveaux bien calés de la période post-Conquête, à l'instar des lampes que nous avons pu étudier à Bibracte. Enfin, nous sommes convaincus que ces luminaires peuvent nous apporter des données importantes sur l'origine ethnique de leurs utilisateurs<sup>150</sup>.

### 5.1.2 Catalogue typologique

Le mobilier lychnologique est peu abondant. Il représente 14 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 9 dont 2 formes semi-complètes (**fig. 99**). D'une manière générale, le mobilier est extrêmement fragmenté, usé, provenant de niveaux de remblais mais aussi de quelques niveaux de sol. Le corpus est réparti entre lampes tardo-républicaines (prépondérantes) et lampes impériales classiques. On recense 5 familles de luminaires parmi lesquelles les Dressel 3 et les Loeschcke IA constituent la plus grande part (**fig. 100**). L'ensemble des lampes témoigne d'une évolution typologique qui couvre une période relativement courte, de l'ordre d'un siècle, puisque les éléments les plus précoces sont

---

<sup>150</sup> Hypothèse qui a été présentée conjointement avec D. Barthélemy (Inrap) lors du séminaire qui s'est tenu en juin 2014 au Laboratoire de céramologie de Lyon II. Voir également l'article de Meyer-Freuler à propos de Vindonissa (Meyer-Freuler 2009).

datables de la période LT D2b et les plus tardifs, de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
Dr. 2	1	7,14%	1	11,11%	1
Dr. 3	2	14,29%	2	22,22%	
Dr. 3 - Pré. L.I	1	7,14%	1	11,11%	
L. IA	7	50,00%	4	44,44%	1
L. VI	1	7,14%	1	11,11%	
Indéterminés	2	14,29%		0,00%	
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

Figure 99 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

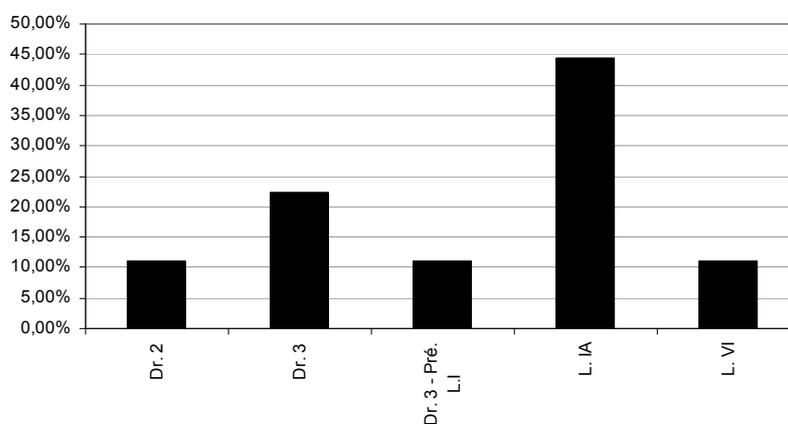


Figure 100 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

### 5.1.2.1 Lampes tardo-républicaines

- Lampe Dressel 2 (NTI : 1 ind.)

Cette lampe à épaulement bombé, ornée d'une rangée de quatre rangs de perles, provient du comblement supérieur du fossé 709 (n° cat. 232). Il s'agit d'une variante de Dressel 2 d'origine italique (pâte beige rosé enduite d'un vernis rouge-brun) qui se caractérise par l'absence d'aileron latéral et par un petit médaillon bordé par un épais bourrelet. On notera qu'au moins un analogue est attesté dans l'épave de Plane 1 qui a sombré en rade de Marseille vers 50 av. J.-C. (Lequément, Liou 1976).

Datation envisagée : LT D2b - Auguste.

- Lampe Dressel 3 (NTI : 2 ind.)

Deux fragments, illustrant des extrémités de bec bordé par un épais bourrelet sont apparentés à la forme Dressel 3 (n° cat. 233-234). Cette production est homogène (pâte de couleur beige rosé). Sur l'un des deux exemplaires, on devine la présence à la base du bec d'un décor qui se compose de trois ocelles imprimés (n° cat. 233). Cette ornementation, inspirée du modèle Dressel 2 (Rivet 2003, p. 121,

n° 6), est observable sur les modèles de Glanum (Bémont 2003, pl. 6, n° 66) et de Cosa (Fitch, Goldman 1994, p. 71, fig. 44, n° 292).

Datation envisagée : 90/70 av. à 10 apr. J.-C.

- Lampe Dressel 3 – Pré. L.I (NTI : 1 ind.)

L'extrémité latérale gauche d'un bec pourvu d'un aileron quadrangulaire strié associé à une volute à peine dégagée permet d'identifier dans de bonnes conditions cette variante qui combine à la fois les aspects morphologiques des Dressel 3 (aileron) et des Loeschcke I (volute). Par ailleurs, il semblerait que cet échantillon fasse partie des productions de la dernière génération. En effet, on observe sur l'épaule quatre moulures horizontales qui ne vont pas sans rappeler le bandeau de type du bandeau L. 1 (n° cat. 235). Mais en l'absence d'éléments comparables en Gaule<sup>151</sup>, cet aspect morphologique soulève de très nombreuses questions.

Datation envisagée : seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

### 5.1.2.2 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 4 ind.)

Le modèle le plus complet, précoce, est caractérisé par un médaillon fortement déprimé bordé par une épaule moulurée étroite proche du type L. 1 (n° cat. 236). De plus, celle-ci se voit rehaussée par une file de perles qui rappelle l'ornementation observée sur les modèles Dressel 4. Ce modèle italique (pâte beige rosé, vernis rouge mat) pourrait appartenir aux toutes premières productions de Loeschcke IA. Les trois autres exemplaires, réduits à de simples fragments, sont beaucoup plus classiques. Le premier, à pâte jaune-beige, restitue moins d'un quart d'un médaillon bordé d'une épaule de type L. 1 et s'apparente à la forme Loeschcke I (groupes A1 ou A2 de Bailey). Le décor mutilé est toutefois identifiable. Il s'agit d'une paire de cornes d'abondance se terminant en tête de chèvre stylisée (n° cat. 237). Cette association épaule/décor s'observe sur une petite série que l'on trouve par exemple à Mayence (Kirsch 2002, pl. 2, n° 15-21). Le second, à pâte beige rosé et vernis orange mat, se démarque par la finesse et la qualité du modelé illustré par un décor représentant un gladiateur de profil à gauche coiffé d'un casque à large bord avec cimier (n° cat. 238). Cependant, son aspect lacunaire ne nous permet pas de l'identifier clairement<sup>152</sup>. En revanche, le dernier fragment privé d'épaule nous livre ici une scène complexe (n° cat. 239). La partie centrale est occupée par un vase qu'encadrent deux dauphins dans le registre supérieur et deux mangoustes s'affrontant dans le registre inférieur. Ce sujet semble évoquer un trophée marin. En l'absence d'analogie en Gaule, seul l'exemplaire de Carthage (Deneauve 1974, pl. LXVI, n° 667) nous permet d'identifier la nature de son support. Il s'agit d'une Loeschcke IA à épaule L. 1 (groupe A2 de Bailey).

Datation envisagée : période augusto-tibérienne.

---

<sup>151</sup> On pourra toutefois se rapporter à la lampe conservée au Musée de Berlin (Heres 1972, pl. 16, n° 116).

<sup>152</sup> Voir toutefois Bussière 2000, pl. 16, n° 30 ; Farka 1977, pl. 38, proche de n° 342 ; Deneauve 1974, pl. XXXVIII, n° 321.

- Lampe Loeschcke VI (NTI : 1 ind.)

Le couvercle supérieur haut droit témoigne de la présence d'une lampe miniature produite à Lyon (pâte beige, vernis brun orangé). La base du médaillon est bordée d'une épaule plate de type L. 4b (n° cat. 240).

Datation envisagée : Claude – début Trajan.

### 5.1.3 Analyse iconographique

Le catalogue iconographique<sup>153</sup> se compose pour la première fois d'une mixité entre sujets figurés sur des productions tardo-républicaines et impériales. À défaut d'interpréter les décors lacunaires des Dressel 3, au moins pouvons-nous constater que ceux-ci sont illustrés à l'instar des modèles trouvés en vallée du Rhône (Bémont 2003, pl. 6, n° 66-68 ; Rivet 2003, p. 122, n° 11). Les décors de la période augusto-tibérienne restituent les grands thèmes en vigueur à cette période : scène de gladiature, symbolisme de la fertilité terrestre avec les cornes d'abondance. Tous sont diffusés au même moment tant en Suisse qu'en vallée du Rhin. Seul le trophée marin, exceptionnel, retient l'attention. La représentation de mangoustes, sujet qui par défaut est d'origine nilotique, pose la question de son possible caractère orientalisant et de sa présence à Mâcon.

### 5.1.4 Conclusion

La richesse du mobilier lychnologique de la rue Tilladet se résume en une idée : il est peu conséquent mais très riche. En effet, il a l'avantage de nous offrir à partir de niveaux stratifiés un instantané de la consommation des luminaires en terre cuite d'origine italique depuis la Conquête jusqu'à la fin de la période augustéenne.

La quantité non négligeable de lampes soulève la question de la présence d'un si grand nombre de luminaires sur une période somme toute, relativement courte. De plus, il ne faut pas perdre de vue que ces modèles tardo-républicains ou du début de la période impériale sont tous, sans exception, marqués par des traces de carbone sur et autour du trou de mèche.

De fait, il semble légitime de nous interroger sur les raisons pour lesquelles ces lampes ont été utilisées et de nous demander si elles ne trahiraient pas la présence d'un petit groupe d'individus vivant dans ou aux abords de l'*oppidum* dont l'origine serait italique. Au regard des derniers développements (étude en cours), il semblerait que la piste d'une présence militaire à Mâcon<sup>154</sup> soit l'hypothèse la plus plausible actuellement.

---

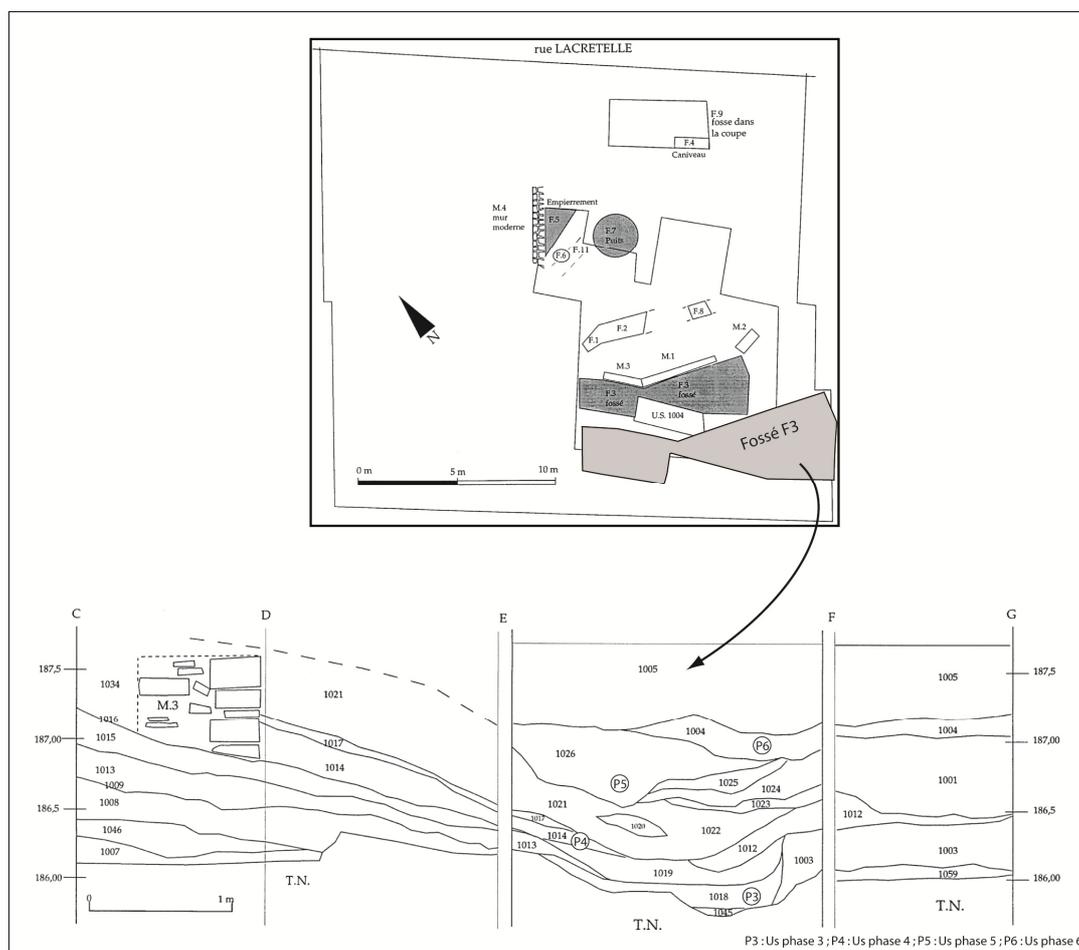
<sup>153</sup> Exceptionnellement, compte tenu de l'état lacunaire de la plupart des sujets, nous ne développerons pas ici de tableau ni de graphique de répartition.

<sup>154</sup> César, *B.G.* Livre VII, 90.

## 5.2 Le site de la rue Lacretelle

Un projet immobilier a nécessité, au début de l'année 1997, une intervention archéologique sur une surface limitée, estimée à moins de 500 m<sup>2</sup>. Le site, localisé sur le versant ouest du premier coteau dominant la rive droite de la Saône, jouxte la nécropole des Cordiers (**fig. 97, site 5**). Cette opération présentait une double opportunité : délimiter si possible l'extrémité septentrionale de l'espace funéraire dont l'emprise avait été définie au début du XX<sup>e</sup> s. (Protat 1900), mais aussi renseigner la nature exacte de l'occupation humaine de ce secteur de la ville antique qui jusqu'alors demeurait méconnue.

La fouille, conduite sous la direction de D. Barthélemy et F. Ducreux (Afan), aidés par les bénévoles du GAM, a permis de mettre au jour un ensemble d'aménagements en creux révélant la présence d'un secteur urbain à vocation domestique et artisanale (**fig. 101**). Le mobilier archéologique provenant des différentes structures (fosses, fossé, puits, caniveau) a livré un mobilier céramique abondant s'inscrivant dans une fourchette chronologique comprise entre la période augusto-tibérienne et la fin du II<sup>e</sup> s., voire le tout début du siècle suivant.



**Figure 101** – Plan synthétique des différents vestiges et coupe du fossé F3 (d'après Barthélemy et *al.* 1998).

### 5.2.1 Contexte stratigraphique

L'analyse des indices stratigraphiques et l'étude du mobilier ont conduit à définir six états à partir de couches matérialisées par un corpus céramique suffisamment conséquent pour permettre une datation fiable<sup>155</sup> (Barthèley et *al.* 1998, p. 7). En ce qui concerne le comblement du fossé F3, on regrettera tout de même que les unités stratigraphiques aient été globalisées et non individualisées (celles de la partie centrale plus particulièrement) ce qui a pour conséquence une lecture minimaliste des lampes issues de cette structure. Enfin, on signalera que la céramique de la phase 1 a fait l'objet d'une présentation à la SFECAG en 2000 (Barthèley et *al.* 2000).

La première occupation du site (état 1, 15 av. à 15 apr. J.-C.) est matérialisée par divers aménagements dont une série de fosses et un empierrement (nature indéterminée) en prise directe avec le terrain naturel. Durant la seconde phase (état 2, première moitié du I<sup>er</sup> s.), un système de drainage est mis en place tandis que l'habitat en matériaux périssables est détruit dans le cadre d'une possible réorganisation de l'espace. À partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (états 3-5), des aménagements et des travaux hydrauliques sont effectués sur la totalité de la parcelle en marge d'une zone d'activité humaine qui n'a pu être identifiée avec certitude. Les structures repérées concernent principalement un fossé en V (F3), des murets destinés à retenir les terres sous l'effet de l'érosion, une fosse, un caniveau et certainement un puits. Le fossé est comblé à l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. Au début du II<sup>e</sup> s., la dernière phase (état 6) se caractérise par la présence d'un sol formé de petits galets en prise directe sur le dernier niveau de comblement du fossé F3. Des déchets liés à la possible présence d'une forge ont été observés en contact avec ce niveau de sol. Vers la fin du II<sup>e</sup> s., voire au tout début du siècle suivant, le puits est définitivement comblé. Par la suite, le secteur est abandonné à une date indéterminée et ne sera pas réoccupé durant l'Antiquité tardive (Barthèley et *al.* 1998, p. 22).

### 5.2.2 Catalogue typologique

Le mobilier lychnologique est relativement faible. Il représente 47 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 16 dont 2 formes semi-complètes (**fig. 102**). La plupart des luminaires sont fragmentés et présentent un état de conservation inégal à l'image de certains tessons qui n'ont pu être identifiés. Globalement, ils proviennent de niveaux de remblais et plus particulièrement, des différentes couches de comblement du

---

<sup>155</sup> Les parois fines lyonnaises et le mobilier amphorique ont été étudiés par A. Desbat et S. Lemaître, la sigillée par F. Cognot (GAM), la céramique commune par D. Barthèley.

fossé F3. On recense 6 familles de luminaires parmi lesquelles les modèles Loeschcke IV et VI constituent la plus grande part (**fig. 103**). L'ensemble de ces lampes témoigne d'une évolution typologique qui couvre le I<sup>er</sup> s. de n. è. puisque les exemplaires les plus précoces apparaissent à la période augusto-tibérienne et les plus tardifs, sous le règne des Flaviens.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IA	1	2,13%	1	6,25%	
L. IB	1	2,13%	1	6,25%	
L. IV	5	10,64%	3	18,75%	
L. VI	3	6,38%	3	18,75%	2
L. VIII	1	2,13%	1	6,25%	
L. IX b	3	6,38%	2	12,50%	
Indéterminés	33	70,21%	5	31,25%	
Total	47	1	16	1	2

Figure 102 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

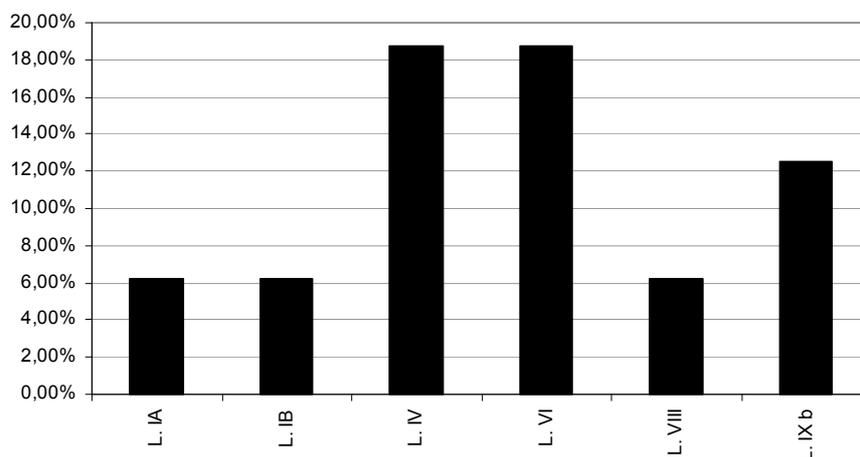


Figure 103 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

### 5.2.2.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 1 ind.)

La partie supérieure d'un médaillon fortement déprimé et bordé d'une épaule plate moulurée de type L. 2b se démarque par son modelé et par la présence d'une anse (ici disparue). Réalisé dans une pâte de teinte jaune-beige enduite d'un vernis brun orangé, ce modèle a les caractéristiques propres aux productions italiques (groupe A1 ou A2 de Bailey). Le décor est banal<sup>156</sup> : couronne de courts godrons rayonnant autour du trou d'alimentation (n° cat. 241). On remarquera que cette phase a aussi livré un fragment de médaillon entièrement privé d'épaule (non illustré). Cependant, l'aspect technique de la pâte (beige couverte d'un vernis brun orangé) permet de proposer une possible affiliation au modèle de type Dressel 4.

<sup>156</sup> Voir l'analogue découvert à Saint-Rémy (Saône-et-Loire), cf. n° cat. 300.

Datation envisagée : période augusto-tibérienne.

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 1 ind.)

Un fragment de bec triangulaire moyen s'apparente au groupe A3 de Bailey (n° cat. 242). L'aspect de la pâte, beige et recouverte d'un vernis brun orangé par endroit flammé, indique clairement que nous avons affaire à une production d'origine lyonnaise.

Datation envisagée : Tibère – début Flaviens.

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 3 ind.)

Ces échantillons appartiennent aux groupes B2 et B3 de Bailey. Ils restituent tantôt une épaule plate de type L. 3a ou déversée de type L. 6b et sont issus des ateliers lyonnais (pâte beige, vernis brun orangé ou brun rouge à violacé). De plus, ils ne sont pas exempts de négligences de fabrication. Les décors sont classiques : couronne végétale (n° cat. 243) et couronne de stries rayonnantes (n° cat. 244). En revanche, le dernier échantillon a retenu toute notre attention. Fabriquée dans une pâte blanche enduite d'un engobe plombifère de couleur jaune-brun, cette extrémité de bec appartient à une série spécifique, peu courante, produite à Vichy et ses environs (n° cat. 245). Ce fragment se caractérise par un bec rond encadré de doubles volutes minces à boutons pointés et de flancs godronnés imprimés sur le réservoir. Cette forme s'inspire directement de la vaisselle métallique<sup>157</sup> et l'on notera que divers échantillons proviennent de la nécropole des Cordiers (cf. *infra*) et d'Autun (cf. cat. 160).

Datation envisagée pour ce groupe : seconde moitié du I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke VI (NTI : 3 ind.)

Deux lampes semi-complètes sont apparentées au modèle 5A de l'atelier de la Butte (n° cat. 246-247). Ce groupe est homogène (d. max. compris entre 3,76 et 3,88 cm), à pâte beige pour l'un, grise pour l'autre. La présence d'un décor empâté illustrant un petit lion ramassé, profil à droite, est caractéristique des productions lyonnaises (Hanotte 2003, p. 492, n° 54). Le dernier échantillon (pâte beige), réduit à une extrémité de couvercle (non illustré), est rattaché hypothétiquement à ce groupe technique.

Datation envisagée : Claude – début Trajan.

- Lampe Loeschcke VIII (NTI : 1 ind.)

Un fragment de médaillon bordé d'une épaule de type L. 8b ornée d'une couronne d'oves n'autorise que très peu de commentaires (n° cat. 248). On notera que la paroi interne du médaillon est illustrée d'un motif avec une tête de chien. Ce sujet est connu et représente une scène de chasse

---

<sup>157</sup> Voir en particulier la tasse à deux anses en argent fondu, datée du milieu du I<sup>er</sup> siècle, provenant de la *domus* I, 8 (Catalogue d'exposition « Pompéi, un art de vivre », p. 137). Les potiers ont repris à leur compte ce type d'ornementation pour décorer certains vases (par ex. la section inférieure des Drag. 29). Voir aussi Vertet 1983, p. 54 pour l'illustration d'un moule de vase à glaçure plombifère.

alternant deux chiens et deux lièvres<sup>158</sup>. De fait, nous pouvons rattacher, par analogie, cet exemplaire à une lampe à bec K (groupe O1 de Bailey) qui peut être pourvue ou non d'une anse.

Datation envisagée : Claude – début Trajan.

• Lampe de Firme (NTI : 2 ind.)

Deux échantillons, réduits à un fragment de couvercle pour l'un (n° cat. 249) et à un fragment de canal étroit et fermé pour l'autre (non figuré), appartiennent aux groupes N1-N2 de Bailey. Leurs pâtes, de couleur beige ou rose, indiquent que nous avons affaire à des copies régionales dont au moins une provient de Gaule centrale. On ajoutera que l'exemplaire le plus complet se démarque par la présence, à l'intérieur du médaillon, d'une marque en relief incomplète et peu lisible : [...]B[.]NIO. Les rares exemples que nous avons pu trouver sont recensés en Gaule centrale avec une épigraphie différente. C'est le cas entre autres de la lampe conservée au Musée de Moulins dans l'Allier signée *MXTA* (Vertet 1983, p. 86).

Datation envisagée : Fin I<sup>er</sup> – II<sup>e</sup> s.

• Fragments de médaillons décorés

Quatre médaillons, à l'état de tesson, peuvent être rattachés hypothétiquement à partir de la morphologie de leur épaule (L. 3a, 6a, 6b) aux lampes L. I, IV, V. L'homogénéité des pâtes (beige) traduit ici une origine lyonnaise. Les rares décors (tous mutilés) ne permettent aucune détermination précise (n° cat. 250 par exemple). On retiendra par ailleurs la présence d'une marque de tâcheron en relief : *H* (n° cat. 251).

Datation envisagée : I<sup>er</sup> s.

### 5.2.3 Analyse iconographique

Le registre iconographique, restreint, ne reflète pas la réalité du mobilier lychnologique de ce site (fig. 104). Les quelques sujets identifiés, couronne de godrons (n° cat. 241), stries radiales (n° cat. 244), petit lion prêt à bondir (n° cat. 247), ou encore scène de chasse (n° cat. 248) sont courants et connaissent une large diffusion (vallée du Rhin).

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
AN	Petit lion prêt à bondir	■	■	■	■	■	
MH	Scène de chasse alternée	■	■	■		■	
GE	Couronne de godrons	■		■	■		
	Stries radiales		■	■	■		

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 104 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

<sup>158</sup> Ce motif est largement diffusé dans le monde romain. Par exemple, Leibundgut 1977, pl. 45, n° 267 (Vindonissa) ; Bussière 2000, pl. 51, n° 1052 (Musée de Constantine) ; Heimerl 2001, pl. 10, n° 408 (Pergame).

#### 5.2.4 Conclusion

La fouille de la rue Lacretelle ne permet pas réellement d'appréhender correctement le mobilier lychnologique dans sa totalité. Tout au plus, il permet de documenter l'évolution des circuits de diffusion pendant presque un siècle.

La période augusto-tibérienne est marquée par l'importation de luminaires d'origine italique. Cependant, leur état fragmentaire ne nous permet pas de restituer leur forme initiale. L'absence de lampes de la première moitié du I<sup>er</sup> s., altère quelque peu notre vision concernant la transition entre lampes tardo-républicaines et les lampes impériales.

Il faut attendre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. pour que l'on puisse enfin mesurer à l'échelle du site l'impact des productions matérialisé dans les niveaux de comblement du fossé. Cette période est marquée, à des degrés divers, par au moins deux grands circuits de diffusion. L'un, d'origine lyonnaise, est ici en quasi monopole avec un répertoire composite qui couvre une gamme élargie qui est le reflet des productions de l'atelier de la Butte (Loeschcke IV, VIII et lampes de Firme). De rares modèles provenant de la vallée de l'Allier viennent timidement compléter le corpus des lampes consommées sur ce site.

On retiendra pour le II<sup>e</sup> s. une carence effective en luminaires jusqu'à l'abandon du site au début du III<sup>e</sup> s. On s'interrogera sur les raisons pour lesquelles ce dernier niveau n'a pas livré de luminaires à moins que cela ne s'explique par la faible emprise de la fouille.

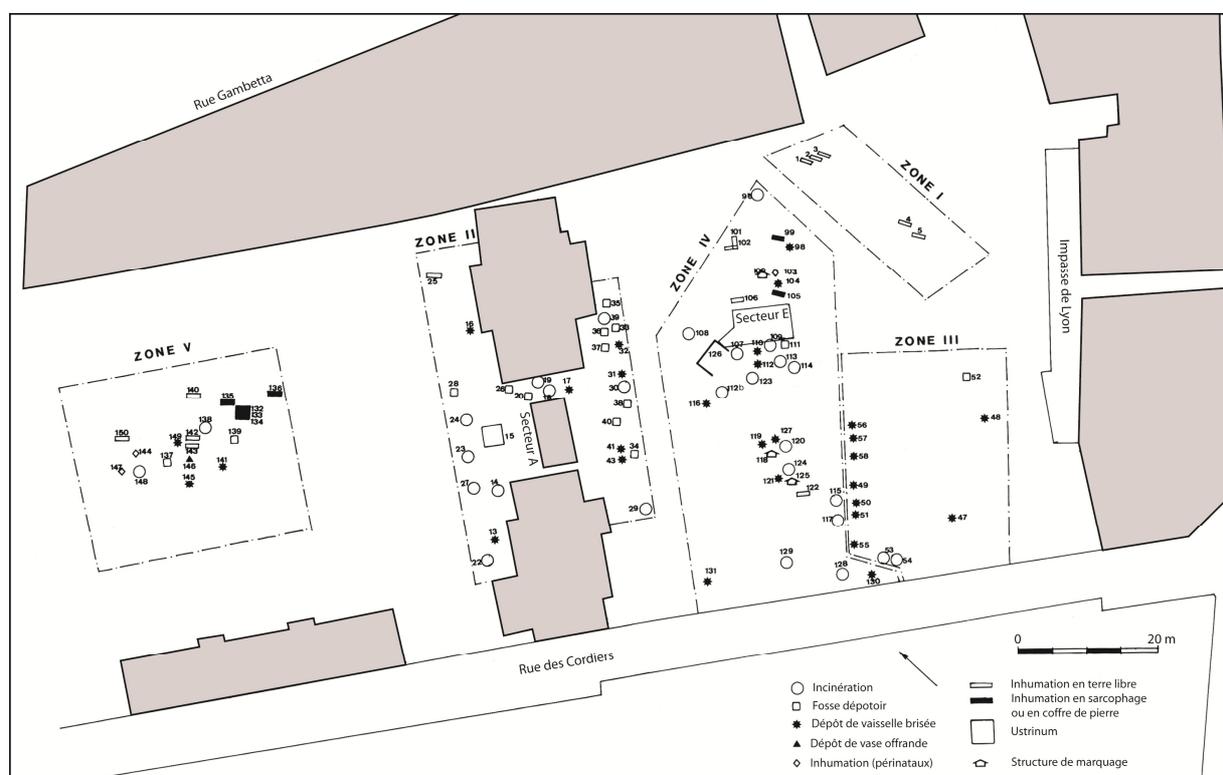
#### 5.3 Le site des Cordiers

Un projet de construction d'immeuble est à l'origine, entre les années 1979 et 1982, d'une fouille de sauvetage (resp. A. Barthélemy et P. Fayolle, GAM) sur une surface estimée à l'époque de 4000 m<sup>2</sup> (**fig. 97, site 6**). La présence d'une nécropole en ces lieux était attendue dans la mesure où plusieurs trouvailles avaient déjà été mentionnées par le passé. Ce fut tout d'abord en 1841, la découverte fortuite de plusieurs *ustrina* associés à du mobilier céramique (urnes, balsamiques) puis en 1853, de sarcophages et d'un éventuel four lors des travaux de la voie ferrée reliant Paris à Lyon.

À ces découvertes occasionnelles, succède en 1883 une première fouille conduite par J. Protat à l'emplacement de l'actuelle Caisse d'Épargne sur une surface extrêmement réduite de 60 m<sup>2</sup>. Malgré la faible emprise, les résultats de cette intervention se sont avérés précurseurs dans bien des domaines. En effet, si le caractère funéraire de ce secteur se voyait confirmé grâce à la découverte de 70 urnes cinéraires et d'un mobilier céramique conséquent, l'évocation d'incinérations superposées et resserrées suite aux observations de terrain laissait entrevoir une certaine notion de durée dans le temps et d'organisation de l'espace funéraire

(Protat 1900, p. 6). En 1972, la construction d'un bâtiment résidentiel, à proximité des fouilles Protat, était l'occasion de compléter les investigations menées au tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'ensuivit la mise au jour d'une vingtaine de sépultures (incinérations, inhumations) datées des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. (Devauges 1974, p. 445). On retiendra aussi la découverte d'une sculpture incomplète illustrant une sphinge (Barthélemy, Depierre 1990, p. 8, fig. 1).

Fin des années 1970, le projet de construction de nouveaux immeubles, au cœur même de l'emplacement hypothétique de la nécropole était l'occasion de démarrer, en toute hâte, une série d'interventions suite à la destruction par les engins mécaniques d'un premier secteur où se trouvaient de nombreuses incinérations (**fig. 105, zone I**).



**Figure 105** – Plan d'ensemble de la nécropole des Cordiers (d'après Barthélemy, Depierre 1990).

Sur la base de ces quelques résultats prometteurs, une nouvelle opération cantonnée à une surface de 12 m<sup>2</sup>, était menée de novembre 1979 à janvier 1980. Il s'agissait de conduire des fouilles exhaustives à partir d'observations réalisées grâce aux tranchées de terrassement qui parcouraient le site (**fig. 105, zone II**). Ce travail devait se révéler riche d'enseignements tant sur les rites pratiqués que sur la morphologie des tombes, ou encore le mobilier d'accompagnement. Par ailleurs, cette campagne devait révéler la présence d'un *ustrinum*.

Durant l'été 1980, un nouveau décapage du terrain entraînait une seconde intervention dans la partie méridionale de la nécropole (**fig. 105, zone III**) avec pour résultat, la localisation de très nombreuses incinérations. Entre juin et août 1981, quatre nouvelles tranchées devaient nécessiter une nouvelle opération d'évaluation du potentiel archéologique (**fig. 105, zone IV**). Elle devait permettre, entre autres, de reconnaître la structure d'un petit bâtiment carré, maçonné, situé au cœur de la nécropole et dont la fonction demeure méconnue.

Enfin, la reprise des travaux dans le secteur IV (fin 1981 et début 1982) était l'occasion de la mise au jour de nouvelles sépultures. En parallèle, l'ouverture d'un nouveau secteur permettait la découverte de plusieurs sarcophages de l'Antiquité tardive ainsi que quelques incinérations et inhumations d'enfants (**fig. 105, zone V**).

### 5.3.1 Contexte stratigraphique

Compte tenu de l'urgence et des conditions de fouille, il n'a pas été envisageable de répartir le mobilier sur la base d'une stratigraphie telle que nous l'entendons aujourd'hui. Les acteurs de l'époque en étaient conscients et ont par conséquent défini les différentes phases d'occupation à partir de l'étude du mobilier archéologique (Barthélemy, Depierre 1990, p. 73). Celui-ci est très riche et a donné lieu à une monographie consacrée à la vaisselle d'accompagnement pour chaque structure (tombes, fosses à objets). On regrettera sans doute dans ce travail que l'organisation des tombes et du matériel n'ait pas été réalisée selon l'évolution typo-chronologique des dépôts céramiques. De fait, à partir des données du catalogue et des rapports de fouille nous avons essayé de proposer une première ébauche de ce qui doit être, en quelque sorte, un phasage du mobilier céramique. Celui-ci devrait par la suite nous permettre de replacer, du moins approximativement, les différentes lampes dans leur contexte d'origine<sup>159</sup>.

Trois phases d'occupation couvrant globalement le I<sup>er</sup> s. de n. è. ont été différenciées grâce à la sigillée très présente au sein de chaque structure.

Le noyau précoce « niveau 1 » est connu à partir de quatre fosses<sup>160</sup> datables de la période augusto-tibérienne (Barthélemy et al. 2000, p. 199). Les céramiques sigillées sont pour l'essentiel des productions italiques et lyonnaises<sup>161</sup> (services IB, IC et II de Haltern).

---

<sup>159</sup> Un projet est en cours d'étude actuellement avec D. Barthélemy (Inrap) et sera présenté, en même temps que deux autres nécropoles de Saône-et-Loire, au Congrès de la SFECAG qui se tiendra à Autun en mai 2016.

<sup>160</sup> Il s'agit des fosses n° 6, 87, 110 et 131.

<sup>161</sup> La présence de production lyonnaise est ici confirmée grâce aux timbres de *Diomedes* et de *Rodo* (Tilhard 2004).

Par ailleurs, l'absence de sigillée précoce millavoise permet de fixer un premier horizon compris entre 30/20 av. et 10/15 apr. J.-C. La seconde phase ou « niveau 2 » correspond au développement de la nécropole dans les secteurs II à IV. Cet horizon est de loin le plus riche en céramique sigillée, dominée par les importations de Gaule du Sud<sup>162</sup> : Drag. 15/17, 18, 25/25, 27, Ritt. 8, Ritt. 9, Ritt. 12 et coupe cylindrique ornée Drag. 30. D'une manière générale, ce mobilier s'inscrit dans la période Claude / pré-flavien, soit approximativement les années 30/40 à 70/80. La troisième phase « niveau 3 » se caractérise par un mobilier où l'on retrouve à la fois des formes appartenant au milieu du I<sup>er</sup> s. (Drag. 15/17, Drag. 18, Drag. 27) et des formes plus tardives de la période flavienne (Drag. 4/22 et Drag. 35/36). On ajoutera la présence de quelques jattes ornées Drag. 37. Ce dernier niveau d'occupation rassemble une série typologique qui s'inscrit depuis le règne des Flaviens et perdure tout au moins jusqu'à Trajan, voire légèrement au-delà.

### 5.3.2 Catalogue typologique

Le mobilier lychnologique est peu conséquent. Il représente 47 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 12 dont 2 formes semi-complètes (**fig. 106**). D'une manière générale, le mobilier est extrêmement fragmenté et fortement usé rendant le travail d'identification parfois difficile. On recense peu de familles typologiques, quatre au total parmi lesquelles les modèles de type Loeschcke IV constituent la plus grande part (**fig. 107**). L'ensemble de ces lampes témoigne d'une évolution typologique plus ou moins longue puisque les exemplaires les plus précoces apparaissent pendant la période augustéenne et les plus tardifs, dans le courant du II<sup>e</sup> s.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IA	6	12,77%	2	16,67%	
L. IV	11	23,40%	5	41,67%	2
L. IX b	4	8,51%	2	16,67%	
L. X	1	2,13%	1	8,33%	
Indéterminés	25	53,19%	2	16,67%	
Total	47	1	12	1	2

**Figure 106** – Tableau de comptage par catégories de lampes.

<sup>162</sup> Voir à ce sujet les marques de potiers dans Barthélemy, Depierre 1990, p. 81-88.

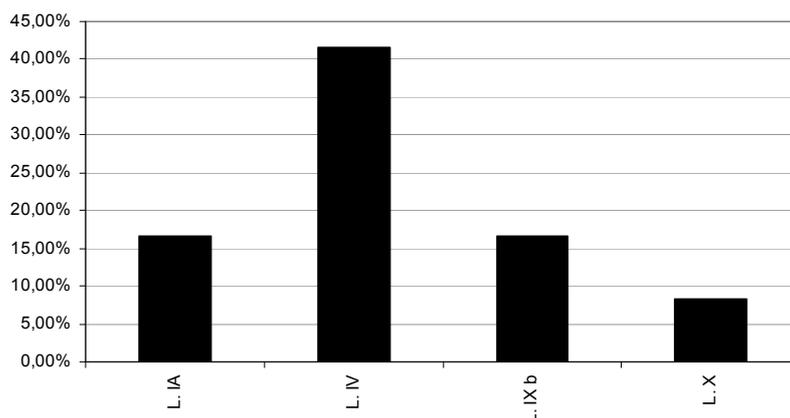


Figure 107– Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

### 5.3.2.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 2 ind.)

Bien qu'incomplet, cet échantillon restitue globalement la forme Loeschcke IA même si l'absence de bec ne nous permet pas d'appréhender son aspect général (n° cat. 252). Ses qualités intrinsèques (pâte de couleur jaune-beige enduite d'un vernis rouge-brun, anse moulée et perforée), confirment son origine italique. Le médaillon, mutilé, est orné de ce qui pourrait être une couronne végétale. Il apparaît que ce luminaire est assez proche de certaines lampes découvertes à Mayence<sup>163</sup> (Kirsch 2002, pl. 2, n° 15-22). Le second exemplaire, mutilé, à pâte beige rosé et vernis rouge mat est rattachable à un modèle A1 ou A2 de Bailey (épaule de type L. I). Le médaillon est illustré par un animal trapu de profil à droite (bovin ?) qui pour le moment n'a pas trouvé d'analogue satisfaisant parmi les catalogues consultés (n° cat. 253).

Datation envisagée : période augusto-tibérienne.

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 5 ind.)

Avec cinq individus identifiés, les Loeschcke IV représentent le groupe prépondérant aux Cordiers (groupes B2 et B4 de Bailey). Ces échantillons restituent des épaules plates de type L. 3a et déversées de type L. 7b (n° cat. 254-257). Ils ont pour la plupart une origine commune qui correspond aux ateliers lyonnais (pâte beige, vernis brun orangé). Au moins un décor (n° cat. 254) témoigne de cette affiliation : gnome féminin nu<sup>164</sup> assis sur un crocodile ithyphallique (Hanotte 2003, p. 493, fig. 13, n° 71). Le second sujet identifié, chien courant profil à droite (n° cat. 257), attesté plusieurs fois à Autun (n° cat. 85-86 ; 171-172), pourrait peut-être appartenir à une production de Gaule centrale. En revanche, le dernier exemplaire à pâte blanche (Vichy), semi-complet et légèrement plus petit que celui actuellement conservé au M.A.N. (Bémont, Chew 2007,

<sup>163</sup> Seul l'exemplaire n° 18 est issu du camp de légionnaires de Kästrick.

<sup>164</sup> Concernant une possible caricature de Cléopâtre, voir Hellmann 1987, n° 133.

pl. 41, GA 90), est sans doute identique au fragment trouvé dans le fossé F3 de la rue Lacreteille (cf. n° cat. 245).

Datation envisagée : Claude – Trajan.

- Lampe de Firme (NTI : 3 ind.)

Très fragmentés, les quelques exemplaires de ce groupe correspondent à des copies régionales s'apparentant aux groupes N1 à N4 de Bailey. Une extrémité de bec, à canal peu profond, fermé, illustre la forme L. IX b ou c (n° cat. 259). Ce dernier, à pâte beige et vernis brun orangé, est d'origine lyonnaise. Une lampe de petite taille à large canal ouvert sur le bec, à pâte rose tendre et vernis rouge-brun, appartient au groupe N4 de Bailey (n° cat. 260). Enfin, un fragment de médaillon illustré par un masque de comédie atteste que certaines *Firmalampen* pouvaient aussi être décorées (n° cat. 261).

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> s – II<sup>e</sup> s.

- Fragments de médaillons décoré (NTI : 1 ind.)

Parmi les fragments exploitables, on retiendra surtout un médaillon privé d'épaule, à pâte gris-beige et vernis sans doute de couleur noirâtre. Malgré la petitesse du décor, il est possible d'identifier une représentation du combat d'Hercule contre la reine des Amazones, Hippolyté (n° cat. 262). Ce sujet, extrêmement rare en Gaule, tout au moins à notre connaissance, ne permet pas de savoir si nous avons affaire ici à une production italique ou à une bonne copie régionale.

Datation envisagée : I<sup>er</sup> s.

### 5.3.3 Analyse iconographique

Cette petite série iconographique, ne comptant que quatre sujets iconographiques, ne nous permet pas de pousser plus avant certains de nos commentaires (fig. 108). On retiendra toutefois dans cet ensemble le chien courant et Hercule, deux sujets qui sont attestés plus particulièrement à Vindonissa (Leibundgut 1977).

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MD	Hercule combattant Hyppolite		■				
MH	Gnome féminin		■	■		■	
	Masque de comédie	■	■	■	■		
AN	Chien courant profil à dr.	■	■				

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 108 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés

### 5.3.4 Conclusion

La nécropole des Cordiers nous permet d'entreapercevoir l'évolution des différentes catégories de lampes et leurs courants de diffusion respectifs. À la période augusto-tibérienne, les exemplaires sont d'origine italique. Au début de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., on observe une

certaine multiplicité des groupes de production marquée toutefois par l'importance des importations lyonnaises. À ce propos, et contrairement à ce que nous avons pu constater avec les nécropoles chalonnaises, les lampes Loeschcke VI de la Butte, dans l'état actuel de la documentation, ne sont pas attestées aux Cordiers. Pour mémoire, on rappellera qu'elles sont néanmoins présentes sur les deux sites mâconnais de la rue Tilladet et de la rue Lacreteille. Les lampes de Gaule centrale peinent à s'imposer à Mâcon et à concurrencer une production lyonnaise de proximité. Quoi qu'il en soit, ces deux principaux courants de diffusion coexistent tout au moins jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. C'est ce qu'indique la pluralité des pâtes observées sur les lampes de Firme.

### 5.4 Mâcon : conclusion générale

Par leur composition, les trois ensembles de Mâcon constituent désormais un jalon important pour la connaissance des lampes dans le sud de la Bourgogne. Ils apportent des informations nouvelles sur l'origine des approvisionnements qui régissent cette agglomération secondaire depuis la Conquête jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. de n. è. Malgré un mobilier provenant le plus souvent de contextes indigents qui nous obligent parfois à redoubler de prudence, nous pouvons toutefois esquisser quelques hypothèses.

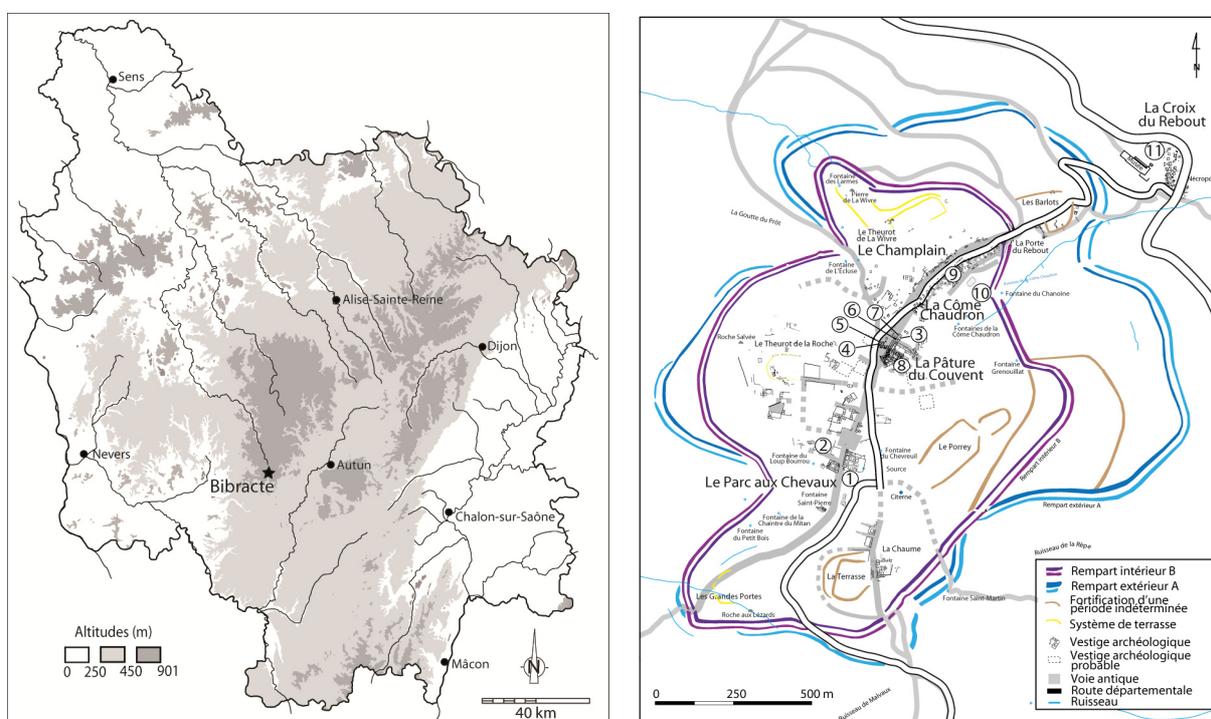
La consommation des lampes à *Matisco* débute juste après la Conquête et s'intensifie sous le règne d'Auguste. Ce phénomène se répand très rapidement et concerne, à la même période, l'habitat regroupé à la périphérie de l'*oppidum* (rue Tilladet) mais aussi celui qui correspond aux prémices de la future agglomération du Haut-Empire (rue Lacreteille). Il en va de même en contexte funéraire (fosse n° 87). Fort de ces indices, il apparaît clairement que nous avons sans doute affaire à une population romaine ou fortement acculturée aux modes romains qui pourrait être à l'origine d'un tel essaimage sur les différents sites de la ville antique.

Si donc, jusqu'à la période augusto-tibérienne, les lampes sont d'origine italique, on observe de profonds changements qui s'opèrent à Mâcon sans doute durant la période claudienne ou juste avant le règne des Flaviens. L'approvisionnement de la ville est dominé à cette période par les ateliers lyonnais tous proches. À partir des Flaviens, une mutation s'opère au sein des circuits de diffusion; les ateliers de Gaule centrale semblent occuper « un espace commercial » sans que l'on puisse vraiment expliquer pour le moment un tel processus (concurrence forcée, chute de certaines productions ?). Quoi qu'il en soit, le corpus des lampes mâconnaises de ces trois sites témoigne d'une constance tant morphologique que

technique et livre, pour la période de la fin de l'indépendance, des informations majeures que l'on retrouve, à la même période, à Bibracte.

## 6. Mont Beuvray – Bibracte (Nièvre et Saône-et-Loire)

L'*oppidum* de Bibracte est situé en Bourgogne à cheval sur les départements de la Nièvre et de Saône-et-Loire. Implanté, à l'image d'une sentinelle, sur l'un des plus hauts sommets au cœur du massif du Morvan (alt. 820 m), il occupe une surface de 135 ha, bordée d'est en ouest par les grands bassins hydrographiques de la Saône et la Loire. Par ailleurs, il regarde au sud-ouest en direction de la région Centre via la vallée de l'Allier et au nord, vers le bassin parisien grâce à la source de l'Yonne toute proche, principal affluent de la Seine (fig. 109).



**Figure 109** – Localisation du site de Bibracte et plan général de l'*oppidum* et des secteurs mentionnés dans cette étude ; dao C. Malagoli (carte), plan Bibracte (Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne).

1 : *domus* PC 1 ; 2 : terrasse PC 4 (fosse 978 ; 3 : cave PCO 2bis ; 4 : cave PCO 558 ; 5 : cave PCO 585 ; 6 : cave PCO 1432 ; 7 : cave PCO 2400 ; 8 : *domus* des Grandes Forges ; 9 : bâtiment CC19 ; 10 : Pâturée des Grangerands, ravin CC18 ; 11 : nécropole de la Croix du Rebut.

L'implantation humaine du Mont Beuvray a été favorisée à l'origine par la présence d'un réseau hydrographique dense (points d'eau naturels, sources) réparti sur l'ensemble de l'*oppidum* (Borau 2010) et de ressources naturelles (minerai) dont l'exploitation vient d'être confirmée dernièrement dans le cadre des recherches menées à la Pâturée des Grangerands.

L'*oppidum* de Bibracte, capitale de cité du peuple Éduen, est indissociable de la Guerre des Gaules. On rappellera ici très brièvement que la première confrontation militaire entre César et les Helvètes en 58 av. J.-C. s'est déroulée non loin de là, à Montmort, et que c'est là que Vercingétorix fut nommé chef de la coalition en 53 av. J.-C. et que César débuta la rédaction de ses commentaires concernant sa campagne militaire en Gaule.

Aux grands noms de l'Histoire liés à tout jamais au Mont Beuvray, on se doit d'en ajouter deux autres, associés à l'archéologie, Jacques-Gabriel Bulliot (1817-1902) et Joseph Déchelette (1862-1914)<sup>165</sup>. J.-G. Bulliot est un érudit local, féru d'histoire et d'archéologie, à qui l'on doit la localisation du Mont Beuvray. Missionné par Napoléon III, il débute les premières fouilles raisonnées entre 1867 et 1895 en appliquant la méthode de la prospection par tranchées. Après sa mort, son neveu, J. Déchelette continuera son œuvre jusqu'en 1907. Après la mort de Déchelette survenue durant le premier conflit mondial, le site tombe en déshérence.

Il faudra attendre le début des années 1980 pour qu'une impulsion nouvelle soit donnée afin de redynamiser les fouilles du Mont Beuvray tout en valorisant à la fois celles de Bulliot et de Déchelette. Cela se matérialisera quelques années plus tard par la création du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray (1989), d'un musée et surtout, d'un programme de recherche international<sup>166</sup> (une douzaine de pays à ce jour) axé sur de très nombreuses problématiques telles que l'urbanisme, l'artisanat en général. Sous la présidence de François Mitterrand, le site est déclaré d'intérêt national (1990). Il est aujourd'hui classé au titre des Monuments historiques et des sites (1984) et a reçu, en 2007, le label « Grand site de France ».

À l'instar du site d'Alésia en Côte-d'Or, Bibracte est à l'origine de très nombreuses publications et travaux universitaires. On citera parmi les plus importants (liste non exhaustive), les thèses concernant l'influence romaine dans l'architecture et l'urbanisme de l'*oppidum* (Meylan 2005), les structures hydrauliques chez les Éduens à l'époque antique (Borau 2010), les amphores romaines en Bourgogne (Olmer 1996) et dernièrement, l'acculturation des populations de Gaule interne à travers la vaisselle céramique (Barrier 2014). Par ailleurs, on ne manquera pas d'évoquer les très nombreuses tables rondes ou séminaires de recherche organisés au Centre archéologique européen dont le but est de favoriser les échanges entre chercheurs. Ces rencontres sont matérialisées à travers la

---

<sup>165</sup> À propos des recherches menées par J.-G. Bulliot et J. Déchelette, voir Gruel, Vitali et *al.*, 1998, p. 6-8 ; Meylan 2005, p. 15-18.

<sup>166</sup> Ce programme concerne les Universités européennes qui interviennent, au Mont-Beuvray, à partir d'un projet triennal intégrant à la fois, la fouille d'un secteur du site et l'étude du mobilier qui en provient.

collection « Bibracte » qui trouve un écho de première ordre au sein de la communauté scientifique, à l'instar de la table ronde qui s'est tenue en 1998 au Mont-Beuvray et qui est à l'origine du protocole du même nom (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998).

### 6.1 Présentation des diverses parties du site

Nous nous baserons ici sur le découpage usuel fondé sur le système mis en place par Bulliot et Déchelette<sup>167</sup> afin de présenter les différents lieux associés aux découvertes de lampes en terre cuite.

L'*oppidum* est protégé par un double rideau défensif construit selon le principe du *murus gallicus* (cf. **fig. 109**). Il est accessible à chacune de ses extrémités par une porte : celle dite du Rebut au nord et les Grandes Portes au sud. Une voie principale les réunit. Dans l'état actuel de la documentation, la structure urbaine fait apparaître des quartiers à vocation spécifique (Gruel, Vitali et *al.* 1998 ; Meylan 2005).

Au nord, au plus près de la porte du Rebut, disposé de part et d'autre de la grande voie, s'étend le quartier artisanal du Champlain et de la Côme Chaudron. Ce secteur a révélé la présence de bâtiments (ateliers) dont le fonctionnement est attesté durant tout le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Bessière, Guichard 2010). Les activités sont liées au travail du fer, des alliages cuivreux et de l'émail (Guillaumet, Labaune 2011).

Au cœur même de l'*oppidum*, la Pâturage du Couvent, sise sur l'une des rares parties planes du site a vu se développer une trame urbaine autour d'un réseau viaire (voie principale et secondaire). La stratigraphie de ce secteur témoigne d'aménagements successifs depuis La Tène D1b (habitat traditionnel en terre et bois) jusqu'à l'implantation d'un couvent franciscain au XIV<sup>e</sup> s. qui a en partie détruit les bâtiments antiques dont une *domus* luxueuse dégagée dans l'îlot des Grandes Forges (Szabó 2012, p. 19). L'évolution urbanistique de ce secteur est marquée par les influences méditerranéennes comme en témoigne l'une des découvertes majeures de ces dernières années concernant l'existence précoce d'un complexe basilical daté du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Celui-ci est détruit à l'époque augustéenne (Marc 2011 ; Szabó et *al.* 2007 ; Guichard *dir.*, 2004).

Légèrement plus au sud, en contrebas, se trouve le Parc aux Chevaux. Cet autre quartier résidentiel est connu avant tout par la fouille emblématique de la *domus* PC 1. Dégagée en totalité à l'époque par J.-G. Bulliot, elle a bénéficié durant une dizaine d'années de fouilles intensives (Université de Lausanne) qui ont permis de déterminer une séquence

---

<sup>167</sup> Pour un détail précis de l'ensemble des secteurs, voir Meylan 2005, p. 22-34.

chronologique<sup>168</sup> comprise entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C et la phase ultime de l'occupation de l'oppidum, durant les années 1/15 et 30 apr. J.-C. (Barrier 2014, p. 113). Le résultat de ce travail a fait l'objet d'une solide monographie (Paunier, Luginbühl 2004). Désormais, la fouille de ce secteur se poursuit dans le cadre de l'école de fouille de Bibracte pour adolescents. À peu de distance de PC 1 se trouve la terrasse artificielle PC 14 caractérisée par une structure d'environ 2000 m<sup>2</sup> délimitée par trois murs dont les aménagements les plus récents sont postérieurs à 15 av. J.-C. Si la nature exacte de ce bâtiment demeure incertaine à ce jour, on accrédite de plus en plus l'hypothèse d'un projet de construction d'un grand édifice public<sup>169</sup> qui n'aurait pas abouti suite à l'abandon de l'oppidum au profit d'Autun.

En poursuivant toujours plus au sud se trouve la Fontaine Saint-Pierre. Elle occupe le versant occidental de l'oppidum à mi-distance entre les Grandes Portes et le secteur du Parc aux Chevaux et jouxte, dans sa partie orientale, la grande voie. Les fouilles conduites entre 1988 et 1992 puis en 1996 ont permis de reconnaître différents niveaux d'aménagement répartis en quatre états sur une période comprise entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et la période gallo-romaine<sup>170</sup> (Barral, Richard 2009). Les vestiges architecturaux mis au jour dans ce secteur comptent un vaste édifice rectangulaire maçonné daté du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ainsi qu'une fontaine carrée, plus récente, édifiée dans les premières décennies du I<sup>er</sup> s. de n. è.<sup>171</sup>. Signalons la présence de dépôts constitués de monnaies, de fragments de récipients en tôle de bronze ainsi qu'une figurine en terre blanche (Bibracte 1992, p. 118, fig. 2). Tous ces objets, qualifiés d'ex-voto doivent être mis en relation avec un éventuel culte des eaux (Gruel, Vitali et al. 1998, p. 34).

Enfin, le secteur cultuel de la Chaume, à la pointe extrême sud du site et en vis-à-vis du secteur de la Terrasse, a été fouillé de manière extensive au XIX<sup>e</sup> s. Plusieurs aménagements successifs ont été reconnus dont le plus précoce pourrait être d'origine gauloise (*Ibid.*, p. 31). Les vestiges actuels sont ceux d'un petit temple à *cella* carrée et à galerie périphérique mais dont la date de fondation demeure méconnue à cause des nombreuses interventions de J.-G. Bulliot (perte des niveaux d'occupation entre autres).

Pour être complet, on mentionnera la présence d'une vaste nécropole qui se trouve à l'emplacement actuel du parking du musée de Bibracte, au Col du Rebout. Situé au nord-est

<sup>168</sup> C'est à partir de ce secteur qu'ont été définis les horizons chronologiques de Bibracte.

<sup>169</sup> La fouille, toujours en cours, a montré que l'on pouvait accéder à cet espace à partir de deux ou trois entrées monumentales (Bessière, Guichard 2010, p. 225).

<sup>170</sup> On soulignera une certaine pérennisation en termes de construction hydraulique puisqu'une construction, datée du XIV<sup>e</sup> s., et indépendante de l'édifice antique, a été reconnue. Par ailleurs, on trouve aussi une fontaine édifiée vers la fin du XIX<sup>e</sup> s.

<sup>171</sup> Voir aussi pour la datation des différents ensembles, Joly et al., 2007.

de l'*oppidum*, le long de la grande voie d'accès, ce lieu funéraire a été fouillé à partir de 1992 (Flouest 1993) et a permis la mise au jour de 70 enclos funéraires de forme quadrangulaire. Le mobilier d'accompagnement témoigne d'une occupation relativement longue qui s'inscrit depuis la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'à la période augusto-tibérienne (Gruel, Vitali et *al.* 1998, p. 43-48 ; Flouest 2011).

## 6.2 Contextes stratigraphiques et lampes tardo-républicaines associées

Pour mémoire, la reprise des fouilles de Bibracte en 1984 a permis de définir, à partir d'études conduites sur du mobilier spécifiques (céramiques, amphores, monnaies entre autres), six phases d'occupation distinctes (d'après Olmer 2003) :

- Horizon 1 : 130 à 110 av. J.-C. (La Tène D1a)
- Horizon 2 : 110 à 90 av. J.-C. (La Tène D1b)
- Horizon 3 : 90 à 60/50 av. J.-C. (La Tène D2a)
- Horizon 4 : 60/50 à 30 av. J.-C. (La Tène D2b)
- Horizon 5 : 30 av. à 10 apr. J.-C. (période augustéenne)
- Horizon 6 : Tibère (ponctuellement)

Ce dernier horizon marque l'abandon de l'*oppidum* et le déplacement progressif de la population éduenne vers la nouvelle capitale de cité d'Autun/*Augustodunum*. Toutefois, des réoccupations sporadiques de bâtiments à la période romaine sont attestées jusque dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. comme par exemple à la Fontaine Saint-Pierre (Joly et *al.* 2007 ; Barral, Richard 2009).

D'une manière générale, le mobilier lychnologique provient majoritairement de secteurs localisés à l'intérieur de l'*oppidum* mais aussi de la nécropole de la Croix de Rebut (Malagoli 2012). Dans le but de se conformer à la documentation existante, proche de celle utilisée au Mont-Beuvray, nous présenterons dans ce chapitre les contextes stratigraphiques et les lampes associées dans le but d'incorporer plus facilement, par la suite, les luminaires aux phases typo-chronologiques déjà existantes. Les lampes seront présentées d'après le découpage usuel en vigueur.

Un mot sur ce mobilier. Il est peu abondant et ne compte que 69 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 23 dont 3 formes complètes ou semi-complètes. De plus, il est relativement fragmenté, plus ou moins usé, et provient d'ensembles clos (caves, fosses) et de niveaux de remblais. On recense 7 familles de luminaires parmi lesquelles les modèles de type Dressel 2 et Dressel 3-Pré. L.I constituent la plus grande part (**fig. 110**).

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
Ricci G	1	1,45%	1	4,35%	
Ricci H	2	2,90%	2	8,70%	
Dr. 2	31	44,93%	5	21,74%	
Dr. 3	2	2,90%	2	8,70%	
Dr. 2/3	4	5,80%	1	4,35%	1
Dr. 3 - Pré L.I	7	10,14%	5	21,74%	1
Dr. 4	5	7,25%	3	13,04%	
L. IA	3	4,35%	1	4,35%	1
Indéterminés	14	20,29%	3	13,04%	
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>1</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

Figure 110 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

L'ensemble de ces lampes témoigne d'une évolution qui couvre une période relativement courte puisque les exemplaires les plus précoces apparaissent durant la Conquête et les plus tardifs, à la période augustéenne (fig. 111).

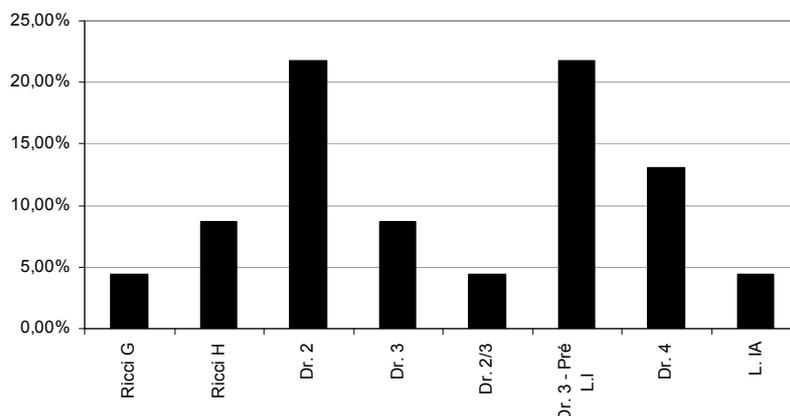


Figure 111 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

### 6.2.1 Le Parc aux Chevaux : *domus* PC 1 (cave 6940)

En 2003, le déblaiement de couches de démolition à la périphérie de la *domus* PC 1 (cf. fig. 109, site 1) est à l'origine de la découverte d'une cave restée jusqu'à présent méconnue (Simon 2004, p.143-144). Cette structure maçonnée, au sol constitué d'un *terrazzo* de tessons d'amphores pilées a été comblée au moment de l'effondrement du bâtiment<sup>172</sup> comme en témoignent des éléments appartenant à la toiture et au rez-de-chaussée. Cet incendie a piégé un important mobilier céramique estimé à 175 individus<sup>173</sup> parmi lesquels on

<sup>172</sup> La fouille a mis en évidence l'absence de traces d'incendie et l'origine de cette destruction demeure sujette à discussion.

<sup>173</sup> L'assemblage céramique de cette cave a été présenté lors du Congrès de la SFECAG à Blois (Simon 2005a).

trouve une lampe en terre cuite<sup>174</sup>, presque entière, provenant d'une couche composée d'inclusions de charbons mêlées à un limon gras<sup>175</sup> (n° cat. 263). Cet exemplaire, à bec trapu, relativement étroit, à été réalisé dans une pâte de couleur beige recouverte d'un vernis rouge-brun, presque entièrement disparu. Le médaillon, orné, légèrement déprimé, est bordé par une épaulement plate étroite, moulurée, proche de type L. 2b. Il est clair que cette lampe est d'origine italique. En revanche, se pose la question de son appartenance ou non, aux groupes A1 ou A2 de Bailey. Si cet échantillon est hypothétiquement rattachable au modèle Loeschke IA, le médaillon faiblement déprimé, étroit, avec un bec dont les volutes sont à peine perceptibles, semble plutôt correspondre à une proto-Loeschke IA en opposition à la forme canonique diffusée à partir du règne d'Auguste.

Datation envisagée : période augustéenne.

### 6.2.2 La plateforme PC4 : couche dépotoir, fosse 34, fosse 978

Explorée par J.-G. Bulliot en 1883 et située au-delà de la voie bordant la façade occidentale de la *domus* PC 1 (cf. fig. 109, site 2), cette zone a fait l'objet de fouilles importantes menées par l'équipe suisse à partir de la fin des années 1990 avec pour objectif, de livrer des éléments nouveaux sur l'environnement immédiat de la *domus* (resp. D. Paunier). Des trois sondages engagés en 1999 dans la partie septentrionale de la terrasse, le secteur I qui correspond à une couche dépotoir (Monnier, Luginbühl 1999, p. 136) est à l'origine de la mise au jour, dans une couche détritique (UF 123), de très nombreuses céramiques dont un fragment de lampe (*Ibid.*, p. 152, pl. 2, n° 30). Ce dernier restitue la base d'un bec orné par des ocelles qu'encadre une volute à peine développée (n° cat. 264). D'un point de vue morphologique, cet échantillon appartient au modèle de transition Dressel 3 – Pré L.I. Il est fréquent en contexte augustéen<sup>176</sup> comme par exemple à Xanten ou Oberaden (Leibundgut 1977, p. 17 ; p. 18, fig. 1.2). L'aspect de la pâte, beige enduite d'un engobe de teinte rouge-brun, témoigne d'une origine italique.

Durant la même campagne, la découverte d'une fosse en secteur 3a (fosse 34, UF 275), a livré un ensemble céramique conséquent (Monnier, Luginbühl 1999, p. 154, pl. 4) parmi lequel on compte un second fragment de lampe (*Ibid.*, p. 155, pl. 5, n° 86). Le mobilier de la

<sup>174</sup> On notera toutefois l'absence de cet objet dans les listings des rapports de 2003 et de 2004 ; il en va de même pour les planches d'illustrations. L'identification a été réalisée à partir des clichés transmis par le Centre archéologique européen de Saint-Léger-sous-Beuvray.

<sup>175</sup> UF 6941 qui se trouvait en contact avec le premier niveau de démolition de la cave (Chevrier 2003, p. 197, fig. 12).

<sup>176</sup> Datation que confirme le mobilier céramique : estampille de *L. Teti Crito* (Arezzo, deux dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), gobelets de « type Beuvray » et d'Aco, cruches à lèvre moulurée de type Cr 1, Cr 6 et Cr 8c. Ce faciès correspond à l'Augustéen ancien (Monnier, Luginbühl 1999, p. 146).

fosse 34 est antérieur à la période augustéenne (présence de marmites tripodes). Notre échantillon, à pâte gris-beige et vernis noirâtre, restitue la base d'un petit médaillon déprimé et fermé dont la base de l'épaule est marquée par une série de stries rayonnantes (n° cat. 265). Cette caractéristique indique que nous sommes en présence d'une lampe bitronconique de type Ricci G. L'affiliation à ce groupe est par ailleurs confirmée par l'aspect technique qui le rattache aux productions diffusées en Méditerranée nord-occidentale (Bémont 2003, p. 126). Si le modèle Ricci G est attesté en Narbonnaise dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Bémont 2003, pl. 2, n° 11 ; Marcadal, Femenias 2001, p. 194), sa présence en Gaule interne est une première. On mentionnera toutefois un autre exemplaire conservé actuellement au Musée de Francfort-sur-le-Main (Schäfer 1990, p. 23) mais dont la provenance demeure incertaine.

La dernière campagne de fouille en 2002 (resp. T. Luginbühl) est à l'origine de la découverte d'un profond silo (FO 978) qui fut remployé ensuite comme dépotoir (Monnier, Sylvestre 2002, p. 147). La structure a été comblée en deux temps : le niveau inférieur est daté de La Tène D1b (amphores et céramiques à vernis noir), et le niveau supérieur entre La Tène D1b (mobilier résiduel) et les années 40-30 av. J.-C. (*Ibid.*, p. 165). C'est de cet horizon que provient une lampe italique, quasi complète, appartenant à la famille des Dressel 2 (n° cat. 266). Réalisée dans une pâte beige et recouverte d'un vernis rouge mat, elle appartient à la forme canonique répertoriée sur les sites de consommation de cette période. Par ailleurs, elle porte sur le fond une marque composée de quatre ocelles en carré autour d'un ocelle central. Cette signature est identique à celle de Glanum (Bémont 2003, pl. 43, n° 26b).

Datation envisagée : 100 – 30 av. J.-C. (Ricci G) ; 50 av. – 15 apr. J.-C. (Dr. 2) ; seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Dr. 3– Pré-L. I).

### 6.2.3 La Pâturage du Couvent (cave 2bis)

Les fouilles menées par de nombreuses équipes internationales sur le secteur central de l'*oppidum* au lieu-dit la Pâturage du Couvent sont à l'origine de la découverte d'une succession de caves implantées de part et d'autre de la grande voie principale (**fig. 112 ; vol. 2**). Les campagnes menées par l'équipe belge, dès les années 1990 (resp. P.P Bonenfant), ont permis la mise au jour de deux caves jointives PCO 2 et 2bis creusées dans un remblai de nature anthropique (Meylan 2005, p. 186). Le remplissage de la cave PCO 2bis a livré un mobilier céramique conséquent constitué en partie de céramiques d'origine méditerranéenne (sigillée italique) et de productions régionales et locales. Parmi ce matériel, on compte la section supérieure d'une lampe à pâte beige et vernis rouge-brun (n° cat. 267). La forme du

médaille entouré de moulures, permet d'identifier un modèle de type Dressel 4 (période augustéenne) ce que confirme le mobilier qui lui est associé.

Datation envisagée : période augustéenne.

#### 6.2.4 La Pâturage du Couvent (cave 558)

Fouillée en 1993 par l'équipe italienne (resp. D. Vitali), cette cave a été comblée par le plafond en bois qui s'est affaissé suite à un incendie (cf. **fig. 112**). Par la suite, elle est devenue une sorte de décharge à ciel ouvert. Du remblai extérieur provient de la céramique augustéenne (gobelets d'Aco) qu'accompagnait un fragment de lampe en terre cuite (**n° cat. 268**). Celle-ci est identifiable grâce à la présence d'un large médaillon bordé d'un étroit bourrelet et d'une volute. Il s'agit ici d'une Dressel 3 – Pré-L. I à l'instar du modèle trouvé dans le secteur de la plateforme PC 4. On soulignera que le médaillon est orné de ce qui pourrait être une couronne végétale.

Datation envisagée : seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Dr. 3– Pré-L. I).

#### 6.2.5 La Pâturage du Couvent (cave 585)

Cette autre cave, située dans le quartier occidental aux abords de la grande voie (cf. **fig. 112**), fut découverte en 1989 toujours par l'équipe italienne (resp. D. Vitali). De forme rectangulaire, cette structure excavée fut détruite lors d'un incendie mais a en partie conservé son coffrage en bois<sup>177</sup>. Son comblement, intervenu au moment du sinistre (Vitali 1997, p. 92), a livré un mobilier céramique de tout premier ordre où on trouve, pêle-mêle, importations d'origine méditerranéenne et céramiques de tradition gauloise<sup>178</sup>. Cet ensemble a livré une lampe en terre cuite quasi complète (**n° cat. 269**). Réalisée dans une pâte beige rosé recouverte d'un enduit rouge mat, elle correspond à l'une des variantes du groupe Dressel 2<sup>179</sup>. On soulignera que ce modèle porte une marque à peine perceptible de quatre ocelles en carré placés autour d'un ocelle central. Cette signature est identique à celle provenant de la plateforme PC 4 (cf. **n° cat. 266**).

Datation envisagée : 50 av. – 15 apr. J.-C.

---

<sup>177</sup> L'analyse dendrochronologique du coffrage a permis d'estimer la période de construction de la cave autour de 20 av. n. è.

<sup>178</sup> On dénombre au total 556 individus céramiques dont 120 amphores (Gravel, Vitali et al. 1998, p. 124).

<sup>179</sup> Ces variantes sont l'expression de la liberté prise par les potiers italiens pour transformer l'aspect de l'objet. Pour s'en convaincre, voir Robin-Petitot 2000, p. 45, n° 17.

### 6.2.6 La Pâtüre du Couvent (cave 1432)

Cette cave, construite dans le substrat naturel, se trouve en vis-à-vis de la cave PCO 2 (cf. **fig. 112**). La fouille conduite entre 1992 et 1993 par l'équipe franco-espagnole (resp. F. Hernández) a permis de mettre en évidence une structure encaissée dont les parois étaient encore tapissées de planches en bois (Dominguez Arranz, Gran-Aymerich 1993, p. 26, fig. 1). Détruite elle aussi à la suite d'un incendie, son comblement s'est effectué en deux temps : un niveau supérieur perturbé et daté de l'époque médiévale ou postmédiéval et un niveau inférieur constitué d'un mobilier céramique contemporain de l'abandon de la cave (sigillée italique, gobelet d'Aco). La lampe qui en provient est un modèle tourné, cylindrique, caractérisée par un bec trapu et court, coupé droit (**n° cat. 270**). Elle est produite dans une argile de couleur gris-beige recouverte d'un engobe de teinte rouge-brun. Sa forme est proche des lampes dites « de l'Esquilin 2 » ou Ricci H. Toutefois, elle partage peu de points communs avec les modèles italiens connus (Zaccaria Ruggiu 1980, p. 44-45 ; Gualandi Gentito 1977, pl. 20). En élargissant notre champ de recherche à la partie septentrionale de l'Italie, nous avons trouvé parmi certains exemplaires affiliés au groupe B de Calvatone (Lombardie) des ressemblances morphologiques qui demeurent toutefois partielles<sup>180</sup>. Une telle pluralité au sein de ce groupe technique ne va pas sans relancer le questionnement relatif à d'éventuels lieux de production situés hors d'Italie (Bémont 2003).

Datation envisagée : 125 – 25 av. J.-C.

### 6.2.7 La Pâtüre du Couvent (cave 2400)

Découverte en 1992 par l'équipe belge (resp. P.P Bonenfant), cette cave en bois est attenante au groupe des trois caves maçonnées PC 02, PC 02bis et PC 03 (cf. **fig. 112**). Son comblement fait suite à l'effondrement de l'étage où se trouvait un mobilier céramique important, hétéroclite, relatif à la période de l'Augustéen ancien (Bonenfant et *al.* 2014, p. 100). La lampe (pâte rosâtre, vernis rouge-brun) qui accompagnait ce mobilier est proche du luminaire de la cave 1432. Toutefois, celle-ci est plus petite (d. max 4,69 cm contre 6,86 cm pour l'exemplaire précédent). De plus, elle est dépourvue d'anse (**n° cat. 271**). Faute d'éléments plus probants, nous la rattachons de façon hypothétique à la forme Ricci H.

Datation envisagée : 125 – 25 av. J.-C.

---

<sup>180</sup> Voir par exemple la lampe conservée à Arles (Robin-Petitot 2000, p. 42, n° 4).

### 6.2.8 La grande *domus* de l'îlot des Grandes Forges

Séparée de l'îlot des Grandes Caves par une voie secondaire (rue des Caves), cette *domus* jouxte, dans sa partie nord-occidentale, la grande voie (cf. **fig. 112**). L'exploration de ce secteur central de l'oppidum (env. 6400 m<sup>2</sup>) est menée conjointement depuis 1988 par deux équipes internationales : hongroise (resp. M. Szabó) et allemande (resp. S. Rieckhoff).

Les fouilles conduites près de l'ensemble monumental (basilique et forum pré-augustéen) sont à l'origine de la mise au jour d'un ensemble de murs (en partie détruits par un incendie) mais dont le plan et la disposition des pièces évoquent la présence « d'une maison de type romain (Szabó 2012, p. 22). L'interprétation des structures connues ne permet pas de comprendre pleinement l'organisation de ce bâtiment. Toutefois, certaines pièces du dernier état stratigraphique de cette *domus* ont été identifiées et sembleraient correspondre à une cour avec péristyle ainsi qu'un *atrium* (Szabó 1997, p. 119-132).

En 1997, le dégagement de constructions a permis de mettre au jour du mobilier céramique dans une couche fortement perturbée (UF 4367). Il s'agit d'un fragment de Dressel 3 à large médaillon bordé par une double moulure et par un aileron extérieur grossièrement quadrangulaire, lisse (n° cat. 272). La présence d'un décor végétal incomplet, rosace avec pétales et tiges végétales, ne va pas sans rappeler celui de Glanum (Bémont 2003, pl. 6, n° 66-67) ou de Pompéi (Malagoli 2013a, pl. 7, n° 29). Réalisé dans une pâte de couleur beige rosé enduite d'un vernis rougeâtre mat, ce luminaire est d'origine italique.

De la campagne de 2004, on enregistre un second fragment qui provient d'une couche de remblai (mobilier céramique antérieur à 20 av. J.-C.) en contact direct sous le *terrazzo* de l'*atrium* (Rieckhoff, Fleischer 2004, p. 116). Ce tesson (pâte gris-beige, vernis rouge-brun foncé) est morphologiquement identique à celui décrit précédemment si ce n'est qu'il est strié (n° cat. 273). Le fond, mutilé, porte une lettre bouletée entourée d'ocelles. Bien qu'incomplète, cette marque pourrait correspondre à la lettre M<sup>181</sup>.

Datation envisagée : 90/80 av. – 10 apr. J.-C.

### 6.2.9 La Côme Chaudron (bâtiment CC 19)

Ce secteur, situé à proximité de la Porte du Rebut, est traversé de part et d'autre par la grande voie antique (cf. **fig. 109, site 9**). Il se compose d'habitats et d'ateliers de manufacture

---

<sup>181</sup> On peut envisager un rapprochement avec la marque présente sur une Dressel 2 trouvée à Pompéi (Malagoli 2013a, pl. 7, n° 28).

métallurgique en partie explorés par J.-G. Bulliot<sup>182</sup> vers la fin du XIX<sup>e</sup> s. La fouille, menée depuis 2000 (resp. J.-P. Guillaumet) a pour problématique d'analyser l'organisation spatiale et de caractériser l'évolution urbanistique de ce secteur. En 2005, les fouilleurs dégageaient divers bâtiments dont l'un d'eux (CC 19) est relatif à l'occupation récente de ce secteur. La lampe qui nous intéresse ici, provient de la pièce 1889 (Bochnak et *al.* 2005, p. 157 ; Bochnak et *al.* 2006, p. 108, fig. 3 ; p. 109, fig. 4). Elle a été trouvée entre deux emplacements de trous de poteaux sur un niveau de sol (couche charbonneuse) présentant des traces d'une activité liée au travail du bronze.

Cet exemplaire est remarquable car il fut trouvé entier (n° cat. 274). Ensuite, fait rarissime, il possédait encore des fragments de mèche brûlée preuve de son utilisation (*Ibid.*, p. 113). Ce modèle appartient à la variante de type Dressel 2/3 définie par M. Ricci (Ricci 1973, p. 190-193). On notera que la forme ronde du médaillon fait de cette lampe un modèle encore peu courant en Gaule<sup>183</sup>. On recense un autre exemplaire à Glanum trouvé dans une couche antérieure à 20 av. J.-C. (Bémont 2003, pl. 4, n° 46). Pour être complet, on signalera que cette forme est attestée au camp d'Haltern (Loeschcke 1909, p. 202).

Datation envisagée : 50 av. – 15 apr. J.-C.

### 6.2.10 La Pâturage des Grangerands (ravin CC 18)

Situé en contrebas de la Côme Chaudron (cf. **fig. 109, site 10**), le ravin de la Pâturage des Grangerands fait l'objet depuis 2005 d'une recherche dont l'objectif est de retrouver la trace d'anciennes minières (resp. B. Cauuet). Le ravin CC 18, creusement artificiel ouvert dans le sens de la pente, a été comblé par les déchets des ateliers tous proches transformant cette ancienne minière en une décharge domestique et artisanale entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Cauuet et *al.* 2007, p. 242). Parmi les très nombreux fragments de céramique provenant des couches du comblement supérieur datées globalement entre la La Tène D2 et l'Augustéen précoce (Cauuet et *al.* 2006, p. 137), on recense un fragment de lampe (n° cat. 275). Fabriqué dans une pâte de couleur beige (le vernis a entièrement disparu), ce tesson restitue la section latérale gauche d'un bec orné d'une tête d'oiseau surmontée d'une couronne de courtes stries radiales bordée par un filet. Cette caractéristique tant

<sup>182</sup> Provenant des fouilles Bulliot, sont conservées aujourd'hui au M.A.N. les lampes suivantes : lampes ITP5 (Ricci E), ITP9 (Dressel 3 ?), ITP12-13 (Dressel 4). Ce lot est globalement daté entre 50/30 av. J.-C. et la période augustéenne (Bémont, Chew 2007).

<sup>183</sup> Le modèle courant, du moins celui qui est le plus souvent observé dans les catalogues actuels, présente un médaillon carré à bec cylindrique. Voir par exemple Glanum (Bémont 2003, pl. 4, n° 44), Trèves (Goethert-Polaschek 1985, pl. 16, n° 1b) et Cosa (Fitch, Goldman 1994, p. 65, fig. 31-33).

morphologique que décorative est propre au modèle Dressel 4 (Goethert-Polaschek 1985, pl. 16, n° 7).

Datation envisagée : période augustéenne.

### 6.2.11 La Croix du Rebout

L'unique lampe complète portée à notre connaissance et provenant de la nécropole (cf. **fig. 109, site 11**) est associée à la tombe n° 15 (dépôt secondaire) qui est celle d'un enfant âgé entre 6 et 12 ans. Elle correspond à un modèle désormais bien documenté à Bibracte et s'apparente à la forme de transition Dressel 3 / pré-Loeschcke I (**n° cat. 276**). Le médaillon est illustré d'une sauterelle ou d'un grillon posé sur une grappe de raisin. Ce décor est connu sur un analogue conservé au British Museum et daté des années 50 av. à 10 apr. J.-C. (Bailey 1975, Q 727). Une comparaison rapide entre ces deux lampes nous a permis de dégager d'infimes divergences. Tout d'abord, la taille du décor est sensiblement plus petite. De plus, il est légèrement empâté (la grappe de raisin est à peine perceptible, tout comme le corps de l'insecte d'ailleurs). Enfin, le trou d'évent est absent et la base du bec est dépourvue d'ocelles. Tous ces indices indiquent-ils que nous avons affaire à une série plus récente, de moins bonne qualité ? Mais rien n'est moins sûr dans la mesure où ce modèle est encore méconnu en Gaule ce qui tend à limiter quelque peu notre champ d'investigation.

Datation envisagée : seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

## 6.3 Conclusion

Que doit-on retenir des lampes de Bibracte ?

Le mobilier lychnologique, à l'image du site, est tout à fait remarquable. En effet, les lampes constituent un schéma typo-chronologique important grâce à leur variété et au bon état de conservation de certaines. Par ailleurs, la période charnière comprise entre la Conquête et la fin de la période augustéenne est essentielle pour la compréhension des circuits d'approvisionnements et du processus d'adoption, à l'échelle locale, d'un objet purement méditerranéen.

Tout d'abord, il apparaît clairement que les luminaires à Bibracte sont attestés, au plus tôt dès l'Horizon 4, et deviennent prépondérants tout au long de l'horizon 5 pour ensuite décliner et disparaître à la fin de la même période. C'est en tout cas ce que semble montrer la fréquence élevée des modèles Dr. 3 – Pré. L.I que l'on retrouve disséminés sur de nombreux secteurs de l'*oppidum*.

La seconde remarque concerne le nombre limité d'ateliers d'origine italique qui se traduit ici par une faible diversité des pâtes (beige, beige rosé et gris-beige). Notre observation recoupe celle portée sur les lampes contemporaines de la rue Tilladet à Mâcon (pâte beige rosé) ce qui implique forcément la mise en place d'un circuit de diffusion commun<sup>184</sup>.

L'autre point concerne évidemment le caractère typologique de certaines lampes qui sont mentionnées pour la première fois en région Centre-Est : Ricci G et H, variante Dressel 2/3 à médaillon rond. De plus, la présence exceptionnelle d'une mèche dans le bec de l'une d'entre-elles est, à notre connaissance, tout aussi rare en Gaule. C'est une preuve irréfutable de l'utilisation d'une source d'éclairage artificiel par un ou plusieurs individus appartenant à une population indigène.

Le dernier point concerne l'arrêt des importations de luminaires à Bibracte. Après avoir étudié les lampes du Faubourg d'Arroux à Autun issues du niveau augusto-tibérien, force est de constater qu'il existe bel et bien une différence morphologique et technique entre l'ancienne et la nouvelle capitale de cité. Sans développer plus avant puisqu'il en sera question dans notre synthèse, nous fixons l'arrêt des importations de luminaires au Beuvray pendant la période augustéenne (horizon 5), durant les années 30 av. – 10 apr. J.-C.

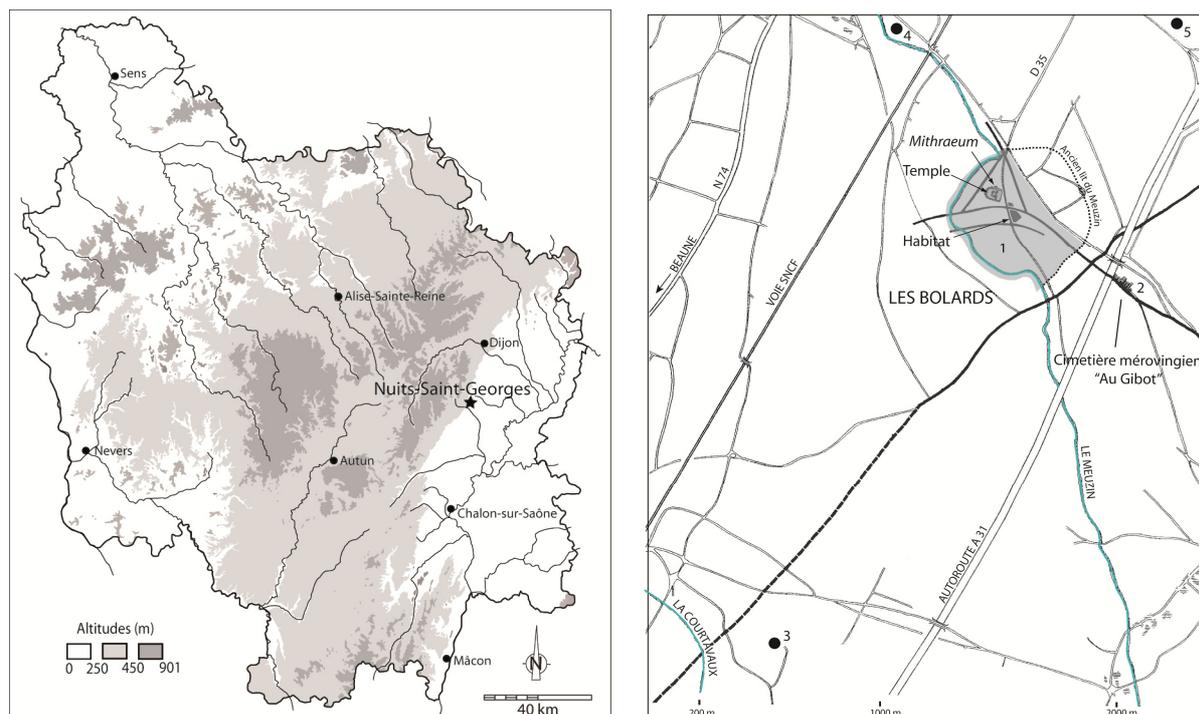
## 7. Nuits-Saint-Georges, Les Bolards (Côte-d'Or)

L'agglomération antique de Nuits-Saint-Georges est située dans le département de la Côte-d'Or, à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville de Dijon. Il s'agit d'un emplacement stratégique logé dans la boucle de la rivière Meuzin à la croisée des deux axes de communication : la voie d'Agrippa reliant Lyon-Trèves-Cologne et celle d'Autun à Besançon (**fig. 113**).

Les premières découvertes fortuites sur le site des Bolards sont liées à des travaux d'aménagement d'une usine (1836). Dès lors, des sondages sont pratiqués à l'intérieur de la boucle par de très nombreux « érudits locaux » mais aussi par des propriétaires de terrain, parfois peu scrupuleux. Le mobilier, d'une grande richesse, ira enrichir des collections privées tant en France qu'à l'étranger. De ces fouilles, on notera l'absence de données qui, aujourd'hui encore, font cruellement défaut pour localiser les objets. Il faut attendre les années 1950 pour qu'un premier inventaire, consacré à ces travaux anciens, voie le jour (Thévenot 1948).

---

<sup>184</sup> Cette remarque s'applique aussi pour les amphores vinaires Dressel 1B et ce, grâce à la présence d'un timbre en forme d'étoile à 6 branches. Voir à ce sujet Laubenheimer 1991, p. 125, n° 184 et Goy et *al.* 2009, fig. 66, Us 647).



**Figure 113** – Localisation du site des Bolards (Nuits-Saint-Georges) et plan de situation du site antique; dao C. Malagoli (carte), plan des vestiges (d'après Pommeret et *al.* 2001).

1 : complexe culturel et agglomération antique des Bolards ; 2 : nécropole de la « Fin de la Croix » ; 3 : Villa ; 4 : nécropole du Moulin Chaudot (découverte du XIX<sup>e</sup> s.) ; 5 : fanum de « Pré-de-Nuits » (fouille Archeodunum 2005).

Dans la décennie qui suit et sous l'impulsion de Dr. E. Planson, la partie centrale du site et sa principale nécropole font l'objet d'une fouille exhaustive et raisonnée. Les résultats de ces études ont donné lieu à des monographies conséquentes (Planson et *al.* 1982 ; Pommeret et *al.* 2001) ainsi qu'à une synthèse réalisée dans le cadre de la carte archéologique de la Côte-d'Or (Provost et *al.* 2009).

L'agglomération antique, répartie sur une surface qui est estimée à 25 ha (dans et hors de la boucle du Meuzin) voit un complexe urbanistique se structurer en deux parties distinctes. La partie nord de la boucle est constituée d'un ensemble de bâtiments publics et culturels comprenant un *forum*, probablement une basilique et des thermes. Le centre de la ville antique est occupé par un grand sanctuaire d'une superficie de 3600 m<sup>2</sup> dont les fondations apparentes sont relatives au dernier état de construction (Néron ou Vespasien). Il recouvre deux zones culturelles plus anciennes : un *fanum* primitif (ou une aire culturelle) daté au plus tard (mobilier) de La Tène D1 auquel succède à la période augustéenne, un second *fanum* de plan carré centré (Pommeret et *al.* 2001, p. 115). La découverte de plusieurs ex-

voto<sup>185</sup> en relation avec l'aire cultuelle augustéenne confirmerait par ailleurs l'existence d'un culte lié à la guérison<sup>186</sup> (*Ibid.*, p. 362-363). Cet ensemble monumental est complété, au début du III<sup>e</sup> s., par un petit temple de Mithra qui semble perdurer jusqu'au IV<sup>e</sup> s. (Provost et *al.* 2009, p. 17-19, fig. 41 et plan). Au sud-est de la zone cultuelle, s'étend sur 3500 m<sup>2</sup> une zone d'habitats bordée par des voies de communication (Pommeret et *al.* 2001, p. 21, fig. 6.). C'est à l'entrée orientale de la ville (cf. **fig. 113, site 2**) que fut fouillée (en partie entre 1973 et 1974) la principale nécropole sise de part et d'autre de la voie d'Agrippa. Les résultats montrent que les rites de la crémation et de l'inhumation ont coexisté au Haut-Empire. L'occupation de cette aire funéraire s'inscrit entre les I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> s. de notre ère (Kasprzyk 2005, p. 60). Pour être complet, on soulignera qu'une fouille archéologique préventive menée en 2005, à peu de distance et au nord-est du site des Bolards, a permis d'exhumer sur une surface d'environ 3200 m<sup>2</sup>, les traces d'une occupation protohistorique (Hallstatt B/C) ainsi qu'un nouveau sanctuaire gallo-romain de type *fanum* érigé sans doute sous Tibère et abandonné au début du règne des Flaviens (Maza et *al.* 2011 ; Maza, Montandon 2011).

## 7.1 Contexte stratigraphique

La majorité des lampes découvertes aux Bolards après le premier conflit mondial ne peuvent être localisées en raison de fouilles et de sondages réalisés sans aucun repère précis. Ces luminaires ont été acquis dans le cadre de la collection Guyot et sont actuellement conservés au Musée archéologique de la ville de Dijon<sup>187</sup>. De fait, seules les lampes issues des fouilles de Dr. Planson pourront fournir quelques données chronologiques. Compte tenu du caractère un peu particulier de cette étude, nous présenterons, tour à tour, les échantillons de la collection Guyot puis ceux de la fouille Planson.

### 7.1.1 Les lampes de la collection Guyot

Le mobilier lychnologique se compose de lampes moulées et tournées, ces dernières étant minoritaires sur le site. Il représente 65 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 28 dont 1 forme semi-complète (**fig. 114**). On recense 9 familles de luminaires parmi lesquelles les lampes de type Loeschke IV constituent la plus grande part. D'une manière générale, le mobilier est très fragmenté. L'ensemble de ces

---

<sup>185</sup> Ces ex-voto ne vont pas sans rappeler ceux trouvés dans le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), distant d'une cinquantaine de kilomètres à la différence qu'ils sont associés plus tardivement dans les rituels cultuels c'est-à-dire, dans le courant du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Barral, Joly 2011).

<sup>186</sup> La proximité de la source de Courtavaux, riche en hélium, pourrait être à l'origine d'un culte des eaux à l'instar des Sources de la Seine en Côte-d'Or (Thévenot 1948, p. 304 ; Pommeret 2001, p. 25).

<sup>187</sup> Certains fragments que nous avons étudiés sont décrits dans Thévenot 1948, p. 329.

lampes témoigne d'une évolution typologique qui couvre la totalité du I<sup>er</sup> s. de n. è. puisque les formes les plus précoces apparaissent à la période augusto-tibérienne et les plus tardives à la fin du I<sup>er</sup> s., voire même dans le courant du II<sup>e</sup> s. (**fig. 115**).

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
Dr. 4	3	4,62%	1	3,57%	
L. IA	2	3,08%	1	3,57%	
L. IB	7	10,77%	3	10,71%	
L. IV	14	21,54%	10	35,71%	
L. VI	1	1,54%	1	3,57%	
L. VIII	6	9,23%	3	10,71%	1
L. IX b	1	1,54%	1	3,57%	
L. X	5	7,69%	1	3,57%	
L. XIII	1	1,54%	1	3,57%	
Indéterminés	25	38,46%	6	21,43%	
Total	65	1	28	1	1

Figure 114 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

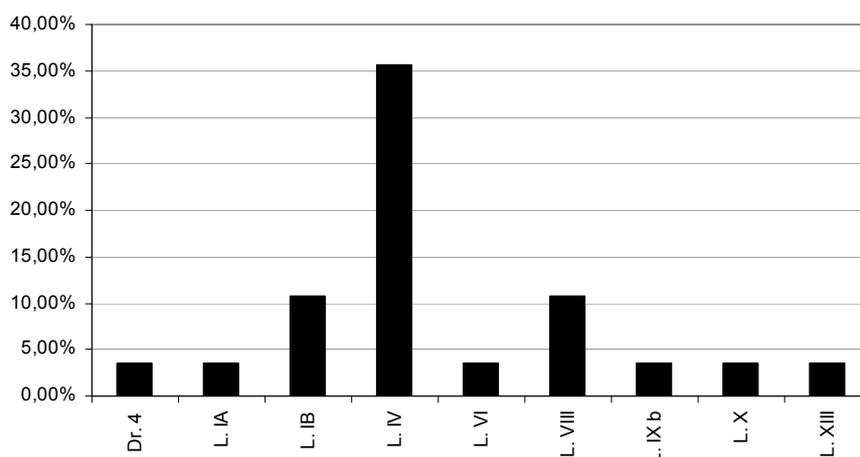


Figure 115 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

### 7.1.1.1 Lampes tardo-républicaines

- Lampe Dressel 4 (NTI : 1 ind.)

Ce fragment dont il ne reste que la section supérieure du couvercle avec son anse en ruban cannelée a été réalisé dans une pâte rosâtre couverte d'un enduit rouge mat (**n° cat. 277**). Sur la base du médaillon, on observe une bande de perles et de pirouettes qui permet d'apparenter ce tessou au groupe des Dressel 4.

Datation envisagée : période augustéenne.

### 7.1.1.2 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 1 ind.)

Cet autre fragment de médaillon, orné, est bordé par une épaule plate étroite, moulurée, de type L. 1 (groupes A1 ou A2 de Bailey). La pâte de couleur jaune-beige enduite d'un vernis rouge-brun lui confère une origine italique. Le décor, mutilé, figurant un personnage de trois-quarts face (Amour ailé, gladiateur) n'a pu être identifié avec exactitude (**n° cat. 278**).

Datation envisagée : période augusto-tibérienne.

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 3 ind.)

Au moins deux échantillons (groupe A3 de Bailey) se caractérisent par la base d'un bec encadré de volutes minces et d'un médaillon bordé par une épaule plate de type L. 3a (**n° cat. 279-280**). Le troisième échantillon, réduit à sa plus simple expression, restitue une épaule du même type (**n° cat. 281**). Ils appartiennent à deux entités productrices distinctes : italique (pâte jaune-beige, vernis orange) et régionale (pâte beige, vernis brun ou brun orangé). L'unique décor, lacunaire, correspond à une représentation du triomphe de Jupiter dont il ne reste de l'aigle qui l'accompagne<sup>188</sup> qu'un bout de l'aile droite (**n° cat. 281**).

Datation envisagée : Tibère – début Flaviens.

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 10 ind.)

Avec dix individus identifiés, les Loeschcke IV sont le groupe prépondérant aux Bolards (groupes B2 et B3 de Bailey). Les échantillons appartiennent à deux ensembles distincts et témoignent du passage de la forme classique (épaule L. 3a) à la variante à épaule déversée (L. 6a et L. 6b). La couleur des pâtes varie entre le jaune-beige, beige et beige rosé indiquant par là-même la multiplicité des entités productrices italiques et régionales (Lyon et vallée du Rhône). Ces dernières sont par ailleurs facilement identifiables grâce aux nombreuses négligences de fabrication (bulles de moulage, décor empâté). Les quelques décors reconnus n'ont rien d'exceptionnel : colombe perchée sur une branche (**n° cat. 282**), rosace à pétales courts et étroits (**n° cat. 284**), buste de Méduse de face (**n° cat. 286**), sphinge de face (**n° cat. 289**). Ces motifs sont attestés pour la plupart à Lyon (Hanotte 2003) et en vallée du Rhône (Malagoli 2013b ; Bémont 2003).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke VI (NTI : 1 ind.)

Le couvercle supérieur d'une petite lampe à pâte beige (vernis brun orangé) pourvue d'une anse moulée et percée, correspond à la forme Loeschcke VI produite à Lyon (**n° cat. 290**). Le médaillon, orné à l'origine d'une tête humaine, est difficilement perceptible car occulté par le trou d'alimentation percé au milieu de celui-ci.

Datation envisagée : Claude – début Trajan.

<sup>188</sup> Voir par exemple Leibundgut 1977 et plus particulièrement, le sujet n° 28.

- Lampe Loeschcke VIII (NTI : 3 ind.)

Ce groupe technique est difficilement identifiable en raison du taux de fragmentation particulièrement élevé. L'unique exemplaire archéologiquement complet, à pâte beige enduite d'un vernis brun orangé (Lyon ?), se démarque par une épaule à moulures complexes de type L. 5/6a et par un bec à base rectiligne de type L1/2 (groupe O3 de Bailey). Le fond porte une marque en creux de tâcheron: *N* (n° cat. 291). Les deux autres tessons (non illustrés) se limitent à une épaule de type L. 8a ornée (groupes O1/O2) et à une épaule large de type L. 8b (groupe O5 ?).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe de Firme VIII (NTI : 2 ind.)

Les *Firmalampen* se distinguent par deux variantes : à canal fermé Loeschcke IX b (n° cat. 292) et à large canal ouvert sur le bec de type L. X (n° cat. 293). Les caractéristiques techniques (pâte beige ou beige rosé) indiquent que nous avons affaire à des productions régionales. Les négligences de fabrication, observées à l'emplacement de la marque et des anneaux (n° cat. 294) sont la preuve d'un usage intensif du surmoulage (moule cassé). On notera la présence de deux marques incomplètes en relief : *FOR*[TIS] et [ATIM]*ETI* pour les potiers *Fortis* et *Atimetus*.

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> s.

- Fragments de médaillons décorés

Ces tessons se répartissent inégalement selon les entités productrices énumérées jusqu'à présent, à savoir d'origine italique ou présumée comme telle et régionale (pâte gris-beige, beige rosé et beige). Parmi les thèmes décoratifs, le coquillage à côtes finement ourlées (n° cat. 295) pourrait appartenir à une production italique et s'apparenter à celui de Glanum (Bémont 2003, n° 90). Les deux autres, quadrupède profil à gauche (n° cat. 296) et masque de théâtre (n° cat. 297) ne permettent aucune détermination précise. On signalera que la marque *RIG* en relief (n° cat. 298) est en tout point identique à celle provenant de la *domus* du Parc de la Banque de France à Besançon (Lerat 1985, pl. LX, n° 5).

Datation envisagée : Tibère - fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke XIII (NTI : 1 ind.)

Ce fragment à pâte grise se résume à un tenon latéral percé, élément qui permet de l'affilier au groupe des Loeschcke XIII (non illustré).

Datation envisagée : I<sup>er</sup> - fin II<sup>e</sup> s.

### 7.1.2 Les lampes des fouilles Planson

Les luminaires provenant des fouilles Planson sont pour la plupart inexploitable et seuls les échantillons restituant une forme ou un décor intéressant ont été gardés et publiés. Au total, l'ensemble compte neuf lampes (fig. 116).

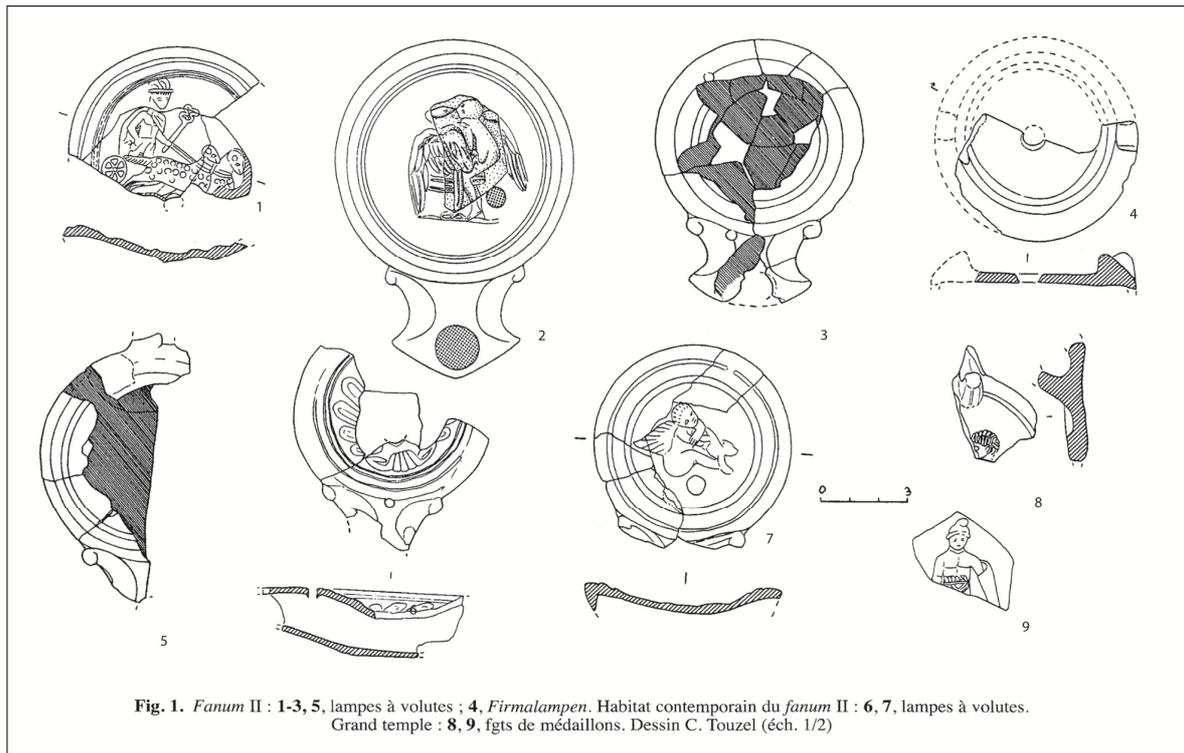


Fig. 1. *Fanum* II : 1-3, 5, lampes à volutes ; 4, *Firmalampen*. Habitat contemporain du *fanum* II : 6, 7, lampes à volutes. Grand temple : 8, 9, fgts de médaillons. Dessin C. Touzel (éch. 1/2)

Figure 116 – Les lampes de la fouille Planson (d’après Pommeret et *al.* 2001).

À notre tour, nous avons souhaité approfondir certains points de détail afin de développer une réflexion sur la typo-chronologie ou l’origine des productions. Dans un souci de cohésion avec l’étude de C. Pommeret, nous avons gardé la numérotation du catalogue en vigueur. Les lampes de la fouille Planson ne diffèrent en rien de celles découvertes au début du XX<sup>e</sup> s. Elles représentent 24 fragments pour un nombre d’individus typologiquement identifiables de 9 dont 1 forme complète (**fig. 117**). L’ensemble de ces lampes témoigne d’une évolution typologique qui couvre une période relativement restreinte, de l’ordre du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IB	10	41,67%	2	22,22%	1
L. IV	2	8,33%	1	11,11%	
L. VI	1	4,17%	1	11,11%	
Firmalampen	1	4,17%	1	11,11%	
Indéterminés	10	41,67%	4	44,44%	
<b>Total</b>	<b>24</b>		<b>9</b>		<b>1</b>

Figure 117 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

### 7.1.2.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 2 ind.)

Deux lampes, d'après leurs caractéristiques techniques, peuvent être rattachées au groupe A3 de Bailey. La première (**fig. 116, n° 3**), à pâte beige rosé et vernis orange, restitue un médaillon bordé par une épaule plate de type L. 3a (vallée du Rhône ?). La seconde est intéressante car elle est munie de ce qui semble être la base d'une anse (à moins que nous ayons affaire à celle d'un réflecteur). Cette dernière (**fig. 116, n° 5**), à pâte verdâtre et engobe brun orangé, est typique de l'atelier de la Butte (Élaigne 1997, p. 37, pl. 5, fig. 5).

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 1 ind.)

Cet exemplaire, à pâte beige et engobe brun, restitue un médaillon déprimé, orné, bordé d'une épaule déversée de type L. 6a ou L. 6b (groupe B3 de Bailey). Le décor correspond à une valve de coquillage dont il ne reste que quelques côtes visibles (**fig. 116, n° 6**).

- Lampe Loeschcke VI (NTI : 1 ind.)

Ce fragment de médaillon (pâte beige, vernis brun), orné, bordé d'une épaule plate de type L. 4b, est pourvu d'une anse moulée et perforée. Le décor mutilé restitue une tête de profil à gauche. Cette lampe appartient aux productions de veilles de l'atelier de la Butte (**fig. 116, n° 8**).

- Lampe de Firme (NTI : 1 ind.)

Fragment de médaillon à pâte rouge orangé, vernis brun orangé, difficilement identifiable. Tout au plus, l'aspect de la pâte semble indiquer une possible production régionale.

- Fragments de médaillons décors

Quatre médaillons, du fait de la morphologie de leur épaule (L. 3a), peuvent être rattachés hypothétiquement aux lampes L. I ou IV. L'aspect des pâtes, jaune-beige et beige (prépondérante), traduit deux groupes techniques, l'un italique, l'autre régional (Lyon ?). Au moins trois décors ne présentent aucun caractère exceptionnel : Léda et le cygne (**fig. 116, n° 2**), l'Amour au petit quadrupède déjà évoqué à propos des sites d'Autun et de Chalon-sur-Saône (**fig. 116, n° 7**) et gladiateur de face, torse nu et bras gauche couvert d'un bouclier carré, que nous assimilons à un thrace (**fig. 116, n° 9**). En revanche, le médaillon illustré par Mercure conduisant un bige composé d'un couple de béliers est actuellement, au regard des principaux catalogues consultés, méconnu en Gaule (**fig. 116, n° 1**). Réalisé dans une pâte jaune-beige recouverte d'un vernis brun orangé, le couvercle restitue de nombreuses bulles de surmoulage ce qui pose question sur son origine (italique ?). Quoiqu'il en soit, en poursuivant nos recherches, nous avons réussi à recenser un analogue en Grande-Bretagne, à Colchester plus exactement. En 1927, la fouille d'une réserve de céramiques située dans l'*insula* 19, détruite en 61 de n. è. durant la révolte de Boudicca (Millett 1987), a permis de mettre au

jour de la sigillée de la Graufesenque<sup>189</sup>, des parois fines et des lampes. Malheureusement, cette lampe est incomplète et le support (Loeschcke I ou IV) demeure méconnu (Hull 1958, p. 155, fig. 77, n° 3).

## 7.2 Analyse iconographique

Dans ce chapitre, nous avons souhaité réunir l'ensemble des découvertes (anciennes et récentes) afin de proposer un aperçu global du répertoire. Les lampes à médaillon décoré appartiennent toutes à des exemplaires datables du Haut-Empire. On dénombre vingt-deux sujets iconographiques différents dont seulement quatorze ont été déterminés avec plus ou moins de précision, les huit autres étant trop lacunaires. Aucun décor n'est répété deux fois (**fig. 118**). En l'état actuel de la documentation, les observations et autres remarques formulées ici sont à prendre avec une certaine précaution.

Le thème largement privilégié est le monde divin avec 6 poinçons. Les divinités primordiales telles que Jupiter et Mercure (**n° cat. 281 ; fig. 116, n° 1**) côtoient des divinités secondaires illustrées par l'Amour ailé (**fig. 116, n° 7**) et d'autres personnages de la mythologie : Méduse (**n° cat. 286**), sphinge (**n° cat. 289**), Léda et le cygne (**fig. 116, n° 2**). Viennent ensuite les animaux, dont les oiseaux représentés par la colombe perchée sur une branche (**n° cat. 282**), les animaux marins avec le coquillage (**n° cat. 295 ; fig. 116, n° 6**), les animaux sauvages ou domestiques (**n° cat. 296**) figurés par un quadrupède de nature indéterminée (sanglier ou chien). Les images empruntées à la vie civile, peu nombreuses, concernent sans doute un masque de théâtre (**n° cat. 297**) et une scène de gladiature (**fig. 116, n° 9**). Il en va de même avec les végétaux (**n° cat. 284 ; n° cat. 287**).

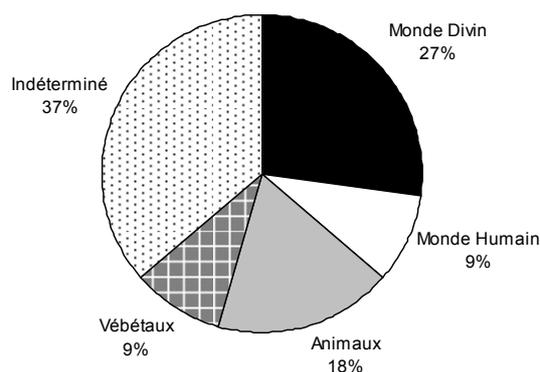


Figure 118 – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

<sup>189</sup> Le répertoire se compose de Drag. 15/17, Drag. 18, Drag. 24/25, Drag. 27, Drag. 29, Ritt. 1, Ritt. 8, Ritt. 9, Ritt. 12 (Hull 1958, p. 154).

Malgré un corpus somme toute restreint, les sujets identifiés aux Bolards sont dans leur ensemble relativement classiques à une exception près et c'est donc très logiquement qu'ils se retrouvent sur les sites de consommation suisses, et dans une moindre mesure, le long de la vallée du Rhin (**fig. 119**). Par contre, la présence de lampes lyonnaises est particulièrement bien attestée ce qui laisse sous-entendre des relations commerciales bien établies entre l'atelier de Lyon et le Val de Saône. Seul le motif de Mercure au bige, privé de référence, pose la question de l'origine de cette production qui pourrait être limitée.

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MD	Jupiter à l'aigle		■	■	■	■	
	Mercure et bige de béliers						
	Amour au petit quadrupède	■	■	■		■	
	Buste de Méduse	■	■		■	■	
	Sphinge de face ailes enroulées	■	■		■		
	Léda et le cygne	■	■	■		■	
AN	Colombe perchée	■	■		■	■	
VG	Rosace à 20 pétales courts			■			

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

**Figure 119** – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

### 7.3 Conclusion

Malgré une part non négligeable de mobilier résiduel (découvertes anciennes), le site des Bolards propose une variété intéressante de lampes importées sur un peu plus de deux siècles. L'agglomération étant située au plus près d'un axe commercial majeur (voie d'Agrippa), son approvisionnement a évolué au même rythme que certains autres sites de consommation implantés dans la vallée de la Saône (Chalon-sur-Saône, Mâcon).

Ainsi donc, dès la période augustéenne et durant toute la première moitié du I<sup>er</sup> s., l'approvisionnement de la ville a été assuré par les productions d'origine italique. Ce phénomène n'étonne plus dans la mesure où il est observable sur d'autres sites (Alésia, Mâcon). Avec l'apparition du modèle Loeschcke IV au tout début de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., s'amorce une mutation dans les courants de diffusion marquée par les productions lyonnaises. Il semblerait d'ailleurs que ce phénomène soit intimement lié à la faible distance qui sépare site producteur et site consommateur ainsi qu'à la consommation non négligeable des céramiques fines produites dans les mêmes ateliers (Joly 2001b, p. 304, fig. 21, n° 7).

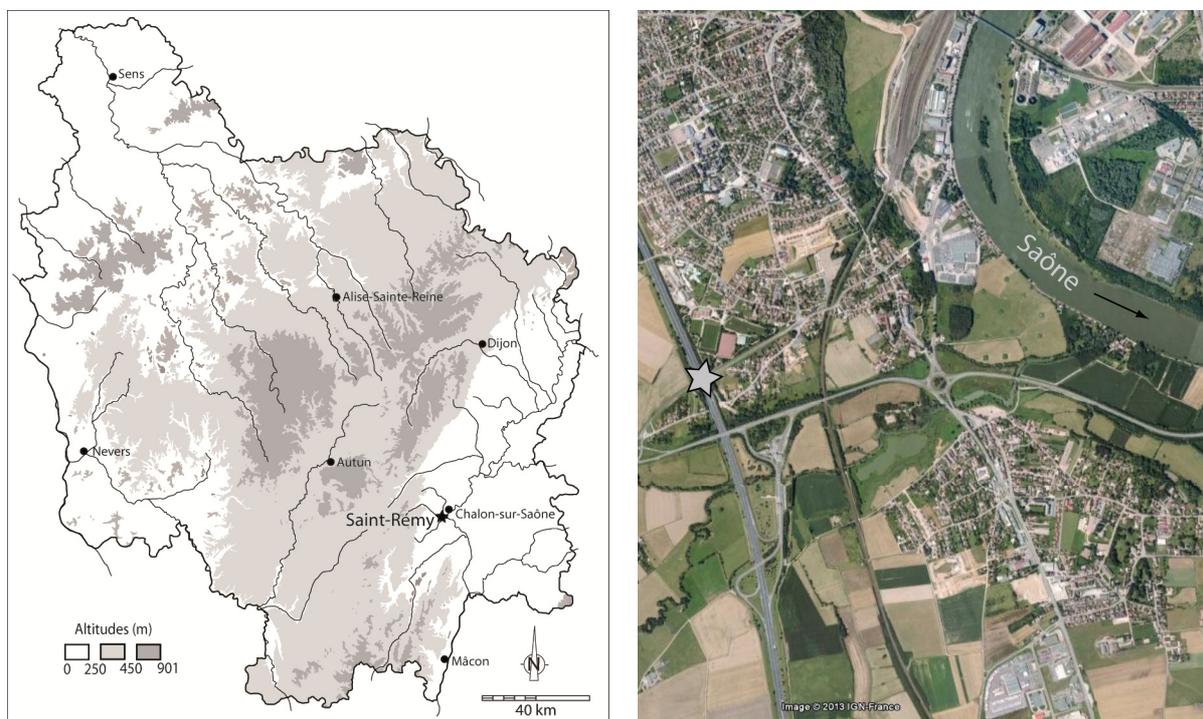
### 8. Saint-Rémy (Saône-et-Loire)

Le site antique de la Vigne de Saule se situe en Saône-et-Loire, à l'extrémité d'un plateau calcaire surplombant un ensemble de vallées parcourues par les rivières Orbize et

Corne, à quelques encablures à peine de l'agglomération de Chalon-sur-Saône. Il se trouve idéalement placé car il jouxte la voie d'Agrippa reliant Chalon-sur-Saône à Lyon et la Saône qui se trouve un peu plus vers l'est, à environ 2 km (**fig. 120**).

On doit certainement à l'archéologue et érudit Armand-Calliat, la première mention de ce site suite aux travaux agricoles qui avaient fait remonter à l'époque des vestiges gallo-romains (Armand-Calliat 1937, p. 258). En 1956, la mise en place d'une déviation de la R.N. 6 devait entraîner une première destruction du site. En l'absence d'intervention des autorités compétentes, les très nombreux objets mis au jour furent définitivement perdus et finirent pour la plupart dans des collections privées<sup>190</sup>.

Dix ans après, un nouveau projet de construction d'un pont routier (voie express R.N. 477) avait pour conséquence la création d'un groupement de bénévoles qui, sous l'impulsion de C. Alégoët<sup>191</sup>, allait engager une fouille d'urgence concernant deux hypocaustes menacés par l'emprise des travaux. Mais ce n'est qu'à partir de l'année suivante (1967), lors de la mise en chantier de l'autoroute A6 (Paris-Lyon-Marseille) dont le tracé traversait la majeure partie du site, que de véritables fouilles d'envergure devaient débiter et se dérouler peu de temps avant l'inauguration du tronçon autoroutier, en 1970.



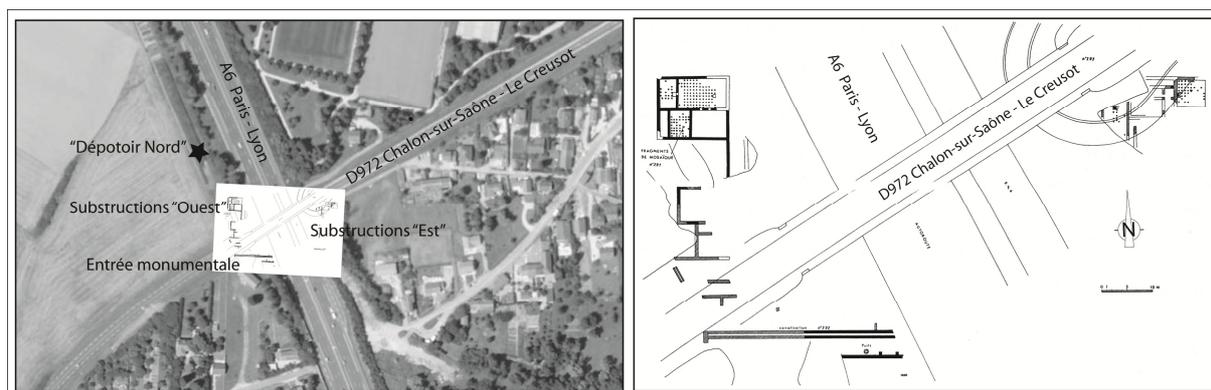
**Figure 120** – Localisation du site de Saint-Rémy et son emprise actuelle (en trame claire) par rapport à la Saône (dao C. Malagoli 2015 ; image source Google Earth).

<sup>190</sup> D'après les riverains, les prospections pédestres à l'aide de détecteurs de métaux sont toujours d'actualité dans les parcelles annexes mises en culture.

<sup>191</sup> Le groupe d'archéologie antique de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône.

Les différentes campagnes de fouille allaient être circonscrites à quatre secteurs spécifiques, distants les uns des autres et déjà en partie détruits par les engins mécaniques. Malgré l'état catastrophique du gisement, les fouilles permirent néanmoins d'identifier plusieurs structures attribuables à la période gallo-romaine. Elles furent référencées en fonction du mobilier mis au jour : une « entrée monumentale » ou longue galerie qui pourrait correspondre à un cryptoportique (Olivier 1995, p. 28), deux hypocaustes dans le secteur « substructions Est », trois autres dans la zone « substructions Ouest » ainsi qu'une fosse<sup>192</sup>, isolée, baptisée « dépotoir nord » et à propos de laquelle nous aurons l'occasion de revenir plus longuement (**fig. 121**).

Après cinq années de fouilles (1966-1970), on recense sur l'ensemble du site un mobilier archéologique de toute première importance. Si l'on excepte la céramique, ce sont surtout les découvertes architecturales qui méritent ici d'être évoquées : tambours de colonnes cannelées, chapiteau de pilastre corinthien, enduits peints polychromes à décors géométriques et floraux, plaquettes en marbre et en calcaire, sol en béton (mortier rose), mur composé de pierres parfaitement taillées, le tout provenant du secteur identifié « entrée monumentale ».



**Figure 121** – Plan synthétique des vestiges et leur localisation par rapport aux infrastructures actuelles (conception C. Malagoli 2014 ; plan général d'après C. Alégoët ; image source Google Earth).

D'ailleurs, face à ces résultats relativement impressionnants, C. Alégoët arrivait en 1969 à la conclusion que :

[...] la partie supérieure aujourd'hui disparue devait être l'entrée d'une *villa* qui était sans doute une *villa* pseudo-urbana, en raison de la richesse artistique qu'elle nous a laissé entrevoir depuis trois ans à travers les 5 hypocaustes à *tubulatio*, les marbres, les fragments de fresque (Alégoët 1969, p. 8).

Nous verrons par la suite que la nature de ce site semble être toute autre ...

<sup>192</sup> Interprété un temps comme la poubelle des habitants de l'époque, ce dépotoir pose question car les fouilleurs ne sont pas parvenus à relier cette structure avec les autres constructions maçonnées (Alégoët 1969, p. 5-6).

## 8.1 Contexte stratigraphique

En l'absence d'indices stratigraphiques entre les secteurs fouillés, l'occupation du site est exclusivement basée sur l'étude du mobilier qui a permis de définir deux phases distinctes<sup>193</sup>. La première est datée par les céramiques sigillées issues de la fosse-dépotoir et correspond à un horizon Tibère – Titus (Rebourg 1994, p. 178). La seconde, datée par les monnaies<sup>194</sup> et quelques sigillées tardives trouvées en relation avec les assises de constructions et les hypocaustes, couvre une période comprise entre les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. L'occupation du site, dans sa partie connue, ne semble pas se poursuivre au-delà.

Dans le cadre de notre étude, le choix s'est fixé prioritairement sur la fosse-dépotoir dans la mesure où celle-ci a livré un mobilier céramique conséquent (lampes comprises), témoin de la première phase de développement du site.

### 8.1.1 La fosse « dépotoir nord »

Découverte en juin 1969 après le passage des bulldozers, cette structure en creux se trouve légèrement au nord-ouest à peu de distance de la « substruction ouest » (cf. **fig. 121**). Elle n'a pas été entièrement fouillée. Son profil, en forme de cuvette, n'est que partiellement connu (contours incertains) et son emprise au sol est estimée à 16 m<sup>2</sup> (Alégoët 1970, p. 5). Le niveau supérieur de la fosse (épais de 12 cm) contenait un tapis de coquilles d'huîtres lui-même surmonté d'un niveau de cailloutis en pierre blanche (Alégoët 1969, p. 11). Était-ce le relief d'un sol postérieur au dépotoir ?

La principale couche de remplissage<sup>195</sup> en contact direct sous le niveau de coquillages a été reconnue dans sa partie médiane sur au moins 50 cm de profondeur mais le fond n'a jamais été vidé et demeure méconnu. Ce niveau de comblement s'est révélé être particulièrement riche en mobilier comme en témoigne le rapport de l'époque : « une telle quantité de céramiques et d'objets de toute sorte [...] que l'on peut estimer à 200 kg le poids récupéré dont certains vases complets » (*Ibid.*, p. 5-11).

Ce dépôt secondaire se compose de céramique sigillée, de parois fines, de *terra nigra*, de céramiques communes claires, de lampes, d'amphores, de verre, de métal ainsi que d'un lot

---

<sup>193</sup> En plus de l'occupation gallo-romaine, nous émettons l'hypothèse d'une possible occupation gauloise tardive (La Tène D2 – période augustéenne). En effet, la découverte dans le dépotoir de tessons de tradition laténienne associés à des fragments d'amphores vinaires Dressel 1, nous conforte quelque peu dans notre idée. Toutefois, ce premier état n'est pas vérifiable dans la mesure où les fouilles n'ont jamais atteint les niveaux précoces et encore moins, le substrat naturel. En outre, on signalera la découverte sur le site en 1958 par M. Gros d'une monnaie gauloise ségusiave. Celle-ci provenait des tranchées ouvertes suite à l'intervention de 1956 (Alégoët 1968, p. 1).

<sup>194</sup> Catalogue d'exposition 1971, p. 21. L'abandon du site est donné par un petit bronze de Valentinien II (375-392).

<sup>195</sup> Les rapports n'insistent pas assez sur la manière dont cette fosse a pu être comblée.

monétaire en bronze; des restes fauniques sont aussi présents<sup>196</sup>. On compte également quelques objets tardifs (sigillée de Gueugnon) qui doivent sans doute être considérés comme intrusifs, voire résiduels. Mais l'absence d'éléments dateurs dans les couches de scellement ne nous permet pas de préciser exactement le moment où cette fosse a été définitivement comblée.

Face au manque d'étude synthétique concernant le mobilier de cette fosse (et du site en général), nous avons décidé de reprendre à notre compte l'étude d'une partie de cette collection et plus particulièrement la sigillée et les parois fines dans le but de déterminer la période de constitution du dépôt (cf. **Annexe B ; vol. 2**). La documentation conservée au Musée Denon a été examinée et le mobilier ciblé a été revu dans sa quasi-totalité. Compte tenu des conditions particulières mises en œuvre (collecte des objets plutôt que véritable fouille dans les derniers jours du chantier), les résultats obtenus ne peuvent être jugés que partiels.

## 8.2 Catalogue typologique

Le matériel lychnologique est peu abondant. Il représente 106 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 33 (**fig. 122**). D'une manière générale, le mobilier est extrêmement fragmenté et présente un état de conservation aléatoire. En effet, si certaines pièces restituent une surface relativement usée, d'autres au contraire se caractérisent par des reliefs relativement bien marqués. De plus, le recollage entre fragments (médaillon, épaule) nous autorise à dire que le comblement de la fosse aurait pu intervenir dans un délai relativement bref.

Le mobilier lychnologique concerne exclusivement des lampes moulées. On recense 8 familles de luminaires parmi lesquelles les modèles de type Loeschcke IV constituent la plus grande part (**fig. 123**). L'ensemble des lampes témoigne d'une évolution typologique qui couvre une période plus ou moins longue puisque les exemplaires les plus précoces apparaissent durant la période augusto-tibérienne et les plus tardifs, vers la fin du I<sup>er</sup> s., voire légèrement au-delà.

---

<sup>196</sup> Bœuf, mouton, porc et poulet (Alégoët 1970).

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IA	2	1,89%	2	6,06%	
L. IB	6	5,66%	4	12,12%	
L. III	1	0,94%	1	3,03%	
L. IV	11	10,38%	9	27,27%	
L. V	1	0,94%	1	3,03%	
L. VI	6	5,66%	4	12,12%	
L. VIII	9	8,49%	4	12,12%	
Firmalampen	3	2,83%	3	9,09%	
Indéterminés	67	63,21%	5	15,15%	
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>1</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Figure 122 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

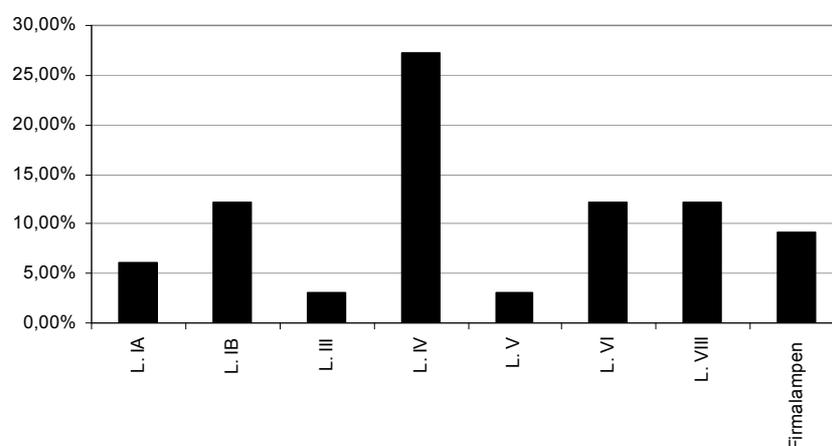


Figure 123 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

### 8.2.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 2 ind.)

Les deux fragments identifiés appartiennent aux variantes A1 et A2 de Bailey. Un exemplaire présente une extrémité de bec à canal bordé (n° cat. 299). Il est associé à un fragment d'épaule moulurée, étroite, de type L. 1/2a. L'aspect des pâtes est relativement homogène : jaune ou jaune-beige recouverte d'un engobe de teinte rouge-brun (origine italique). L'un des deux décors est identifiable. Il s'agit d'une couronne de courts godrons (n° cat. 300) qui pourrait se rapprocher de celle de Glanum (Bémont 2003, pl. 7, n° 91).

Datation envisagée : période augusto-tibérienne.

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 4 ind.)

Si l'on excepte le bec triangulaire moyen et le médaillon bordé par une épaule plate à moulures complexes de type L. 3a, les lampes du groupe A3 de Bailey se différencient surtout par l'aspect technique des pâtes. Deux entités productrices sont attestées. L'une avec des échantillons à pâte jaune-beige probablement italique (n° cat. 302) et la seconde, prépondérante, à pâte beige qui correspond

aux productions lyonnaises (n° cat. 301 ; 303-304). Les sujets décoratifs : vieille femme debout profil à gauche et scène de *uenatio* entre un cerf et un ours sont caractéristiques du répertoire de cette période. On notera le caractère répétitif de certains motifs (lampes identiques).

Datation envisagée : Tibère – début Flaviens.

- Lampe Loeschcke III (NTI : 1 ind.)

Un fragment d'applique en forme de croissant de lune témoigne de la présence d'une lampe à un ou plusieurs becs appartenant au groupe technique D de Bailey. La pâte de couleur beige enduite d'un vernis brun orangé indique que nous avons affaire à une lampe d'origine lyonnaise (n° cat. 305).

Datation envisagée : fin règne Auguste – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 9 ind.)

Le répertoire des Loeschcke IV représente le groupe prépondérant dans cette fosse (groupes B2 à B4 de Bailey). La mainmise des ateliers lyonnais est ici très forte puisque huit des neuf échantillons en proviennent (pâte beige ou verdâtre, vernis brun orangé). Ils sont illustrés par des médaillons ornés ou non, bordés par une épaule plate de type L. 3a ou L. 4b ou déversée de type L. 6a et L. 7b. Les quelques décors identifiables appartenant à cette série sont connus à l'atelier de la Butte (Élaigne 1997 ; Hanotte 2003) : Mars Ultor (n° cat. 306), buste de Luna de face<sup>197</sup> (n° cat. 307), Hoplomachus vaincu (n° cat. 313). Mais ici, nous nous intéresserons plus particulièrement à un tiers de médaillon à pâte beige et vernis rouge mat dont la caractéristique est d'être pourvu d'un aileron placé à la base supérieure du réservoir (n° cat. 311). Si ce type de préhension<sup>198</sup> (et/ou d'ornementation) est attesté sur une lampe italique précoce conservée au British Museum (Bailey 1980, pl. 9, Q 849), le nôtre est toutefois différent dans la mesure où il semble plutôt épouser la courbure de l'épaule (type L. 4a). En poursuivant nos recherches, nous avons trouvé un analogue parmi les collections du Musée de Mayence (Menzel 1954, fig. 19, n° 16). Ce dernier, trouvé en Grèce orientale (Milet), appartient à un modèle L. IV pourvu d'une anse (origine italique) et porte sur le fond une marque de type *planta pedis* attestée sur les lampes occidentales de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Bémont, Chew 2007, p. 415). Toutefois, et d'après l'illustration, le système de préhension nous paraît légèrement plus grossier à l'image d'un bourrelet de pâte ajouté puis façonné par le potier. Quoi qu'il en soit, il semblerait que l'origine italique soit avérée et l'on se référera pour une meilleure comparaison au modèle de type VIII A découvert à Herculaneum dans la *domus* du Bicentenaire (Bisi Ingrassia 1977, p. 84).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

---

<sup>197</sup> Voir aussi l'exemplaire particulièrement bien conservé provenant de la Saône (n° cat. 231).

<sup>198</sup> Ce type d'appendice ne va pas sans rappeler ceux observés sur les modèles de type Dressel 3.

- Lampe Loeschcke V (NTI : 1 ind.)

Ce modèle lyonnais de petite taille (d. max. 5,9 cm), à pâte beige couverte d'un vernis de teinte brun orangé, à épaule déversée de type L. 6a, appartient au groupe C4 de Bailey. Le médaillon, orné d'un buste de Luna offre ici un large panel des négligences de fabrication liées au surmoulage : décor empâté, bulles, perte du trou d'évent (n° cat. 315).

Datation envisagée : Flaviens – milieu II<sup>e</sup> s.

- Lampe Loeschcke VI (NTI : 4 ind.)

On ne reviendra pas sur le fait que ces quatre exemplaires proviennent tous de l'atelier de la Butte et nous reporterons plutôt notre attention sur certaines caractéristiques morphologiques. La lampe la plus complète restituée, ce qui n'est pas courant au regard des catalogues actuels, une morphologie d'épaule (L. 3a atypique) ainsi qu'une base de volutes à peine développées (n° cat. 316). Ces particularités ne vont pas sans rappeler la forme Loeschcke I. Les deux autres échantillons sont intéressants du point de vue de la technique décorative, exogène aux ateliers lyonnais. Le premier restitue une épaule plate ornée d'une couronne d'ocelles (n° cat. 317), tandis que le second présente à la fois une couronne d'ocelles à l'intérieur du médaillon et une couronne d'oves sur l'épaule (n° cat. 318). Or, ces styles décoratifs (et leurs emplacements) sont connus sur des modèles provençaux et plus particulièrement sur des lampes produites à Fos-sur-Mer (Rivet 2003, p. 163, n° 342-343 ; p. 165, n° 354). Ainsi, il apparaîtrait que les potiers lyonnais ont été influencés par les premières lampes remontant de la basse vallée du Rhône<sup>199</sup> et qu'en bon copistes, ils aient reproduit à leur tour sur leurs modèles miniaturisés ces nouvelles techniques décoratives. Le dernier échantillon (non illustré) se résume à une section de bec mutilé.

Datation envisagée : Claude – Trajan.

- Lampe Loeschcke VIII (NTI : 4 ind.)

Les lampes de ce groupe technique se subdivisent en deux familles différenciées selon la forme du bec et l'aspect des pâtes. Le premier ensemble, à pâte beige et vernis brun orangé (Lyon), concerne uniquement des modèles à bec entouré d'une plage circulaire (type K) qui se rattachent au groupe O1 de Bailey. Le médaillon, déprimé, est bordé par une épaule L. 8a ou L. 8b (n° cat. 319-320). Au moins un exemplaire est orné d'une scène de chasse où alternent deux chiens et deux lièvres (n° cat. 319). Le second ensemble, à pâte jaune-beige (italique), correspond à des lampes dont le bec est entouré d'une plage rectiligne (type L1/2) et qui sont apparentées au groupe O3. Le médaillon, inorné, est bordé par une épaule déversée de type L. 6b/7a (n° cat. 321).

Datation envisagée : Claude – Trajan.

---

<sup>199</sup> Voir le modèle trouvé à Autun Saint-Lazare en contexte 50-70 apr. J.-C. (n° cat. 97).

- Lampe de Firme (NTI : 4 ind.)

Le répertoire des *Firmalampen* se réduit à quelques fragments correspondant à une moitié de couvercle (tenon strié et percé) à pâte orange (non illustré) et à deux fonds incomplets portant chacun une marque de potier : *F* [...] pour *Fortis* provenant d'une lampe à pâte rose recouverte d'un engobe rouge mat (n° cat. 322) et [...] *ALS* pour *Tanais* (n° cat. 323). Réalisé dans une pâte de couleur rose orangé sans vernis, ce morceau de réservoir restitue la marque d'un potier italique dont l'aire de diffusion était jusqu'à présent circonscrite à l'Italie septentrionale, l'Asie Mineure et la Germanie (Larese, Sgreva 1996, vol. II, p. 465). En comparant notre exemplaire avec le modèle L. IX b (même pâte, même graphie) conservé au Musée de Vérone<sup>200</sup> (*Ibid.*, p. 299, n° 468), nous pouvons affirmer, sans trop nous tromper, que la marque de Saint-Rémy est la première recensée à ce jour en Gaule.

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> – début II<sup>e</sup> s.

- Fragments de médaillons décorés

Au moins six médaillons ornés peuvent, du fait de la morphologie de leur épaule (L. 3a, 7b), être rattachés hypothétiquement aux lampes L. I, IV, V ou VIII. La diversité des pâtes (jaune-beige, beige) traduit une fois de plus la pluralité des ateliers qu'ils soient italiques ou régionaux. À ce premier ensemble, nous ajouterons quatorze médaillons tous privés d'épaule. Les décors ne présentent pas de caractère exceptionnel: griffon volant profil à droite (n° cat. 324), valve de coquillage à huit côtes visibles (n° cat. 325), à six côtes visibles (n° cat. 326), couronne de courts rayons (n° cat. 327), Fortune de profil à gauche (n° cat. 328), rosace à pétales arrondis (n° cat. 329), *iubilator* profil à droite (n° cat. 330), Thrace en garde profil à droite (n° cat. 331), Amour chevauchant un bouc (n° cat. 332), Amour debout profil à gauche (n° cat. 333), Léda et le cygne (n° cat. 334), Cornes d'abondance (n° cat. 335), dauphin nageant (n° cat. 336), sanglier profil à droite (n° cat. 337), personnage debout profil à gauche (n° cat. 338), scène érotique (n° cat. 339), Amour debout profil à gauche (n° cat. 340), paire de pieds appartenant soit à Minerve, Fortune ou Victoire profil à gauche (n° cat. 341), Victoire debout de face identifiée à partir de sa tunique à *apoptygma* (n° cat. 342) et lion bondissant profil à gauche (n° cat. 343). Ces motifs sont complétés par un fond (pâte beige, vernis brun orangé) sur lequel se trouve une marque de tâcheron en relief : I (n° cat. 344).

Parmi ces sujets connus à Lyon et en vallée du Rhône, un seul décor est ici remarquable car sa dispersion est large mais clairsemée et relativement méconnue en Gaule. Il s'agit de l'Amour chevauchant un bouc profil à droite dont la production se situe à Lyon comme l'attestent les trois échantillons inventoriés<sup>201</sup> par S. Élaigne dans son étude (Élaigne 1997, p. 41, pl. 9, n° 55). Fort de ce premier résultat, nous avons cherché à connaître si ce sujet un peu particulier était à relier à une diffusion géographiquement limitée, ou si au contraire on pouvait le rattacher à de plus vastes circuits tels que ceux de la vallée du Rhône, voire même au bassin méditerranéen.

<sup>200</sup> La lampe provient de la nécropole de Spinimbecco située au sud-est de Vérone, non loin du fleuve Adige.

<sup>201</sup> Il s'agit des fragments BUT. 65.17, 65.18 et 65.106.

Il est apparu très vite que ce décor n'était pas attesté dans les ateliers situés en Provence. Nous avons donc poussé nos recherches jusqu'à la péninsule italienne et nous avons trouvé, du moins il nous semble, l'origine de cet échantillon. Sur le schéma suivant (**fig. 124**), il est clair qu'il existe bel et bien à Vérone un archétype ou matrice (A) qui a sans doute permis à un atelier local de reproduire plusieurs exemplaires à partir de la technique de surmoulage (B). On le voit très nettement, cette production « secondaire », facilement détectable (aspect frustré, décor empâté, bec mal dégagé), est sans doute à l'origine de la diffusion de ce motif vers la Gaule (phénomène de commercialisation). Remontant sans doute par la vallée du Rhône, celui-ci a dû inspirer les artisans lyonnais qui l'ont intégré à leur catalogue iconographique comme ce fut le cas par exemple pour des motifs typiquement orientalistes (Hanotte 2003, p. 492).

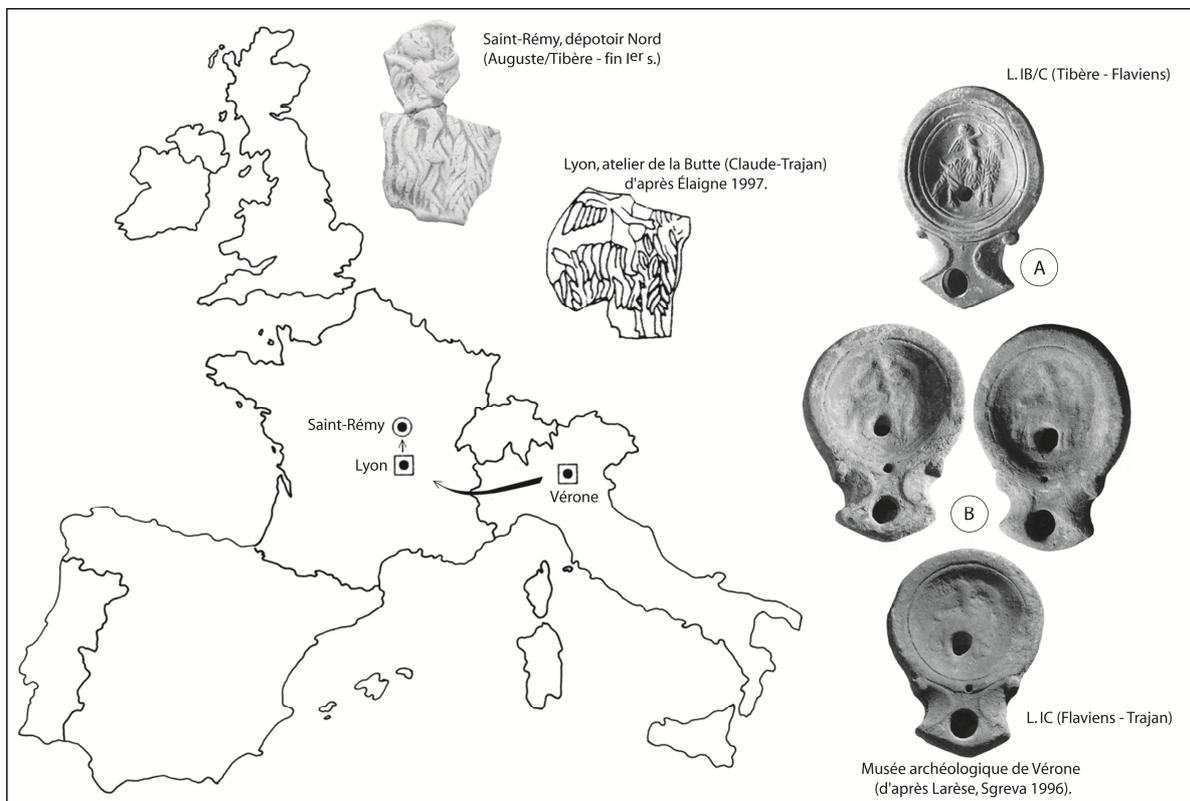


Figure 124 – Schéma de diffusion d'un modèle italique vers la Gaule (conception C. Malagoli 2013).

### 8.3 Analyse iconographique

Les lampes à médaillon décoré appartiennent toutes à des exemplaires datables du Haut-Empire. On dénombre quarante quatre sujets iconographiques dont seulement vingt-huit ont pu être déterminés avec plus ou moins de précision, les seize autres étant trop lacunaires. Un seul motif est répété deux fois (**fig. 125**).

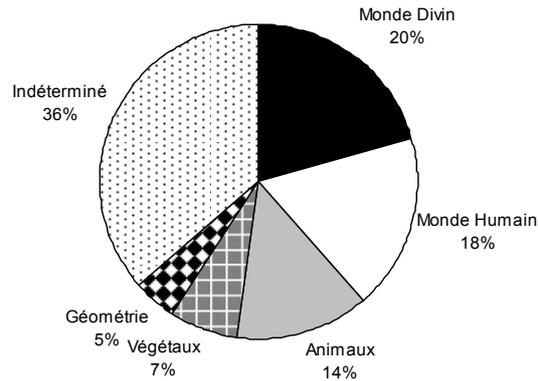


Figure 125 – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

Le thème largement privilégié est celui du monde divin avec 9 poinçons. Ils représentent les divinités primordiales telles que Mars Ultor (n° cat. 306), le griffon (n° cat. 324) attribut d'Apollon (Delplace 1990) et les divinités secondaires : Luna (n° cat. 307 ; 315), Fortune (n° cat. 328), Victoire, Fortune ou Minerve (n° cat. 341-342) et autres scènes illustrées par des *putti* (n° cat. 332-333 ; 340). L'accouplement de Lédà et le cygne nous renvoie à la mythologie (n° cat. 334), les cornes d'abondance avec ses fruits débordants à l'allégorie de la fécondité et de la fertilité (n° cat. 335). Viennent ensuite les sujets empruntés à la vie civile (8 poinçons) parmi lesquels on retrouve la vieille femme (n° cat. 302) déjà évoquée par ailleurs à Autun, une scène érotique (n° cat. 339) et surtout des sujets faisant allusion aux jeux de l'arène : *iubilator* (n° cat. 330), scène de gladiature (n° cat. 313 ; 331), *uenatio* entre un cerf et un ours (n° cat. 303-304). Plus traditionnelle, on retrouve l'évocation d'une scène de chasse entre des chiens et des lapins (n° cat. 319). Le monde animal n'est pas en reste (6 poinçons). Il révèle une préférence pour les mammifères sauvages et exotiques à l'instar du sanglier (n° cat. 337) et du lion (n° cat. 343). Le monde marin est illustré par les coquillages (n° cat. 325-326) et le dauphin (n° cat. 336). Le reste de la thématique se partage entre les végétaux (n° cat. 311 ; 329) et les décors géométriques (n° cat. 300 ; 327).

Malgré un éventail plus ou moins large, l'ensemble de ces sujets n'a rien d'exceptionnel et ces derniers sont présents sur les sites suisses et ceux de la vallée du Rhin (fig. 126). Certains d'entre eux, comme l'Amour chevauchant un bouc, le sanglier courant à droite et la couronne de rayons, connaissent une diffusion limitée mais qui ne s'explique peut-être que par la faiblesse de la documentation actuelle. Quoi qu'il en soit nous constatons une fois de plus la place prise par Lyon et ses ateliers qui ont diffusé leurs luminaires (mais aussi leurs

parois fines) en direction des sites de consommations sous influence commerciale de la cité de *Lugdunum*.

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MD	Mars Ultor		■	■		■	
	Fortune		■	■	■		
	Buste de Luna dans une couronne	■	■	■		■	
	Buste de Luna avec croissant			■	■	■	
	Amour chevauchant un bouc					■	
	Léda et le cygne	■	■	■		■	
	Griffon courant		■	■	■		
	Cornes d'abondance (chèvres)		■	■	■		
MH	Vieille femme debout profil à g.	■	■	■		■	
	<i>Iubilator</i> profil à dr.	■	■	■			
	Gladiateur vaincu profil à dr.		■	■		■	
	Scène de venatio (cerf/ours)		■	■	■		
	Scène de chasse alternée	■	■	■	■		
AN	Sanglier courant profil à dr.		■	■			
	Lion bondissant profil à g.	■	■	■	■	■	
VG	Rosace à huit larges pétales		■	■	■	■	
GE	Couronne de godrons		■		■	■	
	Couronne de rayons				■		

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 126 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

#### 8.4 La véritable nature de la fosse « dépotoir nord »

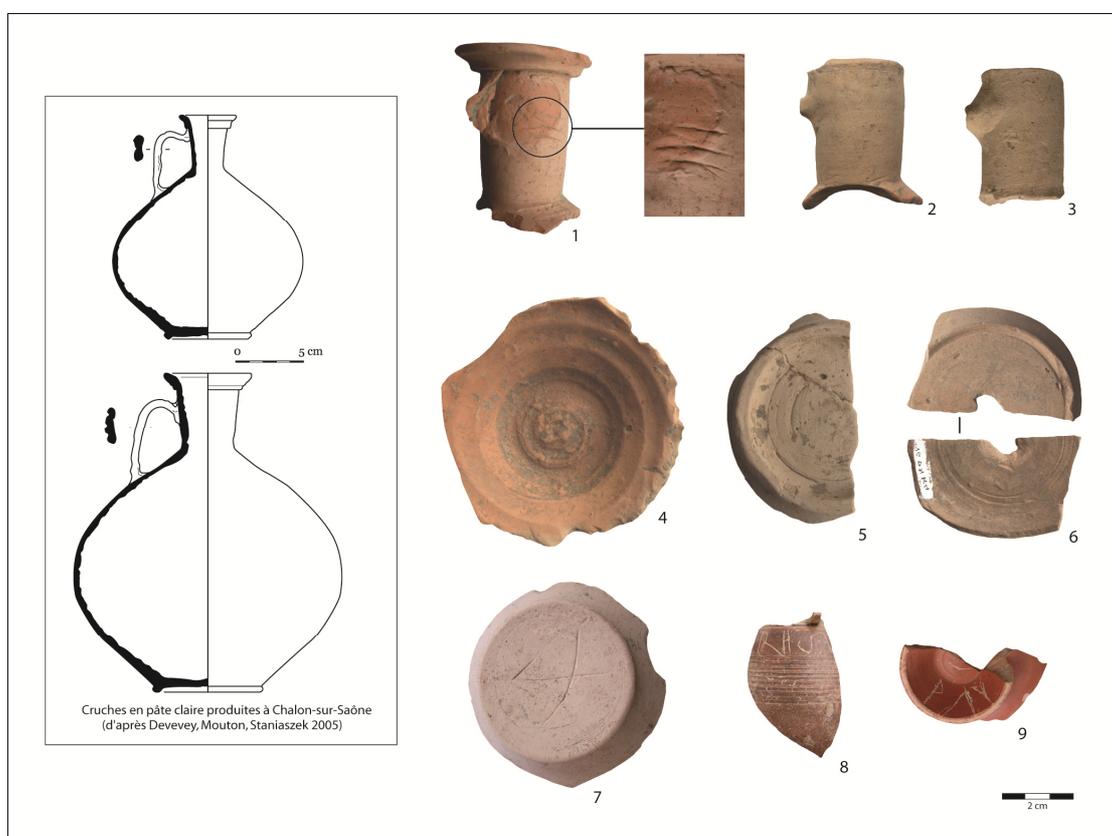
Lorsqu'en 2009 Louis Bonnamour, ancien conservateur du Musée Denon à Chalon-sur-Saône, nous a confié pour la toute première fois le mobilier de cette fosse, nous avons été frappés par le taux anormalement élevé de certains assemblages et par le traitement particulier que certains objets avaient subi. Fort de ce premier constat et conscients des limites imposées par les conditions de fouille, nous avons émis à l'époque l'hypothèse qu'une partie de ce mobilier pouvait présenter des caractéristiques observées fréquemment dans les sanctuaires. Concrètement, cela se traduisait par la présence de graffites sur certaines parois fines et céramiques sigillées, mais aussi par des traces de passage au feu pour certaines d'entre elles, ou encore des traces indubitables de manipulations rituelles sur des céramiques communes claires et plus particulièrement les cruches.

En ce qui concerne les inscriptions abrégées, exécutées après cuisson, elles se retrouvent majoritairement sur les sigillées. Elles sont placées indifféremment sur le fond externe et la paroi basse des tasses Drag. 27 (PAV, [..]DC), à l'intérieur d'une assiette (Drag. 18), en dessous de la marque d'un potier (XX), ou encore sous la collerette d'un mortier (MN). Une dernière inscription, incomplète, sur une paroi fine de type gobelet, a été

gravée sur le bandeau qui marque la séparation entre le col et la panse moulurée. On peut y lire : *RHSV*.

Par ailleurs, les traces d'exposition au feu ont aussi été observées à l'instar d'une assiette de type Drag. 18 qui, après avoir été brisée, présente sur sa tranche une large plage de combustion. Ce phénomène n'est pas rare en contexte cultuel comme en témoigne la céramique du sanctuaire sommital du col de Ceysnat dans le Puy-de-Dôme (Trescarte 2007) et de celui de Crevans en Haute-Saône (Tisserand, Mouton-Venault 2012).

L'autre manipulation rituelle qui de loin est la plus fréquente, consiste en la décapitation et la découpe de cruches en céramique commune claire (**fig. 127**).



**Figure 127** – Saint-Rémy : cruches à pâte claire, parois fine et sigillée de la fosse « dépotoir nord ».

1 : anse arrachée avec traces de découpe sur le col ; 2-3 : cols décapités et sciés ; 4 : fond de cruche avec paroi arrachée ; 5-6 : fonds découpés avec ou sans perforation ; 7 : fond graffité (lettre X) ; 8 : paroi fine avec graffite *RHSV* ; 9 : fond de tasse en céramique sigillée avec graffite *PAV* (© C. Malagoli 2014).

Après que cette dernière a été cassée en deux, l'officiant, dans le cas du décollement, cherche en première intention à briser l'anse<sup>202</sup> afin d'accéder plus librement à l'encolure du vase. Celle-ci est ensuite séparée de la section supérieure de la panse en lui portant un coup

<sup>202</sup> Un vase restitué des traces d'arrachage de l'anse à partir d'un objet en métal (couteau ?) qui a strié à de multiples reprises le haut du col.

brutal à la base du col avec un objet contendant (traces de cassure aléatoire). Celles-ci peuvent être parfois reprises avec soin comme l'indiquent les découpes, quasi linéaires, opérées à la base du col. Pour d'autres encore, les deux extrémités sont sciées.

La partie basse des cruches a subi un autre type de traitement. On a tout d'abord cherché à garder le fond intact tout en le retaillant (diminution de la hauteur des parois) afin d'obtenir une sorte de « coupe » ou « cuvette ». Cette méthode est récurrente mais ce n'est pas non plus une généralité. En effet, on observe sur certains échantillons une découpe médiane plus ou moins nette (difficulté à séparer diamétralement le fond de la cruche). En outre, cette opération peut avoir été effectuée après que le fond du vase a subi une perforation (rare). On notera encore que les fonds complets avec graffite sont peu nombreux. Le seul exemplaire connu porte la lettre X.

En définitive, il est clair que les céramiques de cette fosse, à la vue des divers traitements énumérés, ne sont que les reliefs de pratiques religieuses. Ces catégories de vaisselle à caractère usuel traduisent la volonté de détourner un mobilier d'un contexte domestique vers un environnement purement cultuel. En outre, on notera le très grand nombre de formes basses en sigillées (assiettes, tasses) qui, associées aux cruches, sont l'un des marqueurs connus permettant d'identifier les dépôts rituels dans les sanctuaires (Fauduet 1993).

En ce qui concerne la place prise par les lampes à l'occasion des cérémonies, il semble que nous sommes en présence d'un schéma autre que celui de l'offrande classique telle qu'elle est perçue à Limoges (Maniquet, Loustaud 1999) ou en moyenne vallée du Rhône (Malagoli 2016a). En effet, l'aspect roulé, usé de certains fragments laisserait entendre qu'ils proviennent plutôt d'une aire d'épandage, cette dernière ayant été nettoyée à une date encore difficile à appréhender. Mais faute d'éléments plus probants tout cela ne reste que conjecture, du moins pour le moment.

## 8.5 Conclusion

La découverte d'un sanctuaire périurbain proche de Chalon-sur-Saône constitue un élément nouveau dans l'occupation du territoire de cette cité antique. Elle permet, au regard des fouilles conduites il y a un peu plus de quarante ans, d'envisager une nouvelle interprétation dont le caractère monumental n'est plus à démontrer (Alégoët 1970). Il faut toutefois garder à l'esprit que notre hypothèse est avant tout fondée sur l'analyse d'un simple dépôt de céramiques provenant d'une fosse privée de toute inscription dédicatoire et d'ex-

voto. Seule, la similitude de certains traitements sur la céramique tend à prouver la rigueur de nos propos.

D'une manière générale, le mobilier céramique provenant de cette fosse est très homogène, d'origine domestique. En termes de schémas commerciaux, les sigillées sont d'origine millavoise tandis que parois fines et lampes sont majoritairement produites à Lyon. On notera toutefois la présence de quelques éléments provenant de Gaule centrale (cruche à pâte blanche et vernis plombifère). Les céramiques communes claires sont quant à elles produites localement (ateliers de la rue de Rochefort, Chalon-sur-Saône).

En conclusion, une reprise de l'ensemble du mobilier céramique dans le cadre d'une étude pluridisciplinaire serait plus que souhaitable. De nouvelles données, latentes à ce jour, pourraient venir enrichir nos connaissances sur les raisons premières de l'implantation de ce sanctuaire et de son abandon<sup>203</sup>, mais aussi de le comparer à d'autres lieux de culte tels que Les Bolards par exemple. Et pourquoi ne pas imaginer, dans les parcelles toujours en culture situées au nord-ouest du site, mener de nouvelles recherches à partir de méthodes de prospection magnétique dans le but de localiser d'éventuelles structures encore conservées ?

## Chapitre 2 - La Franche-Comté

### 1. Besançon (Doubs)

Située à la pointe nord-ouest du département du Doubs, Besançon se caractérise par une topographie particulière inhérente à l'encaissement de la vallée du Doubs. En effet, c'est à l'intérieur de l'une des boucles de la rivière, dans une plaine alluviale de forme circulaire d'environ 120 ha. protégée tout autour par des collines escarpées, que se sont installées les premières populations sédentaires néolithiques d'abord, protohistoriques ensuite (**fig. 128**).

Les plus anciennes traces d'occupation gauloise datent approximativement des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et concernent de rares vestiges d'habitats ainsi qu'une nécropole qui se trouvent en bordure du Doubs (site des Remparts dérasés). Cette « agglomération ouverte » ne se développe réellement qu'à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. La structuration spatiale se traduit sous forme « d'alignements ou d'orientations privilégiés » laissant supposer l'existence, à l'origine, d'un plan régulier préconçu. Les bâtiments, de forme quadrangulaire, parfaitement lisibles à la fouille constituent l'ossature des premiers « quartiers » de la ville<sup>204</sup>.

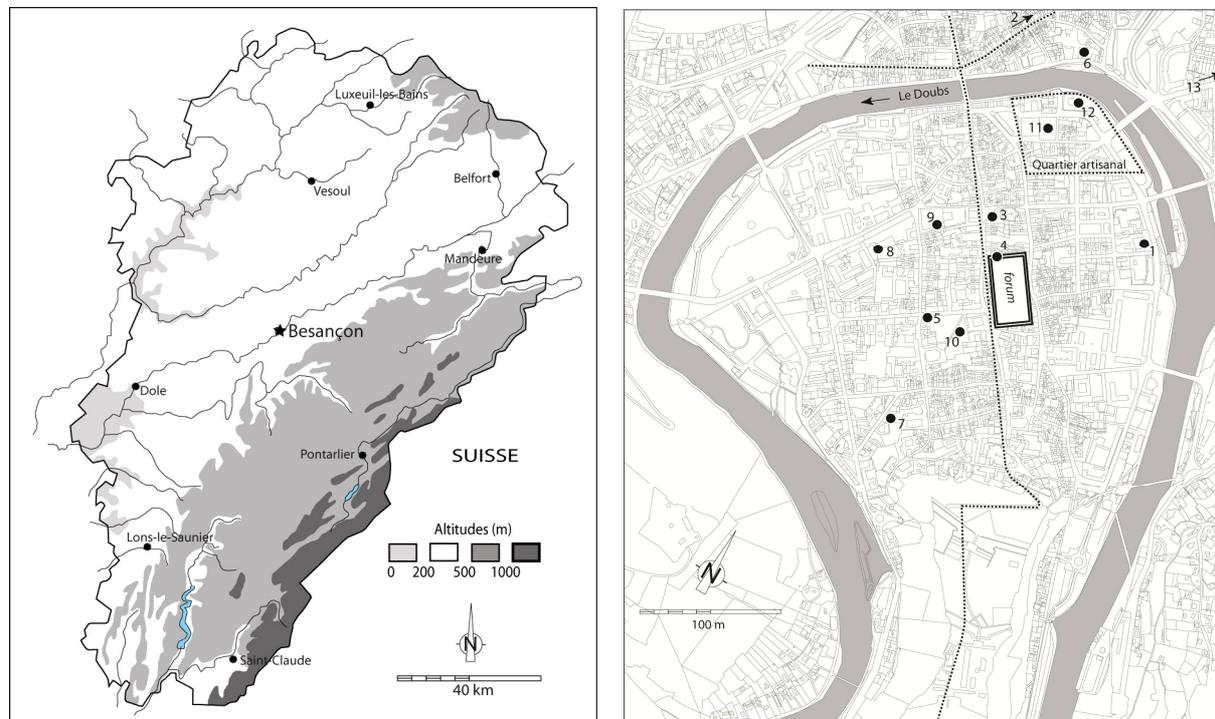
Les contextes mis au jour ont montré la présence d'activités artisanales liées au travail de la terre et du métal (entre autres) confinées dans la partie nord de la boucle (risque

---

<sup>203</sup> La découverte en fouille, dans le secteur de « l'entrée monumentale », de fragments de bois brûlé appartenant à une toiture (incendie) serait-elle l'une des causes probables de l'abandon du site ? (Alégoët 1971, p. 10).

<sup>204</sup> Par exemple, voir le plan des structures du site du Palais de Justice dans Barral, Vaxelaire 2006, p. 46, fig. 48.

d'incendie). Par ailleurs, le plus vieil aménagement urbanistique connu à ce jour à *Vesontio* est un mur de berge qui ceinture la boucle du Doubs. Cette construction en gros appareil est en quelque sorte l'acte de naissance de l'*oppidum*.



**Figure 128** – Localisation du site de Besançon/*Vesontio* et plan de synthèse des principaux sites de la ville antique ; dao C. Malagoli (carte), répartition des vestiges (d'après Barral, Vaxelaire 2007).

1 : Collège Lumière ; 2 : nécropole de la gare de Viotte (rue de Vesoul) ; 3 : place du Huit Septembre ; 4 : rue Moncey ; 5 : parc de l'ancienne Banque de France ; 6 : place Bellevaux ; 7 : Notre-Dame-du-Refuge ; 8 : parking de la Mairie ; 9 : Palais de Justice ; 10 : place Granvelle ; 11 : Îlot Paris ; 12 : Remparts dérasés ; 13 : rue de Chalezeule.

Au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., le mur de berge est remplacé par un rempart de type *murus gallicus* qui va servir à la fois de mur de berge et de système défensif (Barral, Vaxelaire 2006, p. 47). Durant cette période, l'espace continue à se structurer même si, parfois, les traces demeurent fugaces. En revanche, les activités artisanales (plus nombreuses, mieux conservées) témoignent d'une vie économique diversifiée : fonderie, forge, atelier de potier, tannerie ou encore tabletterie (Joan 2003, p. 157, fig. 53). D'un point de vue économique, l'*oppidum* est tourné vers le monde méditerranéen *via* l'axe Rhône-Saône. Sans doute à l'instar de Bibracte<sup>205</sup>, sa principale activité commerciale est tournée vers le vin et les céramiques à vernis noir et rouge.

<sup>205</sup> Le site du Parking de la Mairie est symptomatique du commerce avec l'Italie. La répartition des amphores par types montre que sur un peu plus d'un siècle (entre 120 av. et 1 apr. J.-C.), 428 amphores vinaires de type Dressel 1 ont été importées sur ce lieu.

Après la Conquête, l'occupation humaine se maintient dans la boucle et la cité s'engage dans un processus lent, mais durable, de transformation du cadre urbain. Durant la période augusto-tibérienne, les principales innovations viennent avant tout des nouvelles techniques de constructions empruntées au monde romain qui impactent l'architecture de l'habitat telles que l'apparition de caves maçonnées (Vaxelaire 2006, p. 82).

La première moitié du I<sup>er</sup> s. est marquée par le développement de l'espace urbain associé à un programme monumental public<sup>206</sup> comprenant un *Forum* et un temple civique (Barçon 2006, p. 71). Parallèlement, il intègre le réaménagement du réseau hérité de la période laténienne (Kasprzyk, Nouvel 2011, p. 40) matérialisé par la création de nouvelles voies (Joan 2003, p. 156, fig. 52). La trame d'un réseau routier à partir de *Vesontio* s'étoffe et comprend de nombreux axes qui permettent de relier la capitale du peuple séquane à la voie du Rhin (*via Langres*), à celles de la Saône et du Rhône (*via Chalon-sur-Saône*), ou encore à la vallée du Rhin et la Suisse *via* l'agglomération antique de Mandeure-Mathay (*Epomanduodurum*). Ces nouvelles infrastructures de communication facilitent la diffusion de produits manufacturés à l'image de la céramique<sup>207</sup>. Dès lors, elles contribuent à faire de Besançon une place de commerce et un pôle de redistribution des marchandises les plus diverses<sup>208</sup>.

*Vesontio* connaît son véritable essor sous la dynastie flavienne et son apogée sous celle des Antonins (Barçon 2006, p. 71-72). La fin du II<sup>e</sup> s. est marquée par le déclin de ville historique. Dès cette époque, l'habitat régresse (ou est abandonné) et la question de la présence d'une enceinte urbaine de type *castrum* ne semble toujours pas tranchée faute de fouille conséquente permettant d'en reconnaître le tracé (Joan 2003, p. 243-244).

De ce riche passé historique, nous avons retenu deux sites représentatifs en termes de consommation de lampes en terre cuite. Il s'agit d'une riche demeure aristocratique et d'une nécropole périurbaine. Nous proposerons ensuite, à l'instar de ce qui a déjà été fait pour Autun, de dresser un bilan des lampes découvertes fortuitement depuis le XIX<sup>e</sup> s. ainsi que celles provenant de diagnostics et autre fouilles récentes.

---

<sup>206</sup> Voir la carte topographique de la ville antique d'après les vestiges retrouvés (Joan 2003, p. 174, fig. 86).

<sup>207</sup> À ce sujet, voir le rôle joué par la voie d'Agrippa dans la diffusion de certaines productions régionales (Ahü-Delor et al. 2010, p. 325).

<sup>208</sup> La consommation de céramiques entre les I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> s. de notre ère à *Vesontio* est un traceur qui permet d'appréhender les différents flux commerciaux qui se sont succédés tout au long de cette période (Humbert, 2006, p. 78).

## 1.1 Le site du Collège Lumière

Le Collège Lumière est situé dans le quartier Saint-Paul, en bordure du Doubs (cf. **fig. 128, site 1**). Les premières mentions de découvertes fortuites dans ce secteur remontent au XVII<sup>e</sup> s. mais il faut attendre les années 1970 et un projet de construction de bâtiments par Électricité de France pour qu'il soit réellement documenté. La fouille de sauvetage (resp. J.-L. Oudouze) devait aboutir à la mise au jour d'un bâtiment orné de plusieurs mosaïques dont celle baptisée « de Neptune » (Morel 1974 ; Darmon 2006). En 2004, la réhabilitation du collège Lumière et la construction d'un gymnase souterrain étaient à l'origine d'une nouvelle intervention sur une surface estimée à 3000 m<sup>2</sup> (resp. Cl. Munier, Inrap). Cette fouille a finalement révélé l'existence d'un quartier urbain à vocation domestique et artisanale sur une période comprise entre La Tène D1b/D2b et le XIX<sup>e</sup> s. Le fait marquant de cette opération concerne la mise au jour d'une habitation de type *domus* qui, de par sa taille impressionnante et ses caractéristiques architecturales, témoigne en faveur d'un riche habitat assimilable à une demeure aristocratique (Gaston, Munier 2006).

### 1.1.1 Contexte stratigraphique

L'analyse des indices stratigraphiques et l'étude du mobilier ont conduit à définir huit états d'occupation parfois sous-divisés en phases qu'il convient de présenter ici synthétiquement.

La première phase d'occupation (Munier et *al.* 2007, p. 75, fig. 3.2), datée entre La Tène D1 et D2, est matérialisée par la présence de 4 ou 5 bâtiments (maisons) en matériaux périssables liés à une aire artisanale (travail du métal et céramique). Mais ce n'est qu'à partir de La Tène D2 que ce secteur prendra un véritable caractère urbain (Videau 2007, p. 106).

La période augustéenne (30 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.) est marquée par un développement architectural de l'habitat et par une organisation de la zone artisanale (Munier et *al.* 2007, p. 109, fig. 4.1). Si les bâtiments de cette période conservent leur orientation initiale, les maisons s'agrandissent et l'on observe l'emploi de nouvelles techniques de construction inspirées du monde romain. Les activités artisanales de la période gauloise perdurent mais sont désormais repoussées hors de la zone d'habitat.

Durant l'état 1 (15-55), les structures augustéennes sont rasées et deux nouvelles maisons sont alors construites à l'emplacement d'une des deux maisons de la période précédente et à l'emplacement de la zone artisanale (*Ibid.*, p. 139, fig. 5.1). Ces bâtiments bénéficient de l'apport des techniques de construction romaine (sols en *terrazzo*) même si parfois les sols demeurent en terre battue. La taille et le soin apporté à la construction et

l'ornementation de ces maisons témoignent du niveau social élevé de leurs propriétaires. Le mobilier archéologique (outils de médecine ou de toilette) et faunique (animaux chassés) confirment par ailleurs cette impression (*Ibid.*, p. 154). Vers le milieu du I<sup>er</sup> s., l'une des deux habitations est abandonnée suite à un incendie.

Au cours de l'état 2 (50-80) le secteur tend à se densifier. On observe l'édification d'un nouveau bâtiment privé ou *balneum* (*Ibid.*, p. 169, fig. 6.1). L'espace est désormais délimité par un ensemble de murs que sépare un passage de circulation (*ambitus* ?). Enfin, les fondations qui jusqu'à présent étaient en matériau périssable sont définitivement remplacées par de la maçonnerie.

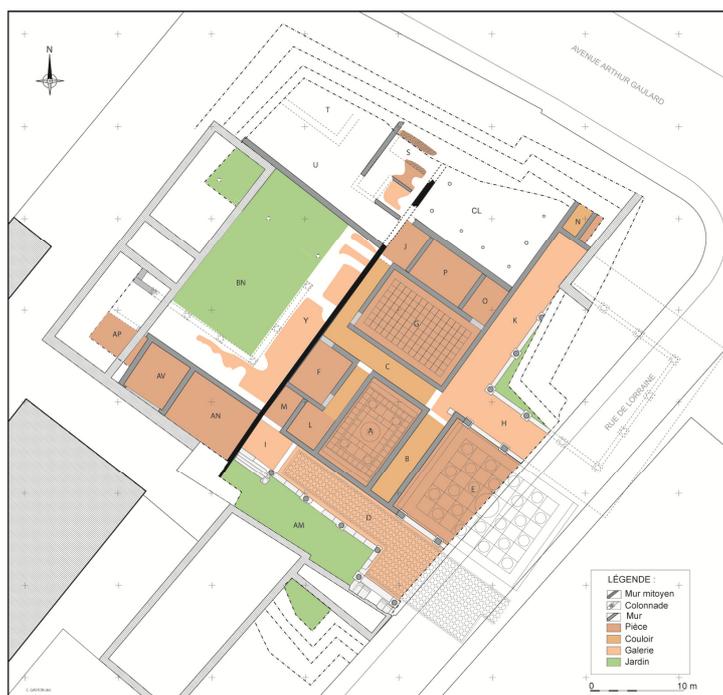
L'état 3 (80-160) voit un vaste programme architectural se mettre en place et qui prendra fin vers le milieu du II<sup>e</sup> s. (*Ibid.*, p. 215, fig. 7.1). Il se subdivise en trois phases (A à C) qui correspondent, *grosso modo*, à trois projets architecturaux. Les niveaux stratigraphiques se décomposent comme suit : 3A (80-100), 3B (100-130), 3C (130-160). La phase 3A est marquée par l'abandon des structures de l'état précédent exception faite pour le *balneum*. L'édification d'une vaste résidence urbaine avec péristyle et *oecus* débute. En phase 3B, l'édifice privé est définitivement abandonné et se trouve remplacé par la construction d'une seconde *domus*. Réparti sur plus de 1000 m<sup>2</sup>, son espace intérieur comprend de multiples pièces spacieuses, des espaces de circulation, une grande galerie, un péristyle et un jardin<sup>209</sup>. Enfin, à la phase 3C, on observe un phénomène d'imbrication des deux grandes *domus* avec l'annexion de l'*oecus* ainsi qu'un nouveau tracé des murs qui redéfinit l'espace<sup>210</sup>.

L'état 4 (160-220) est marqué par la destruction de la *domus* des phases 3B-3C et par les nouveaux aménagements d'une nouvelle propriété encore plus luxueuse (**fig. 129**).

---

<sup>209</sup> Référencée « maison nord », cette habitation scelle une fosse dépotoir (F481) creusée lors de la phase 70-100 (Munier et al. 2007, p. 214). Cette structure en creux a livré un mobilier céramique conséquent conjugué à un lot remarquable de lampes (cf. **Annexe C ; vol. 2**).

<sup>210</sup> Voir les plans retraçant l'évolution générale des deux *domus* entre 70-160 (*Ibid.*, p. 215, fig. 7.1)



**Figure 129** – Collège Lumière : plan synthétique de vestiges de la *domus* de l'état 4a entre 150/160-200 (d'après Munier et *al.* 2007, p. 42).

Que ce soit par les matériaux utilisés ou par les éléments d'architecture relevés lors de la fouille, tout porte à croire que cette habitation, l'une des plus imposantes découvertes à Besançon et bâtie d'après les modèles campaniens, n'était que « l'expression de la puissance et de la richesse d'un personnage de haut rang » (*Ibid.*, p. 305-307). À la fin de l'état 4, des traces de feu visibles sur les sols semblent indiquer une destruction partielle provoquée par un incendie.

L'état 5 (220-300) est caractérisé par la réoccupation de la *domus*. On observe durant cette période une surélévation des sols, conséquence directe de la présence du Doubs tout proche. Les nouveaux aménagements architecturaux dont les sols, sont désormais plus frustes parfois même grossiers (*Ibid.*, p. 335, fig. 9.1). Des espaces fonctionnels apparaissent (pièces de stockage ?). L'abandon de ce secteur intervient vers le milieu ou la fin du III<sup>e</sup> s. Par la suite, le site n'aura d'autre vocation que de servir de carrière de récupération des matériaux (Moyen Âge) avant qu'il ne soit réinvesti au XIX<sup>e</sup> s. par des constructions privées et publiques.

### 1.1.2 Catalogue typologique

Le matériel lychnologique est peu abondant. Il représente 48 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 18 dont 1 forme semi-complète (**fig. 130**). D'une manière générale, le mobilier est extrêmement fragmenté, usé, provenant de niveaux

d'occupation ou de remblais issus de remaniements. Leur répartition stratigraphique montre que la plupart des fragments proviennent des états 2 et 3. En revanche, l'état 1 en est totalement exempt. Les tessons appartenant aux états 4 et 5 sont purement résiduels. On notera par ailleurs qu'une fosse ayant servi de dépotoir en phase 3A (*Ibid.*, p. 187) a livré un lot remarquable de lampes sur lequel nous reviendrons en détail (cf. *infra*).

Le mobilier lychnologique comprend exclusivement des lampes moulées. On recense 7 familles de luminaires parmi lesquelles les modèles de type Loeschcke IA constituent la plus grande part (**fig. 129**). L'ensemble de ces lampes témoigne d'une évolution typologique qui couvre une période plus ou moins longue puisque les exemplaires les plus précoces apparaissent durant la période augustéenne et les plus tardifs vers la fin du I<sup>er</sup>, voire peut-être même au-delà du II<sup>e</sup> s.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
Dr. 4	1	2,08%	1	4,76%	1
L. IA	10	20,83%	6	28,57%	
L. IB	1	2,08%	1	4,76%	
L. I atypique	1	2,08%	1	4,76%	
L. IV	4	8,33%	4	19,05%	
L. VIII	2	4,17%	2	9,52%	
L. IX b	1	2,08%	1	4,76%	
Firmalampen	1	2,08%	1	4,76%	
Indéterminés	27	56,25%	4	19,05%	
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>1</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Figure 130 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

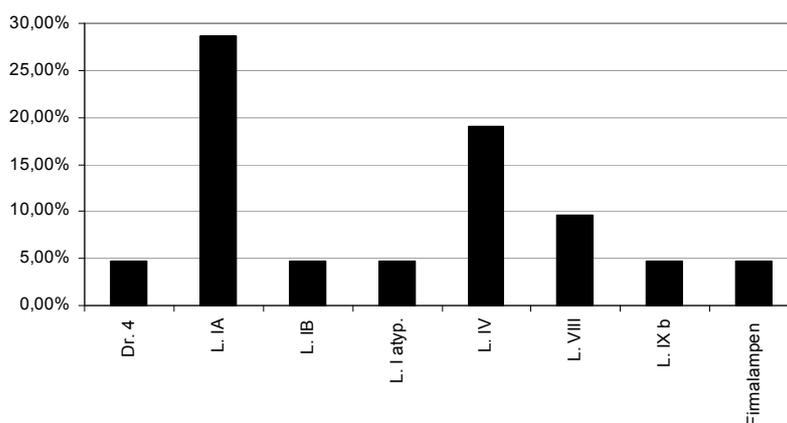


Figure 131 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

### 1.1.2.1 Lampes tardo-républicaines

- Lampe Dressel 4 (NTI : 1 ind.)

Cette lampe italique, quasi complète à la réserve du bec et de l'anse, a été réalisée dans une pâte fine beige clair recouverte d'un vernis brun orangé, flammé par endroit (**n° cat. 345**). Le médaillon, lacunaire, conserve néanmoins une bordure illustrée d'une bande de courts bâtonnets. On ajoutera qu'une seconde lampe provient de ce même horizon. Il s'agit d'une anse en ruban cannelée (pâte orange) qui selon toute vraisemblance peut être rattachée aux modèles Dressel 2, 3 ou 4 (non illustrée).

Datation envisagée : période augustéenne.

### 1.1.2.2 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme précoce (NTI : 6 ind.)

Le répertoire de ce groupe technique a été reconnu grâce à la typologie des épaules. Ces dernières étant fortement fragmentées, il est difficile de différencier les modèles à médaillon ouvert ou fermé (**n° cat. 346-349**). D'une manière générale, les médaillons sont bordés par des épaules étroites et cannelées de type L. 1 ou 2 et les rares volutes visibles confirment la précocité des modèles (volute mince à bouton discret ou saillant). Ces lampes sont d'origine italique comme en témoigne l'aspect des pâtes : jaune, jaune-beige, gris-beige. La base de deux décors est perceptible : une paire de pieds appartenant à un personnage (gladiateur, Amour, autre) et une couronne de laurier (**n° cat. 348-349**).

Datation envisagée : période augusto-tibérienne.

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 1 ind.)

Cet échantillon est attribué par analogie au groupe A3 de Bailey grâce à l'identification de son décor : Minerve debout, tête casquée, profil à droite (**n° cat. 350**). Réalisé dans une pâte beige enduite d'un vernis de teinte brun orangé, il se différencie quelque peu des pâtes classiques provenant des filières italiques. Par ailleurs, la présence de nombreuses bulles de moulage dans la mouluration et à l'intérieur du décor renforce l'idée que nous pourrions avoir affaire à une production régionale qui pourrait être localisée en vallée du Rhône (Fos-sur-Mer ?).

Datation envisagée : période Tibère – début Flaviens.

- Lampe Loeschcke I, forme atypique (NTI : 1 ind.)

Ce fragment de médaillon, dont on perçoit à la base du bec un canal taillé à peine souligné qui vient interrompre une épaule plate bordée de moulures obliques de type L. 2/3a, semble correspondre aux productions tardives de la Gaule centrale (**n° cat. 351**). La pâte de couleur jaune enduite d'un vernis brun orangé légèrement flammé pourrait d'ailleurs confirmer cette origine régionale.

Datation envisagée : Flaviens – début II<sup>e</sup> s.

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 4 ind.)

Les lampes à bec rond et volutes doubles sont caractérisées par une épaule de type L. 3a ou L. 6a et L. 6b (groupes B2 et B3 de Bailey). Deux groupes techniques sont reconnus : ceux à pâte jaune-beige d'origine italique, beige ou beige rosé pour les modèles régionaux (n° cat. 352-353). Le seul décor reconnu évoque ce qui semble être un gladiateur thrace de trois-quarts face (n° cat. 353).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke VIII (NTI : 2 ind.)

Deux fragments d'épaule déversée de type L. 7b et L. 8a décorée ne permettent pas d'appréhender pleinement la forme générale de ce groupe technique. Le premier tesson restitue un médaillon illustré d'une rosace à courts pétales rayonnant autour du trou d'alimentation (n° cat. 354). La pâte de couleur beige, enduite d'un vernis brun orangé légèrement flammé, semble s'apparenter aux productions de la basse vallée du Rhône (Rivet 2003, p. 182, n° 537). En revanche, le second tesson a retenu notre attention en raison du type d'ornementation de son épaule (n° cat. 355). La présence d'une couronne en forme de rais de cœur est en effet peu employée par les potiers gallo-romains et seul l'atelier de Fos-sur-Mer a produit ce type de bandeau sur des modèles L. VIII<sup>211</sup>. Cette lampe affiliée à l'atelier de Fos est importante car elle constitue désormais le second exemplaire identifié en Gaule septentrionale après celui d'Autun (n° cat. 97).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe de Firme (NTI : 2 ind.)

Les *Firmalampen* sont représentées par deux tessons fragmentés. Le premier se résume à la base d'un bec où l'on observe un petit canal étroit et clos aux deux extrémités qui appartient au type L. IX b (groupe N1 de Bailey). Il semble que nous ayons affaire à une lampe régionale : pâte rose recouverte d'un vernis rougeâtre (n° cat. 356). Le second, réduit à un fond entouré de deux anneaux, à pâte orange fine et sans vernis, porte une marque filiforme, en relief et incomplète : *SILVIN* (n° cat. 357). Cette signature n'est pas mentionnée dans les catalogues actuels. On notera toutefois que l'aspect de la pâte ne va pas sans rappeler certains exemplaires conservés au Musée de Vaison-la-Romaine.

Datation envisagée : Fin I<sup>er</sup> – II<sup>e</sup> s.

- Fragments de médaillons décorés

Trois fragments de médaillons privés d'épaule ne peuvent être rattachés avec certitude à une quelconque forme connue. L'aspect des pâtes est uniforme : couleur beige et vernis le plus souvent brun orangé ou brun mat (Lyon ou vallée du Rhône). Les décors identifiés sont classiques : aurige profil à gauche conduisant un bige (n° cat. 358), sanglier courant profil à droite avec un chien grimpé sur son dos (n° cat. 359), coquillage réduit à cinq côtes visibles (n° cat. 360).

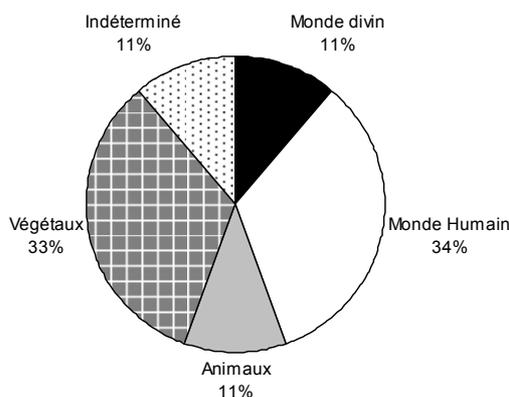
Datation envisagée : I<sup>er</sup> s.

---

<sup>211</sup> Les deux lampes de Fos correspondent au modèle L. VIII à bec R (Rivet, 2003, p. 163, n° 342-343).

### 1.1.3 Analyse iconographique

Les lampes à médaillon décoré appartiennent toutes à des exemplaires datables du Haut-Empire. On dénombre neuf sujets iconographiques différents dont seulement huit ont pu être déterminés avec plus ou moins de précision, le reste étant trop lacunaire. Aucun décor n'est répété deux fois (**fig. 132**).



**Figure 132** – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

Le registre iconographique est relativement basique et ne reflète certainement pas le mobilier lychnologique de ce site d'exception. Quoiqu'il en soit, deux thèmes émergent avec trois poinçons chacun. Il s'agit du monde humain et des végétaux : couronne de laurier (**n° cat. 348**), rosace à pétales arrondis (**n° cat. 354**). Les scènes de la vie quotidienne font allusion aux jeux qui se déroulent dans l'amphithéâtre : gladiateur (**n° cat. 353**), course de chars (**n° cat. 358**) ; on est droit de se demander si la scène de chasse entre un chien et un sanglier ne serait pas une allégorie relative à une *uenatio* (**n° cat. 359**). Le monde divin, avec la représentation de la puissance de Minerve<sup>212</sup> (**n° cat. 350**), est une fois de plus minoritaire. Le monde animal, peu représenté, se cantonne à la simple image d'un coquillage (**n° cat. 360**).

Malgré un éventail peu représentatif, la thématique des décors n'a rien d'exceptionnel et tous ces motifs sont connus sur de nombreux sites de consommation, à l'instar des sites suisses et rhénans (**fig. 133**). On remarquera cependant que Minerve est attestée à Vindonissa mais n'est pas présente ni à Trèves ni à Mayence.

<sup>212</sup> Est-ce le hasard, mais les seules illustrations connues de Minerve, actuellement, sont circonscrites aux capitales de cité. Voir à ce propos les deux exemplaires d'Autun (**n° cat. 131-132**).

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MD	Minerve profil à dr.		■		■		
MH	Gladiateur thrace de ¾ face	■	■	■	■	■	
	Aurige profil à g.	■	■	■			
	Scène de chasse chien/sanglier		■	■			

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 133 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

### 1.1.4 Conclusion

Le site du Collège Lumière, de par son ensemble lychnologique diversifié, permet d'appréhender les lampes consommées en contexte urbain et d'entraîner, pour la première fois, leur évolution typologique depuis la période augustéenne jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. Cet instantané nous permet de nous faire une idée sur les entités productrices qui se sont succédé, mais aussi de les comparer avec celles qui ont été identifiées en Bourgogne.

La consommation des premières lampes, d'origine italique, débute sous Auguste et se poursuit grâce à des importations régulières favorisées par la stabilité des circuits commerciaux jusqu'au règne de Tibère.

L'absence de lampes durant la phase 1 (première moitié du I<sup>er</sup> s.) ne doit pas nous faire oublier que les modèles de cette période sont bien présents au Collège Lumière (type A3 de Bailey) et qu'ils appartiennent au mobilier résiduel des phases tardives 3 et 4. Ce phénomène est dû en partie à l'apport de remblais de nivellement survenu lors de la construction des sols de la *domus* aristocratique. Dans son ensemble, ces échantillons sont italiques.

La période pré-flavienne puis flavienne (état 2 et 3A) se distingue par l'apparition des premières lampes produites en basse vallée du Rhône. La fosse F481 en est le parfait exemple. Ces luminaires ont bénéficié des courants commerciaux générés par les importations de sigillées de Gaule méridionale vers le chef-lieu de cité des Séquanes. La terre sigillée de cette fosse témoigne de la mainmise des ateliers de la Graufesenque dès la période claudienne (Humbert 2007, vol. 3, p. 99). Parmi ces luminaires, on remarque la présence précoce des premières *Firmalampen* dont l'origine reste à déterminer. Durant le dernier tiers du I<sup>er</sup> s., on note une prédominance des productions régionales au détriment des importations d'origine italiques.

Enfin, au milieu II<sup>e</sup> s. (état 3B) on constate que les niveaux stratigraphiques ne livrent plus de mobilier, si ce n'est à l'état résiduel. Ce constat doit cependant être nuancé car il se fonde exclusivement sur les résultats circonscrits à la partie résidentielle (espaces publics de réception). En effet, l'espace privé n'a pu être fouillé et il nous est difficile d'appréhender à sa

juste valeur les sources d'éclairage artificiel qui étaient en service dans cette résidence aristocratique (candélabres, lampadaires).

## 1.2 Le site de la gare Viotte

La nécropole gallo-romaine de Viotte est située à l'extérieur de la boucle du Doubs, plus exactement au nord-est de la ville de Besançon, à l'emplacement de la gare actuelle (cf. **fig. 128, site 2**). Elle est implantée au croisement de deux voies importantes : celle du Rhin reliant Besançon à Mandeure et celle de Luxeuil *via* Vesoul. Les premières observations documentées concernant la présence d'un espace funéraire antique en ce lieu sont rapportées lors de la construction du fort dit de Saint-Claude au XVII<sup>e</sup> s. (Joan 2003). La création de la gare ferroviaire en 1855 puis son agrandissement en 1881, sont à l'origine de nombreuses découvertes fortuites : stèles, tombes à inhumation, monnaies, céramiques ainsi que de nouvelles données ayant trait aux restes de bûcher funéraire.

Le projet d'aménagement de la gare lié à la construction d'un parking est l'occasion d'un diagnostic pratiqué durant l'hiver 2012 sur une surface estimée à environ 2800 m<sup>2</sup>. Réalisée par le Service municipal d'archéologie préventive de Besançon (SMAP) dans des conditions climatiques parfois difficiles, cette opération a permis la mise au jour de deux inhumations. La fouille qui s'ensuivit en mars 2013 (resp. M.-L. Bassi, SMAP) devait venir compléter ces premières observations grâce à la découverte de 40 sépultures à inhumation individuelle ou double (adultes, périnataux), 6 incinérations et 1 zone de rejet de bûcher (fosse-dépotoir). Malgré une surface relativement réduite, la fouille a révélé une occupation qui s'inscrit depuis le Haut-Empire jusqu' au III<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> siècle (**fig. 134**).

### 1.2.1 Contexte stratigraphique

Au moment de rédiger cette notice les études de mobilier sont toujours en cours. Par conséquent, nous nous appuyons sur les données céramiques (sigillées et parois fines) issues des échanges que nous avons eus avec les responsables en charge de l'étude céramique et sur certaines informations tirées du diagnostic réalisé en janvier 2013. La chronologie retenue est fondée sur la principale structure de l'aire funéraire, à savoir une fosse dépotoir (Str. 276) qui a livré un mobilier important de l'ordre de 20 559 tessons pour un NMI de 841. Les vases en sigillées montrent clairement que la plupart sont originaires de la Gaule centrale et plus particulièrement du groupe de Lezoux<sup>213</sup>. Le répertoire est constitué de Drag. 35/36, Curle 15, Drag. 46 et Drag. 18 (formes majoritaires). La céramique à parois fines est quasiment

---

<sup>213</sup> Phases 3 à 5 de Lezoux soit une période comprise entre 40 et 140 après J.-C. (Brulet et *al.* 2010).

anecdotique. Il s'agit de gobelets ovoïdes de type Hees II et peut-être d'une assiette provenant des ateliers de Luxeuil-les-Bains. Les céramiques communes sont essentiellement représentées par des cruches ainsi que quelques mortiers correspondant à la forme Haltern 60. D'une manière générale, le faciès céramique de cette fosse est daté entre le début du règne des Flaviens et le milieu du II<sup>e</sup> s. (Sagesse 2015).

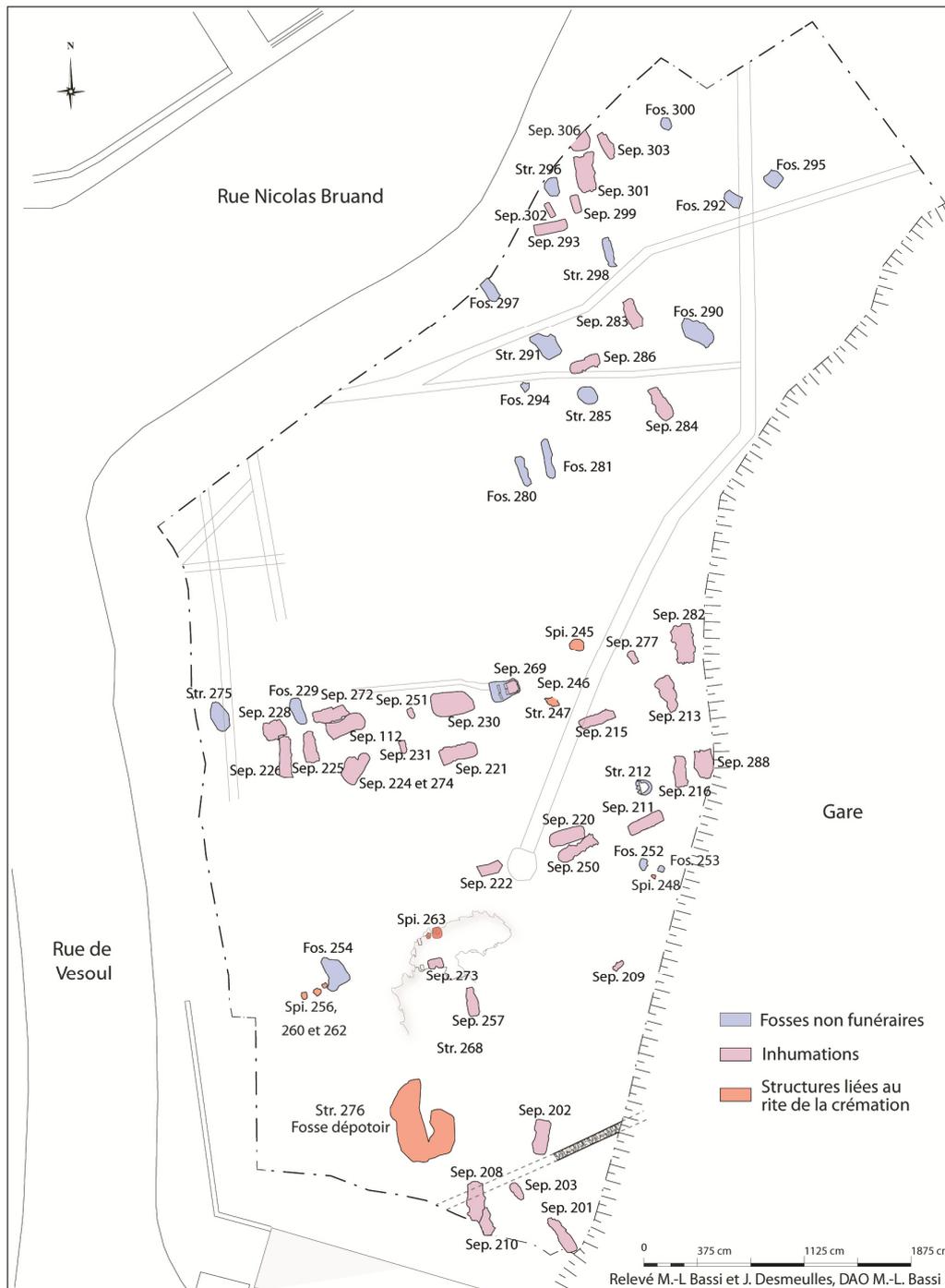


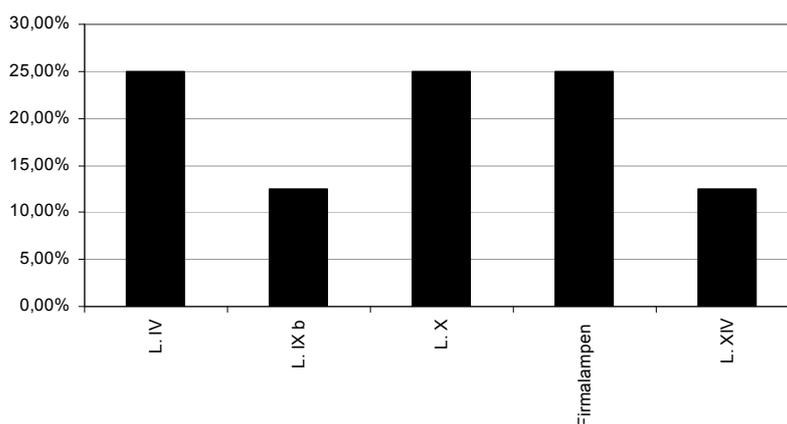
Figure 134 – Plan synthétique des structures de la nécropole (d'après Bassi et al. 2015, p. 92).

### 1.2.2 Catalogue typologique

Le mobilier lychnologique provenant de la nécropole, toutes structures confondues, est relativement faible et ne représente que 49 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 8 (**fig. 135**). Globalement, le mobilier présente un taux de fragmentation élevé qui offre peu de remontages. De plus, on observe de très fortes altérations sur les surfaces internes et externes ce qui laisse sous-entendre que les tessons ont pu rester un certain temps à l'air libre avant d'être enfouis. Le corpus se compose de lampes moulées et d'une lampe tournée. On recense 3 familles de luminaires parmi lesquelles les lampes de Firme sont prépondérantes avec 50 % des effectifs (**fig. 136**). Ce comptage tient compte des découvertes anciennes signalées par L. Lerat dans son catalogue de 1954<sup>214</sup> et intègre une lampe de Firme (L. X) et une lampe à suif de type L. XIV<sup>215</sup>.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IV	15	30,61%	2	25,00%	
L. IX b	1	2,04%	1	12,50%	
L. X	11	22,45%	2	25,00%	1
Firmalampen	2	4,08%	2	25,00%	
L. XIV	6	12,24%	1	12,50%	
Indéterminés	14	28,57%	0	0,00%	
Total	49	1	8	1	1

**Figure 135** – Tableau de comptage par catégories de lampes.



**Figure 136** – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

<sup>214</sup> Lerat 1954, p. 24, pl. XVIII, n° 144 ; pl. XX, n° 144 ; p. 28, n° 171 (lampe non figurée).

<sup>215</sup> En effet, le second exemplaire connu à ce jour, provient de la nécropole des Cordiers (fouilles Protat).

### 1.2.2.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 2 ind.)

Deux fragments peuvent être apparentés, à partir de leurs décors, au modèle L. IV à épaule déversée de type L. 6a ou L. 6b/7a (groupe B3 de Bailey). L'aspect des pâtes (couleur beige) montrerait que nous avons affaire à un groupe homogène (Lyon ou vallée du Rhône). Les décors n'ont rien d'exceptionnel : buste de Méduse de face (**n° cat. 361**) et Sphinge de face aux ailes enroulées (**n° cat. 362**).

Datation envisagée : Claude – fin I<sup>er</sup> s.

- Lampe de Firme (NTI : 5 ind.)

Cinq individus dont un exemplaire complet représentent un groupe de *Firmalampen* régionales. Deux familles se distinguent selon la forme du bec. Le groupe L. IX b (groupe N1 de Bailey) se résume à une moitié de médaillon illustré par un lapin ramassé profil à gauche (**n° cat. 363**). Produit dans une pâte fortement micacée, ce motif peu courant est identique à celui dérivé des L. IX b issues des ateliers du Centre (Vertet 1983, p. 94, n° 1). Les deux autres échantillons appartiennent au modèle L. X (groupe N3 de Bailey). L'aspect des pâtes, jaune rosé ou jaune, correspond sans aucun doute aux ateliers de la Gaule centrale (**n° cat. 364-365**). On notera qu'au moins un exemplaire est orné d'un masque tragique d'homme jeune à haute coiffure au dessus du front (Bémont, Chew 2007, pl. 67, GA 324). Cette lampe porte la marque du potier *Fortis*. On notera encore la présence d'un fragment de médaillon orné d'un masque de la comédie nouvelle (**n° cat. 366**) ainsi qu'un fond portant la marque en relief *AT[...]* pour *Atimetus* (**n° cat. 367**).

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> – début II<sup>e</sup> s.

- Lampe de type godet tourné (NTI : 5 ind.)

Ce luminaire, muni d'un manchon central perforé, illustre l'une des nombreuses variétés du modèle Loeschcke XIV (**n° cat. 368**). Réalisée dans une pâte beige rosé, cette forme est désormais bien documentée à Besançon (ZAC Pasteur) grâce à de nombreux analogues découverts en contexte stratifié daté globalement des années 70-160 apr. J.-C. Si la forme est bien attestée en Bourgogne<sup>216</sup>, ce modèle peine encore à être connu en Franche-Comté à l'image des exemplaires de Besançon et Mandeuve (découvertes ou dons anciens).

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> – début II<sup>e</sup> s.

- Fragments de médaillons décorés

Les quelques fragments ornés, grâce à la morphologie de leur épaule (L. 3a, 4a), peuvent être rattachés hypothétiquement aux lampes L. I ou IV. L'homogénéité des pâtes traduit des productions qui sont exclusivement régionales (pâte beige, jaune). Les décors dont il ne reste que des reliefs émoussés ne permettent aucune identification fiable.

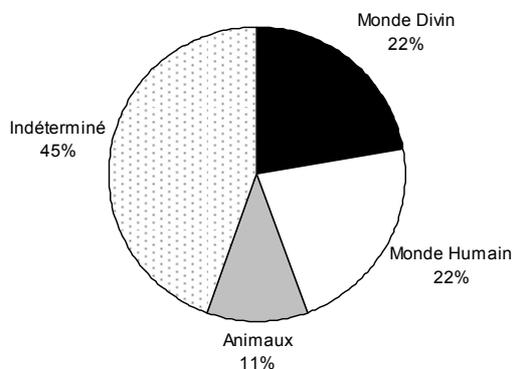
---

<sup>216</sup> Ces productions sont présentes à Alise-Sainte-Reine, Autun, Gueugnon, Sens et Vertault.

### 1.2.3 Analyse iconographique

Le registre iconographique extrêmement réduit n'appelle qu'à de brefs commentaires. Les lampes à médaillon décoré appartiennent toutes à des exemplaires datables du Haut-Empire. On dénombre 9 sujets iconographiques tous différents dont certains ont pu être déterminés avec plus ou moins de précision. Aucun décor n'est répété deux fois (**fig. 137**).

Le monde divin est illustré par des personnages mythologiques (**n° cat. 361-362**) et les scènes du quotidien représentées exclusivement par des masques de théâtre (**n° cat. 364 ; 366**). En fait, seul le lapin tapi devant un pied de vigne doit être considéré, dans l'état actuel de la documentation, comme un sujet peu courant (**n° cat. 363**). À ce propos, il est clair que les potiers de Lezoux ont repris à leur compte un motif répandu en Narbonnaise et qu'ils l'ont copié à leur tour. De plus, ils l'ont placé sur un support qui à l'origine n'est pas le sien (Vertet 1983, p. 94, n° 2). Enfin, les potiers de Gaule centrale se sont distingués de leurs confrères méridionaux en inversant le sens d'orientation de l'animal : profil à droite en Narbonnaise (Rivet 2003, p. 130, n° 57 ; Brun, Gagnière 1937, p. 34, pl. VIII, n° 112), à gauche dans la version arverne. Était-ce pour les potiers de Gaule centrale une manière de se démarquer de leurs confrères méridionaux ? Autres ?



**Figure 137** – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

Quoi qu'il en soit, on remarque pour la première fois la présence significative des productions de la Gaule centrale dans un secteur géographique éloigné de la vallée de l'Allier. On notera que les décors arvernes trouvés à Besançon ne parviennent pas jusqu'aux sites de consommation suisses et rhénans (contrairement aux sujets lyonnais). L'illustration du lapin atypique est là pour nous le rappeler (**fig. 138**).

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MD	Sphinge de face, ailes enroulées	■	■		■		
MH	Masque tragique de jeune homme	■		■	■		■
	Masque de la comédie nouvelle		■	■	■		■
AN	Lapin ramassé profil à g.						■

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 138 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

### 1.2.4 Conclusion

Le mobilier lychnologique du site de Viotte permet de réactualiser les données concernant l'usage du luminaire en contexte funéraire à *Vesontio*. Il constitue un complément à l'inventaire réalisé par L. Lerat en 1954. Malgré un taux de fragmentation élevé lié à la nature du site, ces lampes montrent qu'elles sont identiques à celles découvertes en contexte urbain à Besançon : ZAC Pasteur, îlot Paris ou encore Notre-Dame-du-Refuge<sup>217</sup>.

Par ailleurs, elles témoignent de la multiplicité des circuits de diffusion qui approvisionnent le chef-lieu de cité à partir de la période flavienne. Ce constat est d'autant plus remarquable qu'à l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. et surtout dans le courant de la première moitié du II<sup>e</sup> s., on observe une présence accrue des productions de Gaule du Centre. Cela se traduit concrètement par de nombreuses lampes de Firme conjuguées aux sigillées produites à Lezoux et dont la diffusion à l'échelle régionale est désormais bien documentée (Delor 2001). En marge de ce groupe, il serait séduisant d'évoquer les ateliers de la vallée du Rhône et de Lyon. Toutefois, la faiblesse documentaire ne nous permet pas, faute d'éléments plus probants, une attribution certaine.

Les données issues de la nécropole de Viotte ne constituent qu'une première étape. En effet, l'étude des lampes en contexte funéraire à Besançon pose plus de questions qu'elle n'en résout et les comparaisons avec d'autres nécropoles bisontines (Chamars, Champ-Noir) font cruellement défaut. Par ailleurs, le nombre de tombes fouillées n'étant pas représentatif de l'aire funéraire il n'est pas envisageable, du moins pour le moment, de répondre aux questions notamment liées à la fréquence de la lampe dans la tombe et de sa présence dès le début de l'occupation du site.

<sup>217</sup> Phase VII, Us 261, II<sup>e</sup> s. Bien que légèrement plus petite, cette *Firmalampen* (Loeschke X) avec médaillon orné d'un masque de comédie et signée *Fortis* présente de fortes analogies avec le modèle trouvé au XIX<sup>e</sup> s.

### 1.3 Découvertes anciennes et fouilles récentes

En 1954 paraissait dans les Annales littéraires de l'Université de Besançon, un catalogue intitulé « Les lampes antiques » signé par Lucien Lerat et présentant le résultat d'un inventaire moderne et raisonné des lampes conservées au Musée Archéologique de la ville.

Après un travail long et minutieux, et lorsque les conditions le permettaient, l'auteur devait réussir à circonscrire l'origine de certaines lampes trouvées localement et/ou régionalement et de différencier celles trouvées en contexte bisontin de celles provenant de collections privées du XIX<sup>e</sup> s. (achat hors de France).

À notre tour, nous avons souhaité poursuivre cet inventaire des découvertes bisontines en présentant les lampes recensées depuis les années 1970. Nous sommes conscients que ce travail comporte des lacunes car la documentation ne fait état généralement que des caractéristiques muséographique (forme, décor, marque) au détriment d'informations telles que la forme typologique, l'aspect de la pâte ou l'état de conservation. Par ailleurs, nous avons tenu à mentionner dans les notices le mobilier d'accompagnement (céramiques, monnaies) afin d'appréhender une période chronologique.

À cet effet, nous aborderons cette présentation selon une thématique éprouvée pour la ville d'Autun, à savoir un historique des recherches et une description typo-chronologique des lampes avec en complément une rapide bibliographie et un renvoi permanent à la carte de répartition et au numéro du site associé (cf. **fig. 128**).

#### 1.3.1 Monuments urbains

- Place du Huit Septembre

L'installation de pompes sous la fontaine de la place du Huit Septembre (1975) est à l'origine d'une fouille de sauvetage (resp. M. Y. Jeannin) qui, dans un premier temps a permis de dégager un cimetière de l'Antiquité tardive caractérisé par des inhumations en pleine terre et dans des sarcophages (**fig. 128, site 3**). Cette nécropole était implantée sur les substructions d'un édifice plus ancien de forme circulaire dont la fonction demeure méconnue. Les sondages réalisés à l'aplomb des murs ont permis de distinguer deux horizons stratigraphiques définis grâce au mobilier archéologique (Morel 1976, p. 414). Le niveau le plus récent, scellé par une couche d'incendie, correspond à la première moitié du II<sup>e</sup> s. (monnaies de Trajan, Hadrien, Antonin-le-Pieux, Faustine l'ancienne, Drag. 37 de Lezoux). De cet état provient une *Firmalampen* (type non précisé) illustrée d'un masque de théâtre et portant la marque en relief du potier *Fortis*. Le niveau le plus ancien est quant à lui daté globalement du I<sup>er</sup> s. (sigillées de la période Néron-Vespasien, monnaie de Tibère).

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> – II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Morel 1976, p. 413-414.

- Rue Moncey

Les grands travaux entrepris au XIX<sup>e</sup> s. au cœur de la ville antique ont permis la découverte de vestiges anciens (fragments de tambours de colonnes, corniches) liés à l'existence supposée du *forum* de la ville de *Vesontio* (cf. **fig. 128, site 4**). De nombreuses substructures difficilement interprétables furent mises au jour dans un îlot correspondant à la Grande Rue, la rue de la Bibliothèque et la rue Moncey (Joan 2003), et seule une partie du portique qui devait délimiter une aire cultuelle a véritablement été reconnue (Barçon 2006, p. 81). Parmi le mobilier archéologique découvert en 1844 rue Moncey, on relève la présence de nombreuses céramiques (terre sigillée), des restes fauniques, des luminaires en bronze et de plusieurs lampes en terre cuite. Il s'agit d'une L. IV appartenant au groupe B2 de Bailey (épaule L. 3a) à pâte beige et vernis orange. Elle est illustrée par une aubergine et une botte de radis (n° cat. 369), sujet connu par ailleurs à Vindonissa en contexte daté du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. (Leibundgut 1977, n° 154). Le second exemplaire correspond à la forme Fabbriotti Ia (n° cat. 370). Ce modèle est extrêmement rare en Gaule septentrionale, voire totalement inédit<sup>218</sup>. Le fond porte une marque en creux, *IVNI ALEXI*, ce qui indique que nous avons affaire à une production africaine (pâte ocre beige, vernis brun-rouge). En effet, l'officine de ce potier est située en Tunisie actuelle (Bailey 1994, p. 195 ; Bonnet 1988, p. 96) et son activité est circonscrite à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (Pavolini 1980). Deux autres exemplaires (non figurés) de forme cylindrique et de type Loescheke XIV à pâte beige rosé recouverte d'un vernis de teinte jaune pâle nous incite à voir dans ces échantillons une possible production locale.

Datation envisagée : 40-180 apr. J.-C.

Bibliographie :

Joan 2003, p. 179.

Lerat, 1954, pl. VII, n° 52 ; pl. XVII, n° 137 (les Loescheke XIV ne sont pas reproduites dans le catalogue de 1954).

### 1.3.2 Habitat urbain reconnu

- Parc de la Banque de France

Les premières indications concernant la découverte de vestiges liés à une luxueuse *domus* située dans le parc de la Banque de France (cf. **fig. 128, site 5**) apparaissent dans les

---

<sup>218</sup> Voir carte de répartition chez Bonnet 1988, p. 94, fig. 30.

années 1920 (M. Petit-Didier). Mais il faut attendre le rachat des parcelles par l'Université de Besançon dans les années 1950 pour que puisse être entreprise la première fouille de sauvetage de grande envergure (resp. L. Lerat). L'analyse des indices stratigraphiques et l'étude du mobilier ont conduit à définir quatre phases d'occupation qui s'inscrivent entre La Tène finale et le II<sup>e</sup> s (Joan 2003, p. 225-226). Le mobilier céramique, relativement important, comporte un lot de huit lampes moulées et tournées<sup>219</sup>.

La période tardo-républicaine est représentée par une moitié de lampe de type Dressel 4 à tête d'oiseaux et médaillon orné d'une bande de courts bâtonnets rayonnant entre deux files (**fig. 139, n° 1**). Les lampes du Haut-Empire, prépondérantes, correspondent à une L. IV à épaule plate L. 3a (groupe B2) illustrée d'un aigle tenant dans ses serres la puissance de Jupiter<sup>220</sup> (**fig. 139, n° 2**) ainsi qu'une L. V à épaule déversée de type L. 7b (groupe C4) ornée d'un oiseau au corps trapu<sup>221</sup> (**fig. 139, n° 3**). Viennent ensuite deux fragments dont un médaillon à épaule de type L. 3a avec un *iubilator* profil à droite (**fig. 139, n° 4**) et un fond portant la marque *RIIG* (**fig. 139, n° 5**). Au moins deux échantillons appellent à de brefs commentaires. Tout d'abord, l'oiseau à corps trapu est un motif très rare en Gaule (quatre exemplaires connus à ce jour) attesté uniquement sur les sites de Vaison-la-Romaine (Bémont, Chew 2007, GA 183 ; Brun, Gagnière 1937, n° 150), de Lachau et du Lardiers (Malagoli 2016a, p. 68, n° 26 ; Malagoli 2016d, p. 154, n° 22). Cette aire de diffusion extrêmement limitée indique incontestablement une origine qui se situe en moyenne vallée du Rhône. Par ailleurs, on remarquera que la marque *RIIG* est similaire à celle des Bolards (cf. n° cat. 298) et nous permet de déduire que nous avons affaire à un circuit commercial commun dont l'origine est méconnue.

Les trois derniers échantillons, tournés, très certainement d'origine locale, correspondent à la forme Loeschcke XIV ou ses variantes (**fig. 139, n° 6-8**). Ces lampes à godet tronconique et à manchon cylindrique fendu à la base, peuvent être pourvues ou non d'une anse en ruban. Au moins deux de ces luminaires proviennent de contexte stratigraphique daté de la période antonine (présence de céramique ovoïde du milieu du II<sup>e</sup> s.).

Datation envisagée : période augusto-tibérienne – milieu II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Joan 2003, p. 224, fig. 197.

<sup>219</sup> Identification des luminaires réalisée à partir de l'illustration de la notice de la Carte archéologique de la Gaule d'où l'absence d'informations relatives aux pâtes et aux vernis.

<sup>220</sup> Lampe provenant d'un sondage en même temps que de la sigillée de Gaule du sud signée *BASSVS*, *ABITVS* et une monnaie de Claude.

<sup>221</sup> Trouvée dans un puits creusé dans les niveaux flaviens, cette autre lampe était associée à une monnaie de Domitien et une sigillée Drag. 33 signée *OFLAV*.

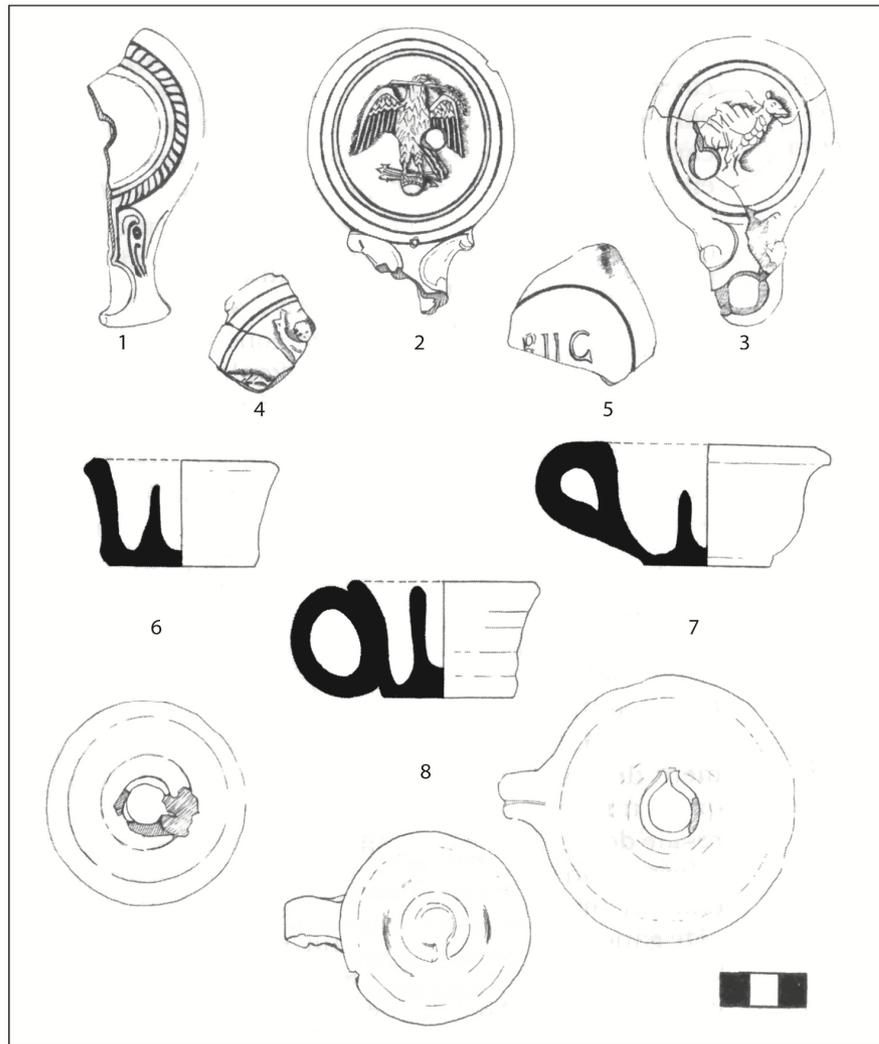


Figure 139 – Parc de la Banque de France : lampes moulées et tournées (d'après Lerat 1985, pl. LX).

• Place Bellevaux

À proximité de cette place qui longe l'ancienne voie romaine reliant Besançon à Mandeure, une fouille de sauvetage menée en 1998 (resp. S. Cantrelle) a permis de reconnaître les traces d'un habitat précoce (période tibérienne) auquel succède à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. un vaste édifice dont la fonction demeure méconnue et qui sera abandonné vers la fin du III<sup>e</sup> s. (cf. **fig. 128, site 6**). Le mobilier céramique comprend des sigillées millavoises (Drag. 15/17, Drag. 24/25, Drag. 27, Drag. 29), des gobelets à paroi fine sablée d'origine lyonnaise ainsi qu'une lampe en terre cuite (non décrite) de type Deneauve 4/5 et qui correspond, d'après la classification de Loeschcke, au modèle L. I ou IV (épaule 3a).

Datation envisagée : Tibère – fin I<sup>er</sup> s.

Bibliographie :  
Joan 2003, p. 233.

- Notre-Dame du Refuge

Le projet de parking souterrain en 1999 à l'emplacement du couvent de Notre-Dame du Refuge (cf. **fig. 128, site 7**), dans la cour du 5bis rue Lecourbe, est à l'origine d'une opération préventive dirigée par Cl. Munier (Inrap). Le site est occupé depuis la période augusto-tibérienne (installation sommaire) ; au premier habitat daté du milieu du I<sup>er</sup> s., succède une vaste *domus* qui sera tour à tour détruite par un incendie, reconstruite puis définitivement abandonnée entre la fin du II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. Une réoccupation tardive (IV<sup>e</sup> s.) viendra sceller le niveau d'abandon du Haut-Empire. Parmi les structures mises au jour, on relève une cave dont le comblement a livré un ensemble céramique conséquent (sigillées, céramiques communes, amphores, lampes) daté de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

Le corpus se caractérise par quatre lampes : lampe Loeschcke IB/C (groupe A5/6 de Bailey) illustrée d'un petit fauve prêt à bondir (n<sup>o</sup> **cat. 371**), L. X (groupe N3) à médaillon décoré d'un masque tragique d'un jeune homme et portant une marque en relief du potier *Fortis* (n<sup>o</sup> **cat. 372**), modèle ouvert Loeschcke XI en forme de huit (n<sup>o</sup> **cat. 373**) et lampe globuleuse à tenon latéral de type Loeschcke XIII (n<sup>o</sup> **cat. 374**). On retiendra avant tout que la lampe de Firme semble se rattacher à un groupe technique bien attesté à Besançon (cf. **cat. 364**) tandis que le modèle de type L. XI, dépourvu de protubérances autour du bec, se rapproche plus des modèles courants de la vallée du Rhin et de la partie occidentale de la Suisse (Goethert 1997).

Datation envisagée : 50 - II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Joan 2003, p. 227-228.

- Parking de la mairie

La construction du parking de la mairie (cf. **fig. 128, site 8**) est à l'origine d'une importante fouille qui s'est déroulée au cœur de la ville antique entre 1989 et 1990 (resp. J.-O. Guilhot) sur une emprise estimée à plus de 4000 m<sup>2</sup>. L'ensemble dont il est question concerne un quartier urbanisé relativement dense, parfaitement daté, qui s'inscrit en continu depuis la Tène finale jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. Ensuite, le site tombe en déshérence pour finalement être réoccupé à partir du XIII<sup>e</sup> s. (monastère des Clarisses) puis, au début du XIX<sup>e</sup> s. par une manufacture d'armes (Joan 2003, p. 216-219). Les résultats de cette fouille ont donné lieu à une importante monographie sous la forme d'un catalogue d'exposition (Guilhot, Goy 1992).

L'analyse des indices stratigraphiques et l'étude du mobilier ont conduit à définir dix phases d'occupation dont six horizons appartiennent à la période romaine, soit entre le règne d'Auguste et d'Antonin-le-Pieux (phases 3 à 8).

La phase 3 remonte au plus tôt entre 30 av. et 1 apr. J.-C. Elle est matérialisée par un groupe de trois habitations implantées de part et d'autre d'un probable axe de communication. Une activité artisanale est reconnue durant cette période (travail du bronze). À ces premiers bâtiments viennent s'ajouter de nouveaux habitats construits entre 1 et 15 apr. J.-C. (phase 4). Ces derniers s'organisent autour de la voie et ont la particularité d'être de grandes dimensions et d'utiliser une maçonnerie en dur (sol en *terrazzo*, murs maçonnés recouverts d'enduits peints). Parallèlement, on construit un édifice de forme trapézoïdale qui aurait pu servir un temps pour une activité métallurgique (présence de scories de bronze et de fer). Enfin, la voie subit elle aussi des modifications; elle est désormais revêtue de graviers et repose sur un radier composé de grosses pierres.

Durant les phases 5-6 (15-65 apr. J.-C.), les structures augustéennes sont entièrement arasées et font place à de nouveaux bâtiments qui conservent l'alignement des constructions antérieures. Entre ces derniers et la voie, s'élève désormais un portique et l'habitat, structuré en îlot, devient plus spacieux. Les unités artisanales qui étaient encore présentes à la période augustéenne sont définitivement abandonnées. Par ailleurs, on implante un système de récupération des eaux usées avant la construction d'une nouvelle chaussée. De plus, la découverte d'un trésor<sup>222</sup> sous l'édifice de forme trapézoïdale, interprété comme appartenant à un dépôt de fondation, confère dès cette période une fonction plutôt publique que privée à ce bâtiment (Guilhot, Goy 1992, p. 128).

Durant la période Flavienne et jusqu'au règne d'Hadrien (phase 7), l'organisation générale de ce quartier ne subit pas de grandes modifications si ce n'est un aménagement d'axe de circulation qui permet désormais d'accéder à l'entrée principale du monument. L'occupation du sol a révélé que ce secteur n'était pas qu'un quartier d'habitations puisque de nombreuses activités artisanales, commerciales mais aussi publiques ou religieuses, s'y développent.

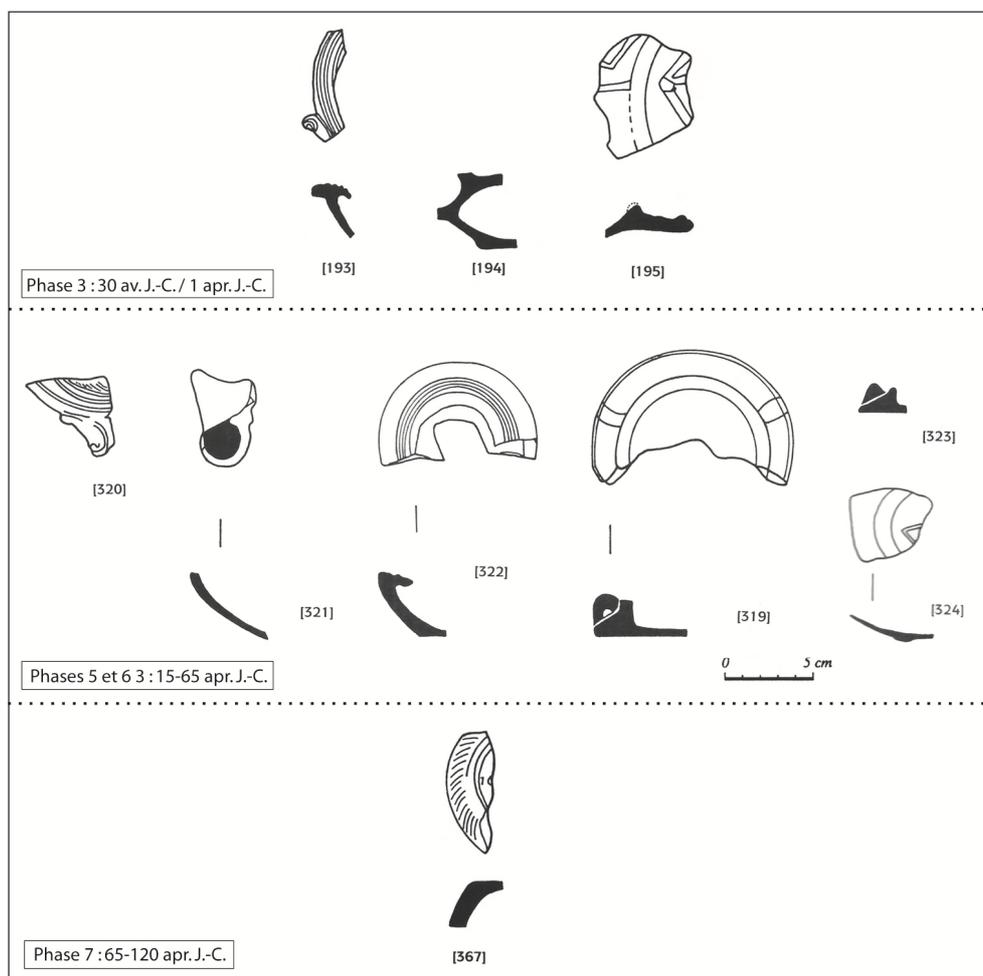
La phase 8 (120-160 apr. J.-C.) est marquée à la fois par une stabilité dans l'organisation générale du quartier et par l'arrêt de certaines activités (dont celle liée à l'édifice principal). À la même période, le collecteur d'eaux usées est lui aussi abandonné (comblement) mais il semble que l'on conserve encore certaines habitations et autres

---

<sup>222</sup> Celui-ci se compose de huit pièces d'or (*aurei*) toutes à l'effigie d'Auguste conjuguées à trois anneaux d'or. La date d'enfouissement se situe aux alentours de 15 apr. J.-C.

bâtiments à vocation artisanale. Ce n'est qu'à partir de l'extrême fin du III<sup>e</sup> s. que le site sera définitivement délaissé.

La fouille du parking de la Mairie présente l'avantage d'avoir fourni de très nombreuses structures excavées qui ont livré un matériel céramique abondant lié aux diverses phases d'occupation que nous venons d'évoquer<sup>223</sup>. Le mobilier lychnologique compte, de façon quasi anecdotique, 9 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 4. Les premières lampes apparaissent dès la phase 3 (30 av. J.-C. à 1 apr. J.-C.), deviennent prépondérantes durant les phases 5 et 6 (15-65 apr. J.-C.) pour ensuite décliner au début du II<sup>e</sup> s. (phase 7, 65-120 apr. J.-C.). Compte tenu du faible nombre d'échantillons, nous avons pris le parti de ne retenir que les éléments susceptibles d'apporter les données typochronologiques des différents groupes techniques (**fig. 140**).



**Figure 140** – Parking de la Mairie : le mobilier lychnologique (d'après Guilhot, Goy 1992).

<sup>223</sup> Pour information, la céramique des périodes gauloises et gallo-romaines est estimée à 122 653 tessons (Guilhot, Goy 1992, p. 217).

Le premier tesson (**fig. 140, n° 193**), à pâte beige rosé enduite d'un vernis de teinte brun mat, s'apparente à la forme précoce italique Loeschcke IA (groupe A1 ou A2 de Bailey). L'épaule plate formée de quatre moulures de type L. 1 et le bouton saillant de la volute témoignent de la précocité du modèle. Toujours dans la même phase, le profil d'un second échantillon pose question en termes d'identification et l'on s'interrogera sur la présence de ce qui pourrait être un aileron latéral. Dans ce cas, nous pourrions avoir affaire à un modèle tardo-républicain de type Dressel 3 ou Dressel 3-Pré. L.I mais cela reste toutefois une hypothèse de travail (**fig. 140, n° 194**).

Les deux autres exemplaires sont plus facilement identifiables. Le premier, bien que réduit à une simple extrémité de bec, restitue une double volute qui est caractéristique des lampes Loeschcke IV. La mouluration de l'épaule, déversée, indique que nous avons affaire à un modèle de type B3 de Bailey (**fig. 140, n° 320**). Le second est encore plus intéressant (**fig. 140, n° 319**). En effet, il s'agit ici d'un médaillon appartenant à une lampe de Firme (tenon perforé) à pâte jaune enduite d'un vernis jaune-brun d'origine italique ? Autres ? Quoi qu'il en soit, sa présence dans un horizon aussi précoce a de quoi surprendre et continue surtout d'alimenter un débat sans cesse renouveler à propos de la date admise des premières émissions de *Firmalampen* en Gaule.

Datation envisagée : période augusto-tibérienne - II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Joan 2003, p. 216-219.

Guilhot, Goy 1992, catalogue d'exposition « 20 000 m<sup>3</sup> d'histoire, les fouilles du parking de la mairie de Besançon ».

- Palais de Justice

Situé non loin du parking de la Mairie, le Palais de Justice (cf. **fig. 128, site 9**), fouillé sur environ 2000 m<sup>2</sup> en 2001 (resp. L. Vaxelaire, Afan), a permis d'identifier différentes phases d'occupation depuis le Néolithique Moyen Bourguignon (3200 – 2600 av. J.-C.), la période gauloise et gallo-romaine (Joan 2003, p. 215, fig. 180). Cette dernière se caractérise par 5 états définis entre la période augusto-tibérienne et sévérienne.

L'occupation pré-romaine est matérialisée par quelques structures en creux (fosses) et par deux bâtiments (présence de foyers) datés par la céramique entre 120 et 30 av. J.-C. À partir du règne de Tibère (état 1, période julio-claudienne), les premières constructions adoptent comme partout ailleurs à Besançon durant cette période de nouvelles techniques typiquement romaines qui vont servir à l'érection d'une première *domus* (présence de peintures murales, d'une galerie couverte). Sous la dynastie flavienne (état 2), l'habitat est

totallement reconstruit. Les nombreux aménagements architecturaux (édicule, bassin monumental, vaste jardin d'agrément) sont à l'origine de l'édification d'une vaste résidence aristocratique<sup>224</sup> qui ne va pas sans rappeler celle du Collège Lumière (cf. **fig. 129**). Cet ensemble architectural ne semble pas connaître de modifications majeures tout au long du II<sup>e</sup> siècle (état 3, Flaviens – Hadrien). Ce n'est qu'à partir de la période sévérienne (état 4, fin II<sup>e</sup> – début III<sup>e</sup> s.) que d'importants travaux de rénovation (bassin démantelé, réfection des décors) affectent la *domus* qui sera abandonnée peu de temps après<sup>225</sup> vers le milieu du III<sup>e</sup> s. (état 5). La parcelle ne sera de nouveau occupée qu'à partir du XIV<sup>e</sup> s. même si l'on note toutefois, au Haut Moyen Âge, la présence d'une sépulture erratique du VII<sup>e</sup> s.

Le mobilier céramique recueilli est conséquent. Pour la période gallo-romaine, il s'élève à 15 446 tessons pour un nombre minimum d'individus de 1658<sup>226</sup>. Par ailleurs, l'ensemble des amphores, toutes périodes confondues, représente 10 000 tessons pour un NMI estimé à 450 conteneurs. Les lampes en terre cuite correspondent à 8 individus typologiquement identifiables dont 2 formes complètes.

Du niveau augustéen (30 av. J.-C. / 15 apr. J.-C.), on relève la présence d'une Loeschke IA précoce italique, à médaillon fermé bordé par une épaule à mouluration complexe (type L. 1 + 3a var.) appartenant au groupe A2 de Bailey (**n° cat. 375**).

Les états 1 et 2 (15-90 apr. J.-C.) sont exempts de luminaires.

En revanche vers la fin du I<sup>er</sup> s. (état 3, 80/90-140 apr. J.-C.), on observe un nouvel apport en lampes et plus particulièrement de *Firmalampen*. Ces dernières, toutes fragmentées, ne nous permettent pas d'appréhender la nature exacte de leur support. Les fonds portent systématiquement une marque en relief appartenant aux potiers *Ursio* (**n° cat. 376**), *Strobilus* (**n° cat. 377**) et *Fortis* (**n° cat. 378**). On notera au passage que l'estampille du potier *Ursio*<sup>227</sup> est mentionnée, à notre connaissance, pour la première fois en région Centre-Est. Si l'origine italique de ce dernier est incontestable, en revanche l'absence de données à propos des deux autres échantillons ne nous permet pas de dire si nous avons affaire à des productions régionales ou non. Par contre, une lampe de Firme de type L. X (groupe N4) provenant d'une fosse datée de la période antonine (état 4, 140 – 210/220 apr. J.-C.) appartient à une série observée à Besançon dans des contextes du II<sup>e</sup> s. (**n° cat. 379**). D'aspect frustré, au décor

<sup>224</sup> Voir les différentes reconstitutions de cette *domus* dans Gaston, Vaxelaire 2006, p. 93-95, fig. 107-109.

<sup>225</sup> L'abandon de cette *domus* est estimé aux alentours de 260. Une monnaie émise entre 251-253 marque le *terminus post quem* du dernier niveau d'occupation (Vaxelaire et al. 2003, p. 160).

<sup>226</sup> Donnée calculée à partir du rapport de 2003.

<sup>227</sup> Potier attesté en Suisse à Vindonissa (L. IX) et à Bern (L. X).

légèrement empâté (masque de comédie) et empruntant la marque du potier italique *Fortis*, cet échantillon pourrait provenir des ateliers de Gaule centrale.

Les derniers exemplaires, provenant de niveaux résiduels (horizon 7, XV<sup>e</sup> s.) ou trouvés hors stratigraphie, sont présentés à titre informatif. On mentionnera un fond portant la marque en relief du potier *Atimetus* (n<sup>o</sup> cat. 380), une L. IB (groupe A3 de Bailey) avec un médaillon illustré d'un Mercure tenant un caducée (n<sup>o</sup> cat. 381) ainsi qu'un masque de la comédie nouvelle (n<sup>o</sup> cat. 382).

Datation envisagée : période augusto-tibérienne - milieu II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

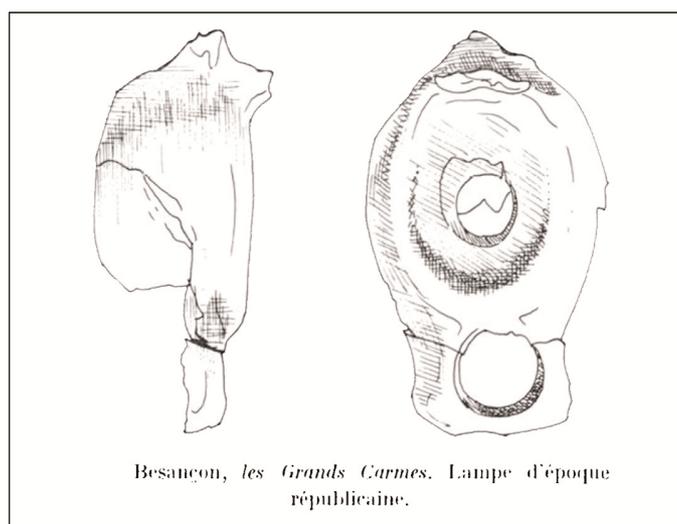
Joan 2003, p. 213-215.

Vaxelaire et al. 2003.

### 1.3.3 Autre site urbain

#### • Place Granvelle

Les aménagements de la Faculté des Lettres en 1972 à l'emplacement de l'ancien Couvent des Carmes, place Granvelle (cf. **fig. 128, site 10**), sont à l'origine d'une fouille de sauvetage (resp. J.-L. Oudouze) qui a permis de reconnaître une succession de niveaux gaulois et gallo-romains. Le mobilier céramique qui provient des niveaux précoces se compose de céramique gauloise associée à des importations italiques dont des amphores vinaires Dressel 1 et une lampe en terre cuite (**fig. 141**). Cette dernière, si l'on tient compte de la seule illustration connue<sup>228</sup>, s'apparente aux lampes dites « de l'Esquilin » (type Ricci H).



**Figure 141** – Place Granvelle : lampe de type Ricci H (d'après Lerat 1972, p. 426, fig. 12).

<sup>228</sup> Malgré nos recherches, l'objet n'a pas été retrouvé pour le moment.

Elle se caractérise par une forme cylindrique, avec anse, fermée par un médaillon déprimé bordé par un bourrelet, à bec court coupé droit. Malgré l'absence de données techniques, ce modèle ne va pas sans rappeler celui provenant de la cave PCO 1432 de Bibracte daté de la période augustéenne (cf. n° cat. 270).

Datation envisagée : 125 – 25 av. J.-C. (Ricci 1973).

Bibliographie :

Joan 2003, p. 161.

Lerat, 1972, p. 426-427, fig. 12.

### 1.3.4 Contexte artisanal

#### • Îlot Paris

Le projet d'aménagement « Marché-Beaux-Arts Cusenier » a fait l'objet d'une intervention pendant un an (1999-2000) sous la direction de L. Vaxelaire (Afan). La fouille a notamment permis d'exhumer un quartier artisanal lié à des habitats sur une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup> (cf. fig. 128, site 11). À l'exception d'un petit ensemble attribué au Néolithique Moyen (4300-3700 av. J.-C.), les découvertes concernent principalement la période gauloise et gallo-romaine (Joan 2003, p. 200, fig. 161).

Le niveau d'occupation le plus ancien (La Tène D, 130 – 75 av. J.-C.) a révélé la présence de bâtiments sur poteaux et de nombreuses structures artisanales : dépotoir lié à un atelier de bronzier, du métal, un four de potier. À partir de la période augustéenne, on recouvre le niveau gaulois d'un épais remblai (gravier, amphores) sur lequel se développe progressivement une trame urbaine : axe de circulation suivant le *cardo maximus*, bâtiments bordant la voie. Les ateliers de forge sont toujours présents. Vers la fin du règne de Tibère, le quartier subit de nouveaux aménagements. On élargit l'emprise de la voie, les bâtiments en bois sont remplacés par une architecture maçonnée. Des boutiques apparaissent en façade. Les activités liées à la forge perdurent. Cette structure urbanistique n'évoluera plus même si les bâtiments sont réaménagés progressivement dans le temps. Ce secteur de la ville sera définitivement abandonné vers la fin du II<sup>e</sup> ou au tout début du III<sup>e</sup> s. (Vaxelaire 2002).

À l'instar des autres fouilles urbaines de Besançon, l'îlot Paris a livré un important mobilier céramique parmi lequel on recense 12 lampes typologiquement identifiables dont 6 formes complètes ou semi-complètes.

De la période augustéenne, on retiendra la présence d'une lampe tardo-républicaine de type Dressel 4 avec un médaillon décoré d'une frise de perles et de pirouettes (n° cat. 383). Ce motif est connu en vallée du Rhône sur un modèle contemporain trouvé à Glanum (Bémont 2003, proche de n° 61). Parmi les lampes du Haut-Empire, on compte une L. IB à

épaule de type L. 3a (Bailey A3) illustrée d'un grand lion couché profil à droite (n° cat. 384), une Loeschcke IV (Bailey B3) à épaule déversée de type L. 6b (n° cat. 385) et une lampe de Firme de type L. X (n° cat. 386). Les nombreuses négligences de fabrication, visibles à l'œil nu, rappellent une série de lampes provenant de Verdun-sur-le-Doubs dont l'origine se situe à Lezoux.

Viennent ensuite les lampes ouvertes dites « à suif », prépondérantes (cinq exemplaires), de forme tronconique et parfois pourvues d'une anse en ruban. Le manchon central, peu évasé, est percé à sa base d'une fente plus ou moins large (n° cat. 387-391). Enfin, le dernier exemplaire, complet, est nouveau dans le répertoire lychnologique bisontin (n° cat. 392). Son médaillon large, légèrement déprimé, bordé d'une épaule ronde présente de très fortes analogies avec les modèles bourguignons et plus particulièrement ceux d'Autun (cf. cat. 136 par exemple). Malheureusement, l'absence de données techniques ne nous permet pas d'envisager correctement son origine (importation ou production locale ?).

Datation envisagée : Auguste - II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Joan 2003, p. 200-201.

Vaxelaire 2002, p. 18-21.

- Remparts dérasés

Le nouvel aménagement d'un parking souterrain construit dans les années 1970 aux Remparts dérasés (cf. fig. 128, site 12) est à l'origine d'une opération de sauvetage qui s'est déroulée entre 2001 et 2002 sous la direction de L. Vaxelaire (Afan). La fouille a permis d'identifier une halle artisanale au sein de laquelle se trouvait un atelier de verrier (batterie de neuf fours) dont l'activité est circonscrite au II<sup>e</sup> s. (Munier 2006, p. 125, fig. 149-151 ; p. 127, fig. 154). Le mobilier archéologique associé à ce site semble indiquer qu'il fut occupé, tout au moins pour la période gallo-romaine, durant les deux premiers siècles de notre ère<sup>229</sup>.

Le mobilier lychnologique est relativement pauvre. On compte 6 fragments dont deux sont véritablement exploitables. Le premier concerne un médaillon illustré d'un décor peu fréquent qui correspond à une panoplie de gladiateurs (n° cat. 393) connu seulement sur des exemplaires à Baden et Vindonissa (Leibundgut 1977, n° 234). Par analogie, ce tesson est apparenté à une L. IA précoce à canal, d'origine italique (groupe A1 de Bailey). Le second exemplaire se résume à un couvercle supérieur d'une L. VIII (épaule L. 8b ornée) et rappelle, de par la taille anormale des oves qui ornent le bandeau, certains modèles produits à Fos-sur-

---

<sup>229</sup> Pour l'occupation gauloise de ce secteur, voir Barral, Vaxelaire 2006.

Mer (Rivet 2003, p. 163, proche de n° 339 et 341). Enfin, on notera la présence d'une lampe globuleuse de type L. XIII (fragment de panse, non illustré).

Datation envisagée : période augusto-tibérienne - II<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Joan 2003, p. 203-204.

### 1.3.5 Contexte funéraire

- Rue Chalezeule

Découverte à la fin des années 1970 (cf. **fig. 128, site 13**), cette lampe africaine relativement tardive (Lerat 1954, pl. XXII, n° 185), correspond à un modèle paléochrétien de type Atlante X A 1a ou Hayes II. Le médaillon est illustré par un motif végétal, un palmier. On notera que ce modèle est réalisé dans une pâte de couleur grise enduite d'un vernis noir et sort quelque peu des schémas classiques attendus pour ce type de production<sup>230</sup> (pâte rouge brique clair, pâte jaune ou jaunâtre, beige entre autres). On observe sur l'épaule une frise serrée alternant des rosettes cruciformes et des rouelles. Ces motifs, ainsi que le palmier, sont connus séparément sur des lampes de la fin du IV<sup>e</sup> à la fin V<sup>e</sup> s. à Glanum (Bémont 2003, pl. 40, n° 489 ; pl. 41, n° 490). Pour être complet, on signalera la découverte dans ce même secteur face à l'église Saint-Paul, d'une fiole en verre à long col qui pourrait correspondre à un balsamaire et renforcerait par là-même le caractère funéraire de ces découvertes (Morel 1976, p. 416).

Datation envisagée : fin IV<sup>e</sup> – fin V<sup>e</sup> s.

Bibliographie :

Joan 2003, p. 243.

Morel 1976, p. 416.

Lerat, 1954, pl. XXII, n° 185.

### 1.3.6 Catalogue iconographique

Malgré des données techniques insuffisamment documentées, il nous a semblé intéressant de revenir sur les aspects iconographiques de ce répertoire du Haut-Empire afin de dégager certaines caractéristiques relatives aux entités productrices et à leurs circuits de diffusion (**fig. 142**).

D'une manière générale, on constate que la plupart des sujets provenant des découvertes anciennes trouvent de nombreuses analogies avec les sites de consommation helvètes et rhénans. Ce constat est renforcé par la présence de certains décors dont la dispersion est

---

<sup>230</sup> Voir néanmoins une lampe africaine ronde (type Atlante IV A) conservée au M.A.N. et présentant des caractéristiques de pâte relativement similaires (Bémont, Chew 2007, p. 334, AF 28).

relativement large mais très clairsemée (la panoplie de gladiateurs, le grand lion couché à droite ou encore, l'aubergine et la botte de radis). On retrouve le même cas avec l'exemple du gros oiseau (cf. **fig. 139, n° 3**) sauf que l'aire de diffusion ici ne semble pas excéder le cadre du territoire des Séquanes ce que confirme par ailleurs l'absence de décors méridionaux chez nos voisins suisses et allemands.

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
<b>MD</b>	Mercure marchant profil à dr.		■	■			
	Aigle de face sur un globe		■	■			
<b>MH</b>	Masque tragique de face	■	■	■	■		
	Masque de la comédie nouvelle	■	■		■		
	<i>Iubilator</i> profil à dr.	■	■	■	■	■	
	Panoplie de gladiateurs		■	■			
<b>AN</b>	Lion ramassé prêt à bondir	■	■	■	■	■	
	Grand lion couché profil à dr.			■			
	Oiseau au corps trapu				■		
<b>VG</b>	Aubergine et botte de radis		■				

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

**Figure 142** – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

#### 1.4 Besançon : conclusion générale

À l'instar des grandes agglomérations telles qu'Alésia, Autun et dans une moindre mesure, Chalon-sur-Saône, Besançon constitue un jalon important pour la connaissance des lampes consommées en contexte urbain depuis la période augusto-tibérienne jusqu'au II<sup>e</sup> s.

D'une manière générale, les lampes tardo-républicaines sont strictement identiques à celles que nous avons pu étudier jusqu'à présent sur les sites du territoire Éduen. Un tel constat ne doit pas nous étonner outre mesure car il est intimement lié à des circuits commerciaux communs qui, à travers le vin et les céramiques à vernis noir ou rouge, permettent aussi de diffuser, en petit nombre, les premières lampes en terre cuite.

Mais les parallèles ne s'arrêtent pas là. Lorsque l'on dresse le bilan des différentes entités productrices qui ont approvisionné la capitale de cité au Haut-Empire, on prend conscience du rôle économique que la ville a joué tout au long de cette période et qui fait écho à celui de l'agglomération d'Autun.

Ainsi donc, durant la première moitié du I<sup>er</sup> s., les lampes sont d'origine italique ou présumée comme telle (Parking de la Mairie, Palais de Justice ou encore Collège Lumière). Mais on pressent dès la période pré-flavienne les changements qui s'amorcent progressivement et annoncent de profondes modifications dans les circuits de distribution qui affectent *Vesontio* dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s.

Les premiers indices de ce changement proviennent de la lointaine vallée du Rhône. Le répertoire des lampes se diversifie en même temps que la pluralité des entités productrices. Il semble que sous les Flaviens l'essor de ces productions régionales (vallée du Rhône, Lyon puis Gaule centrale) a touché tous les pans de la société bisontine depuis la luxueuse *domus* (Collège Lumière) jusqu'à la simple unité artisanale (Remparts dérasés).

Cependant, vers l'extrême fin du I<sup>er</sup> et au début du II<sup>e</sup> s., il semble que les courants commerciaux de certaines entités productrices se soient quelque peu essoufflés, voire arrêtés (cas de Lyon). Ces différents phénomènes sont-ils à l'origine de l'émergence de nouvelles productions d'origine locale ? C'est ce que semble indiquer le mobilier provenant de la nécropole de Viotte et celui de la ZAC Pasteur (étude en cours). Mais tout ceci ne veut pas dire pour autant que toutes les importations de luminaires s'arrêtent brutalement à partir de cette période. Bien au contraire. Nous l'avons vu plus haut, on constate la commercialisation de lampes de Firme produites en Gaule centrale, en vallée du Rhône, voire bien plus lointaines, provenant de la Tunisie actuelle.

Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des entités productrices reconnues à Besançon sont similaires si ce n'est identiques à celles d'Autun ce qui nous permet de dire, avec plus ou moins d'assurance, que les sites que nous avons étudiés jusqu'à présent dépendent tous incontestablement des mêmes entités productrices et de leurs circuits de diffusion.

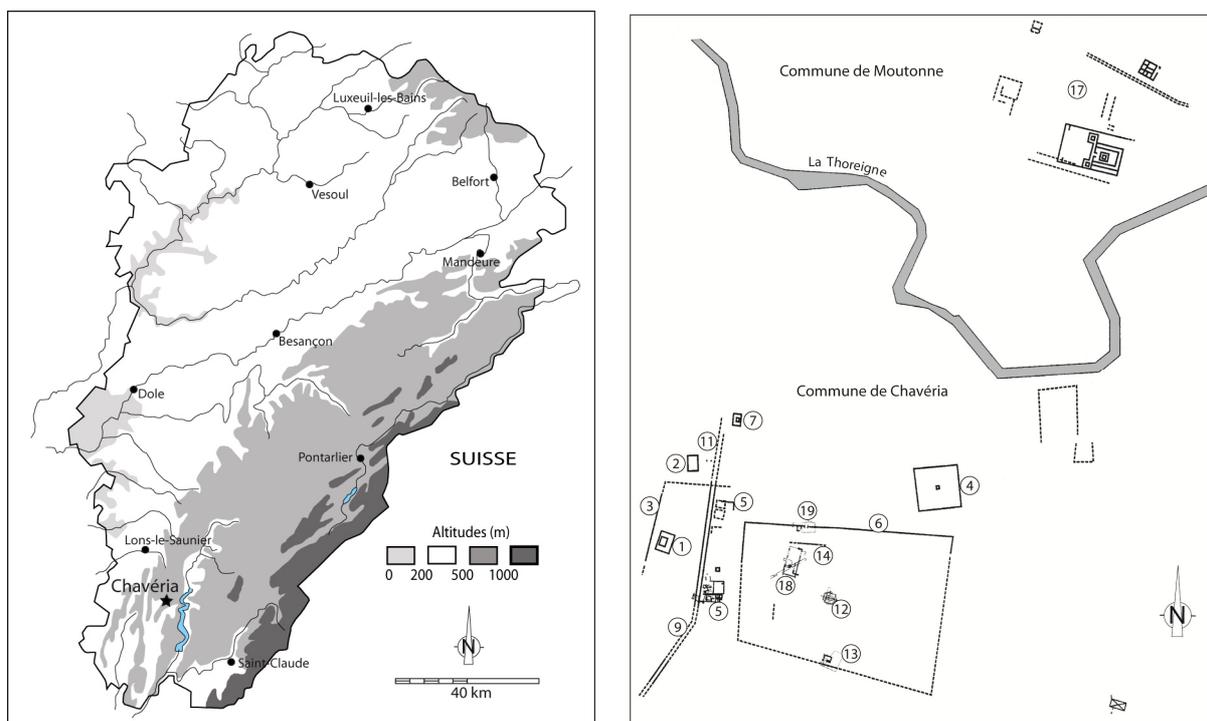
### 2. Chavéria (Jura)

La commune de Chavéria est située à l'extrême sud du département du Jura, à moins d'une vingtaine de kilomètres au nord de Lons-le-Saunier, dans la plaine de Manne, en bordure d'une vaste zone marécageuse.

Les premières données documentées rapportées par les érudits locaux du XIX<sup>e</sup> s. concernent la découverte de *tumuli* et d'objets en bronze dans la plaine de Manne, au lieu-dit « Massettes ». La destruction d'un *tumulus* par un engin mécanique est à l'origine des premières interventions conduites sur le terrain par M. Besson (1964-1965) puis par D. Vuailat de 1966 à 1969. Les résultats des fouilles menées sur une surface estimée à 3000 m<sup>2</sup> devaient démontrer la présence d'une nécropole composée de 16 *tumuli* dont l'occupation s'étend entre 750 et 600 av. J.-C. Ce travail donnera lieu à une importante monographie (Vuailat 1977).

À la jonction de la plaine de Manne et de celle de Thoreigne, au sud de l'agglomération de Moutonne, se trouve une petite agglomération secondaire de type « village rue » qui s'est

développée durant la période romaine plus particulièrement entre les I<sup>er</sup> s. et IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Rothé 2001, p. 294). Cette agglomération est topographiquement séparée en deux parties distinctes par la rivière « la Thoreigne » (**fig. 143**). Au nord-est, on trouve un complexe culturel composé de deux temples carrés situés à l'intérieur d'une série d'enceintes (commune de Moutonne) tandis qu'au sud, implantés de part et d'autre d'un axe de communication, sont construits plusieurs mausolées, un ensemble d'habitations et un second complexe culturel.



**Figure 143** – Localisation du site de Chavéria et plan de synthèse des vestiges de l'agglomération-sanctuaire dao C. Malagoli (carte) ; plan des vestiges d'après L. Joan 2003, p. 291, fig. 102).

1-2 : Mausolées ; 3 : Enceinte ; 4 : Pile ; 5 : Agglomération (habitations) ; 6 : Enceinte ; 7 : Mausolée ; 9 : Voie ; 11 : Zone domestique et funéraire ; 12 : Temples ; 13 : Bâtiment culturel ? ; 14 : Enceinte ; 17 : Sanctuaire de Moutonne ; 18 : Voie ; 19 : Entrée du sanctuaire de Chavéria (n.b : les numéros 8, 10, 15 et 16 sont absents du plan initial)

La partie méridionale du site fut révélée pour la première fois lors d'une série de photographies aériennes prises en 1976 durant la grande sécheresse par B. Callois (prospecteur). Le plan général laisse à penser que nous avons affaire à une gestion de l'espace contingentée le long de la voie orientée nord-sud (cf. **fig. 143, site 9**). À l'est, on trouve un petit ensemble de quatre habitats à faible développement architectural (cf. **fig. 143, site 5**) puis, une enceinte délimitant les activités culturelles matérialisées par la présence de petits temples associés à un probable bâtiment dont la fonction demeure méconnue (cf. **fig. 143, site 12, 13, 14 et 18**). Côté ouest, ce sont surtout deux mausolées qui sont attestés dont au moins un est implanté en vis-vis de la petite agglomération (cf. **fig. 143, site 1-2**).

Le mausolée dont il sera ici question est localisé au lieu-dit « En Rivière » (cf. **fig. 143, site 1**). Au moment de sa découverte, celui-ci fut tout d'abord interprété comme un temple à plan centré et fit l'objet d'une fouille de sauvetage exhaustive en 1992 (resp. H. Laurent). Le monument a connu de multiples destructions occasionnées par les hommes et le temps (pillage entre autres). Les opérations de terrain menées par H. Laurent ont permis de conclure à la présence d'un mausolée conjugué à des structures en creux localisées à proximité immédiate du monument (bûcher, dépotoirs, fosse à offrandes). L'étude du site a été reprise entre 1997 et 2000 dans le cadre de fouilles programmées (resp. L. Joan, Inrap). Les vestiges mis au jour ont confirmé les hypothèses de H. Laurent. Ils sont aussi à l'origine de nouvelles interprétations relatives à l'occupation du site tout en affinant la chronologie et en contribuant à restituer l'architecture du monument funéraire (Joan 1997 ; Barçon et *al.* 2006).

### 2.1 Contexte stratigraphique

L'analyse des indices stratigraphiques et l'étude du mobilier ont conduit à définir trois phases d'occupation couvrant *grosso modo* le Haut-Empire et l'Antiquité tardive. Les données disponibles pour chaque horizon sont d'inégales importances et sont extraites du rapport de 1997 (Joan 1997, p. 22-50).

La phase I correspond à une occupation qui est antérieure à la construction du mausolée. Située à l'extérieur du mur d'enceinte (cf. **fig. 143, site 3**), elle est matérialisée par un aménagement régulier de pierres de taille variable. À l'intérieur même de l'enceinte, la fouille n'a révélé aucune structure liée à ce premier niveau. En outre, la céramique ne permet pas de déterminer avec précision ce premier niveau (sigillées de la Gaule méridionale, parois fines lyonnaises, amphores Dressel 20). Toutefois et en l'absence de formes caractéristiques, il se semble être antérieur à la période flavienne (Humbert 1997, p. 52).

La phase II est différenciée en deux états distincts qui correspondent à la matérialisation du lieu funéraire suivie de l'érection du monument (**fig. 144 ; vol. 2**). Le premier, que nous désignerons sous le vocable « IIa », concerne en quelque sorte la sacralisation du lieu marquée par un premier ensemble funéraire (monument de forme rectangulaire) lié à la crémation du défunt (Barçon et *al.* 2006, p. 397). Il se compose de quatre structures spécifiques : zone de crémation, aire d'épandage, fosse à cendres et une fosse-dépotoir à l'extérieur de l'enclos. Ces divers aménagements sont à l'origine de la découverte d'un très important mobilier céramique (lampes incluses) ainsi que des restes fauniques et

carpologiques. L'étude du mobilier<sup>231</sup> a permis de dater ce premier état de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (Humbert 1997, p. 53). Le second état « IIb » voit l'érection, à l'emplacement même du précédent édifice, du mausolée auquel on associe une enceinte maçonnée. L'absence de niveau d'occupation ne permet pas de dater correctement la construction du monument (Joan 1997, p. 40).

La dernière phase se traduit tour à tour par son abandon, son pillage et sa destruction à une période qui demeure méconnue. Les céramiques de ce niveau sont relativement tardives (productions de Gueugnon) et sont conjuguées à de la vaisselle de l'époque mérovingienne (bols carénés ornés à la molette).

## 2.2. Catalogue typologique

Le matériel lychnologique est tout à fait exceptionnel. Il représente 760 fragments pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 15 exemplaires (**fig. 145**). À ce premier décompte, il faudrait ajouter 176 autres fragments (Us 2.1074) mais ces derniers ne seront pas pris en compte dans la mesure où les sachets n'ont pas été retrouvés (total hypothétique, 936 tessons).

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. I	3	0,39%	1	6,67%	
L. IV	27	3,55%	9	60,00%	
L. VIII	3	0,39%	1	6,67%	
Indéterminés	727	95,66%	4	26,67%	
<b>Total</b>	<b>760</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**Figure 145** – Tableau de comptage par catégories de lampes.

D'une manière générale, le mobilier est très mal conservé, le taux de fragmentation est très élevé et les recollages sont difficiles pour ne pas dire improbables (cassures émoussées). Par ailleurs, la plupart des tessons ont une taille inférieure à 2 cm, ce qui n'a pas favorisé ici ni les regroupements par catégories ni leur identification précise. De même, l'altération des tessons liée au passage aux flammes, a considérablement freiné nos observations sur les pâtes, vernis et autres éléments décoratifs. Seules 3 familles de luminaires sont recensées parmi lesquelles les modèles de type Loeschke IV constituent la plus grande part. L'ensemble de ces lampes témoigne d'une évolution typologique relativement courte qui s'inscrit, tout au plus, dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s.

<sup>231</sup> On citera brièvement des sigillées de Gaule centrale (estampille de *Maccalus*), Drag. 46, Curle 15, gobelets à décor en épingle (Lezoux), coupelles tripodes, Dressel 20, Dressel 7/11, amphore carotte.

Autre point et non des moindres, ce corpus diffère de ceux que nous avons pu étudier jusqu'à présent. Parfaitement homogène (pâte jaune-beige ou beige exclusivement), il nous offre une gamme peu diversifiée qui a pour autre particularité celle de restituer des lampes morphologiquement identiques, et ce, jusqu'à trois exemplaires pour certaines familles. Ce phénomène, tout à fait exceptionnel à notre connaissance en Gaule, nous amène d'ores et déjà à l'interpréter comme étant « l'instantané » d'un achat groupé auprès d'un marchand ou d'une boutique avant qu'elles ne soient utilisées dans le cadre des funérailles. Bien entendu, nous aurons l'occasion de revenir sur cette hypothèse lors de notre conclusion.

À partir des plans détaillés fournis par la responsable de la fouille, nous avons pu repositionner le mobilier lychnologique dans et à l'extérieur du monument funéraire. Cette démarche s'est révélée être fort intéressante et riche en informations. Compte tenu du nombre important de fragments répartis par structures, les pourcentages sont exprimés sur la base du NR (Nombre de Restes) permettant ainsi de mieux percevoir les différents phénomènes de rejet (cf. **fig. 144 ; vol. 2**).

En partant de la section méridionale du mausolée, on observe à l'aplomb du mur extérieur maçonné une couche d'épandage (Us 3.001) jouxtant une fosse dépotoir (Us 3.017 et 3.1104). Cette zone a livré 510 fragments (63 % du NR) correspondant à 8 individus typologiquement identifiables.

Le secteur interne relatif à la zone de crémation (Us 2.011, 2.017) contigüe à une aire d'épandage (Us 2.1060), a livré très peu de matériel. On ne recense que 118 fragments (14 % du NR) pour 7 individus distincts.

Enfin, tout au nord, la seconde fosse dépotoir (Us 2.1074), légèrement décalée par rapport à l'emprise du mur d'enceinte, est à l'origine de la découverte de 176 tessons de supplémentaires<sup>232</sup>, soit 21 % du NR.

De fait, il est clair que la majeure partie du mobilier provenant de l'aire de crémation a volontairement été rejetée à l'opposé dans le secteur sud du monument, hors murs. On notera que certains collages qui ont pu être effectués sur les lampes montrent une contemporanéité entre l'aire de crémation (Us 2.011) et la fosse (Us 3.017). Il en va de même à propos de la similitude morphologique entre types de lampes<sup>233</sup>.

---

<sup>232</sup> Voir à ce sujet le tableau de répartition des céramiques (Humbert 1997, p. 56, tableau 4).

<sup>233</sup> Il s'agit du type Loescheke IV (épaule L. 6a) illustré du buste de Méduse.

### 2.2.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I (NTI : 1 ind.)

Il s'agit d'un fragment de bec triangulaire à pâte beige (sans vernis) qui, en raison de sa petitesse, ne peut être identifié avec précision. Compte tenu de l'aspect de la volute plus ou moins épaisse, nous pensons avoir affaire hypothétiquement à un modèle de type L. IC (groupe A5/6 de Bailey).

Datation envisagée : seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ?

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 9 ind.)

Les lampes à bec rond et volutes doubles illustrent le groupe prépondérant à Chavéria. Selon la morphologie des épaules (L. 6a, 6b, 6b/7a, 7b), tous ces échantillons appartiennent aux groupes B3 et B4 de Bailey ce qui nous situe chronologiquement dans les années 50 à 100 apr. J.-C. (**n° cat. 395-403**). L'aspect des pâtes, beige ou jaune, indique une production régionale (Lyon ?) comme en témoignent les nombreuses bulles de moulage observées sur les différents modèles. La présence de décors nous permet, pour la première fois, d'appréhender un phénomène de séries au sein d'un même ensemble. La première famille, à épaule déversée de type L. 6a, est illustrée par un buste de Méduse de face (**n° cat. 395-397**). Grâce à l'exemplaire le plus complet (**n° cat. 395**), il nous est possible de relever des similitudes qui existent sur deux autres exemplaires (aspect de la pâte, morphologie de l'épaule, emplacement du trou d'alimentation). Quoique lacunaire, la seconde série figurée par le sujet de la sphinge dressée sur ses pâtes de devant présente elle-aussi de nombreuses analogies (**n° 399-400**).

Datation envisagée : seconde moitié du I<sup>er</sup> s.

- Lampe Loeschcke VIII (NTI : 1 ind.)

Ce fragment de bec rond semble présenter une base rectiligne empiétant sur le début de l'épaule (type L ?). Il est réalisé dans une pâte de couleur beige (vernis disparu).

Datation envisagée : seconde moitié du I<sup>er</sup> s.

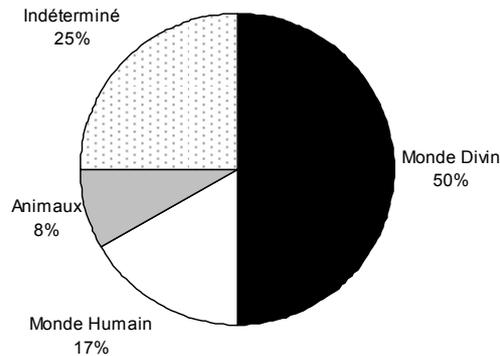
- Fragments de médaillons décorés

L'état de certains fragments nous ont conduits à ne retenir que ceux qui pouvaient être identifiables. Les pâtes sont de couleur beige ou jaune. Parmi les thèmes décoratifs, l'Amour marchant à droite (**n° cat. 404**), *iubilator* profil à droite (**n° cat. 405-406**) et les deux singes dans une barque (**n° cat. 407**) ne présentent pas de particularités notables. Si les deux premiers sont connus à Lyon durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Élaigne 1997, p. 37, pl. 5, n° 9 ; p. 41, pl. 9, n° 41), les deux singes sont plutôt caractéristiques de la vallée du Rhône et sont connus sur des supports de type L. V datés entre les Flaviens et le milieu du II<sup>e</sup> s. (Robin-Petitot 2000, p. 60, n° 127).

Datation envisagée : seconde moitié du I<sup>er</sup> - seconde moitié du II<sup>e</sup> s.

### 2.3 Analyse iconographique

Les lampes à médaillon décoré appartiennent toutes à des exemplaires datables du Haut-Empire. On dénombre douze sujets iconographiques dont neuf ont été identifiés avec plus ou moins de précision, les trois autres étant trop lacunaires. Au moins deux sujets sont répétés plusieurs fois (**fig. 146**).



**Figure 146** – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

Il est évident que le monde divin est prépondérant car il est représenté plusieurs fois à travers une même image. Les divinités primordiales sont absentes et seuls les divinités secondaires et les autres thèmes mythologiques prévalent : buste de Méduse, Sphinge et l'incontournable représentation des *putti*. Viennent ensuite quelques images tirées de la vie quotidienne avec les jeux de l'amphithéâtre illustrés par le *iubilator* chevauchant profil à droite et le monde animal avec la scénette des deux singes « marins ». La composition du répertoire ne présente pas de trait exceptionnel.

En revanche, il semble que certains motifs s'inscrivent davantage dans une aire géographique périphérique au Jura actuel (Suisse, Lyon, vallée du Rhône) et sont peu attestés sur les sites rhénans (**fig. 147**). En outre, il semble logique de proposer, au regard de certaines caractéristiques techniques et/ou décoratives, un lien privilégié avec Lyon qui n'est distant que d'une centaine de km.

Cependant, même si cette hypothèse reste acceptable, on s'étonnera sans doute de ne pas trouver de lampes miniatures qui habituellement sont présentes sur les sites de consommation lorsque ceux-ci sont en contact avec les réseaux commerciaux lyonnais.

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MD	Buste de Méduse et dauphins	■	■		■	■	
	Sphinge de face	■	■		■		
	Amour marchant profil à droite	■	■	■	■	■	
MH	Iubilator profil à droite	■	■	■		■	■
AN	Deux singes dans une barque		■		■		

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 147 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

## 2.4 Conclusion

Cette étude a eu pour principal résultat la caractérisation d'un mobilier quelque peu particulier qui permet de soulever de très nombreuses questions à propos de la chronologie du monument funéraire et sur la manière dont ce lot de lampes a été constitué en vue de son usage lors du rituel funéraire.

Tout d'abord, l'ébauche de la répartition spatiale des lampes montre clairement que la plupart se trouve dans la partie sud du monument plus précisément à l'extérieur de celui-ci. L'origine d'un tel traitement intervenu à un moment qu'il nous semble impossible à fixer pour le moment paraît être le reflet d'un nettoyage plus ou moins systématique de l'aire funéraire (après la crémation du défunt) et avant que ne débute la phase de construction du mausolée. De plus, on pourra toujours s'interroger sur les raisons qui ont conduit les individus à rejeter à l'aplomb du mur d'enceinte la plus grande partie des résidus de crémation. La fouille n'en dit mot. Mais Chavéria ne semble pas être un cas isolé dans la mesure où un autre exemple, plus ou moins comparable, a été observé en stratigraphie dans la nécropole de Porta Nocera à Pompéi. Dans ce cas précis, la fouille a montré (en partie) l'existence d'un dépotoir funéraire à l'arrière de l'enclos 25 contenant une accumulation d'objets hétéroclites, restes osseux compris, constituée par des épandages réguliers de résidus provenant de nettoyage de bûchers funéraires successifs (Van Andringa *et al.* 2013, p. 143).

L'autre question pour laquelle on est en droit de s'interroger concerne le hiatus observé entre, d'une part, un lot homogène de lampes daté globalement de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et, d'autre part, la période couramment admise où se déroule la cérémonie funéraire qui, pour mémoire, correspond à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (Joan 1997, p. 25). Il est clair que cet écart d'environ un siècle pose de très nombreuses questions auxquelles, pour le moment, nous ne pouvons apporter la moindre des réponses. Mais une chose est certaine. Les lampes jetées dans le bûcher n'appartiennent pas, d'un point de vue typologique, au II<sup>e</sup> s. D'ailleurs, nous irons même plus loin en précisant que ce répertoire est privé de lampes de Firme de type L. IX ou X ce qui tend à donner le *terminus post quem* de cet ensemble.

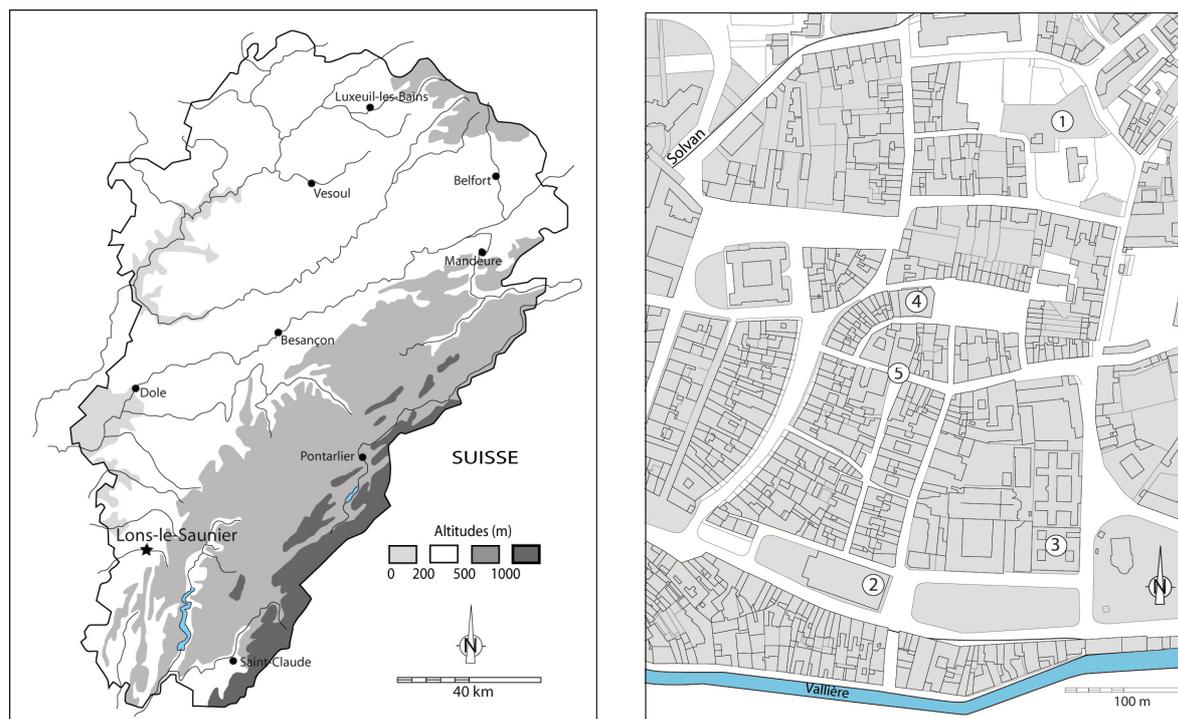
Il reste un dernier point qui concerne la composition du lot. Il est clair désormais que l'exemple de Chavéria est rare pour ne pas dire inédit en Gaule tout au moins à notre connaissance. Il semble de plus en plus évident que nous avons ici affaire à un achat groupé chez un boutiquier, voire même chez un potier. À ce sujet, nous ne pensons pas qu'il faille ici rechercher à tout prix dans les images récurrentes de Méduse et de la Sphinge une quelconque connotation religieuse qui aurait un rapport avec le statut social du défunt. Si cette question a déjà été posée pour certains décors en contexte funéraire (Bel et *al.* 2002, p. 144), nous envisageons plutôt une sorte d'instantané relatif à un lot de lampes disponibles à la vente et dont les motifs témoigneraient des tendances iconographiques et esthétiques en vogue au moment de l'acquisition de ces luminaires.

### 3. Lons-le-Saunier (Jura)

Lons-le-Saunier, chef-lieu du département du Jura, implantée au pied du premier plateau du massif jurassien jouit d'une situation stratégique d'importance puisqu'elle se situe, en quelque sorte, comme un point médian sur un axe qui va de Besançon à Lyon (**fig. 148**). De plus, la ville tire profit d'une richesse naturelle située au centre même de la ville actuelle, à savoir les salines (Rothé 2001, p. 454-455).

Comme un peu partout ailleurs, les premières observations documentées ont lieu dans le courant du XIX<sup>e</sup> s. et se concentrent plus particulièrement dans et à la périphérie de l'agglomération. Les premières traces d'occupation datent, au plus tôt, du Néolithique moyen et concernent à cette période une exploitation de la saumure (**fig. 148, site 1**). Les vestiges de l'âge du Fer sont assez ténus. Quelques tessons appartenant au Hallstatt moyen-final proviennent d'un éventuel niveau d'habitat localisé au nord de la commune (Rothé 2001, p. 469-470). L'occupation laténienne est un peu mieux documentée grâce à quelques fouilles réalisées dans les années 1970 sur le site du Syndicat d'initiative (**fig. 148, site 2**) et surtout sur celui de la Comédie en 1990. On signalera le dernier diagnostic en date réalisé par l'Inrap en 2010 rue de la Chevalerie (**fig. 148, site 3**) qui a donné lieu à la découverte d'une succession de sols et de remblais inorganisés datés de La Tène finale (Viscusi 2015).

En revanche, Lons-le-Saunier possède un passé gallo-romain particulièrement fécond à l'instar de la fouille de l'ancien quartier de Balerne, place de la Comédie (**fig. 148, site 4**). Au XIX<sup>e</sup> s., ce secteur était déjà connu suite aux nombreuses découvertes fortuites de substructures et autre mobilier archéologique relativement riche (mosaïques, céramiques, monnaies) attribuable au Haut-Empire.



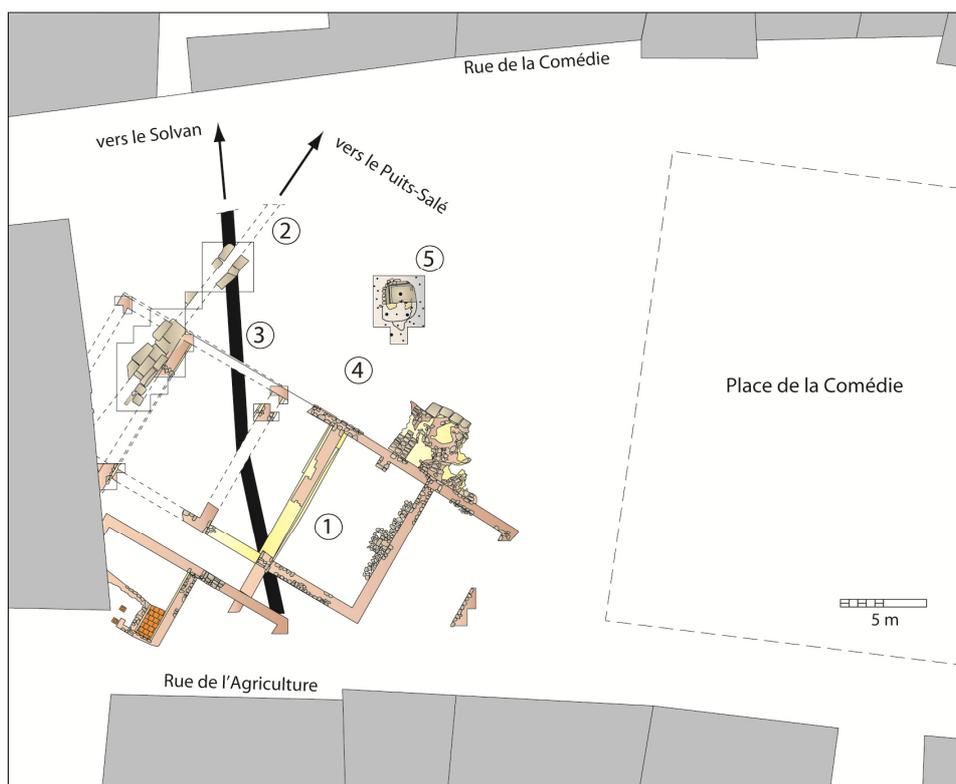
**Figure 148** – Localisation du site de Lons-le-Saunier et plan de synthèse des vestiges de la ville antique d'août C. Malagoli 2016 (carte) ; J. Horillo Escobar, Centre de conservation et d'étude René Rémond (plan).

1 : source du Puits Salé ; 2 : Syndicat d'initiative ; 3 : rue de la Chevalerie ; 4 : place de la Comédie ; 5 : rue Sébile.

Il faut attendre la fin des années 1980 et un chantier de terrassement en faveur de l'aménagement de l'une des principales places de Lons pour que soit entreprise une fouille de sauvetage (650 m<sup>2</sup>), la plus importante jamais menée au cœur même de l'agglomération (resp. J.-L. Mordefroid, archéologue municipal). Celle-ci devait révéler différents horizons chronologiques qui s'étendent depuis La Tène finale jusqu'au début du III<sup>e</sup> s. (Rothé 2001, p. 459).

La période gauloise est circonscrite à un sol de cailloutis (habitat) parsemé de céramique laténienne conjuguée à un petit lot de vaisselle d'origine méditerranéenne (céramique à vernis noir). Le mobilier recueilli montre un faciès qui s'inscrit dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Barral 1994, vol. 3, pl. 116-117). En revanche, on constate l'absence de niveau archéologique relatif à l'époque augustéenne.

La période gallo-romaine est beaucoup plus riche puisque l'on relève à la fouille le plan plus ou moins complet de deux bâtiments séparés par un *ambitus*, un petit édifice situé au cœur d'une place publique ainsi que deux structures hydrauliques identifiées correspondant à un aqueduc et un collecteur d'eaux usées (**fig. 149**).



**Figure 149** – Lons-le-Saunier : localisation des structures de la période gallo-romaine (dao J. Horillo Escobar, Centre de conservation et d'étude René Rémond).

1 : bâtiment de nature indéterminée ou « édifice principal » ; 2 : tracé de l'aqueduc ; 3 : tracé du collecteur d'eaux usées ; 4 : place dallée ; 5 : petit édifice interprété comme un bassin à offrandes ou « petit édifice ».

### 3.1 Contexte stratigraphique

L'analyse des indices stratigraphiques et l'étude du mobilier (monnaies) ont conduit les archéologues à définir trois phases d'occupation qu'il convient de présenter ici synthétiquement (Mordefroid, Cohen 1990, p. 24).

Faute d'indices appartenant à la première moitié du I<sup>er</sup> s., la première occupation du tissu urbain débute sous le règne de Vespasien<sup>234</sup> (état 1). On érige un édifice de plan rectangulaire dont l'épaisseur des fondations laisse envisager un bâtiment de plusieurs étages (**fig. 149, n° 1**) mais dont la fonction demeure méconnue<sup>235</sup>. Il est richement orné (sol en *terrazzo*, mosaïque, marbres, enduits peints). Il repose sur deux structures hydrauliques qui le traversent de part en part (**fig. 149, n° 2-3**). Deux espaces de circulation jouxtent ce bâtiment : une rue et une place dallée (**fig. 149, n° 4**). Dans la partie septentrionale de la place, la fouille

<sup>234</sup> Le rapport n'indique ni le nombre, ni l'état de résidualité de ces monnaies et ne mentionne qu'un « monnayage de Vespasien essentiellement » (Mordefroid, Cohen 1990, p. 26).

<sup>235</sup> Dans l'état actuel de la documentation, il est impossible de savoir si nous sommes confrontés à un ou plusieurs bâtiments. J.-L. Mordefroid reconnaît lui-même que ces structures pourraient n'en constituer qu'une seule dans la mesure où la fouille n'a pas révélé la totalité de l'emprise des murs de fondation. Par commodité, nous désignerons ce bâtiment sous le vocable « édifice principal ».

a mis en évidence une fosse profonde d'environ 1 m sur laquelle reposait une dalle percée de forme rectangulaire. C'est le petit « édifice public » (**fig. 149, n° 5**) pour lequel il n'a pas été possible d'établir la moindre relation stratigraphique avec « l'édifice principal ». Son remplissage a révélé la présence de plusieurs niveaux. Le mobilier archéologique qui en provient est conséquent. Hormis un abondant monnayage<sup>236</sup>, on trouve aussi des fragments de lames de métal, des restes osseux (nature indéterminée) qui étaient « surmontés par plusieurs grandes céramiques renversées puis écrasées<sup>237</sup> » (*Ibid.*, p. 39).

La seconde phase (II<sup>e</sup> s.) voit divers aménagements affecter « l'édifice principal » sans que les murs porteurs ne subissent la moindre des modifications. Le sol en *terrazzo* du premier état est en partie conservé et l'on implante dans l'une des pièces, un hypocauste. D'autre part, le niveau de la rue est relevé<sup>238</sup> tandis que « l'édifice public » semble échapper à toutes transformations. Les infrastructures hydrauliques et leurs tracés demeurent inchangés (*Ibid.*, p. 42).

Ce n'est qu'à partir de la fin du II<sup>e</sup> ou du début III<sup>e</sup> s. (état 3) que l'on arase « l'édifice principal » au profit d'un nouveau bâtiment. Toutefois, on garde soigneusement les murs porteurs sur lesquels prennent désormais appui ceux du nouveau bâtiment. Cependant, la fonction de ce dernier reste méconnue car les multiples décaissements réalisés à partir du Moyen Âge et à l'époque moderne ont détruit la totalité des niveaux d'occupation. En ce qui concerne les autres structures, elles ne semblent pas concernées par la réorganisation urbanistique mise en place durant cet horizon (*Ibid.*, p. 49).

### 3.1.1 Les structures hydrauliques

L'atout majeur de cette étude réside dans la portion fouillée appartenant à un collecteur d'eaux usées. Durant sa période d'utilisation de très nombreux vestiges ont été piégés et conservés sans qu'aucune perturbation notable ne soit venue bouleverser d'une façon ou d'une autre cet équilibre avant l'intervention des archéologues. Le mobilier archéologique mis au jour, très riche et varié, a fait l'objet de diverses études (Cohen 1989 ; Guiraud 1995 ;

<sup>236</sup> 240 monnaies du Bas-Empire. Selon L. Popovitch qui a réalisé l'étude, on doit écarter l'hypothèse d'un dispositif à offrandes à partir de l'orifice percé dans la dalle. En effet, la présence d'une chicane empêche la chute de celles-ci dans la fosse. Toujours d'après l'auteur, cet édicule doit plutôt être interprété comme les vestiges d'un bassin appartenant à une fontaine. Les monnaies quant à elles doivent être considérées en position secondaire (Popovitch 2001/2002).

<sup>237</sup> La nature de cette fosse suscite de nombreuses questions. Comment ne pas voir dans ces bris intentionnels l'hypothèse de gestes rituels tels qu'ils sont connus à la période gauloise ? Sans aller à évoquer un culte chtonien, la survivance de ces coutumes est constatée en Gaule sur de nombreux sites au Haut-Empire. Voir par exemple *Argentomagus* (Allain et al. 1987), Guichainville (Adrian 2001).

<sup>238</sup> Cet affaissement de la rue est-il lié au tassement des remblais de la tranchée de fondation du collecteur ? Un phénomène identique a été observé à Saint-Romain-en-Gal (Brissaud 1994, p. 28).

Berger 2000). L'examen du corpus des intailles (plus d'une soixantaine) a permis de proposer une datation assez précise sur près d'un siècle, soit une période comprise entre le milieu du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Guiraud 1995, p. 370).

L'égout est une construction maçonnée soignée avec voûte en plein cintre. Sa largeur est de 55 cm et la hauteur des parois varie entre 1,10 et 1,15 m avec un pendage estimé à 1,6 % par mètre (Mordefroid, Cohen 1990, p. 32). Son orientation nord/sud-est laisse à penser qu'il se dirige vers la rivière Salvant, zone d'anciens marécages ayant pu servir de lieu de rejet<sup>239</sup>. Sur la section fouillée (25 m), on observe que l'axe du canal se modifie légèrement et qu'il forme lors de son passage sous « l'édifice principal » une sorte de coude<sup>240</sup>. Si son tracé ne respecte pas la trame viaire, il n'en demeure pas moins que son implantation est liée à un programme de drainage pour l'ensemble des îlots de l'agglomération antique (bâtiments publics, habitations). Malheureusement, la portion mise au jour ne permet pas de savoir si nous avons affaire au collecteur principal ou secondaire. Par ailleurs, son enfouissement pose la question du rehaussement du niveau de circulation puisque « seul le voûtement sépare le collecteur de la surface » (*Id.*). Sur la section reconnue, on observe qu'il n'est pas équipé de débouchés de canalisations. Cette absence de regards ne signifie en rien qu'il en était privé, bien au contraire. En effet, l'implantation des débouchés sur le tronçon connu a pu être réalisée de manière irrégulière comme c'est le cas par exemple à Saint-Romain-en-Gal (Vienne)<sup>241</sup>.

En plus de l'égout, il existe un autre réseau d'adduction d'eau cette fois-ci dont le tracé passe au-dessus du collecteur d'eaux usées (*Ibid.*, p. 28). Cette imbrication indique forcément que l'égout est plus ancien que l'aqueduc sachant qu'ils sont ont été tous deux mis en service à partir du règne de Vespasien. Visible à la fouille sur quelques mètres uniquement (15 m environ), son tracé théorique devrait le faire aboutir aux sources toutes proches du Puits-Salé (Rothé 2001, p. 460). À la différence du collecteur, cette structure n'a donné aucun indice de datation.

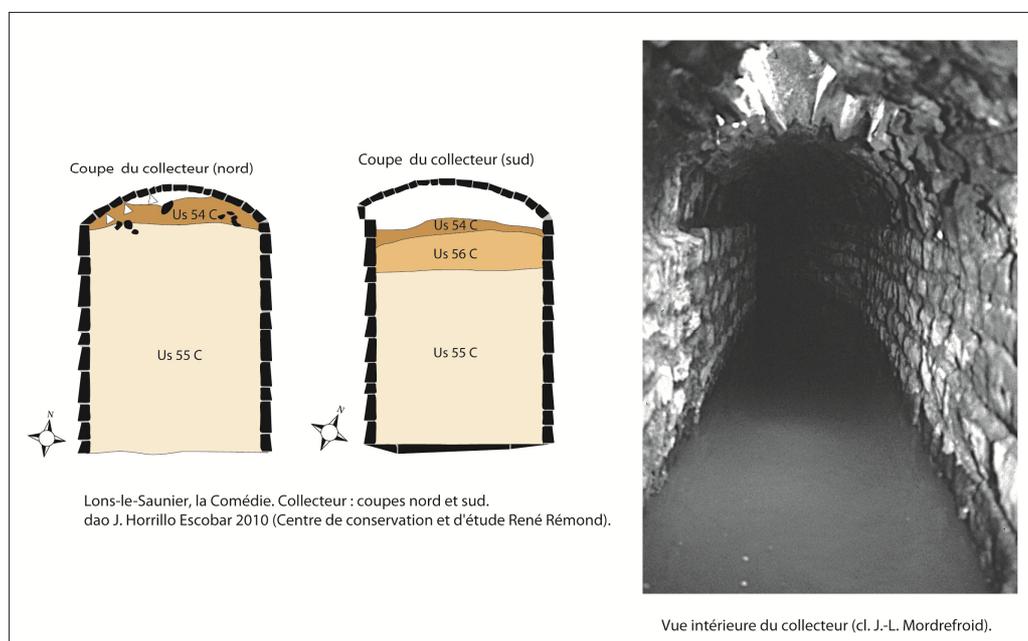
---

<sup>239</sup> C'est aussi le cas du collecteur du théâtre d'Autun qui se déversait dans la zone marécageuse de la Maladière (Kasprzyk, Labaune 2003, p. 109) et il en va de même pour celui de Besançon qui aboutissait à l'ancien marais de Chamars (Joan 2003, p. 177).

<sup>240</sup> Dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de dire si cet infléchissement correspond ou non à une reprise du collecteur et si son tracé, si particulier, est d'origine ou pas.

<sup>241</sup> Voir à ce sujet le tableau de l'implantation des débouchés du collecteur de la voie II (Brissaud 1994, p. 21, tabl. I).

Au moment de sa découverte<sup>242</sup>, l'égout était comblé par trois niveaux de limons qui ont été différenciés selon la nature de leurs remplissages respectifs (**fig. 150**). L'unité stratigraphique principale (Us 55), par endroit épaisse d'environ 70 cm, est à l'origine d'un lot d'objets de première importance issus de cet ensemble clos.



**Figure 150** – Lons-le-Saunier : coupes stratigraphiques et vue interne du collecteur d'eaux usées.

Outre la présence des intailles, on mentionnera un matériel céramique particulièrement abondant (sigillées, parois fines, céramiques communes), quelques éléments de figurine en terre blanche et de vases anthropomorphes, de la verrerie, de la tabletterie, des pièces métalliques, des monnaies ainsi qu'un ensemble conséquent de lampes en terre cuite (*Ibid.*, p. 461). L'inventaire et l'étude des intailles est à l'origine de l'hypothèse qui prévaut actuellement et suppose que ces pierres aient été perdues lors de bains pris dans un établissement de type thermal, bâtiment qui aurait été desservi par le collecteur dont il est ici question (Guiraud 1995). Nous aurons l'occasion de revenir sur ce postulat et tenterons de comprendre, à la lueur de nouvelles observations, la nature exacte d'un si grand nombre d'indices archéologiques confinés sur une aussi petite surface fouillée. De plus, nous avons souhaité réexaminer les données existantes relatives à la céramique sigillée (Berger 2000) dans le but de dégager un répertoire des formes majoritaires, et ainsi obtenir une fourchette chronologique la plus précise qu'il soit (cf. **Annexe D ; vol. 2**).

<sup>242</sup> Cet égout n'a pas été fouillé totalement pour la pure et simple raison qu'il fut découvert en fin de fouille. Il fut juste vidé sur l'ensemble de la section sans que l'on sache exactement la répartition des objets, ni de quelle manière le comblement s'est formé (information orale J.-L. Mordrefroid). On peut établir une comparaison avec le remplissage du collecteur de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) près de la Tour d'Eysses (Gauthier 1981).

### 3.2 Catalogue typologique

En préambule de l'étude proprement dite plusieurs points méritent d'être précisés. La phase de post-fouille de 1991 est à l'origine d'un premier inventaire accompagné d'un comptage, le tout valorisé par une synthèse (Comte 2000). Ce travail nous livre de précieuses informations sur le mobilier observé à l'époque : « En outre, parmi les 779 fragments identifiés, 725 exemplaires ont été recensés et 201 lampes rattachées à une typologie » (Rothé 2001, p. 461). Cependant, le décompte pratiqué à l'époque pose problème dans la mesure où il repose uniquement sur des éléments identifiables tels qu'une épaupe, un décor ou une marque. De plus, celui-ci a été réalisé sans qu'aucune étape préalable de regroupement global par catégories n'ait été conduite jusqu'au bout. Pour preuve, les nombreux fragments en l'état qui demeurent à ce jour en attente de traitement<sup>243</sup>.

Par ailleurs, en appliquant la méthode de quantification que nous avons retenue (cf. **chapitre 2.4 choix de la méthode de quantification**), nous sommes conscients que celle-ci entraîne des répercussions sur l'estimation de la population lychnologique et que le total obtenu sera différent de celui qui vient d'être évoqué. De fait, le niveau de comblement de l'Us 55 a livré 715 fragments (après recollement) pour un nombre d'individus typologiquement identifiables de 58 dont 1 forme complète (**fig. 151**).

D'une manière générale, le mobilier est extrêmement fragmenté et présente une forte usure des reliefs. Par ailleurs, il n'est pas rare d'observer sur les médaillons des incrustations sédimentaires mais aussi des plages de dépôt calcaire. Ces stigmates relatifs à l'action des eaux semblent indiquer que certains tessons ont séjourné au fond de l'égout.

Le corpus comprend uniquement des lampes moulées. On recense 9 familles de luminaires parmi lesquelles les modèles de type Loeschcke IV constituent la plus grande part (**fig. 152**). L'ensemble de ces lampes témoigne d'une évolution typologique qui couvre une période relativement longue puisque les modèles les plus précoces apparaissent sans doute dès la période claudienne et les plus tardifs dans le courant du II<sup>e</sup> s. On notera au passage que cette fourchette chronologique est relativement similaire à celle des intailles.

---

<sup>243</sup> Un traitement global des lampes est prévu dans le cadre d'un PCR qui devrait débiter dans le courant 2016-2017.

Formes	NR	% NR	NTI	% NTI	Formes complètes
L. IB	5	0,70%	2	3,39%	
L. IC	3	0,42%	3	5,08%	
L. I atypique	1	0,14%	1	1,69%	
L. IV	31	4,33%	18	30,51%	
L. V	5	0,70%	3	5,08%	
L. VIII	9	1,26%	5	8,47%	
L. IX b	7	0,98%	7	11,86%	1
L. IX c	1	0,14%	1	1,69%	
L. X	14	1,96%	6	10,17%	
Indéterminés	640	89,39%	13	22,03%	
Total	716	1	59	1	1

Figure 151 – Tableau de comptage par catégories de lampes.

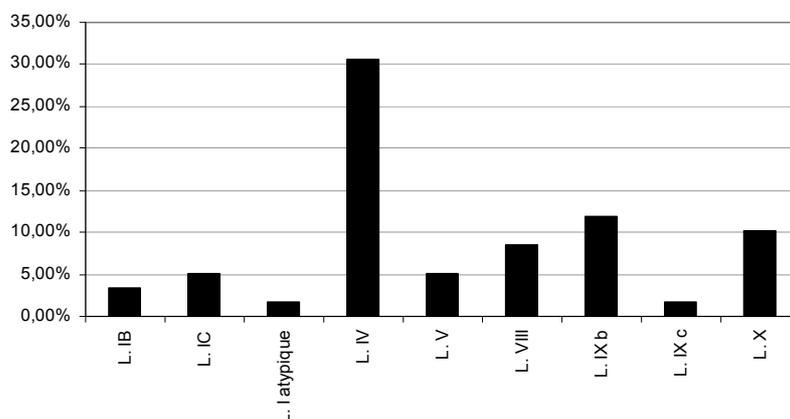


Figure 152 – Répartition des lampes par catégories (en pourcentage du NTI).

### 3.2.1 Lampes impériales classiques

- Lampe Loeschcke I, forme classique (NTI : 4 ind.)

Deux fragments de médaillon à pâte blanche ou beige couverte d'un enduit brun orangé illustrent le groupe A3 de Bailey (n° cat. 408-409). L'un des exemplaires restitue un lion ramassé prêt à bondir à droite, sujet connu à Lyon (Hanotte 2003, p. 490, fig. 10, n° 27). On soulignera que cette même lampe présente, à la base de son réservoir, une perforation réalisée à l'aide d'un objet contendant (bris volontaire ?). Deux autres fragments appartiennent par analogie au modèle L. IC (groupe A5/6) et se résument à des couvercles supérieurs décorés. Le premier représente un Amour devant une vigne arborescente (n° cat. 410) et le second, un chien ramassé profil à droite

(n° cat. 411). Ces deux motifs proviennent de la moyenne vallée du Rhône et sont connus à Vaison-la-Romaine<sup>244</sup> (Brun, Gagnière 1937, pl. III, n° 23 ; pl. VII, n° 105).

Datation envisagée : Tibère – Trajan.

- Lampe Loeschcke I, forme atypique (NTI : 1 ind.)

Réalisé dans une pâte rose enduite d'un vernis orange flammé par endroit, ce modèle se caractérise par l'association d'un petit bec triangulaire moyen, mal dégagé, surcreusé, et un médaillon bordé d'une épaule plate de type L. 3a (n° cat. 412). Ces caractéristiques techniques nous permettent de l'affilier au groupe tardif de Lezoux. À l'origine, cette lampe était décorée (sujet lacunaire).

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> s. – début II<sup>e</sup> s.

- Lampe Loeschcke IV (NTI : 18 ind.)

Les lampes à bec rond et volutes doubles illustrent le groupe prépondérant sur le site de la Comédie. On dénombre au moins un exemplaire précoce (groupe B2) d'origine italique (pâte jaune-beige, vernis brun clair), illustré d'une Néréide chevauchant un taureau marin<sup>245</sup> (n° cat. 413). En revanche, les autres échantillons répartis en trois familles différenciées selon la nature de l'épaule : plate de type L. 3a (groupe B2), déversée de type L. 6a ou 6b (groupe B3) et L. 7b (groupe B4), correspondent à des productions régionales. On soulignera que l'aspect des pâtes est relativement similaire aux lampes de type Loeschcke I classique : teinte beige ou jaune recouverte par des engobes offrant une large gamme de couleur passant du brun au brun-rouge, rose clair, rose à orangé, brun clair à orangé.

Les décors figurant sur ces échantillons sont nombreux et présentent pour certains un caractère exceptionnel : coquillage à neuf côtes (n° cat. 414), rosace à quatre boutons de lotus (n° cat. 415), panier aux poissons et aux oiseaux (n° cat. 416), panoplie de gladiateurs (n° cat. 417), rosace à quatre pétales cordiformes (n° cat. 419), buste de Méduse (n° cat. 420), rosace à quatre pétales pointus (n° cat. 421), pugiliste vaincu (n° cat. 422), sphinge de face (n° cat. 423-424) et crabe tête en haut (n° cat. 425). Dans cet ensemble, somme toute assez classique, les sujets de la rosace à quatre bouton de lotus et du panier contenant deux oiseaux et deux poissons retiennent l'attention. Leur caractère géographiquement limité les cantonne à la moyenne vallée du Rhône (Malagoli 2013b ; Bémont, Chew 2007 ; Bémont 2003 ; Rivet 2003 ; Brun, Gagnière 1937).

Datation envisagée : Claude – Trajan.

- Lampe Loeschcke V (NTI : 3 ind.)

Trois fragments appartenant à un groupe homogène (pâte beige) se répartissent entre lampe à épaule déversée de type L. 8b ornée (groupe C1 de Bailey, par analogie) et épaule déversée de type L. 7b (groupe C4). Les thèmes décoratifs : Pégase marchant profil à gauche (n° cat. 426) et grotesque

---

<sup>244</sup> Voir aussi l'exemplaire conservé au M.A.N., similaire en tous points au nôtre et qui provient lui aussi de Vaison (Bémont, Chew 2007, pl. 36, GA 49).

<sup>245</sup> Ce décor est daté de la période claudienne (Leibundgut 1977, p. 136, n° 24).

lyricine (n° cat. 427) sont connus à Arles (Robin-Petitot 2000, p. 59, n° 120), Fos (Rivet 2003, p. 154, n° 266) et Vaison (Brun, Gagnière 1937, pl. XIII, n° 215). Le dernier échantillon, une base de bec à volutes tronquées, n'est pas illustré.

Datation envisagée : Claude – milieu II<sup>e</sup> s.

- Lampe Loeschcke VIII (NTI : 5 ind.)

La présence de bec sur quatre des cinq échantillons permet de les rattacher à deux groupes techniques spécifiques : à bec entouré d'une plage ronde (type K, groupe O1/2), à base rectiligne empiétant sur l'épaule (type L1/2, groupe O3). Ils sont associés à des médaillons bordés par des épaules déversées de type L. 6b/7a, 8a et 8b ornée (n° cat. 428-431). Ce lot est homogène, à pâte beige enduite d'un vernis variant de la couleur ocre-brun, rosâtre au brun mat. Il est d'origine régionale (négligences de fabrication). En outre, nous avons tenu à adjoindre un dernier fragment de médaillon (pâte beige revêtue d'un vernis beige rosé mat) illustré d'un *Putto* lyricine (n° cat. 432). Ce choix a été motivé par le fait qu'il présente une très forte analogie avec un échantillon trouvé à Glanum, appartenant au groupe P1 de Bailey (Bémont 2003, pl. 29, n° 315). Ce dernier appartiendrait à l'atelier du potier *Lhoscri* situé en moyenne vallée du Rhône ou tout au moins « à l'école dont il fait partie » (*Ibid.*, p. 199).

Datation envisagée : Claude – milieu II<sup>e</sup> s.

- Lampe de Firme (NTI : 14 ind.)

Les *Firmalampen*, après les L. IV, sont le second groupe le plus conséquent provenant de l'Us 55. On retrouve les trois variantes classiques différenciées selon l'aspect du bec : à canal fermé (L. IX b, groupe N1), demi-ouvert (L. IX c, groupe N2) et ouvert (L. X, groupe N3 de Bailey). Malgré un taux de fragmentation relativement élevé, ces luminaires ne soulèvent aucun problème d'interprétation. La grande variété des pâtes de couleur claire traduit la multiplicité des groupes de production imputable à des copies régionales<sup>246</sup>. L'unique exemplaire complet restitue un modèle de petite taille (d. max : 5,55 cm), dépourvu d'anse.

Les modèles L. IX b sont produits dans des pâtes de teinte beige rosé ou beige recouvertes d'un engobe rouge mat, rose clair, rose orangé et brun clair, dont l'origine est à rechercher en vallée du Rhône et peut-être même à Lyon (n° cat. 433-438). Les médaillons sont rarement illustrés. Le seul décor connu correspond à un masque de comédie de face (n° cat. 433). Une lampe de type L. IX c est fabriquée dans une pâte de couleur rose engobée d'un vernis noirâtre flammé (n° cat. 439). Le fond porte la marque en relief du potier *Sulpicius* ce qui permet de la rattacher sans hésitation aux productions de Gaule centrale dont Lezoux (Bémont, Chew 2007, p. 411). Les modèles de type L. X présentent de fortes similitudes avec les ateliers provençaux (pâte beige, vernis brun orangé, rouge mat) et de Gaule centrale (pâte rose, vernis rouge-brun le plus souvent flammé). D'une manière

---

<sup>246</sup> Pour rappel, les lampes de Firme produites dans la vallée du Pô ont « une pâte rouge brique, bien cuite, le plus souvent sans engobe ou couverte d'un enduit ton sur ton » (Bémont, Chew 2007, p. 173).

générale, ces lampes sont grossières présentant de très nombreuses négligences de fabrication (n° cat. 440-442).

Quelques décors (six au total) appartiennent au répertoire habituel connu sur ce type de support : masque de comédie (n° cat. 443-447) et masque de Jupiter-Ammon (n° cat. 448). D'un point de vue épigraphique, treize marques lacunaires, contribuent néanmoins à nous renseigner sur certaines entités productrices avérées ou non, toutes régionales. Parmi les noms à consonance latine, nous trouvons : *Atimetus* (n° cat. 449), *Communis* (n° cat. 450), *Eucarpus* (n° cat. 451), *Fortis* (n° cat. 452-455), *Litogenes* (n° cat. 456), *Phoetaspus* (n° cat. 457) et *Strobilus* (n° cat. 458) ainsi que deux noms imputables à la Gaule centrale : *Bvtrio* (n° cat. 459) et *Surillius* (n° cat. 460). On soulignera que ce dernier est connu à Autun (cf. n° cat. 141) et que la marque *Bvtrio* sur lampe de Firme est totalement inédite en Gaule, du moins en l'état actuel de la documentation. Cela prouve qu'un fabricant de sigillées pouvait aussi produire des luminaires. Enfin, une marque incomplète *NICE*[...] demeure privée de toute référence (n° cat. 461).

Datation envisagée : fin I<sup>er</sup> – milieu II<sup>e</sup> s.

- Fragments de médaillons décorés

Dix médaillons réduits à l'état de tessons peuvent, en raison de la morphologie de leur épaule (L. 3a, 4a), être rattachés hypothétiquement aux lampes A3 ou B2 de Bailey. L'analyse des pâtes révèle qu'ils appartiennent à des productions provinciales (pâte beige ou beige rosé). Les décors identifiés n'ont aucun caractère exceptionnel : lion bondissant profil à droite (n° cat. 462-463), Amour au petit quadrupède (n° cat. 464), scène de *uenatio* entre un lion et une mule (n° cat. 465), scène de gladiature (n° cat. 466), ours courant profil à droite (n° cat. 467). Il en va de même pour les quatre fragments privés d'épaule : Amour au petit quadrupède (n° cat. 468), dauphin nageant profil à droite (n° cat. 469), grand lion bondissant profil à gauche (n° cat. 470) et scène érotique avec un pygmée (n° cat. 471).

Pour être complet, on mentionnera quatre derniers fragments appartenant à des réservoirs de lampes classiques (L. I à L. VIII) et portant tous une marque. Les deux premiers exemplaires restituent la lettre cursive A (n° cat. 472) et la lettre V (n° cat. 473). Ces graffites sont assimilés à une marque de tâcheron et peuvent correspondre à un signe d'identification d'un potier, d'un moule ou d'un modèle de lampe (Bémont 2003). Ces marques sont recensées en vallée du Rhône sur des lampes plus ou moins contemporaines de celles de la Comédie (Bel et *al.* 2002, p. 335, fig. 379, n° 4 ; Robin-Petitot 2000, pl. 5, n° 120). Toutefois, notre attention a surtout été retenue par deux autres marques, incomplètes, appartenant au potier *Soricio* (n° cat. 474-475). L'aire de diffusion de ce potier est à ce jour relativement modeste (Bémont 2003, p. 234-235). Elle se cantonne

principalement aux agglomérations du delta du Rhône et aux deux grands sanctuaires Voconces du Lardiers et de Lachau<sup>247</sup>. On précisera que sa marque est aussi mentionnée à Autun (cf. n° cat. 128).

Datation envisagée : seconde moitié du I<sup>er</sup> s.

### 3.3 Analyse iconographique

Les lampes à médaillon décoré appartiennent uniquement à des exemplaires diffusés au Haut-Empire. On recense cinquante sujets iconographiques dont seulement vingt-sept ont pu être déterminés avec plus ou moins de précision, les vingt-trois autres étant trop lacunaires. Plusieurs sujets sont répétés au moins deux fois : Amour au petit quadrupède, sphinge dressée sur ses pattes avant, lion bondissant à gauche, masque de comédie (fig. 153).

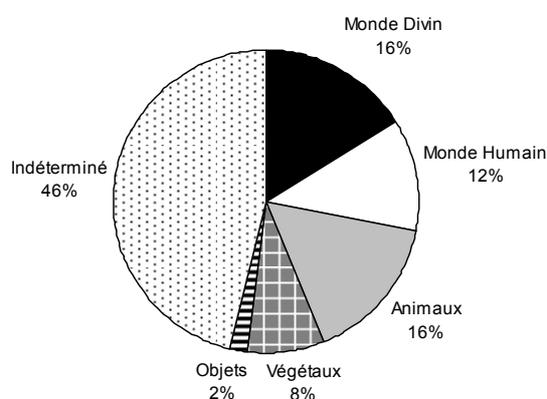


Figure 153 – Répartition des décors par thèmes iconographiques.

Deux thèmes se dégagent et correspondent au monde divin et aux animaux. L'iconographie divine (8 sujets) et plus particulièrement les divinités primordiales occupent une place relativement discrète. On recense un masque de Jupiter Ammon à caractère égyptisant (n° cat. 448). En fait, les images les plus nombreuses correspondent aux divinités secondaires avec l'Amour ailé se livrant à diverses activités (n° cat. 410 ; 432 ; 464 ; 468) et à celles faisant référence à la mythologie: buste de Méduse (n° cat. 420), sphinge de face (n° cat. 423-424), Pégase (n° cat. 426), néréide chevauchant un taureau marin (n° cat. 413).

La représentation d'animaux, avec 8 poinçons, indique une certaine préférence pour les animaux exotiques ou sauvages : lion prêt à bondir (n° cat. 409), lion bondissant profil à gauche (n° cat. 462-463), grand lion bondissant à gauche (n° cat. 470), ours courant profil à droite (n° cat. 467). Les animaux domestiques sont illustrés par le chien prêt à bondir

<sup>247</sup> C. Bémont a mentionné dans sa monographie de Glanum, deux marques provenant du Lardiers (n. inv. 1912.1.7.03 et 2000.15.079). Désormais, il convient d'ajouter Lachau (Drôme) puisque ce site livre désormais deux feuilles cordiformes à pétiole courbé à gauche, sujet appartenant au catalogue décoratif de *Soricio* (Malagoli 2016d, p. 154, fig. 6, n° 26-27).

(n° cat. 411). Le monde marin n'est pas en reste : coquillage (n° cat. 414), crabe (n° cat. 425), dauphin (n° cat. 469).

Viennent ensuite les scènes de la vie quotidienne (6 poinçons) avec le spectacle théâtral et la représentation comique illustrée par les nombreux masques de comédie<sup>248</sup> présents sur les lampes de Firme (n° cat. 433 ; 443-447). La bouffonnerie est figurée par un grotesque ithyphallique (n° cat. 427). Les scènes de jeux sont ici peu nombreuses : la lutte figurée par un pugiliste vaincu (n° cat. 422), une panoplie de gladiateur (n° cat. 417) et une scène de *uenatio* (n° cat. 465). On recense une seule scène érotique (n° cat. 471).

Le reste de la thématique se partage entre compositions végétales (n° cat. 415 ; 419 ; 421 ; 430) et objets du quotidien évoqués par le panier aux poissons et aux oiseaux (n° cat. 416).

Malgré la richesse de ce répertoire, les motifs ne semblent pas, à quelques exceptions près, présenter de caractères vraiment originaux et sont attestés sur le territoire suisse, un peu moins dans la vallée du Rhin (fig. 154). En revanche, la majorité des poinçons de la Comédie traduit un mode de consommation qui est strictement identique à celui de la moyenne vallée du Rhône. Cette singularité est d'autant plus significative que certains sujets, caractérisés à ce jour par leur diffusion très limitée, n'ont de parallèles signalés qu'aux alentours de Vaison-la-Romaine. Cette parenté qui unit le sud du Jura à la Provence<sup>249</sup> suppose des sources communes d'approvisionnement que l'on ne retrouve sur aucun autre site étudié dans le cadre de cette étude.

Groupes	Sujets	Région Centre-Est*	Suisse	Vallée du Rhin	Vallée du Rhône	Lyon	Gaule centrale
MD	Masque de Jupiter-Ammon	■	■	■	■	■	
	Néréide et taureau marin		■	■			
	Buste de Méduse de face	■	■		■	■	
	Sphinge de face	■	■		■		
	Pégase marchant profil à g.		■		■		
	Amour profil à dr. devant une vigne				■		
	Amour lyricine profil à dr.		■		■		
	Amour au petit quadrupède	■	■	■			
MH	Panoplie de gladiateurs		■	■	■		
	Pugiliste vaincu profil à dr.	■	■	■	■	■	
	Grotesque ithyphallique lyricine		■		■		
	Scène de venatio (lion/mule)	■	■	■	■		
	Scène érotique (pygmée)		■	■	■	■	
	Masque de comédie	■	■	■	■		
AN	Lion prêt à bondir profil à dr.	■	■	■	■	■	
	Lion bondissant profil à g.	■	■	■	■	■	
	Grand lion bondissant à g.		■	■			
	Chien prêt à bondir profil à dr.		■	■	■		
	Ours courant profil à dr.		■	■	■		

<sup>248</sup> Voir Rich 1995, p. 474-476 pour les différentes représentations du masque de comédie.

<sup>249</sup> Voir à ce propos la carte des découvertes des signatures de *Soricio* dans Bémont 2003, p. 235, carte 4.

	Dauphin nageant profil à dr.	■	■	■	■	■	
	Crabe tête en haut	■	■	■	■	■	
	Coquillage à 9 côtes		■	■	■		
VG	Rosace à quatre boutons de lotus				■		
	Rosace à quatre pétales cordiformes	■		■	■	■	
	Rosace à quatre pétales pointus	■	■	■	■		
	Rosace à pétales courts et arrondis	■		■	■	■	
OB	Panier avec 2 poissons et 2 oiseaux		■		■		

■ décor identique quelle que soit l'association type/épaule. \* hormis le site en cours d'étude.

Figure 154 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.

### 3.4 Le mobilier lychnologique de la Comédie : nouvelle interprétation

Après avoir présenté le mobilier lychnologique provenant du collecteur, il est intéressant de revenir un instant sur la question de la formation et de la datation du dépôt, et d'en comprendre sa véritable origine.

On rappellera le postulat qui prévaut actuellement et suppose, d'une part, que cet égout desservait un bâtiment public (thermes) dont la localisation demeure méconnue, et d'autre part, que la présence des nombreuses intailles est due à l'insouciance des baigneurs qui conservaient leurs bijoux et les perdaient dans les bains à cause de l'humidité ambiante et que ce phénomène s'est perpétué entre la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et le milieu du siècle suivant (Guiraud 1995, p. 370-373).

En premier lieu, il est intéressant de revenir sur la période de la mise en service et de l'abandon de l'égout. Si on se base sur le corpus de la sigillée, celui-ci montre clairement que nous avons affaire à un premier ensemble où prévalent des formes qui ne sont plus héritées du répertoire italique (cf. **vol. 2, annexe D, fig. 266**). Cette série typologique s'inscrit dans un faciès bien documenté en Bourgogne qui correspond au deuxième quart du I<sup>er</sup> – milieu I<sup>er</sup> s. de n. è. (Ahü-Delor, Mouton-Venault 2010). On soulignera que ces formes majoritaires produites à La Graufesenque s'associent parfaitement avec les lampes de type L. IB et L. IV dont le décor de la Néréide chevauchant un taureau marin (**n° cat. 413**) est daté du règne de Claude (Leibundgut 1977 ; Cahn-Kleiber 1977). Ce mobilier céramique doit être mis en relation avec le dépôt monétaire de l'état I (dépôt de fondation ?) constitué de monnaies à l'effigie de Vespasien (Mordefroid, Cohen 1990, p. 26). Par conséquent, on peut envisager que le collecteur était en usage, au plus tôt, durant la période pré-flavienne<sup>250</sup>. Sous le règne des Flaviens, l'égout est toujours en usage; pour preuve, les formes majoritaires Drag. 4/22 et Drag. 35/36 dont on sait par ailleurs qu'elles apparaissent à partir de 60/70 auxquelles nous

<sup>250</sup> C'est aussi le cas du grand collecteur public de Saint-Romain-en-Gal (Vienne) dont la construction se rattache à la phase 2B, soit entre 40-50 apr. J.-C. (Brissaud 1994, p. 19-24).

associons les lampes de Firme L. IX et L. X. La marque du potier *Butrio* pourrait fixer l'abandon de l'égout dans les années 120-145 apr. J.-C. (Rogers 1999, p. 76).

En ce qui concerne l'arrêt de son entretien, la fouille ne livre aucun indice pertinent (surface de fouille trop restreinte). On pourra toujours imaginer la formation d'un bouchon suite à un problème de pente qui aurait pu obturer l'évacuation des eaux usées. Mais est-ce vraiment le cas ?

La seconde question concerne la nature exacte du dépôt. Avant tout, il nous paraît impensable de vouloir chercher à dissocier les intailles du reste du mobilier archéologique de l'Us 55. En effet, nous sommes confrontés à un ensemble qui s'est progressivement constitué tout au long de la mise en service du collecteur. Les dépôts calcaires observés ainsi que l'aspect roulé de certaines lampes pourraient accréditer cette hypothèse. De plus, les très nombreux objets recueillis<sup>251</sup> à l'état de fragments doivent nous interpeller sur leur présence et sur leur fonction réelle ou détournée. C'est le cas du mobilier céramique associé (sigillée, parois fines, cruches), de l'ex-voto à pâte d'oiseau<sup>252</sup> et des éléments de statuettes en terre blanche (représentation de Vénus).

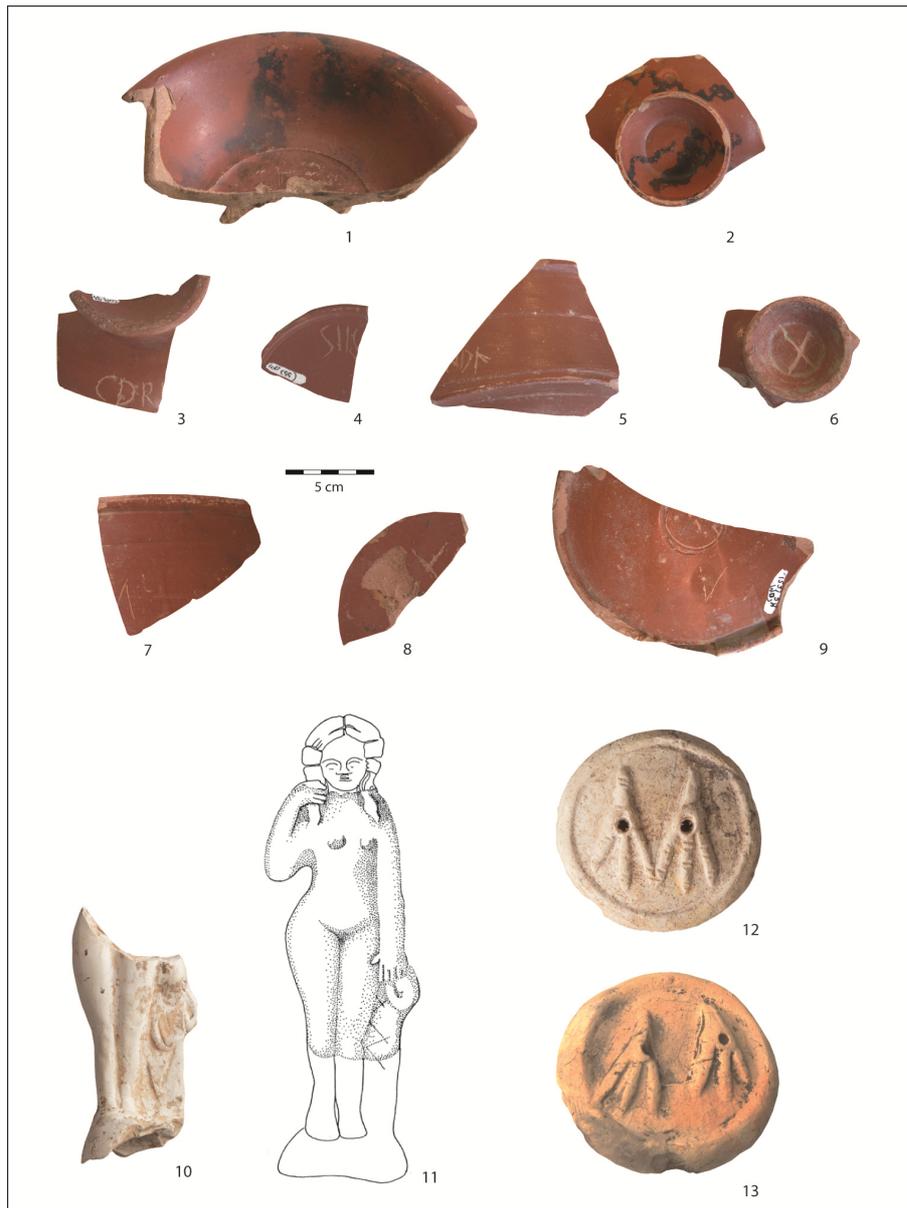
À propos de la vaisselle sigillée, plusieurs récipients restituent des traces indubitables de manipulations rituelles. Cela se traduit par des fragments présentant des traces évidentes de combustion (**fig. 155, n° 1-2**). D'autres encore (Drag. 4/22 par exemple) ont été méthodiquement découpés dans le but de ne garder que les fonds qui, sous forme de moitié de disque ou de jeton, deviennent ensuite des supports pour les graffites (**fig. 155, n° 4 ; 8**).

Parmi les quelques inscriptions observées (**fig. 155, n° 3-9**), aucune ne présente de mots intelligibles et elles se réduisent la plupart du temps à une succession interrompue de lettres : *CDR* (**fig. 155, n° 3**), *SIIC* (**fig. 155, n° 4**), *NDA* (**fig. 155, n° 5**). Certains graffites se répètent plusieurs fois, en particulier les lettres V et X (deux fois chacune). L'éventualité d'une écriture rétrograde ne doit cependant pas être omise. Les inscriptions sont placées à l'intérieur du vase (trois fois), sur le fond externe (une fois), sur la partie basse de la panse (une fois) ou la partie haute du vase (deux fois).

---

<sup>251</sup> Pour l'inventaire détaillé provenant du collecteur, voir Rothé 2001, p. 461.

<sup>252</sup> Des exemplaires similaires ont été retrouvés parmi le mobilier du *fanum* II des Bolards à Nuits-Saint-Georges en Côte-d'Or (Rouvier-Jeanlin 2001, p. 225, fig. 13, D, n° 2).



**Figure 155** – Lons-le-Saunier : mobilier céramique, figurine en terre blanche et socle à pattes d’oiseaux provenant du collecteur d’eaux usées (sigillées © C. Malagoli 2015 ; figurine et socle © D. Vuillermoz, Centre René Rémond).

**1 à 9** : Sigillées avec traces de passage au feu ou portant des graffites ; **10** : fragment de statuette de Vénus ; **11** : modèle sensiblement similaire provenant du fanum des Bolards (d’après Pommeret *et al.* 2001, p. 225, fig. 13) ; **12** : socle à pâte d’oiseau (Lons) ; **13** : autre socle provenant de la nécropole des Bolards (d’après Brenot *et al.* 1982, p. 49, fig. 24).

Sans revenir sur le caractère ritualisé des traitements que nous venons de décrire, une infime partie du mobilier que nous avons pu étudier à ce jour présente des éléments caractéristiques observés dans les sanctuaires (Trescarte 2007 ; Fauduet 1993). En outre, ce traitement ne va pas sans rappeler celui observé sur les sigillées de la fosse dépotoir de la Vigne de Saule à Saint-Rémy (cf. **fig. 127**).

Enfin, la soixantaine de lampes confinées associées à ce mobilier archéologique a de quoi surprendre. Même si la nature du dépôt est sensiblement différente, ces luminaires ne

vont pas sans rappeler ceux découverts dans les *favissae* des lieux de culte répartis en vallée du Rhône. Ainsi donc, peut-on envisager sereinement au cœur de l'agglomération de Lons la présence d'un sanctuaire qui, ici, aurait pu être en relation avec les eaux à l'instar de celui de Sanxay (Vienne), du Mont-Doré (Puy-de-Dôme) ou de Vichy (Allier) pour n'en citer que les principaux (Corrocher 1982 ; Audin 1983 ; Aupert 1988). Cette hypothèse est-elle recevable ? Oui, si l'on tient compte des sources naturelles salées qui se trouvent à environ 200 m au nord-est du site de la Comédie. Dans ce cas, elles auraient pu alimenter un complexe culturel et thermal<sup>253</sup>, voire un simple temple de l'eau. Les observations effectuées lors de la fouille concernant le tronçon de l'aqueduc semblent abonder dans ce sens : « les eaux propres coulent en direction du nord [...] en direction du Puits-Salé » (Mordefroid, Cohen 1990, p. 32).

Mais avant d'aller plus loin, arrêtons-nous quelques instants sur les vertus thérapeutiques du sel. Ces dernières sont connues depuis l'Antiquité. D'après Pline l'Ancien, les médecins romains prescrivait de nombreuses médications à base de sel qui étaient administrées sous forme de boissons, de cataplasmes, d'applications sèches ou humides et qui aidaient à lutter contre la goutte, les maladies de peau, les œdèmes. Dans d'autres cas encore, le sel aurait même permis de lutter contre la stérilité féminine :

Dans la même contrée de la Campanie sont les eaux de Sinuesse, qui, dit-on, guérissent de la stérilité chez les femmes et de la folie chez les hommes » [...] « Les Thespiens ont une source qui fait concevoir les femmes. Il en est de même en Arcadie du fleuve Élate. La source du Linus, dans la même Arcadie, maintient le fœtus et empêche les avortements (*Histoire Naturelle*, Livre XXXI, 4 et 7).

Maintenant, si l'on reprend l'étude conduite par H. Guiraud sur les intailles, on découvre non sans étonnement ce commentaire à propos des thèmes qui sont gravés et qui nous renseignent sur leurs propriétaires :

À Lons-le-Saunier, sur les intailles, si le monde masculin est aussi représenté, c'est le monde des images aimables, précieuses, qui domine ; l'analyse dans le détail des thèmes figurés sur les intailles peut donc orienter les recherches sur les utilisateurs : à Lons-le-Saunier, les thermes devaient être mixtes, mais les femmes les fréquentaient assidûment (Guiraud 1995, p. 373).

---

<sup>253</sup> Par ce terme, nous tenons à distinguer la fonction de chaque bâtiment sachant que l'un et l'autre, sont liés. Certains auteurs évoquent la possibilité de thermes devenant le centre du sanctuaire ou l'un des éléments majeurs avec le temple (Fincker, Tassaux 1992). Toutefois, ce sujet fait débat (Mitton 2006-2007, p. 46).

Dès lors, si l'on tient compte du triple axiome : sources salées, population féminine et mobilier archéologique présentant des éléments récurrents propres à un contexte culturel, nous pouvons émettre l'hypothèse que nous pourrions bien avoir affaire à un sanctuaire thermal dont la qualité des eaux permettait de lutter contre la stérilité et la perte du fœtus. Cette idée qui avait cours au XIX<sup>e</sup> s. plus particulièrement pour les eaux de Vichy fut abandonnée par la suite car jugée non crédible (Corrocher 1982). Néanmoins, il n'est pas rare de rencontrer de nos jours en France des établissements thermaux qui vantent les mérites de l'eau salée pour lutter contre les pathologies gynécologiques dont, entre autres, le traitement contre la stérilité féminine<sup>254</sup>.

En Bourgogne, au sanctuaire des Bolards, les nombreuses découvertes d'ex-voto en relation avec la source thermo-minérale de la Courtavaux laissent envisager l'hypothèse d'un possible temple en rapport avec un culte des eaux (Pommeret et al. 2001, p. 25). À cet effet, on évoquera la découverte d'une dédicace à *Juno Lucina*<sup>255</sup> (Lambert 2001, p. 140-141), de nombreuses figurines en terre blanche de déesses-mères, d'oiseaux et de pattes d'oiseau<sup>256</sup>, les mêmes qu'à Lons (Jeanlin 2001, p. 198-228). Par ailleurs, il est difficile de passer sous silence les quatre-vingt-une tombes de nourrissons découvertes sous *imbrex* lors de la fouille de la nécropole en 1982 et qui correspondent « à des enfants morts-nés, nés avant terme, ou n'ayant que quelques jours de vie » (Planson et al. 1982, p. 174). Certes, il est difficile d'envisager actuellement pour Lons un schéma totalement similaire à celui que nous venons de dépeindre pour le complexe culturel des Bolards. En effet et contrairement à Nuits-Saint-Georges, on ne sait rien des nécropoles de Lons et les vestiges relatifs à l'agglomération gallo-romaine sont pour le moment trop ténus. Toutefois, nous souhaiterions évoquer un dernier cas de figure qui viendra, nous n'en doutons pas, alimenter un peu plus notre hypothèse. Il s'agit d'une découverte faite au XIX<sup>e</sup> s., rue Sébile, non loin de la Place de la Comédie (cf. **fig. 148, n° 5**). Le creusement d'un canal d'assainissement est à l'origine de la mise au jour d'un dépôt intact de céramiques communes à usage domestique qu'accompagnait un lot important de coupelles et de vases miniaturisés (Rothé 2001, p. 467, fig. 283). Dès lors, comment ne pas faire un lien direct entre ce type de dépôt, sans doute votif à l'origine, et ceux relativement bien documentés qui proviennent du parvis du temple « de la triade capitoline »

<sup>254</sup> C'est le cas de l'établissement de Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques). URL: [http://www.thermes-de-salies.com/pages/cure-thermale-pour-le-traitement-gynecologie--sterilite-feminine-gyn\\_7.html](http://www.thermes-de-salies.com/pages/cure-thermale-pour-le-traitement-gynecologie--sterilite-feminine-gyn_7.html). Consulté le 26 juillet 2014.

<sup>255</sup> Déesse de la lumière qui préside aux accouchements, qui veille à la délivrance des *parturientes*, qui aident les futures mères « à donner le jour ». Elle est souvent représentée portant un enfant dans les bras ou accompagnée de deux enfants à ses pieds, voire encore tenant une fleur dans la main.

<sup>256</sup> Symbole de l'Équinoxe de printemps et de la fécondité (Baudouin 1917).

à Alésia (Rabeisen 1987-1989). Ainsi donc, il semblerait bien que ce secteur de la ville ait eu, à un moment ou à un autre, une fonction spécifique et que la fouille de la Comédie a peut-être révélé autre chose que de simples substructures. Mais l'hypothèse que nous venons de formuler n'est ici qu'un des nombreux *scenarii* envisageables car la fouille des années 1980 n'a fait qu'entrapercevoir une partie de l'histoire de l'agglomération antique de Lons. Gageons que le PCR qui doit débiter à l'horizon 2016-2017 viendra, d'une façon ou d'une autre, étayer ou infirmer nos propos concernant un possible sanctuaire urbain lié à une source d'eau salée.

### 3.5 Conclusion

Le mobilier lychnologique provenant de la Comédie constitue un jalon important pour la connaissance des lampes à huile dans un secteur géographique jugé parfois indigent car peu documenté jusqu'à présent. Toutefois, et malgré son importance quantitative, ce mobilier présente des lacunes chronologiques qui masquent entièrement la période augusto-tibérienne et une bonne partie de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Par contre, il nous permet de suivre le jeu subtil des approvisionnements durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., période pendant laquelle on constate, comme partout ailleurs désormais, de nombreuses mutations au sein des circuits de diffusion. Qu'en est-il exactement à Lons ?

Il est clair que durant la période pré-flavienne, courants italiques et régionaux se conjuguent mais sans que l'on puisse mesurer actuellement l'importance de l'un ou de l'autre. Toujours est-il que l'on note la présence des ateliers lyonnais qui essaient de façon très sporadique leurs productions, à l'instar de Mâcon (rue Lacretelle). Sous les Flaviens, les importations provenant de la vallée du Rhône s'intensifient jusqu'à devenir prépondérantes durant toute cette période. Les lampes de Firme à pâte beige rosé confortent leur place dans un répertoire en cours de transformation (apparition des modèles Loeschcke IC). Tout semble indiquer qu'à la même période, les productions de Gaule centrale (lampes atypiques et autres *Firmalampen* signées *Surillius*, *Sulpicius*) concurrencent désormais les productions de Narbonnaise et de Lyon. Vers l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. et au début du siècle suivant, il semble que les importations de luminaires provençaux déclinent en faveur des productions de la vallée de l'Allier et de Lezoux (*Firmalampen* de type L. X). Même s'il reste beaucoup à faire, plus particulièrement sur l'évaluation du groupe lyonnais qui nous paraît ici peu présent, tout concourt néanmoins à démontrer que l'agglomération antique de Lons-le-Saunier a été durant le Haut-Empire un centre dynamique d'échanges tourné vers les zones de productions limitrophes et plus précisément en direction de la vallée du Rhône.

## 3ème partie

### ANALYSE ET SYNTHÈSE

À l'issue du travail d'inventaire conduit dans la seconde partie, tous les éléments sont désormais rassemblés pour pouvoir dresser un tableau global de la diffusion et de la consommation des lampes en terre cuite en région Centre-Est. Le catalogue des notices (**vol. 3**) rend compte de la diversité et du potentiel du mobilier malgré les limites relatives à la céramologie comme par exemple l'état de conservation de certains échantillons qui nous interdit toute affiliation à un groupe technique stricte<sup>257</sup>.

Mais quoi qu'il en soit, ce sont 2591 tessons représentant un nombre d'individus typologiquement identifiables de 540 qui ont été comptabilisés (cf. **Annexe E ; vol. 2**) et qui doivent nous permettre de dresser un panorama régional couvrant des aspects aussi variés que l'occupation du sol, les circuits commerciaux, les modes de consommation et d'autres encore.

Ainsi donc, nous nous proposons ici de revenir sur un certain nombre de points évoqués précédemment dans le but d'analyser les principaux résultats obtenus. À cet effet, plusieurs remarques doivent être faites en préambule.

Premièrement, nous avons décidé à ce stade de l'étude d'adjoindre aux onze principaux sites tous les gisements que nous n'avons pas retenus dans la première partie et qui attestent, de manière bibliographique, de la présence d'au moins un luminaire (cf. **fig. 27**). Ces données

---

<sup>257</sup> C'est le cas avec les lampes du groupe D de Bailey. Les trois exemplaires recensés se résument exclusivement à une anse plastique mutilée, il nous est impossible de restituer le modèle initial (nombre de becs, nature de l'épaule, etc.), et donc de le situer correctement au sein de notre typo-chronologie régionale.

nouvelles, que nous appellerons momentanément « données brutes » correspondent à la fois à des modèles en terre cuite typologiquement identifiables et à des indéterminés (absence de descriptions typologiques).

Cet apport concerne 79 nouveaux gisements. Ces derniers se répartissent comme suit : 51 en Bourgogne et 28 en Franche-Comté. De fait, notre corpus s'élève désormais à 827 lampes, soit 287 individus supplémentaires.

Parallèlement, nous avons défini une classification typologique en fonction de la nature des différents sites rencontrés même si parfois il est difficile d'en déterminer la nature exacte par manque de données. Pour simplifier, on peut dire que nous avons affaire à 6 types de sites :

- les *oppida* ouverts ou fermés qui peuvent être ou non capitale de Cité dès la période gauloise puis, selon les cas, à l'époque gallo-romaine,
- les sites d'habitats groupés de type « agglomérations secondaires<sup>258</sup> »,
- les *villae* ainsi que les établissements ruraux de taille plus modeste,
- les nécropoles, tombe isolée, mausolée,
- les lieux de culte,
- les unités artisanales isolées (présence anecdotique).

Cette étape était indispensable afin d'élaborer certaines statistiques et cartes d'occupation des sols qui seront développées exclusivement dans le chapitre 1.

Dans un second temps, par souci de clarté et dans le but de garantir la véracité de nos observations nous retrancherons parmi les « données brutes » tous les éléments que nous considérons comme pollueurs (forme indéterminée) afin de ne garder que les lampes typologiquement identifiables. Ce nouvel ensemble, baptisé « données corrigées », correspond à 26 sites (15 en Bourgogne, 11 en Franche-Comté) et totalise 165 lampes (cf. **Annexe F ; vol. 2**). Au final, le rapport entre données brutes et données corrigées sera de 79 sites contre 37 et de 827 lampes contre 705 NTI.

Cette approche, qui est fort critiquable par ailleurs, a pour but de présenter des cartes de répartitions issues d'une analyse approfondie (chapitre 2 et *sqq.*), de combler certains vides typologiques à l'image des importations des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, mais aussi d'attirer l'attention sur des zones géographiques actuellement exemptes ou faiblement pourvues en luminaires.

---

<sup>258</sup> Sous ce vocable, considéré par plus d'un comme un « fourre-tout », on trouve tous les groupements urbains qui, de par leurs différences de tailles et d'infrastructures, diffèrent des capitales de cités.

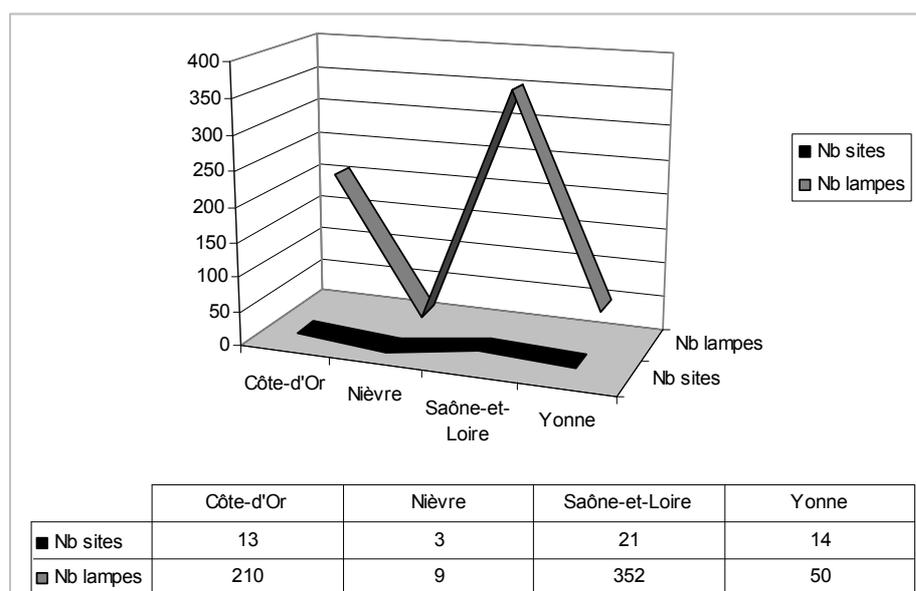
## Chapitre 1 - Caractérisation des sites et occupation des sols

Dans la mesure où les études lychnologiques ne relèvent pas d'une longue tradition ni en Bourgogne ni en Franche-Comté, il nous a semblé judicieux de dresser à ce sujet un bilan documentaire tant régional que départemental à partir de trois problématiques : la répartition topographique qui aborde le choix (ou la raison) des emplacements, la nature de chaque site retenu (statut/niveau économique) et l'identification de possibles caractéristiques communes.

### 1. La Bourgogne

#### 1.1 État des lieux

Avec 51 sites recensés, la région Bourgogne se caractérise par une occupation du territoire relativement dense mais très inégale au sein des quatre départements qui la composent (**fig. 156**). Cette différence est due avant tout au fait que certains secteurs géographiques (nord et est) connaissent depuis plus de cinquante ans un développement accru des travaux d'urbanisme, des réseaux de communication donnant l'opportunité, entre autres, de réaliser des fouilles de sauvetage de grande ampleur<sup>259</sup>. En revanche, l'ensemble de la façade ouest, moyennement urbanisée, dont l'activité principale est tournée vers l'agriculture, est sensiblement dépourvue en sites archéologiques hormis le long de la Loire. Toutefois, l'absence de projets urbanistiques ne doit pas nous faire oublier qu'il existe bel et bien un réel déséquilibre documentaire entre ces quatre entités territoriales et plus particulièrement dans le département de la Nièvre.



**Figure 156** – Bourgogne : répartition des sites de consommation par départements.

<sup>259</sup> La dernière en date (avril 2015) concerne le secteur d'Appoigny (Yonne) avec l'implantation d'un futur parc communautaire d'une cinquantaine d'hectares (fouilles réalisées sur une surface de 26 ha).

## 1.2 Une occupation du sol à la fois dense et contrastée

D'un point de vue topographique, les sites de consommation se répartissent en trois secteurs distincts (**fig. 157 ; vol. 2**). Le plus conséquent correspond à la façade est de la Bourgogne et intègre en partie les départements de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. Le second, cantonné à la pointe extrême nord-ouest de la région, couvre le département de l'Yonne. Entre ces deux zones parfaitement délimitées, une large bande centrale orientée nord-est/sud-ouest s'étirant de Vertault (Côte-d'Or) jusqu'à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), tend à montrer un déséquilibre de l'état de la recherche archéologique ou du moins de la documentation.

Dans la partie orientale de la Bourgogne, le nombre de sites est le plus dense avec 24 entités, soit 47 % de l'effectif total régional. Ils sont localisés le long des principaux cours d'eau dont la vallée de la Saône et ses affluents (la Grosne, l'Ouche, la Tille entre autres). Ce vaste territoire au relief constitué par des terrasses alluvionnaires correspond à la zone de peuplement du second âge du Fer (Rebourg 1994, p. 57, fig. 4c ; Barral, Nouvel 2012, p. 140-141). La plus grande concentration de sites (onze au total) se trouve dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres autour de Chalon-sur-Saône/*Cabillonum* dont l'attractivité urbaine et économique est connue dès La Tène D2 puis à l'époque gallo-romaine.

Aux extrémités de ce même secteur, l'occupation du territoire paraît moins dense. Toutefois, on note au sud-ouest de l'agglomération de Mâcon/*Matisco* un léger foisonnement d'établissements répartis entre les vallées du Clunisois et du Brionnais-Charolais. Ce territoire, occupé depuis la période gauloise, a vu l'implantation de nombreux sites<sup>260</sup> le long d'un axe important pour la circulation des marchandises entre territoire éduen et ségusiave (Celard, Tripiet 2009, p. 325, fig. 1). Un phénomène sensiblement analogue est observable dans le prolongement du Val de Saône, au nord-est de la Côte-d'Or. Les vallées de l'Ouche et de la Tille semblent avoir joué un rôle structurant dans le choix de l'implantation humaine (neuf sites au total). Quelques phénomènes de regroupement sont envisageables autour des pôles antiques de Dijon/*Divio* et Til-Châtel/*Tilena*.

À l'extrême pointe nord de la Bourgogne, dans le département de l'Yonne entre Auxerre et Sens, treize sites sont concentrés aux abords des rivières de l'Yonne, du Serein et de l'Armançon. Circonscrits le plus souvent aux fonds de vallées, plus rarement sur les buttes témoins qui les bordent (Avrolles, *Mont Avrelot* par ex.), ces sites de consommation ne sont

---

<sup>260</sup> Deux sites retiendront ici notre attention. Tout d'abord, celui d'Azé pour sa forte proportion d'amphores vinaires italiques Dressel 1 et la Chapelle-du-Mont-de-France avec ici encore, un mobilier typique pré et post-conquête (amphore gréco-italique, Dressel 1B, céramiques à paroi fine type Beuvray, céramiques de tradition indigène).

que la réminiscence d'une occupation du sol plus ancienne (La Tène) caractérisée par de multiples marqueurs territoriaux tels que les nécropoles et les lieux de culte (Nouvel 2007, p. 778, fig. 1 ; Baray 2002, p. 89-94).

Une éventuelle concentration se dégage autour de la cité antique d'Auxerre/*Autessiodurum*. Dans un rayon d'une dizaine de kilomètres on observe un ensemble de cinq gisements (dont Appoigny et Seignelay), et légèrement plus au nord se trouvent quelques éléments isolés : Joigny, Saint-Florentin et Avrolles. Un cas similaire semble se dessiner en Champagne Sénonaise et dans le Gâtinais (Champigny, Courceaux, Saint-Denis-les-Sens) au plus près de la capitale politique des Sénon, *Agedincum/Sens*.

En revanche, une zone relativement conséquente, correspondant à une large bande centrale intégrant le Châtillonnais, l'Auxois, le Morvan et le Nivernais, témoigne d'une répartition extrêmement étriquée. Avec seulement une douzaine de gisements identifiés parmi lesquels figurent toutefois deux capitales de cités (Bibracte et Autun) ainsi que l'*oppidum* d'Alésia, ce territoire semble de prime abord moins dense que les franges occidentale et orientale de la Bourgogne. Cette carence peut trouver un début d'explication par les contraintes naturelles constituées par le massif du Morvan, les plateaux calcaires du Châtillonnais et par l'abondance du couvert forestier. De plus, le faible nombre de sites peut s'expliquer aussi par l'absence d'opérations préventives dans des territoires prédominés par des activités rurales, exception faite pour la ville d'Autun. Mais l'état différencié de la recherche à l'échelle de ce territoire ne suffit pas à tout expliquer. En effet, l'occupation de ce secteur géographique à la période gauloise et gallo-romaine est dense comme en témoigne la documentation provenant des gisements d'Avallon, Nod-sur-Seine, Saulieu, Saint-Père-sous-Vézelay entre autres (Delor 2002 ; Provost et *al.* 2009). Ce déficit s'explique par une faiblesse documentaire qui rend difficile la réalisation de cartes de répartition.

Un phénomène semblable est observable pour le département de la Nièvre où le constat est encore plus alarmant, et ce, malgré la présence de nombreux sites de première importance. On citera à titre d'exemple l'*oppidum* de Decize (Pagès 1982 ; Thévenot 1962), les agglomérations antiques de Cosne-Cours-sur-Loire, Champallement, Mesves-sur-Loire, Entrains-sur-Nohain, les sanctuaires d'Imphy (Stephenson et *al.* 2008) et de Ménéstrau, ou encore les *villae* de Biches et de Champvert (Bigéard 1996, p. 71-72 ; p. 90-96).

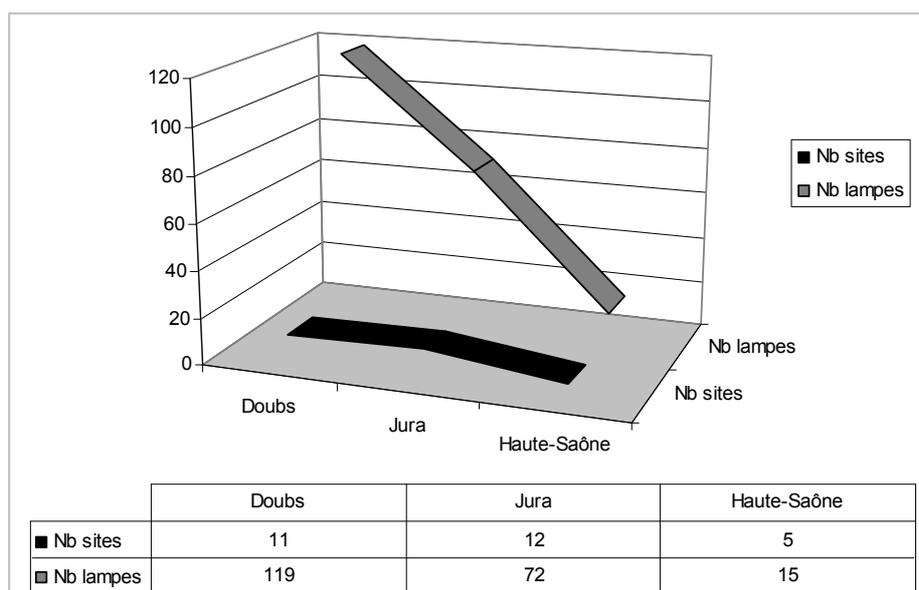
Seul un travail de relecture du mobilier céramique issu des fouilles anciennes (et parfois même récentes) reste à faire car les modalités de diffusion des quelques luminaires inventoriés dans ce département sont actuellement difficilement interprétables.

## 2. La Franche-Comté

### 2.1 État des lieux

La Franche-Comté, avec 28 sites recensés, tend à passer pour un territoire à faible densité avec une répartition qui ne concerne actuellement que trois des quatre départements de cette région (**fig. 158**). Cela peut s'expliquer par les contraintes naturelles que sont, à l'est la façade du massif jurassien et au nord, la Montagne vosgienne et par le manque d'aménagements susceptibles de générer des interventions archéologiques, hormis dans et autour des grandes agglomérations actuelles. On soulignera que de nombreux sites sont reconnus grâce à une documentation incomplète le plus souvent issue de prospections pédestres ou de fouilles partielles.

À ce propos, le Territoire de Belfort est un parfait exemple. Ce secteur géographique, proche du *limes* et traversé par l'axe stratégique Rhône-Rhin, n'a pas livré, du moins à notre connaissance, le moindre indice de lampe en terre cuite. Certes, les opérations d'archéologie préventive sont particulièrement rares dans ce territoire à dominante rurale et les quelques fouilles conduites, à l'instar de celles de l'atelier d'Offemont (Joan 2003, p. 476, fig. 567), ne le sont que partiellement. En règle générale, l'époque gallo-romaine reste méconnue (on ne recense aucun *vicus*) malgré l'existence de quelques sites qui retiennent l'intérêt : Bavilliers (complexe cultuel), Belfort (habitat), Danjoutin (*villa*) pour n'en citer que certains.



**Figure 158** – Répartition des sites de consommation en Franche-Comté.

## 2.2 Une occupation du sol conditionnée par les facteurs géographiques

La répartition des sites de consommation en Franche-Comté est avant tout conditionnée par les facteurs géographiques qui ont façonné cette région. Deux zones distinctes se dessinent. La plus importante, couvrant les trois-quarts du territoire, se cantonne le long de la façade occidentale de la Franche-Comté et au nord-est en direction de la trouée de Belfort. La seconde, orientée selon un axe nord-est/sud-est et beaucoup plus restreinte, correspond à la région montagneuse. La plupart des sites se répartissent le long des principales vallées que sont la Saône, l'Ognon et le Doubs et les rivières de la Loue, de la Seille et de la Vallière.

Ces gisements totalisent à eux-seuls 89 % de l'effectif régional soit 25 établissements reconnus pour avoir livré du mobilier lychnologique. Leur implantation, à l'instar de la Bourgogne, est due en partie à une occupation du sol qui a débuté à la fin du deuxième âge du Fer et qui souvent se pérennise à la période gallo-romaine. C'est le cas entre autres de Besançon/*Vesontio* et de Mandeure/*Epomanduodorum* (fig. 159 ; vol. 2). Toutefois, contrairement à ce qui a pu être observé avec Chalon-sur-Saône, il semble qu'il n'y ait pas de phénomène de satellisation de sites de consommation autour de ces grands centres urbains. Ce constat qui va à l'encontre des indices d'habitats d'époque romaine tant dans le Doubs (Walter 2003, p. 117, fig. 13) que le Jura (Rothé 2001, p. 121, fig. XXXI) ne peut s'expliquer qu'à travers la faiblesse de la documentation actuellement disponible.

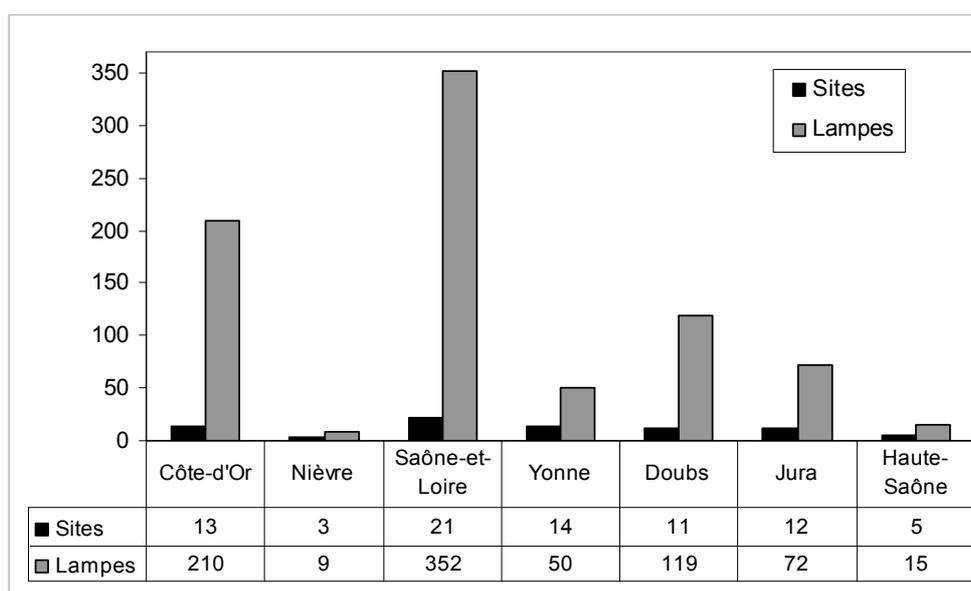
En Haute-Saône, le bilan est similaire (Faure-Brac 2002, p. 69, fig. 20). Les quelques gisements reconnus pour avoir livré des luminaires sont peu nombreux. On citera l'agglomération de Seveux en bordure de Saône et à la pointe septentrionale du département, totalement esseulée, la ville de Luxeuil connue pour son importance à la fin de la période gauloise puis gallo-romaine (*Ibid.*, p. 265-312). En revanche, rien ne filtre des découvertes provenant de grands sites tels que la *villa* de Jonvelle ou l'agglomération de Corre.

Par contre, on ne s'étonnera guère pour la zone des Monts du Jura de ne trouver qu'un semis de sites isolés (3 au total). Ce déficit de gisements déjà observé pour la période du second âge du Fer perdure aussi à l'époque romaine (Rothé 2001, p.121, fig. XXXI).

Au moins deux d'entre-eux concernent des lieux de culte : le Mont-Rivel à Équevillon et Villards-d'Héria. Mais ici encore, malgré l'apport des fouilles récentes (Leng 1990 ; Lerat et al. 1998), nous ne disposons que d'informations relativement lacunaires. Le dernier site, en relation avec la station routière de Pontarlier située sur l'axe Besançon à Lausanne, n'est pas encore documenté suite à une découverte relativement récente.

### 3. Confrontation des résultats

Il ressort de ce panorama que la qualité de la documentation disponible s'avère très inégale et qu'elle montre, s'il en est besoin, qu'il existe bel et bien un déséquilibre des connaissances et de l'interprétation des résultats d'une région à l'autre (**fig. 160**). Par ailleurs, la carence de certains secteurs géographiques à l'échelle départementale (Nièvre, Territoire de Belfort), a pour incidence directe d'occulter en partie la répartition des sites de consommation. Seules quelques grandes agglomérations antiques (Autun, Bibracte, Besançon) permettent de suivre et de comprendre l'évolution de la consommation des luminaires en contexte urbain entre la fin du second âge du Fer et le début du Bas-Empire.



**Figure 160** – Région Centre-Est : répartition des sites de consommation par départements.

À propos de la répartition des sites de consommation en région Centre-Est il semble, comme partout ailleurs, que les facteurs géographiques ont conditionné l'implantation humaine. Les secteurs dépendants des réseaux hydrographiques, qu'ils soient navigables ou non, ont été particulièrement favorisés. Les principaux regroupements observés privilégient les vallées et les zones de plaines alluviales matérialisées par les grands axes de communication, ce qui accentue ici l'effet de zone charnière relativement dense (vallée de la Saône, du Doubs).

Dans l'état actuel de nos connaissances, on note que les principales entités consommatrices s'avèrent être les agglomérations (chef-lieu de cité, villes, bourgades) conjuguées à quelques sites ruraux tout au moins identifiés comme tels (**fig. 161**). Les centres urbains occupent une position clé sur les grandes voies de communication et les nœuds routiers, ce qui nous permet de dire ici qu'ils ont eu un rôle fédérateur dans le choix et

l'implantation d'établissements isolés dans les campagnes (Mangin 2009a, p. 308-310). La même remarque est applicable à la Franche-Comté voisine. Viennent ensuite, dans une moindre mesure, les lieux funéraires (nécropole périurbaine, rurale, tombe « isolée » et mausolée) et les sanctuaires, qu'ils soient de plaine ou de hauteur. En dernier lieu, nous évoquerons de manière quasi anecdotique le cas de l'atelier métallurgique de La Villotte (Yonne) qui n'appartient pas à un quartier artisanal (découverte ancienne) mais qui est le seul site consommateur de sa catégorie (Delor 2002, p. 794).

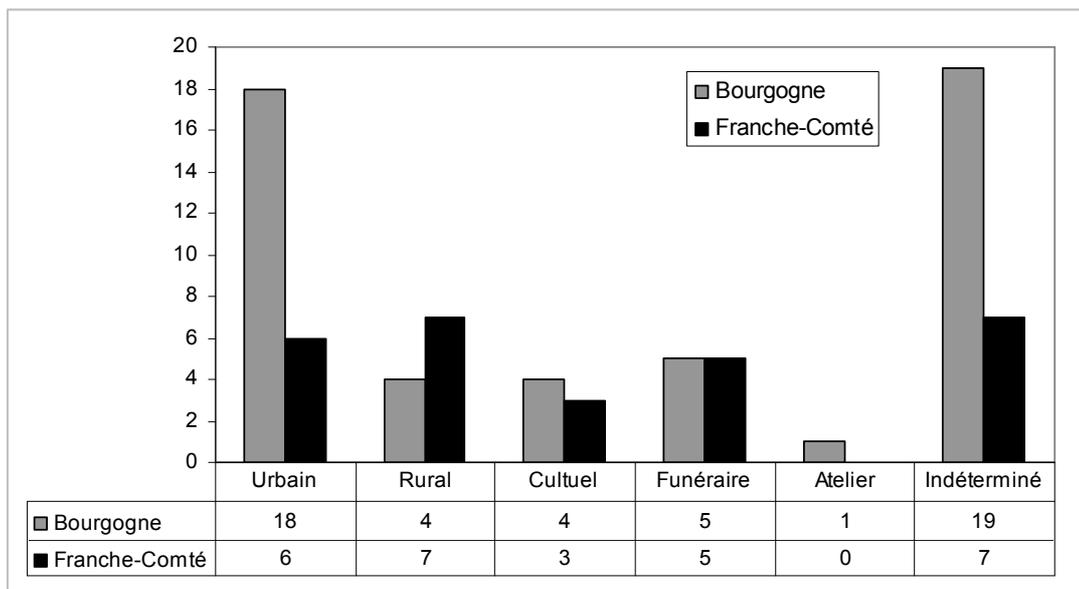


Figure 161 – Bourgogne et Franche-Comté : répartition typologique des sites de consommation.

## Chapitre 2 - Contextes céramiques et chronologies

Le premier chapitre a permis de préciser l'environnement et la nature des sites de consommation à l'échelle régionale. Il convient désormais d'envisager la question de la typo-chronologie qui constitue en quelque sorte la clé de voûte de notre travail.

D'emblée une première remarque s'impose. Il s'agit avant tout de souligner que notre analyse se fonde sur des ensembles de natures différentes (niveaux d'occupation, sols, remblais, dépotoirs, fosses) provenant ou non de contexte archéologique, le plus souvent associés à du mobilier d'accompagnement. Cela dit, cette démarche peut paraître aux yeux de beaucoup comme une entreprise hasardeuse dans la mesure où elle s'appuie sur des groupes techniques de faible proportion, fragmentés, parfois identifiables à partir d'une simple mention<sup>261</sup>.

<sup>261</sup> Cela s'applique plus particulièrement aux lampes décrites à partir de sources bibliographiques.

Afin de réaliser cet exercice, nous avons passé en revue les bibliographies relatives aux différents sites et nous avons retenu comme critères pour établir nos datations, les sigillées, les parois fines, certaines amphores et autres monnaies. Nous tenons aussi à rappeler que ces données peuvent varier selon la qualité de la documentation fournie ce qui incite souvent à une certaine généralisation des informations et donc par voie de conséquence, à altérer quelque peu leur représentativité.

Chronologiquement, chaque modèle de lampe est présenté selon sa période de diffusion mais il arrive que certaines formes se chevauchent ou se cumulent entre elles. Par ailleurs, nous avons tenu à rompre quelque peu l'aspect traditionnaliste pour ne pas dire routinier qui consiste à présenter les formes successivement selon leur classement typologique immuable (Loeschcke I, II, III, etc.). En fait, notre choix s'inscrit davantage dans une volonté de se rapprocher de la réalité du terrain et de montrer la pluralité des lampes en circulation pour chaque période décrite. Néanmoins, certains groupes sont restés évasifs malgré nos efforts. En effet, faute d'éléments chronologiques précis, nous avons été amenés à utiliser dans les cas extrêmes la datation générique (mais toujours la plus récente). On notera aussi que ces datations pourront évoluer par la suite au grès des découvertes à venir.

Pour chaque forme typologique identifiée, la notice comprend une courte présentation analytique du mobilier d'accompagnement lorsque celui-ci est connu. Pour chaque lampe analysée provenant du corpus initial, correspondent un ou plusieurs renvois au catalogue général (**vol. 3**). S'ensuit une synthèse et lorsque les conditions sont réunies, nous établissons des références avec des horizons chronologiques en ou hors de Gaule. Enfin, un graphique typo-chronologique clos chacune des fiches.

Nous sommes conscients que certains groupes techniques peuvent générer des synthèses quelque peu redondantes aux yeux du lecteur surtout lorsque les assemblages céramiques sont relativement constants. Ceci dit, nous avons été souvent confrontés dans le cadre de ce travail à des données lacunaires ne nous permettant pas d'aller plus avant dans l'interprétation de certaines de nos informations. De là à trouver une juste mesure ...

## **1. Lampes tardo-républicaines**

### **1.1 Ricci H**

Ce modèle exclusivement attesté à Bibracte provient, pour mémoire, de caves incendiées ayant piégé un mobilier céramique conséquent nous permettant de dater dans de relatives bonnes conditions la forme en question.

Catalogue : n° 270-271.

- **Bibracte, la Pâtûre du Couvent, cave 1432**

Les données collectées dans la partie inférieure de cette structure indiquent la présence de sigillée arétine (Service Ib de Haltern) et de parois fines (gobelet de type Aco) ce qui permet de fixer la période d'abandon de la cave autour du changement d'ère (Hernandez, Gran-Aymerich 1993, p. 28). Toutefois, un réexamen du mobilier intervenu récemment tend à montrer que le faciès céramique serait légèrement plus ancien, datable de l'Augustéen ancien avec un *terminus post quem* autour de 20 av. J.-C. (Bonenfant et al. 2014, p. 151).

- **Bibracte, la Pâtûre du Couvent, cave 2400**

Le répertoire céramique de cette seconde cave se caractérise par une mixité entre productions d'origine ou de tradition méditerranéenne et production gauloise. On note la présence de céramique à vernis noir correspondant aux formes Lamb. 1 et Lamb. 5, de la sigillée italique précoce (Conspectus 4.1.1), d'assiette en présigillée, de gobelets de type Mayet II et XVII ainsi que qu'un plat à cuire à engobe interne rouge d'origine campanienne. Les céramiques fines (pâte claire ou sombre) se composent de bouteilles, de pots et d'assiettes imitant la forme Lamb. 5 et Lamb. 7. On notera par ailleurs des assiettes et bols en *terra nigra*. Le comblement de cette cave est sans doute antérieur à 30 av. J.-C. mais dans tous les cas avant la fin de l'Augustéen ancien (*Ibid.*, p. 44).

### 1.1.1 Synthèse

La confrontation des données montre que nous avons affaire aux dernières diffusions de ce modèle en Gaule. C'est du moins ce que laisse envisager la datation des deux caves. Toutefois, il convient de rappeler que les luminaires proviennent de structures comblées par l'effondrement du rez-de-chaussée suite à un incendie ce qui implique qu'à l'origine, ils étaient intimement liés à l'espace domestique<sup>262</sup>. De fait, tout au moins pour la structure PCo 2400, on peut émettre l'hypothèse que la lampe est sans doute contemporaine de la phase d'utilisation de la cave ce qui permettrait de faire remonter sa date d'apparition d'une décennie ou deux, c'est-à-dire dans le courant de La Tène D2b (**fig. 162**).

Par ailleurs, on notera qu'en l'état actuel de la documentation, ces deux échantillons montrent quelques divergences morphologiques avec les modèles tardo-républicains classiques ce qui relance le débat sur d'éventuels lieux de production situés hors d'Italie. En élargissant notre champ de recherche à la partie septentrionale de la péninsule, nous avons trouvé parmi les exemplaires apparentés au groupe B de Calvatone (Lombardie) de possibles

---

<sup>262</sup> Voir l'hypothèse de restitution d'une cave maçonnée avec rez-de-chaussée en bois soutenu par des poteaux dans Vaxelaire 2006, p. 67, fig. 84.

rapprochements mais sans que ces derniers nous donnent entière satisfaction (travaux M. T. Grassi, Université de Milan). En Gaule, les lampes recensées en Narbonnaise ne nous en apprennent pas plus sur leur origine<sup>263</sup>. On retiendra l'échantillon de *Lattara* daté des années 75-50 av. J.-C. (Paterno 2004, p. 347, fig. 2, n° 11) et ceux d'Ostie (niveaux de fondation de la *domus* tardo-républicaine) ancrés dans les années 60-50 av. J.-C. (Motta 2012, p. 688, fig. 1).

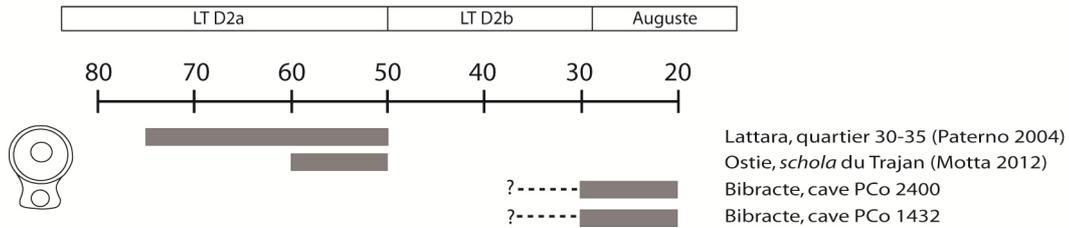


Figure 162 – Répartition chronologique des modèles Ricci H.

## 1.2 Ricci G

Ce modèle au demeurant rare en Gaule septentrionale est uniquement connu à Bibracte mais nous tenterons toutefois de définir une phase d'apparition à partir de différents exemplaires dont, entre autres, ceux recensés dans la vallée du Rhône.

Catalogue : n° 265.

### • Bibracte – Plateforme PC4, fosse 34

Le mobilier céramique provenant de la fosse 34 est riche d'enseignements pour la détermination chronologique de cette lampe. D'un point de vue catégoriel, nous mentionnerons que les principaux groupes techniques identifiés (Monnier, Luginbühl 1999, p. 150, n° 20-21). Le mobilier importé concerne des céramiques d'origine ou de tradition méditerranéenne (coupe Lamb. 8b, cruche, plat à cuire) ainsi qu'une amphore Dressel 1B. S'ajoutent à cet ensemble, les productions régionales fines à pâte sombre (bols, écuelles), les céramiques communes tournées (pots, marmites tripodes) et autres communes non tournées (pots).

La datation de ce faciès céramique est définie à partir de la présence prépondérante des productions régionales à l'instar des marmites tripodes dont certaines sont attestées à Bibracte à La Tène D2a et pour d'autres encore à La Tène D2b (Barrier, Hoznour 2009). Par ailleurs, on notera l'absence de productions caractéristiques de la période augustéenne (gobelets

<sup>263</sup> Voir tout de même les exemplaires de Glanum (Bémont 2003, pl. 2, n° 9) et d'Arles (Robin-Petitot 2000, p. 42, n° 9)

d'Aco, sigillées italiques) ce qui permet de situer le luminaire en question dans le courant de La Tène D2b (Monnier, Luginbühl 1999, p. 147).

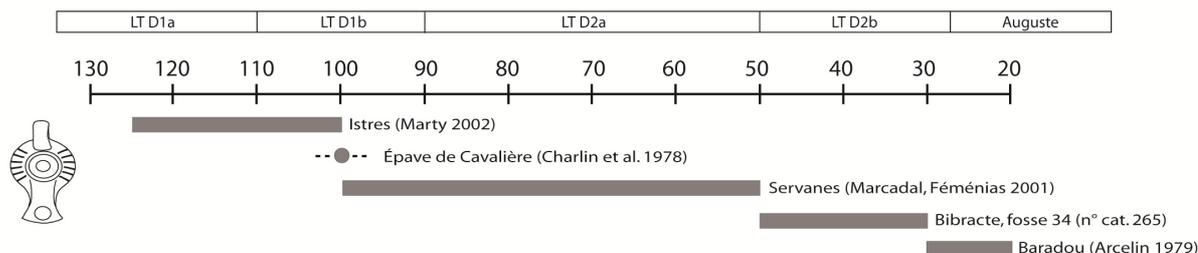
### 1.2.1 Synthèse

Comme nous le suggérons dans notre introduction, le modèle Ricci G est méconnu en Gaule septentrionale et il nous faut, à titre de comparaisons, aller rechercher cette forme parmi les ensembles clos recensés en Narbonnaise et dans les épaves qui ont sombré en Méditerranée (**fig. 163**).

En ce qui concerne la basse vallée du Rhône, les lampes que nous avons pu identifier proviennent de contexte funéraire où se conjuguent importations méditerranéennes (céramiques campaniennes, amphores italiques) et céramiques de tradition gauloise. Nous citerons à titre d'exemple la tombe 2 de la nécropole de Beaucaire dans le Gard (Dedet et *al.* 1974, p. 76, n° 11), la tombe 1 de l'Arcoule au Paradou (Arcelin 1979, p. 145, fig. 12), celle de Servanes (Marcadal, Féménias 2001, p. 194, fig. 13), ou encore la fosse funéraire n° 3 de Cavaillon dans le Vaucluse (Dumoulin 1965, p. 81, fig. 89, J). Ces structures funéraires présentent toutes dans leur ensemble un mobilier caractéristique du I<sup>er</sup> s. av. n. è. À Istres, le cas est différent dans la mesure où nous avons affaire à une habitation détruite par un incendie dans les dernières décennies du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Marty 2002, p. 154, fig. 21, n° 6).

Du point de vue maritime, l'épave de la baie de Cavalière qui a sombré vers 100 av. J.-C est intéressante car elle transportait à son bord des amphores vinaires (Lamboglia 2, Dressel 1A et 1C), des céramiques campaniennes A, B et pseudo-C ainsi que deux lampes dont un exemplaire proche du nôtre (Charlin et *al.* 1978, p. 43, fig. 23, n° 1).

Comme nous pouvons le voir, il est très difficile de dater avec précision la période d'apparition de la forme Ricci G en Gaule intérieure. Les comparaisons sont ténues et les fourchettes chronologiques relatives à la Narbonnaise restent lâches. Ainsi donc, seul le faciès céramique de la fosse 34 nous permet d'envisager la date d'apparition du modèle Ricci G à Bibracte au moment de la Conquête ou peu de temps après.



**Figure 163** – Répartition chronologique des modèles Ricci G.

### 1.3 Dressel 2

Ce groupe technique et sa variante Dressel 2/3 bénéficient de contextes bien datés que ce soit à Bibracte (cave, dépotoir) ou à Mâcon (fossé). La conservation exceptionnelle des vestiges céramiques relatifs à ces structures nous permet d'appréhender sans trop de difficulté ce modèle de lampe.

Catalogue : n° 232 ; 266 ; 269 ; 274.

- **Bibracte – Plateforme PC 4, fosse 978**

Le remplissage de cette fosse-dépotoir montre deux phases distinctes de comblement. Le niveau inférieur est datable de La Tène D1b (amphores Dr. 1a, 1b précoce, campanienne b-oïde, céramique peinte, tonnelet de type T1b). La couche supérieure d'où provient notre luminaire est caractérisée par des céramiques fines importées ou de tradition méditerranéenne, de la céramique fine peinte (bouteille), de la commune tournée régionale (pot) et des tuiles. La présence de cruche de type Cr 6 ancre ce mobilier dans les années 40-30 av. J.-C. (Monnier, Sylvestre 2002, p. 165-166, fig. 12 ; Barrier, Hoznour 2009, p. 214).

- **Bibracte – Pâturerie du Couvent, cave 585**

La destruction brutale de cette cave à la suite d'un incendie a piégé un mobilier céramique de tout premier ordre évalué à 556 individus. Les éléments les plus anciens sont illustrés par de la Campanienne A et B (Lamb. 1, 2, 5) et de la sigillée italique (assiettes Service Haltern 1). Deux marques de potiers sont identifiables : *C. Sentiuss* et *P. Hertorius* dont l'activité est respectivement circonscrite entre 20 av. et 10 apr. J.-C. et entre 30 et 10 av. J.-C. (Tilhard 2004). On notera la présence de gobelets de type d'Aco et de type Mayet II. Les céramiques communes à pâte claire sont représentées par des cruches à lèvre pendante cannelée ainsi que des couvercles. Les amphores proviennent de la péninsule ibérique (Pascual 1, Dr. 20, Halt. 70, Dr. 7/11) et d'Italie (Dr. 1, Lamb. 2, Dr. 2/4). Cet assemblage céramique est datable de la période augustéenne moyenne (Gravel, Vitali et al. 1998, p. 124).

- **Bibracte – La Côte Chaudron**

Le mobilier céramique de cet atelier est relativement ténu et les quelques éléments erratiques, fragments d'amphore Dr. 1, n'apportent aucune information concrète (Barrier 2007, p. 104). On soulignera tout de même que les couches de scellement du niveau de sol d'où provient le luminaire sont datables entre La Tène D2b et la période augustéenne (sigillée du Service 1B). De fait, nous nous baserons sur la couleur du vernis (ici rouge) pour définir un repère chronologique postérieur à 50 av. J.-C. (Pavolini 1990, p. 109).

- **Mâcon – Rue Tilladet / Épinoches, phase A, fossé F 709**

Les éléments identifiés provenant des différents niveaux de comblement du fossé révèlent une forte proportion d'amphores Dr. 1B<sup>264</sup>. À ces conteneurs sont associées des parois fines importées (plat Lamb. 5/7), des imitations de sigillées et de la céramique commune. Cette dernière, étudiée par Ph. Barral dans sa thèse (Barral 1994), montre un répertoire typologique qui se compose de céramiques culinaires non tournées (pots, jattes) conjuguées à des céramiques grises fines dont des plats imitant les modèles campaniens. Ce faciès céramique est daté entre 50 et 30 av. J.-C. (Goy et *al.* 2009, p. 55).

### 1.3.1 Synthèse

Il est clair qu'en région Centre-Est, l'après Conquête est une période faste pour les importations de Dressel 2 et ses variantes (**fig. 164**). À la vue des données que nous avons collectées, le modèle apparaît entre 50/40 et 20 av. J.-C. Il en va de même à *Albintimilium*, l'antique Vintimille (Zaccaria Ruggiu 1980, p. 49), Ampurias (Aquilué et *al.* 2008, p. 39, fig. 5, n° 11-12), Fréjus (Rivet 2014, p. 861, fig. 4), Alba-la-Romaine (Ayala 1990), Lattes (Paterno 2004) et pour les modèles des épaves de Plane 1 en rade de Marseille (Léquement, Liou 1976) et de Camarat 2 au large de Fréjus (Liou, Pomey 1985).

On notera encore que la forme est attestée en contexte augustéen comme par exemple à Valence (Drôme) entre 15/10 av. J.-C. et 0 (Maza, Silvino 2011, p. 482, fig. 18, n° 17), à Ampurias entre 10 av. et 1 apr. J.-C. (Aquilué et *al.* 2008, p. 44, fig. 8, n° 25) et devient même prépondérante à Ostie durant la période 20-10 av. J.-C. (Motta 2012). En revanche à Lyon, le modèle Dressel 2 tend à décliner dès les années 20/15 av. J.-C. au profit de nouveaux groupes techniques (Hanotte 2008, p. 130).

---

<sup>264</sup> Pour information, on relève la présence sur la lèvre d'une Dressel 1B d'une marque en forme d'étoile à six branches (Us 647). Ce symbole est identique à celui retrouvé à Bibracte lors des fouilles de J.-G. Bulliot en 1869 (Laubenheimer 1991, p. 84, fig. 137).

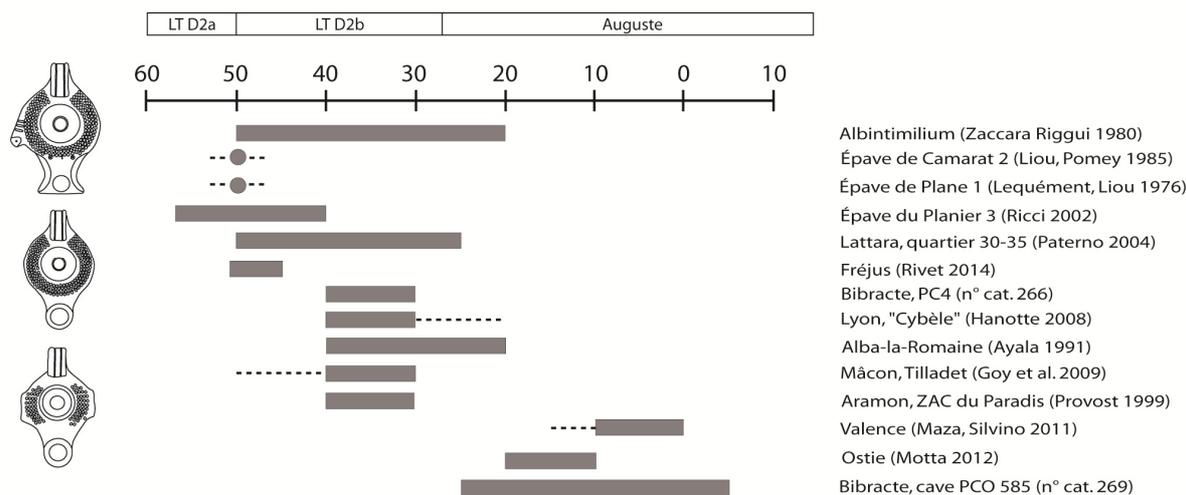


Figure 164 – Répartition chronologique des modèles Dressel 2.

### 1.4 Dressel 3

Contrairement au groupe précédent, les exemplaires connus sont pour la plupart considérés comme résiduels. Seuls de rares niveaux stratifiés (Bibracte et Mâcon) permettent d'appréhender cette forme avec son mobilier d'accompagnement.

Catalogue : n° 183 ; 233-234 ; 272-273.

#### • Bibracte – La grande *domus* de l'îlot des Grandes Forges

Les principaux marqueurs chronologiques correspondent aux formes précoces en sigillée appartenant au Service 1b, à de la *terra nigra* imitant la forme Halt. 7 ainsi qu'à des cruches à lèvre pendante moulurée. Ces indices permettent de situer les niveaux de remblais d'où provient notre exemplaire au milieu de l'époque augustéenne (Szabó 2008, p. 155) et plus particulièrement entre 15 et 1 av. J.-C. (Szabó 2012, p. 365).

#### • Mâcon – Rue Tilladet / Épinoches, phase B

Les Services I et II représentent l'essentiel des vases sigillées de cette période. Une marque du potier attribuée à *L. Tettius Samia* d'Arezzo est datable entre 20 av. et 5 apr. J.-C. (Tilhard 2004, p. 176 ; Tripier 2011, p. 344, fig. 6). Le répertoire en céramiques fines se démarque par la présence du gobelet ovoïde Oberaden 31 (dit *Rippenbecher*) et cylindrique Oberaden 39 (Barthélemy et al. 2000, p. 203, fig. 5, n° 1-2 ; 4). Les gobelets d'Aco et la céramique peinte (bols de Roanne) sont attestés. On retiendra également en céramique commune claire plusieurs mortiers à lèvre en bandeau de type Oberaden 72/Haltern 59. Cette forme apparaît vers 15 av. J.-C. (Brulet et al. 2010, p. 374-375). Ce faciès s'inscrit

durablement dans la période augustéenne, et plus précisément dans les années 15 av. à 15 apr. J.-C. (Barthélemy et *al.* 2000).

### 1.4.1 Synthèse

À l'instar des lampes de type Dressel 2, le modèle Dressel 3 apparaît sur les sites de consommation datés au plus tôt de La Tène D2a et perdure jusqu'à l'augustéen moyen (**fig. 165**). Ce phénomène s'inscrit dans un schéma qui, en l'état actuel de la documentation, paraît être commun à la Gaule méridionale et au couloir rhodanien. Cependant, la longévité de la forme, entre 90/80 av. et 10 apr. J.-C., ne permet pas ici d'appréhender dans les meilleures conditions la date d'apparition de ce modèle en région Centre-Est. Tout au plus, on constate qu'il est attesté dans des niveaux datés autour du changement d'ère.

Si l'on tient compte des assemblages céramiques qui accompagnent nos échantillons nous constatons que nous avons affaire aux dernières diffusions du modèle Dressel 3. Mais est-ce vraiment le cas ? Si cela venait à se confirmer, nous serions alors amenés à noter un léger décalage entre l'aire de diffusion des lampes bourguignonnes et lyonnaises dans la mesure où ces dernières déclinent suite à l'apport de nouveaux modèles entre 20 et 15 av. J.-C. (Hanotte 2008). Mais ce constat demeure pour l'instant difficilement vérifiable car les échantillons sont encore trop peu nombreux pour être jugés comme représentatifs d'une quelconque tendance.

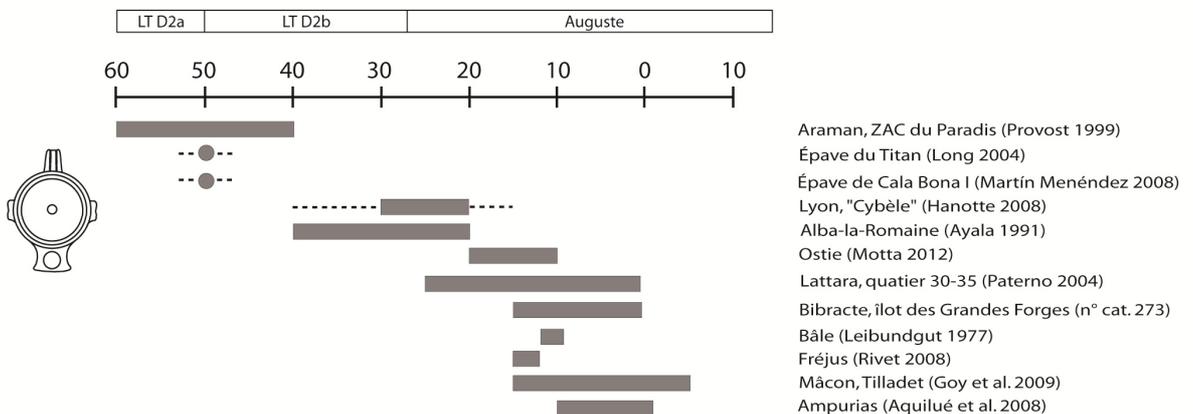


Figure 165 – Répartition chronologique des modèles Dressel 3.

### 1.5 Dressel 4

Le modèle Dressel 4 est mal documenté car la plupart de nos échantillons proviennent de niveaux perturbés. Seuls deux ensembles nous permettent toutefois d'inscrire ce modèle dans la période qui est la sienne.

Catalogue : n° 1 ; 267 ; 275 ; 277 ; 345 ; 383.

• **Besançon – Parc de la Banque de France**

Le niveau précoce de « l'ensemble nord » est caractérisé par des sigillées italiques et/ou lyonnaises (assiettes) ainsi que par plusieurs marques appartenant aux potiers *Ateius* (prépondérant), *Ateius Euhodus*, *Ateius Crestus* et *Euhodus*, *Font(eianus ?)*, *Fastidienus* (Lerat 1985, p. 37). Globalement, ces estampilles sont ancrées dans les années 15 av. à 10 apr. J.-C. (Tilhard 2004).

• **Besançon – Collège Lumière, période augustéenne**

Cet horizon fait la part belle aux parois fines et à la sigillée d'origine italique ou lyonnaise. Les formes correspondent aux formes Goud. 12, Goud. 18, et Goud. 24 (assiettes, tasses). Des coupelles imitant les pièces du service Haltern I et II sont aussi attestées (atelier de Saint-Romain-en-Gal). Le haut d'un gobelet pourrait se rapporter à la forme *Dangstetten* 2.1 ou *Oberaden* 31 (Humbert 2007, p. 89, fig. 1, n° 10). Parmi les éléments remarquables, on note la présence de céramique peinte (tonnelets), de *terra nigra* de l'Est de la Gaule (forme Menez 43), de cruches à lèvre striée et d'un mortier à lèvre en bandeau proche de la forme *Oberaden* 72 (Brulet et al. 2010, p. 375).

Ces indices permettent de proposer un assemblage céramique qui s'inscrit dans les années 15 av. à 15 apr. J.-C. (Humbert 2007, p. 392).

• **Bibracte – Pâturerie du Couvent, cave 2bis**

Le répertoire céramique provenant du comblement de cette cave est illustré entre autres par de nombreuses sigillées italiques appartenant aux Services Ib et II de Haltern (forme Consp. 12.1.1, Consp. 22.1.2, Consp. 18.2 et Consp. B1), des parois fines rattachées à différents gobelets (dont d'Aco), des cruches de tradition ou d'influence méditerranéenne de type Cr5b et Cr8c (Bonenfant et al. 2014, p. 17-18, fig. 22-23). De plus, la présence commune de vase bobine à Bibracte et au Faubourg d'Arroux à Autun (Mouton-Venault et al. 2012, p. 554, fig. n° 10), permet de fixer cet assemblage vers la fin de l'époque augustéenne moyenne, autour du changement d'ère (*Ibid.*, p. 19).

• **Bibracte – Côte Chaudron**

Les fouilles Bulliot menées en 1865 à l'emplacement de l'atelier CC5 sont à l'origine de la découverte d'une Dressel 4 associée à une sigillée arétine portant la marque *PROTVS*<sup>265</sup> (*Protus Calidius Strigo*) dont la période d'activité est circonscrite entre 15 av. et 8/10 apr. J.-C. (Tilhard 2004, p. 170).

---

<sup>265</sup> Mobilier aujourd'hui conservé au M.A.N. (Bémont, Chew 2007, p. 40-41, ITP 12).

### 1.5.1 Synthèse

La lampe Dressel 4, représentative de la période augustéenne, livre un panorama assez complet de l'évolution du modèle (**fig. 166**). Les premiers exemplaires apparaissent à Cosa (Italie) dès 70 av. J.-C. et sont prépondérants à partir de 25 av. J.-C. (Fitch, Goldman 1994, p. 79). À Lyon, le modèle est attesté sur le site du pseudo « sanctuaire de Cybèle » durant les années 30/20 av. J.-C. (Desbat 2012) et perdure, rue des Farges, jusque dans les deux dernières décennies av. n. è. (Tripiet 2011, p. 344). A Aramon (Gard), les exemplaires provenant des tombes 5, 7 et 10 sont ancrés dans la période 20-1 av. J.-C. (Provost et *al.* 1999, p. 155).

D'une manière générale, la forme Dressel 4 semble prendre de l'importance vers le changement d'ère, vers 15/10 av. J.-C. La découverte d'exemplaires autres que ceux de Bibracte et Besançon sur les sites de Fréjus (Rivet 2008), Bâle (Leibundgut 1977) et Lyon Clos de la Solitude (Batigne Vallet et *al.* 2014, p. 645), témoignent de cette tendance. En Espagne, les ateliers qui ont produit exclusivement des Dressel 4 pour les besoins de la *legio III Macedonica* établie à Palencia, permettent de proposer une datation comprise entre 10 av. et 15/20 apr. J.-C. (Carretero Vaquero 2008, p. 256 ; p. 257, fig. 1, n° 1-5). Toujours dans la péninsule ibérique, à Valence cette fois-ci, le comblement d'un puits cultuel daté entre 5 av. et 5 apr. J.-C. a notamment livré un mobilier lychnologique composé d'une Dressel 4 conjuguée à diverses autres formes de la période impériale (Albiach et *al.* 1998, p. 148, fig. 9). À Alba-la-Romaine (Ardèche), elle est attestée à des niveaux datés entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. et 15 apr. J.-C. (Ayala 1990). Concurrencée très rapidement par les premiers modèles impériaux (Loeschcke IA, III), la forme décline durant la période augusto-tibérienne où l'on observe ce phénomène dans le camp militaire de Hofheim (Pavolini 1990, p. 110).

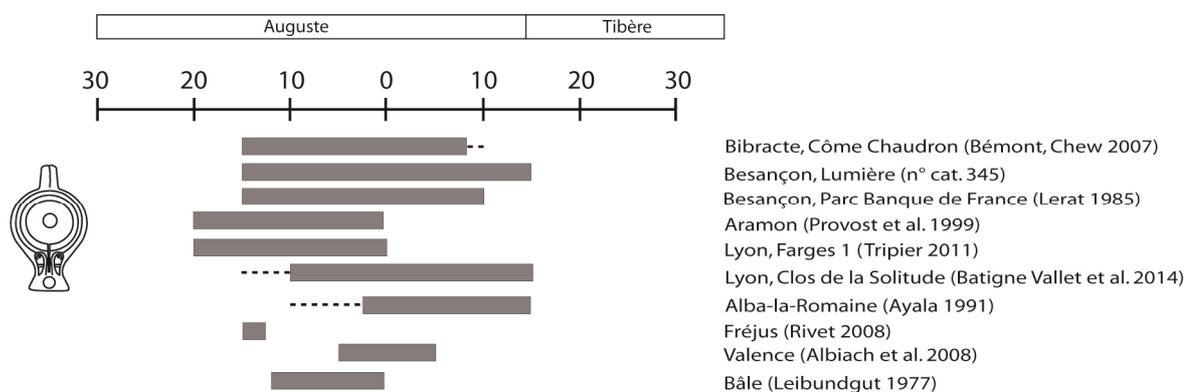


Figure 166 – Répartition chronologique des modèles Dressel 4.

### 1.6 Dressel 3a – Pré L. I

Ce groupe technique qui n'est qu'une des variantes du modèle Dressel 3 est comme partout en Gaule mal documenté et très souvent confondu avec la forme Loeschcke IA à cause de la présence de pseudo volutes à la base du bec. Les quelques contextes retenus doivent nous permettre de situer avec plus ou moins d'exactitude la date d'apparition de ce modèle en région Centre-Est.

Catalogue : n° 235 ; 264 ; 268 ; 276.

#### • Bibracte – Plateforme PC 4, couche dépotoir

Parmi les éléments remarquables provenant de cette couche de terre détritique (fosse 34), on note, entre autres, la présence de sigillée italique avec une assiette estampillée au nom du potier d'Arezzo *L. Tettius Critto*<sup>266</sup> dont l'activité est circonscrite dans les deux dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Tilhard 2004, p. 176). Sont aussi présents des gobelets de type d'Aco et Beuvray, des cruches de tradition méditerranéenne (types Cr1, Cr5d, Cr6 et Cr8c), ce qui permet de proposer une datation comprise entre 30 et 20 av. J.-C. (Monnier, Luginbühl 1999, p. 146).

#### • Bibracte – Pâturage du Couvent, cave 558

Le mobilier provenant du niveau de comblement a livré de très nombreux gobelets d'Aco dont au moins un porte la marque incomplète d'*Hilarus*, ainsi qu'un fond d'assiette en sigillée avec la marque *PHERT*, potier d'Arezzo entre 30 et 10 av. J.-C. (Tilhard 2004, p. 173). À l'instar des autres caves de ce secteur (cf. *supra*), il est caractéristique de la période augustéenne.

#### • Mâcon – Rue Tilladet / Épinoches, phase B

Le mobilier de cet horizon a déjà été décrit précédemment (cf. p. 310 ; forme Dressel 3). Pour mémoire, il est datable des années 15 av. à 15 apr. J.-C.

#### 1.6.1 Synthèse

Les contextes stratifiés de Bibracte et de Mâcon permettent d'ancrer correctement l'apparition du modèle Dressel 3a – Pré L.I dans le courant de la période augustéenne (**fig. 167**). Nous avons trouvé d'autres indices pertinents qui viennent corroborer cette fourchette chronologique : Lyon (Hanotte 2008), Lattes (Paterno 2004) et au Luxembourg (tombe B de Goebange-Nospelt). Le mobilier funéraire de cette sépulture est représentatif du premier horizon gallo-romain (30/25 à 15/10 av. J.-C.) décrit par J. Metzler (Metzler 1996,

---

<sup>266</sup> Potier attesté au camp rhénan d'Oberaden. La graphie de Bibracte est analogue à celle découverte à Poitiers (Vienne).

p. 160) et où figurent, entre autres, plats, assiettes, cruches de conception italique, amphores Pascual 1 et Dressel 9/11 et lampe Dressel 3a (Goethert 1997, p. 13, fig. 4, n° 4).

À l'échelle de la région Centre-Est et au regard de diverses caractéristiques typochronologiques évoquées, nous pouvons déduire que la forme Dressel 3a – Pré L. I se généralise durant la période augustéenne et que sa diffusion a débuté au plus tôt dès l'augustéen ancien. Ces données permettent d'affiner quelque peu la chronologie couramment admise que l'on place actuellement dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Bémont, Chew 2007, p. 37).

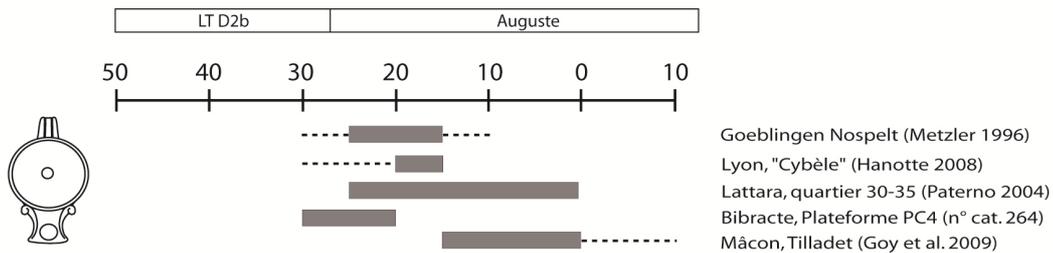


Figure 167 – Répartition chronologique des modèles Dressel 3a – Pré. L.I.

## 2. Lampes impériales classiques italiques

### 2.1 Proto Loeschcke IA et Loeschcke IA

Les lampes de ce groupe technique ont la particularité de montrer l'étendue de l'évolution du modèle depuis sa forme précoce jusqu'à celle que l'on qualifie de canonique. Elles proviennent pour certaines d'ensembles clos assurant par là-même des fourchettes chronologiques relativement fines.

Catalogue : n° 2-4 ; n° 70-72 ; n° 98 ; n° 129 ; n° 161 ; n° 184 ; n° 236-239 ; 241 ; 252-253 ; 263 ; 278 ; 299-300 ; 346-349 ; 375 ; 393.

#### • Autun – Faubourg d'Arroux, phase A, horizon 1

Les faciès céramiques de l'époque augustéenne et tibérienne ayant fait l'objet d'une présentation lors du Congrès de la SFECAG à Poitiers (Mouton-Venault et *al.* 2012), nous mentionnerons uniquement que les indices dateurs les plus probants. L'horizon 1 est caractérisé par de la sigillée italique appartenant aux Services IC et II (formes Goud. 15, 27 et 28). La marque du potier d'Arezzo *C. Annius* attestée sur un fond d'assiette correspond aux années 10 av. à 10 apr. J.-C. (Tilhard 2004, p. 161). Les parois fines se composent principalement de *terra nigra* (assiette imitant la forme Lamb. 5/7, vase-bobine), de céramiques fumigées (bol) et de gobelets de type « Beuvray ». Ce mobilier céramique est daté entre 15/10 av. et 10/15 apr. J.-C. (Mouton-Venault et *al.* 2012, p. 553).

• **Besançon – Palais de Justice, état augustéen**

L'assemblage des sigillées italiques est représenté par des formes appartenant aux Services I et II (Humbert 2003, vol. 2, p. 52, pl. 1), les parois fines par des gobelets d'Aco et de type *Oberaden* 31 (décor en cordon). Par ailleurs, sont attestés des plats et tasses en imitations de sigillées (atelier de Saint-Romain-en-Gal), des cruches à col étroit et lèvre striée de type Halt. 45 et des pots ovoïdes de type Halt. 62. On peut situer la constitution de cet ensemble durant les années 15 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.

• **Besançon – Parking de la Mairie, phase 3**

La sigillée italique est illustrée par des plats et tasses de type Goud. 27 et 28 appartenant au Service I. On recense deux marques du potier pisan *Xanthus* dont l'activité est circonscrite entre 5 av. et 50 apr. J.-C. (Tripièr 2011, p. 348, fig. 14). Les parois fines comptent des gobelets Mayet XII et XXXIII ce qui incite à placer cet assemblage entre 30 av. et 1 apr. J.-C. (Guilhot, Goy 1992, p. 233). La datation de cet ensemble est par ailleurs confirmée à partir de mesures dendrochronologiques effectuées sur différents échantillons issus de cet horizon.

• **Bibracte – Parc aux Chevaux : *domus* PC 1**

Le mobilier céramique provenant de la cave 6940 est constitué entre autres de sigillées italiques s'apparentant aux formes Goud. 14 et Halt. 8 (Service I), de quelques gobelets de type Beuvray et d'au moins un de type Aco. On soulignera que les cruches à lèvre striée sont prédominantes et sont conjuguées à un mortier à lèvre en collerette (proche de la forme Dramont ?). On compte une amphore Dressel 2/4 et plusieurs petites amphores d'origine régionale. La céramique de ce faciès couvre la période augustéenne (Simon 2005a, p. 737).

• **Mâcon – Rue Lacretelle, phase 1**

La sigillée italique se présente sous la forme de plats appartenant aux Services I et II (Barthélemy et *al.* 2000, p. 206, fig. 8, n° 6, 8 et 9). Parmi les céramiques fines, on relève la présence de pots carénés et ovoïdes à décor guilloché ainsi qu'un gobelet d'Aco (atelier de la Muette à Lyon). Ce dernier restitue une marque incomplète, intradécorative, du potier *Philargurus* (Brulet et *al.* 2010, p. 310). La présence d'une assiette à bord oblique en imitation de sigillée, estampillée au nom du potier MAC[E], provient sans doute des ateliers de Saint-Romain-en-Gal (Desbat, Savay-Guerraz 1986, pl. 5, n° 3). Ces nombreux éléments permettent d'envisager une datation ancrée entre 15 av. et 15 apr. J.-C. (Barthélemy et *al.* 1998, p. 10).

• **Mâcon – Rue Tilladet / Épinoches, phase B**

Le mobilier de cet horizon a déjà été décrit précédemment (cf. p. 310 ; forme Dressel 3). Pour mémoire, il est datable des années 15 av. à 15 apr. J.-C.

• **Mâcon – Cordiers « niveau 1 »**

L'assemblage céramique de la fosse 87 se compose de vaisselle italique<sup>267</sup> se rapportant aux Services Ic et II (formes Goud. 17 et Goud. 27). Deux marques appartiennent au potier pisan *Ateius* dont l'activité débute vers le changement d'ère (Tripiet 2011). On note des récipients en imitation de sigillée, de la *terra nigra* avec une coupe évasée de type 76 (Joly, Barral 1992, p. 117) et de la céramique commune sombre de tradition gauloise. On proposera donc de situer ce mobilier céramique à la même période que celui de la phase 1 de la rue Lacretelle.

**2.1.1 Synthèse**

Les comparaisons entre ces différents assemblages révèlent un dénominateur commun matérialisé par une présence récurrente de sigillées d'origine italique ou lyonnaise (Services I et II) et par des céramiques à parois fines (gobelets d'Aco). Ces marqueurs fiables nous permettent de rapprocher ces horizons avec ceux de la rue des Farges à Lyon (phases 1 et 2) datés globalement entre 20 av. et 20 apr. J.-C. (Tripiet 2011), ce que confirme par ailleurs l'absence de sigillées issues des ateliers du sud et du centre de la Gaule. Ainsi donc, c'est dans un contexte purement augustéen qu'apparaissent en région Centre-Est les premiers modèles de type Loeschcke IA.

Certains de nos exemplaires sont encore marqués par une certaine précocité où s'observe un héritage emprunté aux derniers modèles tardo-républicains (proto L. IA) et c'est sans doute vers le changement d'ère<sup>268</sup> que sont diffusés les modèles canoniques avec ou sans canal (groupe A1 et A2 de Bailey).

D'une manière générale, cette forme montre une pleine diffusion tout au long de la période augustéenne. Pour preuve, les modèles de Cosa (Italie) datés vers 25/20 av. J.-C. (Fitch, Goldman 1994, p. 84), de la nécropole de la ZAC du Paradis à Aramon (20 – 1 av. J.-C.), du camp militaire rhénan d'Haltern vers 9/7 av. J.-C. (Bailey 1980, p. 127) ou

---

<sup>267</sup> On notera aussi dans l'inventaire de cette fosse, la présence de fragments appartenant à une forme Drag. 11 (la ligne d'oves étant remplacée par une frise de rosettes, végétaux indéterminables). Hélas, cet exemplaire demeure pour le moment introuvable dans la réserve de la Maison de l'archéologie à Mâcon. Il est diffusé durant la dernière décennie du I<sup>er</sup> s. av. n. è. (Bet, Montineri 1989).

<sup>268</sup> À Lyon, la période 5-10 apr. J.-C. est marquée par une prépondérance de lampes Loeschcke IA qu'illustrent, de surcroît, de très nombreuses variantes (Hanotte 2008, p. 131).

encore de Braga (Portugal) vers la fin du règne d'Auguste (Morais et *al.* 2012, p. 503, n° 33-34).

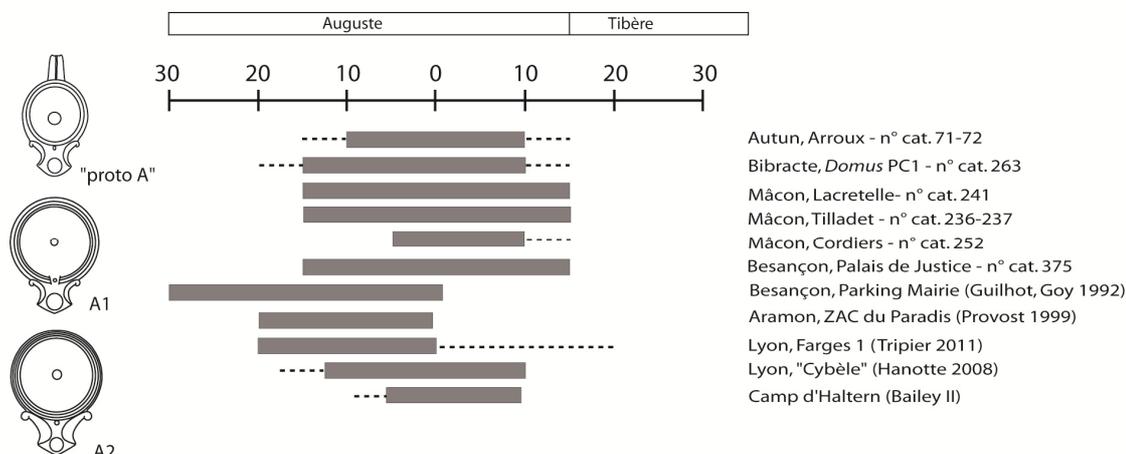


Figure 168 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke IA.

## 2.2 Loeschcke IB

Parmi les exemplaires recensés, peu sont exploitables car ils proviennent de contextes perturbés ou de découvertes anciennes. Toutefois, au moins un échantillon nous permet d'appréhender dans de bonnes conditions le début de la diffusion de ce modèle.

Catalogue : n° 75-78 ; 99-101 ; 130 ; 140 ; 162-164 ; 185-186 ; 242 ; 279-281 ; 301-304 ; 350 ; 381 ; 384 ; 408-409.

### • Autun - Faubourg d'Arroux, phase A, horizon 2

Cet horizon est caractérisé par une phase de transition entre les importations de sigillées italiennes ou lyonnaises<sup>269</sup> (Services Ib, II et III) et les premières sigillées du Sud de la Gaule (Drag. 15a, 17a, 24/25a, Halt. 5, Ritt. 1, 5, 8 et 9) ainsi que les récipients non grésés de Lezoux. On note la présence d'un Drag. 29 apparenté au style du potier *Cadmus* de La Graufesenque dont l'activité est circonscrite dans les années 10/5 av. à 30 apr. J.-C. (Genin 2007, p. 182, n° 80). Le répertoire des parois fines intègre des assiettes et coupe évasée en *terra nigra* (formes M. 22, M. 23, M. 6/8, M. 33) importées du centre de la Gaule que côtoie un gobelet de type d'Aco. Les cruches correspondent au type Haltern 45. Ces indices sont datés des années 10/15 à 20/30 apr. J.-C. (Mouton-Venault, Delor-Ahü 2014, vol. 3, p. 163-169).

<sup>269</sup> Trois estampilles ont été livrées par cet horizon. Deux appartiennent au potier pisan *Xanthus* (5 av. J.-C. à 50 apr. J.-C.) et la dernière, à *Ateius* d'Arezzo (15 av. J.-C. à 50 apr. J.-C.). Datation d'après Tilhard 2004.

• **Tavaux, sépulture 2**

Le mobilier, relativement pauvre, est illustré par une cruche à pied annulaire et une coupe apode de type Drag. 4/22 de la Graufesenque. Ces éléments permettent d'inscrire le luminaire de cette tombe dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. (Barbet, Ancel 2012, p. 92, fig. 71).

**2.2.1 Synthèse**

Seul le faciès typologique d'Autun permet de fixer l'apparition de la forme Loeschcke IB en région Centre-Est. Celle-ci se place au début de la période tibérienne (autour de 15 apr. J.-C.) ce qui n'est pas contraire aux observations faites sur les sites lyonnais de la rue des Farges III (Élaigne 1993a) et au « sanctuaire de Cybèle » (Hanotte 2015). En Narbonnaise, le modèle est attesté à partir de l'Augustéen final comme c'est le cas à Lattes (Paterno 2004). Il semble toutefois que le modèle son apogée qu'à partir de la période Claudienne. C'est ce que semblent montrer les nombreux dépôts de cette période : tombe 2 de Cavaillon (Bellet, Dumoulin 1985, p. 166, fig. 2), Amiens (Massy, Molière 1978), *villa* de Goiffieux (Galliègue 2013, p. 409, fig. 1), boutique de Vienne en Isère (Godard 1992, p. 261, pl. XIV), ou encore le collecteur de Saint-Agricol à Avignon abandonné vers 40 (Gauthier 1984, p. 410, fig. 6). Par ailleurs, le modèle est encore bien présent dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. comme par exemple à Cosa (Fitch, Goldman 1994, p. 101). Il se maintient même sous le règne des Flaviens puisqu' il est attesté en contexte funéraire au Valladas (Bel et al. 2002, p. 330, fig. 373, n° 4), à Chalon-sur-Saône et à Tavaux (**fig. 169**). On notera que la boutique de Brumath (Alsace), détruite en 70, commercialise encore la forme Loeschcke IB malgré la présence d'exemplaires beaucoup plus récents<sup>270</sup>.

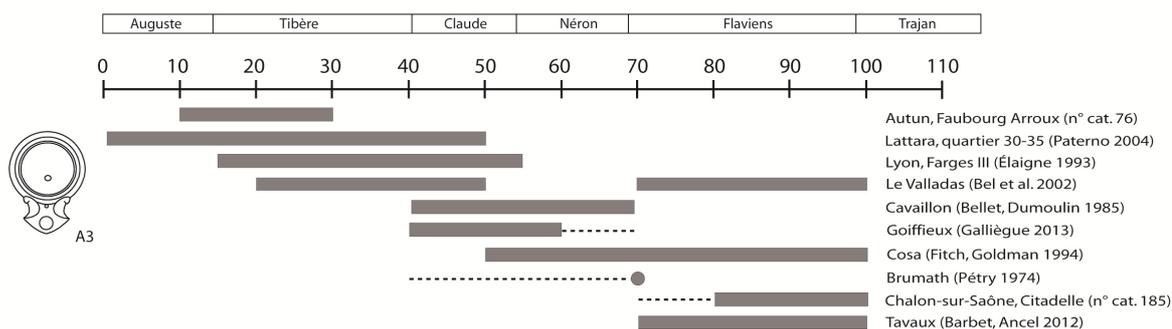


Figure 169 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke IB.

<sup>270</sup> Contrairement à ce qui est indiqué sur la planche de l'époque, les modèles à bec triangulaire ne sont pas tous apparentés au type L. IC. Seule l'est la lampe n° 7 à épaule L. 4b. Par contre, les autres lampes à épaule plate L. 3a sont caractéristiques du type L. IB (n° 2-6 ; 8). En outre, la présence de certains décors (vieille femme profil à g. et amour au petit quadrupède) vient confirmer cette observation. Une réactualisation typo-chronologique des lampes de la boutique de Brumath s'impose et nous proposons de voir ici un lot datable de la période Claude-Néron (association formes et épaules).

### 2.3 Loeschcke IV

Les diverses variantes de cette forme proviennent de contextes assez bien documentés et nous permettent ainsi de proposer des fourchettes chronologiques relativement précises.

Catalogue : n° cat. 13-21 ; 81-86 ; 96 ; 103-104 ; 131-132 ; 142-143 ; 160 ; 169 ; 174 ; 178-179 ; 191-195 ; 215-218 ; 243-245 ; 254-258 ; 282 ; 289 ; 306-314 ; 352-353 ; 362 ; 369 ; 385 ; 395-403 ; 413-424.

- **Autun – Faubourg d’Arroux, phase B**

Le mobilier céramique de cet horizon comprend des formes antérieures à la période flavienne. La terre sigillée provient majoritairement de La Graufesenque et le répertoire comprend des formes lisses (Drag. 15/17, 18, 19, 24/25, 27, Ritt. 12) et ornées (Drag. 29b et 30). Les marques identifiées des potiers *Bilicatus*, *Crestio*, *Mommo*, *Primus*, *Salve* et *Senrus* s’inscrivent dans une diffusion que l’on situe entre 15 et 70 (Genin 2007). On notera aussi la présence de sigillée marbrée de la période 40-70. Les parois fines sont illustrées par des lagènes plombifères produites à Vichy et ses environs (30-70) et de diverses formes en *terra nigra* : M. 8/16, M. 22 et M. 60. Les amphores Dressel 20 de Bétique, Dressel 7-11 de Cadix, Dressel 2-4 sans doute italique et Gauloise 4 complètent le corpus. Ce mobilier est caractérisé par des formes datables des années 40/50-70 (Mouton-Venault, Delor-Ahü 2014, vol. 3, p. 169-171).

- **Besançon, Parc de la Banque de France**

Des quelques sondages effectués dans « l’ensemble nord » (Joan 2003), on retiendra la présence de marques attribuées aux potiers *Abitus* (50-70/80) et *Bassus* I (15-70/80) de La Graufesenque (Genin 2007).

- **Besançon, Collège Lumière, état 2**

La sigillée de cet horizon est identique à celle décrite pour le Faubourg d’Arroux (cf. *supra*). Elle est associée à des gobelets à paroi sablée d’origine lyonnaise et des assiettes en *terra nigra* des ateliers de l’Est de la Gaule (formes M. 79 et M. 11). Le reste du répertoire est constitué de cruches en commune claire de type 1B (Claude-Néron), de jattes à collerette produites à Mathay que l’on retrouve en contexte claudien à Besançon (Humbert 2007, p. 96-98). Nous pouvons signaler la présence d’un as de Néron frappé à Lyon en 66. L’assemblage des formes de cet horizon s’inscrit pleinement dans la période pré-flavienne (40/50-80).

- **Chalon-sur-Saône, Citadelle, niveau 3**

La sigillée de la tombe 318 est illustrée par les formes Drag. 15/17, Drag. 27 et Drag. 35/36 qu’accompagnent des gobelets ovoïdes d’origine lyonnaise. On notera aussi la

présence d'un as de Vespasien (Augros, Feugère 2002, p. 146, pl. 48). De la tombe 329, on relève la présence de tasses Drag. 27 portant les marques des potiers de La Graufesenque *Perus* (50-80/90) et *Memor* (60-110) ainsi qu'une tasse Ritt. 8 et des assiettes Drag. 15/17 et Drag. 18. Les parois fines correspondent aux gobelets lyonnais Grataloup XXXVI. À cela s'ajoute un sesterce de Vespasien, frappé à Rome en 76 (*Ibid.*, p. 151-152, pl. 53-54). La présence des sigillées, surtout les estampilles, permet de fixer une datation qui s'inscrit dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s.

• **Mâcon, Cordiers, « niveau 3 »**

Le mobilier céramique de la fosse 75 est constitué de plusieurs Drag. 35/36 conjugués à des parois fines lyonnaises de type Bertand 4 et 16 (Brulet et *al.* 2010, p. 320-321). Cet assemblage s'inscrit globalement après les années 60/70 apr. J.-C. (Barthèlemy, Depierre 1990, p. 35, fig. 13)

### 2.3.1 Synthèse

L'apparition des premiers modèles Loeschcke IV (forme B2) se fait à la période pré-flavienne et plus précisément durant les années 40-50/70 (**fig. 170**). Il en va de même pour d'autres dépôts recensés en Gaule : Chartres (Sellès 2001, p. 240), Vienne (Godard 1992). En contexte funéraire, la forme B2 est majoritairement présente dans des sépultures qui s'inscrivent entre 40/55 et 60/70 (Bel et *al.* 2002). Les épaves en Méditerranée confirment les observations terrestres : celle de Porto Cristo qui a sombré au large des Baléares durant la période claudienne (Domergue 1966) et l'épave D du Cap Dramont (Var) qui a fait naufrage vers la fin de la première moitié du I<sup>er</sup> s. (Joncheray 1973, p. 284).

Dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., le modèle B2 côtoie deux autres variantes (B3 et B4) qui apparaissent légèrement plus tardivement sous les Flaviens. Cette impression est confirmée par les tombes des nécropoles de la Citadelle et des Cordiers grâce à la présence, récurrente, de la forme Drag. 35/36. Ce schéma est identique pour certaines incinérations<sup>271</sup> du Valladas en vallée du Rhône (Bel et *al.* 2002, p. 179). Dans l'état actuel de la documentation, le modèle décline vers l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. pour disparaître totalement au début du II<sup>e</sup> s. C'est ce qu'indique la récente étude menée sur les lampes de la nécropole de la gare Viotte à Besançon (Malagoli 2015a, vol. 1, p. 612).

---

<sup>271</sup> Cela concerne plus précisément les tombes 59 (60-100), 61 (70-100), 127, 133, 173 (dernier tiers I<sup>er</sup> s.), 194 (70-100) et 209 (fin I<sup>er</sup> s.).

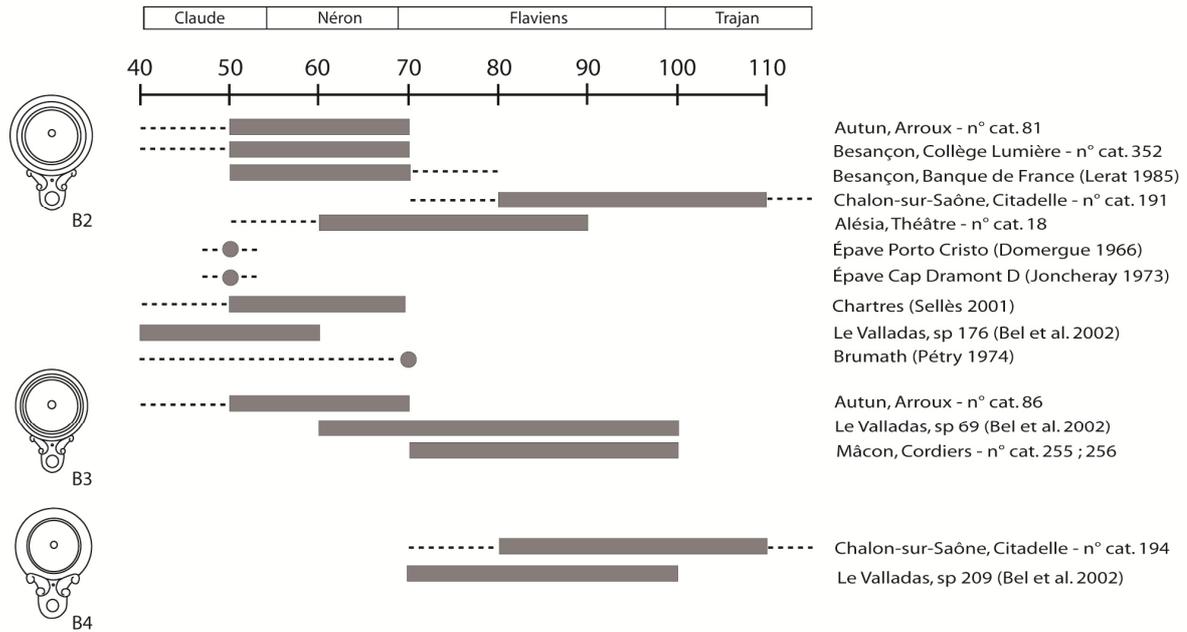


Figure 170 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke IV.

## 2.4 Loeschcke VI

Les contextes stratigraphiques relatifs aux lampes de petites dimensions sont plus ou moins bien documentés et restituent pour ce groupe technique, une datation plutôt lâche.

Catalogue : n° cat. 22-23 ; 87-88 ; 190 (?) ; 196-197 ; 219-222 ; 240 ; 246-247 ; 290 ; 316-318.

### • Autun, Faubourg d'Arroux, phase B

Le mobilier de cet horizon a déjà été décrit précédemment (cf. p. 320 ; forme Loeschcke IV). Pour mémoire, il est datable des années 40/50-70 apr. J.-C.

### • Chalon-sur-Saône, Citadelle, niveau 3

Le mobilier de la sépulture 350 est relativement pauvre et ne comprend qu'un pot caréné en commune sombre et un balsamaire en verre de type Isings 28b/82. Cette forme est connue en contexte funéraire durant le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. (Bel et al. 2002, p. 182).

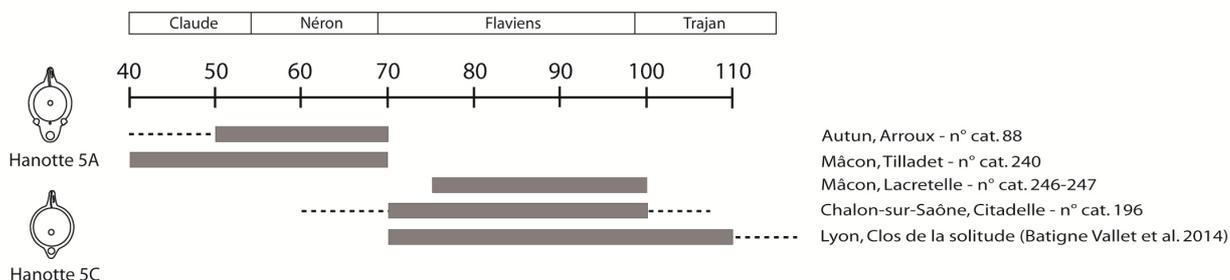
### • Mâcon, Tilladet, phase C

La sigillée correspond à un fond estampillé sans doute au nom du potier *Florus* de La Graufesenque dont la période d'activité est circonscrite aux années 40/50-70 apr. J.-C. (Genin 2007, n° 182.1). Nous signalerons la présence d'un as de Claude frappé à Rome en 41-42.

### 2.4.1 Synthèse

Il apparaît que les premières importations de Loeschcke VI au nord de Lyon s'inscrivent dans un processus de diffusion relativement précoce<sup>272</sup> durant la période Claude-Néron (**fig. 171**). Sous les Flaviens, la diffusion semble atteindre son apogée comme en témoignent les échantillons provenant des nécropoles de Chalon-sur-Saône et de l'habitat de Mâcon (rue Lacretable). Dès le règne de Trajan, ce groupe technique n'est plus attesté. Cela semble conforme avec ce qui est observé à Lyon (Hanotte 2002, p. 142-146), et plus particulièrement au Clos de la Solitude dans un contexte daté des années 70-120/130 (Batigne Vallet et al. 2014, p. 652, fig. 17, n° 15). Il en va de même au début du II<sup>e</sup> s. à Alba-la-Romaine<sup>273</sup> (Ayala 1990, p. 204, n° 113).

Un dernier point; parmi les quatre variantes affiliées à ce modèle, seules les variantes 5A et 5C sont attestées en Val de Saône (Hanotte 2003, p. 486, pl. 6).



**Figure 171** – Répartition chronologique des modèles Loeschcke VI.

### 2.5 Loeschcke VIII (type O)

Les lampes de ce groupe technique proviennent pour la plupart d'ensembles clos ce qui nous permet de dater finement leur période de diffusion.

Catalogue : n° 24-26 ; 89-90 ; 97 ; 198-202 ; 223-225 ; 248 ; 291 ; 319-321 ; 354-355 ; 394 ; 428-431.

#### • Autun, Faubourg d'Arroux, phase C

La vaisselle en sigillée est représentée par des formes lisses et moulées (Drag. 15/17, Drag. 18, Drag. 27, Ritt. 8, Drag. 29, Drag. 30 ainsi qu'un Drag. 37). À cela s'ajoutent les services flaviens A et C. Six marques ont été clairement identifiées et appartiennent à des potiers de La Graufesenque : *Acutus*, *Bassus I*, *Licinus*, *Modestus*, *Murranus* et *Primus*. Leurs activités s'inscrivent globalement durant les années 10 à 75 apr. J.-C. (Tilhard 2004). Les

<sup>272</sup> À la Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes), on dénombre cinq exemplaires lyonnais provenant de la *favissa* 2008 datée de la période claudienne (Malagoli 2013b, p. 25, n° 13-17).

<sup>273</sup> Le site enregistre un nombre important de lampes Loeschcke VI (24 ex. au moins). Elles sont issues d'un même atelier et les décors se retrouvent en série (buste juvénile : 7 ex. ; buste de Luna avec croissant : 3 ex. ; croissant de lune : 4 ex.). Ce constat indique que nous avons sans doute affaire à un lot provenant d'une réserve de céramiques (Vienne ?).

parois fines sont illustrées par des bols et gobelets Bertrand 5 et 16 d'origine lyonnaise (seconde moitié du I<sup>er</sup> s.). Cet horizon est daté entre 70/90 et 100/110 (Mouton-Venault, Delor-Ahü 2014, vol. 3, p. 172-174).

• **Autun, Institution Saint-Lazare, état 1b**

Le mobilier de cet horizon a déjà été décrit précédemment (cf. p. 125-127). Pour mémoire, il est datable des années 40/50-70.

• **Besançon, Collège Lumière, état 3**

Le mobilier de cet horizon a déjà été décrit précédemment (cf. **Annexe C ; vol 2**). Pour mémoire, il est datable des années 55-70.

• **Chalon-sur-Saône, Citadelle, niveaux 2 et 3**

La sigillée de la tombe 245 se caractérise par des formes Drag. 15/17, Drag. 18 et un fond estampillé au nom du potier *Bassus* I de La Graufesenque (55-70). Le reste du répertoire est constitué de trois Drag. 24/25, toutes estampillées *Capitus* (Gaule centrale) dont l'activité est circonscrite entre 10 et 70 apr. J.-C. (Tilhard 2004, p. 203). Le mobilier de la tombe 347/348 a livré une Drag. 18 de La Graufesenque et une urne cinéraire en verre de type Isings 67a, forme attestée au Valladas durant la période 60-100 (Bel et al. 2002, p. 186, fig. 195). Enfin, on relève dans la tombe 369 deux Drag. 18 et un Drag. 27 (Augros, Feugère 2002). Ces structures s'inscrivent dans une fourchette chronologique comprise entre 40 et 117 apr. J.-C.

### 2.5.1 Synthèse

La diffusion des premières lampes de type Loeschcke VIII débute au plus tôt en région Centre-Est dès la période claudienne et ne concerne que les agglomérations d'Autun et de Besançon (**fig. 172**). Ces lampes sont produites en Narbonnaise à Fos-sur-Mer plus exactement. Cette hypothèse est basée sur le mobilier d'accompagnement et plus particulièrement sur les formes majoritaires en sigillée et les marques de potiers qui permettent d'inscrire cette première diffusion dans une période relativement courte, entre 40/50 et 60/70 (absence de services flaviens). En Narbonnaise, la situation est sensiblement la même. À *Ambrussum* (Hérault), le luminaire provenant des maisons du secteur IV est daté vers 40 (Fiches 1986, p. 95, n° 8). Non loin de là, à Tavel dans le Gard, on trouve une autre lampe fosséenne associée à de la sigillée de La Graufesenque datée entre 50 et 60 apr. J.-C. (Gagnière et al. 1961, p. 240). Trois autres échantillons sont connus dans le comblement de la *favissa* 2008 (règne de Claude) à la Bâtie-Montsaléon (Malagoli 2013b, p. 22).

Parallèlement, et en dépit d'échantillons restreints, il semblerait que l'apogée des lampes classiques (types O1 à O5) d'origine italique et régionale, soit légèrement plus tardif que celui des luminaires produits à Fos. Ce constat se fonde sur les quelques répertoires en vaisselle sigillée qui tendent à se diversifier avec l'apport des formes flaviennes. Cependant, ces mêmes indices ne doivent pas nous faire oublier que le groupe technique O de Bailey couvre toute la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. Pour preuve, l'exemplaire (bec K) de Peyriac-de-Mer (Aude) provenant d'un dépotoir daté des années 30-60 (Sanchez 2006, p. 225, fig. 22, n° 7), les luminaires du Valladas à bec R, L1 et L2 attestés en phase 2, soit la période comprise entre 60-100 (Bel et *al.* 2002, p. 179), ou encore le modèle à bec R issu de la fosse 40 à Roanne qui se trouve conjugué à un assemblage céramique daté de la période 70-110 (Genin, Lavendhomme 1997, p. 226, pl. 78, n° 22).

En ce qui concerne la lampe de type H, sans doute d'origine italique, il semble qu'il faille la rapprocher des modèles provenant des cités vésuviennes du tout début de la période flavienne (Cerulli Irelli 1977, pl. XLIV, n° 42 ; Bisi Ingrassia 1977, p. 88).

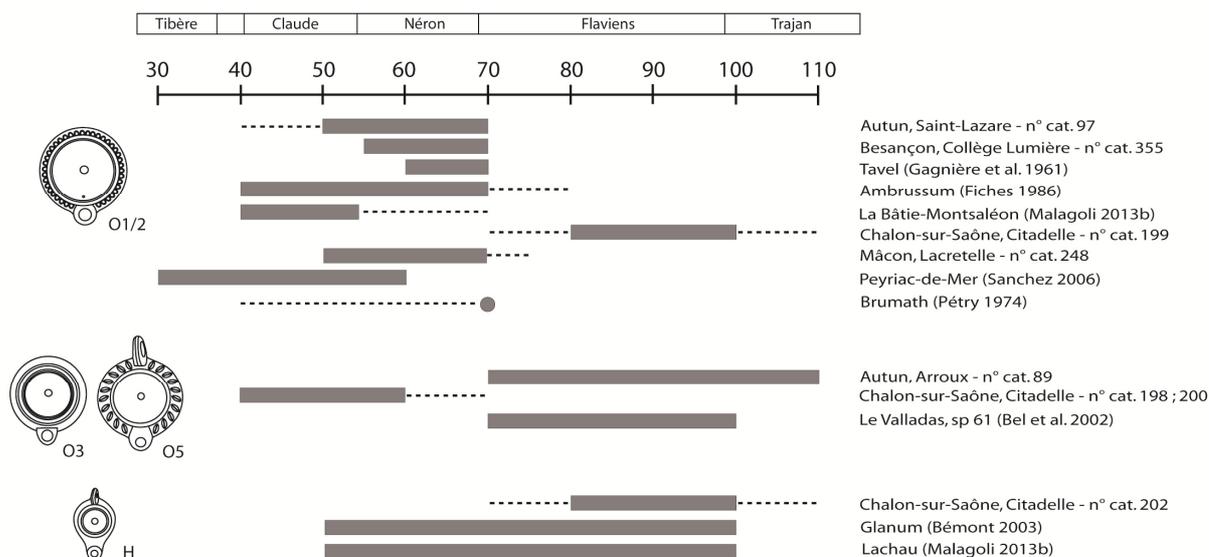


Figure 172 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke VIII (O1-O5 et H).

## 2.6 Firmalampen (type N1-2, N6)

Malgré de nombreux modèles recensés en région Centre-Est, les données demeurent très inégales d'un site à l'autre. Seuls quelques ensembles clos (contexte urbain et funéraire) témoignent de la diffusion des lampes de Firme, non sans surprises parfois.

Catalogue : n° 91 ; 126-127 ; 133 ; 203 ; 205-207 ; 226 ; 249 ; 259 ; 292 ; 323 ; 356 ; 363 ; 434-439.

• **Besançon – Parking de la Mairie, phases 5-6**

Pour mémoire, les assemblages des phases 5 et 6 (15-65 apr. J.-C.) n'ont pas été dissociés à l'époque; les vaisseliers ne sont donc pas différenciés par horizon. Nous tenterons néanmoins de distinguer le répertoire qui se trouve associé à nos luminaires.

La sigillée offre un répertoire en grande majorité composé des formes Drag. 18, Drag. 25/25, Drag. 27, Drag. 29 et Drag. 35/36. Les marques identifiées correspondent aux potiers *Ardacus* et *Aquitanus* (Claude-Néron), *Primus* (Claude-Vespasien) et *Secundus* (Claude-Flaviens). Les parois fines, d'origine lyonnaise, se caractérisent par des bols et gobelets de type Bertrand 4 et 16<sup>274</sup>. Le répertoire en sigillée est dominé par des formes caractéristiques du milieu du I<sup>er</sup> s. auxquelles s'ajoutent les coupelles ou assiettes des services flaviens<sup>275</sup> apparues après 60/70 (Ahü-Delor, Mouton-Venault 2010).

La question d'une datation fine reste néanmoins délicate à préciser. La forme Drag. 35/36 donne le *terminus post quem* de la phase 6 d'où proviennent les deux échantillons de lampes de Firme<sup>276</sup>.

• **Besançon, Collège Lumière, état 2**

Le mobilier de cet horizon a déjà été décrit précédemment (cf. p. 320 ; forme Loeschcke IV). Pour mémoire, il est datable des années 50-80 apr. J.-C.

• **Chalon-sur-Saône, Citadelle, niveaux 2 et 3**

Dans son ensemble, la vaisselle en sigillée des tombes 200, 303, 304 et 321 (Augros, Feugère 2002) correspond aux assiettes Drag. 15/17, Drag. 18 que côtoient les services flaviens A et D (Drag. 35/36). Les parois fines lyonnaises sont attestées par des gobelets ovoïdes à panse sablée (types indéterminés). Ces quelques indices, s'ils s'inscrivent globalement dans la période pré-flavienne jusqu'à Trajan, restent cependant trop indigents pour donner lieu à plus d'interprétations.

• **Mâcon, Cordiers, « niveau 3 »**

Le répertoire de la fosse 88<sup>277</sup> (Barthélemy, Depierre 1990, p. 40, fig. 15, n° 17-23) est illustré par des éléments caractéristiques des formes majoritaires de la période flavienne :

<sup>274</sup> Ces deux récipients sont attestés à Roanne dans la fosse 38 de l'horizon 8 (30-70) et sont conjugués à la plupart des formes sigillées que nous venons d'évoquer. Par contre, les formes Drag. 33 et 35/36 sont absentes de cet assemblage (Genin, Lavendhomme 1997, p. 210-211, pl. 62-63). Ces dernières n'apparaissent qu'à partir de l'horizon 9, au plus tôt, entre 70-80 apr. J.-C. (*Ibid.*, p. 53).

<sup>275</sup> Voir à ce sujet la planche des parois fines des phases 5-6 et plus particulièrement, les récipients n° 261 et 262 appartenant au Service A (Guilhot, Goy 1992, p. 284).

<sup>276</sup> Nous profitons au passage pour corriger les erreurs de numérotation affectant les lampes de la planche des illustrations. Il faut remplacer le numéro 319 par 323 et le 323 par 324 (*Ibid.*, p. 289).

<sup>277</sup> Il semble qu'il y ait eu un mélange entre céramiques de la fosse 87 et 88 (Barthélemy, Depierre 1990, p. 38).

Drag. 18, Drag. 24/25, Drag. 27, Drag. 4/22 et Drag. 35/36 appartenant au service flavien A. Les parois fines (fragments) sont toutes d'origine lyonnaise.

### 2.6.1 Synthèse

Les différents modèles analysés ont permis de confirmer la diffusion des premières lampes de Firme (Loeschcke IX) durant la période pré-flavienne (**fig. 173**). Ce modèle, apparu vraisemblablement en Italie dans le 3<sup>e</sup> quart du I<sup>er</sup> s. (Bailey II) est présent à Pompéi et à Herculaneum à travers quelques exemplaires signés<sup>278</sup> (Zaccaria Ruggiu 1980, p. 86 ; Bisi Ingrassia 1977, p. 96). Il semblerait donc qu'en région Centre-Est, l'émission de lampes de Firme témoigne d'une certaine précocité car elle est attestée dans des contextes régionaux antérieurs aux années 70/80 (Chalon-sur-Saône, Besançon).

En Gaule, on certains luminaires provenant d'horizons précoces. Cependant, leur origine géographique demeure le plus souvent méconnue. On citera à titre d'exemple, une L. IX b (pâte fine siliceuse) recensée en contexte tibéro-claudien à Chartres (Sellès 2001, p. 240, n° 1016.8). À Lyon, rue des Farges, le groupe des lampes de Firme est attesté dès la période néronienne (Élaigne 1993a) tandis qu'à Goiffieux (Rhône), une marque incomplète appartenant au potier *Strobilus* (pâte siliceuse de couleur orange) est datée entre 40-60/70 (Galliègue 2013, p. 411, fig. 2, n° 7). Cette dernière semble s'inscrire dans le répertoire qui est en circulation à partir de la période claudienne et que l'on retrouve non loin de là à Vienne (Trial 1988). Enfin, à Briord (Ain), on relève parmi le mobilier de la sépulture 136 (Néron-Vespasien) un modèle à pâte beige portant la signature de *Phoetaspus* (Perraud 2002, p. 245, pl. 41, n° 43).

La standardisation du modèle provient probablement de la montée en puissance des ateliers italiens et régionaux qui, sous les Flaviens, produisent simultanément des types similaires (variantes b et c). Ces caractéristiques sont particulièrement remarquables en contexte funéraire : Saint-Memmie près de Châlons-en-Champagne (Delor-Ahü et al. 2008, p. 358, fig. 16), caveau funéraire de Fontaine-Notre-Dame dans le Nord (Marcy et al. 2008), la vallée du Rhône avec le Valladas (Bel et al. 2002, p. 332) ou encore Vernègues (Chapon et al. 2004, p. 157, fig. 75, n° 2). Ce n'est sans doute pas un hasard si l'on retrouve parmi le mobilier céramique de la boutique de la rue de l'Équerre à Reims (vers 85/90), une *Firmalampen* estampillée au nom du potier *Phoetaspus* (Delor-Ahü et al. 2005, p. 585, fig. 13, n° 25).

<sup>278</sup> On notera la présence des potiers *Atimetus*, *Communis*, *Echio*, *Fortis*, *Phoetaspus* et *Strobilus*.

Toutefois, la période de diffusion des modèles L. IX en Gaule demande à être confirmée par de nouvelles découvertes car la période où elles apparaissent, nous l'avons vu plus haut, reste floue. De même, le moment où la forme décline au profit des Loeschcke X pose aussi question car il n'est pas rare de trouver des modèles L. IX dans des contextes datés de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. On citera à titre d'exemple Roanne (Genin, Lavendhomme 1997, pl. 112, n° 12 ; n° 15) et Septfontaines-Déckt au duché du Luxembourg (Polfer 1996, pl. 13 ; pl. 64).

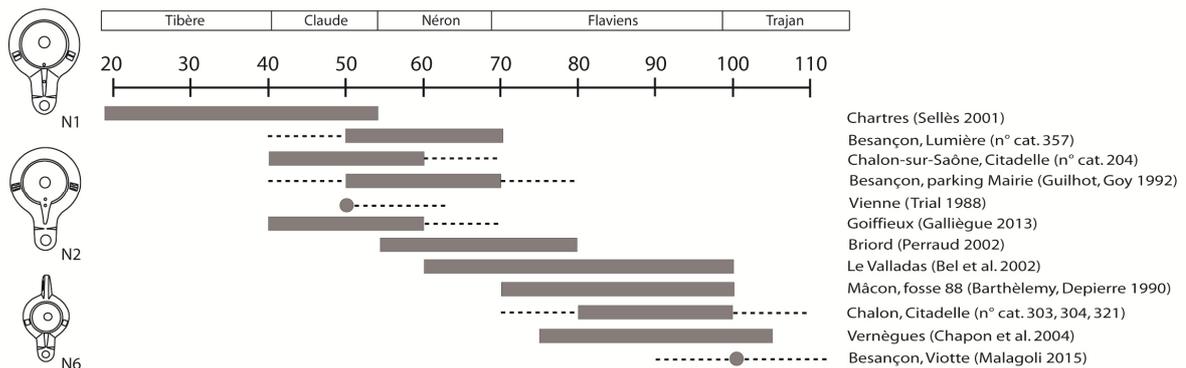


Figure 173 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke IX.

## 2.7 Loeschcke I B/C et C (type A5/6)

Le manque de données probantes ne nous permet pas de cerner avec précision ce groupe technique même si de nombreux exemplaires ici appartiennent à la période flavienne.

Catalogue : n° cat. 10 ; 109-113 ; 128 ; 141 ; 165-168 ; 187-188 ; 211-213 ; 371 ; 410-411.

### • Autun, Champ Bulliot

Nous mentionnons cette découverte ancienne en raison de la présence d'une marque attribuée au potier *Surillius* dont l'activité est circonscrite entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle (Bémont, Chew 2007, p. 411).

### • Autun, Faubourg d'Arroux, phase C

Le mobilier de cet horizon a déjà été décrit précédemment (cf. p. 323 ; forme Loeschcke VIII). Pour mémoire, il est datable des années 70 à 100/110 apr. J.-C.

### • Autun, Faubourg d'Arroux, phase D

La terre sigillée provenant des ateliers de La Graufesenque est présente avec des formes prépondérantes (Drag. 18, Drag. 27). Toutefois, le répertoire se diversifie avec l'apport des pièces maîtresses des services flaviens A, C, D, E et F (Brulet et al. 2010, p. 80). Il est complété par les gobelets Knorr 78 et Déch. 64. Les estampilles identifiées témoignent d'ateliers en activité entre la période flavienne et le milieu du II<sup>e</sup> s. : *Crestio* ou *Crestus*,

*Firmo* II, *Flavius Germanus*, *Potitus* et *Silvius* (Genin 2007). Ce répertoire suffit à lui seul à inscrire cet horizon entre le début et le milieu du II<sup>e</sup> s. (Mouton-Venault, Delor-Ahü 2014, vol. 3, p. 174-179).

• **Chalon-sur-Saône, Citadelle, niveaux 2**

L'assemblage céramique de la tombe 254 se compose de sigillées Drag. 18, Drag. 4/22 et Drag. 35/36 (Service A) de La Graufesenque. Parmi les parois fines, on note la présence de pots ovoïdes de type Bertrand 16 (Lyon) conjugués à un gobelet Lezoux I à décor à épingle. La sigillée permet de dater la constitution de ce dépôt après les années 60/70 (service flavien) ce que confirme le gobelet de Lezoux qui trouve un parallèle à Chartres en contexte néronien (Sellès 2001, p. 100, n° 1057.1).

**2.7.1 Synthèse**

Le groupe technique Bailey A5/6 constitue un petit ensemble hétérogène, composé à la fois de formes classiques et de modèles régionaux dont l'origine se situe sans doute à Lezoux, route de Maringues. Les contextes les mieux documentés (Autun) indiquent que les premiers exemplaires apparaissent, au plus tôt, au tout début de la période flavienne et perdurent jusque sous le règne de Trajan. Par ailleurs, les lampes estampillées *Surillius* à Autun et Lons-le-Saunier trouvent un analogue remarquable provenant de la cave dite « du magicien » à Chartres. Pour mémoire, celle-ci a été détruite par un incendie entre la fin I<sup>er</sup> et le début II<sup>e</sup> s. (Joly et al. 2010, p. 202).

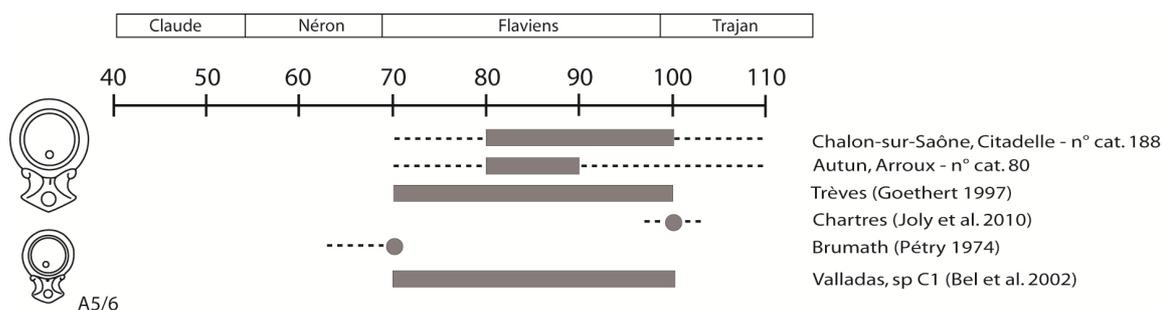


Figure 174 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke IB/C et IC.

**2.8 Loeschcke I atypique**

Ce groupe technique, difficilement interprétable car peu documenté à ce jour en contexte stratifié. Ils sont datés sur la base d'éléments muséographiques de façon lâche entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> siècle (Bémont 1999 ; Bémont, Chew 2007, p. 211). Nous tenterons toutefois, à partir de quelques exemples, de cerner plus ou moins la période d'émergence de cette production quelque peu singulière.

Catalogue : n° 11 ; 102 ; 133 ; 351 ; 412.

• **Besançon, Collège Lumière, état 2**

Le mobilier de cet horizon a déjà été décrit précédemment (cf. p. 320 ; forme Loeschcke IV). Pour mémoire, il est datable des années 50-80.

• **Chalon-sur-Saône, Citadelle, niveau 2**

L'assemblage de la tombe 202 est modeste. Il se compose de terre sigillée provenant des ateliers de Gaule du sud : Drag. 18, Drag. 27 ainsi que les premiers exemplaires de Drag. 35/36. Un fond sans doute estampillé au nom du potier *Rogatus* (15-70) est également présent dans ce lot. Ces formes sont caractéristiques du milieu du I<sup>er</sup> s. avec pour *terminus post quem* le service flavien A qui s'inscrit à partir des années 60/70.

**2.8.1 Synthèse**

Les deux contextes stratigraphiques évoqués à l'instant tendent à montrer que ces lampes atypiques sont diffusées vers la fin du I<sup>er</sup> siècle. Toutefois, les sigillées provenant de La Graufesenque permettent de placer leur émergence relativement tôt, sans doute au début du règne des Flaviens. Ainsi, la datation proposée se doit d'être confortée par de nouvelles découvertes dans le but de préciser cette typo-chronologie encore balbutiante.

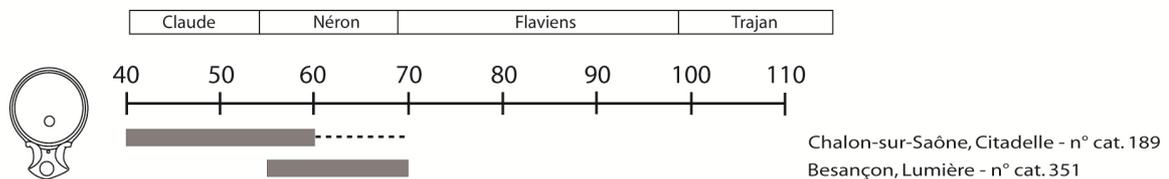


Figure 175 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke I atypique.

**2.9 Loeschcke XI (groupes B et C)**

Les lampes de ce groupe technique sont nombreuses à Autun mais proviennent toutes, sans exception, de contextes non stratifiés (découvertes anciennes). Seul, l'échantillon de Besançon est documenté. Toutefois, malgré des contextes ténus, ces différents modèles permettent de poser les bases solides servant à l'identification d'un nouveau groupe culturel en opposition aux productions de la vallée du Rhin.

Catalogue : n° 33 ; 108 ; 115 ; 134 ; 146 ; 373.

• **Besançon, Notre-Dame-du-Refuge**

Le répertoire céramique provenant du comblement de la cave de la pièce 1 (Joan 2003, p. 228) représente un lot somme toute important. En ce qui concerne la sigillée, deux ensembles se distinguent (ateliers de Gaule méridionale et centrale). Les formes lisses sont

représentées par les récipients Drag. 15/17, Drag. 18, Drag. 18/31, Drag. 33, Drag. 35/36, Drag. 42, Drag. 51 et Curle 15. On compte quelques exemplaires ornés : Drag. 29 et surtout Drag. 37. On notera aussi la présence de céramiques claires B ainsi que des gobelets ovoïdes sablés et de type Mayet 34. La *terra nigra* est illustrée par l'assiette M. 48/55. Globalement, ce corpus présente des caractéristiques assez similaires avec l'ensemble mobilier de la phase 5 de la rue des Farges à Lyon. Pour mémoire, cet horizon est daté du deuxième quart du II<sup>e</sup> s. (Tripier 2011, p. 357).

### 2.9.1 Identification d'un nouveau groupe culturel

En 1997, K. Goethert identifie pour la première fois un groupe culturel à partir des lampes de type Loeschcke XI produites à Trèves (Goethert 1997). Elle dissocie deux sous-types en se basant sur la présence ou non de protubérances<sup>279</sup> placées extérieurement à la jonction entre le bec et le réservoir. Il s'agit de la variante B I (sans) et B II (avec). D'un point de vue typo-chronologique, l'auteur propose pour les formes B I et B II en usage à Trèves, la période comprise entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> et la fin du II<sup>e</sup> s. (*Ibid.*, p. 126).

À son tour, H. Vertet décrit en 1983 un modèle sensiblement différent des lampes rhénanes (Vertet 1983, p. 123-129). Si la morphologie du modèle ne change guère, on constate par contre la présence de plusieurs protubérances (au minimum cinq) dont trois encadrent régulièrement le bec auxquelles viennent s'ajouter deux autres, voire plus, le long du réservoir (paroi externe). Cette production arverne<sup>280</sup> n'est pas datée par l'auteur.

Entre temps, F. Carré en 1984 (p. 77-78) puis C. Bémont en 2007 (p. 226-227) soulignent dans leurs travaux respectifs cette diversité observée à plusieurs reprises en Suisse, Allemagne et Grande-Bretagne. Néanmoins, malgré l'apport de ces données nouvelles, ni l'une, ni l'autre, ne proposent la moindre carte ou aire d'influence, ni n'évoquent la possibilité d'un groupe culturel en opposition aux lampes rhénanes.

Dans le cadre de notre étude et dans la mesure où nous avons été confrontés aux deux groupes techniques à partir d'échantillons provenant du Lycée Militaire d'Autun (**n° cat. 108**) et de Besançon (**n° cat. 273**), nous nous sommes interrogés sur cette diversité formelle entre séries produites en vallée du Rhin et celles provenant de Bourgogne et Gaule centrale.

---

<sup>279</sup> Selon les auteurs, le terme évolue. Pour H. Vertet ce sont des contreforts, des baguettes pour H. Sellès et pour K. Goethert, des moulures. Pour notre part, nous garderons l'expression « protubérance » pour définir ces saillies de forme arrondie et proéminente.

<sup>280</sup> Au moins un exemplaire porte la marque circulaire du potier *Nattus* connu à Clermont-Ferrand (63) et Saint-Pourçain-sur-Bresbre (03) sur des lampes et moules de figurine (Bémont 1999, p. 205). Par ailleurs, une production est avérée à Lezoux comme l'indique H. Vertet dans son projet de répertoire des vases à décor moulé (Vertet 1972, p. 292, pl. II, n° 88 ; p. 293, fm 46).

Cette réflexion nous a poussés à déterminer un nouveau groupe culturel identifié sous le vocable « C I ». Ce choix permet de nous inscrire à la suite des familles identifiées par K. Goethert.

Le modèle C I se décline d'après le nombre de protubérances en deux sous-types. Le premier, C Ia, en compte 5 réparties comme suit : trois sur le bec et deux accolées le long du réservoir. Le deuxième, C Ib, en compte deux de plus et se caractérise par quatre protubérances disposées de part et d'autre du réservoir. Dans tous les cas, la forme du bec est soit triangulaire (n° cat. 115) soit arrondie (n° cat. 146). On note la présence d'une anse sur le type C I. Elle est rehaussée par une applique en forme de feuille, de croissant ou peut être anthropomorphe. Cette différence est remarquable puisque les modèles du groupe B sont eux pourvus d'une anse en ruban ou moulée.

Le groupe C I est représenté par trois entités productrices différentes. La première correspond à une pâte blanche à surface parfois micacée. La seconde, à pâte semi-fine grise et assez claire, est recouverte d'une pellicule d'aspect gris ardoisé. La dernière, de couleur beige et parfois grossière, restitue des inclusions visibles à l'œil nu. Elle est couverte d'une pellicule de teinte gris noir.

L'origine de ces productions est connue pour deux d'entre elles (cf. *supra*). On notera que les argiles utilisées pour la production des lampes L. XI sont les mêmes que celles qui ont servi à la fabrication de céramiques culinaires (Vertet 1983, p. 127). De plus, le revêtement de couleur sombre ne va pas sans rappeler la technique d'enfumage utilisée par les ateliers de la basse vallée de l'Allier sur les productions de *terra nigra* au I<sup>er</sup> siècle (Lallemand 2005). En revanche, le groupe à pâte beige est, dans l'état actuel de la documentation, inconnu en Gaule centrale. En raison du nombre d'exemplaires à Autun, nous pouvons envisager sereinement une petite production locale.

En marge du groupe C I, nous avons constaté que les lampes de type B I et B II présentent des couleurs de pâtes différentes correspondant à leurs zones de production respectives. On évoquera les lampes à pâte sableuse de couleur beige clair ou grise (Bavay), blanche de nature kaolinique provenant sans doute de la région mosane (Bailleul), toujours de couleur grise pour les lampes au Luxembourg ou celle de Hombourg en Sarre, beige rosé pour l'exemplaire de Besançon<sup>281</sup>.

---

<sup>281</sup> On mentionnera un autre modèle L. XI sans protubérance provenant des fouilles anciennes de la Viotte. Son existence est avérée grâce à une photographie d'une ancienne vitrine du Musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Besançon (cf. Bassi et al. 2015, p. 60, fig. 2.9). Cet objet n'a pas encore été étudié.

Les exemplaires du groupe C I nous ont aussi incités à étendre les comparaisons à d'autres contextes régionaux jouxtant la Bourgogne tout en suivant les axes de diffusion majeurs (la Loire, la Seine) mais en éliminant la partie méridionale où la forme n'est pas attestée. Pour ce faire, nous avons eu recours aux monographies et autres articles tout en ayant conscience que dans pareil cas nous étions tributaires d'une documentation qui pouvait s'avérer difficilement exploitable. Nous avons fait ensuite de même avec le type B I dans le but d'établir une carte de répartition (non exhaustive) nous permettant d'évaluer respectivement les aires de diffusion de chacun de ces groupes (**fig. 176 ; vol. 2**).

Globalement, l'aire culturelle du modèle C I intègre le cours moyen de l'Allier, l'Eure, le secteur des sources de la Seine et les affluents de la Loire que sont la Sarthe, la Mayenne et l'Arroux. En ce qui concerne le groupe B, il est indéniable que l'épicentre se trouve dans la vallée du Rhin et se poursuit le long de la Moselle. Par ailleurs, on ne manquera pas de remarquer le semis de sites implantés le long de l'Eisch<sup>282</sup> à la frontière entre la Belgique et le Grand-Duché du Luxembourg. En France<sup>283</sup>, les affluents de la Sambre (affluent de la Meuse), de la Lys (Escaut) ainsi que la vallée du Doubs, matérialisent la ligne de partage entre les deux groupes. En Bretagne, le site de Saint Albans (Comté de Hertfordshire) coïncide avec la limite la plus septentrionale connue à ce jour.

En termes de consommation, il existe une véritable rupture entre les deux groupes. Les lampes de type B se retrouvent en contexte civil (Bailleul, Besançon), funéraire (Bavay, Septfontaines-Dëckt) et surtout militaire<sup>284</sup> (Mayence, Moers/Asberg, Vindonissa). Le type C est attesté exclusivement sur des sites civils.

La datation des groupes B et C pris dans leur ensemble offre une fourchette chronologique relativement large qui est ancrée depuis le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. jusqu'au troisième tiers du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (**fig. 177**). À l'échelle de chaque entité culturelle, il semblerait que le type B apparaisse plus précocement, dès le règne des Flaviens. En effet, les éléments les plus anciens identifiés sont ceux de Vindonissa (Loeschcke 1919, p. 300-302), Trèves (Goethert 1997, p. 128) et Septfontaines (Polfer 1996, p. 174, tombe 132). En revanche, il semble que l'apogée du type B se fasse entre les règnes de Trajan et d'Antonin-le-Pieux. Les exemples sont nombreux : Augst (Steiger et *al.* 1977), Besançon (cf. *supra*), Saultain près de Valenciennes (Henton 2010, p. 97), Bavay où le modèle est attesté à partir de

<sup>282</sup> Rivière belgo-luxembourgeoise, affluent de l'Alzette qui fait partie du bassin versant du Rhin via la Moselle.

<sup>283</sup> On mentionnera l'exemplaire conservé au Musée de Langres de type B la qui n'a pas été retenu ici dans la mesure où sa provenance demeure méconnue (May 1984, p. 53, n° 83).

<sup>284</sup> F. Carré cite en plus les camps de Hofheim, Niederbieber, Neuss, Valkenburg et celui de Xanten (Carré 1984, vol. 1, p. 78).

120 (Loridant 2001, p. 190) et Sepfontaines, entre 100 et 135 (Polfer 1996, p. 160 ; p. 164-165). L'élément le plus tardif connu à ce jour est celui provenant de la *villa* de Bailleul (Flandre) daté des années 160-180<sup>285</sup>.

La datation du groupe C pose plus de difficultés en raison d'une documentation très insuffisante. Seul l'exemplaire du Lycée Militaire d'Autun, attesté en phase 2, est daté de façon lâche dans le courant du II<sup>e</sup> s.

Malgré le caractère modeste de notre corpus, la diversité géographique des lampes de type B et C est assez remarquable dans la mesure, nous tenons à le souligner, où elle est la première du genre. Certes, il peut sembler vain de vouloir poser des tendances fortes avec aussi peu de données mais néanmoins, la preuve est faite qu'il existe bel et bien un nouveau modèle lié à une aire culturelle sensiblement différente de celle identifiée dans la partie nord-occidentale de l'Europe. Cette étude a aussi montré que céramiques culinaires et lampes ont été réalisées dans une argile commune ce qui tend à attester pour ces luminaires, une origine locale (Bavay, Trèves, Vichy).

Dans ces conditions, on ne peut que souhaiter la découverte de nouveaux échantillons, voire la multiplication d'études sur ces modèles afin d'affiner la chronologie du groupe C et ainsi permettre d'en saisir pleinement son évolution.

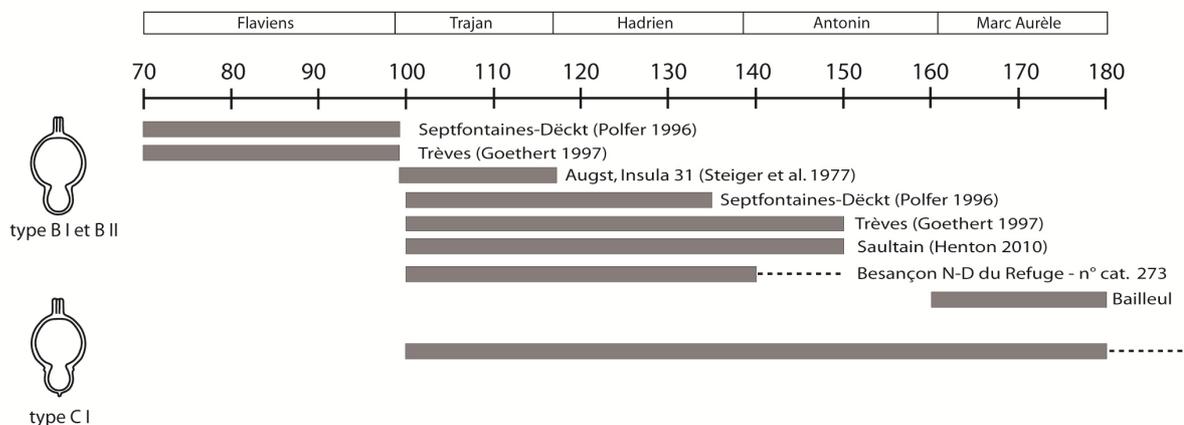


Figure 177 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke XI.

## 2.10 Loeschcke V (type C4)

Ce groupe technique est documenté à partir de deux contextes qui nous permettent d'appréhender dans d'assez bonnes conditions la période de diffusion de ce modèle.

Catalogue : n° 105 ; 315 ; 327.

<sup>285</sup> Information orale A. Hanotte.

- **Besançon, parc de la Banque de France**

La fouille d'un puits dans « l'ensemble nord » a livré quelques indices dont un Drag. 33 estampillé *OFLAV*, marque qui pourrait être attribuée au potier *Val(érius ?)* dont l'activité est circonscrite dans les années 70/80 à 100/110 (Genin 2007, p. 210, n° 232). À cela s'ajoute une monnaie de Domitien (Joan 2003, p. 226).

- **Mandeure, Champs sous la Grande Planche, phase 3, état 4**

L'opération archéologique menée en 2010 dans le cadre d'un projet muséographique sur le site antique de Mandeure est à l'origine de la mise au jour de vestiges liés à la construction d'un complexe monumental (Joan 2011, p. 91, fig. 70). En dépit de quelques indices appartenant à la période gauloise, l'occupation de cette partie du site s'articule entre l'époque augustéenne et le IV<sup>e</sup> siècle. Au sud de l'espace monumental fut découvert un niveau de remblaiement interprété comme étant un niveau d'assainissement. Une tranchée de diagnostic conduite à l'arrière du mur du podium est à l'origine de la découverte de deux objets de nature différente placés dans une petite fosse creusée à l'intérieur d'un niveau de remblai d'une trentaine de centimètres d'épaisseur qui a servi de rehaussement des sols extérieurs entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Il s'agit d'une céramique commune sombre dans laquelle se trouvait uniquement une lampe en terre cuite, dépourvue d'anse, illustrée d'une scène de chasse connue par ailleurs sur des lampes italiennes tardives du British Museum (Bailey 1980, Q 982). Ce cas est interprété comme un dépôt cultuel (Joan 2011, p. 141, fig. 143).

L'étude du mobilier céramique a montré qu'il est de nature hétérogène. À côté des céramiques résiduelles : sigillées Drag. 18 et 37 du sud de la Gaule, des récipients en *terra nigra* (jatte à collerette), des cruches à lèvres moulurées en commune claire, on trouve un plat de Lezoux (phase 5) de la période 110-140 apr. J.-C. (Brulet et al. 2010, p. 107) ainsi que des gobelets métallescents datés de la fin du II<sup>e</sup> s.

### 2.10.1 Synthèse

Ce groupe technique ne soulève aucune difficulté en termes d'identification (rusticité de la forme, absence d'anse) ni de datation (**fig. 178**). Sa période de diffusion ne prête pas à discussion puisque ce modèle est connu en Gaule sur de nombreux sites de consommation entre la fin du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> s. (Bailey 1988, p. 153 ; Bémont 2003 ; Malagoli 2013b). De plus, la lampe de Mandeure trouve un analogue avec celui provenant de la tombe 114 datée entre 70 et 150 apr. J.-C. (Bel et al. 2002, p. 378, fig. 436). Cette tendance est par ailleurs confirmée par d'autres ensembles clos à l'instar de la nécropole de Sainte-Barbe à

Marseille où les lampes du groupe C4 sont majoritairement attestées durant la période 70-120 apr. J.-C. (Moliner 2003, p. 130). Il en va de même avec l'exemplaire de Chartres qui provient d'un niveau Flavien ou Trajan (Sellès 2001, p. 241).



Figure 178 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke V.

## 2.11 Loeschcke XIII

Ce groupe technique est mal documenté (découvertes anciennes) ce qui nous empêche de définir avec précision sa période de diffusion. Dans pareil cas, nous prendrons comme référence la typo-chronologie des modèles lyonnais.

Les exemplaires provenant de l'horizon IV de la rue des Farges montrent qu'ils apparaissent au cours de la période néronienne (Élaigne 1996, p. 463). Cette datation est à rapprocher d'un autre site lyonnais, le Clos de la Solitude, où deux échantillons sont datés des années 70 à 120/130 (Batigne Vallet et al. 2014, p. 652, fig. 17, n° 12).

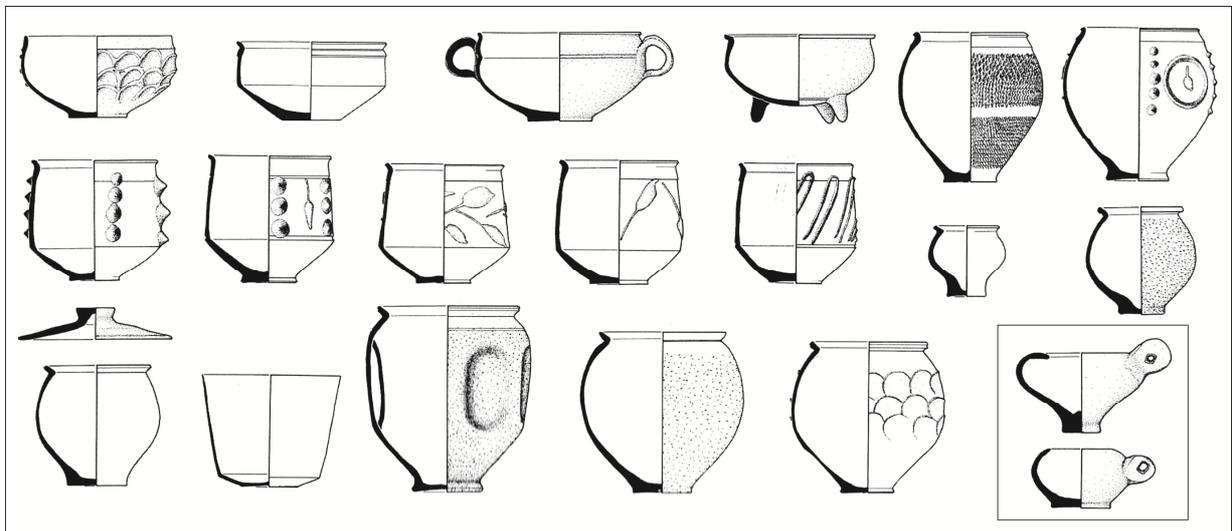
Globalement, le modèle est attesté dès le règne des Flaviens à Vindonissa (Loeschcke 1919) mais aussi sur la façade atlantique à l'instar des ateliers de Saintes (Nibodeau, Vernou 1999, p. 26, fig. 4). À Vienne (Isère), on constate qu'ils sont légèrement plus précoces, entre 40 et 60 apr. J.-C. (Trial 1988, p. 44). La forme perdure au-delà de la fin du II<sup>e</sup> s., que ce soit à Lyon (Farges VI) ou à Aix-en-Provence (Huguet 2013, p. 379, fig. 20, n° 139).

Catalogue : n° 34-36 ; 122-125 ; 154 ; 374.

### 2.11.1 Loeschcke XIII : entre lampe à suif et abreuvoir à oiseaux

Depuis presque vingt ans, l'hypothèse que le modèle L. XIII tient plus de l'abreuvoir ou de la mangeoire à oiseaux que de la lampe à suif a fait son chemin au sein de la famille des céramologues (surtout lyonnais) et nombreux sont-ils encore à se demander en cas de découverte si l'on a plutôt affaire à l'un ou à l'autre (Batigne Vallet et al. 2014, p. 651). Face à ce questionnement qui demeure en suspens, nous tenterons d'apporter modestement notre pierre à l'édifice grâce à de nouvelles données et des observations parfois plus anciennes, le plus souvent tombées dans l'oubli ...

Mais tout d'abord, il est bon de rappeler que cette hypothèse a été émise à partir des modèles découverts lors de la fouille du site de la rue des Farges à Lyon (Élaigne 1996, p. 462, fig. 1). Ces derniers sont issus d'une production locale comme l'a prouvé la fouille de l'atelier de Chapeau Rouge à Vaise au début des années 2000 (Desbat et *al.* 2001, p. 40). Ils ont été élaborés le plus souvent à partir d'une pâte calcaire de couleur claire parfois recouverte d'un vernis orangé, voire brunâtre. Il est indéniable que les exemplaires lyonnais se démarquent sensiblement des autres productions régionales ou provinciales en raison d'un profil qui épouse une courbure prononcée qui se termine par une lèvre ronde rentrante. De plus, ils présentent une base pleine, étroite et plane, à l'instar de certaines parois fines fabriquées au sein de la même officine. Parallèlement, les potiers lyonnais ont aussi fabriqué une forme canonique (**fig. 179**).



**Figure 179** – Le répertoire de la céramique fine produite à Vaise (en encadré, les lampes à suif)  
(d'après Desbat et *al.* 2001, p. 41).

L'argumentation de S. Élaigne se base avant tout sur le fait que les modèles à suif (sans distinction apparente) sont peu présents en contexte funéraire alors que les lampes à huile classiques le sont<sup>286</sup>. C'est en partie vrai. En effet, les luminaires associés aux sépultures du Haut-Empire sont majoritairement de type à huile plutôt qu'à suif. Toutefois, il convient de signaler la présence d'un modèle Loeschcke XIV (n° cat. 368) à la nécropole de de Viotte à Besançon (Lerat 1954, p. 28, n° 171 ; Malagoli 2015a, p. 609, fig. 17.2, n° 2) et d'un autre

<sup>286</sup> Il convient toutefois de nuancer l'idée qu'à chaque sépulture est obligatoirement associée un luminaire quelle que soit sa nature. À cet effet, nous citerons F. Blaizot au sujet du manque de lampes dans les nécropoles d'Auvergne : « L'Auvergne se démarque encore plus de la tendance générale puisque, sur les sites funéraires fouillés aussi bien dans le passé qu'à une date récente, ce type de mobilier ne semble pas avoir constitué un dépôt très répandu » (Blaizot et *al.* 2009, p. 139).

redécouvert récemment provenant des premières fouilles des Cordiers à Mâcon (Protat 1900, p. 37 ; pl. XIII, n° 3).

Certes, nos deux exemples sont trop peu pour devenir des références à part entière. En revanche, ils ne sont pas les seuls en Gaule à être attestés dans des ensembles funéraires datés entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du III<sup>e</sup> s. On citera le *bustum* de la nécropole de Limé (Aisne) avec son dépôt composé d'une douzaine de céramiques et quatre lampes-bougeoirs (Soupart 2001, p. 71), les L. XI provenant des tombes 7/11 et 7/130 de Bavay (Loridant 2013, p. 158 ; p. 161) ainsi que le modèle ouvert de type Loeschcke XII provenant d'une des incinérations de Monboucher dans la Creuse (Lintz 1987, p. 223, fig. 3).

S'il apparaît que les lampes à huile, en contexte funéraire, ont eu la primauté dans les rituels tout au long du I<sup>er</sup> s. de n. è. (et même un peu avant), elles sont ensuite concurrencées dans le courant du II<sup>e</sup> s. par des modèles tournés régionaux. Le meilleur exemple reste sans aucun doute celui de la nécropole de Septfontaines-Dëckt où durant cette période, lampes moulées (*Firmalampen*) cohabitent avec des divers exemplaires tournés (Polfer 1996).

Mais revenons à présent à la nature même de ce type de luminaire. En étudiant les lampes d'Autun et plus particulièrement celles provenant de l'îlot C du Lycée Militaire, nous avons été confrontés à divers fragments de L. XIII miniaturisées. Par extension, nous avons trouvé parmi les découvertes au XIX<sup>e</sup> s. deux autres lampes quasi complètes recensées sur le site de l'ancienne usine à gaz (n° cat. 124-125).

Ces lampes miniatures (d. max. oscillant entre 3,8 et 5 cm) ne sont pas le fruit du hasard dans la mesure où nous connaissons d'autres exemplaires conservés au musée de Langres, mais sans références archéologiques précises (May 1984, p. 46, n° 48 ; p. 48, n° 60). Par ailleurs, les lampes recensées dans la vallée de l'Allier (Vertet 1983), en Bourgogne (Alésia, Autun, Mirebeau-sur-Bèze) et dans le sud du département de la Haute-Marne, ont cette particularité commune, tout au moins pour les exemplaires que nous avons pu observer, de présenter un profil aplati dont la hauteur varie approximativement entre 2,8 et 3,5 cm<sup>287</sup>. Cet aspect morphologique tend à les rapprocher des modèles rhénans et notamment du groupe G (Goethert 1997, p. 151, fig. 90).

Reste l'épineuse question maintes fois posée lors d'échanges verbaux avec de nombreux confrères concernant l'absence de traces d'utilisation. Il est vrai que les modèles L. XIII que nous avons examinés sont exempts, sur leur bord, de particules de suie. Mais ce n'est pas une généralité. En effet, certains échantillons présentent des traces de combustion sur

---

<sup>287</sup> À l'opposé, celui des lampes lyonnaises varie entre 4,7 et 5 cm.

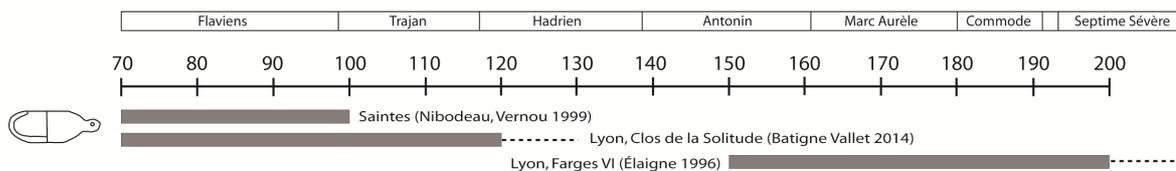
la partie supérieure du réservoir, ou encore sur le bord de la lèvre. Nous citerons à titre d'exemples, une lampe conservée au musée de Moulins (Allier) décrite par H. Vertet dans sa monographie (Vertet 1983, p. 141, n° 1), deux autres exemplaires portés à notre connaissance provenant de Vertault (Musée du Pays Châtillonnais) ainsi qu'en Italie centrale (Filippo Balestrazzi 1988, pl. 13, n° 116). Cela nous amène à évoquer la nature du combustible utilisé, à savoir l'huile, la cire ou le suif (Élaigne 1996). Nous pensons qu'il serait vain de privilégier un choix plutôt qu'un autre dans la mesure où, à notre connaissance, aucun prélèvement d'aucune sorte n'a été à ce jour réalisé en France.

Si nous avons abordé d'une autre manière l'aspect technique, morphologique de la forme Loeschcke XIII, tout indique que ces modestes résultats ne permettent pas (encore) de clore le débat suscité depuis toutes ces années. Une poursuite de la recherche sur ce type de luminaire doit être envisagée à partir de fouilles récentes et de contextes parfaitement documentés (en tout cas pour la région Centre-Est).

À la question, les lampes à suif sont-elles exclues des nécropoles ? Nous serons catégoriques et répondrons par la négative car elles entretiennent d'étroits rapports avec le monde funéraire et présentent les mêmes caractéristiques que les lampes à huile classique (dépôt primaire ou secondaire). À la question relative de la véritable nature du type Loeschcke XIII, nous serons en revanche plus nuancés. En effet, que le modèle ait pu servir de source d'éclairage<sup>288</sup>, de trémie pour des oiseaux en captivité, voire de lampe votive, ces multiples usages nous paraissent tous, sans exception, envisageables. Il est bon de garder à l'esprit que l'homme est capable de détourner de sa fonction première toute sorte d'objet dès lors que celui-ci remplit le rôle attendu.

### 2.11.2 Synthèse

Nous nous bornerons à rappeler la période de diffusion du modèle (**fig. 180**). Il semble apparaître au plus tôt vers la fin de la période pré-flavienne, devient prépondérant entre le règne des Flaviens et la première moitié du II<sup>e</sup> s., et perdure tout au moins jusqu'au début du siècle suivant.



**Figure 180** – Répartition chronologique du modèle Loeschcke XIII.

<sup>288</sup> Voir à cet effet la reconstitution dans Goethert 1997, p. 151, fig. 90.

## 2.12 Loeschcke XIV

Les modèles L. XIV (godets, simples coupelles), bien présents en Bourgogne, un peu moins pour l'instant en Franche-Comté, sont attestés à la fois sur des sites producteurs ou consommateurs ce qui nous permet de peaufiner la date d'apparition de ce groupe technique.

Catalogue : n° 37-64 ; 135 ; 387-391.

### • Besançon, ZAC Pasteur

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Pasteur (Besançon), une fouille préventive réalisée entre 2010 et 2012 a livré des niveaux d'occupation et d'abandon relatifs à un quartier urbanisé de la ville antique (une dizaine d'habitations dont certaines avec caves), le tout s'organisant le long d'une voie perpendiculaire au cardo (Goy et *al.* 2012). L'ensemble des vestiges fouillés a livré un abondant mobilier céramique couvrant une période qui s'échelonne depuis la période augustéenne jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s., voire légèrement au-delà (Champeaux 2014). On dénombre parmi le mobilier lychnologique, composé de lampes moulées et tournées, plusieurs modèles de type L. XIV. Leur caractéristique technique indique qu'ils ont été réalisés dans une pâte calcaire de teinte beige clair ou beige rosé, semi-fine, riche en particules de couleur blanche et rouge et de tailles variables visibles à l'œil nu. Certains exemplaires sont couverts d'un engobe micacé. Ce groupe technique semble correspondre à une production locale<sup>289</sup>. Si la plupart des luminaires sont issus de niveaux de remblais et de destruction, quatre lampes proviennent quant à elles de niveaux d'occupation parfaitement documentés et datés : maison 3 (3 ex., horizon 70-110), maison 5 (1 ex., horizon 70-150).

### • Entrains-sur-Nohain

La fouille de sauvetage réalisée sur la commune d'Entrains-sur-Nohain dans la Nièvre (Bigéard 1996, p. 136-169) a permis la découverte d'un quartier à vocation artisanale (travail du fer, de l'argile) et commerciale (céramiques) daté entre le début du I<sup>er</sup> et la fin III<sup>e</sup>, voire début IV<sup>e</sup> s. Parmi les structures mises au jour, figurent plusieurs caves mais nous nous intéresserons plus particulièrement à l'assemblage céramique de la cave n°1 détruite à la suite d'un incendie.

Ce lot est constitué par exemple de nombreuses sigillées parmi lesquelles figurent les formes Drag. 18b, Drag. 27, Drag. 35/36, Drag. 37 et assiette Lez. 43. Nous mentionnerons également la présence de trois gobelets de type Déch. 64 de Gaule centrale (poinçons proches du style de *Butrio*). À cela s'ajoute une lampe à suif de type Loeschcke XIV. Cet assemblage

---

<sup>289</sup> Une lampe à suif provenant de la nécropole de la gare Viotte à Besançon possède les mêmes caractéristiques techniques ce qui renforce ici l'hypothèse d'une origine bisontine (Malagoli 2015a).

des formes et des décors s'inscrit dans un horizon chronologique relativement court qui correspond à la période 80/90 à 110/120 (Tisserand 2012, p. 87).

• **Sens, les Sablons (état 1)**

La fouille de 1987 menée à l'emplacement d'un quartier de potiers connu depuis le XIX<sup>e</sup> s. (Delor 2002, p. 648-650), a mis en évidence diverses structures (fours, fosses) ainsi qu'une multitude de déchets de fabrication. Les catégories produites sont relativement diversifiées : amphores de type G3 et Dressel 2/4, céramiques semi-fines imitant la *terra rubra*, céramiques communes claires et sombres, poids de tisserand et lampes à suif (Perrugot 1996, p. 63-72). Cette activité artisanale s'inscrit entre 50 et 120 apr. J.-C. (d'après l'étude du mobilier céramique).

• **Vertault (Côte-d'Or)**

Les nombreuses fouilles conduites sur cette agglomération secondaire sont à l'origine de la découverte d'un mobilier céramique conséquent ainsi que de nombreuses lampes moulées de tailles et d'aspects variables (Joffroy 1956, p. 204, pl. XXVII, n° 1-18). Elles proviennent en partie d'ensembles clos (caves, puits) et paraissent être issues d'une production présumée locale. Cependant, les traces d'activité liée au travail de l'argile ne sont toujours pas encore reconnues à Vertault<sup>290</sup> alors que le négoce de céramiques est attesté (Joly 2005).

En l'absence d'étude globale sur le mobilier céramique, nous nous baserons sur les indices chronologiques fournis par les monnaies. Des déblais d'une cave surmontée par la pièce d'habitat n° 93, on recense un luminaire, un as de Trajan et un sesterce d'Hadrien. Dans la cave n° 1 (parcelle 162-163), on signale une lampe et trois monnaies dont une attribuée à Trajan, et l'autre à Antonin. Le mobilier de la cave n° 192 est illustré par de la sigillée (origine indéterminée), une anse d'amphore avec estampille (certainement une Dressel 20), de la *terra nigra* et deux monnaies dont une émise sous Trajan (Provost et *al.* 2009, p. 263 ; p. 280 ; p. 322). Enfin, dans le remplissage de l'un des puits, on compte en complément des luminaires de la sigillée de La Graufesenque (formes indéterminées), des céramiques à couverte plombifère de la vallée de l'Allier, le tout datable de la fin du I<sup>er</sup> siècle (Joffroy 1956, p. 209). Ce rapide tour d'horizon semble toutefois indiquer que les luminaires appartiennent à une période chronologique relativement synchrone datable entre la fin du I<sup>er</sup> et le troisième quart du II<sup>e</sup> s.

---

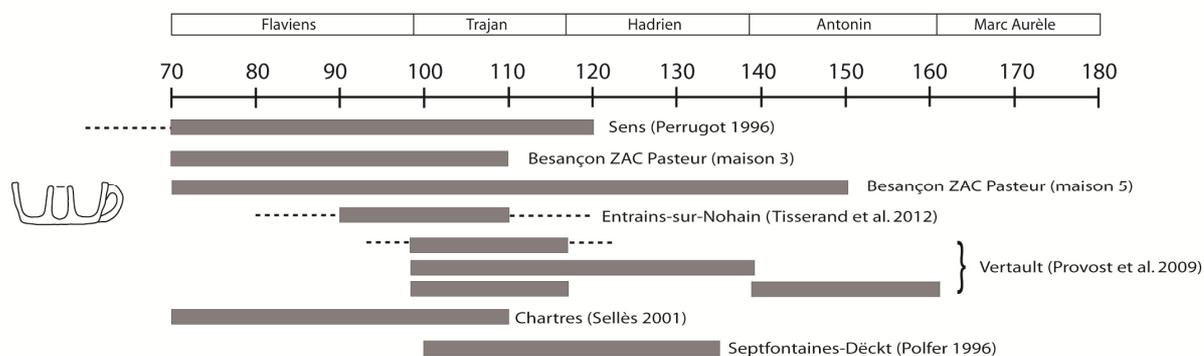
<sup>290</sup> On notera tout de même qu'une argile commune, de couleur blanche, a servi à la fois pour la fabrication de céramique commune (formes non identifiées) et de lampes à suif (Provost et *al.* 2009, vol. 3, p. 379 ; Joffroy 1956, p. 206, n° 1-2). Voir aussi Joly 2005, p. 465-466.

### 2.12.1 Synthèse

Pour mémoire, la diffusion des lampes de type Loeschcke XIV est datée pour le Nord et l'Est de la France entre les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. de n. è. (Bémont, Chew 2007, p. 227). À partir des quelques contextes stratigraphiques évoqués nous pouvons peaufiner une ébauche typo-chronologique de ce modèle (**fig. 181**).

Il semble désormais acquis que le modèle apparaît au cours de la période flavienne comme en témoignent les sites de Besançon ZAC Pasteur et d'Entrains-sur-Nohain. Il en va de même à Chartres où une coupelle ouverte a été trouvée en contexte flavien ou du début du II<sup>e</sup> s. (Sellès 2001, p. 242-243, n° 6501.3). En revanche, on s'interrogera sur la présence d'au moins un exemplaire provenant de la boutique claudienne à Vienne en Isère (Godard 1992, p. 261, pl. XIV, n° 158). À ce propos, il semblerait qu'il faille revoir à la hausse la datation de ce dépôt, sans doute à la période néronienne.

Entre l'extrême fin du I<sup>er</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> s., le modèle est relativement bien présent à Vertault (Provost et *al.* 2009, p. 263 ; p. 280 ; p. 322) ainsi que dans la tombe 70 de la nécropole de Septfontaines-Dëckt au Luxembourg (Polfer 1996, pl. 32, n° 4). Le modèle, quelle que soit sa forme, est attesté dans des ensembles tardifs de la fin du II<sup>e</sup> s. à l'instar du dépôt de céramiques<sup>291</sup> de la fosse 181 de la *villa* de Grigy, près de Metz (Brkojewitsch et *al.* 2014, p. 279). Ce n'est qu'à partir du III<sup>e</sup> s. que nous en perdons définitivement la trace.



**Figure 181** – Répartition chronologique du modèle Loeschcke XIV.

### 2.13 Loeschcke X (groupe N3)

Les ensembles documentés attestant de la présence de ce groupe de lampes de Firme sont encore forts peu nombreux. Seules quelques structures issues de fouilles récentes (Besançon) nous permettent d'appréhender la date d'apparition de ce modèle à canal ouvert.

<sup>291</sup> Celui-ci est interprété comme un dépôt lié lors de la phase de construction ou de rénovation de la *villa*. Parmi les céramiques, on compte deux lampes à suif, entières, de même profil. Cette observation sous-entend un achat groupé dans une officine ou boutique et surtout, qu'ils sont le fruit d'un commerce avéré. Ces lampes étaient associées à de la sigillée d'Argonne (Drag. 37, Drag. 40), des gobelets engobés mosellans (Hees 3a et 4) et de la céramique culinaire d'origine régionale (plat, pot).

Catalogue : n° 148 ; 175 ; 260 ; 293 ; 364 ; 372 ; 379 ; 386 ; 440-442.

• **Besançon, Palais de Justice, état 4**

Les ensembles céramiques de cet horizon proviennent de couches synthétisées (dont une fosse). La céramique sigillée est originaire à la fois des ateliers du sud et du centre de la Gaule. Le répertoire des formes se compose de Drag. 18, Drag. 4/22, Drag. 33 et de pièces Drag. 35/36 appartenant au service flavien E. On note aussi la présence des formes ornées Drag. 29 et Drag. 37, ces dernières étant prépondérantes. En ce qui concerne les sigillées de Gaule centrale, pâtes et engobes sont caractéristiques des productions des phases 6 et 7, soit une période comprise entre 140-240 apr. J.-C. (Brulet et *al.* 2010, p. 107). De plus, on mentionnera la présence de quelques Drag. 37 provenant des ateliers de l'Est sans doute de Chémery-Faulquemont<sup>292</sup> (*Ibid.*, p. 144). Les parois fines sont illustrées par des gobelets ovoïdes, tronconiques de type Göse 200. Il apparaît donc clairement que le faciès céramique de cet horizon s'inscrit dans les années 140-200/210 (Humbert 2003, vol. 2, p. 78-84).

• **Besançon, Notre-Dame-du-Refuge**

Le mobilier de cet horizon a déjà été décrit précédemment (cf. p. 330 ; forme Loeschcke XI). Pour mémoire, il est antérieur à 150 apr. J.-C.

### 2.13.1 Synthèse

Les deux exemples évoqués reflètent qu'imparfaitement la diffusion de ce modèle en région Centre-Est. Certes, les lampes de Besançon, peu nombreuses, indiquent une consommation qui s'inscrit durablement dans le courant du II<sup>e</sup> s. (**fig. 182**). Dès lors, on serait tenté de faire le lien avec un autre exemplaire provenant de la nécropole de gare Viotte qui est quasiment contemporain (Malagoli 2015a, p. 609, fig. 17.2, n° 1). Précisons qu'actuellement la forme L. X apparaît en Gaule au tout début du II<sup>e</sup> s. (Bémont, Chew 2007, p. 223).

À Lyon, la forme n'apparaît pas avant les années 90 (Élaigne 1993a). À Marseille Sainte-Barbe, toutes les lampes L. X sont attestées en phase 4c soit une période comprise entre 100 et 150 après J.-C. (Moliner 2003). Plus au nord, à Théroüanne (Nord-Pas-de-Calais), on relève pour la même période une L. X associée à une structure à crémation (Barrand Emam 2012, p. 159, fig. 49) tandis qu'en Bretagne, la production des modèles L. X ne débute pas avant 100 (Eckardt 2011, p. 186). En revanche, à Roanne, les mêmes exemplaires apparaissent plus tardivement, autour des années 150-180 (Genin, Lavendhomme 1997, p. 120).

---

<sup>292</sup> La ressemblance avec l'exemplaire bisontin est troublante (cf. Humbert 2003, vol. 2, p. 81, pl. 18, n° 3).

Comme nous pouvons le voir, fixer avec précision la date d'apparition de ces luminaires est une tâche qui peut sembler ardue aujourd'hui encore. C'est un peu à l'image de l'atelier de la Butte pour lequel on ne situe toujours pas le moment précis où débute et s'arrête la fabrication des *Firmalampen* lyonnaises (Élaigne 1993a ; 1996 ; Hanotte 2003 ; 2005). De fait et en attendant mieux, nous continuerons à privilégier la chronologie définie par S. Élaigne à partir de l'horizon Farges V, entre 90-175 apr. J.-C.

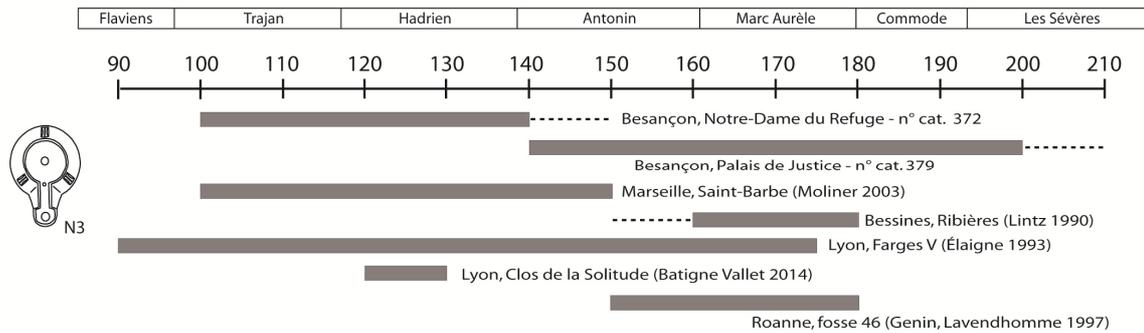


Figure 182 – Répartition chronologique du modèle Loeschcke X.

## 2.14 Lampe ronde tournée

Compte-tenu du peu de lampes découvertes en contexte stratifié et de la faiblesse de la documentation (découvertes anciennes), la datation de ce groupe technique demeure délicate à établir. Seul l'exemplaire provenant d'un dépotoir semble inscrire l'apparition de cette forme plus précocement que la datation couramment admise jusqu'à présent (II<sup>e</sup> s.).

Catalogue : n° 65-69 ; 95 ; 114 ; 121 ; 136-139 ; 147 ; 150-151 ; 155 ; 157-159 ; 392.

### • Alise-Sainte-Reine, ancienne carrière

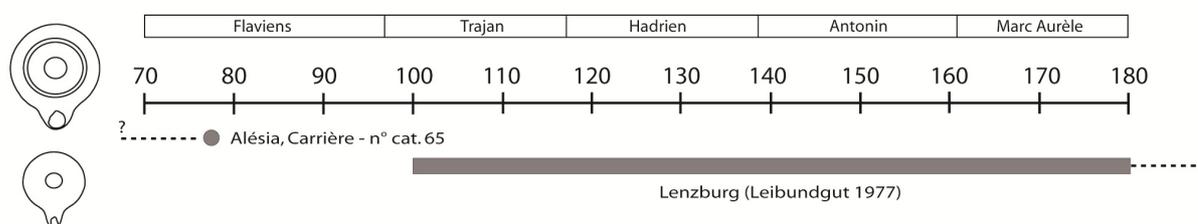
La fouille conduite à l'emplacement de l'ancienne carrière devenue par la suite un dépotoir (Provost et *al.* 2009, vol. 1, p. 371, fig. 356) a permis de définir diverses séquences d'apports de remblais entre les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. En ce qui nous concerne, la couche la plus précoce, identifiée sous le vocable « couche noire inférieure », datée par la sigillée entre les règnes de Claude et Vespasien (Carré 1984, p. 266), a livré deux petites lampes rondes tournées proches de l'exemplaire conservé au M.A.N. (Bémont, Chew 2007, p. 501, pl. 76, GA 365).

### 2.14.1 Synthèse

Jusqu'à présent, la lampe découverte à Lenzbourg en Suisse servait en quelque sorte de référence pour dater les luminaires appartenant à ce groupe technique. Toutefois, cette dernière ne semblait pas être applicable à tous les modèles et donc demeurait approximative (Bémont, Chew 2007, p. 228). Au regard des quelques informations que nous avons pu glâner, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce modèle apparaît, au plus tôt, au début du

règne des Flaviens (**fig. 183**). Par conséquent, nous avons tenté une approche différente sur les échantillons mis de côté car dépourvus de contexte, et pensons avoir trouvé, tout au moins pour deux autres lampes, certains indices chronologiques complémentaires.

Notre argumentation s'appuiera sur la liberté prise par les potiers à reproduire sur leurs lampes rondes tournées des éléments morphologiques observés sur d'autres modèles contemporains. La première lampe (cf. n° cat. 66), provenant elle aussi d'Alésia, présente une forte similitude avec le modèle L. VIII. On soulignera le soin apporté par le potier qui s'est efforcé à reproduire à l'identique la forme du bec de type L. 1/2<sup>293</sup>. En outre, cet artisan, très soucieux du détail, va jusqu'à percer un trou d'évent entre le trou d'alimentation et le trou de mèche, ce qui est une première sur ce type de luminaire. La seconde lampe provient d'une découverte fortuite autunoise (cf. n° cat. 151). La morphologie du médaillon a retenu notre attention car elle est directement inspirée de celle des lampes de Firme. En effet, l'artisan a délibérément recherché à reproduire à l'identique, en ceinturant le médaillon par un épais bourrelet, celui observé sur un modèle Loeschcke X (cf. *supra*). Une fois encore, ce particularisme tranche radicalement avec la forme canonique que l'on peut observer à Autun<sup>294</sup>. Ainsi donc, les quelques éléments de datation obtenus par ces différentes méthodes permettent de proposer une diffusion qui semble débiter à la période flavienne. Faute de données précises, cette hypothèse doit encore être confirmée. Par ailleurs, le rapprochement entre lampes rondes tournées et Loeschcke VIII et X ne doit pas être sous-estimé car il n'est pas exclusif à notre étude. En effet, A. Leibundgut a aussi noté un phénomène similaire en Suisse avec la lampe de Lenzbourg. D'après l'auteur, cet échantillon serait ni plus ni moins qu'un simple dérivé du modèle L. VIII : « *In Lenzburg wurde eine lokale variante von Loeschcke typus 8 gefunden* » (Leibundgut 1977, p. 59, n° 988). Fort de ce constat, il s'avèrerait intéressant d'approfondir cette piste si l'on souhaite cerner la genèse de ce type de lampe.



**Figure 183** – Répartition chronologique du modèle « lampe ronde ».

<sup>293</sup> Pour mémoire, ce modèle est diffusé tout au long de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Bémont, Chew 2007, GA 208).

<sup>294</sup> Voir à ce sujet, la seconde lampe trouvée sur le même site et qui appartient à la même famille (n° cat. 150). La différence est notable.

## 2.15 Loeschcke VIII (type P)

L'absence de contexte stratigraphique ne nous permet pas d'appréhender correctement la diffusion de ce modèle. La datation proposée est définie à partir des marques de potiers que nous avons identifiées.

Catalogue : n° 432.

### • Sens, découvertes anciennes

Parmi les découvertes réalisées au XIX<sup>e</sup> s. dans la capitale de cité des Sénon, on note la présence de lampes estampillées aux noms de *MVNTREPT* (deux fois) et de *LFABRAC* (Delor 2002, p. 705). Ces deux potiers, respectivement *L. Munatus Threptus* et de *L. Fabricius Masculus*, sont bien documentés (Bonnet 1988). Leurs ateliers sont situés en Italie centrale aux environs de Rome (Bailey II). Ils sont attestés sur des L. VIII de type L3<sup>295</sup> (Bailey II, pl. 66, Q 1266 ; pl. 70, Q 1308) ce qui permet de fixer leur période d'activité durant les années 80/90 à 140 apr. J.-C. (Bussière 2000, p. 219 ; p. 226).

### • Montmorot, découverte ancienne

Ce luminaire a été trouvé en 1862 dans les salines en même temps qu'une statuette d'Osiris (Rothé 2001, p. 523, fig. 336). Le site, en l'absence de relevés et de plans, est tantôt interprété comme une *villa* luxueuse, tantôt comme un édifice public (*Ibid.*, p. 519-523). La description sommaire qui est faite du luminaire nous permet néanmoins de l'identifier correctement et de l'apparenter au groupe P1 de Bailey (bec rond, décor en croissant de lune, anse perforée). De plus, la présence d'une marque en creux au nom de *CMEVPO* nous permet de le dater et de fixer son origine. Il s'agit du potier *Caius Marius Eupur*, établi en Afrique Proconsulaire (atelier de El-Djem) et dont l'activité est circonscrite aux années 120-180 apr. J.-C. (Bailey III, p. 98 ; Sancier 2011, p. 185).

### 2.15.1 Synthèse

Il est clair que le groupe technique P1 est à l'heure actuelle difficilement appréhendable en région Centre-Est. En Gaule, cette série tant italique qu'africaine est très peu attestée du moins pour le moment. On citera tout de même l'exemplaire conservé au musée d'Arles (sans provenance) avec la marque *CMEVPO* (Robin-Petitot 2000, p. 73, n° 237), et dans la vallée du Tarn les lampes produites à Montans (surmoulage) signées *MVNTREPT* (Bergès 1989, p. 113, fig. 52). En revanche, dès que l'on s'intéresse aux sites de consommation du pourtour

---

<sup>295</sup> Cela est vrai pour *L. Fabricius Masculus*. En ce qui concerne *L. Munatus Threptus*, sa production est plus diversifiée puisqu'on lui connaît des exemplaires de type L. IV et L. V portant sa marque (Bussière 2000, p. 262, n° 322 ; p. 265, n° 401).

méditerranéen, on relève un semis de points parfaitement datés et documentés (Sanciu 2011 ; Meylan Krause 2003 ; Buisnière 2000 ; Amaré Tafalla 1988 ; Bonnet 1988). Mais à ce stade de l'étude, il semble que le groupe P1 n'apporte pas suffisamment d'indices probants pour que l'on puisse le prendre en compte dans notre cadre géographique.

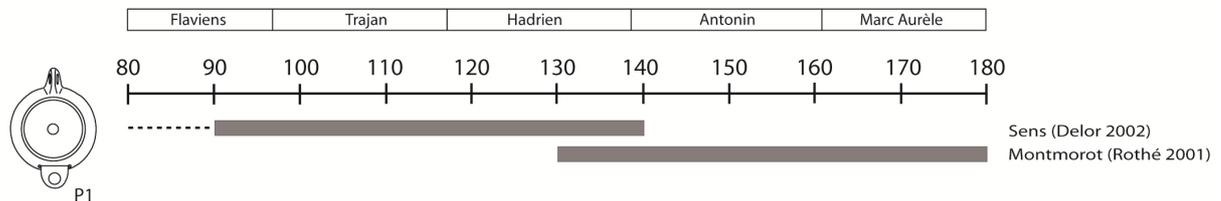


Figure 184 – Répartition chronologique du modèle Loeschcke VIII (P1).

## 2.16 Fabbricotti 1A

À l'instar du précédent groupe, la datation est aussi définie à partir de la marque de potier identifiée.

Catalogue : n° 370.

### • Besançon, rue Moncey (cf. p. 263)

Cette lampe provient d'un lot de céramiques conséquent (dépotoir ?) où se trouvaient pêle-mêle, de la sigillée, des restes fauniques et quelques lampes en terre cuite. Le modèle qui nous intéresse est typiquement méditerranéen (Fabbricotti 1974) et extrêmement rare en Gaule septentrionale (pour ne pas dire inédit). Seule la marque en creux, parfaitement lisible, *VNI ALEXI*<sup>296</sup>, permet d'identifier une production du II<sup>e</sup> s., d'origine africaine dont l'officine est implantée en Tunisie (Bonnet 1988, p. 96).

### • Saint-Sulpice, découverte ancienne

Nous pouvons identifier sans peine, grâce à l'illustration réalisée par L. Suchaux (1869), que nous avons affaire à la même marque en creux que celle trouvée à Besançon rue Moncey (cf. fig. 15b ; vol. 2).

### 2.16.1 Synthèse

L'absence de contexte stratifié ne nous aide pas à cerner pleinement la présence de ce modèle en région Centre-Est. En l'état actuel de la documentation, la forme Fabbricotti 1A demeure méconnue en Gaule et nous citerons à titre d'exemple le luminaire provenant du sanctuaire de domaine à Allan-Beauvoir dans la Drôme (Malagoli 2016c, p. 111, fig. 22, n° 1) et celui de la nécropole de Sainte-Barbe à Marseille, daté de la fin I<sup>er</sup> – début II<sup>e</sup> s. (Moliner

<sup>296</sup> On notera que cette marque n'appartient à aucun des quatre groupes définis selon le type de graphie (Bonnet 1988, p. 96).

2003, pl. 60, T509). En ce qui concerne le potier *C. Iunius Alexius*, sa production est attestée autour du bassin méridional de la Méditerranée (Bonnet 1988, p. 94, fig. 30) durant les années 120-180<sup>297</sup>. La lampe trouvée à Carthagène (Espagne) dans un niveau compris entre le premier et le troisième quart du II<sup>e</sup> s. confirme cette datation (Quevedo Sánchez 2006, p. 68, pl. 1).

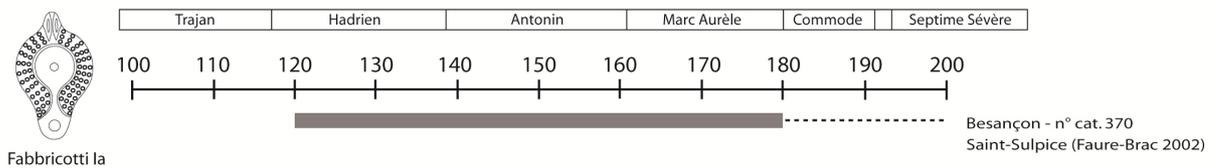


Figure 185 – Répartition chronologique du modèle Fabbricotti 1A.

### 3. Lampes italiques et africaines tardives

#### 3.1 Loeschcke VIII (type Q et D X)

En l'absence de tout contexte stratifié, les lampes de ce groupe ne nous permettent pas de fixer leur date respective d'apparition en région Centre-Est. Une fois de plus, la typochronologie de ce groupe sera réalisée à partir des aspects morphologiques et épigraphiques.

Catalogue : n° 119.

##### • Autun, découverte ancienne

De la découverte faite en 1874 près de la Porte d'Arroux, H. de Fontenay ne mentionne ni contexte stratifié, ni mobilier d'accompagnement. En revanche, il évoque la nature du décor et la marque présente sur le réservoir. L'estampille en creux, entre deux ocelles, au nom du potier *FRVGI* (n° cat. 119) est connue sur de nombreux sites de consommation autour du bassin méditerranéen (Italie, Tunisie, Sardaigne). Ce potier italique voit son activité circonscrite aux années 180-235 apr. J.-C. (Sanciu 2011, p. 194).

##### • Avrolles, découverte ancienne

Les sondages et autres prospections menés entre 1971 et 1977 sur la butte témoin du *Mont Avrelot* (Nouvel 2001) sont à l'origine de la découverte de vestiges céramiques épars (Campanienne A, céramiques communes, vases de type Chenet 323) ainsi que d'une lampe en terre cuite conservée actuellement au M.A.N. (Delor 2002, p. 221, fig. 186). Cette dernière, de type L. VIII, est illustrée d'une représentation d'Isis et de Sérapis. On notera que le bandeau

<sup>297</sup> De ce point de vue, la période d'activité fait débat. D. M. Bailey propose 120-180 apr. J.-C. De son côté C. Pavolini mentionne une période comprise entre 150/160 et 180 tandis que J. Bussière, en s'appuyant sur l'étude des lampes africaines, prolonge l'activité de ce potier de deux décennies de plus, jusque vers la fin du II<sup>e</sup> s.

est orné d'une couronne de grappes et de feuilles de vigne. La qualité de la lampe permet une comparaison satisfaisante avec un analogue provenant de la nécropole de Sétif en Algérie (Bussière 2000, pl. 97, n° 3515). Il pourrait appartenir aux productions du potier *Chelian* dont l'activité s'inscrit dans les années 200-225 apr. J.-C. (Sanciu 2011, p. 194).

• **Saint-Rémy, découverte ancienne**

Cette découverte fortuite, réalisée en 1952, près de la gare actuelle de Chalon-sur-Saône ne mentionne aucun mobilier d'accompagnement. Elle concerne une L. VIII illustrée du thème de Diane chasserresse de face. La présence d'une couronne de laurier sur le bandeau permet de rattacher cet exemplaire à un échantillon conservé au Musée d'Alger datable des années 225-250 apr. J.-C. (Bussière 2000, p. 358, n° 3428). Nous pouvons aussi mentionner un second analogue trouvé à Carthage (Deneauve 1974, pl. LXXXVII, n° 961). On notera encore que cette découverte fait écho à la fouille qui a eu lieu, non loin de là au Petit-Creusot, et dont le mobilier céramique<sup>298</sup> est relativement contemporain puisque daté entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et la première moitié du III<sup>e</sup> s. (Monthel et *al.* 2000, p. 161).

• **Saint-Sulpice, découverte ancienne**

Toujours d'après l'illustration réalisée par L. Suchaux (cf. **fig. 15b ; vol. 2**), on relève sur ce site la présence d'une lampe de type L. VIII qui correspond au groupe Bailey Q X (bande de trois rangs de perles en relief sur le couvercle supérieur). Estampillé au nom du potier italique *PASAVGV*, ce dernier voit son activité circonscrite aux années 175-225 (Bailey 1980, p. 99).

• **Seveux, découverte ancienne**

Tirée d'une illustration de la Carte archéologique de la Gaule pour la Haute-Saône, cette découverte ancienne faite à Seveux montre que nous sommes en présence du même modèle que celui de Saint-Sulpice (Faure-Brac 2002, p. 416, fig. 503).

### 3.2 Synthèse

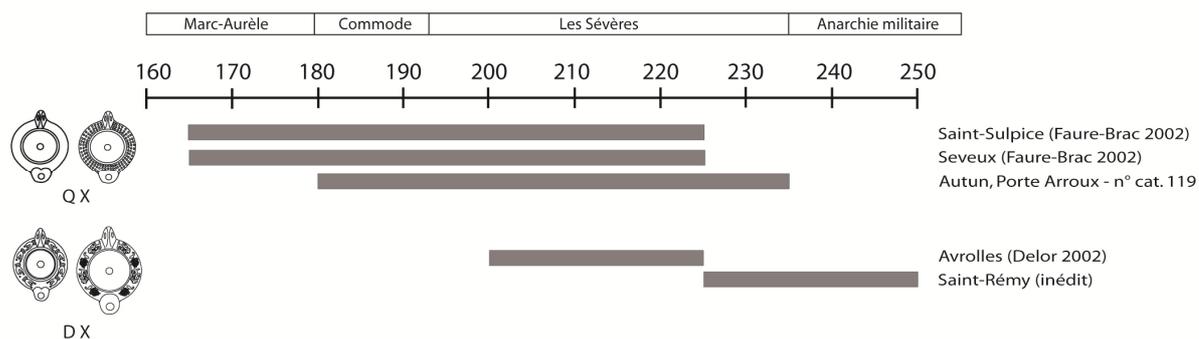
Malgré des contextes archéologiques indigents, nous pouvons toutefois attribuer à partir de l'examen typologique et épigraphique l'origine et la datation de chacun de ces échantillons (**fig. 186**). Chronologiquement, ce petit ensemble est relativement homogène et couvre une période qui s'inscrit entre le troisième tiers du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> s. Les premières lampes apparaissent, au plus tôt, durant les années 175/180 avec les exemplaires d'Autun, Saint-

---

<sup>298</sup> Les amphores trouvées sur ce gisement proviennent de Narbonnaise, Bétique mais aussi et surtout d'Afrique romaine (Tripolitaine et Tingintane) tout comme notre lampe.

Sulpice et Seveux. À partir de 225, nous observons un second courant de diffusion, d'origine africaine, qui intéresse les exemplaires d'Avrolles et de Saint-Rémy.

Jusqu'à présent, la documentation concernant les lampes diffusées durant cette période charnière demeurait quasi inexistante. Désormais, malgré le caractère extrêmement limité des contextes qui encadrent leur découverte, nous commençons à entrepercevoir les modalités de diffusion de cette dernière génération de lampes sur les sites de consommation en région Centre-Est.



**Figure 186** – Répartition chronologique des modèles Loeschcke VIII (types Q et D X).

#### 4. Conclusion

Cette approche novatrice ne constitue qu'une première étape dans l'identification et la datation de chacun des modèles référencés. Son résultat, matérialisé grâce à une grille typo-chronologique couvre une période approximative de trois siècles, depuis La Tène D2b jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. de n. è. (**fig. 187 ; vol. 2**).

Il est clair que certaines périodes sont mal documentées, et plus particulièrement les importations du II<sup>e</sup> s. Elles reposent en effet sur des résultats fragiles qui devront être repris ultérieurement et validés par de nouvelles études visant à définir les caractéristiques des productions des ateliers locaux et celles des importations tardives tant italiques qu'africaines. Mais au-delà de la simple information chronologique, ce travail apporte de précieuses informations sur les approvisionnements en luminaires visant la région Centre-Est ainsi que sur de possibles axes commerciaux préférentiels.

#### Chapitre 3 - Les groupes de production

Si d'un point de vue typologique, les lampes en terre cuite sont désormais bien connues grâce aux nombreuses monographies synthétiques, les centres de production demeurent encore méconnus, ce qui de l'aveu même de C. Bémont, incite davantage le céramologue à supposer plutôt qu'à définir l'origine exacte du luminaire d'après sa morphologie (Bémont 2003, p. 45). Afin de rassembler le plus possible des données factuelles concernant les entités

productrices diffusées en Gaule, nous avons tenté d'aller un peu plus loin dans notre analyse en approfondissant certaines pistes de réflexions telles que l'inventaire des ateliers connus pour avoir produit des lampes, les lieux de vente, et d'une manière plus générale de tenter de cerner les flux commerciaux à travers les itinéraires maritimes et terrestres.

## 1. État des lieux de la production et de la diffusion de lampes en Gaule

Si l'on a beaucoup écrit (et l'on continuera d'ailleurs à le faire) sur les lampes impériales conservées dans les musées et celles découvertes lors de fouilles, par contre les lieux de production et de vente font l'objet de trop rares études. À titre d'exemple, les quelques travaux de fond consacrés aux modes de fabrication, aux typologies régionales et locales sont actuellement en France, au nombre de quatre (Bergès 1989 ; Élaïne 1997 ; Hanotte 2003 ; Rivet 2003). À *contrario*, les notes et observations mentionnant, ici et là, la découverte d'un moule de lampe, de lampes associées à un four sont bien plus nombreuses (Mesplé 1957, pl. XIII, n° 3 ; Fournier 1965, p. 408, fig. 39 ; Bigeard 1996, p. 252 ; Sanchez 2006, p. 209 ; Pastor 2010, vol. 2, p. 67, fig. 47).

En partant de ce constat, il nous a paru opportun de compiler la documentation actuelle afin de dresser un premier inventaire (non exhaustif) ainsi qu'une carte à l'échelle nationale des découvertes anciennes et récentes. Ce travail a permis de constituer une « image » des ateliers où la production de lampes est avérée ou hypothétique. Il était aussi logique d'adjoindre les boutiques et entrepôts reconnus pour avoir livré en fouille des lampes destinées à la vente (**fig. 188 ; vol. 2**).

### 1.1 Les ateliers

Les ateliers qui ont produit, à la fois, céramiques et lampes en terre cuite ont fourni un certain nombre d'informations qui ouvrent des pistes de réflexions intéressantes (**fig. 189**). En revanche dans le cadre de cette étude, nous n'aborderons pas ici les principaux facteurs liés à l'implantation des officines ni aux structures utilisées pour la fabrication des céramiques car ces thèmes sont régulièrement réactualisés (Desbat 2003 ; Pastor 2010). Notre questionnement portera plus particulièrement sur le postulat suivant : qui produit quoi, puis nous tenterons de répondre à cette autre question, dans quel(s) but(s) ?

À première vue et sur la base des gisements les mieux renseignés, nous avons défini trois paramètres susceptibles de nous éclairer, à savoir la nature de l'atelier, le type d'argile employé et la période d'activité.

À propos de la taille des ateliers, on recense trois catégories :

- on trouve tout d'abord les grands centres de production qui concentrent de très nombreux fours (et potiers) et dont l'activité connaît une très large diffusion dans les provinces romaines sur plusieurs siècles (Mees 2007, p. 155, pl. 1-2). Ce sont principalement les ateliers de sigillées implantés en Narbonnaise (Millau-La Graufesenque, Montans) et en Gaule centrale avec Lezoux.

- viennent ensuite les ateliers « intermédiaires », de taille plus modeste que l'on différencie à partir de la nature de leurs productions (parois fines). L'aire de diffusion traditionnelle reconnue pour ces officines peut elle aussi couvrir de larges régions. C'est le cas, entre autres, de l'atelier lyonnais de la Butte (Bertrand 1997) et dans une moindre mesure de celui de Fos-sur-Mer (Rivet 2004, p. 253-255). Autre caractéristique, la période d'activité est le plus souvent relativement courte (parfois quelques décennies). C'est précisément ce qui a été observé pour la production de céramique à glaçure plombifère du Centre Gaule et la céramique engobée de Lezoux (Brulet et *al.* 2010, p. 292 ; p. 325).

- enfin, et ils sont de loin les plus nombreux, les ateliers appartenant à de petites structures implantées en milieu urbain (quartier artisanal) à l'instar du Lycée Militaire d'Autun ou à la périphérie de la ville comme c'est le cas pour les Ventes près d'Évreux (Adrian, Lepert 2000). Ces officines produisent le plus souvent des céramiques communes destinées à une clientèle locale et régionale.

La période d'activité de ces ateliers est relativement identique si ce n'est toutefois celle de la Muette à Lyon qui est connue pour sa précocité, à partir de la période augustéenne (Élaigne 1993b, p. 239). Mais d'une manière générale, les premières lampes produites en Gaule n'apparaissent pas avant la période claudienne : Fos-sur-Mer (Rivet 2003, p. 22), Lyon la Butte (Élaigne 1997, p. 29), Montans (Bergès 1989); il semble possible de fixer l'apogée de ces mêmes productions sous le règne des Flaviens. C'est ce que montre en particulier l'étude menée par G. Bergès sur les lampes montanaises. En effet, l'auteur remarque que le volume des lampes produites entre la période claudienne et le début des Flaviens n'est que de 29 % et qu'il atteint, moins de trois décennies plus tard, 67 % durant les années 80-100/110 (Bergès 1989, p. 56). Ce bilan nous paraît symptomatique du développement accru des productions de luminaires en Gaule entre la période flavienne et la première moitié du II<sup>e</sup> s., matérialisé par les ateliers provençaux et leur très nombreux échantillons identiques<sup>299</sup> attestés dans la vallée du Rhône (Loeschcke V et VIII).

---

<sup>299</sup> Voir par exemple les planches 25-26 et 30 chez Bémont 2003.

L'évocation d'Autun nous permet d'aborder la question de la diversité des productions au sein d'une officine. Face à des productions spécialisées dite de masse (sigillées, amphores entre autres) destinées à une communauté spécifique (camps du *limes* par ex.), il est logique d'envisager des ateliers « à taille humaine » ayant pu diversifier leur production céramique afin de toucher un plus large public, et ainsi répondre à une demande spécifique en objets manufacturés (ce qui nécessite de la part du potier une certaine polyvalence). Le caractère mixte de la production (céramiques d'une part, figurines, antéfixes, lampes, tuiles d'autre part), maintes fois relevé au sein de cette catégorie d'atelier, ne doit pas nous faire oublier qu'ils n'ont jamais fabriqué de lampes en très grand nombre. Cela peut s'expliquer en partie par la taille modeste des fours qui influe directement sur la production et sur les quantités (Alfonso 1999, p. 250 ; Desbat et *al.* 2001, p. 38). Dans pareil cas, il semble que la diffusion soit cantonnée à l'échelle de l'agglomération : Autun (**fig. 190 ; vol. 2**), Sens, Vertault<sup>300</sup>.

De plus, il est possible d'envisager que certains ateliers aient pu produire, à des fins personnelles, leur propre système d'éclairage. C'est du moins l'impression que donnent les trois lampes tournées trouvées rue des Pierres à Autun. Si ces échantillons s'inspirent directement de modèles contemporains, ils demeurent toutefois spécifiques à ce site puisqu'aucun analogue n'a été recensé, dans l'état actuel de la documentation, à l'intérieur de l'agglomération antique (**n° cat. 157-159**). En outre, les traces d'utilisation récurrentes viennent renforcer l'idée que nous avons affaire à du mobilier privé.

Commune	Production	Datation	Bibliographie
<b>Alsace</b>			
Brumath (67)	céramique commune, <i>terra nigra</i> , <i>terra rubra</i> , métallescente, amphores, lampes à huile atypique (moule), creusets.	I <sup>er</sup> – III <sup>e</sup> s.	Pastor 2010, vol. 2, p. 64, fig. 49 ; p. 154 ; Pétry 1972, p. 399, fig. 27, CDE.
<b>Auvergne</b>			
Coulanges (03)	Céramique commune, bougeoirs	Flaviens - Antonins	Vertet 1983, p. 142.
Lezoux (63)	Sigillée, lampes atypiques et hybrides Loeschcke I, IV/IX, X	Fin I <sup>er</sup> – II <sup>e</sup> s.	Bémont, Chew 2007 ; Fournier 1965, p. 408, fig. 39.
Toulon-sur-Allier (03)	Sigillée, figurines, lampes à huile	I <sup>er</sup> – II <sup>e</sup> s.	Corrocher et <i>al.</i> 1989, p. 117.
Vichy (03)	Sigillée, figurines, lampes à huile	Fin I <sup>er</sup> – II <sup>e</sup> s.	Corrocher et <i>al.</i> 1989, p. 145.
<b>Bourgogne</b>			
Alésia (21)	Lampes fermées et L. XIV	Fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. ?	Carré 1985b.
Autun (71)	Céramique commune lampes Loeschcke I, IV, XIII et formes tronconiques	Flaviens – II <sup>e</sup> s.	Malagoli 2016e.
Bourbon-Lancy (71)	Céramique commune, figurines,	Fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s. ?	Notet 1990, p. 151-152.

<sup>300</sup> Voir aussi un cas similaire à propos de la production des lampes à Brumath (Pastor 2010, vol. 1, p. 64).

	<i>Firmalampen</i>		
Gueugnon (71)	Sigillée, céramique commune, Loeschcke XIV	Haut-Empire	Non publié
Sens (89)	céramique commune, céramique fine, amphores, poids de tisserand, lampes à suif type L. XIV, bougeoir	Milieu I <sup>er</sup> – déb. II <sup>e</sup> s.	Perrugot 1996, p. 71, fig. 11.
Varzy (58)	Moule de lampe	Non précisé	Bigéard 1996, p. 252.
Vertault (21)	Loeschcke XIII, XIV	Fin I <sup>er</sup> –II <sup>e</sup> s.	Joffroy 1956, p. 204, pl. XXVII.
<b>Centre</b>			
Chartres	Loeschcke XIV	Flaviens – début II <sup>e</sup> s. ; III <sup>e</sup> s..	Sellès 2001, p. 243.
<b>Haute-Normandie</b>			
Évreux (27)	Loeschcke XIV	II <sup>e</sup> s.	Carré <i>et al.</i> 2014, p. 169-182.
<b>Languedoc-Roussillon</b>			
Peyriac-de-Mer (11)	Moule	I <sup>er</sup> s.	Sanchez 2006, p. 209.
Sallèles-d'Aude (11)	céramique commune, amphores, briques, tuiles, lampes à huile (L. IV) (moule)	Haut-Empire	Dellong 2003, p. 579 ; fig. 857.
<b>Midi-Pyrénées</b>			
Millau (12)	sigillées claires B, parois fines, lampes à huile	Milieu II <sup>e</sup> – milieu III <sup>e</sup> s.	Vernhet 1981, p. 30 ; Schaad 2010, p. 427-428.
Lombez (32)	parois fines, lampes à huile type L. I (moules)	Claude-Domitien	Mesplé 1957, p. 67, pl. XIII, n° 3.
Montans (81)	sigillées, parois fines, amphores, tuiles, lampes à huile L. I, IV, VIII	Milieu I <sup>er</sup> – II <sup>e</sup> s.	Bergès 1989.
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>			
Bavay (59)	Céramique commune, Loeschcke XI	Fin I <sup>er</sup> –II <sup>e</sup> s.	Hanotte (s. réf.).
<b>Picardie</b>			
Noyon (02)	Céramique commune, <i>terra nigra</i> , amphores, bougeoirs	Flaviens	Ben Redjeb <i>et al.</i> 1992, p. 66, fig. 36, n° 9.
<b>Poitou-Charentes</b>			
Saintes (17)	Céramique commune, lampes à suif type L. XIII	Flaviens	Nibodeau, Vernou 1999, p. 26, fig. 4.
Poitiers (87)	Loeschcke XIV	Non précisé	Vernou-Magister 1991, p. 115.
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>			
Fos (13)	Parois fines, lampes à huile type L. I, IV, VIII	Seconde moitié du I <sup>er</sup> s.	Rivet 2003, p. 14-18 ; Rivet 2004.
Vaison (84)	Loeschcke I, II, IV, V, VIII, lampe piriforme à deux becs	Flaviens – milieu II <sup>e</sup> s.	Bonnet, Delplace 1983, p. 173, fig. 4.
<b>Rhône-Alpes</b>			
Lyon (69) – la Muette	Sigillée, parois fines, Loeschcke IV précoce	Auguste	Élaigne 1993b, p. 240, fig. 2.
Lyon (69) – la Butte	Parois fines, Loeschcke I, III, IV, V, VI, VIII, IX et X.	Milieu I <sup>er</sup> – déb. II <sup>e</sup> s.	Élaigne 1997 ; Hanotte 2003.
Lyon (69) – Vaise	Céramique commune, parois fines, Loeschcke I, IV, IX, XIII	Milieu I <sup>er</sup> s.	Desbat <i>et al.</i> 2001, p. 38-39.

Figure 189 – Inventaire non exhaustif des ateliers reconnus pour leur production de lampes en terre cuite.

## 1.2 Les boutiques

Mais qui dit production, dit nécessairement point de vente. La commercialisation de la céramique a requis très tôt au sein des villes et le long des principaux axes de circulation, des

lieux destinés aux activités de stockage et de revente. On ne compte plus, que ce soit en Italie ou dans les provinces romaines, les découvertes archéologiques ayant trait à une boutique ou à un entrepôt (*horrea*) et il serait difficile de tous les citer.

Toutefois, il faut bien garder à l'esprit qu'il n'est pas simple de localiser une boutique en l'absence de tout dépôt trouvé sur place car « il est impossible de cerner un commerce de céramique dans une pièce vide » (Pastor 2010, vol. 1, p. 75). Bien entendu, la question ne se pose plus lorsque nous sommes confrontés à un environnement archéologique résultant d'un accident naturel tel qu'un incendie. Dès lors, le mobilier qui a été piégé devient un élément précieux pour la connaissance du commerce et révèle de nombreuses informations sur l'origine des céramiques destinées à la vente. On peut citer à titre d'exemples la boutique de la ville de Colchester en Grande-Bretagne (Millet 1987), celle de Burghöfe en Allemagne (Ulbert 1959) et le dépôt d'Oberwinterthur en Suisse (Ebnöther et *al.* 1994). En France, nous évoquerons entre autres Poitiers (Wittmann, Jouquand 2003) et Vertault (Joly 2005).

En revanche, lorsque l'on aborde le cadre strict des lieux de vente où l'on atteste de la présence de lampes en terre cuite, la documentation se fait rare et les exemples peu nombreux (**fig. 191**).

À Vienne (Isère), une fouille de sauvetage en 1986 a révélé l'existence d'une boutique localisée près du Temple d'Auguste et de Livie. Le dépôt, estimé à 3513 récipients comprend essentiellement de la vaisselle sigillée de La Graufesenque datable de la période claudienne. Le reste du mobilier se compose de parois fines lyonnaises, de céramiques locales (atelier de Saint-Romain-en-Gal) ainsi que d'un important lot de lampes estimé, a *minima*, à 240 individus moulés et tournés de type Loeschcke I, IV, VIII et XIV (Godard 1992, p. 261, pl. XIV, n° 153-158). Ces luminaires pourraient avoir été fabriqués localement (*Ibid.*, p. 246-247). Notre second exemple a pour cadre la découverte réalisée dans les années 1970 à Brumath (Alsace), au sein du quartier artisanal de la Route des Romains. La fouille est à l'origine, entre autres, de la mise au jour de structures arasées (dont une boutique de céramiques) associées à un niveau de destruction lié à un incendie intervenu en 70 (monnaies de Vespasien). Le mobilier se compose de vaisselle en sigillée lisse et d'une vingtaine de lampes en terre cuite de type Loeschcke I, IV, V et VIII (**fig. 192 ; vol. 2**). Il semblerait que ces luminaires aient été importés depuis Lezoux (Pastor 2010, vol. 1, p. 78). Enfin, on mentionnera le dépôt de la rue de l'Équerre à Reims étudié de manière exhaustive. Située dans le quart sud-ouest de la ville antique, cette boutique rémoise de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. a permis de caractériser les modalités d'approvisionnement provenant de différentes

zones géographiques telles que Lyon, la Narbonnaise ou encore la Gaule centrale et septentrionale (Delor-Ahü et *al.* 2005, p. 589, fig. 15). Le mobilier, conséquent, à l'image de la sigillée millavoise (1297 individus), comprend aussi une forte proportion de produits lyonnais : gobelets à parois fines (137 individus) ainsi qu'une vingtaine de lampes de type Loeschcke I, IV, VIII et lampe de Firme (*Ibid.*, p. 583, fig. 13, n° 14-25).

Alsace			
Brumath (67)	Sigillées, lampes à huile (L. I, IV, V, VIII)	Vers 70	Pétry 1974, p. 399, fig. 28.
Champagne-Ardenne			
Reims	Sigillées, parois fines, <i>terra nigra</i> , céramique plombifère, figurines, amphores, lampes à huile type L. IV, L. VIII, <i>Firmalampen</i>	Seconde moitié du I <sup>er</sup> s.	Delor-Ahü et <i>al.</i> 2005, p. 585, fig. 13.
Midi-Pyrénées			
Villeneuve-sur-Lot (12)	Céramique commune, sigillées, parois fines, lampes à huile (I, IV, VIII)	Seconde moitié du I <sup>er</sup> s.	Garnier et <i>al.</i> 2009.
Rhône-Alpes			
Vienne (38)	Céramique commune, sigillées, parois fines, lampes à huile (L. I, IV, VIII), à suif (L. XIV)	Claude	Godard 1992, p. 261, pl. XIV.

**Figure 191** – Inventaire non exhaustif des boutiques/entrepôt reconnus pour avoir livré des lampes en terre cuite.

## 2. Définition des entités productrices

Sous ce vocable, nous entendons des entités constituées dans une zone géographique connue ou supposée, identifiable le plus souvent à partir d'une matrice argileuse et d'un répertoire typologique, iconographique ou épigraphique spécifique (**fig. 193**).



**Figure 193** – Origines de la commercialisation des lampes en terre cuite en région Centre-Est.

L'usage répété du surmoulage sur de nombreuses lampes dont les *Firmalampen* nous ont conduits à utiliser des critères discriminants (imperfections entre autres) afin de différencier le mieux possible, l'original de la copie. Toutefois, nous sommes conscients que certains exemplaires, en l'absence d'analyses de pâtes et d'observations techniques suffisamment poussées, demeurent ambigus ce qui rend parfois le poids de nos arguments inégaux.

## 2.1 Les lampes italiques

Ce groupe, de loin le plus important, sera défini en deux sous-ensembles selon la cohérence chronologique des importations : origine italique pour les lampes tardo-républicaines, puis impériales. En préambule à la présentation de ces groupes techniques, il nous semble nécessaire d'évoquer les problèmes et autres difficultés spécifiques à leurs zones de production.

Lorsque nous sommes confrontés à des lampes de la fin de la République romaine, nous heurtons régulièrement à l'absence d'informations relatives aux ateliers producteurs (localisations) et au manque d'analyses chimiques des groupes techniques. Si l'identification ne pose quasiment plus de problème grâce aux nombreuses planches typologiques et graphiques, l'imputation à une zone géographique spécifique demeure malaisée pour les raisons évoquées à l'instant. Pour mémoire, le seul essai de détermination physico-chimique connu et mené à ce jour en France est celui réalisé sur un lot de 53 lampes tardo-républicaines provenant de Glanum (Bémont, Lahanier 1985). Ce travail, à l'époque, a permis de mettre en lumière une véritable pluralité des entités productrices puisque l'on compte, sur une période inscrite entre 70 av. J.-C. et le début de n. è., pas moins de six zones de production réparties depuis la partie septentrionale de l'Italie jusqu'à la Baie de Naples et peut-être même, l'Est de la Sicile. Un tel constat se passe de tous commentaires.

Cette parenthèse refermée, nous avons tenté de définir dans la mesure du possible des tendances en termes de groupes de production. Pour ce faire, nous avons retenu les luminaires typologiquement identifiables provenant d'Alésia, Besançon, Bibracte, Chalon-sur-Saône et Mâcon auxquels nous avons adjoint les lampes de la collection J.-G. Bulliot provenant des fouilles du Mont-Beuvray et aujourd'hui conservées au M.A.N.

Techniquement, cette série est peu disparate. L'examen du mobilier a mis en évidence un premier ensemble, prépondérant, composé d'une vingtaine d'individus à pâte beige ou beige rosé. Ce « groupe de production » illustre à lui seul l'adaptation, si ce n'est la continuité, de la fabrication des différents modèles au sein d'une même aire géographique

durant une période relativement courte (LT D2b – Augustéen). Cela concerne plus particulièrement des lampes de type Dressel 2 (5 ind.), Dressel 3 (3 ind.), Dressel 3 - Pré L. I (4 ind.), Dressel 4 (7 ind.) et une proto L. IA. Viennent ensuite deux autres groupes techniques : l'un à pâte grise ou gris-beige (Ricci E et G), l'autre à pâte rosâtre (Ricci H, Dressel 3).

D'une manière générale, deux zones de production peuvent être envisagées raisonnablement. On recense en Campanie des lampes à pâte grise et vernis noir (type Ricci) et en Italie septentrionale et centrale, des luminaires à pâte beige (Dressel 2) et rose (Dressel 3). Par ailleurs, ces mêmes ateliers auraient aussi produit des Dressel 4 à pâte beige et vernis brun orangé, parfois flammé (Bémont, Lahanier 1985, p. 236).

Les premières lampes impériales qui leur succèdent semblent être elles aussi communes aux zones de production que nous venons d'évoquer. Cela se traduit concrètement par une pâte de couleur beige à vernis orange (à l'instar des Dressel 4). Cependant, un nouveau groupe apparaît et se caractérise par une pâte d'aspect jaune ou jaune-beige enduite d'un engobe de couleur brun ou brunâtre (localisation indéterminée). Vers la fin de la première moitié du I<sup>er</sup> s., en raison de la multiplication des productions provinciales et régionales, l'identification d'une lampe italique repose désormais sur des caractères discriminants tels que la qualité du modelé, la présence d'une anse, l'iconographie et l'épigraphie. Toutefois, ces critères fondés sur l'observation ne semblent pas être assez précis pour garantir une zone de production et cela prévaut, aussi, pour les groupes techniques suivants.

## 2.2 Les lampes de la basse et moyenne vallée du Rhône

Il convient avant tout de distinguer les productions de l'atelier de Fos de celles que l'on situe habituellement en moyenne vallée du Rhône, aux alentours de la cité antique de Vaison-la-Romaine (Bonnet, Delplace 1983). Les lampes fosséennes se caractérisent par une argile fine, très épurée, dont la couleur varie selon la cuisson. De multiples tons sont observables : beige-gris, beige orangé mais globalement, la pâte « standard » est plutôt d'aspect beige clair, bien cuite. Elles sont recouvertes systématiquement d'un engobe d'aspect mat, bien adhérent qui varie entre le brun foncé, brun orangé ou brun gris (Rivet 2003).

Afin de différencier le second groupe, nous avons retenu en priorité des échantillons portant les signatures *L. Hosidius Crispus* et *Strobilus*, potiers dont les productions sont largement connues en basse et moyenne vallée du Rhône (Bonnet, Delplace 1983 ; Bémont 2003 ; Malagoli 2013b). La texture de l'argile ne diffère que très peu entre les deux groupes : beige clair parfois granuleuse ou gris beige (*Lhoscri*), beige clair ou beige jaunâtre (*Strobil*).

Les vernis sont plus variés, beige rosé, blanc jaunâtre, orange, brun clair au brun rosé, grisâtre. L'engobe peut être très granuleux, irrégulier jusqu'à parfois être métallescent.

### 2.3 Les lampes lyonnaises

Les lampes de l'atelier de la Butte montrent une pâte très calcaire couverte d'un engobe qui parfois peut être grésé. Majoritairement, elles sont produites dans une pâte blanche pulvérulente mais on trouve, parallèlement, d'autres types de couleur beige, jaune ou encore verdâtre. Les vernis sont nombreux et variés : rouge, brun, brun orangé, brun-rouge, jaune. Il arrive fréquemment que l'engobe soit fondu, surcuit (Élaigne 1997). Les lampes de l'atelier de Vaise présentent une pâte calcaire d'aspect clair recouverte d'un vernis dont la couleur varie de l'orangé au brun noir (Desbat et *al.* 2001, p. 30).

### 2.4 Les lampes de la Gaule centrale

Les lampes de ce groupe se subdivisent en deux sous-ensembles. Les luminaires à pâte blanche ou crème enduite d'un engobe plombifère de couleur jaune clair, jaune brun, vert clair ou foncé sont caractéristiques de Vichy et de ses environs (Corrocher 1983). Les autres, à pâte rose ou jaune recouverte d'un vernis rouge à brun foncé, le plus souvent flammé, correspondent à l'officine de Lezoux (Bémont, Chew 2007).

### 2.5 Les lampes régionales

En région Centre-Est, neuf secteurs géographiques, correspondant tous sans exception à des agglomérations, ont été reconnus et au moins deux ateliers ont été identifiés à partir de structures liées à la production : Autun et Sens. Globalement, les potiers se sont spécialisés dans la fabrication de lampes tournées, ouvertes ou fermées. Nous ne reviendrons pas sur l'aspect technique de la production autunoise déjà mentionnée par ailleurs (cf. p. 135-140). À Sens, les potiers ont utilisé deux types de pâte : l'une de couleur beige avec un revêtement jaune orangé, et l'autre de teinte rose orangé avec un vernis de couleur jaune-beige (Perrugot 1996).

La plupart de ces groupes techniques ont été identifiés le plus souvent grâce à la découverte, parfois en quantité importante, de modèles présentant des caractéristiques immuables : même argile, même technique. Néanmoins, il serait utopique de croire, en l'absence de structures et de ratés de cuisson, qu'il suffit d'un lot de même nature pour identifier à coup sûr une zone de production quelle qu'elle soit.

À Alise-Sainte-Reine, les pâtes micacées sont dans l'ensemble grises et orange. On remarque aussi quelques modèles à pâte jaune, beige rosé ou rose orange. Il ne semble pas que ces lampes aient été engobées (Carré 1984). À Vertault, on ne compte pas moins de

quatre variétés de pâtes : grise (prépondérante), rose, jaune rosé et blanche. Seuls les modèles à pâte blanche sont recouverts d'un vernis de couleur grisâtre (Joffroy 1956). À Entrains-sur-Nohain ainsi qu'à Mâcon (inédit), les rares exemplaires sont de couleur grise (Tisserand 2012). Les lampes bisontines (ZAC Pasteur, Gare de Viotte) se caractérisent par une pâte calcaire, tendre, pulvérulente, avec de très fines particules de couleur blanche et rouge. L'aspect de la pâte varie du beige rosé à l'orange. Quelques échantillons à pâte beige restituent parfois un vernis de teinte jaunâtre.

Par ailleurs, la plupart des auteurs s'accordent à dire que la pâte utilisée pour la fabrication de ces lampes est commune avec celle des céramiques communes claires, voire de type culinaire.

## 2.6 Les lampes africaines

Ce groupe est le moins bien connu et ne pourra être évoqué qu'à travers l'exemplaire de Besançon que nous avons pu examiner. Il s'agit d'une argile de couleur ocre enduite d'un vernis de teinte brun-rouge, mat. On peut envisager comme lieu de production l'atelier de Timgad en Algérie (Bussière 2000).

## 3. La diffusion des lampes à huile en région Centre-Est du I<sup>er</sup> s. av. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Que les routes revêtent une importance majeure au sein des sociétés antiques et qu'elles contribuent au transport des hommes et des marchandises est une donnée bien établie pour ne pas dire qu'elle est aux yeux de tous une évidence. Complémentaires aux voies fluviales, elles visent à permettre des communications rapides entre les principales agglomérations tout en contribuant au développement économique d'un territoire ou d'un état. Dès lors, la ville antique devient un lieu d'échanges incontournable qui permet à la fois l'écoulement des productions locales (artisanat, agriculture) et la redistribution de produits manufacturés importés (cf. **fig. 7a ; vol. 2**).

Partant de ce postulat, nous avons cherché à matérialiser à partir des entités productrices identifiées, les axes de commercialisation, potentiels ou avérés, qui ont marqué durablement les territoires Éduens et Séquanes. Afin de parfaire cet exercice et d'offrir un panorama le plus précis qu'il soit, nous avons opté pour un découpage chronologique défini à partir des assemblages céramiques, les mêmes que ceux utilisés dans le chapitre 2 (cf. *supra*). Il arrive toutefois qu'en fonction des contextes archéologiques, certaines périodes se chevauchent ou se cumulent mais cela n'a en réalité que peu d'incidence sur l'interprétation de nos résultats.

Le découpage chronologique adopté est le suivant :

- phase 1 : LT D2b – Augustéen (50/40 – 15 av. J.-C.)
- phase 2 : Augustéen (15 av. – 15 apr. J.-C.)
- phase 3 : première moitié du I<sup>er</sup> s. (15/20 – 40/50 apr. J.-C.)
- phase 4 : seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (40/50 – 80/90 apr. J.-C.)
- phase 5 : extrême fin I<sup>er</sup> s. – troisième quart du II<sup>e</sup> s. (80/90 – 170/180 apr. J.-C.)
- phase 6 : dernier tiers du II<sup>e</sup> – milieu du III<sup>e</sup> s. (170/180 – 225/250 apr. J.-C.)

Un dernier point. Nous avons souhaité porter un regard croisé et détaillé à la fois sur les deux territoires concernés. Nous estimons que cet exercice de comparaison doit nous permettre d'obtenir une certaine image des circuits de diffusion et d'en souligner les points communs ou divergents. De fait, nous avons pris le parti, une fois de plus, de retenir exclusivement les lampes typologiquement identifiables. Ce choix, nous en sommes conscients, a eu pour incidence une sous représentation de certains ensembles tels que ceux provenant d'Alésia, Autun et Besançon mais à notre décharge, nous nous sommes posés de nombreuses fois la question qui est de savoir s'il y a une véritable pertinence à comptabiliser et à cartographier des objets dont la provenance peut être douteuse.

### 3.1 Phase 1 : la période LT D2b – Augustéen (50/40 - 15 av. J.-C.)

Au moment de la Conquête, seuls les *oppida* (fig. 194 ; vol. 2), qu'ils soient de hauteur ou de plaine, tiennent une place privilégiée dans les réseaux d'échanges avec le Monde méditerranéen car ils constituent le cœur économique d'un territoire (Barral, Vaxelaire 2006, p. 43). Chez les Éduens, cela concerne Alise-Sainte-Reine, Bibracte, Chalon-sur-Saône et Mâcon. On notera dans le secteur d'Ouroux-sur-Saône, la présence d'une Dressel 2 trouvée lors de dragages effectués dans la Saône (découverte ancienne). En territoire Séquane, le constat est relativement similaire. L'*oppidum* de Besançon/*Vesontio* est le seul site actuellement reconnu. Nous serions tentés de mentionner également l'agglomération de Mandeuve/*Epomanduodurum* (Barral et al. 2007 ; Thivet et al. 2011) avec au moins une lampe recensée<sup>301</sup>. Toutefois, provenant d'un don ancien, celle-ci demeure douteuse.

Les lampes italiques dont certaines sont inédites en région Centre-Est (formes Ricci), montrent pour l'époque un répertoire relativement diversifié avec 8 types reconnus (cf. *infra*). En général, on ne recense qu'un exemplaire par site. Néanmoins, trois *oppida* font exception. Il s'agit tout d'abord de Besançon/*Vesontio* (5 ex.) mais son effectif ne reflète sans doute pas

---

<sup>301</sup> Classée un temps parmi les modèles hellénistiques (Lerat 1954, pl. II, n° 17), cette lampe biconique (pâte brun-rouge, vernis noir) correspond en fait au modèle Ricci E dont la date de diffusion est circonscrite entre 150 et 50/30 av. J.-C.

la réalité archéologique (faiblesse documentaire), Mâcon/*Matisco* (6 ex.) où l'on s'interrogera sans doute sur le rôle économique (et/ou stratégique) joué par cette agglomération secondaire à partir de La Tène D2b. Finalement, c'est la population de Bibracte qui s'affirme ici comme étant la principale bénéficiaire du commerce avec le Monde méditerranéen (22 ex.). Ce bilan est comparable à celui du commerce du vin (Olmer 2003) même s'il faut bien le reconnaître, les volumes en question montrent une telle disparité entre les deux groupes techniques<sup>302</sup> qu'elle en devient immesurable à l'échelle du site.

Nous nous attarderons quelques instants sur le cas de Chalon-sur-Saône/*Cabillunum*. On s'étonnera de voir pour cette agglomération secondaire, port et centre d'un nœud routier important en territoire éduen, un effectif si faible (1 ex.). La seule réponse probante que nous puissions donner est à mettre au crédit d'une activité réduite en termes de fouilles urbaines, mais aussi du manque de recherches concernant l'emplacement hypothétique de l'*oppidum* de plaine que l'on situe habituellement à quelques encablures au sud de la ville actuelle.

### 3.2 Phase 2 : la période augustéenne (15/10 av. – 10/15 apr. J.-C.)

La situation ne change pas vraiment durant la période augustéenne. Les indices de la diffusion des premières lampes impériales montrent la pertinence d'un approvisionnement stable qui vient naturellement se calquer à l'identique sur celui de la période précédente, désormais matérialisé par le réseau d'Agrippa (**fig. 195 ; vol. 2**).

Dans les capitales de cité, l'approvisionnement en luminaires semble être étroitement lié au développement urbanistique de chacun des deux sites. À *Vesontio*/Besançon, les quelques secteurs recensés (parking de la Mairie, Collège Lumière, Remparts dérasés, ZAC Pasteur) montrent qu'en général, la consommation passe du simple au double entre l'Augustéen moyen et final. En revanche, cette tendance n'est pas actuellement transposable pour Autun (6 ex.). En cause, les rares traces d'habitats précoces découverts au cœur de l'enceinte et le faible nombre de lampes s'y rattachant (Labaune, Meylan 2011).

À ce titre, il est intéressant d'ouvrir une parenthèse à propos de possibles constances ou non des circuits de diffusion qui, vers le changement d'ère, alimentent en luminaires à la fois la ville d'Autun et l'*oppidum* de Bibracte. Afin d'illustrer nos propos, nous avons choisi de revenir quelques instants sur deux faciès chronologiques déjà évoqués dans la seconde partie (cf. p. 117-118 ; p. 206-207), caractérisés par un mobilier céramique bien documenté.

---

<sup>302</sup> À ce jour, on dénombre plus de 300 000 fragments d'amphores vinaires étudiés.

Nous les rappellerons ici très brièvement :

- le premier ensemble provient d'une cave attenante à la *domus* PC 1 de Bibracte. Cette structure, scellée par un incendie et exempte de toutes perturbations (Simon 2005a), a livré un faciès céramique caractéristique de la période augustéenne (sigillée italique, gobelets d'Aco et de type Beuvray, cruches à lèvres striées).

- le second ensemble provient d'un niveau de sol qui correspond aux premiers aménagements du site du Faubourg d'Arroux. Cet horizon, marqué par l'absence des premières sigillées millavoises, s'inscrit dans les années 15/10 av. à 10/15 apr. J.-C. (Mouton-Venault et *al.* 2012, p. 553).

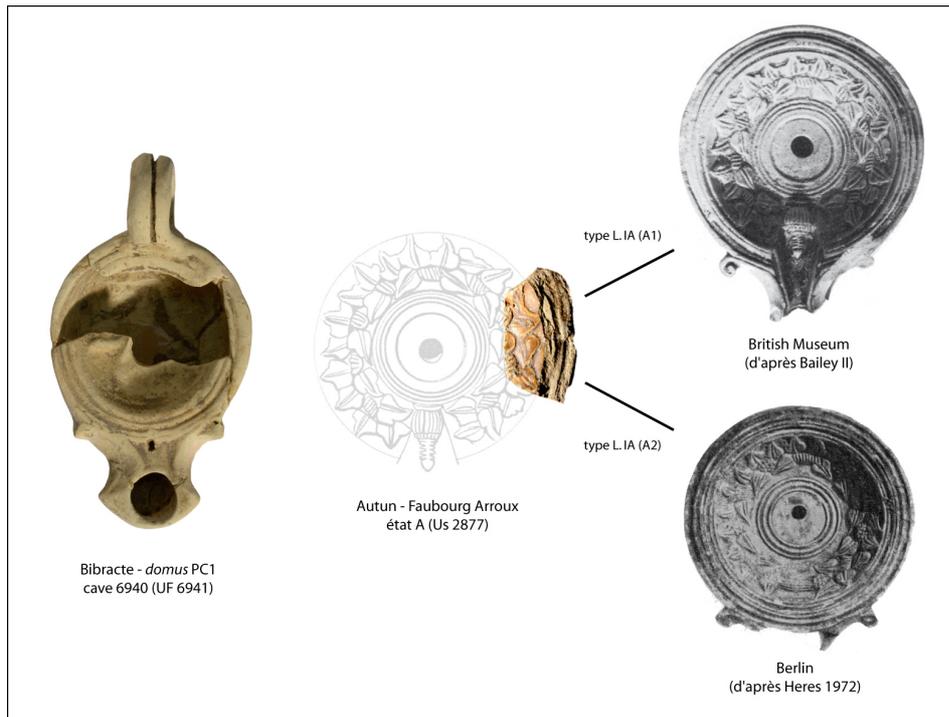
La question qui nous intéresse, à partir des deux échantillons contemporains (**n° cat. 72 ; cat. 263**), concerne l'affiliation typologique de chaque modèle et son appartenance éventuelle à un même réseau d'approvisionnement.

En ce qui concerne la lampe de Bibracte, celle-ci affiche de nombreuses différences morphologiques visibles à l'œil nu. Tout d'abord, la forme du bec, à base arrondie encadré d'amorces de volutes à peine perceptibles est associée à un médaillon, presque plat qui ne va pas sans rappeler celui des modèles Dressel 3 ou 4 (Bémont, Chew 2007, ITP 10). En revanche, l'exemplaire d'Autun (à partir de la forme reconstituée) se caractérise par un médaillon large et circulaire que borde une épaule horizontale étroite, à minces cannelures (type L. 1). D'un point de vue technique, l'échantillon de Bibracte est à pâte beige, tendre et fine, couverte d'un vernis brun-rouge (ici quasiment disparu). Celui d'Autun est à pâte jaune-beige, bien cuite, recouverte d'un vernis de couleur brun. La qualité des reliefs, malgré une usure prononcée, est encore bien marquée (**fig. 196**).

D'un point de vue chronologique, on retrouve un modèle proche de celui de Bibracte à Lyon (Hanotte 2008, pl. 100, n° 14), en horizon 3A (15 av. - 5 apr. J.-C.). Il est aussi techniquement très proche du type B. II de Filippo-Balestrazzi dont au moins un exemplaire provient de la nécropole de Raldon<sup>303</sup> (Vérone), en contexte de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Larese, Sgreva 1996, p. 71, n° 49-50). L'exemplaire d'Autun est connu à la période augustéenne au Magdalenberg, à Vindonissa mais aussi à Xanten et Haltern (Farka 1977 ; Leibundgut 1977). Ces données sont intéressantes car elles montrent que ces deux modèles sont relativement contemporains.

---

<sup>303</sup> On s'intéressera aussi à la lampe de la collection Rivel qui présente, elle aussi, de fortes analogies (Bussière, Rivel 2012, p. 115, n° 96).



**Figure 196** – L’approvisionnement en luminaires à Bibracte et Autun entre 15 av. et 15 apr. J.-C.

Ainsi donc, si l'on tient compte de toutes ces remarques, on ne peut que constater une réelle différence morphologique entre les deux modèles qui ne semblent pas provenir de la même zone géographique (pâtes différentes). On s'interrogera donc si, contrairement aux autres productions importées (sigillées), ils appartiennent ou non à un même circuit de diffusion. En effet, lorsque l'on compare la lampe d'Autun à d'autres échantillons contemporains recensés à Alésia, Autun (Lycée Militaire), Besançon ou encore Mâcon, on note une homogénéisation de l'argile utilisée pour la fabrication de ces luminaires (pâte de couleur jaune-beige). Cependant tous ces éléments ne nous permettent pas encore de trancher pour telle ou telle hypothèse. Pour replacer ces productions dans un cadre plus large, il faudra par la suite affiner d'autres comparaisons de pâtes avec celles de lampes trouvées des contextes précoces et provenant de régions limitrophes par exemple.

### 3.3 Phase 3 : la première moitié du I<sup>er</sup> s. (10/15 – 40/50 apr. J.-C.)

Les circuits de diffusion de la phase précédente tendent à se pérenniser à travers l'apport d'un nouveau modèle, la forme L. IB (**fig. 197 ; vol. 2**). En Bourgogne, les principales entités consommatrices sont les centres urbains en contact avec le réseau d'Agrippa (Autun, Alise-Sainte-Reine, Chalon). L'agglomération secondaire de Mâlain apparaît pour la première fois. En Franche-Comté, seule Besançon bénéficie d'apports plus importants. On retiendra encore pour la Bourgogne que les effectifs en contexte cultuel et

funéraire sont, pour la toute première fois, en hausse par rapport à la période précédente avec un volume qui avoisine désormais une dizaine d'individus.

### 3.4 Phase 4 : la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (40/50 – 80/90 apr. J.-C.)

Les années 40/50 – 80/90 apr. J.-C. sont principalement caractérisées par des produits et des entités productrices qui désormais se diversifient. Cela se traduit concrètement, pour l'ensemble des deux territoires, par un accroissement des sites de consommation et par une augmentation remarquable des effectifs en lampes (**fig. 198 ; vol. 2**).

Les importations correspondent à quatre grands groupes techniques. Ils ont en commun une diffusion qui concerne prioritairement les gisements en contact avec les voies terrestres. Les représentations cartographiques montrent que les principaux centres urbains sont les plus gros consommateurs. Viennent ensuite, les sites à caractère funéraire et cultuel. En dehors des grands axes de communication, la diffusion des luminaires est quasi inexistante. On mentionnera tout de même la présence d'un exemplaire provenant de ce qui pourrait être un établissement rural<sup>304</sup> situé à la périphérie de Chalon-sur-Saône. Dans ce cas, nous pourrions être confrontés à un possible phénomène de distribution à l'échelle locale de produits exogènes à la région (diffusion secondaire).

Compte tenu de la mutation des circuits commerciaux qui s'opère à cette période, nous présenterons tour à tour leurs caractéristiques et leurs zones de diffusion respectives.

Les productions d'origine italique sont encore bien présentes durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (**fig. 199 ; vol. 2**). D'une manière générale, l'aire de diffusion couvre une zone relativement limitée, matérialisée par un axe est-ouest entre Besançon et Autun avec, pour point central, le port commercial de Chalon-sur-Saône. Les plus gros effectifs se trouvent à l'ouest de la vallée de la Saône : Alise-Sainte-Reine, Autun et Chalon. Besançon, sous-représentée, devrait néanmoins appartenir à cet ensemble. Le répertoire typologique est peu varié : Loeschcke IV surtout mais aussi, VIII et IX.

Les premières lampes régionales proviennent de l'atelier de Fos (**fig. 200 ; vol. 2**). Comme nous l'avons déjà évoqué par ailleurs, le processus de pénétration des luminaires (type L. VIII) s'appuie sur la distribution des sigillées millavoises qui remontent le long du couloir rhodanien. Ils ne sont pas très courants et se cantonnent actuellement à Autun et Besançon. La répartition des autres lampes provençales (moyenne vallée du Rhône) montre que l'effectif de Lons-le-Saunier est supérieur aux autres sites de consommation (Loeschcke I,

---

<sup>304</sup> Il s'agit du site de Fontaines dont on ne sait quasiment rien si ce n'est la découverte, en 1860, près d'une source, de deux lampes en terre cuite (Armand-Calliat 1937, p. 150).

IV, V, VIII et IX). Ce constat n'est pas simplement dû à une conjonction favorable qui a permis de restituer dans de bonnes conditions le mobilier lychnologique (égout). La présence d'éléments emblématiques tels que la marque du potier *Soricio* (**fig. 201 ; vol. 2**) ou le motif de la rosace à quatre boutons de lotus (**fig. 202 ; vol. 2**) confirme que cette cité antique a entretenu, d'une manière ou d'une autre, des contacts étroits avec la vallée du Rhône. Bien entendu, l'existence d'un lieu de stockage, matérialisé par un possible entrepôt situé à Lyon ou dans ses environs, n'est pas à exclure. En effet, le site de Sainte-Colombe (au sud de Saint-Romain-en-Gal) atteste lui aussi d'une lampe estampillée au nom du potier *Soricio* (Allmer, Dissard 1892).

Les productions lyonnaises dominent nettement les échanges régionaux puisqu'elles occupent une majeure partie de la Bourgogne ainsi que la vallée du Doubs et la trouée de Belfort via les sites suisses d'Avenches, Baden, Vidy et Vindonissa (Loeschcke 1919 ; Leibundgut 1977 ; Hanotte 2003). On peut remarquer la disparité probante qui existe entre les sites de consommation implantés le long du Val de Saône (Mâcon, Chalon, Saint-Rémy) et ceux qui sont disséminés sur le reste du territoire (**fig. 203 ; vol. 2**). Les productions lyonnaises sont moyennement diversifiées : Loeschcke IB<sup>305</sup>, IV, V, VI et VIII et sans doute quelques lampes de Firme. Logiquement, le modèle Loeschcke VI est prédominant sur les sites de consommation et se retrouve aussi bien en contexte domestique, funéraire et cultuel. À l'instar des lampes méridionales, les luminaires lyonnais sont diffusés en même temps que les parois fines produites au même endroit. C'est ce qu'indique en contexte stratifié<sup>306</sup>, l'association entre lampes et parois fines de Bertrand 4 et 16 (Bertrand 1997).

La consommation des lampes provenant de Gaule centrale est encore difficilement appréciable (**fig. 204 ; vol. 2**). De fait, il nous est actuellement impossible de dire qui de Vichy (lampes à vernis plombifère) ou de Lezoux (lampes classiques et atypiques) étend son aire d'influence en direction de la région Centre-Est (les deux en même temps ?). Néanmoins, les effectifs recensés sont suffisamment présents pour ne pas être que des exceptions. C'est ce que montrent les lampes provenant des agglomérations d'Autun et de Bourbon-Lancy qui, situées en bordure du territoire arverne, sont les mieux placées pour bénéficier des réseaux de distribution de la Gaule du Centre. Plus à l'Est, l'approvisionnement est attesté, du moins pour le moment, jusqu'à Besançon qui semble n'être qu'une étape intermédiaire vers la Suisse. En effet, profitant sans doute du réseau de diffusion des produits lyonnais, les lampes

---

<sup>305</sup> Nous situons actuellement, après 50, l'apparition des Loeschcke IB produites à Lyon (Mâcon, Lons-le-Saunier, Saint-Rémy). Néanmoins, rien n'interdit de penser que ce type de lampe a pu être diffusé légèrement plus tôt dans la partie sud de notre zone d'étude. Les contextes, indigents, rendent cette hypothèse délicate.

<sup>306</sup> Notre meilleur exemple demeure encore celui de la fosse nord de Saint-Rémy (cf. **Annexe B**).

de Vichy et de Lezoux ont aussi suivi la vallée du Doubs avant d'atteindre la Suisse (Leibundgut 1977). Toutefois, leurs effectifs paraissent relativement faibles (Meylan Krause 2011). Il est probable que certaines agglomérations secondaires aient tiré parti de cette dynamique commerciale à l'instar sans doute des quelques exemplaires trouvés dans le collecteur de Lons-le-Saunier (**fig. 205 ; vol. 2**).

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que cette période est aussi celle qui marque l'émergence des productions locales matérialisées par une certaine diversité typologique : lampes ouvertes et chandeliers à Sens (Perrugot 1996), lampes fermées à Autun (Malagoli 2016e). Ces officines indiquent, de par la répartition spatiale de leurs productions, une certaine cohérence dans leur démarche commerciale qui s'adresse exclusivement à une population locale. Il semble d'ailleurs que ces entités micro-régionales n'ont jamais eu vocation à concurrencer en aucune façon les principaux centres de production que nous venons d'évoquer à l'instant (taille modeste des fours, fabrication mal maîtrisée).

### **3.5 Phase 5 : extrême fin I<sup>er</sup> - troisième quart du II<sup>e</sup> s. (80/90-170/180 apr. J.-C.)**

Les importations de lampes en terre cuite durant cette période subissent d'importantes mutations conjuguées à une diminution remarquable de leurs effectifs sur l'ensemble des sites de consommation. Les ateliers lyonnais déclinent puis disparaissent des circuits de diffusion durant les premières décennies du II<sup>e</sup> s. En Bourgogne, l'agglomération de Chalon-sur-Saône ne semble plus jouer de rôle majeur ce qui soulève de nombreuses questions sur l'activité portuaire et les échanges commerciaux (y compris terrestres) affectant la ville antique. Enfin, le développement des productions locales, amorcé lors de la phase précédente, se voit confirmer et devient même, par endroit, prépondérant (**fig. 206 ; vol. 2**).

Les productions lointaines, d'origine italique et africaine, marquent une certaine rupture avec les schémas commerciaux jusqu'alors observés (**fig. 207 ; vol. 2**). Tout d'abord, nous remarquons qu'à l'ouest du Val de Saône, le long de la voie d'*Agrippa*, dans une zone comprise entre la capitale de cité des Éduens et celle des Sénons, sont diffusés quelques modèles (deux ou trois pas plus) provenant d'Italie centrale, de type Loeschcke VIII<sup>307</sup>. Parallèlement, à l'est de la Bourgogne, le long d'un axe Lyon - vallée du Rhin, on trouve une seconde aire où se concentrent, en faible nombre, des productions d'origine africaine (Algérie et Tunisie actuelle) de type Fabbricotti IA et Loeschcke VIII. Il semble que ces exemplaires

---

<sup>307</sup> À propos d'Autun, nous émettons une réserve à propos de ces lampes dans la mesure où celles-ci proviennent de dons sans que l'on sache vraiment bien si elles ont été réellement trouvées à Autun (cf. Carré 1984, vol. 3, n° 198 avec marque *CIULPHI* et n° 200 signée *CLOSVIC*). Toutes deux sont datées entre 80/90 et 140 apr. J.-C.

arrivent par le sud du Jura (Lons) *via* certainement Lyon et ses environs. La diffusion de certains modèles pose la question de la redistribution, à l'échelle locale et régionale, de lampes issues du grand commerce. C'est le cas entre autres pour Besançon. La présence d'un produit rare (lampe de type Fabbricotti) dans cette capitale de cité et à Saint-Sulpice (Vallée de l'Ogon) en contexte rural, laisse à penser que *Vesontio* a pu abriter un temps dans ses murs une structure commerciale capable de diffuser à une certaine échelle régionale mais dont l'aire reste à confirmer.

À propos des lampes de la vallée du Rhône (Loeschcke V), on constate à partir de divers échantillons que la zone de production s'est sensiblement déplacée et qu'elle concerne désormais le secteur hypothétique de Vaison-la-Romaine. Le développement de la zone de diffusion intègre globalement les sites de consommation de la période précédente tout en se prolongeant le long de la vallée du Doubs (Besançon), jusqu'à Mandeure (**fig. 208 ; vol. 2**). On est en droit de se demander si ces lampes sont introduites par la suite en territoire suisse. Au regard du travail mené par A. Leibundgut, il semblerait que non<sup>308</sup>. Nous avons peut-être ici la confirmation que les lampes d'origine provençale sont issues d'échanges marginaux ce que semble confirmer par ailleurs, le faible nombre actuellement connu à Besançon et Mandeure<sup>309</sup> (un individu par site).

Le système de diffusion des lampes de Gaule Centrale (Loeschcke X, XI) prend désormais de l'ampleur puisqu'on le retrouve le long du Val de Saône matérialisé par l'axe Lyon-Langres ainsi que dans la partie nord-est de la Franche-Comté. Autun, en contact avec la vallée de l'Allier, tire toujours bénéfice de sa position géographique. En revanche, Chalon-sur-Saône semble « disparaître » au profit de Verdun-sur-le-Doubs, agglomération située au carrefour de voies fluviales (Saône, Doubs, Dheune) et terrestres (**fig. 209 ; vol. 2**). Cette impression résulte de la présence commune, à Verdun et à Besançon (Malagoli 2015a, p. 610), de lampes de Firme produites à Lezoux. Dès lors, peut-on imaginer un instant que Verdun-sur-le-Doubs se soit substituée à Chalon-sur-Saône pour acheminer, dans le courant du II<sup>e</sup> s., les productions lézoviennes en direction de la vallée du Doubs, voire de celle du

---

<sup>308</sup> Reste l'épineuse question qui est de savoir si les deux lampes trouvées à Vindonissa (Leibundgut 1977, pl. 42, n° 222 ; pl. 48, n° 305), illustrées respectivement d'un casque associé à un glaive (*sica*) et d'une tortue marine profil à g. ont une origine fosséenne ou non. En effet, ces deux motifs sont caractéristiques de la production de cet atelier (Rivet 2003, p. 14-16). Mais en l'absence d'analyse physico-chimique, le doute subsiste.

<sup>309</sup> On peut parler de véritable contraste avec ce qui est observable à la même période sur les sites de consommation de la moyenne vallée du Rhône (axe Arles-Montélimar) où l'on compte, par dizaine, des modèles stéréotypés de type L. V et L. VIII parfois associés à la signature *LHOSCRI* et *STROBILI*.

Rhin ? Cette question reste sans réponse mais permet de nous interroger sur l'absence remarquée à Chalon-sur-Saône de lampes tardives originaires de Gaule centrale.

Les productions locales, bénéficiant sans doute du dynamisme des grands centres urbains, connaissent leur apogée dans le courant de la première moitié du II<sup>e</sup> s. (**fig. 210 ; vol. 2**). En revanche, il est difficile d'évaluer leur impact sur l'économie locale car la plupart demeurent méconnues. Si leurs produits sont avant tout destinés à une clientèle locale, il semblerait néanmoins que l'on puisse envisager pour certains d'entre eux, une commercialisation à une échelle restreinte. Dans le cas des villes d'Auxerre et de Saint-Florentin (nord de l'Yonne), on signale parmi les découvertes anciennes des luminaires de type bougeoir qui ne vont pas sans rappeler ceux produits dans l'atelier des Sablons à Sens. De même, à une vingtaine de km au nord-est de la capitale de cité sénonaise, à Courceaux, en milieu rural, on mentionne la découverte d'une lampe à suif qui possède les caractéristiques de celles produites à Sens<sup>310</sup> (Delor 2002, p. 318, fig. 346b).

### **3.6 Phase 6 : dernier tiers du II<sup>e</sup> - milieu du III<sup>e</sup> s. (170/180-225/250 apr. J.-C.)**

Cette période est surtout marquée par le déclin brutal de la consommation des lampes en terre cuite. Cette chute, significative, concerne à la fois le nombre des sites de consommation et les effectifs en luminaires (**fig. 211 ; vol. 2**).

Les productions diffusées à cette époque permettent d'identifier au moins deux zones géographiques spécifiques. L'une est d'origine italique (ateliers près de Rome), l'autre africaine (Algérie actuelle). Les ateliers de la vallée du Rhône et ceux de Gaule centrale ne semblent plus attestés. Par ailleurs, rien n'interdit de penser que ces importations lointaines ont pu cohabiter un temps avec des productions locales (lampes rondes fermées, modèles à suif ?). Mais cette éventualité est ici invérifiable tant il est vrai que les données matérielles de cette période font cruellement défaut.

La circulation des lampes méditerranéennes ne présente pas de rupture avec celle de la phase précédente. En Bourgogne, elle permet de mettre en lumière le dynamisme qu'exerce encore la voie d'Agrippa comme en témoignent les exemplaires trouvés à Saint-Rémy, Autun et dans le nord de la Bourgogne, Avrolles. Par contre, les rares exemplaires recensés en Franche-Comté, d'origine italique (même type, même potier) concernent une zone relativement restreinte qui se cantonne aux vallées de la Saône et de l'Ogon (sites de Seveux et de Saint-Sulpice). Cet aspect si particulier pose une nouvelle fois la question qui est de

---

<sup>310</sup> On observe sur le manchon central de la lampe (Loeschcke XIV), trois fentes verticales formant un triangle. Les potiers de Sens avaient pour habitude de faire de même (cf. Perrugot 1996, p. 71, fig. 11, n° 22).

savoir si l'agglomération de *Vesontio* jouait encore un rôle dans la redistribution des produits du grand commerce.

Pour finir, on soulignera que cet appauvrissement en lampes témoigne de l'essoufflement des importations lointaines sur fond de « crise » économique, politique et sociale du III<sup>e</sup> s. Notons qu'il existe d'autres parallèles le long du couloir rhodanien et dans la vallée du Rhin Supérieur : Lyon (info. orale A. Galliègue), Strasbourg (Hatt 1993, p. 75) ou encore Glanum (Bémont 2003, p. 50).

Sous forme d'épilogue, nous commenterons brièvement la reprise des importations de luminaires en région Centre-Est (hors période chronologique retenue). Le début significatif d'un renouveau dans les échanges avec la Méditerranée se matérialise globalement entre la fin du IV<sup>e</sup> s. et le début du V<sup>e</sup> s. avec l'apport de nouvelles formes dites « paléochrétiennes ». Elles sont attestées dans les principales agglomérations desservies par le réseau terrestre : Alise-Saine-Reine, Autun (Kasprzyk 2005, p. 152), Chalon-sur-Saône, Mâcon (*Ibid.*, p. 373, fig. 77), Sens (Delor 2002, p. 678, fig. 1027) et Chalezeule, à la périphérie de Besançon (Lerat 1954, pl. XXII, n° 185). Parfois associées en contexte stratifié à de la vaisselle et à des amphores africaines<sup>311</sup>, les lampes de type Hayes I et II, remarquables par leur ornementation, proviennent des grands centres de production de la Tunisie actuelle (Bonifay 2005) à moins qu'elles ne soient produites pour certaines, dans l'atelier de Générac (IV<sup>e</sup> s.) situé au sud de Nîmes (Raynaud 1982).

### **3.7 Lampes de la région Centre-Est, Suisse et vallée du Rhin : une certaine parenté**

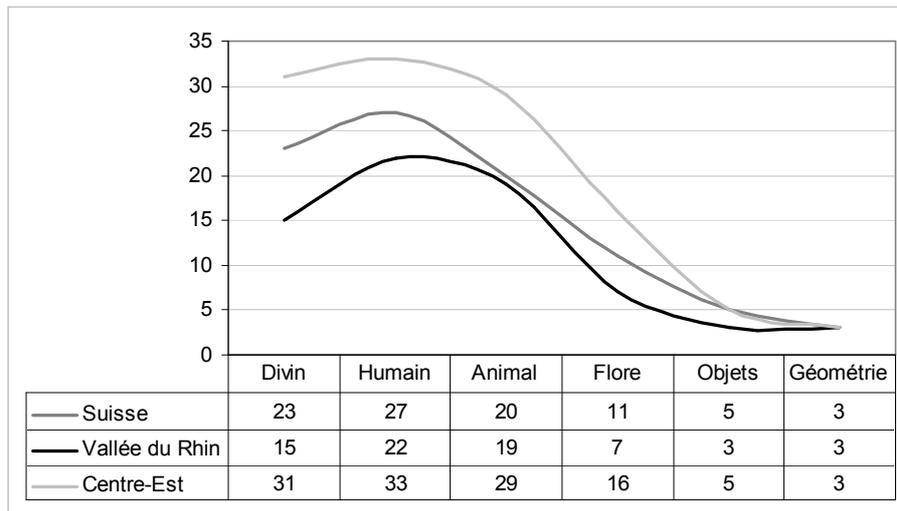
Les remarques suivantes nous amènent à sortir du cadre strictement géographique de notre étude et concernent d'éventuelles similitudes relevées entre les sites de notre corpus et ceux disséminés en territoire suisse (Loeschcke 1919 ; Leibundgut 1977) et dans la vallée du Rhin (Goethert-Polaschek 1985 ; Kirsch 2002). Le but de ce travail consiste à vérifier, à partir du répertoire iconographique du Haut-Empire, si les lampes que nous avons identifiées sont communes aux circuits d'approvisionnement qui sillonnent la Gaule en direction des pays voisins.

Le premier aspect remarquable de notre catalogue iconographique (117 motifs) tient au fait qu'il est relativement classique dans sa composition et qu'il s'apparente à un mode de consommation illustré le long du couloir rhodanien, ainsi qu'en Suisse et en Allemagne. Le répertoire helvète, dans son ensemble, présente 89 sujets communs recensés à Augst,

---

<sup>311</sup> Voir à ce sujet l'épave de Port-Miou à Cassis dans les Bouches-du-Rhône (Deneauve 1972).

Avenches, Baden, Lausanne, Nyon, Vidy et surtout, Windisch/*Vindonissa*. Par ailleurs, on compte 69 occurrences communes avec les sites rhénans dont Trèves et Mayence (**fig. 212**). On notera que ces parallèles affectent des décors en vogue durant le I<sup>er</sup> s. de n. è. (règne d'Auguste aux Flaviens) et concernent majoritairement des productions italiques mais aussi régionales, à l'image des ateliers lyonnais (Hanotte 2003, p. 494).



**Figure 212** – Nombre d'occurrences communes entre sites helvètes, rhénans et du Centre-Est de la Gaule.

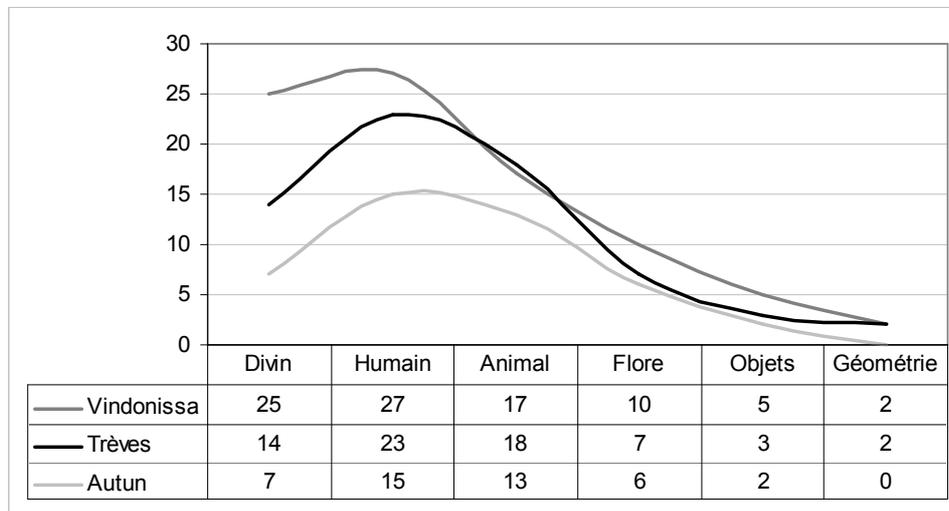
En revanche, les divergences que nous avons pu relever affectent les productions de l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. et du II<sup>e</sup> s., et plus particulièrement celles de la moyenne vallée du Rhône et de Gaule centrale. Toutefois, elles ne semblent pas concerner le territoire suisse et allemand. Cela se traduit concrètement par l'absence de poinçons spécifiques, voire atypiques, connus principalement sur les sites d'Alésia, Autun, Bourbon-Lancy mais aussi Besançon et Mandeure. Ces sujets ont une dispersion large mais relativement clairsemée et correspondent à la rosace aux pétales pointus (**n° cat. 11**), le couple s'enlaçant (**n° cat. 133**), le cerf orienté verticalement (**n° cat. 141**), le croissant de lune (**n° cat. 173**), les tiges verticales courbées (**n° cat. 174 ; 178**), le danseur en mouvement (**n° cat. 176**), le lapin mangeant une grappe de raisin (**n° cat. 363**), l'oiseau trapu (cf. **fig. 139, n° 3**) et la scène de chasse entre un chien et une biche (cf. *infra*, **fig. 228**).

Si, comme nous l'évoquons plus haut, il semble que les productions provençales présentes jusqu'en Franche-Comté relèvent certainement plus d'échanges marginaux, on est en droit de s'étonner de l'absence du répertoire averse sur les sites helvètes, et ce, malgré la présence de quelques exemplaires de Lezoux (Leibundgut 1977, p. 68) et Vichy (Amrein 1999, p. 376-379). Ces considérations peuvent sans doute trouver un début de réponse à travers la diffusion en masse des productions lyonnaises (parois fines, lampes) vers la Suisse

et le *limes* et du rôle économique éminent joué par Lyon durant toute la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Hanotte 2003, p. 494). Pour la vallée du Rhin, le constat est similaire. Il semblerait que le répertoire gallo-romain n'a jamais réussi à percer sur les marchés germaniques car sans doute concurrencé par les importations italiques d'une part et les nombreuses productions locales (surmoulage) d'autre part. En témoignent, les très nombreux moules trouvés à Trèves et Mayence (Kirsch 2002, pl. 29-30 ; Goethert 1997, p. 34-35, pl. 16-17).

Dans le but d'alimenter une réflexion complémentaire à celle qui vient d'être exposée, nous avons sélectionné en second lieu le répertoire iconographique de trois grands sites et avons cherché à évaluer les occurrences communes d'après la thématique en vigueur. Pour cet exercice, nous avons retenu les agglomérations antiques de Vindonissa, Trèves et Autun qui nous paraissait être la mieux qualifiée pour représenter la région Centre-Est.

En comparant la composition des différents répertoires, il est apparu très rapidement que la consommation de ces trois sites s'apparente à ce que nous venons de décrire à l'échelle des territoires. Il est clair que ces analogies sont trop nombreuses pour être le fruit du hasard même si, dans le cas d'Autun, certaines rubriques sont moins attestées que d'autres du fait, sans doute, d'une certaine faiblesse documentaire (**fig. 213**).



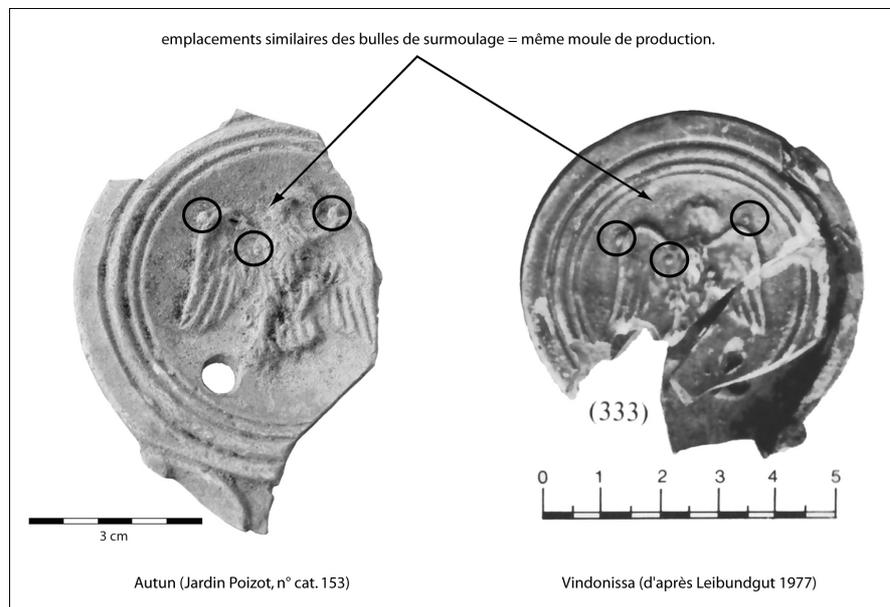
**Figure 213** – Nombre d'occurrences communes entre les villes antiques d'Autun, Trèves et Vindonissa.

À ce propos, un exemple est particulièrement éclairant et concerne deux lampes trouvées respectivement à Autun et Vindonissa. L'observation attentive des défauts de fabrication (bulles de moulage), visibles à l'œil nu, a permis de conclure que ces deux exemplaires avaient une origine commune (même moule) et provenaient d'un même atelier

qui à ce jour demeure méconnu (**fig. 214**). Cette relation montre que ces luminaires ont emprunté un circuit commercial qui, le long du couloir rhodanien, trouve des ramifications jusqu'en Helvétie. En outre, il ne serait pas étonnant que celui-ci soit le même qui ait permis la diffusion des lampes lyonnaises.

Les analogies que nous avons relevées entre ces trois aires géographiques déterminées témoignent de l'existence de circuits commerciaux communs tout au moins, pour le I<sup>er</sup> s. de n. è. Elles indiquent aussi une origine identique de certains échantillons qui n'appartiennent pas aux productions lyonnaises et qui pourraient être d'origine soit italique soit régionale. Toutefois, il nous faut nuancer nos propos car ces rapprochements ont été réalisés exclusivement à partir de l'identité des sujets représentés sur un nombre de sites limités. En l'absence de travaux régionaux sur ce mobilier, ces observations, malgré des indices suffisamment probants, ne nous permettent pas de rapprocher correctement des séries entre elles (absence d'analyses physico-chimiques), ni de préjuger de leur origine.

On fera toutefois remarquer que les similitudes que vous venons d'évoquer avec la Suisse et la vallée du Rhin se retrouvent, aussi, dans le bilan dressé pour les lampes à médaillon décoré de Glanum (Bémont 2003, p. 56).



**Figure 214** – Exemple de lampes communes entre les villes antiques d'Autun et de Vindonissa (conception C. Malagoli 2014).

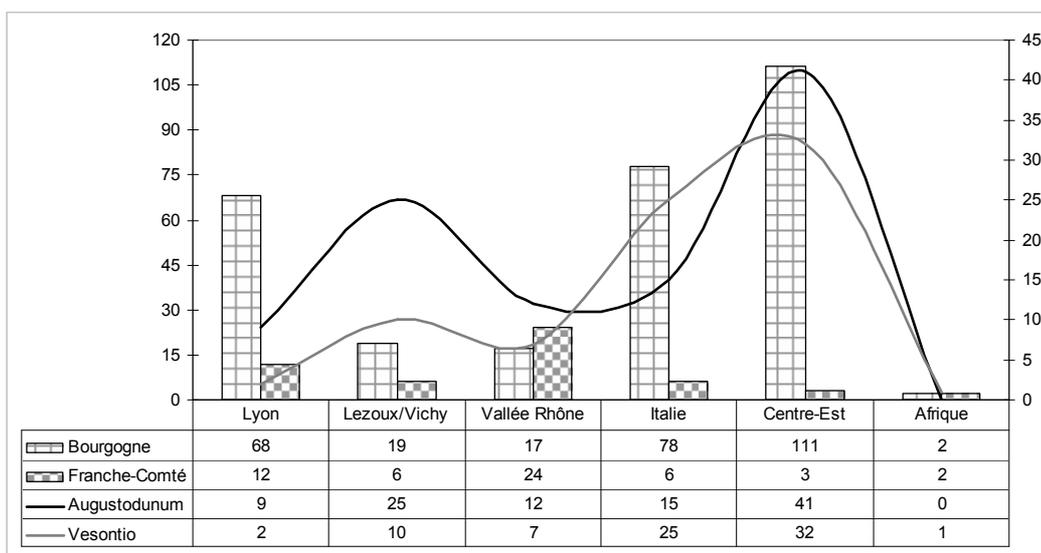
### 3.8 Conclusion

Esquisser les différents schémas de diffusion en région Centre-Est nous a permis de reconstituer, à grands traits, les grandes phases concernant l'évolution des circuits commerciaux même si cela n'est peut-être pas toujours aussi clair que nous l'aurions souhaité.

En confrontant les données lychnologiques à l'échelle des deux territoires, il nous est possible de réfuter toute éventuelle hypothèse qui alléguerait une quelconque nature identitaire commune dans la mesure où, ici, la notion de frontière n'existe pas. À cela, nous préférons proposer une hypothèse d'ordre économique, c'est-à-dire une libre circulation de productions diversifiées dans un espace géographique défini. De plus, la similitude troublante entre les territoires et les capitales de cité des deux régions concernées renforce cette impression (**fig. 215**).

Par ailleurs, la répartition des groupes techniques identifiés a montré qu'ils interagissent entre eux au sein d'une aire de diffusion commune qui coïncide, globalement, avec la confluence Saône-Doubs (secteur de Chalon-sur-Saône) ainsi que ses prolongements le long du Val de Saône et en direction de la vallée du Rhin (trouée de Belfort). Concrètement, cela se traduit par des circuits de diffusion qui interviennent de façon complémentaire où s'entrecroisent des importations provenant du grand commerce (Italie, Afrique), des lampes régionales (vallée du Rhône, Lyon, Gaule centrale) et locales.

Il est clair que cette zone géographique correspond à une aire d'échange où circulent librement divers produits manufacturés qui ont permis, grâce à leur propre organisation commerciale, une diffusion conjointe des lampes en terre cuite. C'est ce qu'indiquent, les nombreuses associations relevées en contexte stratigraphique : sigillées et parois fines cohabitent durablement avec les luminaires.



**Figure 215** – Diffusion des lampes en région Centre-Est entre 50/40 av. et 250/270 apr. J.-C.

Toutefois, et comme le suggèrent les supports cartographiques, il apparaît que des zones limitrophes peuvent réagir différemment car elles sont soumises à certaines entités

territoriales de production et à la primauté de leur système de diffusion. C'est le cas par exemple en bordure de la Loire et de ses affluents (Autun, Bourbon-Lancy) où nous remarquons que les productions de Gaule centrale sont largement prépondérantes tout comme le sont, les produits lyonnais, le long du Val de Saône et plus particulièrement, entre Mâcon et Chalon-sur-Saône.

Si les importations de luminaires ont joué un rôle important dans le processus d'adoption des lampes en terre cuite, la question de leur impact sur les productions locales pose plus de questions qu'elle n'en résout dans la mesure où la plupart demeurent méconnues. Faut-il voir dans l'émergence de ces entités productrices une quelconque adaptation à la loi du marché ou plus simplement, une volonté des potiers de proposer un choix complémentaire à leur clientèle ?

Enfin, le réseau terrestre semble avoir joué un rôle important dans l'approvisionnement des centres urbains en contact direct avec le réseau d'Agrippa. Il est plus que certain que la pertinence des axes routiers a eu un impact économique à l'échelle régionale mais aussi locale. En revanche, on ne sait quasiment rien des axes de communication fluviaux, du rôle joué par la Saône et d'une manière plus générale, de la diffusion des lampes en terre cuite le long de cette colonne vertébrale qu'est le Rhône.

Cette réflexion nous amène tout naturellement à nous intéresser à d'autres modalités de transport. Pourquoi un tel choix ? En amont des flux commerciaux terrestres désormais identifiés, il y a le plus souvent un transport maritime ou fluvial lié aux produits du grand et moyen commerce. Afin de développer notre propos, nous tenterons de raisonner à partir d'exemples choisis pour retracer le long et lent processus d'exportation des luminaires vers la Gaule.

#### **Chapitre 4 - De la mer à la terre ou la pertinence du trafic maritime et fluvial**

Les découvertes d'épaves antiques depuis ces cinquante dernières années ont largement contribué à renouveler l'image des échanges maritimes en Méditerranée. Si, très logiquement, les chercheurs se sont attelés à définir grâce aux amphores l'origine et la diversité des denrées (l'huile, le vin, les sauces de poissons) et d'une manière plus globale l'économie antique, les compléments de cargaison sont demeurés un temps en retrait, voire sous-estimés à cause de la

documentation archéologique exceptionnelle qu'apportait à lui seul le mobilier amphorique<sup>312</sup> (Peacock, Williams 1986 ; Tchernia 1986 ; Laubenheimer 1990).

Toutefois, une épave ne se résume pas exclusivement à sa cargaison. En effet, l'exploration d'un navire qui a sombré donne avant tout,

[...] une image ponctuelle d'un certain type de commerce, regroupe des objets ou des denrées que nous ne sommes pas toujours habitués à voir ensemble en tant qu'association chronologique ou en tant qu'assortiment (Morel 1998, p. 485).

Cela va sans dire que ces importations transméditerranéennes ont généré, très tôt, de multiples circuits sinueux, complexes, entre lieux de production et de consommation, occupant ainsi une place prépondérante dans le canevas de relations commerciales à longue distance où s'échangeaient les marchandises les plus diverses.

Les plus anciennes traces de commerce maritime (amphores, céramiques) en direction de la Gaule (bas-Languedoc occidental), apparaissent vers la fin du premier âge du Fer (VI<sup>e</sup> – V<sup>e</sup> s. av. J.-C.) dans les tombes aristocratiques des nécropoles de Saint-Julien à Pézenas dans l'Hérault (Jully 1977) et de Mailhac dans l'Aude (Janin et *al.* 2002). Ces premiers indices sont à l'origine de réseaux d'échanges qui vont s'intensifier, quelques siècles plus tard, avec l'avènement de Rome et la montée en puissance du commerce du vin italien dans le courant du II<sup>e</sup> s. avant n. è. Dès lors, ces routes commerciales vont permettre l'acheminement de denrées (dont le blé et l'huile), mais aussi de produits manufacturés (céramiques entre autres) d'un bout à l'autre de la Méditerranée.

### **1. Le commerce des lampes en terre cuite : le point de vue « maritime »**

En Méditerranée occidentale, le témoignage le plus ancien relatif à une cargaison où l'on trouve des lampes en terre cuite, provient de l'épave grecque de pointe Lequin I A (île de Porquerolles) qui a fait naufrage vers 515 av. J.-C. (**fig. 216, n° 1 ; vol. 2**). Ce navire de l'époque archaïque, témoin des relations commerciales entre Marseille et la Grèce, avait à son bord un chargement d'une soixantaine d'amphores vinaïres ainsi que 2500 pièces de vaisselle (coupes) et une centaine de lampes à cheminée ou à ombilic de type Howland 22A (Long et *al.* 1992, p. 205 ; p. 220, fig. 36).

---

<sup>312</sup> La tendance s'est inversée grâce aux études entre autres sur le commerce de la céramique campanienne (Morel 1998), les exportations de sigillées (Fiches et *al.* 1979) et sur le contenu des cargaisons provenant des épaves arlésiennes (Long et *al.* 2009 ; Long, Duperron 2011).

À partir des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. n. è., le commerce entre l'Italie centro-méridionale et le sud de la Gaule se renforce comme le montrent les diverses épaves recensées à ce jour. Leurs cargaisons ont toutes un point commun : elles sont exemptes de luminaires.

Quelques exemples. L'épave de Grand Congloué 1<sup>313</sup> qui a sombré entre 210 et 180 av. J.-C. transportait un peu plus de 400 amphores (gréco-italiques, rhodiennes, cnidiennes), environ 7000 pièces de vaisselle campanienne A et des céramiques grises d'origine catalane<sup>314</sup> (**fig. 216, n° 2 ; vol. 2**). On dénombre trois luminaires (type Howland 30 B et 32) dont au moins un présente des traces d'utilisation ce qui nous permet de dire qu'il appartenait au mobilier de bord (Long 1987, p. 12, fig. 1). L'épave de la baie de Cavalière (à l'est du Lavandou) qui s'est abîmée en mer vers 100 av. J.-C. (**fig. 216, n° 3 ; vol. 2**), transportait une cargaison composite d'amphores vinaires (Dressel 1A et 1C de Campanie, Lamboglia 2 d'Apulie), puniques mais aussi grecques (île de Cos), de pièces de vaisselle fine (Campanienne A, B et quelques exemplaires de type C) ainsi qu'un lot de céramiques ibériques de type « *sombrero de copa* ». Les deux lampes de type Ricci G (Charlin et al. 1978, p. 43, fig. 23) appartenaient elles aussi à l'équipage (traces d'utilisation).

Ce n'est sans doute pas un hasard si vers 50 av. J.-C. (**fig. 216, n° 4 ; vol. 2**), on constate pour la première fois dans un navire romain (Plane 1, rade de Marseille), un petit lot de lampes en terre cuite transporté en sus d'une cargaison d'amphores Dressel 1 (Campanie), de vaisselle à vernis noir (atelier d'Arezzo) et de présigillée d'origine étrusco-campanienne. Les lampes, de l'ordre d'une quinzaine d'exemplaires, appartiennent au type Dressel 2 et ses variantes (Liou, Pomey 1985, p. 559 ; cf. fig. 12). Certaines sont estampillées d'une lettre N bouletée, marque connue par ailleurs dans l'épave A du Cap Dramont<sup>315</sup> qui lui est contemporaine (Santamaria 1975, p. 188, fig. 3-4 ; p. 190). Il semblerait bien que ces luminaires aient une origine commune que l'on peut situer quelque part en Italie septentrionale<sup>316</sup> au regard des exemplaires de Trévise (Zaccaria Ruggiu 1980, p. 61, n° 73), Bologne (Gualandi Genito 1977, pl. 21, n° 113) et Cosa (Fitch, Goldman 1994, fig. 137).

<sup>313</sup> Les travaux de L. Long ont montré que les fouilleurs de l'époque ont été confrontés à Grand Congloué non pas à la cargaison d'un, mais de deux navires superposés qui ont fait naufrage au même endroit. La datation des timbres rhodiens permet d'envisager le naufrage du premier navire vers l'extrême fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Hesnard 1992, p. 239).

<sup>314</sup> Production datée entre 250-180 av. J.-C.

<sup>315</sup> Cette lampe, intacte, ne présente pas de traces d'utilisation. La question qui se pose, est de savoir si elle n'appartiendrait pas à un petit lot complémentaire en sus des amphores et des céramiques à vernis noir. L'épave, abondamment pillée, ne permet pas de le dire.

<sup>316</sup> L'aire de diffusion de cet atelier est relativement vaste. On recense des modèles au Magdalenberg (Farka 1977, pl. 7, n° 4), à Glanum (Bémont 2003, pl. 49, n° 28b et 41b) et jusqu'à Hippone en Afrique romaine (Bussière 2000, p. 63, fig. 28).

Approximativement à la même période (vers 50-30 av. J.-C.), le long de la côte de l'Empordà en Catalogne, on retrouve un cas de figure quasi similaire (**fig. 216, n° 5 ; vol. 2**). L'épave en question (Cala Bona I) transportait des amphores vinaires (Tarraconaise 1), des ovoïdes de Bétique ainsi qu'au moins une douzaine de lampes dont plus de la moitié sont apparentées à la forme Dressel 3 (Martin Menéndez 2008, p. 122, fig. 15, n° 1-8). Les divers défauts de fabrication perceptibles à l'œil nu, conjugués à la récurrence de certains décors, ne laissent planer aucun doute sur le fait que nous avons affaire à une production provinciale dont l'origine nous paraît être identique à celle du mobilier amphorique. Trois autres lampes<sup>317</sup>, d'aspect hétéroclite, ne nous permettent pas de dire si elles faisaient partie ou non du mobilier de bord.

Entre les règnes d'Auguste et de Tibère, le commerce des lampes sur de grandes distances ne peut être correctement perçu en raison du manque d'épaves durant cette période<sup>318</sup>.

Un tournant s'opère certainement à partir de la période claudienne. Cela se traduit par un dynamisme commercial que matérialise l'épave de Porto Cristo qui naviguait en direction de l'Espagne (**fig. 216, n° 6 ; vol. 2**). L'intérêt de cette épave, bien qu'abondamment pillée, réside dans son chargement de lampes en terre cuite estimé à plus d'une centaine de pièces (Domergue 1966). L'étude a mis en évidence un lot qui se compose de cinq formes typologiques (Loeschcke IB, IV, V, VIII et Deneauve VG), d'un répertoire décoratif varié où les scènes figurées sont parfois répétées de nombreuses fois (Victoire ailée, Homme dormant, Quadriges) ainsi que de très nombreuses marques (45 minimum), toutes de type *in planta pedis* au nom d'un seul et même potier *Caius Clodius* (*Ibid.*, p. 6, fig. 1). L'activité de ce dernier est circonscrite aux années 40-70/80 (Bailey 1980). Il est clair que ce chargement est le reflet d'un lot de marchandises, provenant d'un unique atelier, si ce n'est d'un même entrepôt, destiné à être vendu sur les marchés hispaniques.

Ce regain d'activité commerciale ne s'arrête pas là. Les travaux de réaménagement menés le long de la côte languedocienne, entre 1969 et 1974, sont à l'origine de la découverte à Gruissan, à la pointe orientale de la rade narbonnaise<sup>319</sup>, de plusieurs épaves datées entre le IV<sup>e</sup> s. av. et le VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Solier et *al.* 1981). L'une d'entre-elles, Grand Bassin C, n'en

<sup>317</sup> L'une pourrait être une variante au type Dressel 4, une autre encore illustre le type Ricci E tandis que la dernière, à bec en enclume et médaillon en forme d'arc de cercle, est un modèle peu courant. On connaît au moins un autre exemplaire provenant de Constantine (Bussière 2000, pl. 12, P 347).

<sup>318</sup> Nous citerons toutefois le cas de l'épave de Tradelière (îles de Lérins) avec sa cargaison composite (amphores Dr. 2/4, parois fines, dattes et noisettes) ainsi que son important lot de vaisselle en verre (Feugère, Leyge 1989).

<sup>319</sup> L'idée que ce « port » a succédé à celui de *La Nautique* pour les périodes plus tardives n'a jamais vraiment été vérifiée par manque de fouilles extensives dans ce secteur (Dellong 2003, p. 113).

est que plus intéressante dans la mesure où la fouille a révélé une cargaison constituée de céramiques communes italiques et d'approximativement 2300 lampes de type Bailey J, Loeschke V, VIII et lampes de Firme<sup>320</sup> (Sabrié 1981, p. 94 ; p. 108-113, fig. 43-48). Les estampilles présentes sur les mortiers<sup>321</sup> fournissent une datation que l'on situe dans le courant du II<sup>e</sup> s. et que semblent confirmer par ailleurs les quelques lampes L. VIII estampillées au nom du potier *L. Munatius Adiectus*<sup>322</sup>.

Cette quantité prodigieuse de lampes qui est sans commune mesure, l'une des plus importantes connues à ce jour en Gaule grâce à l'archéologie sous-marine, soulève de très nombreuses questions sur la destination finale de ce navire de commerce. Elle interpelle d'autant plus que cette partie du Haut-Languedoc est dotée d'entités productrices remarquables qui logiquement approvisionnent en lampes les marchés des principales agglomérations alentours. On citera l'atelier de Sallèles d'Aude qui se trouve à quelques encablures de Narbonne (face à Gruissan), officine connue entre autres pour avoir fabriqué des lampes en terre cuite et des mortiers (Van Der Leeuw 2001, p. 287). Dès lors, si l'on tient compte des coûts respectifs inhérents au transport maritime et de la présence d'ateliers artisanaux proches du littoral narbonnais, on est en droit de se demander si cette cargaison composite était véritablement destinée à être commercialisée en Gaule. Mais cette épave a ses propres limites. Les conditions de sa découverte (dragage) combinées à l'absence d'études abouties sur cet ensemble exceptionnel font qu'il ne nous est pas permis de comprendre la logique de la formation de cette cargaison ainsi que sa destination finale (Espagne ?).

Notre dernier exemple portera sur l'épave B de la pointe de la Luque qui est venue s'échouer au large de la baie de Marseille (archipel du Frioul) dans le courant du IV<sup>e</sup> s. de n. è. La cargaison composite, de faible importance<sup>323</sup>, était composée de 177 amphores (saumures de crustacés) et d'un lot de lampes estimé à moins de 300 exemplaires de type Loeschke VIII (Liou 1973, p. 583-584 ; Bussière 2000, p. 139-140 et 412-414). On relève sur une quinzaine d'individus, les marques estampillées des potiers *Victorinus*, *Victor* et *Cecilius* dont les ateliers sont situés en Maurétanie Césarienne, à Cherchell et Tipasa plus particulièrement (Bussière 2000, p. 232). Si l'on devine plus ou moins la destination finale de

<sup>320</sup> Ce chiffre n'est malheureusement qu'une estimation basée sur le nombre d'anses. La cargaison était bien plus importante dans la mesure où nous devons tenir compte des lampes rejetées par la suceuse (avant la fouille) et qui ont été dispersées ensuite dans les collections particulières.

<sup>321</sup> Les marques qui reviennent le plus souvent sont celles de *Q. Oppius Verecundus* et *Q. Oppius Iustus* dont on situe la production dans la région de Rome durant le règne d'Hadrien (Solier et al., 1981, p. 94).

<sup>322</sup> L'activité de *L. Munatius Adiectus* est signalée en Italie et en Afrique Proconsulaire durant les années 90-140 apr. J.-C. (Bonnet 1988, p. 133-141 ; Bussière 2000, p. 225).

<sup>323</sup> Une si petite quantité de marchandise transportée fait dire à J.-P. Morel qu'elle aurait pu représenter « le petit bénéficiaire personnel d'un ou plusieurs membres de l'équipage » (Morel 1998, p. 507).

ce navire (peut-être Fos-sur-Mer), on ne sait par contre que peu de choses (du moins à notre connaissance) de la consommation des lampes tardives africaines sur les sites de Narbonnaise notamment dans la vallée du Rhône. À ce propos, il semblerait qu'au Bas-Empire, les relations commerciales avec la Méditerranée soient momentanément rompues avec la Gaule. Pour s'en rendre compte, il est intéressant de comparer les lampes découvertes dans les nécropoles languedociennes<sup>324</sup> de celles importées d'Afrique à la même période (Manniez 2005).

## 2. Le commerce fluvial et le dynamisme de l'axe Rhône-Saône

Durant l'Antiquité, l'embouchure du Rhône a constitué grâce au creusement d'un canal artificiel entre 105 et 102 av. J.-C. par Marius (les *Fossae Mariana*), un axe majeur permettant de relier Arles à la mer *via* son avant-port de Fos-sur-Mer<sup>325</sup>. Cet aménagement devait permettre de dynamiser l'organisation du commerce « de la grande voie de pénétration vers le Nord, par le Rhône, la Saône, le Rhin » (Liou, Sciallano 1989, p. 153 ; Vella et *al.* 1999).

Les rôles dévolus aux aménagements du delta du Rhône et de la ville d'Arles sont à la fois opposés et complémentaires. L'avant-port maritime de Fos devait permettre le mouillage d'une très grande variété de bateaux dont entre autres les grands navires maritimes à fort tonnage. Ces derniers, dans l'impossibilité de remonter le Rhône plus en amont (risque d'échouage à cause des bancs de sable), pouvaient dès lors transborder leurs marchandises à bord d'embarcations plus légères de type « fluviomaritimes » (Long et *al.* 2013, p. 126). Ces dernières avaient pour rôle de faire la navette entre la mer et Arles où les marchandises étaient déchargées dans les installations portuaires sises sur la rive droite du Rhône (faubourg de Trinquette).

Mais ceci ne peut être tenu pour une généralité car si l'on en croit l'hypothèse émise par B. Dangréaux, les navires à *dolia* auraient pu relier directement Lyon depuis Arles afin de transvaser leur cargaison de vin dans des entrepôts conçus à cet effet<sup>326</sup> (Dangréaux 1992). À ce sujet, on n'oubliera pas de souligner le rôle prépondérant joué par les chalands (à structure monoxyle) en vallée du Rhône qui pouvaient se mouvoir à la rame, à la voile, voire les deux (Christol, Fiches 1999, p. 145). Dans certains cas, ils pouvaient être halés par des hommes

---

<sup>324</sup> Certaines d'entre elles pourraient appartenir à une production d'origine locale.

<sup>325</sup> Le contrôle du canal fut un temps aux mains de la ville de Marseille jusqu'à sa chute en 49 av. J.-C. Dès lors et dans le cadre de la réorganisation de la colonie romaine d'Arles, la ville prend à son compte le trafic maritime auparavant dévolu à la cité phocéenne.

<sup>326</sup> Peut-on dire qu'il y a une causalité avec la découverte d'atelier de potiers lyonnais produisant entre autres des amphores vinaires comme c'est le cas sur le site de la Cour des Subsistances (Maza et *al.* 2002, p. 277-303).

comme en témoigne le célèbre bas-relief découvert à Cabrières d'Aigues dans le Vaucluse (fig. 217).



Figure 217 – Scène de halage d'un chaland chargé de tonneaux (Musée Lapidaire Calvet, Avignon).

Ces barges, dont les épaves ont été retrouvées lors de fouilles terrestres ou subaquatiques menées entre autres par le DRASSM<sup>327</sup> au large de la Camargue, dans le lit du Rhône (Long, Picard 2009 ; Liou et *al.* 1990 ; Giacobbi-Lequément 1987) et celui de la Saône, permettent d'identifier des embarcations de toutes origines, tous types et tous genres. Ces dernières sont révélatrices d'une navigation et d'un commerce fluvial actif le long de l'axe Rhône-Saône entre les I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Rieth, Guyon 2010, p. 36). À titre d'exemples, on citera les chalands de Lyon – Parc Saint-Georges, Arles (Long et *al.* 2009), Chalon-sur-Saône (cf. *infra*).

La fouille de l'épave Arles-Rhône 14 (fin II<sup>e</sup> s. - première moitié du III<sup>e</sup> s.) montre combien ce type d'embarcation a pu être un acteur essentiel dans l'organisation du commerce à cette période. L'étude du mobilier céramique a montré le caractère composite de la cargaison où l'on trouve pêle-mêle, des productions régionales conjuguées à des importations d'origines géographiques diverses (africaine, hispanique, orientale) qu'illustrent des amphores, céramiques communes, parois fines et des lampes (Bonifay 2013, p. 134, fig. 18).

Une telle bigarrure, reflet des marchandises entreposées dans les *horrea*, ne va pas sans en rappeler une autre épave, plus précoce (10 av. J.-C.), qui a sombré à Comacchio dans le delta du Pô (Italie). Elle transportait à son bord une cargaison tout aussi disparate : céramiques, amphores, lampes mais aussi des sandales, des autels votifs, du bois, ce qui fait dire à J.-P. Morel que nous sommes en présence, d'un « véritable bazar flottant » (Morel 1998, p. 495).

<sup>327</sup> Organisme de recherches au service du patrimoine sous-marin et subaquatique (Ministère de la Culture et de la Communication).

Comme autre exemple, on signalera le cas de deux épaves (1 pirogue et 1 chaland) qui ont fait naufrage à Chalon-sur-Saône près de l'une des piles du pont romain dans les années 50-70 apr. J.-C. Relevons une fois encore le caractère exceptionnel de la cargaison trouvée à bord du chaland. L'étude du chargement, principalement composé d'environ 400 vases<sup>328</sup>, indique que nous sommes en présence à la fois de céramiques locales issues de l'atelier de la rue de Rochefort et de gobelets à parois sablées de type Bertrand 16 (Lonchambon et *al.* 2009, p. 65, fig. 5, n° 7). Nous soulignerons qu'à bord de ce chaland, la présence de productions de l'atelier de la Butte matérialise sans aucun doute l'axe commercial fluvial Lyon-Chalon-sur-Saône. En outre, ces parois fines lyonnaises semblent apporter la preuve de la rationalisation d'un mode de transport qui veut que les pièces les plus fragiles soient expédiées par voie fluviale et non par voie terrestre plus encline aux bris accidentels.

Cette hypothèse peut-elle être corrélée avec le fait que les ateliers lyonnais, implantés au plus près de la Saône (Bertrand 1997, p. 6, fig. 2), pouvaient transborder leurs marchandises dans de bonnes conditions. Les infrastructures, installations artisanales, bâtiments, entrepôts situés le long des berges, témoignent qu'ils ont été des lieux de rupture de charges où se faisaient et se défaisaient au quotidien les cargaisons<sup>329</sup>. La halle marchande du site des Remparts dérasés (Besançon), sise au bord du Doubs, avec son atelier de verrier et sa batterie de neuf fours (II<sup>e</sup> s.) n'est qu'un exemple parmi tant d'autres<sup>330</sup> (Munier 2006).

### 3. Conclusion

L'interprétation des observations qui viennent d'être évoquées n'est pas évidente et nécessiterait sans aucun doute un examen plus détaillé. Cependant, nous pouvons discerner quelques grandes lignes relatives au commerce maritime sachant que celles-ci demanderaient des développements complémentaires.

Au regard des épaves échouées sur le littoral provençal et catalan, il semblerait que le milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è. marque un tournant réel dans l'exportation des lampes vers la Gaule méridionale et intérieure. Par ailleurs, ces premières importations de luminaires vont de pair avec les céramiques à vernis noir qui, à la même période, sont en augmentation sur les sites de consommation en région Centre et Centre-Est (Verrier 2013, p. 571, fig. 5).

---

<sup>328</sup> On mentionnera par ailleurs la présence d'un petit lot de tuiles, de céramiques sigillées et d'une lampe en terre cuite. Cette dernière, incomplète, ne semble pas à notre avis, et contrairement à ce qui est mentionné dans l'étude, faire partie des marchandises transportées et doit sans doute appartenir au mobilier de bord.

<sup>329</sup> Dans le principe, on peut extrapoler ce schéma avec les structures portuaires et autres aménagements relevés dans la basse vallée de la Seine (Langlois 2011).

<sup>330</sup> Voir aussi les ateliers d'amphores en Narbonnaise localisés en bordure du Rhône dans Christol et Fiches 1999, p. 148.

Dès lors, se pose la question qui est de savoir si, pour les luminaires, nous en sommes en présence d'un véritable commerce tel qu'on l'entend, basé sur le principe d'une offre et d'une demande d'un bout à l'autre de la Méditerranée. Étant donné le faible nombre de lampes présentes à bord des navires, il est possible de distinguer au sein d'une même cargaison, les marchandises qui étaient destinées au commerce (comme le vin par exemple) de celles, sans véritable valeur significative, qui auraient pu servir de simple monnaie d'échange auprès des populations gauloises, voire romaines implantées en Gaule. Mais en l'état actuel de la documentation, il nous paraît difficile de trancher pour telle ou telle hypothèse.

Un nouveau tournant économique intervient au tout début de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il est marqué par l'exportation conséquente de lampes, flux qui traverse la Méditerranée d'Est en Ouest, en direction de l'Espagne. En revanche, l'hypothèse de navires faisant voile vers la Gaule est invérifiable par manque de découvertes sous-marines. Néanmoins, la présence de luminaire italique<sup>331</sup> retrouvé à Fos-sur-Mer (Rivet 2003, p. 156, n° 289), tendrait à démontrer qu'il y avait des liens entre Gaule et Italie, à la période claudienne.

Vers la fin du I<sup>er</sup> s., les données relatives au transport de luminaires italiques vers la Gaule deviennent de plus en plus ténues, malgré l'exemple de Grissan. Il ne faut pas perdre de vue que la provincialisation des productions de lampes en terre cuite (Gaule d'abord, Afrique ensuite) a sans doute dû entraîner une baisse importante des importations. De plus, la documentation des épaves sous-marines de cette période ne dit rien, ou si peu, à ce sujet ce qui trouble notre perception d'un commerce que l'on ne voudrait voir somme toute qu'unilatéral.

C'est un peu à l'image de l'épave de Cala Culip IV (cap Creus, Catalogne) et de son chargement. Si l'essentiel de celui-ci provient de Narbonnaise (sigillées millavoises), on note aussi des marchandises originaires de Bétique (amphores, parois fines) ainsi qu'un lot d'une vingtaine de lampes portant la signature du potier *C. Oppius Restitutus*<sup>332</sup> (Nieto, Picon 1986, p. 97-99). Comme nous pouvons le voir, le commerce de cette fin I<sup>er</sup> - début II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. repose davantage sur un commerce composite basé sur l'activité de cabotage en relation avec des ports où se faisaient et defaisaient les cargaisons, un peu à l'instar des chalands du Rhône et de la Saône.

---

<sup>331</sup> Il s'agit d'une lampe produite par l'atelier de *Caius Clodius* que nous avons déjà mentionné.

<sup>332</sup> La production de cette officine, implantée à Rome, est circonscrite aux années 80-120.

Faute d'indices nouveaux, ce questionnement montre à quel point le commerce maritime relatif aux lampes antiques alimente plus d'interrogations qu'il ne livre de réponses, et surtout qu'il ne permet d'appréhender qu'à moitié la place tenue par ce type d'objet au sein du grand commerce méditerranéen.

## **Chapitre 5 - La lampe en terre cuite : un traceur de romanité**

Évoquer la lampe en terre cuite comme témoin de la romanisation consiste à mesurer l'impact qu'a pu avoir cette source d'éclairage artificiel au sein de la société gauloise. À l'instar du vin et de la céramique, la lampe permet par sa précocité et son usage de déceler certains aspects de la culture romaine au sein des populations indigènes.

Sa présence en tant que produit typiquement méditerranéen nous a permis d'observer des changements d'ordre économique et commercial à l'échelle des territoires Éduens et Séquanes. Il convient maintenant d'examiner l'adoption de cet objet d'un point de vue sociétal, à partir de données factuelles, afin de mesurer les processus de transformation généralement attribués à la romanisation. L'essentiel de notre approche portera donc sur l'intégration progressive des lampes dans la vie courante à partir des fouilles d'habitat, de nécropoles et de lieux de culte. À cet effet, notre réflexion s'inscrira, du moins nous l'espérons, dans la continuité de la démarche qui a été consacrée il y a encore peu de temps de cela aux aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule (Reddé *et al.* 2011).

### **1. Pour qui sont ces lampes qui brillent dans la nuit ?**

Les jeunes filles elles-mêmes, en tournant la nuit leurs fuseaux, ne sont pas sans connaître l'approche de l'orage, quand elles voient l'huile scintiller dans la lampe d'argile et la mèche charbonneuse se couvrir de noirs champignons [...] (Virgile, *Géorgiques*, I, 390).

Tout au long de cette étude, nous avons pu observer à maintes reprises sur les lampes en terre cuite, lorsqu'elles étaient complètes ou tout au moins restituaient l'extrémité du bec, la quasi absence de traces d'utilisation. À partir de ce bilan, nous avons étendu notre recherche aux principales collections actuellement publiées et avons constaté, non sans surprise, une certaine récurrence du phénomène<sup>333</sup>. Dès lors, pouvait-on envisager d'aller à l'encontre même de ce principe de base qui veut que « les lampes sont la première source d'éclairage dans la vie privée [...] et qu'elles sont indissociables de toutes les activités nocturnes [...] » (Chrzanovski 2003, p. 18). La question à laquelle nous tenterons ici de répondre, on

---

<sup>333</sup> Les récentes analyses réalisées sur 730 lampes provenant de la nécropole d'Heidelberg-Neuenheim (Allemagne) indiquent un cas de figure tout à fait similaire (Hensen 2005).

l'aura compris, est de savoir si les lampes ont été ou non, des instruments d'éclairage artificiel utilisés au quotidien.

Nous rappellerons ici brièvement que les traces d'utilisation sont la résultante de la combustion d'une mèche fine constituée de fibres végétales qui, à travers la flamme, forme un dépôt de résidus de combustion (particules de suie) et marque durablement le pourtour du bec de la lampe, trou de mèche y compris (**fig. 218**).



**Figure 218** – Exemples de becs restituant ou non des résidus de combustion :  
1 – Alésia (n° cat. 19) ; 2 – Autun (n° cat. 170) © C. Malagoli 2016.

Mais avant d'aller plus loin dans nos propos, nous aborderons tout d'abord la question de la préservation des traces d'utilisation suite à l'enfouissement du luminaire. En effet, il n'est pas rare de lire que l'absence de traces de suie résulte d'une probable décomposition biologique lors du séjour de la lampe dans le sol, phénomène qui par ailleurs concerne aussi le combustible (Wunderlich 2003, p. 50). Si la logique semble respectée pour l'évaporation du combustible, en revanche nous ne sommes pas d'accord à propos de la disparition des traces après que l'objet en question a subi un enfouissement terrestre ou maritime.

Par exemple, l'étude de la céramique appartenant au mobilier de bord de l'épave de Cavalière a montré que certains récipients restituaient des traces d'utilisation, et ce, malgré un séjour de plus de deux mille ans en milieu marin avec tout ce que cela comporte en termes de dégradation de l'objet (Charlin et *al.* 1978, p. 38). Il en va de même pour l'une des deux lampes présentes à bord dont le bec est en partie brûlé (*Ibid.*, p. 44). Une observation en amenant une autre<sup>334</sup>, nous avons pu observer lors de notre séjour pompéien que les nombreuses céramiques ayant servi d'urne cinéraire avaient pour la plupart, malgré leur

<sup>334</sup> Nous aurions pu tout aussi bien évoquer le cas des lampes provenant des nécropoles immergées de Fos-sur-Mer (Rivet 2003, p. 10).

enfouissement, les fonds noircis suite à leur passage répété sur le feu des fourneaux (Malagoli 2006, vol. 2, p. 6).

Nous le voyons, une céramique ou une lampe marquée durablement par des dépôts de résidus de combustion continue de témoigner de son utilisation quel que soit le milieu ambiant où elle se trouve. Pourquoi ? Dans le cas d'une lampe, l'argile est profondément marquée par la combustion et la chaleur dégagée par la mèche ce qui équivaut, en quelque sorte, à une cuisson de la pâte. Par conséquent, les dépôts de carbonates (encroûtement), même superficiels, demeurent durablement sur la surface du bec.

Avant de refermer cette courte parenthèse, nous évoquerons rapidement une autre raison qui peut être à l'origine de la disparition, de tout ou partie, des traces d'utilisation. Je veux bien entendu parler du traitement post-fouille que l'on inflige parfois à l'objet qui, sous la forme d'un nettoyage parfois musclé, supprime irrémédiablement la moindre preuve (et cette remarque s'applique aussi pour les engobes).

Fort de ce constat et un peu à l'instar d'A. Hensen avec les lampes de la nécropole d'Heidelberg (Allemagne), nous avons à notre tour cherché à effectuer des relevés sur l'ensemble des luminaires, par phases chronologiques, afin de déterminer s'ils avaient pu servir ou non. Qu'a apporté cette enquête ? Globalement, le corpus s'est révélé relativement décevant dans la mesure où bon nombre de lampes sont privées de leurs becs. De plus, la documentation archéologique relative au mobilier dit « ancien » souffre d'observations techniques suffisamment poussées<sup>335</sup>. Malgré ces quelques difficultés, nous avons souhaité maintenir notre grille d'analyse et pouvons néanmoins faire état de certaines observations.

Sur les 535 échantillons pris en compte (NTI), seuls 255 (47,66 %) pouvaient se prêter à cette analyse (forme complète). Une fois ce premier décompte achevé, nous avons ventilé en deux groupes distincts les lampes avec traces d'utilisation et celles qui en sont exemptes. Il est apparu très rapidement qu'un premier lot, comportant des traces de suie, se trouvait en infériorité numérique avec seulement 89 individus (34,90 %). Le plus conséquent, vierge de toutes traces, rassemble 166 exemplaires (65,10%).

Toujours à partir de ces deux ensembles, nous avons souhaité étendre notre analyse aux six phases chronologiques définies à partir des données stratigraphiques (cf. p. 361). Les observations que nous en avons tirées montrent, sous forme d'une courbe intitulée « tendance » qui correspond à la part différentielle entre lampes à bec brûlé ou non, une

---

<sup>335</sup> Nous exprimons ici toute la difficulté rencontrée, y compris dans la documentation récente, où les auteurs privilégient avant tout la typo-chronologie, l'iconographie et l'épigraphie et en oublient fréquemment de mentionner les possibles traces d'utilisation.

particularité remarquable mais dont les résultats sont à prendre avec précaution compte tenu du faible nombre d'échantillons analysés (fig. 219).

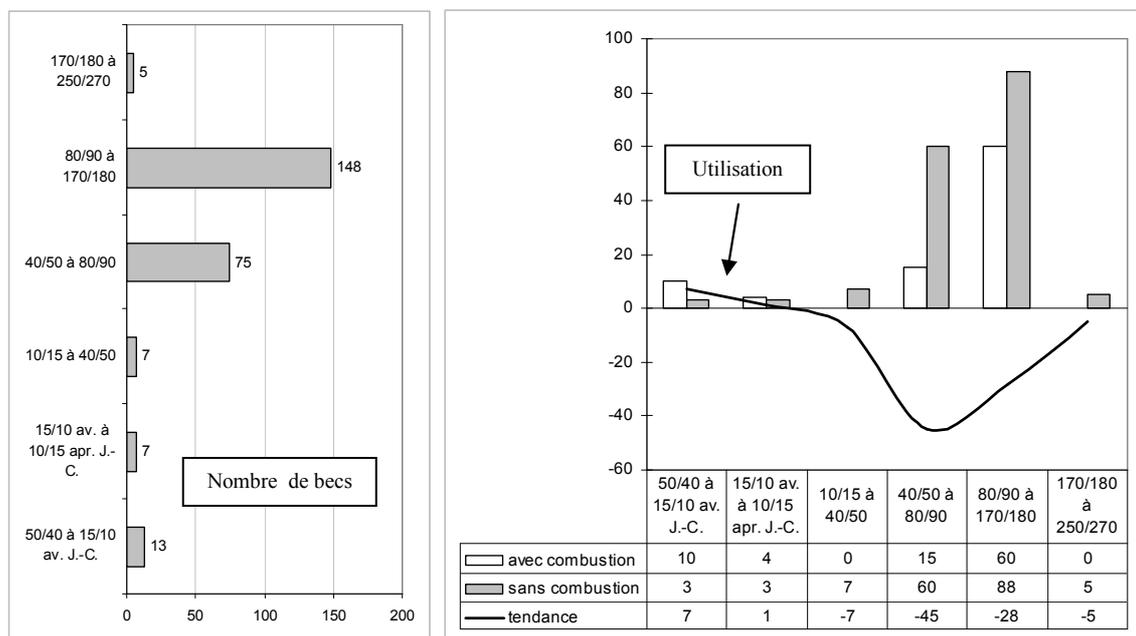


Figure 219 – Décompte des traces d'utilisation sur les lampes diffusées entre 50/40 av. et 250/270 apr. J.-C.

D'une manière générale, la courbe de tendance montre que parmi les luminaires tardo-républicains et les premiers modèles impériaux (groupes A1 et A2 de Bailey) diffusés entre 50/40 av. à 10/15 apr. J.-C, les traces d'utilisation sont récurrentes. Vers le changement d'ère, le phénomène semble se stabiliser puisque le nombre de lampes utilisées dépasse à peine celui de celles qui ne le sont pas. En revanche, à partir de la période Tibère - Claude s'opère une véritable rupture en termes d'utilisation. On note d'abord que la courbe se neutralise (les effectifs des deux groupes sont égaux) puis, dès la période claudienne, l'écart entre les deux ensembles passe du simple au triple en faveur des luminaires exempts de traces de suie. On soulignera que ce constat peut sembler contradictoire car au même moment, on observe une formidable mutation des circuits commerciaux matérialisée par l'émergence de nouvelles entités de production et par un accroissement de la consommation des luminaires dans les centres urbains. Entre l'extrême fin du I<sup>er</sup> et le troisième quart du II<sup>e</sup> s., la fréquence des lampes utilisées s'infléchit par rapport à la période précédente mais demeure toutefois légèrement inférieure à celle des lampes vierges de toutes traces. On doit l'augmentation des effectifs à l'usage très courant en contexte domestique de lampes à suif de type Loeschcke XIV produites à cette période. C'est l'image que nous renvoie le mobilier lychnologique de la ZAC Pasteur (Besançon) et de Vertault. La dernière phase, malgré le faible nombre d'exemplaires, montre qu'aucun d'entre eux n'a été utilisé.

Pour répondre à la question qui est de savoir si la lampe est un ustensile d'éclairage artificiel utilisé au quotidien, nous pouvons d'ores et déjà insister sur le fait que la plupart des luminaires datés du Haut-Empire, n'ont presque jamais servi<sup>336</sup>. De fait, cela tend à reléguer en quelque sorte la lampe en terre cuite au simple rang d'objet décoratif, voire de signe de romanisation lorsque celle-ci est attestée dans un cadre hautement ritualisé. Par contre, et nous serons catégoriques dans nos propos, les lampes correspondant à l'horizon chronologique entre La Tène D2b et la fin de la période augustéenne sont très fréquemment utilisées. Dès lors, comment interpréter pertinemment la nature de ce phénomène ? Quels sont les facteurs principaux qui influent et sont à l'origine de ce hiatus culturel autour du changement d'ère ? Pour tenter d'y répondre, il convient maintenant de reconsidérer la lampe dans son contexte social et culturel : vie privée, cérémonie funébre et religieuse.

## 2. Qui sont les premiers consommateurs ?

Malgré des vestiges matériels parfois ténus qui ne nous permettent pas de discerner avec exactitude tels ou tels groupes sociaux (absence de témoignages épigraphiques), nous disposons toutefois de quelques indices probants nous autorisant à entrapercevoir l'origine ethnique de certains d'entre eux. L'examen du mobilier ayant trait à ce qu'il est convenu d'appeler la romanisation ou facteur romanisant, doit nous conduire à cerner le statut de ces individus à un moment où la Gaule est en pleine mutation politique, économique et culturelle. Les hypothèses que nous formulerons ont été élaborées à partir des contextes les mieux documentés (Bibracte, Besançon Lumière et Mâcon Tilladet) et couvrent la période chronologique qui nous intéresse, voire légèrement au-delà.

Les quelques lampes attestées en contexte domestique proviennent d'habitats dont le mode de construction gaulois emprunte désormais les nouvelles techniques de l'architecture romaine, vecteur de la romanisation (Tardy 2011). Le plan des bâtiments est en rupture avec les modèles indigènes et révèle des maisons de type méditerranéen dont la taille témoigne du niveau social des propriétaires (élites locales ou population italique) : grandes *domus* PC 1 et des Grandes Forges à Bibracte (Labaune, Meylan 2011, p. 110, fig. 3) et Besançon (Munier et al. 2007, p. 154). À Mâcon, l'absence d'éléments pertinents ne nous permet pas d'interpréter correctement le bâti (Goy et al. 2009, p. 76). Avons-nous affaire à une catégorie de petite *domus* ou d'habitat plus modeste ? Il arrive parfois que la fonction du bâtiment consigne l'origine ethnique et sociale de l'individu. C'est le cas de la Côte Chaudron (Bibracte) et de la

---

<sup>336</sup> Un constat similaire a déjà été fait par C. Vernou-Magister sur les lampes de la région Poitou-Charentes (Vernou-Magister 1991, p. 118).

découverte d'une lampe (avec traces de suie) sur un niveau de sol lié à l'activité du travail du bronze (Bochnak et *al.* 2006, p. 113).

L'autre phénomène de romanisation s'incarne dans la céramique, plus particulièrement dans la présence d'importations de produits italiques dont les lampes en terre cuite ne constituent qu'une infime partie. À ce propos, nous ne reviendrons pas sur l'introduction progressive des céramiques fines méditerranéennes auprès des populations indigènes, ni sur celui du commerce du vin, ces différents aspects ayant connu des développements récents (Barrier 2014 ; Olmer 2011). Par contre, chercher à déterminer l'identité des consommateurs à partir d'assemblages céramiques n'est pas forcément une tâche aisée surtout dans des contextes archéologiques où peuvent coexister deux cultures différentes (gauloise et romaine). Si l'on excepte l'approche analytique qui permet la caractérisation d'horizons chronologiques et céramiques dont le résultat permet d'identifier des traits culturels propres à une région donnée au cours d'une période limitée (Genin 1997, p. 13), il est des récipients dont la forme, l'usage spécifique, sont sujets à renseigner, voire traduire l'origine même d'une population.

L'exemple des gobelets de type Dangstetten 2.1 et 2.2 que l'on trouve en contexte augustéen à Mâcon (Barthélemy et *al.* 2000, p. 203, fig. 5, n° 1-2 ; 6) est ici particulièrement intéressant. Ces derniers, relativement abondants sur les camps du *limes* (Brulet et *al.* 2012, p. 302) sont associés à plusieurs mortiers à pâte claire de type Oberaden 72 (Goy et *al.* 2009, fig. 63, n° 57), récipients connus dans les camps rhénans (Brulet et *al.* 2012, p. 371). Ces quelques observations semblent indiquer que nous avons affaire à un groupe d'individus d'origine italique, sans doute des militaires.

D'autres objets non céramiques, à l'instar du verre, peuvent en raison de leur origine géographique, de leur caractère précieux et de leur diffusion limitée, constituer un marqueur privilégié de romanisation (Hanut 2002-2003, p. 28). C'est le cas sur le site du Collège Lumière (Besançon) où dans les niveaux correspondant aux habitations datées du début du I<sup>er</sup> s., on a retrouvé de nombreux fragments de coupes moulées (verre polychrome marbré), témoignages du rang social élevé du propriétaire du lieu (Munier et *al.* 2007, p. 152-153, fig. 5.7).

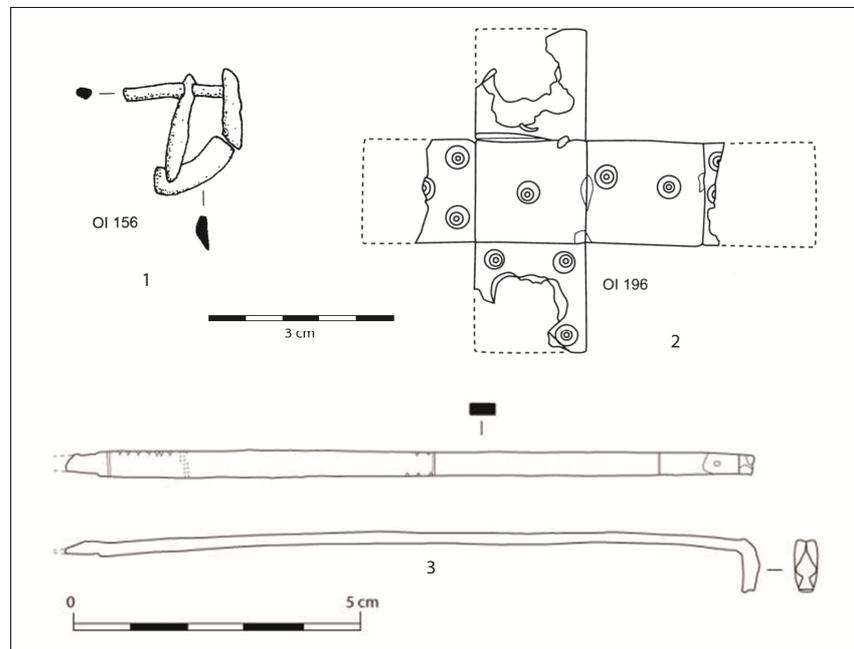
La présence de petits objets concernant le *militaria* et la vie sociale sont autant de signes d'une romanisation évidente. À Mâcon Tilladet une fois encore (**fig. 220**), la découverte d'un fragment de boucle de cuirasse segmentée<sup>337</sup>, identique en tout point aux exemplaires retrouvés sur les camps du *limes* (Goy et *al.* 2009, p. 178) côtoie un autre objet, incomplet,

---

<sup>337</sup> Voir à ce sujet le chapitre consacré aux protections corporelles dans Poux 2007 et plus particulièrement les éléments d'attache (p. 351, fig. 35).

qui sert d'instrument pour prendre ou reporter des mesures<sup>338</sup> (Barthélemy, Dubois 2007). On citera aussi un fragment de dé en os, de forme cubique, apparenté au type B. I (Béal 1983).

De même, la numismatique livre parfois de précieux indices sur l'origine ethnique d'un groupe d'individus. L'étude des 24 monnaies de la Rue Tilladet (Mâcon) réparties entre les niveaux LT D2b jusqu'à Auguste, révèle la présence exceptionnelle de monnaies coloniales (Lyon, Nîmes, Vienne) émises avant le règne d'Auguste ou au tout début de celui-ci (Popovitch 2009). Si celles-ci ont peu circulé, de l'ordre de deux générations pas plus, leur présence demeure cependant rare en Gaule intérieure. De fait, on ne sera sans doute pas étonné d'apprendre que les seuls autres exemplaires actuellement connus en Bourgogne, se trouvent localisés à Alésia et Bibracte (*Ibid.*, p. 193).



**Figure 220** – Mâcon Tilladet – Petits objets liés à la présence romaine.

1 : boucle ; 2 : dé à jouer en os (Goy et al. 2009) ; 3 : instrument de mesure (Barthélemy, Dubois 2007).

Mais ici, c'est un lot de 12 monnaies frappées sous Auguste qui retient le plus notre attention (dupondius de Nîmes de la première série datée de 16/15 à 10 av. J.-C.). Il est important de préciser que ce monnayage est massivement présent sur les camps du *limes* (*Id.*). Dès lors, comment expliquer sa diffusion depuis la Gaule méridionale jusqu'à Mâcon si ce n'est grâce à « [...] de rares personnes se déplaçant sur de longues distances et restant suffisamment longtemps dans une région [...] sont les militaires » (Besombes, Barrandon 2001, p. 308).

<sup>338</sup> Comme chacun sait, le soldat romain est aussi un spécialiste dans le domaine de la construction (Bardouille 2010).

Enfin, l'apport de l'archéozoologie permet, à partir de la fréquence des restes d'animaux, d'appréhender le statut de certains groupes d'individus et leurs modes de consommation. Dans le cas du site du Collège Lumière, l'étude des restes osseux de la phase 1 (Tibère-Claude) nous apprend que l'alimentation en viande se compose, hormis le bœuf et le porc, d'animaux chassés tels que le cerf, le chevreuil, le sanglier que complètent des oiseaux de basse-cour (coq, oie, canard). Cette forte proportion d'animaux sauvages retrouvés en fouille semble indiquer que nous avons affaire à des habitants appartenant à une élite de la société romaine ou locale puisque ce type de consommation correspond à « un niveau social particulièrement favorisé [...] et plus élevé que celui de la plupart des consommateurs urbains » (Bandelli, Frère 2007, p. 328).

En résumé, il apparaît clairement que les premiers consommateurs de lampes en terre cuite, en région Centre-Est entre La Tène D2b et le règne d'Auguste, correspondent à des individus résidant dans ou en périphérie d'un *oppidum* et qu'ils appartiennent minoritairement à une frange de la population gauloise (artisan), voire peut-être même à une élite locale. Quoiqu'il en soit, il nous semble désormais acquis que les principaux utilisateurs doivent être rattachés à un groupe de population italienne, plus certainement des militaires, familiarisée à l'usage quotidien des luminaires, ce que corroborent par ailleurs les nombreuses traces d'utilisation observées à la base des lampes.

De fait, il est tentant d'extrapoler cette observation aux lampes précoces des niveaux augusto-tibériens et plus particulièrement, celles d'Alésia et d'Autun (n° cat. 3 ; cat. 98). Cependant, même si cette hypothèse semble acceptable, seules de nouvelles découvertes contextualisées permettront de confirmer ou infirmer cette tendance et de restituer les groupes de statut social différent à l'origine de ces premières utilisations.

### **3. De la lumière profane à la lumière sacrée : la lampe en contexte rituel**

D'autres signes de romanisation peuvent transparaître également au travers de l'usage de lampes dans les rites funéraires et religieux car l'objet constitue, en tant que symbole, un reflet des changements culturels affectant les sociétés indigènes.

En contexte funéraire, la lampe a joué un rôle important dans les tombes (dépôt primaire, secondaire). Présente dès le dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. en vallée du Rhône (Feugère 1993), elle témoigne, en tant qu'objet inconnu, du statut social du défunt au même titre que le reste du mobilier d'accompagnement (céramiques importées). C'est par exemple le cas des luminaires provenant des sépultures à crémation de l'Arcoule au Paradou dans les Bouches-du-Rhône (Arcelin 1979). Dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. n. è. et plus encore à partir de

la période augustéenne, nous voyons les lampes se multiplier dans les nécropoles (Bibracte, Lyon, Le Valladas) où elles s'intègrent dans un ensemble de rites (Scheid 1984) à l'exemple de l'obole à Charron. D'ailleurs, les lampes en fer retrouvées dans des fosses sépulcrales datées du deuxième quart du IV<sup>e</sup> s. montrent, s'il en était besoin, que le rituel perdure tout au moins jusqu'à l'Antiquité tardive (Blaisot et *al.* 2008).

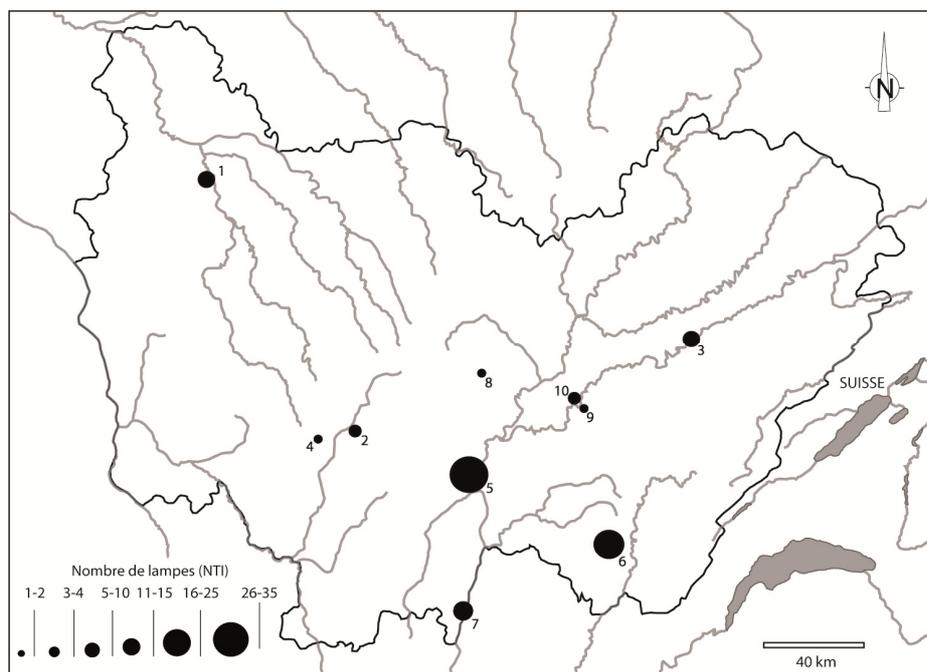
En ce qui concerne les luminaires trouvés dans les lieux de culte, ces derniers ne diffèrent en rien de ceux provenant des ensembles funéraires. Ils ont d'ailleurs un rôle qui est identique dans la relation avec le divin (Scheid 2002). Contrairement à certaines céramiques (vase à bustes), il ne semble pas qu'il y ait parmi les lampes des formes caractéristiques ayant trait au religieux, si ce n'est peut-être les modèles miniatures (Loeschcke VI) dont on suppose généralement qu'ils appartiennent à la catégorie des lampes votives. Mis à part ce groupe technique, le caractère religieux de la lampe n'apparaît qu'à travers le traitement dont elle peut faire l'objet (bris) et son éventuelle association avec un mobilier d'accompagnement qui, lui, témoigne de gestes rituels évidents (découpe, passage au feu). Bien entendu, la nature de la structure où la lampe se trouve rejetée compte tout autant : favissa, fosse, puits, voire les deux à la fois comme par exemple à la Fontaine des Mersans à Argentomagus (Allain et *al.* 1987, p. 108). En revanche, le puits Eg du Sénat à Paris contenant des ossements humains accompagnés entre autres d'un petit bas-relief de Mercure, de vases percés intentionnellement et de lampes à suif (Piganiol 1963, p. 346, fig. 2), soulève de nombreuses questions sur ce type de dépôt dont l'interprétation religieuse (culte chtonien ?) reste en suspens tant la nature de la structure est équivoque à d'autres puits funéraires d'Aquitaine : Cazères (Manière 1966), Toulouse (Fouet 1969).

### 3.1 Des lampes pour honorer les morts ...

Si, comme l'écrivait F. Loridant, « la vaisselle céramique est sans contexte l'objet le plus commun dans les tombes gallo-romaines » (Loridant 2013, p. 153), en revanche la présence de la lampe fluctue de manière remarquable d'une nécropole à l'autre, quelle que soit la zone géographique concernée : Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel et *al.* 2002, p. 144), Septfontaines-Dëckt (Polfer 1996, p. 54-57), Pompéi enclos 23/25 OS (Malagoli 2013, p. 1136), Pupput (Bonifay 2004, p. 30). Il en va de même à l'échelle d'un cimetière où l'usage de la lampe peut être exceptionnel comme par exemple Autun « Saint-Pantaléon » où l'on recense 4 exemplaires pour 212 structures (Labaune, Fossurier 2011, p. 104) et Tavaux

« Les Terres Saint-Gervais » avec 3 lampes pour 101 sépultures<sup>339</sup> (Barbet, Ancel 2012, p. 477).

Au-delà des études intrinsèques propres à chaque lieu funéraire (organisation de l'espace, des tombes, nature des dépôts), il nous a paru pertinent de revenir plus en détail sur la place du luminaire en tant qu'objet d'accompagnement dans les pratiques funéraires en région Centre-Est (**fig. 221**). Dans ce but, nous avons retenu les assemblages les mieux documentés (en complément de ceux de notre étude) sachant qu'un premier bilan a été dressé dernièrement dans le cadre des aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule (Márton, Gauthier 2011, p. 703).



**Figure 221** – Carte de répartition des lieux funéraires (fin I<sup>er</sup> s. av. - II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) où le dépôt de luminaire est avéré (dao C. Malagoli 2016).

1 : Appoigny « les Bries » ; 2 : Autun « Saint-Pantaléon » ; 3 : Besançon « gare de Viotte » ; 4 : Bibracte « Croix du Rebout » ; 5 : Chalons-sur-Saône « la Citadelle » ; 6 : Chavéria « En Rivière » ; 7 : Mâcon « les Cordiers » ; 8 : Nuits-Saint-Georges « les Bolards » ; 9 : Rahon « Champs de la Manche » ; 10 : Tavaux « Les Terres Saint-Gervais ».

Les premiers dépôts de lampes observés en contexte funéraire, en territoire Éduen, ont lieu durant la période augustéenne (15 av. - 15 apr. J.-C.), à la Croix du Rebout (Bibracte) et aux Cordiers à Mâcon. En revanche, à la même période, chez les Séquanes, nous ne possédons aucun indice probant tant à Besançon qu'ailleurs, l'absence de fouilles exhaustives y contribuant certainement pour beaucoup<sup>340</sup> (Joan 2003, p. 237). Les niveaux précoces de ces lieux funéraires révèlent un nombre de lampes relativement faible, un exemplaire pas plus,

<sup>339</sup> Les nécropoles citées ont toutes deux fait l'objet de fouilles exhaustives.

<sup>340</sup> Voir néanmoins la carte actuelle de localisation des espaces funéraires depuis la période gauloise jusqu'à l'Antiquité tardive dans Bassi et *al.* 2015, p. 44, fig. 2.2.

fréquence qui ne va pas sans rappeler certains dépôts primaires lyonnais dont celui de l'ensemble augustéen de la rue du Commandant Charcot (Blaizot et *al.* 2009, p. 138).

Par contre, entre Bibracte et Mâcon, on observe que les modes de dépôt diffèrent. À la Croix du Rebut, l'objet paraît provenir d'un dépôt secondaire<sup>341</sup>. Aux Cordiers, il a été placé sur le bûcher avec le mort ou à proximité immédiate de ce dernier. En témoignent les traces observées à la base du réservoir ainsi que sur le mobilier d'accompagnement qui restitue de fortes altérations suite à son passage au feu (Barthélemy, Depierre 1990, p. 39, fig. 14). En cela, les Cordiers semble plutôt subir l'influence de Lyon toute proche.

Dans le même intervalle ou tout juste après (vers 20), à la nécropole de Pont-l'Évêque d'Autun, on relève la présence d'un luminaire dans les sédiments de remplissage de la tombe 714. Sans que l'on sache vraiment si elle appartient réellement ou non à la structure en question (fragment séparé des résidus de crémation), cette lampe prouve qu'elle a été déposée (ou jetée) sur le bûcher avant ou pendant les funérailles<sup>342</sup>. En outre, on ne peut s'empêcher de faire remarquer que cet échantillon demeure anecdotique vu le nombre de structures fouillées (29 au total) ainsi que la diversité du mobilier d'accompagnement : assiettes, vases balustres en *terra nigra*, sigillée italique mais aussi de Gaule méridionale et de Lezoux, amphores (Venault et *al.* 2011, p. 776-777).

Actuellement, la lampe est un objet inconnu dans les sépultures de la première moitié du I<sup>er</sup> s. que ce soit en Val de Saône, Autunois mais aussi en Bas-Pays Jurassien et jusqu'à Besançon. En revanche, le mobilier céramique d'accompagnement composé en partie de sigillées d'origine millavoise est bien présent, parfois en abondance, voire même en série comme le révèle le mobilier de la fosse 56 à Mâcon (**fig. 222 ; vol. 2**). L'absence remarquée de luminaire pour l'ensemble des nécropoles régionales semble aller dans le sens de nos remarques puisqu'il semble que cette période corresponde à « une phase latente » en termes de diffusion.

À partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., le dépôt du luminaire se généralise à l'ensemble des structures funéraires. Le nombre de lampes varie selon les nécropoles et l'on observe plus particulièrement le long du Val de Saône une fréquence plus élevée qui tranche avec le secteur de l'Autunois, et d'une manière générale avec la Franche-Comté (cf. **fig. 221**). Pour mémoire, on recense une quarantaine de lampes à Chalon, un peu moins à Mâcon (une dizaine), 4 à Autun, 1 lampe à Tavaux, Rahon (Jura) et 1 aux Bolards. On notera aussi, quelle

<sup>341</sup> C'est ce que semble indiquer les photographies prises à l'époque au moment de la découverte du luminaire.

<sup>342</sup> En l'absence de dessin, de cliché faisant suite à l'étude céramique conduite à l'époque, il nous est impossible de préciser la nature exacte de cette lampe (information Y. Labaune).

que soit la période envisagée, l'absence généralisée de lampes dans les nécropoles dijonnaises (Joubeaux 1981 ; 1982-1983, p. 164).

Deux exceptions toutefois ; tout d'abord, la nécropole d'Appoigny dans l'Yonne (fouilles anciennes) avec sa dizaine de lampes conservées au Musée d'Auxerre (Delor 2002, p. 151) et Chavéria (mausolée) dans le sud du Jura. Si l'on admet pour ce dernier que les luminaires, en quantité jugée hors norme car sans référence connue jusqu'à présent<sup>343</sup>, ont joué un rôle symbolique lors du rituel funéraire, il nous paraît impossible d'en fixer actuellement le statut et de prétendre que ces lampes étaient ou non des *munera* (cadeaux et offrandes dus aux défunts et aux dieux infernaux).

De fait, l'absence remarquée de luminaires dans certaines zones parfaitement délimitées, serait-elle liée à des tendances d'ordre régional, héritées de la période gauloise, qui s'opposeraient à des secteurs culturellement ouverts aux influences commerciales provenant de la vallée du Rhône et donc de Méditerranée. Quoi qu'il en soit, un constat s'impose. Soit la lampe ne semble pas avoir constitué un objet indispensable au bon déroulement des rites funéraires dans les nécropoles situées de part et d'autre de la Saône soit, elle a été remplacée par d'autres éclairages de substitution. L'exemple des torches figurées sur le bas-relief du tombeau des *Haterii* à Rome est là pour nous le signifier (cf. **fig. 23**).

L'extrême fin du I<sup>er</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> s. voit la désaffectation de certains espaces funéraires. L'exemple le plus probant est illustré par « l'abandon » à Chalon-sur-Saône des nécropoles de la Citadelle et du Petit-Creusot où l'archéologie funéraire ne révèle plus aucunes traces d'activités, après le règne de Trajan, alors que l'agglomération antique continue de prospérer (Monthel et *al.* 2000). Les raisons de cette désaffectation ne sont pas évidentes à cerner. Doit-on imaginer une autre nécropole qui resterait à découvrir dans les zones encore inexplorées de la ville ? Cette idée a aussi prévalu un temps à propos des Cordiers à Mâcon. Mais la redécouverte, dernièrement, d'une lampe à suif associée à une monnaie de la période antonine relance le débat sur la durée d'occupation de cet autre pôle funéraire.

Nous soulignerons qu'actuellement, seules les nécropoles d'Autun Saint-Pantaléon et de Besançon Viotte se démarquent et témoignent de la persistance du dépôt de la lampe dans le courant du II<sup>e</sup> s. D'une manière générale, les données disponibles montrent que le luminaire est introduit en dépôt secondaire et qu'il peut être associé à du mobilier d'accompagnement : Autun (Sp 267, Sp 1156), Besançon Viotte, Sp 299 (Malagoli 2015a, p. 612).

---

<sup>343</sup> On peut faire à ce titre une comparaison avec le mobilier lychnologique du mausolée de Cucuron dans le Vaucluse (Guéry, Hallier 1990).

Au-delà du II<sup>e</sup> s., on ne trouve plus de lampes en contexte funéraire.

Après avoir évoqué la place prise par le luminaire en contexte funéraire, il est intéressant d'évoquer les pratiques vues à travers l'objet lui-même. Pour ce faire, nous prendrons l'exemple de la Citadelle, car elle est la nécropole la mieux documentée (Augros, Feugère 2002). Celle-ci sera complétée par la nécropole des Cordiers de Mâcon.

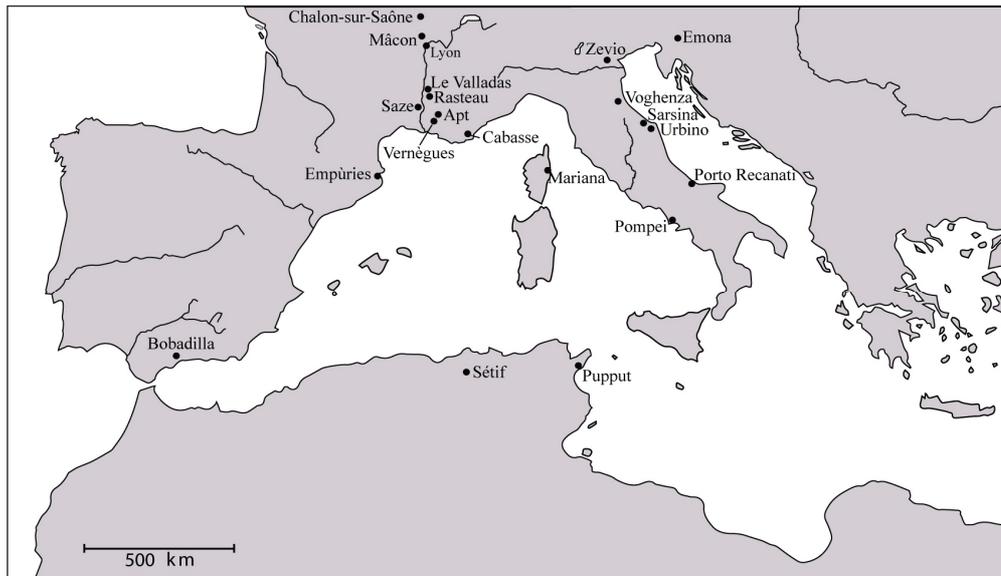
Le dépôt du luminaire n'est pas attesté durant la première phase d'occupation contrairement au mobilier d'accompagnement. Bien entendu, cela va à l'encontre de ce que l'on constate dans les autres nécropoles régionales (cf. *supra*). Il faut attendre les années 40/50 à 70/80 pour qu'apparaissent en petit nombre (9 exemplaires pour 37 structures) les premiers luminaires. Par la suite, leur quantité s'accroît sensiblement durant la période Flaviens – Trajan avec une trentaine d'individus pour 69 structures. Ce phénomène perçu dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. n'est pas propre à Chalon-sur-Saône et s'inscrit dans un vaste schéma général. Par exemple, il est observable en vallée du Rhône, au Valladas (Bel et al. 2002, p. 144) mais aussi en Italie septentrionale, à Angera (Sena Chiesa 1985, p. 57-59).

La lampe est exclusivement associée à des incinérations. L'absence d'étude anthropologique poussée nous prive cependant de toutes interprétations relatives à la nature du sujet (homme, femme, immature). Quelques indices glanés ici et là laissent toutefois entrevoir des sépultures correspondant à quelques adultes et adolescents. À la Citadelle, le dépôt de la lampe est majoritairement de type secondaire dans 84 % des cas contre seulement 16 % en dépôt primaire. Le nombre d'exemplaires par sépulture est relativement constant : 1 par tombe. Toutefois, on relève deux structures possédant un double dépôt de lampes brûlées et non brûlées (Sp 302/305, 316). Par ailleurs, même si ceux-ci sont peu nombreux, on note quelques dépôts doubles ou multiples de luminaires : Sp 245, Sp 302, Sp 302/305, Sp 316, Sp 319 bis, Sp 353.

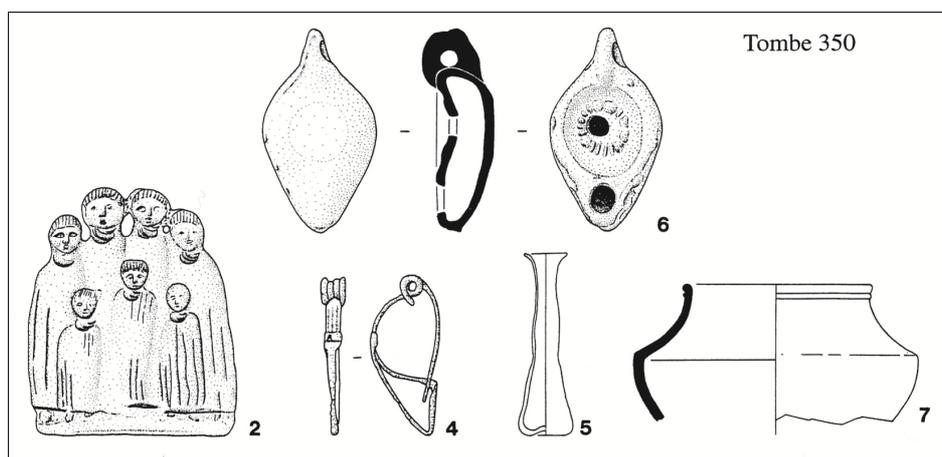
Généralement, la lampe se trouve dans le comblement de la fosse (16 cas), deux fois au-dessus de l'urne (Sp 202, 304) et une fois plaquée contre cette dernière (Sp 200). Par ailleurs, on dénombre sept cas où la lampe est déposée en périphérie de la tombe (Sp 218, Sp 245, Sp 254, Sp 316, Sp 329, Sp 347/348, Sp 362). En revanche, la documentation archéologique ne mentionne pas de lampe en position non fonctionnelle (à l'envers, sur chant).

À la Citadelle, comme dans de nombreuses nécropoles du bassin méditerranéen, l'association lampe et balsamaire est attestée (**fig. 223**). Pour rappel, l'un et l'autre sont considérés comme des marqueurs de romanisation et nous ne reviendrons pas sur la portée symbolique de ces objets si souvent soulignée (Scheid 1984). À la différence de la lampe, le

balsamaire (en terre cuite ou en verre) apparaît à toutes les périodes et se trouve associé aux incinérations. Les balsamares peuvent être déposés sur le bûcher (Sp 225, Sp 235, Sp 259) ou placés à plusieurs dans l'urne (Sp 324). Sa fréquence augmente durablement lors de la période Flaviens – Trajan à l'instar des lampes en terre cuite. Dans la tombe, le balsamaire est associé au moins sept fois avec une lampe (**fig. 224**) : Sp 310, Sp 315, Sp 319bis, Sp 327, Sp 347/348, Sp 350 et Sp 362.



**Figure 223** – Carte non exhaustive des nécropoles où le couple lampe/balsamaire est attesté (d'ao C. Malagoli 2014).



**Figure 224** – La Citadelle : association lampe/balsamaire de la tombe 350 (d'après Augros, Feugère 2002, p. 161, pl. 63).

À Mâcon, le bilan est quasi similaire si ce n'est que la lampe est attestée dans les rituels légèrement plus tôt, à partir de la période augustéenne. Elle est introduite en dépôt primaire (stigmates de son passage sur le bûcher) et les traces d'usure ou de lissage observées sur

certaines tessons, laisseraient envisager un séjour prolongé à même le sol, résultat d'une dispersion du luminaire depuis l'aire de crémation. Toutefois, les rares exemplaires semi-complets indiquent que le luminaire est le plus souvent introduit dans la tombe en dernier geste au moment de la fermeture (dépôt secondaire). Dans tous les cas, la lampe est associée à des incinérations.

Dans la nécropole des Cordiers, le dépôt du balsamaire apparaît à toutes les périodes et se trouve régulièrement associé aux résidus de crémation, résultat de leur introduction dans le bûcher à différents moments de l'incinération (Barthélemy, Depierre 1990, p. 31, fig. 12, n° 17-20). D'autres encore, peu ou pas brûlés, ont été déposés dans la sépulture (*Ibid.*, p. 25, fig. 9, n° 4). L'association entre lampe et balsamaire est attestée : fosse 79 (*Ibid.*, p. 36), fosse 87 (*Ibid.*, p. 38).

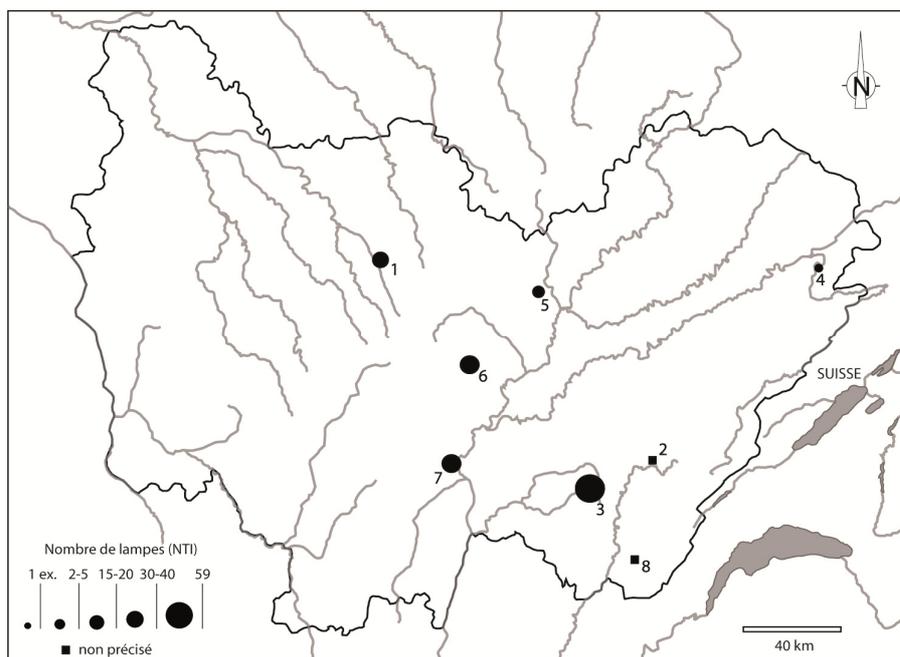
De manière générale, ces quelques observations laissent entrevoir dans les rituels, malgré la faiblesse documentaire, de fortes ressemblances avec celle de la Favorite à Lyon. Cette influence paraît somme toute logique compte tenu de la position géographique de la ville de Mâcon. Par ailleurs, on relève certaines similitudes avec Chalon-sur-Saône et plus particulièrement, la présence régulière de luminaire tant au moment de la crémation qu'à la fermeture de la tombe. Enfin, on soulignera l'importance significative que revêt l'association lampe et balsamaire, commune à ces deux pôles funéraires, considérée à juste titre comme un marqueur de la romanisation des pratiques funéraires.

### 3.2 ... mais aussi les dieux

À l'instar des nécropoles, les lampes en terre cuite sont attestées actuellement dans des lieux de culte regroupés le long et dans le prolongement du Val de Saône : Mirebeau-sur-Bèze (Barral, Joly 2011), Nuits-Saint-Georges (Pommeret et *al.* 2001) ou encore Saint-Rémy et Lons-le-Saunier. Toutefois, au regard de la documentation actuelle, on observe une déficience des données lychnologiques de certains grands secteurs géographiques tels que la Bourgogne du Nord malgré un corpus bien fourni pour le Haut-Empire (Nouvel 2001, p. 791, fig. 9), ou encore le centre et l'ouest du département de la Nièvre (Bigéard 1996, p. 48, fig. 9). On observe par ailleurs, parmi les très nombreux lieux de culte recensés dans l'Est de la Gaule (Izri et *al.* 2011, p. 509, fig. 1), que seuls quelques-uns sont reconnus pour avoir livré un ou plusieurs luminaires (**fig. 225**). Ils sont situés pour la plupart en plaine, à proximité d'une rivière ou de l'un de ses affluents et bordent un noyau urbain : Équevillon/Mont-Rivel, Les Bolards, Mandeure (complexe religieux occidental), Mirebeau, Saint-Rémy. Plus rarement, le

sanctuaire peut être isolé comme par exemple à Villards-d'Héria ou se trouver à l'intérieur de l'agglomération (Alise-Sainte-Reine, Lons-le-Saunier).

Nous devons reconnaître que le mobilier lychnologique associé à ces sanctuaires est parfois difficilement interprétable et qu'il est malaisé de porter un regard objectif sur les gestes à proprement dits visant un objet ritualisé. C'est le cas par exemple des Bolards où le mobilier est majoritairement décontextualisé à la suite de fouilles menées « par des amateurs d'antiquités » (Thévenot 1948). Toutefois nous essayerons, sous des aspects détournés, d'évoquer la lampe et son statut votif et tenterons de comprendre si les images figurées sur les luminaires peuvent avoir une quelconque relation avec le contexte dont elles sont issues.



**Figure 225** – Carte de répartition des lieux de culte (fin I<sup>er</sup> s. av. - II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) où le dépôt de luminaire est avéré ou suspecté (dao C. Malagoli 2016).

1 : Alésia « parvis du temple de la Triade Capitoline » ; 2 : Équevillon « Mont-Rivel » ; 3 : Lons-le-Saunier « la Comédie » ; 4 : Mandeure « Champs sous la Grande Planche » ; 5 : Mirebeau-sur-Bèze « la Fenotte » ; 6 : Nuits-Saint-Georges « les Bolards » ; 7 : Saint-Rémy « la Vigne de Saule » ; 8 : Villards-d'Héria « Pont-des-Arches ».

Contrairement à ce que l'on observe pour les nécropoles, certains pôles religieux connaissent une occupation suffisamment longue qui nous permet d'observer et de comprendre l'évolution des sanctuaires depuis l'époque gauloise (La Tène C et D) jusqu'au Haut-Empire (Mandeure, Mirebeau, Les Bolards), voire même dans certains cas (Les Bolards) jusqu'à l'Antiquité tardive (Pommeret et *al.* 2001, p. 23).

De manière générale, les lieux de culte de la période gallo-romaine sont aménagés et fréquentés à des périodes différentes : à partir de la période augusto-tibérienne à Nuits-Saint-

Georges, Saint-Rémy (entre autres), à la période flavienne pour Équevillon, Villards-d'Héria (Joan 2003, p. 372 ; Van Andringa 2006 ; Nouvel 2011) et sans doute, Lons-le-Saunier.

La présence de luminaires en contexte cultuel n'est attestée qu'à partir du changement d'ère, au même moment où apparaissent les premières lampes en contexte funéraire. Les formes typologiques identifiées (Dressel 3 ou 4 et surtout des modèles Loeschcke IA) nous invitent à fixer approximativement les premiers dépôts durant les années 15 av. à 15 apr. J.-C. Le nombre de lampes attesté durant cette période est relativement faible (1 à 2 exemplaires pas plus) et se pérennise jusqu'à la fin de la première moitié du I<sup>er</sup> s. Ensuite, il augmente sensiblement durant la période 50-100. Concrètement, cela se traduit dans certains lieux de culte par l'introduction tardive de quelques luminaires dans le rituel comme c'est le cas à Mirebeau-sur-Bèze (Joly, Barral 2008, p. 377). D'autres encore, comme à Saint-Rémy, connaissent au contraire un apport important. Vers l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. et la première moitié du II<sup>e</sup> s., on note ce qui semble être un déclin des apports que ce soit à Alésia (L. XIV) ou à Lons-le-Saunier (présence de *Firmalampen* de type L. X). On notera que ce bilan tranche radicalement avec ce que l'on observe, à la même période, sur les sanctuaires de la moyenne vallée du Rhône où les lampes sont comptabilisées par centaine (Malagoli 2013b).

Les lampes découvertes en contexte cultuel ne diffèrent en rien de celles que l'on trouve en contexte domestique. En fait, le caractère votif du luminaire ne se dévoile qu'à travers la conjugaison de plusieurs phénomènes tels que le traitement porté à l'objet lui-même et son association, en contexte clos, avec de la céramique le plus souvent détournée de sa fonction première (formes mutilées, présence de graffites).

À Saint-Rémy (cf. p. 226-227), la question qui se pose est de savoir si nous avons affaire ou non aux reliefs d'une aire d'épandage d'offrandes, ce qui dans ce cas ne correspondrait pas forcément à la forme classique des sanctuaires romains caractérisée par le dépôt d'offrande individuelle. En effet, la rareté des collages entre fragments issus de la fosse-dépotoir nous laisse à penser que les lampes ont d'abord pu être brisées, pour ensuite être dispersées à même le sol, sans la moindre organisation. Nous pouvons tenter de reproduire un même schéma avec le collecteur de Lons en nous demandant si le mobilier appartenant à l'aire culturelle n'a pas été purement reversé à un moment ou un autre dans l'égout, un peu à

l'instar des dépôts intentionnels découverts dans des puits<sup>344</sup>, relief d'un possible culte chtonien ancestral ?

L'autre aspect récurrent en contexte cultuel concerne la mutilation d'objets. Dans notre cas, cela se traduit par la perforation du réservoir d'une lampe avec un objet contenant (n° cat. 409). On relève aussi quelques médaillons dont le motif a été découpé grossièrement afin de ne conserver, sous forme de rondelle, que l'image de la divinité (n° cat. 306-307 ; 448). Ce phénomène est aussi observable sur les sanctuaires du Lardiers et de Lachau (Malagoli 2016a, p. 68, fig. 16, n° 13-15 ; Malagoli 2016d, p. 154, fig. 6, n° 15-17).

Tout ceci nous amène naturellement à nous intéresser à l'aspect iconographique relatif à la religion et à la mythologie et à rechercher s'il existe une possible corrélation entre sujet illustré et lieu sacralisé où le dépôt est effectué.

Sans trop rentrer dans les détails puisque ce sujet sera développé plus longuement (cf. *infra* chap. 3.3), nous remarquons tant à Saint-Rémy qu'à Lons-le-Saunier, une certaine préférence pour des images ayant trait aux activités quotidiennes et aux animaux. Ainsi donc, contre toute attente, on note une sorte de désintéressement pour les représentations du panthéon romain et plus particulièrement pour les divinités primordiales au profit de motifs illustrés de divinités secondaires et de personnages de la mythologie (fig. 226).

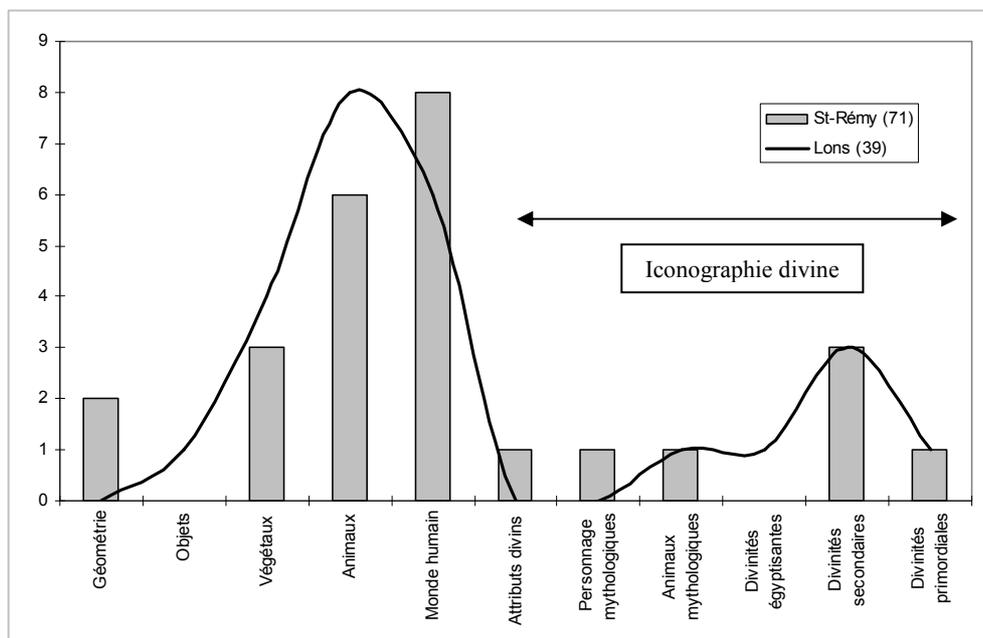


Figure 226 – La part discrète de l'iconographie divine sur les sites de Saint-Rémy et de Lons-le-Saunier.

<sup>344</sup> C'est le cas par exemple de Bliesbruck en Moselle. Voir à ce propos la carte de répartition des puits et fosses en Gaule à la période romaine (Petit 1987, p. 19, fig. 4).

Par ailleurs et à propos du choix des luminaires introduits en contexte cultuel, nous constatons que ces derniers l'ont été avec soin. En règle générale, il s'agit de lampes moulées, d'assez bonne qualité, appartenant aux formes canoniques du Haut-Empire : Loeschcke IB, IV, V, VIII et lampes de Firme (L. IX et X). On notera la présence à Saint-Rémy et aux Bolards de modèles L. VI qui, étant donné leur petite taille, peuvent être considérés comme des objets votifs. Par ailleurs, les traces de carbone relevées sur certains becs indiquent, du moins pour certaines d'entre elles, une possible utilisation (contexte domestique) avant leur introduction dans le sanctuaire.

En fait les lieux de culte où il est fait mention en Gaule, à la période romaine, de dépôts conséquents de céramiques et de luminaires ne sont pas si nombreux qu'on le pense, du moins à notre connaissance. Nous ne reviendrons pas sur les sanctuaires Voconces de la moyenne vallée du Rhône et citerons plutôt les fosses à banquets du pseudo « sanctuaire de Cybèle » à Lyon où l'on recense des céramiques en quantité pléthorique et 1732 lampes en terre cuite (Hanotte 2015). On mentionnera aussi le cas d'*Ambrussum* (Hérault) et son enclos cultuel implanté sur la berge du Vidourle. Celui-ci a livré les traces d'une zone de crémation et d'un autel central (là où s'articulaient les pratiques rituelles) associés à des dépôts votifs (céramiques, lampes) ainsi qu'à des monnaies, fibules et autres offrandes alimentaires (Fiches et al. 2007). En Picardie, il semblerait que le dépôt céramique d'Amiens au logis du Roy, au cœur de la ville antique et au plus près du forum, puisse éventuellement s'apparenter à une activité culturelle. Malgré l'absence d'indices probants, la présence de 200 lampes fragmentées et regroupées dans un même secteur, associées à de nombreuses céramiques (sigillées, cruches, céramiques communes) pourrait venir confirmer cette hypothèse et prévaloir sur l'interprétation couramment admise qui envisage plutôt « un réduit, appartenant au local d'un lampiste qui devait y rejeter les lampes défectueuses ou brisées » (Massy, Molière 1978, p. 145).

Mise à part cette première forme de dépôt (bris rituel avec rejet dans une fosse), d'autres traitements et dispositions de lampes ont été observés dans des contextes religieux.

Le secteur du parvis du temple « de la triade capitoline » a permis d'exhumer à ce jour dix-huit dépôts votifs (soit 316 vases) qui le plus souvent sont organisés en cercles ou en carrés, groupés par neuf (Rabeisen 1987-1989 ; Le Gall, Sénéchal 1974, p. 210, fig. 2). De ce niveau, daté de la période Domitien – Trajan, proviennent aussi quelques lampes ouvertes de

type Loeschcke XIV<sup>345</sup>, contemporaines des dépôts (Carré 1984, p. 268 ; p. 273, fig. 4). Pour mémoire, le répertoire céramique inhabituel en contexte domestique (miniaturisation des formes) se compose de pots, de cruches munies d'une ou deux anses, de bouteilles, de coupes et gobelets ainsi que de couvercles à bouton de préhension<sup>346</sup> (Joly, Barral 2015, p. 119, fig. 9). La pâte, en général de couleur rouge orangé ou grise, de qualité médiocre, est la même qui a servi à produire les lampes à suif. Ces mêmes lampes portent les stigmates d'anses qui ont été décollées et de parois présentant parfois des arêtes vives. Mais le traitement le plus couramment observé consiste à détourer le manchon central, parfois avec soin, afin de le réduire à la taille d'un simple jeton (**fig. 227 ; vol. 2**). Par ailleurs, les nombreuses traces d'utilisation visibles sur les manchons prouvent que ces luminaires ont servi sans que l'on puisse pour autant fixer le moment exact ni la nature du combustible employé.

Nous avons tenté de rechercher à titre de comparaison d'autres dépôts proches de ceux d'Alésia combinant à la fois vases miniatures et lampes ouvertes<sup>347</sup>.

L'étude conduite sur un dépôt votif trouvé en 1905 à Avenches « Derrière la Tour » en vis-à-vis du temple de la Grange des Dîmes (Meylan Krause 1996 ; Bridel 2011, p. 289, fig. 1), nous permet d'aborder du point de vue helvète, l'organisation et l'agencement d'un dépôt qui se veut contemporain de celui d'Alésia (entre la fin du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). En comparaison, le dépôt d'Avenches offre à la fois un panel plus restreint et plus homogène dans la sélection des vases et des lampes d'accompagnement, choix qui est orchestré par la volonté d'un seul individu afin de se concilier les faveurs de Mercure (Meylan Krause 1996, p. 31). En outre, les pièces relativement bien préservées permettent d'envisager un mode d'enfouissement rapide, unique, que semble confirmer la fréquence des récipients (cruches, calices, supports de tables d'offrandes et lampes<sup>348</sup>) dont la forme ne varie guère. Le cas d'un achat groupé pour cette occasion dans une boutique peut être comparé à celui des lampes du mausolée de Chavéria (Jura).

On s'interrogera sans doute sur la place prise par les lampes à suif au sein des deux ensembles que nous venons d'évoquer. En effet, ces dernières s'opposent totalement à ce qui

<sup>345</sup> La question qui se pose est de savoir si huit autres lampes, toutes de type L. XIV, provenant des fouilles anciennes d'É. Espérandieu dans la zone du temple, sont susceptibles ou non d'être mises en relation avec les dépôts votifs.

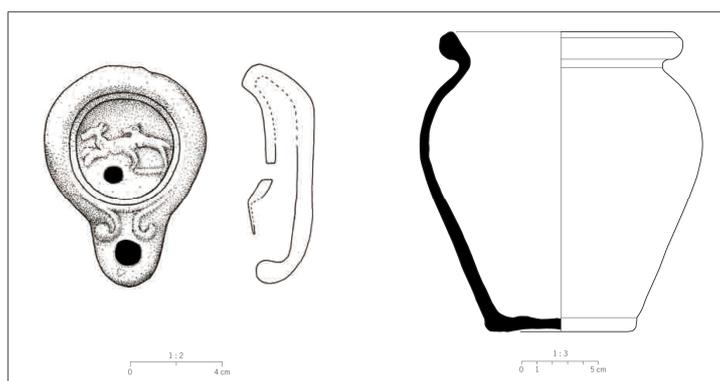
<sup>346</sup> Ces couvercles ont eu pour fonction de protéger le contenu du vase au moment de son dépôt. C'est ce qu'indiquent les restes de batraciens retrouvés à l'intérieur de certains d'entre eux (Joly, Barral 2015). Voir à ce sujet les dépôts propitiatoires en contexte domestique pour le Languedoc romain (Feugère 2007).

<sup>347</sup> Voir dans une moindre mesure l'ensemble de vases votifs provenant de l'enclos des sanctuaires d'Oedenburg dans le Haut-Rhin (Schucany 2009).

<sup>348</sup> On notera une prédominance pour la forme proche ou imitant le type Loeschcke XII (Meylan Krause 1996, p. 32, fig. 9).

est couramment observé dans les sanctuaires de Gaule méridionale (lampe consommatrice d'huile d'olive). De plus, il est bien connu que l'usage du suif en brûlant dégage une mauvaise odeur et que la mèche charbonne en produisant le plus souvent de la fumée. De fait, on est en droit de se demander si ces godets et autres coupelles ouvertes n'auraient pas servi à faire brûler une toute autre matière que celle utilisée à des fins d'éclairage ? À ce propos, on peut imaginer et rien n'interdit de le penser par ailleurs, que durant le rite le dédicant a pu utiliser ce type de lampe pour y faire brûler de la résine aromatique sous forme de fumigations. Dès lors, la lampe détournée de sa fonction première, pourrait être perçue comme une sorte de version simplifiée du brûle-encens ou brûle-parfums (*turibulum*) dont l'usage est avéré tant en contexte funéraire que cultuel (Bermond et *al.* 1998, p ; 141 ; Silvino, Maza 2007, p. 143 ; Carrato 2009 ; Joly et *al.* 2010, p. 155 et *sqq.*).

Le dépôt de fondation trouvée à Mandeure en 2011 sera notre troisième et dernier exemple relatif au traitement d'une lampe en tant qu'objet votif. Pour rappel, il s'agit d'un pot ovoïde à l'intérieur duquel on a déposé un luminaire, puis l'ensemble a été placé dans une petite fosse creusée en bordure d'un complexe monumental de nature indéterminée (**fig. 228**). Il semblerait d'après le rapport que le conteneur n'ait bénéficié d'aucun système de protection (absence de couvercle) ni de calage dans le but de le maintenir. Au sujet de la lampe, on ne connaît pas sa position exacte : était-elle posée à plat ? Autre ? Quoi qu'il en soit, il est clair que ce type de dépôt induit, indéniablement, un acte pensé et réfléchi qui ne peut être qu'à caractère votif et intimement lié au réaménagement de l'édifice monumental public qui aurait pu être à vocation culturelle ?



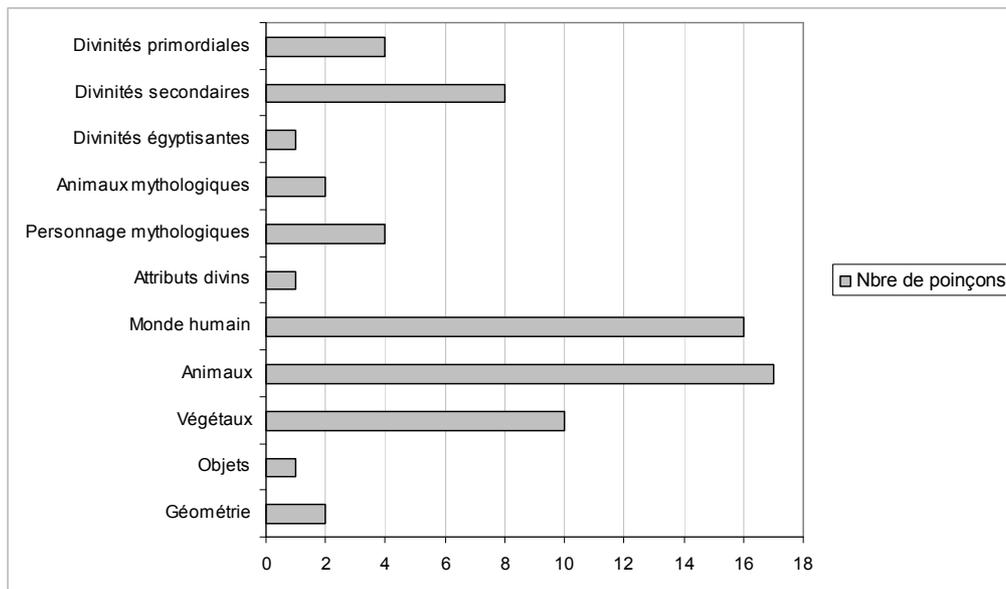
**Figure 228** – Mandeure : lampe et pot ovoïde appartenant au dépôt votif (d'après Joan 2011, p. 141, fig. 143).

En résumé, ces trois cas de figure nous ont permis de percevoir les différentes modalités de dépôt de luminaires reconnues actuellement en région Centre-Est. On remarque tout d'abord que les lampes utilisées à l'occasion des cérémonies religieuses appartiennent le plus

souvent à des formes classiques, à usage domestique, et sont détournées de leur fonction première tout comme le sont celles trouvées en contexte funéraire. D'autre part, la présence de traces de mutilation indiquent le caractère hautement ritualisé de certaines pratiques qu'il reste encore à définir (volonté de rendre l'offrande inutilisable, passage du profane au sacralisé). On notera par ailleurs que le traitement relevé sur certains luminaires est relativement proche de celui pratiqué sur la céramique (sigillée, cruches). Mais plus important encore, il apparaît désormais évident que le mode de dépôt relevé en région Centre-Est est différent de celui pratiqué en moyenne vallée du Rhône (*favissa*). Il correspond plus certainement à celui d'une aire d'épandage située à l'intérieur de l'enceinte du sanctuaire (visible de tous ?) où se trouvent mélangés, pêle-mêle, des objets de toute sorte.

### 3.3 Le répertoire iconographique : divin *or not* divin ?

Les lampes à médaillon orné provenant des principaux lieux de culte que nous venons de mentionner pour la région Centre-Est appellent à divers commentaires en termes de catalogue iconographique<sup>349</sup>. Ce chapitre a pour but d'analyser et de dégager des préférences d'aspect culturel qui pourraient être en rapport ou non avec des sujets religieux (**fig. 229**).



**Figure 229** – Répertoire thématique provenant des principaux sanctuaires du Centre-Est de la Gaule.

D'emblée, le premier constat qui s'impose montre que le thème lié à la religion occupe une place discrète, pour ne pas dire effacée. Plus précisément, les divinités primordiales du panthéon romain sont quasiment absentes et on compte très peu d'exemplaires illustrés par

<sup>349</sup> Les motifs sont habituellement classés d'après la nature de leur illustration : le monde divin et la mythologie, les scènes de la vie quotidienne (monde humain), les animaux, les végétaux, les représentations géométriques et le mobilier. Les poinçons des bandeaux ne sont jamais pris en compte exception faite pour ceux figurant sur les lampes paléochrétiennes.

Jupiter (n° cat. 281), Mercure (fig. 114, n° 1) et Mars Ultor (n° cat. 306). On notera tout de même une représentation égyptisante qui est celle de Jupiter-Ammon (n° cat. 448).

En revanche, nous remarquons une certaine préférence pour les divinités secondaires telles que la déesse lunaire Luna (n° cat. 307 ; 315), la Fortune (n° cat. 328) ainsi que de nombreuses scènes figurant des personnages et des animaux de la mythologie (les plus nombreuses) : Léda et le cygne (n° cat. 334 ; fig. 114, n° 2), Néréïde chevauchant un cheval marin (n° cat. 413), buste de Méduse (n° cat. 286 ; 420), Pégase (n° cat. 426), sphinge (n° cat. 289 ; 423-424), le griffon cher à Apollon (n° cat. 324). Les attributs divins se signalent à travers la représentation des cornes d'abondance (n° cat. 335). On notera par ailleurs, avec curiosité, qu'un sujet très populaire revient fréquemment sur la plupart des lieux de culte (mais ailleurs aussi), à savoir les *putti*. Ces derniers sont représentés de multiples fois dans des scènes variées : chevauchant un bouc (n° cat. 332), debout devant une vigne arborescente (n° cat. 410), lyricine (n° cat. 432), assis et tirant sur les pattes arrières d'un petit quadrupède (n° cat. 464 ; 468 ; fig. 114, n° 7). À Mirebeau, en phase 5 (40-70), on relève une représentation un peu plus riche, qualitativement parlant, où un couple de *putti* se livre à une scène de chasse : le premier à gauche tire par une patte arrière un petit quadrupède (lièvre ?) tandis que le second, à droite, se tient prêt à le frapper à l'aide d'un *pedum*<sup>350</sup>.

L'autre aspect remarquable de ce répertoire tient au fait que les images les plus nombreuses illustrent le règne animal et la vie quotidienne. Les animaux évoquent la faune exotique avec le lion plus particulièrement (n° cat. 409 ; 462-463 ; 470), faune sauvage avec l'ours et le sanglier (n° cat. 337 ; 467) et domestique avec le chien (n° cat. 411). Si les oiseaux (aigle, colombe, paon) paraissent quelque peu absents (n° cat. 15 ; 149 ; 153 ; 282), les animaux marins (dauphin, coquillage, crabe) sont eux bien présents (n° cat. 295 ; 325-326 ; 336 ; 414 ; 425 ; 469 ; fig. 114, n° 6).

En ce qui concerne le monde humain, nous retrouvons des évocations de la vie courante comme la vieillesse (n° cat. 78 ; 162-164 ; 302), quelques scènes érotiques (n° cat. 339 ; 471), de bouffonnerie (n° cat. 427), de chasse (n° cat. 319 ; fig. 227) mais surtout de nombreuses images ayant trait à la gladiature et aux courses dans l'amphithéâtre : gladiateur ou panoplie (n° cat. 313 ; 331 ; 417 ; 466 ; fig. 114, n° 9), scène de *uenatio* (n° cat. 303-304 ; 465), *iubilator* (n° cat. 330), pugiliste (n° cat. 422). Le spectacle théâtral (masques de comédie) n'est pas en reste (n° cat. 433 ; 443-447).

<sup>350</sup> Information transmise par M. Joly. Voir à titre de comparaison l'exemplaire provenant de Vindonissa (Leibundgut 1977, pl. 30, n° 83).

En dernier lieu, viennent les sujets évoquant les végétaux (n° cat. 284 ; 287 ; 300 ; 311 ; 329 ; 415 ; 419 ; 421 ; 430), le mobilier (n° cat. 416), la géométrie (n° cat. 327). Au moins huit lampes (médaillon complet) n'ont pas de décors (n° cat. 292 ; 312 ; 434-436 ; 440 ; 442 ; fig. 114, n° 4).

Fort de ce constat, on est en droit de s'interroger sur l'absence remarquable des divinités du panthéon romain en contexte culturel au profit de sujets plus familiers. De fait, ce panel d'images est-il imputable à un quelconque particularisme religieux<sup>351</sup> malgré la romanisation ou reflète-t-il simplement une certaine offre de produits du commerce ?

À ce sujet, il nous a paru intéressant d'évoquer deux cas de figures provenant d'entités commerciales, l'une se trouvant en Alsace romaine (Brumath) et l'autre à Pompéi. Ce choix est motivé par le fait que ces structures ont toutes deux connu une destruction rapide, quasiment contemporaine, survenue dans la même décennie et pouvant nous renseigner sur l'iconographie en vogue au début de la période flavienne.

Sur la vingtaine de luminaires connus provenant de Brumath, le répertoire révèle qu'il est varié et correspond à cinq thèmes répartis entre le monde divin, la vie civile, la faune, la flore et les objets. On notera aussi la présence d'une lampe inornée. Très vite, on remarque que l'iconographie divine est minoritaire avec seulement 6 exemplaires avérés soit 30 % des sujets disponibles. Parmi les divinités primordiales, un seul motif fait allusion à la puissance de Jupiter (aigle). Les autres images font référence aux divinités secondaires, personnages et animaux de la mythologie : le culte lunaire (croissant de lune), les *putti* (deux fois), un masque de Méduse et une illustration de Pégase. Toujours est-il qu'au milieu d'un panthéon des plus clairsemé, les décors relatifs à la vie quotidienne (6 poinçons), la faune et la flore (6 autres sujets à eux deux) sont les thèmes les plus représentés au moment où survient l'incendie en 70 apr. J.-C. (cf. fig. 192 ; vol. 2).

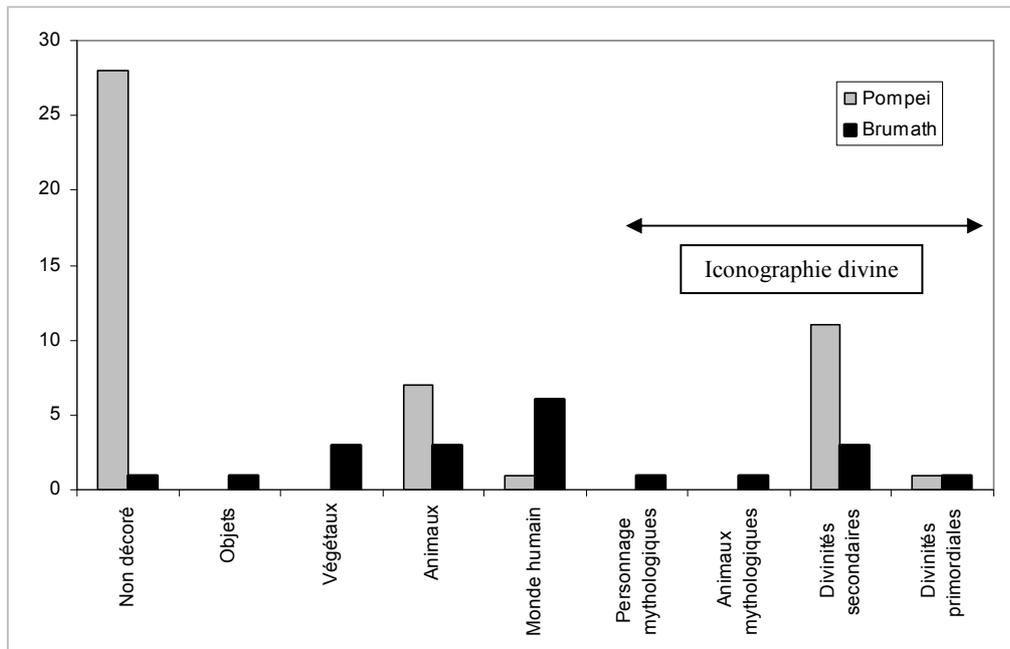
Qu'observe-t-on à Pompéi à la même période ? Les lampes qui venaient d'être produites (environ une cinquantaine d'exemplaires), nous livrent ici une vision très précise des sujets iconographiques diffusés dans une ville romaine au moment où se produisit la catastrophe humaine. Ce qui frappe immédiatement avec cette série, c'est le nombre élevé de lampes à médaillon inorné qui atteint approximativement 60 % du lot. Ces lampes, simples, faciles et rapides à produire, devaient répondre rapidement à la demande de la clientèle. Les lampes ornées sont peu nombreuses (18 au total) et n'offrent qu'un choix iconographique succinct.

---

<sup>351</sup> On notera que notre constat semble aller de pair avec celui fait par V. Rebourg qui, s'appuyant sur les propos de S. Deyts, observe que les représentations divines en territoire Éduen évoquent peu ou prou les divinités du Panthéon romain (Rebourg 1994, p. 73-74)

Les grands dieux du panthéon romain sont quasiment absents. On ne relève en tout et pour tout qu'un seul Jupiter à l'aigle que côtoient des divinités secondaires (Luna) associées aux *putti* (Cerulli Irelli 1977, pl. XXXVII, n° 27 ; pl. XXXVIII, n° 28). Le reste de la thématique se partage entre la faune et le monde humain : animaux exotiques (éléphant, lion), domestiques (mouton), oiseau (paon) et les spectacles (masques de théâtre).

Comme on peut s'en rendre compte, il existe une symétrie presque parfaite entre ces deux entités artisanales, et ce, malgré la distance qui les sépare (**fig. 230**). Il est clair que les décors liés à la religion n'ont pas eu les faveurs escomptées auprès des populations<sup>352</sup>. En revanche, on soulignera le succès remporté par les divinités secondaires ce qui a sans doute contraint les potiers à s'adapter au fil du temps dans le but de répondre aux exigences des acheteurs potentiels.



**Figure 230** – La part de l’iconographie sur les lampes de la boutique de Brumath et celles de l’atelier de Porta Nocera à Pompéi.

Par la suite, nous avons souhaité étendre cette analyse aux lieux de culte se trouvant en Gaule, si possible attenants à notre zone d’étude, afin de vérifier s’il existait ou non des divergences. Dans cette intention, nous avons retenu deux sanctuaires implantés sur la façade orientale de la vallée du Rhône pour lesquels nous avons eu l’occasion d’étudier le mobilier lychnologique (Malagoli 2013b).

Qu’a apporté cette enquête ? Sur une base de 493 décors identifiés soit 165 au Chastelard-de-Lardières, un peu plus à Lachau (328 ex.), nous remarquons tout d’abord la

<sup>352</sup> Ce bilan concerne aussi le répertoire iconographique de la ville de Glanum (Bémont 2003, p. 55).

présence d'une grande variété des sujets iconographiques répartis selon les thèmes cités jusqu'à présent. Mais les lampes à médaillon décoré révèlent, une fois de plus, que les pèlerins ont eu un certain engouement pour des décors familiers, plaisants ou drôles au détriment de l'iconographie divine. On sera sans doute surpris de constater que les divinités, en vallée du Rhône, n'ont pas eu la préférence du plus grand nombre : Mercure est relativement discret (3 ex.) et Jupiter l'est encore plus (1 ex.). Sans déroger à la règle, les divinités secondaires (Luna, Séléné) conjuguées aux *putti* et autres sujets mythologiques, Méduse, Sphinge (en très grand nombre) ou encore Pégase, les surclassent. Il en va de même avec les représentations de divinités égyptisantes qui leur sont supérieures en nombre (9 ex.) : Jupiter-Ammon<sup>353</sup>, Harpocrate, Anubis. Les autres thèmes bénéficient aussi de la faveur des dédicants et plus particulièrement le règne animal illustré sous toutes ses formes (fig. 231).

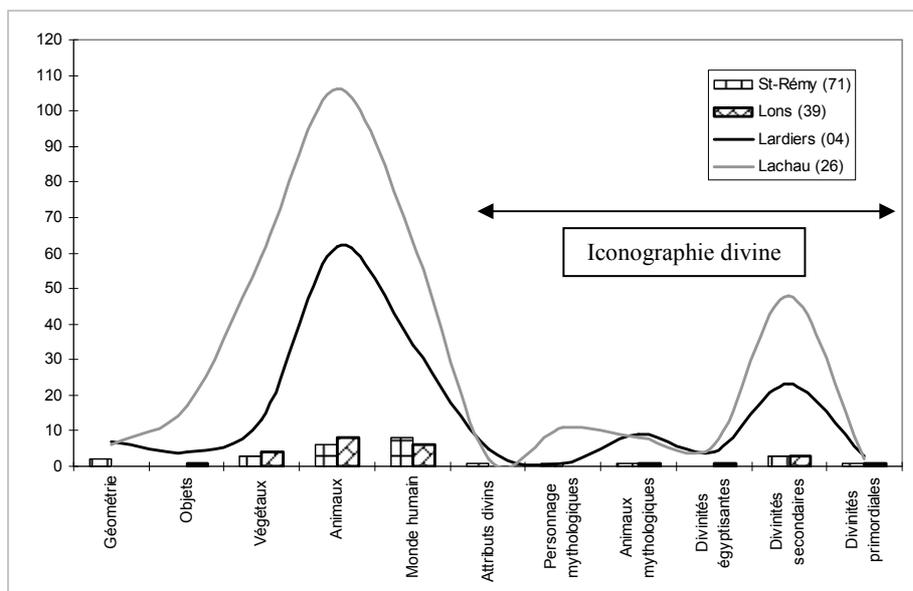


Figure 231 – La part de l'iconographie divine entre les sanctuaires de la région Centre-Est et ceux de la vallée du Rhône.

Il apparaît donc, dans l'état actuel de la documentation, que l'iconographie divine n'a pas eu la place prépondérante qu'il lui revient au sein des sanctuaires de la vallée du Rhône. Il en va de même avec ceux de la région Centre-Est. Les analogies relevées entre ces deux secteurs géographiques sont trop nombreuses pour être le fruit du hasard. Par ailleurs, on soulignera que C. Bémont arrive au même constat avec les médaillons ornés de l'agglomération antique de Glanum (Bémont 2003, p. 55). Cependant, on trouve un parfait

<sup>353</sup> À ce propos, on fera la comparaison entre le médaillon découpé sous forme de jeton, représentant la tête de Jupiter-Ammon, trouvé à Lachau (Bleu 2003, p. 504, n° 124) et celui de Lons-le-Saunier (n° cat. 448).

contre-exemple avec l'atelier de la Butte à Lyon où le thème largement privilégié par les potiers est celui lié à la religion et la mythologie (Hanotte 2003, p. 488).

Le problème qui se pose est donc de savoir si le dévot tenait compte de la nature intrinsèque de l'image figurée sur la lampe au moment d'accomplir son don à la divinité ou si au contraire, la scène ou la situation illustrée ne représentait à ses yeux qu'une lecture minimale, parfois privée de tous sens<sup>354</sup>. Dès lors, on s'interrogera sans nul doute sur la présence parfois nombreuses de lampes inornées provenant de *favissa* comme c'est le cas par exemple au Lardiers (Roland 1962, p. 656, fig. 1).

Ainsi donc, contrairement à d'autres objets chargés de sens (les ex-voto), il semblerait qu'il faille voir la lampe en contexte cultuel comme un objet secondaire, petite offrande à moindre coût qui n'énonce pas l'enjeu du rite (absence de graffites). Toutefois, sa fréquence élevée dans les sanctuaires est troublante mais ne fournit cependant pas de réelles indications sur son implication lors de la relation entre mortel et immortel.

#### 4. Conclusion

Il apparaît donc que la période comprise entre la veille de la Conquête et le règne de Tibère voit l'apparition des premières lampes en terre cuite intimement liée à une population romaine de nature militaire. Il est clair que leur présence a influé, d'une manière ou d'une autre, sur les populations locales qui à leur tour ont en partie adopté cette nouvelle source d'éclairage artificiel, rendue accessible grâce au commerce méditerranéen. Sauf exception (artisans), ces mêmes consommateurs pourraient appartenir aux élites locales. Après le passage de l'armée, dans le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> s., on remarque que l'utilisation du luminaire décline tout en se démocratisant à la fois auprès des populations urbaines, voire peut-être même rurales. Ce phénomène se traduit par l'intronisation des luminaires dans les rites funéraires et cultuels, signes de romanisation avérés, qui vont perdurer tout au moins jusque dans le milieu du II<sup>e</sup> s.

Cependant, il reste encore une question en suspens qui est celle de savoir pourquoi la majeure partie des lampes à huile classiques produites entre la fin du règne de Tibère et le milieu du III<sup>e</sup> s., sont rarement utilisées. À ce sujet, il est bon d'apporter quelques éléments de réponses et pistes de réflexion grâce à une série d'indices probants qui montre que les

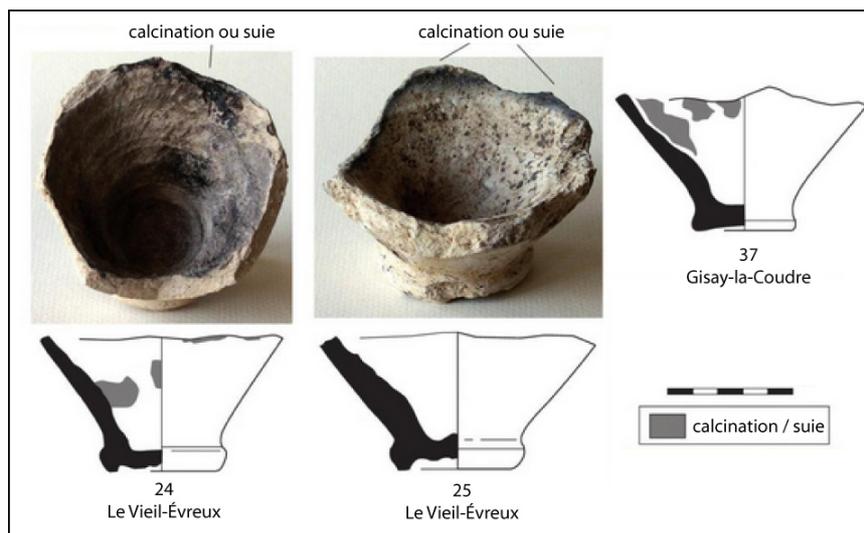
---

<sup>354</sup> Nous pensons ici aux offrandes de la grotte de Zeus en Crète où l'on ne compte parmi les 285 médaillons attribués aux divinités primordiales et secondaires, que 24 sujets illustrant la puissance de Zeus soit un peu plus de 8 % des lampes déposées durant la période romaine (Sapouna 1998, p. 120-121). Ici aussi, les images de la vie quotidienne et de la faune sont les plus nombreuses.

populations ont utilisé parallèlement aux luminaires en terre cuite, d'autres moyens pour s'éclairer artificiellement.

### Chapitre 6 - Le grand oublié de l'histoire : le porte-chandelles en métal

En effet, cela serait une erreur de croire que la lampe en terre cuite a été la seule source d'éclairage durant l'Antiquité. Il faut dire que depuis que l'humain a domestiqué le feu, il a su au cours de son évolution (et encore aujourd'hui) faire preuve d'ingéniosité en concevant ou en détournant des objets capables de lui apporter une source de lumière, et ce, quelle que soit la nature du combustible utilisé. À cet effet, nous illustrerons notre propos grâce aux supports à usage dévoyé découverts à Évreux (Eure). Il s'agit ici de céramiques communes claires (cruches) brisées accidentellement qui ont vu leurs fonds être récupérés, retailés, dans un seul et unique but qui est de servir à nouveau, mais cette-fois en prenant l'aspect détourné de lampes ouvertes. Ces luminaires improvisés sont datés entre les II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. de n. è. (**fig. 232**).



**Figure 232** – Exemples de vases dévoyés en luminaires (d'après Carré et *al.* 2014, p. 174, fig. 5).

Dans notre première partie, nous avons évoqué les différents moyens qu'avaient les Anciens pour s'éclairer (cf. p. 47-49). Il convient maintenant de nous intéresser à un objet en métal, de forme relativement basique, peu esthétique, très discret à la fouille et qui est sans doute est l'un des grands perdants de l'éclairage antique : le porte-chandelles. Dès lors, on s'interrogera certainement sur les choix qui nous poussent à évoquer en dernière partie, un ustensile en métal alors que la totalité de ce travail repose exclusivement sur du mobilier réalisé dans l'argile.

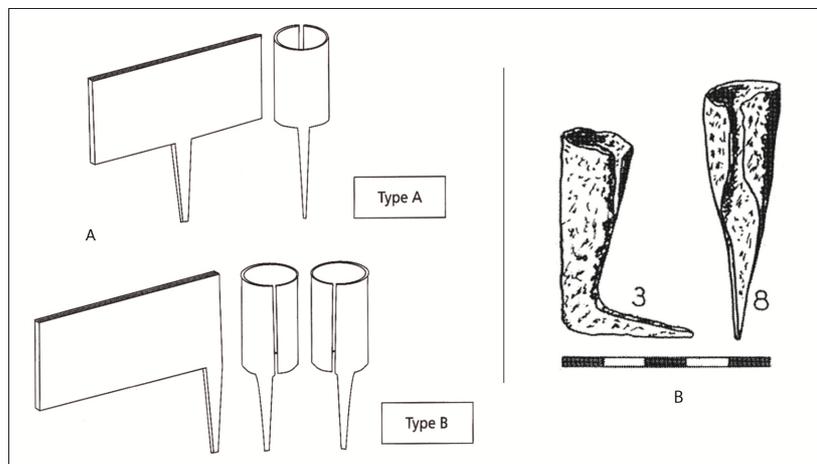
Il y a à cela plusieurs raisons. Tout d'abord, nous avons cherché à comprendre pourquoi si peu de lampes de terre cuite ont été utilisées durant la période romaine sachant que la nuit

tombée, le propre de l'homme est de recréer une lumière artificielle à l'endroit même où il demeure et se déplace. Ensuite, s'est posée une seconde question qui est de savoir si les populations fraîchement romanisées ont modifié ou non leur façon de s'éclairer. Et parce qu'enfin, les porte-chandelles illustrent (ou évoquent) le travail ancestral de la métallurgie, attesté en région Centre-Est dès la période gauloise (Guillaumet, Labaune 2011 p. 898-899) et qu'il nous a paru intéressant de réfléchir au mode opératoire qui a servi à fabriquer tout à la fois, le support et le moyen d'éclairage.

L'objectif de ce chapitre est de dresser un bilan des connaissances le plus objectif qu'il soit pour mieux revenir ensuite à l'essentiel, c'est-à-dire les lampes en terre cuite.

### 1. Technique de fabrication, type de combustible

La fabrication d'un porte-chandelles est relativement simple à réaliser et ne demande que très peu de métal. La plupart des porte-chandelles identifiés en région Centre-Est ont une morphologie récurrente : un piton coudé à angle droit dont l'une des deux extrémités se termine par une douille (tôle enroulée sur elle-même). Cette partie est destinée à recevoir la chandelle. L'embout de l'autre extrémité se prolonge en forme de pointe qui sert à ficher l'ustensile dans un joint de maçonnerie ou dans du bois (**fig. 233**).



**Figure 233** – A : technique de fabrication de porte-chandelles en métal (d'après Bourgeois 1999) ;  
B : exemple de porte-chandelles provenant de Vertault (d'après Joffroy 1956).

Cet objet se retrouve autant dans les centres urbains (Mâlain, Vertault) où la présence de forges est attestée (Provost et *al.* 2009, vol. 2, p. 471-472 ; vol. 3, p. 255-256) que dans les établissements ruraux comme par exemple la *villa* des Tuilières à Selongey (Côte-d'Or) où de multiples déchets de fer, en plus de creusets, ont été reconnus à la fouille (*Ibid.*, vol. 3, p. 189). Peu présents en contexte cultuel (Saint-Germain-en-Montagne/Équevillon), ils sont totalement inconnus dans les nécropoles.

En ce qui concerne le combustible, celui-ci est à base de suif et s'avère être un redoutable concurrent pour l'huile d'olive. En effet, sa production ne nécessite ni culture, ni infrastructures et équipements spécifiques (presseur à vis, bassins de décantation), et encore moins d'ouvriers qualifiés. En outre, le suif n'est régi par aucun circuit commercial et contrairement à l'huile, ne connaît pas de pertes de qualité en dépit de ce que nous avons pu lire chez Juvénal (cf. p. 50).

Le suif, sous forme de masses grasseuses, est prélevé sur la viande (l'émoussage) à chaque fois que l'on tue et que l'on dépèce un animal d'élevage destiné à être consommé (bovins, ovicaprinés mais pas suidés). Après la fonte de la graisse, il est aisé d'imaginer que cette dernière est versée dans un moule conçu à cet effet qui lui donne ensuite sa forme définitive. Au même moment, on dispose une mèche en étoupe (résidus de filasse courte ou mêlée) ou toute autre fibre végétale qui servira ensuite de source lumineuse une fois celle-ci allumée. L'inconvénient, il y en a au moins un, nous l'avons déjà évoqué par ailleurs, concerne les problèmes de carburation (fumée) et la mauvaise odeur que le suif répand en se consumant.

Le coût de production des chandelles en suif en milieu rural est quasi nul, puisque certaines espèces sont destinées à la production de viande contrairement aux animaux de travail tel que le bœuf. De fait, seules les boucheries se trouvant en milieu urbain sont sujettes au prix fixé pour l'animal sachant qu'elles devaient se fournir dans les campagnes environnantes.

En prenant pour exemple les unités de production complémentaires (tableterie, tannerie) qui gravitent le plus souvent à proximité des boucheries pour une meilleure gestion des déchets (Ferdrière 2008, p. 22), nous nous sommes posés la question qui est de savoir s'il existait ou non une quelconque activité marginale dont la fonction était de produire à partir des graisses animales, du combustible, des graisses à cuisiner, certaines recettes médicinales<sup>355</sup>, voire des savons et autres teintures capillaires (Jussiau et *al.* 1999, p. 141). Actuellement, l'archéologie ne dit mot de cela (absence de structures) si ce n'est une épitaphe, datée du début du III<sup>e</sup> s. de n. è., qui atteste du commerce du savon le long du couloir rhodanien<sup>356</sup>.

---

<sup>355</sup> Selon Pline, la cendre de l'hippocampe, mêlée à du nitre et du saindoux guérit l'alopécie (*Histoire Naturelle*, livre XXXII, XXIII, 7).

<sup>356</sup> Elle concerne un négociant en savon natif de Lyon (*CIL*, XIII, 2030). Trouvée au XIX<sup>e</sup> siècle, elle est aujourd'hui conservée au Musée gallo-romain.

## 2. État de la documentation

Nous aborderons ici, de façon synthétique, l'évolution typo-chronologique du porte-chandelles en nous basant sur les exemples les mieux documentés (**fig. 234 ; vol. 2**). À ce jour, la plus ancienne représentation d'un porte-chandelles provient de l'une des scènes figurées du banquet funèbre de la tombe Golini I à Orvieto (Italie), datée des dernières décennies du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Toujours en contexte funéraire, mais en Gaule méridionale cette fois-ci, on évoquera le candélabre présent dans la tombe 6 (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) de la nécropole de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin 1975, p. 111, fig. 12). Il est clair que ces objets sont avant tout des moyens d'éclairage mais aussi, de par leur rareté et leur aspect soigné (Orvieto), des symboles de prestige et d'éducation.

Les premiers véritables porte-chandelles tels que nous les connaissons actuellement, n'apparaissent pas avant le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. comme par exemple au sanctuaire de Bennecourt en région parisienne<sup>357</sup> (Bourgeois 1999, p. 118, fig. 88) ou dans l'établissement rural de Sées dans l'Orne (Leclerc 2007 ; Demarest 2007). On notera par ailleurs que le porte-chandelles demeure un objet difficile à dater car une fois fixé sur son support (mur), il devient intemporel tant que ce dernier le maintient. Les contextes de l'Antiquité tardive ne mentionnent pas actuellement de découvertes relatives à ce type d'objet. Toutefois, il perdure puisqu'on le retrouve au Moyen Âge<sup>358</sup>, entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., parmi l'outillage des fermes et villages médiévaux d'Auvergne, de Normandie ou encore de Picardie (Halbout et *al.* 1986, p. 215, n° 859-863 ; Legros 2001, p. 47, fig. 6, n° 45-47 ; Martinez 2014, p. 205, pl. 155, n° 15). Par ailleurs, il n'est pas rare de le trouver associé à des lampes ouvertes utilisant de l'huile ou tout autre combustible liquide (Legros 2001, p. 47, fig. 6, n° 48). Passé le XV<sup>e</sup> s., dans l'état actuel de la documentation, le modèle ne semble plus attesté en contexte archéologique.

## 3. Contextes archéologiques

La recherche documentaire concernant cet objet est relativement ténue car on se trouve confronté à deux problèmes. Le premier est relatif à la difficulté à le reconnaître à la fouille lorsque celui-ci est incomplet (cassure) ou parce qu'il s'est dégradé dans son environnement, ou encore lorsque les objets non pas été stabilisés (réserves de musées). Le second est lié au fait que les auteurs ont tendance à user de vocables différents pour somme toute, décrire le

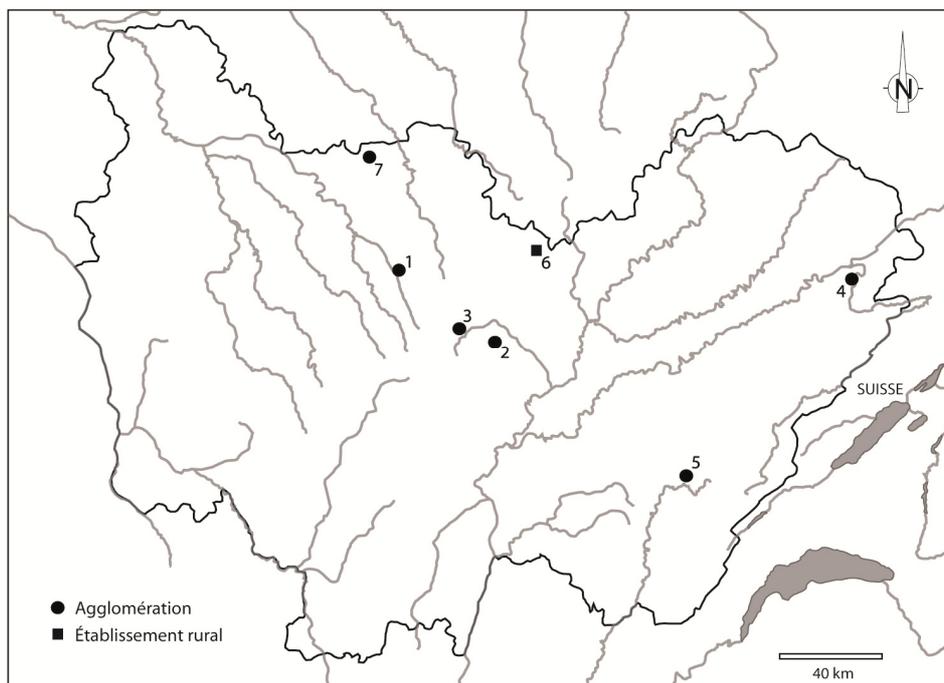
---

<sup>357</sup> Si l'on en croit L. Bourgeois, la présence de vestiges ligneux observée à l'intérieur de certaines douilles laisserait envisager l'hypothèse d'une possible utilisation en tant que porte-encens.

<sup>358</sup> Voir à ce propos le dictionnaire raisonné du mobilier français et plus particulièrement la rubrique Chandelier (Viollet-le-Duc 1854, p. 51-67).

plus souvent le même type d'objet. Ainsi donc, il n'est pas rare de lire que le porte-chandelles peut-être qualifié « d'aiguillon à bœuf » (Mitard, Blin 1960, p. 175, fig. 19, n° 29), de « douilles de petits outils » (Metzler et *al.* 1981, fig. 24), de « chandelier à broche » (Demarest 2007, p. 181, fig. 5, n° 70), de « crochet à douille » (Provost et *al.* 2009, vol. 3, p. 341) pour n'en citer que quelques uns. Il est clair que dans pareil cas, le dessin (lorsqu'il accompagne le texte) permet au moins d'identifier à coup sûr le porte-chandelles si bien entendu celui-ci est entier.

En parcourant donc la documentation régionale, nous avons réussi à recenser pour la période gallo-romaine quelques exemplaires<sup>359</sup> provenant principalement des agglomérations secondaires d'Alésia (Toutain 1943, p. 154), de Flavignerot/Mont-Afrique (Devaux 2009, p. 196, fig. 17, n° 11), Mâlain (Roussel 1979, p. 50, pl. 29, n° 202), Mathay (cf. *infra*), Saint-Germain-en-Montagne (F. Leng, information personnelle), Vertault (Provost et *al.* 2009, vol. 3, p. 374, fig. 500). L'unique cas connu à ce jour en milieu rural concerne le site de Selongey déjà évoqué plus haut (Ch. Vernou, information personnelle). Ces données nous ont permis de dresser un support de carte où semble se dessiner une aire de regroupement cantonnée à la partie nord de la Bourgogne ainsi qu'à l'est de la Franche-Comté (**fig. 235**).



**Figure 235** – Carte de répartition des porte-chandelles en région Centre-Est au Haut-Empire (dao C. Malagoli 2016).

1 : Alésia (21) ; 2 : Flavignerot (21) ; 3 : Mâlain (21) ; 4 : Mathay (25) ; 5 : Saint-Germain-en-Montagne (39) ; 6 : Selongey (21) ; 7 : Vertault (21).

<sup>359</sup> On regrettera sans doute, à juste titre d'ailleurs, de n'avoir pu travailler pleinement sur ce dossier avec certains spécialistes du métal qui œuvrent eux-aussi en Bourgogne et Franche-Comté.

Comme nous l'indiquions à l'instant, les découvertes en contexte stratigraphique sont extrêmement rares (comblement de caves, mobilier résiduel) et la documentation demeure ténue car l'objet n'a pas vraiment retenu l'attention des archéologues de l'époque. À ce jour, seule la fouille de sauvetage conduite sur une habitation datée entre la fin du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. au lieu-dit *les Oichottes* à Mathay (Doubs), nous renseigne entre autres sur la présence remarquable, à la fois, d'une lampe en terre cuite (non décrite) et d'un porte-chandelles figurant parmi l'outillage métallique (Joan 2003, p. 363).

#### 4. La lampe en terre et la lampe en fer

L'exemple de Mathay nous permet d'aborder la question de la part respective des luminaires en terre cuite et en métal (ou bronze) que ce soit dans le cadre d'un habitat ou d'une simple pièce à vivre. À propos de l'éclairage dans l'espace privé, L. Chrzanovski nous rappelle :

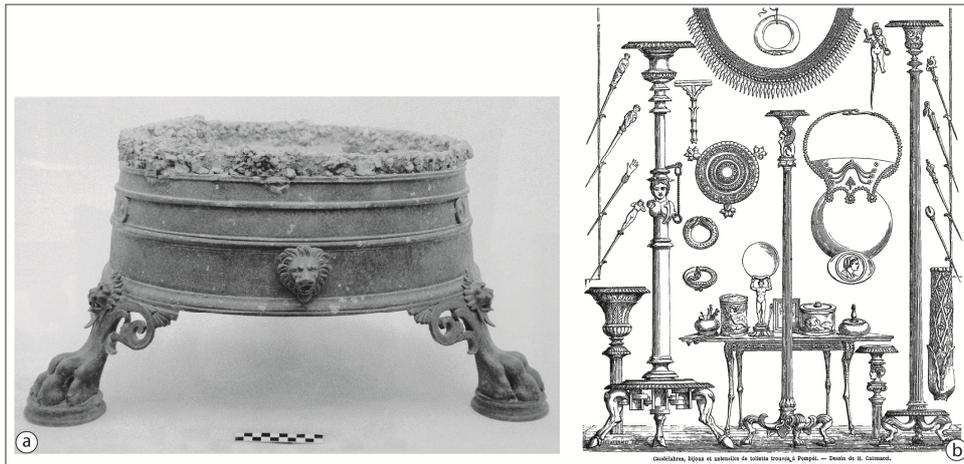
[...] que les lampes étaient la première source d'éclairage dans la vie privée. On les retrouve donc dans toutes les chambres, et en très grand nombre [...] Quant aux salles d'apparat des demeures les plus riches, elles comportaient aussi de belles lampes en bronze, souvent placées sur des candélabres raffinés (Chrzanovski 2003, p. 18).

Cette vision quelque peu enthousiaste, faisant écho à la fouille de l'îlot de la Maison des comédiens à Délos et à ses 645 lampes (Brunau 1968), ne doit pas nous faire oublier le faible nombre de lampes que nous avons recensées en région Centre-Est, en contexte d'habitat, que ce soit pour la *domus* aristocratique des Grandes Forges (Bibracte) ou celle du Collège Lumière à Besançon. Il est clair que cette déficience en luminaires observée en milieu domestique, de surcroît dans des villes à fort potentiel urbain (capitales de cité), ne peut s'expliquer qu'à travers le fait que la lampe en terre cuite, telle que nous la connaissons, n'a peut-être pas eu la véritable capacité à éclairer l'intérieur des maisons.

L'une des principales raisons est inhérente à la morphologie de l'objet et au manque d'efficacité de la lumière quelle que soit la nature du combustible. Il faut dire que la luminosité produite par une lampe en terre cuite de forme classique est relativement faible et que dans pareil cas, il faut plutôt voir une utilisation proche de celle d'une simple lumière d'appoint ou veilleuse. Mais par crainte de trop nous répéter, nous nous limiterons au fait qu'une lampe à huile allumée, dans un espace plongé dans la pénombre, permet certes de se déplacer mais non sans difficultés tant le champ visuel est restreint.

De fait, si la lampe n'a plus les vertus qu'on lui accordait jusqu'à présent, se pose naturellement la question relative aux autres moyens d'éclairage artificiels utilisés par les

Anciens pour s'éclairer à l'intérieur des maisons. Dès lors, on peut toujours s'interroger sur la présence d'objets mobiles tels que les braseros, qui une fois remplis de braises ardentes dispensaient à la fois chaleur rayonnante et lumière vive. Bien entendu, il en va de même avec les lampadaires, candélabres, ou lampes en bronze ou en argile suspendues à un crochet fixé dans le plafond<sup>360</sup> qui permettaient une meilleure illumination de l'espace de vie ou tout au moins, un éclairage à hauteur d'homme. À ce propos, les sites de Pompéi de d'Herculanum fourmillent d'exemples qui vont dans ce sens (fig. 236).



**Figure 236** – Brasero et candélabres provenant des fouilles de Pompéi.

A: Casa del Menandro (Allison 2006, pl. 12, n° 2) ; B : découvertes anciennes (d'après Monnier 1864).

En Gaule, on mentionnera la fouille récente réalisée à Brumath qui a livré en contexte d'habitat du II<sup>e</sup> s., un ensemble d'ustensiles destinés à l'éclairage composé d'un brasero et de lampes en terre cuite (Flotté, Gervreau 2013, vol. 1, p. 213). D'une manière générale, il est clair que ces autres types de luminaires étaient aussi des sources potentielles d'incendie. On évoquera le cas de la fouille du parking de l'Hôtel de région à Besançon (Doubs) où l'on peut lire dans le rapport final de synthèse, à propos de la mise au jour de la mosaïque de la pièce J ornant un bâtiment de la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. :

[...] le pavement nous révèle également de nombreuses réparations. Les dégradations sont de deux types : accidentelles, on relève des traces d'incendie localisées, liées sans doute à la chute d'un brasero ou lampadaire à huile. Ou encore, on trouve des dégradations liées à l'usure notamment au niveau de l'articulation avec la pièce H. Là, on a procédé à une réparation en terrazzo alors que précédemment on avait remplacé les tesselles les plus atteintes par le feu<sup>361</sup> (Vaxelaire et *al.* 1990, p. 17-18).

<sup>360</sup> C'est le cas par exemple des nombreux modèles produits dans l'aire vésuvienne (Cerulli Irelli 1977 ; Bisi Ingrassia 1977).

<sup>361</sup> Il semblerait que le cas soit relativement courant. Voir aussi l'exemple de la mosaïque de Migennes dans l'Yonne (Bassier et *al.* 1981, p. 148).

Il semble donc que les ustensiles en métal aient été des éléments indispensables en termes d'éclairage durant la période gallo-romaine et l'on peut se demander si au moment de la Conquête les populations indigènes ont délaissé un système ancestral (qui reste à déterminer) au profit d'un système plus novateur, symbole de romanisation ? Or, et nous l'avons vu plus haut, il semble qu'en contexte urbain et rural, on ait privilégié des ustensiles simples à fabriquer, peu coûteux et faciles à alimenter. À cela, il y a deux raisons.

La première concerne le sous-sol de la région Centre-Est et les très nombreux gisements ferrugineux qui y sont attestés (Mangin 2009b, p. 319, fig. 297). Ils sont à l'origine d'une tradition sidérurgique séculaire dont la fouille de la minière à la Pâturage des Grangerands à Bibracte en est la parfaite illustration (Cauuet et *al.* 2010). Par ailleurs, ces activités minières sont intimement liées à l'émergence d'activités artisanales et à la spécialisation des productions (fabrication de fibules, outillage) qui ne se limitent pas au contexte urbain (Alésia, Autun, Bibracte, Vertault), et sont présentes, nous l'avons déjà mentionné plus haut, en milieu rural.

La seconde concerne l'économie agraire. Mais ici, les études archéozoologiques trop peu nombreuses ne nous permettent pas de connaître exactement la place prise par l'animal dans l'économie gallo-romaine, si ce n'est qu'à travers le travail de l'os et de la corne dont on soupçonne le lien étroit avec le métier de la boucherie. À l'instar du métal, cette activité est très présente en contexte urbain : Alésia, Autun, Mâlain, Besançon ou encore Mandeure (Rodet-Belarbi, Chardron-Picault 2005).

Ainsi donc, si nous revenons à notre postulat du départ qui est le métal pour la production et la graisse animale pour le combustible, nous pouvons envisager sereinement qu'il puisse exister un savoir-faire local, ancestral, en matière d'éclairage qui, à un moment ou un autre, s'est trouvé confronté à des techniques de production provenant du monde méditerranéen. Mais en l'absence de travaux systématiques sur ce type de mobilier<sup>362</sup>, il serait présomptueux de notre part de prétendre que cette hypothèse serve à expliquer à elle seule les raisons qui font que l'on a si peu utilisé le luminaire comme source d'éclairage durant le Haut-Empire.

Un dernier élément est à verser à ce dossier. Il concerne l'absence d'amphores méditerranéennes dans un secteur situé au nord-ouest de la Bourgogne, à la confluence de l'Yonne et la Seine (principalement sur le territoire des Sénons). L'étude conduite sur le mobilier céramique issu d'une vingtaine d'établissements ruraux, tous datés entre les II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup>

---

<sup>362</sup> Sauf erreur de notre part, l'unique « typo-chronologie » réalisée sur les porte-chandelles est celle faite par J. Joffroy à partir du mobilier de Vertault (Côte-d'Or). Elle date de 1956.

siècles, a montré la très faible part des conteneurs de type Dressel 20 (alimentation) ainsi que celle des luminaires. Il semble acquis dans ce secteur du nord de la Bourgogne que la lampe « est un objet totalement étranger au milieu rural dans la région considérée : un seul fragment (du Bas-Empire qui plus est) » (Séguier, Delage 2009, p. 556, note n° 80). On notera que le faible nombre de Dressel 20 se retrouve aussi sur l'agglomération secondaire de Mâlain, près de Dijon (Provost et *al.* 2009, vol. 2, p. 488). Mais en l'absence d'étude synthétique sur le commerce des amphores à huile au Haut-Empire dans cette partie de la Bourgogne, il importe d'être prudent en faisant la mise en parallèle de ces deux secteurs, même si ici tout semble indiquer qu'il y a une relative concordance à propos de la faible part des importations oléicoles d'origine hispanique.

Comme nous pouvons le constater, les questions relatives à l'utilisation de la lampe en tant qu'éclairage artificiel soulèvent de très nombreuses questions, et dans notre cas fournissent encore bien peu de réponses. Quoi qu'il en soit, les remarques que nous venons d'évoquer ne sont pas destinées à remettre en cause, d'une manière ou d'une autre, la documentation actuelle qui veut que la lampe en terre cuite soit la première source d'éclairage artificielle utilisée par les Anciens. D'ailleurs, parfois, elle l'est. Nous mentionnerons rapidement l'exemple de la mine de cuivre de Pioch-Farrus IV à Cabrières (Hérault) où la fouille a montré à l'intérieur d'alvéoles creusées dans la paroi, la présence de cinq luminaires (type Dressel 4) qui devaient servir en quelque sorte de « fil d'Ariane » permettant ainsi aux mineurs de se déplacer plus aisément à l'intérieur des galeries (Mauné 2000, p. 251).

Ainsi donc, même si nous pensons qu'au sein des populations indigènes, avant la Conquête romaine, on a utilisé des systèmes d'éclairage techniquement différents de la lampe en terre cuite, qui ont sans doute persisté et évolué par la suite vers les lampes ouvertes à suif ? La documentation actuelle ne nous permet pas d'appréhender pleinement ce type de phénomène. En définitif, on soulignera que la région Centre-Est est encline à produire de façon autonome ses propres luminaires (matières premières disponibles, savoir-faire) et que les porte-chandelles signalés sur les sites urbains et ruraux de notre zone d'étude, à la période romaine, ne sont certainement qu'un des reliefs de cette activité métallurgique.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans le cadre de cette thèse, nous souhaitons à la fois, comprendre la place prise par la lampe en terre cuite dans la société gallo-romaine et dresser une image la plus réaliste qu'il soit de sa diffusion et de sa fréquence dans le Centre-Est de la Gaule. En effet, l'intérêt de ce travail était d'identifier les lieux de production qui sont à l'origine de l'approvisionnement des principaux gisements de notre corpus, mais aussi de nous interroger sur la fonction dévolue à l'objet une fois que celui-ci a été acheté.

Pour rappel, notre base documentaire repose sur onze sites illustrant des contextes diversifiés : habitat urbain, quartier artisanal, nécropole, lieu de culte. Le répertoire typologique, quarante-et-un modèles (et leurs variantes), a été classé d'après la typologie de S. Loeschcke (Loeschcke 1919) et pour les éléments lacunaires, à partir d'études approfondies sur le mobilier de Glanum ou encore celui trouvé en Suisse et à Trèves (Leibundgut 1977 ; Goethert-Polaschek 1985 ; Bémont 2003). En outre, nos récents travaux conduits sur les lampes provenant des grands sanctuaires de la moyenne vallée du Rhône ont également fourni de précieuses informations pour notre enquête (Malagoli 2013b). Ce corpus est à l'origine d'un essai typo-chronologique élaboré en relation avec d'autres catégories d'objets telles que la terre sigillée, les parois fines, les monnaies, ce qui a permis de définir un découpage chronologique en six horizons échelonnés depuis la Conquête jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Grâce à cette sériation, nous avons pu réajuster pour certains modèles une datation qui se trouvait être souvent très large, de l'ordre du siècle ou du demi-siècle, et de confirmer pour d'autres, leur date d'apparition couramment admise.

Par ailleurs, l'étude des ensembles clos provenant de Saint-Rémy (Saône-et-Loire) et de Lons-le-Saunier (Jura) nous a amenés à réinterpréter la nature de leur dépôt et à révéler par là-même, le caractère cultuel de chacun d'entre-eux. Enfin, les variations observées sur les lampes ouvertes de type Loeschcke XI dont K. Goethert avait déjà démontré la diversité pour

les modèles rhénans (Goethert 1997), nous ont incités à nous interroger sur la base de certains exemplaires provenant de notre corpus et à définir, par voie de conséquence, un nouveau groupe culturel centré plus particulièrement sur la Bourgogne et la vallée de l'Allier. Le mobilier lychnologique est en général d'une extrême richesse qu'illustrent de très nombreuses formes canoniques appartenant pour l'essentiel à des séries produites et diffusées d'abord à la période tardo-républicaine, puis romaine. Malgré un état parfois déplorable de conservation du mobilier, il ressort que certaines pièces, au demeurant rares, présentent un intérêt documentaire certain dans le cadre de notre étude. Ainsi, par exemple, on évoquera la présence de lampes italiques Ricci H et G sur le site de Bibracte (**n° cat. 265 ; 270-271**), du modèle africain Frabbricotti IA à Besançon et à Saint-Sulpice (**n° cat. 370 ; fig. 15b, vol. 2**), ou encore de luminaires atypiques à couverte plombifère produits à Vichy (**n° cat. 160 ; 245 ; 258**). Il en va de même pour certains sujets iconographiques que nous qualifierons, de par leur caractère géographique limité, d'exceptionnels tels que le trophée marin avec dauphins et mangouste (**n° cat. 239**), Hercule combattant la reine des Amazones (**n° cat. 262**), l'Amour chevauchant un bouc (**n° cat. 332**), la rosace à quatre boutons de lotus (**n° cat. 415**) pour n'en citer que quelques uns.

Ces quelques résultats ont au moins l'avantage de faire progresser nos connaissances sur les lampes en région Centre-Est malgré des contextes parfois ténus et de livrer des pistes de réflexion sur lesquelles il convient maintenant de revenir afin de dresser un bilan de notre recherche.

À propos des courants économiques, si aucune question ne s'est véritablement posée quant à l'identification de chacune des lampes grâce aux excellents catalogues typologiques, la nature et l'origine des entités productrices ont suscité au contraire de nombreuses incertitudes dans la mesure où nos remarques sont tributaires de l'état de la recherche actuelle et par conséquent, il est parfois malaisé d'identifier avec certitude telle ou telle entité spécifique. En ce sens, la localisation d'ateliers tant en Italie qu'en Gaule est encore mal connue et nous avons dû avoir recours, à de multiples reprises, à des critères discriminants axés sur les détails typologiques et techniques dans le but d'argumenter certains choix. La démarche entreprise à partir de la reconnaissance des pâtes s'est avérée être parfois fastidieuse compte tenu du vide documentaire mais a cependant été forte utile pour identifier la plupart des groupes techniques. Malgré un petit nombre d'objets indéterminés, nous retiendrons toutefois que les centres de production se répartissent en trois zones géographiques distinctes : les ateliers italiques implantés le long de la côte tyrrhénienne (Étrurie, Latium, Campanie),

ceux de Gaule (basse et moyenne vallée du Rhône, Gaule centrale, Lyon) et d'Afrique romaine (Algérie, Tunisie). De multiples productions locales, plus discrètes, viennent compléter ce tour d'horizon.

Les importations de lampes en terre cuite nous ont permis d'apprécier la pertinence de leurs circuits commerciaux à l'échelle régionale et de démontrer que nous avons affaire à une libre circulation d'un produit dans un espace géographique défini dont il n'existe pas de frontière culturelle. C'est là une étape importante dans la compréhension des différents réseaux de circulation, même si ici encore un long travail d'identification reste à faire pour des secteurs tels que le nord et l'ouest de la Bourgogne, la totalité de la Haute-Saône et le Territoire de Belfort.

Il ressort que le couloir rhodanien constitue, en quelque sorte, la colonne vertébrale qui depuis la Méditerranée permet la diffusion des premières lampes, au moment de la guerre des Gaules ou immédiatement après, en direction des principaux sites phares illustrés par les *oppida* de Bibracte et Besançon/*Vesontio*. Toutefois, une question se pose et concerne le rôle joué par l'agglomération de Chalon-sur-Saône/*Cabillonum* dans la diffusion des luminaires en territoire Éduen. L'absence remarquée d'exemplaires tardo-républicains dans cette agglomération (contrairement aux amphores vinaïres) laisse à penser qu'il y aurait pu y avoir une autre succursale, située plus au sud, plus proche de Lyon, illustrée par Mâcon/*Matisco* dont le faciès lychnologique offre pour le moment une similitude remarquable avec celui du Mont Beuvray. Mais ici les inconnues sont encore trop grandes pour confirmer ou non cette hypothèse.

L'autre aspect intéressant de ce mobilier tient aux nombreux parallèles qui ont pu être réalisés, pour le Haut-Empire, entre les lampes présentes sur les sites de consommation de la région Centre-Est et celles de la vallée du Rhône et du territoire suisse. Ces nombreuses analogies sont d'autant plus fortes que certaines se fondent sur la présence de signatures et décors peu courants ainsi que sur des exemplaires provenant d'un même atelier. De telles parentés entre ces zones géographiques ne peuvent s'expliquer apparemment qu'à travers des sources communes de diffusion.

La consommation des lampes, nous venons de le mentionner à l'instant, débute de manière significative dans les dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et demeure relativement stable tout au moins jusque vers la fin de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les véritables changements n'interviennent qu'à partir de la période claudienne avec l'apparition du modèle « phare » Loeschcke IV (et ses variantes), ce qui a pour conséquence un accroissement des

sites de consommation quelle que soit leur nature (centre urbain, nécropole, lieu de culte) conjuguée à une diffusion qui se généralise à l'ensemble des deux territoires. À ce propos, il est important de souligner que ce phénomène est intimement lié à la mutation des circuits commerciaux matérialisée par les premières importations des luminaires issus des ateliers situés en basse vallée du Rhône (Fos-sur-Mer). Il apparaît clairement que ces lampes ont pu bénéficier des itinéraires de commerce de la sigillée millavoise qui à cette période, augmente sensiblement jusqu'à devenir régulière dans le vaisselier de table (Ahü-Delor, Mouton-Venault 2010).

Sous le règne des Flaviens, les productions diffusées témoignent de l'apport de nouveaux pôles tels que Lyon (la Butte, Vaise) et la Gaule centrale (Lezoux, Vichy) qui désormais, viennent directement concurrencer les importations italiques et dans une moindre mesure celles de la vallée du Rhône. Si l'importance des voies terrestres se voit confirmée *via* l'approvisionnement des centres urbains placés le long du réseau d'Agrippa, l'exemple de l'épave de Chalon-sur-Saône nous éclaire sur l'organisation commerciale fluviale des lampes lyonnaises. Par ailleurs, bien qu'elles ne soient que rarement mises en évidence, les productions locales (lampes moulées et/ou tournées) sont désormais bien présentes sur les marchés locaux sans que l'on sache pour autant si elles viennent pallier une quelconque déficience des produits du grand commerce. En schématisant, les lampes fabriquées à l'échelle d'une ville antique sont exclusivement destinées à la population qui y réside (Autun par exemple).

Ce schéma général se poursuit et s'intensifie jusqu'à la fin de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les lampes de Lezoux et celles de la moyenne vallée du Rhône remplacent désormais les productions lyonnaises qui ont décliné à partir du règne de Trajan. Parallèlement, on observe quelques importations lointaines d'origine italique et africaine. Cette situation n'évoluera plus tant et si bien que dans la première moitié du siècle suivant, les lampes à huile chutent de manière importante à l'échelle régionale. On notera que ce phénomène va de pair avec la sigillée du Centre Gaule (Delor 2001). Plus largement, l'appauvrissement des luminaires à cette période est notable sur les sites urbains implantés le long du couloir rhodanien, voire au-delà même (Glanum, Lyon et Strasbourg).

En ce qui concerne la lampe en tant qu'objet du quotidien, le résultat de nos données nous a permis de constater qu'elle est présente dans des contextes aussi variés que l'habitat urbain, le quartier artisanal, la nécropole ou le sanctuaire.

En contexte domestique et artisanal, le faible nombre de lampes ne nous permet pas d'appréhender à sa juste valeur le rôle joué par celle-ci. Les seuls rapprochements envisageables ne concernent actuellement que quelques lampes à huile ou à suif trouvées, lors de fouilles récentes, dans un atelier de bronzier mais surtout dans des caves avec une fonction utilitaire qui s'impose d'elle-même.

En revanche, la présence prépondérante de la lampe en contexte funéraire tant en dépôt primaire que secondaire montre la place remarquable prise par cet objet dans les pratiques religieuses. De par sa fonction symbolique, la lampe sert à marquer la rupture entre le monde des morts et celui des vivants et se trouve régulièrement conjuguée à d'autres objets tels que le balsamaire ou la figurine zoomorphe. Dans un autre ordre d'idée, la fréquence élevée des lampes issues des nécropoles chalonnaises et mâconnaises délimite une zone géographique qui semble être en adéquation avec l'axe majeur Rhône-Saône tandis que les autres lieux funéraires répartis de part et d'autre de la Saône se distinguent par un appauvrissement notable en luminaires, similitude que l'on retrouve aussi dans le secteur compris entre Nuits-Saint-Georges et Dijon. En l'absence de véritable synthèse sur le sujet, il semble qu'il y ait ici une problématique digne d'intérêt qui méritera d'être approfondie par la suite, dans le cadre d'études futures.

Du point de vue culturel, nous avons constaté dans l'état actuel de la documentation que la lampe est beaucoup moins présente dans les sanctuaires Éduens et Séquanes. Lorsqu'elle l'est, elle est associée à un mobilier céramique qui a subi des bris intentionnels, et qui ensuite semble avoir été réparti sur une aire d'épandage qui pourrait correspondre à la cour qui se trouve en face du temple. On note en effet ce cas de figure aux Bolards (Pommeret et *al.* 2001). Si le luminaire est régulièrement brisé, il peut être aussi retaillé jusqu'à prendre la forme d'une sorte de jeton à l'instar de certaines lampes associées aux niveaux de dépôts de l'*area* du temple d'Alésia. Par ailleurs, on note qu'à Lons-le-Saunier, on a sans doute cherché à rendre le luminaire inutilisable en perçant le réservoir à l'aide d'un objet contendant. En cela, le dépôt du luminaire en région Centre-Est tranche radicalement avec celui que l'on observe couramment dans les sanctuaires de la moyenne vallée du Rhône. On peut légitimement se demander si nous n'avons pas affaire à une quelconque survivance des coutumes d'origine gauloise comme à Saint-Rémy où la fosse dépotoir a montré l'enfouissement de vaisselle brisée et de restes fauniques, relief d'un possible repas rituel. On notera encore qu'aux Bolards et Lons-le-Saunier, la lampe provient de lieux culturels associés à des rites de guérison (présence d'ex-votos).

Enfin, l'analyse systématique des traces d'utilisation relevées sur les modèles tardo-républicains et autres lampes impériales de la première génération nous a permis de démontrer que les utilisateurs appartenaient à une population d'origine italique de surcroît, des militaires. À ce propos, l'exemple de l'*oppidum* gaulois du plateau de la Baille à Mâcon/*Matisco* fait désormais figure de référence. Les lampes provenant d'un contexte urbain relativement précoce (entre 40/30 av. et 15 apr. J.-C.) ont toutes pour caractéristique d'avoir servi et d'appartenir à un faciès archéologique où l'on trouve un monnayage spécifique (*dupondii* de Nîmes) et de la vaisselle en céramique identique à celle attestée sur les camps du *limes*. Très logiquement, on ne manquera pas de faire la relation entre ces indices probants et l'évocation par César, d'une présence militaire à Mâcon afin d'assurer l'approvisionnement en vivres (*B. G.*, VII, 90). Désormais, la même question se pose aussi pour les lampes contemporaines des sites d'Alésia, d'Autun ou encore de Besançon.

Ainsi donc, les observations que nous avons extraites des différents sites étudiés permettent d'entrapercevoir, sous des aspects différenciés, des problématiques relativement nouvelles dans la mesure où cette synthèse concernant le Centre-Est de la Gaule est la première du genre. Toutefois, elle se doit d'être interprétée comme un premier aperçu puisque une importante partie de la Bourgogne et de la Franche-Comté n'a pas été prise en considération. D'ailleurs, il nous paraît réaliste d'envisager une reprise de ces différents secteurs afin de confronter de nouvelles données à celles qui ont été présentées ici. Cette approche serait certainement riche en enseignements et pourrait sans doute répondre à différentes questions telles que la nature et la fréquence de la diffusion des lampes le long de la façade orientale de la Loire et du rôle économique joué par l'*oppidum* de Decize, de la persistance ou non des circuits commerciaux des grands centres lézoviens et méridionaux en direction du nord-est de la Gaule, ou encore de l'existence d'une possible zone tampon entre peuples Éduens et Lingons dont l'agglomération antique de Dijon/*Divio* semble marquer la limite culturelle avec le Val de Saône. D'un point de vue strictement local, le panorama des ateliers et la caractérisation de leurs productions devront aussi être envisagés car dans ce domaine, tout un travail spécifique reste à faire.

Comme on peut le voir, ce sujet est loin d'être clos et on peut espérer que la lampe en terre cuite, produit de l'industrie humaine, permettra d'appréhender plus précisément les enjeux socio-économiques dont il est ici question.



# LISTE GÉNÉRALE DES FIGURES

## LISTE GÉNÉRALE DES FIGURES

### INTRODUCTION

- Figure 1 – Synthèses lychnologiques régionales et études monographiques de référence pour la France, la Suisse et l'Allemagne. .... 20

### 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - CADRES DE L'ÉTUDE

- Figure 2 – Localisation des régions étudiées et délimitation de la zone d'étude. .... 21
- Figure 3 – Les territoires Éduens et Séquanais et les *oppida* du Centre-Est de la Gaule. .... 23
- Figure 4 – Le réseau hydrographique en Bourgogne et en Franche-Comté. .... 25
- Figure 5 – La région Centre-Est au sein du réseau d'Agrippa. .... 29
- Figure 12 – Zone de couverture géographique de la typologie Loeschcke. .... 33
- Figure 13 – Exemple de dualité entre typologie Loeschcke et Deneauve. .... 34
- Figure 14 – Mobilier archéologique provenant de l'épave Plane 1. .... 38
- Figure 16 – Lampe magdalénienne provenant de Lascaux. .... 43
- Figure 18a – Orvieto (tombe Golini I). Évocation du voyage vers l'au-delà. .... 48
- Figure 18b – Monterenzio Vecchia : vue d'ensemble de la tombe 36. .... 48
- Figure 23 – Le tombeau des *Haterii* à Rome. .... 57
- Figure 26 – Répartition du nombre de sites par départements. .... 61
- Figure 27 – Tableau d'inventaire des sites recensés dans notre corpus et soumis à notre grille d'analyse. .... 62
- Figure 28 – Lexique technique permettant de décrire une lampe en terre cuite. .... 65
- Figure 29 – Exemple de difficulté à attribuer et à dater avec précision une lampe à partir de son médaillon uniquement. .... 67
- Figure 30 – Tableau de concordance des épaules communes pour les lampes du Haut-Empire. .... 68
- Figure 31 – Exemple d'application d'un microscope digital en lychnologie. .... 71
- Figure 33 – Répartition des lampes au sein des trois groupes typo-chronologiques. .... 74
- Figure 34 – Lampes de type Ricci diffusées en région Centre-Est. .... 77
- Figure 35 – Lampes de type Dressel 2 diffusées en région Centre-Est. .... 78
- Figure 36 – Lampe de type Dressel 3 diffusée en région Centre-Est. .... 80
- Figure 37 – Lampe de type Dressel 3-Pré L. I diffusée en région Centre-Est. .... 81
- Figure 38 – Lampe de type Dressel 4 diffusée en région Centre-Est. .... 82
- Figure 39 – Lampes de type Loeschcke IA diffusées en région Centre-Est. .... 83
- Figure 40 – Lampe de type Loeschcke IB diffusée en région Centre-Est. .... 84
- Figure 41 – Lampes de type Loeschcke IB/C et C diffusées en région Centre-Est. .... 84
- Figure 42 – Lampe atypique de type Loeschcke I diffusée en région Centre-Est. .... 85
- Figure 43 – Lampes de type Loeschcke III diffusées en région Centre-Est. .... 86
- Figure 44 – Lampes de type Loeschcke IV diffusées en région Centre-Est. .... 87
- Figure 45 – Lampes de type Loeschcke V diffusées en région Centre-Est. .... 88
- Figure 46 – Lampes de type Loeschcke VI diffusées en région Centre-Est. .... 89
- Figure 47 – Les principaux becs de Loeschcke VIII. .... 91
- Figure 48 – Lampes de type Loeschcke VIII diffusées en région Centre-Est. .... 91
- Figure 49 – Lampes de type Loeschcke IX et X diffusées en région Centre-Est. .... 94
- Figure 50 – Lampe de type Fabbricotti IA diffusée en région Centre-Est. .... 94
- Figure 51 – Lampe de type Loeschcke XI diffusée en région Centre-Est. .... 96
- Figure 52 – Lampe de type Loeschcke XIII diffusée en région Centre-Est. .... 97
- Figure 53 – Lampes de type Loeschcke XIV diffusées en région Centre-Est. .... 98
- Figure 54 – Lampes fermées diffusées en région Centre-Est. .... 99
- Figure 55 – Lampes de type Loeschcke VIII tardives diffusées en région Centre-Est. .... 100

## LISTE GÉNÉRALE DES FIGURES

### Figures hors-texte (VOL.2)

Figure 6 –	Extrait de la carte de Peutinger : localisation des principales agglomérations en Bourgogne et Franche-Comté.....	495
Figure 7a –	Carte de répartition des officines de potiers en Gaule septentrionale.....	496
Figure 7b –	Plan des vestiges de l'atelier de potier de la rue du Chapeau Rouge à Vaise (Lyon, 9e). .....	496
Figure 8 –	Exemple de regroupement utilisé par F. Liceti en 1748. ....	497
Figure 9 –	Planche typologique élaborée par H. Dressel en 1899. ....	498
Figure 10 –	Planche typologique élaborée par S. Loeschcke en 1919. ....	499
Figure 11a –	Évolution des lampes à bec triangulaire. ....	500
Figure 11b –	Typologie des épaules. ....	500
Figure 15a –	Marques sur lampes en terre cuite provenant d'Autun (Fontenay 1874). ....	501
Figure 15b –	Marques sur lampes en terre cuite provenant de Saint-Sulpice (Suchaux 1869).....	501
Figure 17 –	Répartition des principales aires de production de lampes paléochrétiennes en Tunisie actuelle.....	502
Figure 19 –	Processus de fabrication d'un moule en plâtre. ....	503
Figure 20 –	Les défauts de fabrication inhérents à la technique du surmoulage. ....	504
Figure 21 –	Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) : exemples d'agencements des lampes dans les tombes. ....	505
Figure 22 –	Pupput et le Valladas – Exemples de lampes placées de manière non fonctionnelle. ....	506
Figure 24 –	La Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes) – Lampes provenant de la <i>favissa</i> 2008.....	507
Figure 25 –	Inventaire des sites recensés dans notre corpus et soumis à notre grille d'analyse. ....	508
Figure 32 –	Tableau de bord de la base de données « <i>Lucernae</i> ».....	509

### 2<sup>ÈME</sup> PARTIE - LES SITES DE CONSOMMATION

Figure 56 –	Localisation du site d'Alise-Sainte-Reine en Côte-d'Or.....	103
Figure 57 –	Plan d'Alésia et des principaux secteurs de la ville gallo-romaine. ....	105
Figure 58 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	107
Figure 59 –	Répartition des lampes par catégories. ....	107
Figure 60 –	Répartition des décors par thèmes iconographiques.....	112
Figure 61 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	113
Figure 62 –	Localisation du site d'Autun/ <i>Augustodunum</i> et plan de synthèse des principaux vestiges de la ville antique.....	115
Figure 63 –	Faubourg d'Arroux : plan synthétique des différents vestiges. ....	118
Figure 64 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	119
Figure 65 –	Répartition des lampes par catégories. ....	119
Figure 66 –	Répartition des décors par thèmes iconographiques.....	123
Figure 67 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	124
Figure 68 –	Institution Saint-Lazare : plan synthétique des différents vestiges de la phase I. ....	126
Figure 69 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	126
Figure 70 –	Répertoire typologique et marques de potiers de la couche C229.....	127
Figure 71 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	128
Figure 72 –	Lycée Militaire : plan synthétique des différents vestiges.....	130
Figure 73 –	Tableau de comptage par catégories de lampes (production exogène). ....	132
Figure 74 –	Répartition des lampes par catégories. ....	132
Figure 75 –	Tableau de comptage par catégories de lampes (production locale). ....	135
Figure 76 –	Panel des productions de l'atelier de l'îlot C.....	135
Figure 77 –	Photos macroscopiques des pâtes des productions moulées et tournées. ....	136
Figure 78 –	Répertoire typologique des lampes moulées et tournées.....	138
Figure 79 –	Répertoire iconographique des lampes moulées.....	139
Figure 80 –	Répartition des décors par thèmes iconographiques.....	141

## LISTE GÉNÉRALE DES FIGURES

Figure 81 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	141
Figure 83 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	158
Figure 84 –	Localisation du site de Bourbon-Lancy et plan de synthèse des vestiges des secteurs 1-2. .....	161
Figure 85 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	162
Figure 86 –	Localisation du site de Chalon-sur-Saône/ <i>Cabillonum</i> et plan de synthèse des principaux vestiges de la ville antique.....	166
Figure 88 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	169
Figure 89 –	Répartition des lampes par catégories.....	170
Figure 90 –	D'actéon à Hercule.....	171
Figure 91 –	Répartition des décors par thèmes iconographiques.....	174
Figure 92 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	175
Figure 93 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	176
Figure 94 –	Répartition des lampes par catégories.....	177
Figure 95 –	Répartition des décors par thèmes iconographiques.....	180
Figure 96 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	180
Figure 97 –	Localisation du site de Mâcon/ <i>Matisco</i> et plan de synthèse des principaux vestiges de la ville antique.....	182
Figure 98 –	Rue Tilladet/Épinoches : évolution topographique du site entre de La Tène D2b et la période augusto-tibérienne.....	184
Figure 99 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	186
Figure 100 –	Répartition des lampes par catégories.....	186
Figure 101 –	Plan synthétique des différents vestiges et coupe du fossé F3.....	189
Figure 102 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	191
Figure 103 –	Répartition des lampes par catégories.....	191
Figure 104 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	193
Figure 105 –	Plan d'ensemble de la nécropole des Cordiers.....	195
Figure 106 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	197
Figure 107 –	Répartition des lampes par catégories.....	198
Figure 108 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	199
Figure 109 –	Localisation du site de Bibracte et plan général de l' <i>oppidum</i> et des secteurs mentionnés dans cette étude.....	201
Figure 110 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	206
Figure 111 –	Répartition des lampes par catégories.....	206
Figure 113 –	Localisation du site des Bolards (Nuits-Saint-Georges) et plan de situation du site antique.....	215
Figure 114 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	217
Figure 115 –	Répartition des lampes par catégories.....	217
Figure 116 –	Les lampes de la fouille Planson.....	220
Figure 117 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	220
Figure 118 –	Répartition des décors par thèmes iconographiques.....	222
Figure 119 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	223
Figure 120 –	Localisation du site de Saint-Rémy et son emprise actuelle (en trame claire) par rapport à la Saône.....	224
Figure 121 –	Plan synthétique des vestiges et leur localisation par rapport aux infrastructures actuelles.....	225
Figure 122 –	Tableau de comptage par catégories de lampes.....	228
Figure 123 –	Répartition des lampes par catégories.....	228
Figure 124 –	Schéma de diffusion d'un modèle italique vers la Gaule.....	232
Figure 125 –	Répartition des décors par thèmes iconographiques.....	233
Figure 126 –	Tableau de répartition géographique des décors identifiés.....	234
Figure 127 –	Saint-Rémy : cruches à pâte claire, parois fine et sigillée de la fosse « dépotoir nord ». .....	235
Figure 128 –	Localisation du site de Besançon/ <i>Vesontio</i> et plan de synthèse des principaux vestiges de la ville antique.....	238

## LISTE GÉNÉRALE DES FIGURES

---

Figure 129 – Collège Lumière : plan synthétique de vestiges de la <i>domus</i> de l'état 4a entre 150/160-200.	242
Figure 130 – Tableau de comptage par catégories de lampes.	243
Figure 131 – Répartition des lampes par catégories.	243
Figure 132 – Répartition des décors par thèmes iconographiques.	246
Figure 133 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.	247
Figure 134 – Plan synthétique des structures de la nécropole.	249
Figure 135 – Tableau de comptage par catégories de lampes.	250
Figure 136 – Répartition des lampes par catégories.	250
Figure 137 – Répartition des décors par thèmes iconographiques.	252
Figure 138 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.	253
Figure 139 – Parc de la Banque de France : lampes moulées et tournées.	257
Figure 140 – Parking de la Mairie : le mobilier lychnologique.	260
Figure 141 – Place Granvelle : lampe de type Ricci H.	263
Figure 142 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.	267
Figure 143 – Localisation du site de Chavéria et plan de synthèse des vestiges de l'agglomération-sanctuaire.	269
Figure 145 – Tableau de comptage par catégories de lampes.	271
Figure 146 – Répartition des décors par thèmes iconographiques.	274
Figure 147 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.	275
Figure 148 – Localisation du site de Lons-le-Saunier et plan de synthèse des vestiges de la ville antique.	277
Figure 149 – Localisation des structures de la période gallo-romaine.	278
Figure 150 – Lons-le-Saunier : coupes stratigraphiques et vue interne du collecteur d'eaux usées.	281
Figure 151 – Tableau de comptage par catégories de lampes.	283
Figure 152 – Répartition des lampes par catégories.	283
Figure 153 – Répartition des décors par thèmes iconographiques.	287
Figure 154 – Tableau de répartition géographique des décors identifiés.	288
Figure 155 – Lons-le-Saunier : mobilier céramique, figurine en terre blanche et socle à pattes d'oiseaux provenant du collecteur d'eaux usées.	291

### *Figures hors-texte (VOL.2)*

Figure 82 – Autun/ <i>Augustodunum</i> : carte de répartition des découvertes lychnologiques localisées entre 1870 et 2015.	510
Figure 87 – La Citadelle : ancien plan d'occupation de la nécropole.	511
Figure 112 – La Pâture du Couvent : plan synthétique des principales caves et des lampes qui leur sont associées.	512
Figure 144 – Plan synthétique des principales structures du Mausolée.	513

### 3<sup>ÈME</sup> PARTIE - ANALYSE ET SYNTHÈSE

Figure 156 – Bourgogne : répartition des sites de consommation par départements.	297
Figure 158 – Franche-Comté : répartition des sites de consommation par départements.	300
Figure 160 – Région Centre-Est : répartition des sites de consommation par départements.	302
Figure 161 – Bourgogne et Franche-Comté : répartition typologique des sites de consommation.	303
Figure 162 – Répartition chronologique des modèles Ricci H.	306
Figure 163 – Répartition chronologique des modèles Ricci G.	307
Figure 164 – Répartition chronologique des modèles Dressel 2.	310
Figure 165 – Répartition chronologique des modèles Dressel 3.	311
Figure 166 – Répartition chronologique des modèles Dressel 4.	313
Figure 167 – Répartition chronologique des modèles Dressel 3A-Pré L. I.	315
Figure 168 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke IA.	318

## LISTE GÉNÉRALE DES FIGURES

Figure 169 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke IB. ....	319
Figure 170 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke IV. ....	322
Figure 171 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke VI. ....	323
Figure 172 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke VIII (types O et H). ....	325
Figure 173 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke IX. ....	328
Figure 174 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke IB/C et C. ....	329
Figure 175 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke I atypique. ....	330
Figure 177 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke XI. ....	334
Figure 178 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke V. ....	336
Figure 179 – Le répertoire de la céramique fine produite à Vaise. ....	337
Figure 180 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke XIII. ....	339
Figure 181 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke XIV. ....	342
Figure 182 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke X. ....	344
Figure 183 – Répartition chronologique du modèle « lampe ronde ». ....	345
Figure 184 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke VIII (type P1). ....	347
Figure 185 – Répartition chronologique du modèle Fabbriotti 1A. ....	348
Figure 186 – Répartition chronologique des modèles Loeschcke VIII (types Q et D X). ....	350
Figure 189 – Inventaire non exhaustif des ateliers reconnus pour leur production de lampes en terre cuite. ....	354
Figure 191 – Inventaire non exhaustif des boutiques/entrepôt reconnus pour avoir livré des lampes en terre cuite. ....	356
Figure 193 – Origines de la commercialisation des lampes en terre cuite en région Centre-Est. ....	356
Figure 196 – L’approvisionnement en luminaires à Bibracte et Autun entre 15 av. et 15 apr. J.-C. ....	364
Figure 212 – Nombre d’occurrences communes entre sites helvètes, rhénans et du Centre-Est de la Gaule. ....	371
Figure 213 – Nombre d’occurrences communes entre les villes antiques d’Autun, Trèves et Vindonissa. ....	372
Figure 214 – Exemple de lampes communes entre les villes antiques d’Autun et de Vindonissa. ....	373
Figure 215 – Diffusion des lampes en région Centre-Est entre 50/40 av. et 250/270 apr. J.-C. ....	374
Figure 217 – Scène de halage d’un chaland chargé de tonneaux. ....	381
Figure 218 – Exemples de becs restituant ou non des résidus de combustion. ....	385
Figure 219 – Décompte des traces d’utilisation sur les lampes diffusées entre 50/40 av. et 250/270 apr. J.-C. ....	387
Figure 220 – Mâcon Tilladet – Petits objets liés à la présence romaine. ....	390
Figure 221 – Carte de répartition des lieux funéraires (fin I <sup>er</sup> s. av. - II <sup>e</sup> s. apr. J.-C.) où le dépôt de luminaire est avéré. ....	393
Figure 223 – Carte non exhaustive des nécropoles où le couple lampe/balsamaire est attesté. ....	397
Figure 224 – La Citadelle : association lampe/balsamaire de la tombe 350. ....	397
Figure 225 – Carte de répartition des lieux de culte (fin I <sup>er</sup> s. av. - II <sup>e</sup> s. apr. J.-C.) où le dépôt de luminaire est avéré ou suspecté. ....	399
Figure 226 – La part discrète de l’iconographie divine sur les sites de Saint-Rémy et de Lons-le-Saunier. ....	401
Figure 228 – Mandeuire : lampe et pot ovoïde appartenant au dépôt votif. ....	404
Figure 229 – Répertoire thématique provenant des principaux sanctuaires du Centre-Est de la Gaule. ....	405
Figure 230 – La part de l’iconographie sur les lampes de la boutique de Brumath et celles de l’atelier de Porta Nocera à Pompéi. ....	408
Figure 231 – La part de l’iconographie divine entre les sanctuaires de la région Centre-Est et ceux de la vallée du Rhône. ....	409
Figure 232 – Exemples de vases dévoyés en luminaires. ....	411
Figure 233 – Technique de fabrication de porte-chandelles en métal. ....	412
Figure 235 – Carte de répartition des porte-chandelles en région Centre-Est au Haut-Empire. ....	415
Figure 236 – Brasero et candélabres provenant des fouilles de Pompéi. ....	417

## LISTE GÉNÉRALE DES FIGURES

---

### *Figures hors-texte (VOL.2)*

Figure 157 – Bourgogne : carte de l'occupation des sols, toutes périodes confondues.....	514
Figure 159 – Franche-Comté : carte de l'occupation des sols, toutes périodes confondues.....	515
Figure 176 – Carte de répartition des groupes culturels Loeschcke XI en France et en Europe du Nord .....	516
Figure 187 – Essai typo-chronologique des lampes du corpus.....	517
Figure 188 – Carte de répartition des ateliers et des lieux de stockage en Gaule où il fait mention de lampes en terre cuite.....	521
Figure 190 – Autun/ <i>Augustodunum</i> : aires de diffusion des productions autunoises.....	522
Figure 192 – Brumath : échantillonnage des lampes provenant de la boutique incendiée en 70 apr. J.-C.....	523
Figure 194 – Phase 1 : diffusion des lampes en région Centre-Est.....	524
Figure 195 – Phase 2 : diffusion des lampes en région Centre-Est.....	525
Figure 197 – Phase 3 : diffusion des lampes en région Centre-Est.....	526
Figure 198 – Phase 4 : diffusion des lampes en région Centre-Est.....	527
Figure 199 – Phase 4 : diffusion des lampes italiques.....	528
Figure 200 – Phase 4 : diffusion des lampes de la vallée du Rhône.....	528
Figure 201 – Aire de diffusion des lampes signées <i>Soricio</i> .....	529
Figure 202 – Aire de diffusion de la rosace à quatre fleurons ou boutons de lotus.....	530
Figure 203 – Phase 4 : diffusion des lampes lyonnaises.....	531
Figure 204 – Phase 4 : diffusion des lampes de la Gaule centrale.....	531
Figure 205 – Aire de diffusion des lampes signées <i>Surillius</i> .....	532
Figure 206 – Phase 5 : diffusion des lampes en région Centre-Est.....	533
Figure 207 – Phase 5 : diffusion des lampes italiques et africaines.....	534
Figure 208 – Phase 5 : diffusion des lampes de la vallée du Rhône.....	534
Figure 209 – Phase 5 : diffusion des lampes de la Gaule centrale.....	535
Figure 210 – Phase 5 : répartition des entités productrices locales.....	535
Figure 211 – Phase 6 : diffusion des lampes en région Centre-Est.....	536
Figure 216 – Localisation des épaves qui ont sombrées en Méditerranée occidentale.....	537
Figure 222 – Mâcon Cordiers : vaisselle en sigillée de la fosse 56.....	538
Figure 227 – Alésia : exemples de lampes à suif retaillées provenant des niveaux de dépôts votifs. .....	539
Figure 234 – Évolution typo-chronologique des chandeliers en bronze et en métal depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge.....	540

### ANNEXES (VOL.2)

Figure 237 – La Citadelle : répartition du mobilier céramique par horizon.....	542
Figure 238 – Répartition spatiale des structures funéraires de l'horizon 1.....	543
Figure 239 – Tableau de comptage du mobilier céramique de l'horizon 1.....	544
Figure 240 – Mobilier céramique de l'horizon 1 (sigillées et parois fines).....	544
Figure 241 – Les marques sur sigillées de l'horizon 1.....	545
Figure 242 – Mobilier céramique de l'horizon 1 (céramiques communes sombres).....	547
Figure 243 – Répartition spatiale des structures funéraires de l'horizon 2.....	548
Figure 244 – Tableau de comptage du mobilier céramique de l'horizon 2.....	549
Figure 245 – Mobilier céramique de l'horizon 2 (sigillées).....	549
Figure 246 – Les marques sur sigillées de l'horizon 2.....	550
Figure 247 – Mobilier céramique de l'horizon 2 (parois fines).....	551
Figure 248 – Mobilier céramique de l'horizon 2 (céramiques communes sombres).....	552
Figure 249 – Mobilier céramique de l'horizon 2 (céramiques communes claires et amphores).....	553
Figure 250 – Répartition spatiale des structures funéraires de l'horizon 3.....	555

## LISTE GÉNÉRALE DES FIGURES

---

Figure 251 – Tableau de comptage du mobilier céramique de l’horizon 3. ....	555
Figure 252 – Mobilier céramique de l’horizon 3 (sigillées). ....	556
Figure 253 – Les marques sur sigillées de l’horizon 3. ....	557
Figure 254 – Mobilier céramique de l’horizon 3 (parois fines). ....	559
Figure 255 – Mobilier céramique de l’horizon 3 (céramiques communes sombres). ....	560
Figure 256 – Mobilier céramique de l’horizon 3 (céramiques communes claires et amphores). ....	561
Figure 257 – Évolution typo-chronologique des céramiques fines entre Tibère et Trajan. ....	562
Figure 258 – Répartition des formes de sigillée du dépotoir nord. ....	564
Figure 259 – Les marques sur sigillées provenant du dépotoir nord. ....	565
Figure 260 – Exemples de jattes ornées de type Drag. 29 de la Graufesenque. ....	565
Figure 261 – Les principaux décors sur parois fines d’origine lyonnaise. ....	566
Figure 262 – Cruche produite dans la vallée de l’Allier. ....	567
Figure 263 – Coupe et photographie de la fosse Us 481. ....	569
Figure 264 – Fosse F481 : faciès céramique (sigillées, parois fines, céramiques communes claires). .....	571
Figure 265 – Fosse F481 : mobilier amphorique. ....	572
Figure 266 – Répartition des formes de sigillée du collecteur de la Comédie. ....	575
Figure 267 – Les marques sur sigillées du collecteur de la Comédie. ....	576
Figure 268 – Répartition et comptage des lampes issues des sites retenus dans le cadre de notre étude. .....	578
Figure 269 – Listing des sites complémentaires appartenant aux « données corrigées ». ....	579



LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>ADLFI</b>	Archéologie de la France Informations.
<b>AFAN</b>	Association pour les fouilles archéologiques nationales.
<b>AFAV</b>	Association française pour l'archéologie du verre.
<b>AFEAF</b>	Association française pour l'étude de l'âge du Fer.
<b>BSPF</b>	Bulletin de la Société préhistorique française.
<b>CAG</b>	Carte archéologique de la Gaule.
<b>CAP</b>	Cahiers archéologiques de Picardie.
<b>DAF</b>	Documents d'archéologie française.
<b>DAM</b>	Documents d'archéologie méridionale.
<b>DRAC</b>	Direction régionale des Affaires culturelles.
<b>GAM</b>	Groupement archéologique du Mâconnais.
<b>INRAP</b>	Institut national de recherches archéologiques préventives.
<b>MEFR</b>	Mélanges de l'école française de Rome.
<b>MSE</b>	Mémoires de la Société éduenne.
<b>RAC</b>	Revue archéologique du Centre.
<b>RACF</b>	Revue archéologique du Centre de la France.
<b>RAE</b>	Revue archéologique de l'Est.
<b>RAN</b>	Revue archéologique de Narbonnaise.
<b>RAO</b>	Revue archéologique de l'Ouest.
<b>RAP</b>	Revue archéologique de Picardie.
<b>RCRFA</b>	<i>Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta.</i>
<b>SALSA</b>	Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts.
<b>SRA</b>	Service régional de l'Archéologie.
<b>SFECAG</b>	Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule.

**Sources antiques**

- Ammien Marcellin, *Histoire de Rome*, Paris 1860, éd. Firmin-Didot, trad. M. Nisard.
- César, *Guerre des Gaules*, Paris 1865, éd. Nisard, trad. T. Baudement.
- Digeste, Les cinquante livres du Digeste ou des Pandectes de l'empereur Justinien, Metz 1804, éd. Behmer et Lamort, trad. M. Hulot.
- Hérodote, *Histoires*, livre II, Euterpe, Paris 1850, éd. Charpentier, trad. M. Larcher.
- Juvénal, *Satires*, Paris 1929, éd. Antiqua, trad. J. Dusaulx.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Paris 1877, éd. Firmin-Didot, trad. E. Littré.
- Polybe, *Histoire Générale*, Paris 1847, éd. Charpentier, trad. F. Bouchot.
- Sénèque, *Questions Naturelles*, Paris 1861, éd. Hachette, trad. J. Baillaud.
- Strabon, *Géographie*, Paris 1867, éd. Hachette, trad. A. Tardieu.
- Tite-Live, *Histoire Romaine*, Paris 1909, éd. Garnier, trad. M. E. Pessoneaux.
- Virgile, *Géorgiques*, Paris 1932, Classiques Garnier, trad. M. Rat.

**Abetel 2011** : ABETEL (E.) – Ports et relations commerciales sur les cours d'eau en Helvétie. *In* : BEDON (R.), *Macella, Tabernae, Portus, Les structures matérielles de l'économie en Gaule romaine et dans les régions voisines, Caesarodunum*, t. XLIII-XLIV, Limoges, Pulim 2011, p. 147-178.

**Adrian 2001** : ADRIAN (Y.-M.) – La céramique du Haut-Empire dans la région d'Évreux (Eure) : première approche du répertoire et de ses approvisionnements, *RAO*, t. 18, 2001, p. 95-143.

**Adrian, Lepert 2000** : ADRIAN (Y.-M.), LEPERT (T.) – Nouvelles données sur l'atelier gallo-romain des « Mares Jumelles » (Eure). Production, diffusion et environnement, *RAO*, t. 17, 2000, p. 183-197.

**Ahü-Delor, Mouton-Venault 2010** : AHÜ-DELOR (A.), MOUTON-VENAULT (S.) – La diffusion de la sigillée en Champagne méridionale et en Bourgogne du Nord au cours du I<sup>er</sup> siècle : conséquence sur le vaisselier traditionnel régional, *SFECAG*, Congrès de Chelles, 2010, p. 189-206.

**Ahü-Delor et al. 2010** : AHÜ-DELOR (A.), BARTHÉLEMY (D.), BARTHÉLEMY (F.), DUROST (F.), FORTUNÉ (C.), HERVÉ (Cl.), HUMBERT (S.), JOLY (M.), MOUTON-VENAULT (S.), PETITALLOT (D.) – Caractérisation des vaisseliers culinaires dans l'Est de la Gaule au cours des trois premiers siècles de notre ère, *SFECAG*, Congrès de Chelles, 2010, p. 301-330.

**Ahü-Delor et al. 2016** : AHÜ-DELOR (A.), MOUTON-VENAULT (S.), LAUBAUNE (Y.), CAPT (P. A.), DE BEENHOUWER (J.), MALAGOLI (C.), SAGGESE (A.) – *De la Terre et des étoiles ... quand les potiers d'Augustodunum étaient au firmament*, UMR 7041 ArScAn éd., Nanterre, 2016, 39 p.

**Albiach et al. 1998** : ALBIACH (R.), MARÍN (C.), PASCUAL (G.), PIÀ (J.), RIBERA (A.), ROSSELÓ (M.), SANCHIS (A.) – La ceramica de época de Augusto procedente del relleno de un porto de Valentia (Hispania Tarraconensis), *SFECAG*, Congrès d'Istres, 1998, p. 139-166.

- Alégoët 1968** : ALÉGOËT (C.) – Rapport de fouille, Chalon-sur-Saône, 1968, non paginé.
- Alégoët 1969** : ALÉGOËT (C.) – Rapport de fouille, Chalon-sur-Saône, 1969, non paginé.
- Alégoët 1970** : ALÉGOËT (C.) – Rapport de fouille, Chalon-sur-Saône, 1970, non paginé.
- Alégoët 1971** : ALÉGOËT (C.) – Le domaine gallo-romain de la Vigne de Saule à Saint-Rémy, catalogue de l'exposition, Musée Denon, Chalon-sur-Saône, 1971, 27 p.
- Alfonso 1999** : ALFONSO (G.) – L'artisanat de la céramique. *In* : CHARDRON-PICAULT (P.), PERNOT (F.) dir., *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun. Le site du Lycée Militaire, DAF*, 76, Paris, 1999, p. 218-250.
- Alix 2011** : ALIX (S.) – Les fouilles du Faubourg d'Arroux à Autun : premiers résultats pour la période augusto-tibérienne. *In* : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 1, p. 127-128.
- Alix 2014** : ALIX (S.) dir. – *Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, faubourg d'Arroux. Urbani et Fabri. Évolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge, Rapport d'opération fouille archéologique*, Inrap Grand Est sud, Dijon, 2014, 8 vol.
- Allain et al. 1987** : ALLAIN (J.), FAUDUET (I.), DUPOUX (J.) – Puits et fosses de la Fontaine des Mersans à Argentomagus. Dépotoirs ou dépôts votifs ?, *Gallia*, t. 45, 1987, p. 105-114.
- Allison 2006** : ALLISON (P. M.) – *The Insula of the Menander in Pompei, vol. III. The Finds, a contextual study*, Oxford University Press, 2006, 132 p.
- Allmer, Dissard 1892** : ALLMER (A.), DISSARD (P.) – *Musée de Lyon. Inscriptions antiques*, Lyon, vol. IV, Lyon, 1892, 516 p.
- Alram-Stern 1989** : ALRAM-STERN (E.) – *Die Römischen lampen aus Carnuntum, Der römische Limes in Oesterreiche*, H 35, Vienne, 1989, 332 p.
- Amar, Liou 1984** : AMAR (G.), LIOU (B.) – Les estampilles sur amphores du golfe de Fos, *Archaeonautica*, 4, 1984, p. 145-211.
- Amar, Liou 1989** : AMAR (G.), LIOU (B.) – Les estampilles sur amphores du golfe de Fos (II), *SFECAG*, Congrès de Lezoux, 1989, p. 191-207.
- Amaré Tafalla 1984** : AMARÉ TAFALLA (M. T.) – *Lucernas romanas en Aragon*, Saragosse, 1988, 165 p.
- Amaré Tafalla 1988** : AMARÉ TAFALLA (M. T.) – Lucernas romanas en Hispania : (Las lucernas romanas de ceramica en la Peninsula Ibérica hasta el siglo IV : introduccion y elementos de trabajo), *Anas*, 2/3, 1988, p. 136-170.

**Ambert 1996** : AMBERT (P.) – Mines et métallurgies préhistorique du Midi de la France. Principaux résultats du projet collectif de Recherche, *ADLFI, Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 28 mai 2015. URL : <http://adlfi.revues.org/11612>.

**Amrein 1999** : AMREIN (H.) – Les lampes en terre cuite. In : BERTI-ROSSI (S.), MAY-CASTELLA (C.) dir., *La fouille de Vidy Chavannes, 11, 1989-1990, le mobilier archéologique, Cahiers d'Archéologie Romande*, n° 74, Lousonna, 9, 1999, p. 365-391.

**Aquilué et al. 2008** : AQUILUÉ (X.), CASTANYER (P.), SANTOS (M.), TREMOLEDA (J.) – L'evolució dels contextos ceràmics d'Empúries entre els segles II a.C. i VII d.C., *SFECAG*, Congrès de l'Escala-Empúries, 2008, p. 33-62.

**Arcelin 1975** : ARCELIN (P.), ARCELIN (Ch.) – Les sépultures préromaines de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), *RAN*, t. 8, 1975, p. 67-135.

**Arcelin 1979** : ARCELIN (P.) – La nécropole préromaine de l'Arcoule, commune du Paradou (Bouches-du-Rhône), *DAM*, vol. 2, 1979, p. 133-156.

**Arcelin, Tuffreau-Libre 1998** : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) dir. – *La quantification des céramiques, Conditions et protocole, Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray*, 1998, (Bibracte, 2), 157 p.

**Armand-Calliat 1937** : ARMAND-CALLIAT (L.) – *Le Chalonnais gallo-romain. Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Chalon, Société d'Histoire et d'Archéologie*, Chalon-sur-Saône, 1937, 296 p.

**Audin 1983** : AUDIN (P.) – Les eaux chez les Arvernes et les Bituriges (Les sanctuaires des eaux), *RACF*, t. 22, fasc. 2, 1983, p. 83-108.

**Augros, Feugère 2002** : AUGROS (M.), FEUGÈRE (M.) – *La nécropole gallo-romaine de La Citadelle à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Archéologie et Histoire Romaine*, 5/1, 1, Catalogue, Montagnac, 2002, 206 p.

**Aupert 1988** : AUPERT (P.) – Un nouveau sanctuaire picton aux « thermes » de Sanxay, *Aquitania*, 6, 1988, p. 61-79.

**Ayala 1990** : AYALA (G.) – Alba-la-Romaine (Ardèche) : les lampes en terre cuite, *RAN*, 23, 1990, p. 153-212.

**Bailey 1975** : BAILEY (D. M.) – *A catalogue of the Lamps in the British Museum, Greek Hellenistic and early Roman*, I, Londres, 1975, 397 p. (abr. **Bailey I**).

**Bailey 1980** : BAILEY (D. M.) – *A catalogue of the Lamps in the British Museum. Roman lamps made in Italy*, II, Londres, 1980, 458 p. (abr. **Bailey II**).

**Bailey 1988** : BAILEY (D. M.) – *A catalogue of the Lamps in the British Museum. Roman provincial lamps*, III, Londres, 1988, 708 p. (abr. **Bailey III**).

**Bailey 1994** : BAILEY (D. M.) – Lamps forem Masada. In : FULFORD (M.), TOMBER (R.), *Excavations at Sabratha 1948-1951, II : The Finds, part 2, : The Finewares and lamps, Society of Lybian Studies, Monograph n° 3*, Jerusalem, 1994, p. 145-210.

**Bailey 1996** : BAILEY (D. M.) – *Lamps of Metal and Stone and Lamp-stands*, IV, Londres, 1996, 192 p. (abr. **Bailey IV**).

**Bandelli, Frère 2007** : BANDELLI (A.), FRÈRE (S.) – Étude archéozoologique des occupations gauloises et antiques. In : MUNIER (Cl.) dir., – *Au collège Lumière à Besançon (Doubs), document final de synthèse*, Inrap Grand-Est, SRA, Franche-Comté, Besançon, 2007, vol. 3, p. 309-336.

**Baray 2002** : BARAY (L.) – Les âges du Fer dans l'Yonne. In : DELOR (J.-P.) dir., – *CAG, L'Yonne, 89/1, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2002, p. 84-94.

**Barbet, Ancel 2012** : BARBET (G.), ANCEL (M.-J.) – *Fouilles programmées de la nécropole antique des « Terres Saint-Gervais » - Tavaux (39). Rapport final de la triennale (2009-2011). Rapport de sondages (2012)*, SRA Franche-Comté, Besançon, 2012, 584 p.

**Barçon 2006** : BARÇON (J.-Cl.) – La ville du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle. In : STOULLIG (C.) dir., *De Vesontio à Besançon, Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie*, Chaman édition, 2006, p. 70-73.

**Barçon et al. 2006** : BARÇON (J.-Cl.), JOAN (L.), LAURENT (H.) – Le monument funéraire de Chavéria. In : MORETTI (J.), TARDY (D.) dir., *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain, Archéologie et histoire de l'art*, 24, 2006, p. 395-406.

**Bardouille 2010** : BARDOUILLE (J.) – L'importance du génie militaire dans l'armée romaine à l'époque impériale, *Revue historique des armées*, 261, 2010, p. 79-87.

**Barral 1994** : BARRAL (Ph.) – *Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté*, Besançon, 1994, 3 vol.

**Barral, Joly 2011** : BARRAL (Ph.), JOLY (M.) – Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 2, p. 543-555.

**Barral, Nouvel 2012** : BARRAL (Ph.), NOUVEL (P.) – La dynamique d'urbanisation à l'âge du Fer dans le Centre-Est de la France (Bourgogne - Franche-Comté) : bilan des acquis récents et étude de cas. In : *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin, La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer, 34<sup>ème</sup> colloque international de l'AFEAF*, Aschaffenburg (D), 13-16 mai 2010, p. 139-164.

**Barral, Richard 2009** : BARRAL (Ph.), RICHARD (H.) – *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray (1988-1992, 1996), Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte, Bibracte*, 2009, (Bibracte, 17), 263 p.

**Barral, Vaxelaire 2006** : BARRAL (Ph.), VAXELAIRE (L.) – Besançon, l'oppidum gaulois. In : STOULLIG (C.) dir., *De Vesontio à Besançon. Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie*, Chaman édition, 2006, p. 42-48.

**Barral, Vaxelaire 2007** : BARRAL (Ph.), VAXELAIRE (L.) – Vesontio. De l'oppidum à la capitale de cité, *Archéopages*, octobre 2007, 20, p. 26-31.

**Barral et al. 2002** : BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.), NOUVEL (P.) - Les territoires de l'âge du Fer entre Loire et Saône : les Éduens et leurs voisins. Problématiques et éléments de réponse. In : GARCIA (D.), VERDIN (F.), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF*, Paris, 2002, p. 271-296.

**Barral et al. 2007** : BARRAL (Ph.), BATAILLE (G.), BRIDE (A.-S.), GUILLAUMET (J.-P.), JACCOTTEY (L.), JEUNOT (L.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), MOUGIN (P.), MOUTON (S.), PICHOT (V.), SCHÖNFELDER (M.), THIVET (M.) – *Epomanduodurum, une ville chez les Séquanes, Gallia*, t. 64, 2007, p. 353-434.

**Barrand Emam 2012** : BARRAND EMAM (H.) – *Les pratiques funéraires liées à la crémation dans les ensembles funéraires des cités du Haut-Empire en Gaule Belgique : Metz-Divodurum, Bavay-Bagacum, Théroouanne-Tervanna, Thèse de doctorat*, Université Lumière, Lyon, 2012, 3 vol.

**Barreto et al. 2005** : BARRETO (Fl.), LAROCHE (C.), LENOBLE (M.) – Un atelier de potier du I<sup>er</sup> siècle, rue Cottin à Vaise, Lyon 9<sup>e</sup>, *RAE*, 54, 2005, p. 71-93.

**Barrier, Hoznour 2009** : BARRIER (S.), HOZNOUR (J.) – Le mobilier céramique. In : *Recherches transversales sur le Mont Beuvray*, Bibracte, 2009, p. 211-214.

**Barrier 2007** : BARRIER (S.) – Étude du mobilier céramique. In : BOCHNAK et al. 2007, *La Côte Chaudron, Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité, Glux-en-Glenne*, 2006, p. 106-112.

**Barrier 2014** : BARRIER (S.) – *La romanisation en question. Vaisselle céramique et processus d'acculturation à la fin de l'âge du Fer en Gaule interne*, Bibracte, 2014, (Bibracte, 25), 318 p.

**Barthélemy 1973** : BARTHÉLEMY (A.) – L'oppidum de Matisco, Données nouvelles, *RAE*, t. 24, 1973, p. 307-318.

**Barthélemy, Depierre 1990** : BARTHÉLEMY (A.), DEPIERRE (G.) – *La nécropole des Cordiers à Mâcon, Recherches du Groupement Archéologique du Mâconnais*, 1990, 126 p.

**Barthélemy 1996** : BARTHÉLEMY (D.) – Étude d'un dépotoir de vaisselle culinaire du II<sup>e</sup> siècle, fouille de la maison médicale du clos de la Moussière, cours Moreau à Mâcon, *SFECAG*, Congrès de Dijon, 1996, p. 141-153.

**Barthélemy, Dubois 2007** : BARTHÉLEMY (A.), DUBOIS (St.) – Métrologie antique : une tige métallique graduée découverte à Mâcon (Saône-et-Loire), *RAE*, t. 56, 2007, p. 371-379.

**Barthélemy et al. 1998** : BARTHÉLEMY (D.), DUCREUX (F.), PROST (P.) – *Mâcon (71), 17 rue Lacretelle, Zone d'activité gallo-romaine en périphérie urbaine (I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles)*, document final de synthèse, 1998, 24 p.

**Barthélemy et al. 2000** : BARTHÉLEMY (D.), LEMOINE (F.), PROST (P.) – La céramique pré-augustéenne et augustéenne de Mâcon : essai de synthèse, *SFECAG*, Congrès de Libourne, 2000, p. 197-210.

**Bartoli, De Rossi 1729** : BARTOLI (P. S.), DE ROSSI (F.) – Le antiche lucerne sepolcrali figurate dalle cave sotteranee, e grotte di Roma, nelle quali si contengono mote erudite memorie, Pietro Bellori, Rome, 1729, 294 p.

**Bassi et al. 2015** : BASSI (M.-L.) dir. – *Besançon (Doubs), 2 rue de Vesoul, accès nord gare Viotte. L'espace funéraire gallo-romain de la Viotte, Service municipal d'archéologie préventive*, Besançon, 2015, 3 vol., 1776 p.

**Bassier et al. 1981** : BASSIER (C.), DARMON (J.-P.), TAINTURIER (J.-L.) – La grande mosaïque de Migennes (Yonne), *Gallia*, t. 39, fasc. 1, 1981, p. 123-148.

**Batigne Vallet et al. 2014** : BATIGNE VALLET (C.), BRUN (C.), CLÉMENT (B.), GALLIÈGUE (A.), ROMA (V.), SARTRE (C.) – Le mobilier céramique du site de l'externat Sainte-Marie à Lyon, « Clos de la Solitude » (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. – II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), *SFECAG*, Congrès du Chartres, 2014, p. 641-676.

**Baudoin 1917** : BAUDOIN (M.) – Les Ex-Votos en pattes d'oiseau, époque gallo-romaine, *BSPF*, 14, n° 10, 1917, p. 486-491.

**Béal 1983** : BÉAL (J.-C.) – *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon*, De Boccard, Paris, 1983, 421 p.

**Beaune 2000** : BEAUNE A. de (S.) – Les techniques d'éclairage paléolithiques : un bilan, *Paléo*, n° 12, 2000, p. 19-27.

**Bedon, Malissard 2001** : BEDON (R.), MALISSARD (A.) – *La Loire et les fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines, Caesarodunum, t. XXXIII-XXXIV*, Limoges, Pulim 2001, 601 p.

**Bel et al. 2002** : BEL (V.), THI MAI (B.), FEUGERE (M.), GIRARD (M.), HEINZ (Chr.), OLIVE (Cl.) – *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du*

*Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 11, Lattes, 2002, 539 p.

**Bellet, Dumoulin 1985** : BELLET (M.-E.), DUMOULIN (A.) – Sépultures à incinération du I<sup>er</sup> s. de n. è. découvertes à Cavaillon (Vaucluse), *DAM*, vol. 8, 1985, p. 165-170.

**Bémont 1999** : BÉMONT (C.) – Le potier Surillius et les lampes de la collection Plicque au Musée des Antiquités Nationales, *Antiquités Nationales*, 31, 1999, p. 191-217.

**Bémont 2001** : BÉMONT (C.) – Les *Firmalampen* dans les collections du Musée des Antiquités Nationales, *Antiquités Nationales*, 33, 2001, p. 137-154.

**Bémont 2003** : BÉMONT (C.) – *Les lampes de Glanum*, *RAN*, suppl. 34, 2003, 299 p.

**Bémont, Bonnet 1984** : BÉMONT (C.), BONNET (J.) – Lampes et fabricants de lampes, *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta XXIII / XXIV*, Munich, 1984, p. 135-154.

**Bémont, Chew 2007** : BÉMONT (C.), CHEW (H.) – *Lampes en terre cuite antiques. Catalogue du musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye*, Paris 2007, 584 p.

**Bémont, Jacob 1986** : BÉMONT (C.), JACOB (C.) – *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, *DAF*, 6, Paris 1986, 291 p.

**Bémont, Lahanier 1985** : BÉMONT (C.), LAHANIER (C.) – Lampes tardo-républicaines à Glanum : essai de détermination typologique et physico-chimique, *RAN*, t. 18, 1985, p. 221-261.

**Ben Abed, Griesheimer 2004** : BEN ABED (A.), GRIESHEIMER (M.) dir. – *La nécropole de Puppit*, *Collection de l'École française de Rome*, n° 323, Rome, 2004, 242 p.

**Ben Redjeb et al. 1992** : BEN REDJEB (T.), AMANDRY (M.), ANGOT (J.-P.), DESACHY (B.), TALON (M.), BAYARD (D.), COLLART (J.-P.), FAGNART (J.-P.), LAUBENHEIMER (F.), WOIMANT (G.-P.) – Une agglomération secondaire des Viromandues : Noyon (Oise), *RAO*, n° 1-2, 1992, p. 37-74.

**Bénard 1989** : BÉNARD (J.) – *Les niveaux précoces du centre public d'Alésia*, *Thèse de doctorat, Université de Bourgogne*, Dijon, 3 vol., 1989.

**Bénard 1997** : BÉNARD (J.) – L'agglomération de l'oppidum d'Alésia à La Tène D2 : un exemple de proto-urbanisation en Gaule, *RAE*, 48, 1997, p. 119-165.

**Berger 2000** : BERGER (S.) – La céramique sigillée gallo-romaine de « La Comédie » (Lons-le-Saunier – Jura), *Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier*, 2000, non paginé.

**Bergès 1989** : BERGÈS (G.) – *Les lampes de Montans*, *DAF*, 21, Paris, 1989, 128 p.

**Bermond et al. 1998** : BERMOND (L.), BRIAND (A.), CHRISTOL (M.), STERNBERG (M.) – Le sanctuaire gallo-romain de Mars à Balaruc-les-Bains (Hérault), *RAN*, t. 31, 1998, p. 119-151.

**Bertrand 1997** : BERTRAND (E.) – Les céramiques à parois fines (atelier de la Butte). In : DESBAT (A.), dir., *Les ateliers de potiers antiques de Lyon. 2<sup>e</sup> partie : les ateliers du I<sup>er</sup> s. après J.-C.*, Gallia, 54, 1997, p. 6-12 et 33-36.

**Besombes, Barrandon 2001** : BESOMBES (P.-A.), BARRANDON (J.-N.) – Les dupondii de Nîmes : datation, diffusion et nature du métal utilisé, *Revue Numismatique*, 6<sup>e</sup> série, t. 157, 2001, p. 305-328.

**Bessière, Guichard 2010** : BESSIÈRE (F.), GUICHARD (V.) – Chroniques des recherches sur le Mont-Beuvray : 2006-2008, *RAE*, t. 59, 2010, p. 211-239.

**Bet, Gras 1999** : BET (Ph.), GRAS (D.) – Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, *RCRFA, suppl. 8*, Oxford 1999, p. 13-38.

**Bet, Montineri 1989** : BET (Ph.), MONTINERI (D.) – La céramique sigillée moulée tibéro-claudienne du site de la ZAC de l'Enclos à Lezoux, *SFECAG*, Congrès de Lezoux, 1989, p. 55-69.

**Bet et al. 1987** : BET (Ph.), VERTET (H.), GANGLOFF (R.) – *Les productions céramiques antiques de Lezoux et la Gaule centrale à travers les collections du musée archéologique de Lezoux*, Recherche sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, t. IV, Avignon, 1987, 78 p.

**Bigéard 1996** : BIGÉARD (H.) – *CAG, Nièvre (58)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1996, 300 p.

**Bisi Ingrassia 1977** : BISI INGRASSIA (A. M.) – Le lucerne fittili dei nuovi scavi di Ercolano. In : *l'Instrumentum domesticum di Ercolana e Pompei nella prima età imperiale*, Quaderni di Cultura Materiale, 1, Rome, 1977, p. 73-104.

**Blaizot et al. 2001** : BLAIZOT (F.), BONNET (Ch.), CASTEX (D.), DUDAY (H.) – *Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône. Les sites du Pillon à Marennès (Rhône), du Trillet à Meyzieu (Rhône) et des Girardes à Lapalud (Vaucluse)*, Gallia 58.1, 2001, p. 271-361.

**Blaizot et al. 2008** : BLAIZOT (F.), RAUX (St.), BONNET (Ch.), HENRY (E.), FOREST (V.), ECARD (Ph.), JORDA (Ch.), MACABÉO (G.) – L'ensemble funéraire rural de Malbosc (Montpellier, Hérault) : pratiques funéraires de l'Antiquité tardive, *RAN*, 41, 2008, p. 53-99.

**Blaizot et al. 2009** : BLAIZOT (F.), BEL (V.), BONNET (Ch.), GAGNOL (M.-E.), GEORGES (P.), GISCLON (J.-L.), LISFRANC (R.), RICHIER (A.), WITTMANN (A.) – *L'étape de la crémation : les bûchers funéraires, Pratiques et espaces funéraires de la Gaule dans l'Antiquité*, Gallia, 66.1, 2009, 383 p.

**Bleu 2003** : BLEU (S.) – Le mobilier céramique du sanctuaire du Luminaire à Lachau (Drôme), *SFECAG*, Congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003, p. 497-512.

**Bochnak et al. 2005** : BOCHNAK (T.), DHENNEQUIN (L.), EGLOFF (E.), GOLÁNOVÁ (P.), SIMON (J.) – Fouille de la Côme Chaudron. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 2005, p. 155-164.

**Bochnak et al. 2006** : BOCHNAK (T.), DHENNEQUIN (L.), EGLOFF (E.), GOLÁNOVÁ (P.), SIMON (J.) – Fouille du secteur de la Côme Chaudron. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 2006, p. 105-114.

**Bocquet et al. 2004** : BOCQUET (T.), CHUNIAUD (K.), NAVEAU (J.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.), FOREST (V.), MORIN (S.), MORTREAU (M.) – Le quartier antique de la Grande-Boissière à Jublains (Mayenne), *RAO*, 21, 2004, p. 131-174.

**Bohrmann 1989** : BOHRMANN (M.) – L'huile dans le judaïsme antique. In : *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 15, N°2, 1989, p. 65-73.

**Bonenfant 1990** : BONENFANT (P.-P.) – Organisation intérieure de l'Oppidum. La Pâture du Couvent, Bibracte, *Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 1990, p. 71-85.

**Bonenfant et al. 2014** : BONENFANT (P.-P.), BAVAY (L.), BOYER (F.), GRUEL (K.), GUICHARD (V.), GUILLAUMET (J.-P.), JACOTTEY (L.), OLMER (F.), WIETHOLD (J.) – Fouilles de l'Université libre de Bruxelles à Bibracte (1987-1995). La Pâture du Couvent, Îlot des Grandes Caves. In : *Études sur Bibracte*, 2, Glux-en-Glenne, 2014, p. 9-165.

**Bonifay 2004** : BONIFAY (M.) – Les lampes. In : BEN ABED (A.), GRIESHEIMER (M.) dir. – *La nécropole de Puppit, I, Collection de l'École française de Rome*, n° 323, Rome, 2004, p. 30-37.

**Bonifay 2005** : BONIFAY (M.) – Observations sur la typologie des lampes africaines (II<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècle). In : Chrzanovski (L.) dir., *Actes du 1<sup>er</sup> Congrès international d'études sur le luminaire antique, Monographie Instrumentum*, 31, 2005, p. 31-38.

**Bonifay 2013** : BONIFAY (M.) – Navigation et commerce dans le delta du Rhône : l'épave Arles-Rhône 14 (III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Le mobilier céramique. In : MAUNÉ (S.), DUPERRON (G.) éd., *Du Rhône aux Pyrénées. Aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise II, Collection Archéologie et Histoire Romaine*, 25, Montagnac, 2013, p. 134-161.

**Bonnamour 2000** : BONNAMOUR (L.) – *Archéologie de la Saône, 150 ans de recherches : le fleuve gardien de la mémoire*, Errance, Paris, 2000, 130 p.

**Bonnamour 2001** : BONNAMOUR (L.) – Le port antique de Chalon-sur-Saône. Bilan de 150 ans de recherches. In : BEDON (R.), MALISSARD (A.) dir., *La Loire et les fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines, Caesarodunum XXXIII-XXXIV, Université de Limoges, PULIM*, 2001, p. 217-229.

**Bonnet 1988** : BONNET (Ch.) – *Lampes céramiques signées : Définition critique d'ateliers du Haut-Empire*, DAF, 13, Paris, 1988, 224 p.

**Bonnet, Delplace 1983** : BONNET (J.), DELPLACE (C.) – Étude d'une production de lampes en Gaule, *Gallia*, XLI, 1983, p. 167-189.

**Bonnet, Delplace 1997** : BONNET (J.), DELPLACE (C.) – Lampes de Vannes (Morbihan), *SFECAG*, Congrès du Mans, 1997, p. 195-208.

**Borau 2010** : BORAU (L.) – *Les structures hydrauliques chez les Éduens à l'époque antique. Les sites de Bibracte et d'Augustodunum-Autun. Analyse complémentaire des sites éduens de Bourgogne*, thèse de doctorat, Paris, École doctorale VI, 2010, 594 p.

**Bourgeois 1999** : BOURGEOIS (L.) – *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*, *DAF*, 77, Paris, 1999, 224 p.

**Brentchaloff 1972** : BRENTCHALOFF (D.) – *Lampes antiques au Musée de Clermont, Mémoire de Maîtrise*, Université de Clermont-Ferrand, 1972, 91 p.

**Bridel 2011** : BRIDEL (Ph.) – Le sanctuaire de la Grange des Dîmes. Témoin de l'évolution de l'architecture religieuse d'Aventicum, du I<sup>er</sup> au début du II<sup>e</sup> siècle. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 1, p. 287-298.

**Brissaud 1994** : BRISSAUD (L.) – La rue du Commerce (voie II). In : PRISSET (J.-L.), BRISSAUD (L.), LEBLANC (O.) dir., *Évolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal : la rue du Commerce et la maison aux mosaïques*, *Gallia*, t. 51, 1994, p. 6-40.

**Brkojewitsch et al. 2014** : BRKOJEWITSCH (G.), MARQUIE (S.), DAOULAS (G.), REMOR de OLIVIERA (G.), JOUANIN (G.), GARNIER (N.), BRUNET (M.), SEDLBAUER (S.), TREGEL (W.), CANTIN (N.), THIRION-MERLE (V.) – La villa gallo-romaine de Grigy à Metz (I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. – V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). Caractérisation fonctionnelle des structures et identification des activités artisanales, *Gallia*, 71-2, 2014, p. 261-305.

**Broneer 1930** : BRONEER (O.) – *Terracotta Lamps, Corinth. Result of Excavations conducted by the American School of Classical Studies at Athens*, vol. IV, part. II, Cambridge (Mass.), 1930, 339 p.

**Broneer 1977** : BRONEER (O.) – *Isthmia, Terracotta Lamps, Excavations by the University of Chicago under the auspices of the American School of Classical Studies at Athens*, vol. III, Princeton, 1977, 112 p.

**Brulet et al. 2010** : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.) – *La céramique romaine en Gaule du Nord : Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, éd. Brepols, 2010, 464 p.

**Brun 1933** : de BRUN (P.) – Les lampes en argile du Musée des Alpilles à Saint-Rémy-de-Provence, *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, VI, 1933, p. 81-100.

**Brun, Gagnière 1937** : de BRUN (P.), GAGNIÈRE (S.) – *Les lampes antiques du Musée Calvet d'Avignon*, Carpentras, 1937, 76 p.

**Brunau 1968** : BRUNAU (Ph.) – Contribution à l'histoire urbaine de Délos. *In* : *Bulletin de correspondance hellénique*, volume 92, livraison 2, 1968, p. 633-709.

**Brunau 1980** : BRUNAU (Ph.) – Les lampes et l'histoire économique et sociale de la Grèce. *In* : *Céramiques hellénistiques et romaines*, 1, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 242, Centre de recherches d'histoire ancienne 36 (1980), p. 19-54.

**Brunet-Gaston 2011** : BRUNET-GASTON (V.) – Les programmes augustéens d'Autun (*Augustodunum*). *In* : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 1, p. 265-273.

**Brunie 2010** : BRUNIE (I.) – La céramique du I<sup>er</sup> siècle de notre ère du site de la rue Sainte-Catherine à Vannes / *Darioritum* (Morbihan), *SFECAG*, Congrès de Chelles, 2010, p. 521-546.

**Bussière 1973** : BUSSIÈRE (J.) – Sur une mèche de lampe. *In* : *Antiquités africaines*, 7, 1973, p. 255-257.

**Bussière 2000** : BUSSIÈRE (J.) – *Les lampes antiques d'Algérie*, *Monographies Instrumentum*, 16, Montagnac, 2000, 593 p.

**Bussière, Rivel 2012** : BUSSIÈRE (J.), RIVEL (J.-Cl.) – *Lampes antiques de Méditerranée. La collection Rivel*, *BAR S-2428*, Oxford, 2012, 380 p.

**Cahn-Klaiber 1977** : CAHN-KLAIBER (E. M.) – *Die antiken Tonlampen des archäol. Institutes der Universität Tübingen*, *Tübingen Studien zur Archäologie und Kunstgeschichte II*, Tübingen, 1977, 402 p.

**Camps-Fabrer 1983** : CAMPS-FABRER (H.) – L'olivier et son importance économique dans l'Afrique du Nord Antique. *In* : *L'huile d'olive en Méditerranée : Histoire, anthropologie, économie de l'Antiquité à nos jours*, *Institut de recherches et d'Études sur le monde arabe et musulman*, Aix-en-Provence, 1983, p. 53-78.

**Carré 1984** : CARRÉ (F.) – *Lampes à huile en terre cuite des musées Rolin d'Autun et d'Alésia (III<sup>e</sup> s. av. J.-C. – VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, *Mémoire de Maîtrise*, Université de Paris IV, 1984, 3 vol.

**Carré 1985a** : CARRÉ (F.) – Les lampes en terre cuite. *In* : PINETTE (M.), dir., *Autun – Augustodunum. Capitale des Éduens, catalogue d'exposition*, Autun, 1985, p. 213-219.

**Carré 1985b** : CARRÉ (F.) – Les lampes en terre cuite d'Alésia (collections des Musées d'Alésia), *RAE*, 36, 3-4, 1985, p. 277-297.

**Carré et al. 2014** : CARRÉ (F.), ADRIAN (Y.-M.), GUYARD (L.), LEPAUMIER (H.) – Petit éclairage sur le luminaire des Aulerques Éburovices : entre romanité et rusticité, *Journées archéologiques de Haute-Normandie, Presses universitaires de Rouen et du Havre*, 2014, p. 169-182.

**Carretero Vaquero 2008** : CARRETERO VAQUERO (S.) – Producciones cerámicas militares en la Tarraconense, *SFECAG, Congrès de l'Escala-Empúries*, 2008, p. 255-264.

**Cart 1917** : CART (W.) – Le laraire d'Avenches, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 13, 1917, p. 43-61.

**Cauuet et al. 2006** : CAUUET (B.), BOUSSICAULT (M.), TAMAS (C.) – Recherches sur les exploitations minières anciennes du Morvan. Sondage dans une mine à la Pâture des Grangerands. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 2006, p. 129-160.

**Cauuet et al. 2007** : CAUUET (B.), BOUSSICAULT (M.), TAMAS (C.) – Sondage d'une mine à la Pâture des Grangerands. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 2007, p. 227-252.

**Cauuet et al. 2010** : CAUUET (B.), MOSSIERE (B.), TAMAS (C.), VIALARON (Ch.) – La mine de la Pâture des Grangerands. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport triennal 2009-2011*, Glux-en-Glenne, 2010, p. 37-61.

**Cazanove 2008-2011** : CAZANOVE (O. de) dir. – Programme « Sanctuaires d'Alésia : sanctuaire d'Apollon Moritasgus, la Croix Saint-Charles, sanctuaire d'En Surelot », Rapports annuels 2008, 2009, 2010, 2011, Dijon, SRA, Bourgogne.

**Cazanove, Estienne 2009** : DE CAZANOVE (O.), ESTIENNE (S.) – Offrandes et amendes dans les sanctuaires du monde romain à l'époque républicaine, *Archiv für Religionsgeschichte*, 11, 2009, p. 5-35.

**Cazanove et al. 2012a** : CAZANOVE (O. de), VIDAL (J.), DABAS (M.), CARAIRE (G.) – Alésia, forme urbaine et topographie religieuse. L'apport des prospections et des fouilles récentes. In : *Gallia, archéologie des la France antique latine*, 69.2, Paris, CNRS éditions, 2012, p. 127-149.

**Cazanove et al. 2012b** : CAZANOVE (O. de), BARRIÈRE (V.), CREUZENET (F.), DESSALES (H.), DOBROVITCH (L.), FÉRET (S.), LECLERC (Y.), POPOVITCH (L.), SIMON (J.), VIDAL (J.) – Le lieu de culte du dieu Apollon Moritasgus à Alésia. Phases chronologiques, parcours de l'eau, distribution des offrandes. In : CAZANOVE (O. de), MÉNIEL (P.) dir., *Étudier les lieux de culte en Gaule romaine, Archéologie et Histoire Romaine*, 24, 2012, p. 95-121.

**Celard, Tripier 2009** : CELARD (E.), TRIPIER (A.) – Le mobilier de *Ludna*/Saint-Georges-de-Reneins (Rhône) : la céramique de la première fréquentation de l'agglomération (Auguste-Tibère), *SFECAG, Congrès de Colmar*, 2009, p. 325-344.

**Cerdan 1990** : CERDAN (A. M.) – En torno a la tipologia de lucernas romanas : problemas de nomenclatura, *CuPAUAM*, 17, p. 143-167.

**Cerulli Irelli 1977** : CERULLI IRELLI (G.) – Officina di lucerne fittili a Pompei. In : *l'Instrumentum domesticum di Ercolana e Pompei nella prima età imperiale. Quaderni di Cultura Materiale*, 1, Rome, 1977, p. 73-104.

**Champeaux 2014** : CHAMPEAUX (D.) – Mobilier céramique de la fin du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle à Besançon (Doubs) : quelques exemples remarquables issus de la fouille de la ZAC Pasteur, *SFECAG*, Congrès du Chartres, 2014, p. 567-598.

**Chapon et al. 2004** : CHAPON (P.), BUSSIERE (J.), DELATTRE (L.), FEUGERE (M.), RICHIER (A.), ROTH-CONGES (A.), VILLEMEUR (I.), ECARD (P.), MICHEL (D.) – Les nécropoles de Vernègues (Bouches-du-Rhône). Deux ensembles funéraires du Haut-Empire à la périphérie d'une agglomération secondaire, *RAN*, t. 37, 2004, p. 109-204.

**Chardon-Picault 2004** : CHARDRON-PICAULT (P.), – Les rondelles en terre cuite mises au jour dans le quartier artisanal du « Lycée Militaire » à Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire), *SFECAG*, Congrès de Vallauris, 2004, p. 329-340.

**Chardon-Picault, Ducreux 1991** : CHARDRON-PICAULT (P.), DUCREUX (F.) – *Rapport de sauvetage programmé, Institution Saint-Lazare 14, rue aux Raz à Autun (Saône-et-Loire)*, Ville d'Autun, Service archéologique, 1991.

**Chardon-Picault, Pernot 1999** : CHARDRON-PICAULT (P.), PERNOT (F.) – *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun. Le site du Lycée Militaire*, *DAF*, 76, Paris, 1999, 320 p.

**Chardon-Picault, Picon 2002-2003** : CHARDRON-PICAULT (P.), PICON (M.) – A propos des ateliers de verriers d'Autun : les implantations, les fours, le verre. In : *Bulletin de l'AFAV, 2002-2003*, p. 18-21.

**Charlin et al. 1978** : CHARLIN (G.), GASSEND (J.-M.), LEQUÉMENT (R.) – L'épave antique de la baie de Cavalière (le Lavandou, Var), *Archæonautica*, 2, 1978, p. 9-93.

**Chassignet 2007** : CHASSIGNET (Ph.) – *Les voies romaines en Côte-d'Or, un regard sur le réseau routier entre les capitales des Sénons, des Lingons, des Éduens et des Séquanes*, *Mémoire de Master I, Université de Bourgogne*, Dijon, 2007, 2 vol.

**Chevrier 2003** : CHEVRIER (S.) – Fouilles de la *domus* PC 1. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 2003, p. 185-206.

**Christol, Fiches 1999** : CHRISTOL (M.), FICHES (J.-L.) – Le Rhône : batellerie et commerce dans l'Antiquité. In : *Gallia*, t. 56, 1999, p. 141-155.

**Chrzanowski 2003** : CHRZANOVSKI (L.) – *LVMIÈRE ! L'éclairage dans l'antiquité*, *Catalogue de l'exposition, Musée romain de Nyon*, Milan, 2003, 132 p.

**Claustres 1956** : CLAUSTRES (C.) – Les lampes romaines de Peyrestortes, *Études Roussillonnaises*, V, 1956, p. 131-146.

**Cloppet 1996** : CLOPPET (C.) – *Le système routier gallo-romain entre Rhône, Loire et Rhin, Tracé, structure, monuments*, Thèse de doctorat, ANRT, Université de Strasbourg, Lille 1996, 3 vol.

**Cohen 1989** : COHEN (A.-S. de) – Les céramiques sigillées de Lons-le-Saunier. In : *Aux origines de Lons-le-Saunier (Jura) : Lons et sa région de la Préhistoire aux Mérovingiens*, Catalogue d'exposition, Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, 1989, p. 85-86.

**Collin-Bouffier 2009** : COLLIN-BOUFFIER (S.) – Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine In CABOURET (B.), GUILHEMBET (J.-P.), ROMAN (Y.), éd., *Rome et l'Occident du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, Colloque de la SOPHAU, Pallas, 80, 2009, p. 35-60.

**Colls et al. 1977** : COLLS (D.), ÉTIENNE (R.), LEQUÉMENT (R.), LIOU (B.), MAYET (F.) – L'épave de Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude, *Archaeonautica*, 1, 1977, p. 3-145.

**Comte 2000** : COMTE (A.) – Les lampes à huile du site de « La Comédie » (Lons-le-Saunier – Jura), Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, 2000, non paginé.

**Corot 1921** : COROT (H.) – Lampes antiques au Musée d'Auxerre. In : *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, Paris, 1921, p. 279-282.

**Corrocher 1980** : CORROCHER (J.) – Sauvetage dans un des hauts lieux du Vichy gallo-romain : étude de la céramique, *RACF*, t. 19, 1980, p. 103-114.

**Corrocher 1982** : CORROCHER (J.) – Les eaux thermales de Vichy dans l'Antiquité, *RACF*, t. 21, fasc. 2, 1982, p. 131-144.

**Corrocher 1983** : CORROCHER (J.) – La céramique à glaçure plombifère de Vichy (Allier), *RACF*, t. 22, fasc. 1, 1983, p. 15-40.

**Corrocher et al. 1989** : CORROCHER (J.), PIBOULE (M.), HILAIRE (M.) – *CAG, L'Allier, 03*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1989, 211 p.

**Creuzenet 1991** : CREUZENET (F.) – *Les céramiques fines gallo-romaines d'Alésia et d'Autun à travers les fouilles récentes*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon, 1991, 3 vol.

**Creuzenet 1996** : CREUZENET (F.) – La production de céramiques à Autun (Saône-et-Loire), *SFECAG*, Congrès de Dijon, 1996, p. 25-40.

**Creuzenet 1999** : CREUZENET (F.) – La céramique fine. In : CHARDRON-PICAULT (P.), PERNOT (F.) dir., *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun. Le site du Lycée Militaire*, *DAF*, 76, Paris, 1999, p. 44-68.

**Creuzenet 2001** : CREUZENET (F.) – La céramique sigillée du sanctuaire des Bolards et de ses abords. In : POMMERET (C.) dir., *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*, *RAE*, suppl. 16, 2001, p. 245-284.

**Creuzenet, Olivier 2007** : CREUZENET (F.), OLIVIER (A.) – La basilique civile d'Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) : Nouvelles observations sur la façade, *RAE*, t. 56, 2007, p. 337-348.

**Dangréaux 1992** : DANGRÉAUX (B.) – *La production d'amphores à Lyon : problèmes de typologie et d'organisation commerciale*, Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1992.

**Darmon 2006** : DARMONT (J.-P.) – Mosaïques antiques. In : STOULLIG (C.) dir., *De Vesontio à Besançon, Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie*, Chaman édition, 2006, p. 102-107.

**Déchelette 1946** : DÉCHELETTE (F.) – La route plate de Strabon entre le Rhône et la Loire. In : *Les Études rhodaniennes*, vol. 21, n° 3-4, 1946, p. 119-124.

**Decourt, Lucas 2000** : DECOURT (J.-Cl.), LUCAS (G.) – Lentus Arar Rhodanusque ferox, ou les avatars d'une géographie fluviale. In : BONNAFÉ (A.), DECOURT (J.-Cl.), HELLY (B.) dir., *L'espace et ses représentations, Travaux de la Maison de l'Orient*, 32, Lyon 2000, p. 113-131.

**Dedet et al. 1974** : DEDET (B), MICHELOZZI (A.), PY (M.) – La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard) (II<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> s. avant J.-C.), *RAN*, t. 7, 1974, p. 59-117.

**Della Casa et al. 2010** : DELLA CASA (M.), LEJARS (T.), MAINI (E.), NALDI (V.), VITALI (D.) – Monterenzio (prov. De Bologne). La nécropole celto-étrusque de Monterenzio Vecchia : pratiques alimentaires et consommation cérémonielle, *MEFRA, Antiquité*, 122-1, 2010, p. 246-251.

**Dellong 2003** : DELLONG (E.) – *CAG, Narbonne et le Narbonnais, 11/1, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2003, 704 p.

**Delor 2001** : DELOR (A.) – Diffusion et commercialisation de la céramique sigillée : le territoire sénon durant le Haut-Empire, *SFECAG, Congrès de Lille-Bavay*, 2001, p. 265-282.

**Delor 2003** : DELOR (A.) – Un contexte augustéen à Autun ? La cave 335 du site de l'Hôpital Civil, *SFECAG, Congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, p. 279-287.

**Delor-Ahü, Alix 2012** : DELOR-AHÜ (A.), ALIX (S.) – La production de céramique fine à Autun (Saône-et-Loire). Faubourg d'Arroux, données récentes (et partielles), *SFECAG, Congrès de Poitiers*, 2012, p. 749-754.

**Delor-Ahü et al. 2005** : DELOR-AHÜ (A.), FLORENT (G.), LEMAÎTRE (S.), ROLLET (Ph.) – Le dépôt de céramiques de la rue de l'Équerre à Reims (Marne), *SFECAG, Congrès de Blois*, 2005, p. 575-592.

**Delor-Ahü et al. 2008** : DELOR-AHÜ (A.), LE GOFF (I.), POUGET (N.) – Pratiques funéraires et critères d'authentification des structures : l'apport du traitement spatial des vestiges archéologiques.

L'exemple de la nécropole de Saint-Memmie, La Trussonnerie (Marne), *SFECAG*, Congrès de l'Escala-Empuries, 2008, p. 349-360.

**Delor 2002** : DELOR (J.-P.) – *CAG, Yonne, Accolay à Migé (89/1), Migennes à Yrouerre (89/2)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2002, 2 vol, 884 p.

**Delplace 1990** : DELPLACE (Ch.) – Le griffon dans la peinture romaine et sur les reliefs en stuc. *In* : *La peinture murale romaine dans les provinces du Nord, RAP*, 1-2, 1990, p. 89-97.

**Demarest 2007** : DEMAREST (M.) – Le mobilier métallique découvert sur le site antique de Sées « Le Grand Herbage » (Orne), *RAO*, 24, 2007, p. 169-189.

**Demierre et al. 2013** : DEMIERRE (M.), DUBREUCQ (E.), GIRARD (B.), ROUX (E.) – La quantification des mobiliers d'Instrumentum. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 131, Mars 2013, p. 10-14.

**Deneauve 1972** : DENEAUVE (J.) – Céramique et lampes africaines sur la côte de Provence. *In* : *Antiquités africaines*, 6, 1972, p. 219-239.

**Deneauve 1974** : DENEAUVE (J.) – *Lampes de Carthage*, Paris, 1974, 241 p.

**Deringer 1965** : DERINGER (H.) – *Römische Lampen aus Lauriacum, Forschungen in Lauriacum, Band 9*, Linz, 1965, 139 p.

**Desbat 2003** : DESBAT (A.) – La céramique romaine en Gaule et en Occident. *In* : Collectif, *La céramique : la poterie du Néolithique aux Temps modernes, Collection Archéologiques, Errance*, Paris, 2003, p. 115-171.

**Desbat 2012** : DESBAT (A.) – Lugdunum - Lyon, Les contextes précoces des fouilles du pseudo « sanctuaire de Cybèle ». *In* : BARRAL (Ph.), FICHTL (S.) dir., *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne*, Actes de la table ronde tenue à Bibracte, *Chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) dans l'est de la France et ses régions voisines*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2012 (Bibracte, 22), p. 65-95 et annexe.

**Desbat, Lascoux 1999** : DESBAT (A.), LASCoux (J.-P.) – Le Rhône et la Saône à Lyon à l'époque romaine. Bilan archéologique. Le Rhône romain. Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales. *In* : *Gallia*, t. 56, 1999, p. 45-69.

**Desbat, Robin 2009** : DESBAT (A.), ROBIN (L.) – Un dépôt rituel du début du II<sup>e</sup> siècle à Lyon, *SFECAG*, Congrès de Colmar, 2009, p. 493-500.

**Desbat, Savay-Guerraz 1986** : DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.) – Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal, *Figlina*, 7, 1986, p. 91-104.

**Desbat et al. 2001** : DESBAT (A.), BATIGNE-VALLET (C.), BERTRAND (E.), BONNET (Chr.), GAYTE (Ph.), LENOBLE (M.) – *L'atelier de potiers antique de la rue du Chapeau rouge à Vaise*, Lyon 9<sup>e</sup>, éd. Ville de Lyon, 2001, 47 p.

**Devauges 1974** : DEVAUGES (J.-B.) – Informations archéologiques, circonscription de Bourgogne, *Gallia*, t. 32, fasc. 2, 1974, p. 445.

**Devaux 2009** : DEVAUX (J.-P.) – Les recherches archéologiques sur le Mont-Afrique : les fouilles de l'enceinte antique du camp de César à la fin du XIX<sup>e</sup> s. au début du XX<sup>e</sup> s. à Flavignerot (Côte-d'Or), *RAE*, t. 58, 2009, p. 175-204.

**Devevey, Mouton-Venault 2006** : DEVEVEY (F.), MOUTON-VENAULT (S.) – Organisation et chronologie des structures de production de céramiques du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. de l'atelier de Saint-Jean-des-Vignes à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), *SFECAG*, Congrès de Pézenas, 2006, p. 495-504.

**Devevey et al. 2005** : DEVEVEY (F.), MOUTON (S.), STANIASZEK (L.) – *Chalon-sur-Saône (71), 32-36 rue de Rochefort, Rapport final d'opération, Inrap, Base archéologique de Bourgogne*, Dijon, 2005, 248 p.

**Domergue 1966** : DOMERGUE (Cl.) – Un envoi de lampes du potier Caius Clodius. *In : Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. 2, 1966, p. 5-50.

**Dominguez Arranz, Gran-Aymerich 1993** : DOMINGUEZ ARRANZ (A.), GRAN-AYMERICH (J.) – Pâture du Couvent, îlot dit « Aux Grandes Caves ». *In : Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 1993, p. 25-34.

**Dovis-Vicente 2001** : DOVIS-VICENTE (C.) – *Étude du commerce maritime au IV<sup>e</sup> siècle : cas de l'épave de la Luque B*, Thèse de doctorat, Lyon II, Presses universitaires du Septentrion, 2001, 249 p.

**Dressel 1899** : DRESSEL (H.) – *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2, pl. 3, Berlin, 1899.

**Dubois, Binet 1996** : DUBOIS (E.), BINET (E.) – La céramique à Amiens (Somme) dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., d'après les fouilles du Palais des Sports, *SFECAG*, Congrès de Dijon, 1996, p. 331-352.

**Dubreucq, Silvino 2015** : DUBREUCQ (E.), SILVINO (T.) – Un nouveau témoignage sur l'artisanat des métaux à Autun (Saône-et-Loire) au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : le 11 avenue du deuxième Dragons. *In : RAUX (St.), BERTRAND (I.), FEUGÈRE (M.) dir., Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, Actes de la table ronde européenne Instrumentum, Lyon 2012, Instrumentum*, 51, 2015, p. 377-398.

**Dufaÿ 1999** : DUFAÿ (B.) – Les potiers, la terre et le terroir, *SFECAG*, Congrès de Fribourg, 1999, p. 261-277.

**Dumoulin 1965** : DUMOULIN (A.) – Puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse), *Gallia*, XXIII, 1965, p. 1-85.

**Ebnöther et al. 1994** : EBNÖTHER (Ch.), MEES (A.), POLAK (M.) – Le dépôt céramique du vicus de *Vitudurum*/Oberwinterthur (Suisse). Rapport préliminaire, *SFECAG*, Congrès de Millau, 1994, p. 127-131.

**Eckardt 2002** : ECKARDT (H.) – Roman lamp production in West Stockwell Street, Colchester, *Britannia*, 33, 2002, p. 77-93.

**Eckardt 2011** : ECKARDT (H.) – Heating and lighting. In : ALLASON-JONES (L.) éd., *Artefacts in Roman Britain. Their Purpose and Use*, Cambridge University Press, 2011, p. 180-193.

**Élaigne 1993a** : ÉLAIGNE (S.) – *Les lampes à huile de Lyon sous le Haut-Empire : production et consommation*, *Mémoire de Maîtrise, Université Lumière Lyon II*, 1993.

**Élaigne 1993b** : ÉLAIGNE (S.) – La production des lampes à huile à Lyon sous le Haut-Empire : essai de synthèse, *SFECAG*, Congrès de Versailles, 1993, p. 239-249.

**Élaigne 1996** : ÉLAIGNE (S.) – Éléments pour une nouvelle interprétation des lampes à suif (type Loeschcke XIII), *SFECAG*, Congrès de Dijon, 1996, p. 461-465.

**Élaigne 1997** : ÉLAIGNE (S.) – Les lampes à huile (atelier de la Butte). In : DESBAT (A.), dir., *Les ateliers de potiers antiques de Lyon, 2<sup>e</sup> partie : les ateliers du I<sup>er</sup> s. après J.-C.*, *Gallia*, 54, 1997, p. 12-29 et 37-43.

**Evelein 1928** : EVELEIN (M. A.) – *De Romeinsche Lampen, Beschrijving van Verzameling van het Museum G. M. Kam te Nijmegen*, Gravenhage, 1928, 74 p.

**Fabbricotti 1974** : FABBRICOTTI (E.) – Osservazioni sulle lucerne romane a perline, *Cenacolo*, 4, 1974, p. 23-30.

**Farka 1977** : FARKA (C.) – *Die römische lampen vom Magdalensberg, Römisches Oesterreich, 1*, 1973, Klagenfurt, 1977, 330 p.

**Fauduet 1993** : FAUDUET (I.) – *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, *Errance*, Paris, 1993, 160 p.

**Faure-Brac 2002** : FAURE-BRAC (O.) – *CAG, Haute-Saône, 70*, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2002, 484 p.

**Ferdière 2008** : FERDIÈRE (A.) – La place de l'artisanat en Gaule romaine du Centre, Nord-Ouest et Centre-Ouest (province de Lyonnaise et cités de d'Aquitaine septentrionale), *RACF*, 45-46, 2008, p. 1-33.

**Fergola 1990** : FERGOLA (L.) – Boscoreale : Villa romana in loc. Villa Regina, *Il Gazzettino*. In : *Antiquarium di Boscoreale : uomo e ambiente nel territorio vesuviano*, *Soprintendenza Archeologica di Pompei*, 3, 1990, p. 112-115.

**Feugère 1993** : FEUGÈRE (M.) – L'évolution du mobilier non céramique dans les sépultures antiques de Gaule méridionale (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – début du V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C). In : STRUCK (M.), dir., *Römerzeitliche Gräber ah Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte* (Arch. Schr. des Inst. für Vor- und Frühgeschichte der J.-G. Universität Mainz), 3, Mainz 1993, p. 119-165.

**Feugère 2007** : FEUGÈRE (M.) – Cultes domestiques en Languedoc préromain : magie ou religion ?, *Ephesia Grammata*, 1, 2007, p. 1-10.

**Feugère, Leyge 1989** : FEUGÈRE (M.), LEYGE (F.) – Le cargaison de verrerie augustéenne de l'épave de la Tradelière (îles de Lérins). In : FEUGÈRE (M.), *Le verre préromain en Europe Occidentale*, 1989, p. 169-176.

**Fiches 1986** : FICHES (J.-L.) – *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle – Hérault). La fouille du secteur IV, 1976-1980*, DAF, 5, 1986, 137 p.

**Fiches et al. 1979** : FICHES (J.-L.), GUY (M.), PONCIN (L.) – Un lot de vases sigillés des premières années du règne de Néron dans l'un des ports de Narbonne, *Archeonautica*, 2, 1979, p. 185-219.

**Fiches et al. 2007** : FICHES (J.-L.), BARBERAN (S.), BERDEAUX LE BRAZIDEC (M.-L.), CHABAL (L.), GAFA (R.), GARDEISEN (A.), GARCIA (L.), GAZENBEEK (M.), MATHIEU (V.), ROVIRA (N.), CHEVALIER (J.), CONTERIO (M.), MICHEL RICHARD (J.-Cl.), TOSNA (D.) – Un enclos cultuel sur la berge du Vidourle à *Ambrussum* (Villetelle, Hérault), *RAN*, 40, 2007, p. 47-102.

**Fichtl 2006** : FICHTL (S.) - L'émergence des *civitates* en Gaule et dans le monde celtique. In HASELGROVE (C.) dir., *Les mutations de la fin de l'âge du Fer, Actes de la table ronde de Cambridge, Glux-en-Glenne*, 2006 (Bibracte, 12/4), p. 41-54.

**Figuiier 1870** : FIGUIER (L.) – *L'homme primitif : tableau de la nature*, Hachette, Paris, 1870, 446 p.

**Filippo-Balestrazzi 1988** : FILIPPO-BALESTRAZZI (E. di), – *Lucerne del Museo di Aquileia, Lucerne romane di età repubblicane ed imperiale*, Aquileia, 1988, 2 vol, 451 p.

**Fincker, Tassaux 1992** : FINCKER (M.), TASSAUX (F.) – Les grands sanctuaires « ruraux » d'Aquitaine et le culte impérial, *MEFR*, Antiquité 104/1, 1992, p. 41-76.

**Fitch, Goldman 1994** : FITCH (C.R.), GOLDMAN (N.W.) – *Cosa : the Lamps, Memories of the American Academy of Rome*, XXXIX, Ann Arbor, 1994, 265 p.

**Flouest 1993** : FLOUEST (J.-L.) – Nécropole de l'oppidum. La nécropole de la Croix du Rebut. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 1993, p. 13-19.

**Flouest 2011** : FLOUEST (J.-L.) – Le processus de romanisation dans les nécropoles de Bibracte (Bourgogne) et de Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne (Champagne-Ardenne). In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 2, p. 755-766.

**Flotté, Gervreau 2013** : FLOTTÉ (P.), GERVREAU (J.-B.) – *De Brocomagus à Brumath : aperçus d'un quartier antique de la capitale de cité des Triboques et d'un secteur de la ville aux époques médiévale et moderne*, Rapport de fouille préventive, Pôle d'Archéologie, DRAC Alsace, Strasbourg, 3 vol, 454 p.

**Fontaine 2013** : FONTAINE (S.) – Du parfum pour les morts. Formes et usages du mobilier en verre. In : VAN ANDRINGA (W.), DUDAY (H.), LEPETZ (S.) et al., *Mourir à Pompéi, Fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, éd. Collection de l'École Française de Rome, Vol. 2, 2013, p. 1169-1231.

**Fontenay 1874** : FONTENAY (H. de) – Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun, suivies des inscriptions sur verre, bronze, plomb et schiste de la même époque, trouvées au même lieu, *MSE*, t. 3, 1874, p. 331-349.

**Fontenay 1875** : FONTENAY (H. de) – Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun, suite, *MSE*, t. 4, 1875, p. 137-141.

**Fouet 1969** : FOUET (G.) – Les nouvelles fouilles de la caserne Niel à Toulouse, *RAN*, t. 2, 1969, p. 65-94.

**Fournier 1965** : FOURNIER (P.-F.) – Informations archéologiques, circonscription de Clermont-Ferrand, *Gallia*, t. 23, fasc. 2, 1965, p. 408-409.

**Gagnière et al. 1961** : GAGNIÈRE (S.), GRANIER (J.), PERROT (R.) – Sépultures à incinérations du I<sup>er</sup> siècle à Tavel (Gard), *Gallia*, t. 19, fasc. 1, 1961, p. 232-241.

**Galliègue 2013** : GALLIÈGUE (A.) – Les lampes à huile de la villa de Goiffieux, Saint-Laurent-d'Agny (Rhône) : nouvelles données lychnologiques, *SFECAG*, Congrès d'Amiens, 2013, p. 409-414.

**Garnier et al. 2009** : GARNIER (J.-F.), SANCHEZ (C.), CHABRIÉ (C.) – Les lampes à huile des *Horrea* de l'agglomération d'Excisum (Eysses, Villeneuve-sur-Lot), *SFECAG*, Congrès de Colmar, 2009, p. 433-439.

**Gaston, Munier 2006** : GASTON (C.), MUNIER (Cl.) – La domus du Collège Lumière ou Maison de Neptune. In : STOULLIG (C.) dir., *De Vesontio à Besançon, Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Chaman édition*, 2006, p. 96-99.

**Gaston, Vaxelaire 2006** : GASTON (C.), VAXELAIRE (L.) – Domus du Palais de Justice. In : STOULLIG (C.) dir., *De Vesontio à Besançon. Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Chaman édition*, 2006, p. 92-95.

**Gauthier 1981** : GAUTHIER (M.) – Informations archéologiques, circonscription d'Aquitaine, *Gallia*, t. 39, fasc. 2, 1981, p. 490-491.

**Gauthier 1984** : GAUTHIER (M.) – Informations archéologiques, circonscription de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, *Gallia*, t. 42, fasc. 2, 1984, p. 407-411.

**Genin 1997** : GENIN (M.) – Les horizons augustéens et tibériens de Lyon, Vienne et Roanne. Essai de synthèse, *SFECAG*, Congrès du Mans, 1997, p. 13-36.

**Genin 2006** : GENIN (M.) – La sigillée marbrée des ateliers de La Graufesenque : état de la question, *SFECAG*, Congrès de Pézenas, 2006, p. 231-243.

**Genin 2007** : GENIN (M.) – *La Graufesenque (Millau, Aveyron), II : Sigillées lisses et autres productions*, *Aquitania, Études d'archéologie urbaine*, Talence, 2007, 589 p.

**Genin, Lavendhomme 1997** : GENIN (M.), LAVENDHOMME (M.-O.) – *Rodumna* (Roanne, Loire), le village gallo-romain. Évolution des mobiliers domestiques, *DAF*, 66, 1997, 289 p.

**Genin et al. 1996** : GENIN (M.), LASFARGUES (J.), PICON (M.) – Corpus des marques sur sigillée et imitations de sigillée. *In : Gallia*, t. 53, 1996, p. 193-213.

**Giacobbi-Lequément 1987** : GIACOBBI-LEQUÉMENT (M.-F.) – La céramique de l'épave Fos 1, *Archeonautica*, 7, 1987, p. 167-191.

**Giovagnetti 1984** : GIOVAGNETTI (C.) – *Lucerne romane nel Museo di Rimini. Scavi e collezioni*, Rimini, 1984, 89 p.

**Glory 1961** : GLORY (A.) – Le brûloir de Lascaux. *In : Gallia préhistoire*, t. 4, 1961, p. 174-183.

**Godard 1992** : GODARD (C.) – Une réserve de céramiques de l'époque de Claude à Vienne (Isère), *SFECAG*, Congrès de Tournai, 1992, p. 239-262.

**Goethert 1997** : GOETHERT (K.). – *Römische Lampen und Leuchter. Auswahlkatalog des Rheinischen Landesmuseums*, Trier, 1997, 217 p.

**Goethert-Polaschek 1985** : GOETHERT-POLASCHEK (K.). – *Katalog der Römischen Lampen des Rheinischen Landesmuseums. Auswahlkatalog des Rheinischen Landesmuseums*, Trier, 1985, 338 p.

**Goy et al. 2009** : GOY (C.), BARTHÉLEMY (D.), DUBOIS (St.), COLOMBIER (A.), CAMBOU (D.), JACCOTTEY (L.), MALLET (N.), PASCAL (M.-N.), POPOVITCH (L.), RUET (M.), SORGOILLET (D.), SIANKOV (E.), SYMONDS (R.). – *Mâcon (71), rue Tilladet / rue des Épinoches*, Rapport de fouilles archéologiques, Inrap, Direction inter régionale Grand-Est sud, Dijon, 2009, 3 vol.

**Goy et al. 2012** : GOY (C.), VIELLET (A.), MUNIER (Cl.) – Le chantier archéologique de Besançon-ZAC Pasteur : 4000 m<sup>2</sup> de fouilles, 2000 ans d'histoire, *Journée d'Actualité Archéologique en Autunois et en Bourgogne*, Autun, 2012, p. 44-47.

**Grapin 2011** : GRAPIN (Cl.) – Alésia. *In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule, Glux-en-Glenne, Bibracte*, 2011 (Bibracte, 21), vol. 1, p. 183-195.

**Grataloup 1988** : GRATALOUP (C.) — *Les céramiques à parois fines : Rue des Farges à Lyon*, *British Archeological Reports, International Series*, 457, Oxford, 1988, 138 p.

**Gruel, Vitali et al. 1998** : GRUEL (K.), VITALI (D.), BARRAL (Ph.), BONENFANT (P.), COLIN (A.), FLOUEST (J.-L.), GUICHARD (V.), GUILLAUMET (J.-P.), LUGINBUHL (T.), OLMER (F.), RIECKOFF (S.), SAPIN (Ch.), SCHERTLEIN (O.), SZABO (M.) — *L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherches (1984-1995)*, *Gallia*, 55, 1998, Paris : CNRS, 1999, p. 1-140.

**Gualandi Genito 1977** : GUALANDI GENITO (M. C.) – *Lucerne fittili delle collezioni del Museo civico archeologico di Bologna*, Bologne, 1977, 282 p.

**Gualandi Genito 1986** : GUALANDI GENITO (M. C.) – *Le lucerne antiche del Trentino*, Trente, 1986, 509 p.

**Guéry, Hallier 1990** : GUÉRY (R.), HALLIER (G.) – Tombes et architecture. *In* : *Gallia*, t. 47, 1990, p. 148-185.

**Guichard dir. 2004** : GUICHARD (V.) – Un aperçu des acquis récents des recherches sur l'oppidum de Bibracte (1997-2002), *RAE*, 52, 2003, p. 45-90.

**Guilhot, Goy 1992** : GUILHOT (J.-O.), GOY (C.) dir. – *20 000 m<sup>3</sup> d'histoire, Les fouilles du parking de la Mairie à Besançon*, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, 1992, 399 p.

**Guillaumet, Labaune 2011** : GUILLAUMET (J.-P.), LAUBAUNE (Y.) – Les activités artisanales de Bibracte et d'Autun, Une pérennité des savoir-faire. *In* : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 2, p. 895-906.

**Guiraud 1995** : GUIRAUD (H.) – Intailles de Lons-le-Saunier (Jura), *Gallia*, t. 52, 1995 (1996), p. 359-406.

**Halbout et al. 1986** : HALBOUT (P.), PILET (Ch.), VAUDOUR (C.) – Corpus des objets domestiques et des armes en fer en Normandie. Du I<sup>er</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, *Cahier des Annales de Normandie*, 20, 1986, p. 1-255.

**Hanotte 2002** : HANOTTE (A.) – *Les lampes à huile des fouilles récentes du site gallo-romain de la Butte à Lyon*, mémoire de maîtrise, Université Lumière 2, 2004.

**Hanotte 2003** : HANOTTE (A.) – Les lampes en terre cuite de l'atelier de la Butte à Lyon : nouvelles découvertes, *SFECAG*, Congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003, p. 483-496.

**Hanotte 2008** : HANOTTE (A.) – Les lampes à huile du « sanctuaire de Cybèle à Lyon » d'environ 50 av. J.-C. à 15/20 apr. J.-C. *In* : CHRZANOVSKI (L.) éd., *Lychnological Acts 2. Actes du Congrès international d'études sur le luminaire antique*. Editura Mega, Cluj-Napoca, 2008, p. 129-133.

**Hanotte 2015** : HANOTTE (A.) – Lampes à huile des fosses à relief de banquets du « sanctuaire de Cybèle » à Lyon. In : *Collectif, Abécédaire pour un archéologue lyonnais. Mélanges offerts à Armand Desbat, Archéologie et Histoire romaine*, 31, 2015, p. 107-114.

**Hanut 2002-2003** : HANUT (F.) – Périodisation de la verrerie au I<sup>er</sup> siècle dans le nord de la Gaule. In : *Bulletin de l'AFAV*, 2002-2003, p. 27-34.

**Hatt 1993** : HATT (J.-J.) – *Argentorate, Strasbourg, Presses universitaires de Lyon*, Lyon, 1993, 143 p.

**Heijmans, Sintès 1994** : HEIJMANS (M.), SINTÈS (Cl.) – L'évolution de la topographie de l'Arles antique, Un état de la question. In : *Gallia*, t. 51, 1994, p. 135-170.

**Heimerl 2001** : HEIMERL (A.) – *Die römischen Lampen aus Pergamon, Pergamenische Forschungen*, Berlin, 2001, 223 p.

**Hellmann 1987** : HELLMANN (M. C.) – *Lampes antiques II. Fonds général : Lampes préromaines et romaines, Bibliothèque Nationale*, Paris, 1987, 124 p.

**Hensen 2005** : HENSEN (A.) – The lamps of the Roman cemetery in Heidelberg. In : CHRZANOVSKI (L.) éd., *Lychnological Acts I. Actes du Congrès international d'études sur le luminaire antique. Monographies Instrumentum* 31, 2005, p. 157-160.

**Henton 2010** : HENTON (A.) – Saultin, rue Henri Barbusse, *Bilan Scientifique Régional, DRAC Nord – Pas-de-Calais, SRA*, p. 97-98.

**Heres 1972** : HERES (G.) – *Die römischen Bildlampen der Berliner antiken Sammlung*, Berlin, 1972, 112 p.

**Hernandez, Gran-Aymerich 1993** : HERNANDEZ (F.), GRAN-AYMERICH (J.) – Pâture du Couvent, îlot I dit « aux grandes caves ». In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport d'activité*, Glux-en-Glenne, 1993, p. 25-34.

**Héron de Villefosse 1882** : HÉRON de VILLEFOSSE (A.) – *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 18, Extrait des procès-verbaux de séances, VI, 1882.

**Hesnard 1992** : HESNARD (A.) – Nouvelles recherches sur les épaves préromaines en baie de Marseille. In : *Marseille grecque et la Gaule, Études Massaliètes*, 3, 1992, p. 235-243.

**Higelin 2013** : HIGELIN (M.) – Le petit mobilier. In : FLOTTÉ (P.), GERVREAU (J.-B.) - *De Brocomagus à Brumath : aperçus d'un quartier antique de la capitale de cité des Triboques et d'un secteur de la ville aux époques médiévale et moderne, Rapport de fouille préventive*, Pôle d'Archéologie, DRAC Alsace, Strasbourg, vol. 3, p. 127-193.

**Howland 1958** : HOWLAND (R. H.) – *Greek lamps and their survivals, The athenian Agora IV*, Princeton, 1958, 261 p.

**Huguet 2013** : HUGUET (C.) – Le dépotoir péri-urbain de Notre-Dame de la Merci à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) : données céramologiques, chronologie et modalités de constitution, *SFECAG*, Congrès d'Amiens, 2013, p. 365-384.

**Hull 1958** : HULL (M. R.) – *Roman Colchester. Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London*, XX, Oxford, 1958, 301 p.

**Humbert 1997** : HUMBERT (S.) – Le mobilier céramique. In : JOAN (L.) dir., *Chavéria (Jura), une nécropole gallo-romaine : fouille programmée : un mausolée gallo-romain et son environnement*, Besançon, SRA, Franche-Comté, 1997, p. 52-60.

**Humbert 2003** : HUMBERT (S.) – La céramique. In : VAXELAIRE (L.) dir., – *Besançon palais de Justice, Doubs (25), document final de synthèse*, Inrap Grand-Est, SRA, Franche-Comté, vol. 2, p 41-92.

**Humbert 2006** : HUMBERT (S.) – Le Doubs et les échanges. Le commerce des céramiques. In : STOULLIG (C.) dir., *De Vesontio à Besançon. Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie*, Chaman édition, 2006, p. 78-79.

**Humbert 2007** : HUMBERT (S.) – La céramique romaine. In : MUNIER (Cl.) dir., – *Au collège Lumière à Besançon (Doubs), document final de synthèse*, Inrap Grand-Est, SRA, Franche-Comté, vol. 3, p. 88-129.

**Husi 2001** : HUSI (P.) – Quantification et datation en céramologie (Le Nombre Minimum d'Individus : la technique de quantification la mieux adaptée à la datation des contextes archéologiques à partir de l'exemple de Tours), *Les petits cahiers d'Anatole*, 6, Université de Tours, 2001, 27 p.

**Izarra 1993** : IZARRA (F. de) – *Hommes et fleuves en Gaule romaine*, Paris, 1993, 239 p.

**Izri et al. 2011** : IZRI (St.), NOUVEL (P.), COQUET (N.), BARRAL (Ph.), JOLY (M.) – Les sanctuaires du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 2, p. 507-532.

**Jaccottey, Boyer 2012** : JACCOTTEY (L.), BOYER (J.) – Un atelier de fabrication de meules rotatives à Autun Faubourg-d'Arroux, *Journée d'Actualité Archéologique en Autunois et en Bourgogne*, Autun, 2012, p. 36-37.

**Jacques 1997** : JACQUES (A.) – Arras Nemetacum, Atrebatès, Baudimont I – 79, rue Baudimont, *ADLFI, Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nord-Pas-de-Calais, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 15 février 2015. URL : <http://adlfi.revues.org/9988>.

**Janin et al. 2002** : JANIN (T.), TAFFANEL (O.), TAFFANEL (J.), BOISSON (H.), CHARDENON (N.), GARDEISEN (A.), HÉRUBEL (F.), MARCHAND (G.), MONTÉCINOS (A.), ROUQUET (J.)

– La nécropole protohistorique du Grand Bassin II à Mailhac, Aude (VI<sup>e</sup> – V<sup>e</sup> s. av. n. è.), *DAM*, 25, 2002, p. 65-122.

**Janssens 2008** : JANSSENS (U.) – *Ces Belges « les plus braves »*, *Histoire de la Belgique gauloise*, éd. Racine, 2008, 257 p.

**Jeanton 1927-1931** : JEANTON (G.) – *Le Mâconnais gallo-romain*, Mâcon, 1927-1931, 4 vol.

**Joan 1997** : JOAN (L.) – Chavéria (Jura), *une nécropole gallo-romaine : fouille programmée : un mausolée gallo-romain et son environnement*, Besançon, SRA, Franche-Comté, 1997, 72 p.

**Joan 2003** : JOAN (L.) – *CAG, Le Doubs et le territoire de Belfort, 25 et 90*, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2003, 561 p.

**Joan 2011** : JOAN (L.) – *Mandeure (Doubs), Champs sous la grande planche. D'une occupation artisanale augusto-claudienne à un monument public flavien*, Inrap Grand Est sud, 2011, 184 p.

**Joffroy 1956** : JOFFROY (J.) – Catalogue des lampes recueillies à Vertillum (commune de Vertault, Côte-d'Or), *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Chatillonnais*, 3<sup>e</sup> série, n° 8, 1956, p. 205-209.

**Joly 1974** : JOLY (E.) – *Lucerne del Museo di Sabratha, Monografie di Archeologia Libica, XI*, Rome, 1974, 223 p.

**Joly 1996** : JOLY (M.) – Terra nigra, Terra rubra, céramique à vernis rouge pompéien, peintes et communes, répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine, *SFECAG*, Congrès de Dijon, 1996, p. 111-138.

**Joly 2001a** : JOLY (M.) – *CAG, Langres 52/2*, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2001, 188 p.

**Joly 2001b** : JOLY (M.) – La vaisselle céramique non sigillée. In : POMMERET (C.) dir., *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*, *RAE*, suppl. 16, 2001, p. 285-308.

**Joly 2005** : JOLY (M.) – Un stock de produits champenois du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. retrouvé en Bourgogne à Vertillum (Vertault, Côte-d'Or), *SFECAG*, Congrès de Blois, 2005, p. 459-468.

**Joly, Barral 1992** : JOLY (M.), BARRAL (Ph.) – Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, *SFECAG*, Congrès de Tournai, 1992, p. 101-130.

**Joly, Barral 2008** : JOLY (M.), BARRAL (Ph.) – La vaisselle du sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) : faciès et évolution des corpus (III<sup>e</sup> s. av. J.-C. – II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), *SFECAG*, Congrès de l'Escala-Empuries, 2008, 361-380.

**Joly, Barral 2015** : JOLY (M.), BARRAL (Ph.) – La céramique dans les lieux de culte de l'Est de la Gaule du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère au II<sup>e</sup> siècle de notre ère (pays séquane, lingon et éduen), *SFECAG*, Congrès de Nyon, 2015, p. 115-122.

**Joly et al. 2007** : JOLY (M.), BARRAL (Ph.), DUROST (S.), NOUVEL (P.), LAMBERT (G.-N.), RICHARD (H.) – La datation des ensembles céramiques antiques : confrontations méthodologiques. Le cas de la Fontaine Saint-Pierre à Bibracte (Mont-Beuvray, Nièvre/Saône-et-Loire), *SFECAG*, Congrès de Langres, 2007, p. 25-36.

**Joly et al. 2010** : JOLY (D.), GORDON (R.), SIMON (J.), VAN ANDRINGA (W.), WILLERVAL (S.) – L'attirail d'un magicien rangé dans une cave de Chartres/*Autricum*, *Gallia*, 67, 2, 2010, p. 125-208.

**Joncheray 1973** : JONCHERAY (J.-P.) – Céramique arétine de l'épave D du cap Dramont (Saint-Raphaël), *RAN*, vol. 6, 1973, p. 275-284.

**Joubeaux 1981** : JOUBEAUX (H.) – *Les nécropoles gallo-romaines de Dijon à Nuits-Saint-Georges*, Thèse de III<sup>e</sup> cycle, Université de Bourgogne, Dijon, 1981.

**Joubeaux 1982-1983** : JOUBEAUX (H.) – Les nécropoles gallo-romaines de Dijon, *Mémoires de la Commission des antiquités du département de Côte-d'Or*, XXXIII, 1982-1983, p. 149-169.

**Jully 1977** : JULLY (J.-J.) – Vases stamnoïdes de type grec archaïque. En provenance d'une nécropole languedocienne de la fin du premier âge du Fer (Saint-Julien, Pézenas, Hérault). In : *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, t. 61, 1977, p. 1-24.

**Jussiau et al. 1999** : JUSSIAUX (R.), MONTMÉAS (L.), PAROF (J.-Cl.) – *L'élevage en France : 10000 ans d'histoire*, Educagri éd., Dijon, 1999, 500 p.

**Kasprzyk 2005** : KASPRZYK (M.), *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.)*, Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon, 2005.

**Kasprzyk, Labaune 2003** : KASPRZYK (M.), LABAUNE (Y.) – La gestion des déchets à Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire) durant l'époque romaine : les données archéologiques In : BALLET (P.), CORDIER (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.) dir., *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*, Actes du colloque de Poitiers, Montagnac, 2003, p. 99-116.

**Kasprzyk, Nouvel 2010** : KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.) – Du val de Saône au nord-ouest de la Gaule, Le passage du Morvan de la fin de la Protohistoire au Haut-Empire. In : GUILLAUMET (J.-P.), LE BIHAN (J.-P.) dir., *Lieux de passages et passages obligés*, Actes du colloque d'Ouessant, septembre 2007, Quimper, 2010, p. 221-250.

**Kasprzyk, Nouvel 2011** : KASPRZYK (M.), NOUVEL (P.) – La mutation du réseau routier de la période laténienne au début de la période impériale, Apports des données archéologiques récentes. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 2, p. 21-42.

**Kasprzyk et al. 2012** : KASPRZYK (M.), LABAUNE (Y.), HOSTEIN (A.) – Le forum d'Augustodunum (Autun / Saône-et-Loire) : problèmes de localisation et de restitution. In : Bouet (A.) dir., *Le forum en Gaule et dans les régions voisines*, éd. Ausonius, Bordeaux, 2012, p. 257-272 (Mémoires, 31).

**Kirsch 2002** : KIRSCH (A.) – *Antike Lampen im Landesmuseum*, Mayence, 2002, 210 p.

**Klijn, Gisclon 2001** : KLIJN (H. de), GISCLON (J.-L.) – Rahon, Champ de la Manché. Une nécropole à incinérations rurale des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles. In : *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique : synthèses régionales et méthodologique*, Revue du Nord, hors série Collection Art et Archéologie, 8, Lille, 2001, p. 83-119.

**Labaune 2009** : LABAUNE (Y.) – La topographie funéraire antique d'Autun. Bilan et nouvelles propositions à la lumière des découvertes récentes, *Bulletin de la Société Française d'Archéologie Classique*, 35, 2009, p. 97-128.

**Labaune 2011** : LABAUNE (Y.) – Premiers résultats sur un îlot d'habitat de fort statut découvert boulevard F. Latouche à Autun (71), *Journée d'Actualité Archéologique en Autunois et en Bourgogne*, Autun, 2011, p. 28-33.

**Labaune, Fossurier 2011** : LABAUNE (Y.), FOSSURIER (C.) – *Autun / Saint-Pantaléon, Saône-et-Loire, Pont-l'Évêque, Habitat du Bronze final et extrémité occidentale de la nécropole antique (I<sup>er</sup> – III<sup>e</sup> s.)*, Rapport final d'Opération, Dijon, SRA, Bourgogne, 2011, 2 vol.

**Labaune, Kasprzyk et al. 2015** : LABAUNE (Y.), KASPRZYK, ALIX (St.), DELOR-AHÜ (A.), HOSTEIN (A.), MOUTON-VENAULT (S.), NOUVEL (P.), VENAULT (St.) – Autun/Augustodunum, cité des Éduens. In : VAN ANDRINGA (W.), REDDE (M.), dir., *La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue, Gallia, archéologie des la France antique latine*, 72.1, Paris, CNRS éditions, 2015, p. 195-216.

**Labaune, Louis 2012** : LABAUNE (Y.), LOUIS (A.) – Nouvelles données sur le centre monumental d'Augustodunum, *Journée d'Actualité Archéologique en Autunois et en Bourgogne*, Autun, 2012, p. 24-29.

**Labaune, Meylan 2011** : LABAUNE (Y.), MEYLAN (F.) – Bibracte et Autun au début de l'époque romaine, Pour un regard croisé sur l'urbanisme et l'architecture. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 2, p. 105-128.

**Labaune et al. 2013** : LABAUNE (Y.), ANTOINE (L.), BRUNET-GASTON (V.), DELOR-AHÜ (A.), GARCIA (J.-P.), HOSTEIN (A.), KASPRZYK (M.), BOISLÈVE (J.), DELENCRE (F.) – Une schola monumentale découverte boulevard Frédéric-Latouche à Augustodunum/Autun (Saône-et-Loire), *Gallia*, 2013, t. 70 (n° 2), p. 197-256.

**Labaune et al. 2014** : LABAUNE (Y.), BARRAL (Ph.), BOSSUET (G.), FERREIRA (F.), JOLY (M.), LAPLAIGE (C.), NOUVEL (P.), THIVET (M.) – *Approches diachroniques et pluridisciplinaires de la confluence Arroux / Ternin de la préhistoire au Moyen Âge. Le complexe monumental de la Genetoye (Autun, Saône-et-Loire) dans son environnement, Projet collectif de recherche, rapport annuel d'activité 2014*, Autun, 2014, 3 vol., 492 p.

**Labaune et al. 2015** : LABAUNE (Y.), ALIX (S.), BACON-BERRY (S.), BORAU (L.), CAUJET (B.), HOSTEIN (A.), KASPRZYK (M.), LOUIS (A.), MAURICE-CHABARD (B.), NOUVEL (P.), VENAULT (S.) – Autun antique, Collections « Guides archéologiques de la France », 2015, 128 p.

**Labrousse 1962** : LABROUSSE (M.) – Lampes romaines de Montans aux musées d'Albi et de Toulouse, *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 28, 196, p. 9-39.

**Lallemand 2005** : LALLEMAND (D.) – L'origine et l'évolution de la terra nigra dans la basse vallée de l'Allier, *SFECAG*, Congrès de Blois, 2005, p. 39-61.

**Lamartine 1851** : LAMARTINE (A. de) – *Le tailleur de pierres de Saint-Point, récit villageois, Pagnerre, Lecou, éd. Fume*, Paris, 1851, 319 p.

**Lambert 2001** : LAMBERT (P.-Y.) – Étude de l'inscription, Inv. n° 5. In : POMMERET (C.) dir., *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*, *RAE*, suppl. 16, 2001, p. 140-141.

**Lamboglia 1950** : LAMBOGLIA (N.) – *Gli scavi di Albintimillium e la cronologia della ceramica romana*, Bordighera, 1950, 200 p.

**Langlois 2011** : LANGLOIS (H.) – Les structures portuaires antiques de la basse vallée de la Seine. In : BEDON (R.), *Macella, Tabernae, Portus, Les structures matérielles de l'économie en Gaule romaine et dans les régions voisines, Caesarodunum, t. XLIII-XLIV, Limoges, Pulim* 2011, p. 179-205.

**Larese, Sgreva 1996** : LARESE (A.), SGREVA (D.) – *Le lucerne fittili del museo archeologico di Verona*, Rome, 1996, 2 vol, 324 p.

**Laroche, Bucur 1987** : LAROCHE (C.), BUCUR (Il.) – Aoste (Isère) : un centre de production de céramiques (fin du I<sup>er</sup> av. J.-C. – fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). Fouilles récentes (1983-1984), *RAN*, vol. 20, n° 1, 1987, p. 281-348.

**Laubenheimer 1990** : LAUBENHEIMER (F.) – *Le temps des amphores en Gaule. Vins, huiles et sauces, Collection des Hespérides, Errance*, Paris, 1990, 182 p.

**Laubenheimer 1991** : LAUBENHEIMER (F.) – *Les amphores de Bibracte : le matériel des fouilles anciennes*, *DAF*, 29, Paris, 1991, 149 p.

**Leblanc 1998** : LEBLANC (O.) – Un remblai plein de surprises sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), *SFECAG*, Congrès d'Istres, 1998, p. 167-183.

**Leclerc 2007** : LECLERC (G.) – L'établissement rural antique du Grand Herbage à Sées (Orne), *RAO*, 24, 2007, p. 139-167.

**Legros 2001** : LEGROS (V.) – Étude du mobilier métallique des fermes médiévales du « Bellé » à Neuilly-en-Thelle (Oise). Approche technique et fonctionnelle, *RAP*, n° 1-2, 2001, p. 39-72.

**Leibundgut 1977** : LEIBUNDGUT (A.) – *Die römischen Lampen in der Schweiz*, Bern, 1977, 339 p.

**Lejars 2006** : LEJARS (T.) – Les Celtes d'Italie. In : SZABÓ (M.) dir., *Les civilisés et les barbares du V<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> avant J.-C.*, Actes de la table ronde de Budapest. Bibracte, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 2006, p. 77-96.

**Leng 1990** : LENG (A.) – L'agglomération gallo-romaine du Mont-Rivel à Équevillon (Jura), *RAE*, 41, fasc. 1, 1990, p. 69-92.

**Lequément, Liou 1976** : LEQUÉMENT (R.), LIOU (B.) – Céramique étrusco-campanienne et céramique arétine, à propos d'une nouvelle épave de Marseille. In : *l'Italie préromaine et la Rome républicaine*, I, Mélanges offerts à Jacques Heurgon, Publications de l'École française de Rome, 27, Rome, p. 587-603.

**Lerat 1954** : LERAT (L.) – *Catalogue des lampes antiques du Musée de Besançon*, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, I, 1, Besançon, 1954, 44 p.

**Lerat 1966** : LERAT (L.) – Informations archéologiques, circonscription de Franche-Comté, *Gallia*, t. 24, fasc. 2, 1974, p. 356-359.

**Lerat 1972** : LERAT (L.) – Informations archéologiques, circonscription de Franche-Comté, *Gallia*, t. 30, fasc. 2, 1974, p. 426-427.

**Lerat 1985** : LERAT (L.) – *Besançon gallo-romain : fouilles sous l'ancien parc de la Banque de France*, Besançon, centre de Recherches d'Histoire Ancienne, 62, 1985, 189 p.

**Lerat et al. 1998** : LERAT (L.), DEMENGE (M.), GAUTHEY (J.), HUMBERT (S.), TONDRE-BOILLOT (Th.), WALTER (H.) – *Les Villards-d'Héria*, *Recherches archéologiques dirigées par l'auteur de 1958 à 1982 sur le site gallo-romain du « Pont des Arches »*, Presses universitaires Franche-Comtoises, Besançon, 1998, 246 p.

**Lewuillon 1992** : LEWUILLON (S.) – Contre le don, remarques sur le sens de la réciprocité et de la compensation sociale en Gaule, *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 18, n° 1, 1992, p. 105-156.

**Le Gall 1963** : LE GALL (J.) – *Alésia. Archéologie et histoire. Fayard 1963, réédition Errance 1990*, 223 p.

**Le Gall, Sénéchal 1974** : LE GALL (J.), SÉNÉCHAL (R.) – Dépôts d'offrandes auprès du principal temple d'Alésia, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1974, p. 207-215.

**Liceti 1652** : LICETI (F.) – *De Lucernis antiquorum reconditis*, 1652.

**Liesen 1994** : LIESEN (B.) – *Lampen aus Ausberg, Funde aus Asciburgium*, 11, Duisburg, 1994, 63 p.

**Lintz 1987** : LINTZ (G.) – La nécropole gallo-romaine de Monboucher (Creuse), *Aquitania*, t. 5, 1987, p. 217-226.

**Liou 1973** : LIOU (B.) – Recherches archéologiques sous-marines, *Gallia*, t. 31, fasc. 2, 1973, p. 579-585.

**Liou, Pomey 1985** : LIOU (B.), POMEY (P.) – Recherches archéologiques sous-marines, *Gallia*, t. 43, fasc. 2, 1985, p. 556-559.

**Liou, Sciallano 1989** : LIOU (B.), SCIALLANO (M.) – Le trafic du port de Fos dans l'Antiquité : essai d'évaluation à partir des amphores, *SFECAG*, Congrès de Lezoux, 1989, p. 153-167.

**Liou et al. 1990** : LIOU (B.), GASSEND (J.-M.), ROMAN (R.) – L'épave Saint-Gervais 3 à Fos-sur-Mer (milieu du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.). Inscriptions peintes sur amphores de Bétique. Vestiges de la coque, *Archeonautica*, 10, 1990, p. 157-264.

**Loeschcke 1919** : LOESCHCKE (S.) – *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesen*, Zürich, 1919, 358 p.

**Lonchambon et al. 2009** : LONCHAMBON (C.), BONNAMOUR (L.), CONNAN (J.), THÔMÉ (P.), MICHEL (C.) – Les bateaux du pont romain de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) : des témoins de l'évolution des techniques de construction navale au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., *Gallia*, t. 66, fasc. 2, Paris, 2009, p. 59-112.

**Long 1987** : LONG (L.) – Les épaves du Grand Congloué. *In* : *Archeonautica*, 7, 1987, p. 9-36.

**Long, Duperron 2011** : LONG (L.), DUPERRON (G.) – Le mobilier de la fouille de l'épave romaine Arles-Rhône 7. Un navire fluvio-maritime du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, *SFECAG*, Congrès d'Arles, 2011, p. 37-56.

**Long, Picard 2009** : LONG (L.), PICARD (P.) – *César, le Rhône pour mémoire : vingt-ans de fouilles dans le fleuve à Arles*, *Actes Sud*, Catalogue d'exposition Musée départemental Arles antique, 2009, 344 p.

**Long et al. 1992** : LONG (L.), MIRO (J.), VOLPE (G.) – Les épaves archaïques de la Pointe Léquin (Porquerolles, Hyères, Var). Des données nouvelles sur le commerce de Marseille à la fin du VI<sup>e</sup> s. et dans la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. *In* : *Marseille grecque et la Gaule, Études Massaliètes*, 3, p. 199-234.

**Long et al. 2009** : LONG (L.), RIVAL (M.), MARLIER (S.) – The Gallo-Roman wreck "Arles-Rhône 3". A flat-bottomed river boat in the Rhône River in Arles (France). A preliminary report. *In* : BOCKIUS (R.) éd., *Between the Seas, the 11th International Symposium on Boat and Ship Archaeology (ISBSA 11)*, Mayence, 2009, p. 303-311.

**Long et al. 2013** : LONG (L.), DUPERRON (G.), BONIFAY (M.), CAPELLI (Cl.), DESBAT (A.), LÉGER (Cl.) – Navigation et commerce dans le delta du Rhône : l'épave Arles-Rhône 14 (III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Le mobilier céramique. In : MAUNÉ (S.), DUPERRON (G.) éd., *Du Rhône aux Pyrénées. Aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise II*, Collection Archéologie et Histoire Romaine, 25, Montagnac 2013, p. 125-167.

**López Mullor et al. 2008** : LÓPEZ MULLOR (A.), ESTARELLAS (M. M.), MERINO (J.) – Tres conjuntos cerámicos del final de la Republica y del alto imperio hallados en Can Muntanyans, Palma (Mallorca), *SFECAG*, Congrès de l'Escala-Empúries, 2008, p. 129-152.

**Loridant 2001** : LORIDANT (F.) – Autopsie d'une sépulture à incinération : la tombe 11 de la nécropole gallo-romaine de la Fache des Près Aulnoys à Bavay. In : *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique : synthèses régionales et méthodologique*, *Revue du Nord*, hors série Collection Art et Archéologie, 8, Lille, 2001, p. 189-196.

**Loridant 2013** : LORIDANT (F.) – Quelques aspects de la céramique en contexte funéraire en Gaule Belgique. In : DENTI (M.), TUFFREAU-LIBRE (M.), *La céramique dans les contextes rituels. Fouiller et comprendre les gestes des anciens*, Actes de la table ronde de Rennes (16-17 juin 2010), Presse Universitaires de Rennes, 2013, p. 153-166.

**Magister-Vernou 1997** : MAGISTER-VERNOU (Cl.) – Les lampes. In : SIREIX (C.) dir., *Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux*, Pages d'Archéologie et d'histoire Girondines, 3, 1997, p. 65-74.

**Malagoli 2006** : MALAGOLI (Cl.) – Étude du matériel céramique provenant des sépultures et des niveaux de circulation de l'enclos 23/25. In : *Archéologie du rituel. Fouilles des enclos 23, 25 et 25A de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi*. Programme « Les rites et la mort à Pompéi ». Rapport de fouille, 2006, vol. 2, p. 1-12.

**Malagoli 2012** : MALAGOLI (Cl.) – Études spécialisées. Les lampes : premiers éléments pour une synthèse typochronologique. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 2012, p. 353-356.

**Malagoli 2013a** : MALAGOLI (Cl.) – Lumières de la vie, ténèbres de la mort : formes et usages des lampes à huile. In : VAN ANDRINGA (W.), DUDAY (H.), LEPETZ (S.) et al., *Mourir à Pompéi, Fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, éd. Collection de l'École Française de Rome, Vol. 2, 2013, p. 1119-1168.

**Malagoli 2013b** : MALAGOLI (Cl.) – Les assemblages lychnologiques chez les Voconces et les Tricastins, *Document Final de Synthèse*, SRA, PACA, Aix-en-Provence, 2013, 57 p.

**Malagoli 2014** : MALAGOLI (Cl.) – Étude des lampes à huile en terre cuite. In : ALIX (S.) dir., *Urbani et Fabri, Évolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat du règne d'Auguste au début du Moyen Âge*, Inrap Grand Est sud, Dijon, 2014, vol. 3, Études spécialisées, p. 229-251.

**Malagoli 2015a** : MALAGOLI (Cl.) – Étude lychnologique. In : BASSI (M.-L.) dir., *Besançon (Doubs), 2 rue de Vesoul, accès nord gare Viotte. L'espace funéraire gallo-romain de la Viotte, Service municipal d'archéologie préventive*, Besançon, 2015, vol. 1, p. 607-616.

**Malagoli 2015b** : MALAGOLI (Cl.) – Bilan d'un siècle et demi de découvertes lychnologiques à Autun/Augustodunum, *Journée d'Actualité Archéologique en Pays Éduen, Actes de la journée du 29 mai 2015, Service Archéologique de la Ville d'Autun*, Autun, 2015, p. 41-45.

**Malagoli 2016a** : MALAGOLI (Cl.) – Les lampes romaines. In : GIRARD (B.) et al., *Le Chastelard de Lardiers : de l'oppidum gaulois au sanctuaire gallo-romain, Objets de cultes gaulois et romains entre Rhône et Alpes. Travaux du projet collectif de recherches « Autour des Voconces »*, Errance, Paris, 2016, p. 66-70.

**Malagoli 2016b** : MALAGOLI (Cl.) – Les lampes à huile de la *favissa* 2008. In : MARTIN (L.) et al., *Les sanctuaires de la Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes), Objets de cultes gaulois et romains entre Rhône et Alpes. Travaux du projet collectif de recherches « Autour des Voconces »*, Errance, Paris, 2016, p. 91-93.

**Malagoli 2016c** : MALAGOLI (Cl.) – Les lampes à huile d'Allan. In : BOIS (M.) et al., *Un sanctuaire de domaine à Allan (Drôme), Objets de cultes gaulois et romains entre Rhône et Alpes. Travaux du projet collectif de recherches « Autour des Voconces »*, Errance, Paris, 2016, p. 110-113.

**Malagoli 2016d** : MALAGOLI (Cl.) – Les lampes à huile. In : ROUZEAU (N.) et al., *Les objets votifs des sanctuaires de Lachau (Drôme) et de Saint-Cyrice (Hautes-Alpes), Objets de cultes gaulois et romains entre Rhône et Alpes. Travaux du projet collectif de recherches « Autour des Voconces »*, Errance, Paris, 2016, p. 153-156.

**Malagoli 2016e** : MALAGOLI (Cl.) – Les lampes en terre cuite de l'atelier de potier du Lycée Militaire. In : AHÜ-DELOR (A.), MOUTON-VENAULT (S.), LABAUNE (Y.) dir., *De la terre et des étoiles ... quand les potiers d'Augustodunum étaient au firmament, ArScAn*, Nanterre, 2016, p. 18-19.

**Malagoli 2016f** : MALAGOLI (Cl.) – Les importations de lampes en terre cuite d'origine fosséenne dans le Centre-Est de la Gaule au Haut-Empire. Les exemples issus d'Autun (Saône-et-Loire) et de Besançon (Doubs). In : *Histoires Matérielles : terre cuite, bois, métal et autres objets, des pots et des potes : Mélanges offerts à Lucien RIVET, textes réunis par David Djaoui, éd. Mergoïl, à paraître.*

**Mangin 1977** : MANGIN (M.) – *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia : contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule, Thèse de doctorat, Dijon, Université de Bourgogne*, Dijon, 1977.

**Mangin 2009a** : MANGIN (M.) – Agglomérations et campagnes de Côte-d'Or à l'époque romaine. In : PROVOST (M.) dir., – *CAG, la Côte-d'Or, Alésia (21/1), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2009, p. 306-316.

**Mangin 2009b** : MANGIN (M.) – Le fer dans l'Antiquité et le haut Moyen Age en Côte-d'Or. In : PROVOST (M.) dir., – *CAG, la Côte-d'Or, Alésia (21/1), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2009, p. 317-337.

**Mangin, Fluzin 2006** : MANGIN (M.), FLUZIN (Ph.) – L'organisation de la production métallurgique dans une ville gallo-romaine : le travail du fer à Alésia, *RAE*, t. 55, 2006, p. 129-150.

**Manière 1966** : MANIÈRE (G.) – Un puits funéraire de la fin du I<sup>er</sup> siècle aux Aquae Sicae (Cazères, Haute-Garonne), *Gallia*, t. 24, 1966, p. 101-159.

**Maniquet, Loustaud 1999** : MANIQUET (C.), LOUSTAUD (J.-P.) – Limoges : un sanctuaire antique redécouvert, *Archéologia*, 355, 1999, p. 10-12.

**Manniez 2005** : MANNIEZ (Y.) – Les lampes à huile dans les sépultures romaines tardives du Languedoc méditerranéen. In : CHRZANOVSKI (L.) dir., *Actes du I<sup>er</sup> Congrès International d'études sur le luminaire antique, Instrumentum*, 31, Montagnac, 2005, p. 227-231.

**Marc 2011** : MARC (J.-Y.) – Un excès de la romanisation ? L'identification dans les villes gauloises de monuments civiques romains. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 1, p. 309-318.

**Marcadal, Féménias 2001** : MARCADAL (Y.), FÉMÉNIAS (J.-M.) – Une sépulture remarquable du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. à Servanes (Mouriès, B.-du-Rh.), *DAM*, 24, 2001, p. 185-199.

**Marcy et al. 2008** : MARCY (T.), SOUPART (N.), WILLEMS (S.), WATEL-LEFEBVRE (F.) – Le caveau funéraire de Fontaine-Notre-Dame (Nord) : un exemple de choix de mobilier entre influences atrébate et nervienne, *Revue du Nord*, 5, n° 378, 2008, p. 7-29.

**Marlière 2010** : MARLIÈRE (E.) – Les Amphores. In : BINET (E.) dir., *Évolution d'une insula de Samarobriva au Haut-Empire, Les fouilles du « Palais des Sports/Coliseum » à Amiens (Somme)*, *RAP*, suppl. 27, 2010, p. 337-354.

**Martin 2010** : MARTIN (L.) – Édifices cultuels voconces, *Archéopages*, juillet 2010, 30, p. 84-85.

**Martin 2011** : MARTIN (L.) – La Provence romaine et médiévale, *Archéologia*, 490, Juillet-Août 2011, p. 26.

**Martin 1996** : MARTIN (T.) – *Céramiques sigillées et potiers gallo-romains de Montans*, Montans, 1996, 63 p.

**Martin Menéndez 2008** : MARTIN MENÉNDEZ (A.) – Amphores Tarraconenses i Bètiques en els derelictes de mitjan segle I a. C. a la Costa Catalana, *SFECAG*, Congrès de l'Escala-Empúries, 2008, p. 103-127.

**Martinez 2014** : MARTINEZ (D.) dir. – *Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, 63), angle des rues Fontgiève, Gautrez et Sainte-Rose, Rapport final d'opération archéologique*, *Hades*, 2014, 4 vol.

**Márton, Gauthier 2011** : MÁRTON (A.), GAUTHIER (E.) – Les nécropoles. La Bourgogne. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 2, p. 695-742.

**Marty 2002** : MARTY (F.) – L'habitat de hauteur du Castellan (Istres, Bouches-du-Rhône) à l'âge du Fer, *DAM*, 25, p. 129-169.

**Massy, Molière 1978** : MASSY (J.-L.), MOLIERE (J.) – Lampes en terre cuite d'époque claudienne à Amiens, *CAP*, n° 5, 1978, p. 135-146.

**Mauné 2000** : MAUNÉ (St.) – La question des premières installations rurales italiennes en Gaule transalpine (fin du IIe s. – milieu du Ier s. avant J.-C.), *Gallia*, t. 57, 2000, p. 231-260.

**May 1984** : MAY (R.) – *Les lampes antiques, les collections des musées de Langres*, Langres, 1984, 35 p.

**Maza, Montandon 2011** : MAZA (G.), MONTANDON (B.) – Nuits-Saint-Georges, Le sanctuaire gallo-romain de « Pré-de-Nuits » (Côte-d'Or). In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011, (Bibracte, 21), vol. 2, p. 603-617.

**Maza, Silvino 2011** : MAZA (G.), SILVINO (T.) – Les origines de la colonie de Valence (Drôme) : définition des faciès céramiques de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. à partir de la fouille de l'angle des rues d'Arménie et Bouffier, *SFECAG*, Congrès d'Arles, 2011, p. 467-495.

**Maza et al. 2002** : MAZA (G.), SAISON (A.), VALLET (C.), BECKER (Ch.) – Un dépotoir d'atelier de potiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère dans la cour des Subsistances à Lyon, *SFECAG*, Congrès de Caen, 2002, p. 275-329.

**Maza et al. 2011** : MAZA (G.), DEYTS (S.), ROBIN (L.) – Le vaisselier céramique du sanctuaire gallo-romain de « Pré de Nuits » à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), I<sup>er</sup> s. de n. è., *SFECAG*, Congrès d'Arles, 2011, p. 691-700.

**Mazzanti 1985** : MAZZANTI (M. B.) – *Voghenza, una necropoli di età roman anel territorio ferrarese*, Belriguardo, Ferrare, 1985, 336 p.

**Meyer-Freuler 2009** : MEYER-FREULER (Ch.) – Militaires et civils aux abords de l'*oppidum* de Vindonissa avant l'installation du camp de légionnaire, *SFECAG*, Congrès de Colmar, 2009, p. 197-206.

**Mees 2007** : MEES (A.) – Diffusion et datation des sigillées signées et décorées de La Graufesenque en Europe. L'influence de l'armée sur l'évolution du pouvoir d'achat et du commerce dans les provinces romaines, *SFECAG*, Congrès de Langres, 2007, p. 145-208.

**Mège 2013** : MÈGE (Cl.) – Le mobilier céramique des niveaux d'abandon de la domus de l'Antiquaille à Lyon (fin du II<sup>e</sup> – début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), *SFECAG*, Congrès d'Amiens, 2013, p. 597-610.

**Menzel 1954** : MENZEL (H.) – *Antike Lampen in römischen germanischen Zentralmuseum zu Mainz*, Mayence, 1954, 136 p.

**Mesplé 1957** : MESPLÉ (P.) – L'atelier de potier gallo-romain de Galane à Lombez (Gers), *Gallia*, t. 15, fasc. 1, 1957, p. 67, pl. XIII.

**Metzler 1996** : METZLER (J.) – La chronologie de la fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque romaine en pays trévire. In : *La chronologie du second Âge du Fer en Gaule du Nord, actes de la table-ronde tenue à Ribemont-sur-Ancre (Somme) les 21 et 22 octobre 1994*, *RAP*, n° 3/4, 1996, p. 153-163.

**Metzler et al. 1981** : METZLER (J.), ZIMMER (J.), BAKKER (L.) – *Ausgrabungen in Echternach*, *Publications nationales, Ministère des Affaires culturelles et de la ville d'Echternack*, Luxembourg, 1981, 400 p.

**Meylan 2005** : MEYLAN (F.) – *Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de l'oppidum de Bibracte (Mont-Beuvray)*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Université de Lausanne, Dijon, Lausanne, 2005.

**Meylan Krause 1996** : MEYLAN KRAUSE (M.-F.) – Un dépôt votif découvert en 1905, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 38, 1996, p. 23-35.

**Meylan Krause 2003** : MEYLAN KRAUSE (M.-F.) – Lampes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. de la domus Tiberiana (Rome, Palatin). In : CHRZANOVSKI (L.) – *Nouveautés Lychnologiques*, Sierre, 2003, p. 155-174.

**Meylan Krause 2011** : MEYLAN KRAUSE (M.-F.) – Lampes à huile d'époque romaine retrouvées en Suisse. Productions, diffusion, importations *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 53, 2011, p. 105-114.

**Millett 1987** : MILLETT (M.) - Boudicca, the first Colchester Potters' Shop and the dating of Neronian Samian, *Britannia*, 18, 1987, p. 93-123.

**Mitard, Blin 1960** : MITARD (P.-H.), BLIN (P.-C.) – La villa gallo-romaine de Guiry-Gadancourt (Seine-et-Oise), *Gallia*, t. 18, fasc. 1, 1960, p. 163-185.

**Mlasowsky 1993** : MLASOWSKY (A.) – *Die antiken Tonlampen im Kestner-Museum*, Hanovre, 1993, 506 p.

**Moliner 2003** : MOLINER (M.) – *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille : IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. – II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, *Études Massaliètes*, 8, Edisud, 2003, 490 p.

**Monnier 1864** : MONNIER (M.) – Pompéi et les pompéiens, V. L'art. In : CHARTON (É.), *Le Tour du Monde. Nouveau Journal des Voyages, Premier semestre*, Hachette, 1864, p. 401-416.

**Monnier, Luginbühl 1999** : MONNIER (J.), LUGINBÜHL (T.) – Premiers sondages stratigraphiques sur la plate-forme PC 4. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 1999, p. 127-158.

**Monnier, Sylvestre 2002** : MONNIER (J.), SYLVESTRE (R.) – La plate-forme PC 4. Campagne 2002 et bilan de quatre années de recherche. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 2002, p. 145-177.

**Montagu 1993** : MONTAGU (J.) – *Technologie de fabrication des lampes romaines en terre cuite*, Saint-Vallier-sur-Rhône, 1993.

**Monthel 1992** : MONTHEL (G.) – Chalon-sur-Saône. In : *Les agglomérations secondaires de Gaule Beligique et des Germanies, Atlas, pré-actes du colloque de Bliesbruck*, t. 1, 1992, p. 121-122.

**Monthel et al. 2000** : MONTHEL (G.), BLANC (N.), GURY (F.) – Les vanneries gallo-romaines du Petit-Creusot à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), *Gallia*, t. 57, 2000, p. 159-180.

**Morais et al. 2012** : MORAIS (R.), FERNÁNDEZ (A.), MAGALHÃES (F.) – El sondeo nº 8 de « As Cavalariças » : un contexto augusteo, *SFECAG, Congrès de Poitiers*, 2012, p. 499-520.

**Mordefroid, Cohen 1990** : MORDEFROID (J.-L.), COHEN (A.-S. de) – *La Comédie à Lons-le-Saunier (Jura), rapport de fouille de sauvetage urgent (1989-1990)*, SRA, Franche-Comté, 1990, 76 p.

**Morel 1974** : MOREL (J.-P.) – Informations archéologiques, circonscription de Franche-Comté, *Gallia*, t. 32, fasc. 2, p. 402-407.

**Morel 1976** : MOREL (J.-P.) – Informations archéologiques, circonscription de Franche-Comté, *Gallia*, t. 34, fasc. 2, 1976, p. 413-415.

**Morel 1998** : MOREL (J.-P.) – Le commerce à l'époque hellénistique et romaine et les enseignements des épaves. In : Volpe (G.) dir., *Archeologia subacquea, Come opera l'archeologo sott'acqua, Storie delle acque VIII<sup>e</sup> ciclo di lezioni sulla ricerca applicata in Archeologia*, éd., Florence, 1998, p. 485-529.

**Morel 2014** : MOREL (J.-P.) – Les campaniennes A et B, deux aspects d'une « globalisation » économique et culturelle des céramiques tardo-hellénistiques. In : *Guldager Bilde (P.), Lawall (Mark L.) éd., Pottery, people and places : study and interpretation of Late Hellenistic Pottery, Black Sea Studies*, 16, 2014, p. 323-335.

**Motta 2012** : MOTTA (L.) – Les lampes à huile de la parcelle de la schola du Trajan, Ostie : présentation typologique du luminaire des différents états antiques, *SFECAG, Congrès de Poitiers*, 2012, p. 687-691.

**Mouton-Venault et al. 2009** : MOUTON-VENAULT (S.), VIDEAU (G.), BILLOIN (D.), BONNAMOUR (L.) – Le mobilier céramique du site de l'ancienne Sucrierie à Chalon-sur-Saône : le témoignage d'un port, aux origines de Cabillonum. *SFECAG, Congrès de Colmar*, 2009, p. 731-744.

**Mouton-Venault et al. 2012** : MOUTON-VENAULT (S.), DELOR-AHÜ (A.), ALIX (S.), LABAUNE (Y.), SYMONDS (R.) – Faciès augustéens et tibériens d'après les ensembles de la fouille du Faubourg d'Arroux à Autun, d'une capitale à l'autre, de Bibracte à Autun, quelques traits remarquables du vaisselier, *SFECAG*, Congrès de Poitiers, 2012, p. 551-570.

**Mouton-Venault, Delor-Ahü 2014** : MOUTON-VENAULT (S.), DELOR-AHÜ – Les phases chronologiques et le mobilier céramique. In : ALIX (S.) dir., *Urbani et Fabri, Évolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat du règne d'Auguste au début du Moyen Âge*, Inrap Grand Est sud, Dijon, 2014, vol. 3, Études spécialisées, p. 158-184.

**Muller 2000** : MULLER (F.) – Artisans, techniques de production et diffusion : le cas de la coroplastie. In : BLONDÉ (F.), MULLER (A.), éd., *L'artisanat en Grèce ancienne : les productions, les diffusions, (colloque de Lyon 1998)*, Villeneuve-d'Ascq, 2000, p. 91-106.

**Munier 2006** : MUNIER (Cl.) – Un atelier de verrier du II<sup>e</sup> siècle. In : STOULLIG (C.) dir., *De Vesontio à Besançon*, Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Chaman édition, 2006, p. 125-127.

**Munier et al. 2007** : MUNIER (Cl.), GASTON (Ch.), MÉLOCHE (Ch.) – Au collège Lumière à Besançon (Doubs), *document final d'opération archéologique*, Inrap Grand-Est, SRA, Franche-Comté, Besançon, 2007, 3 vol, 1101 p.

**Nibodeau, Vernou 1999** : NIBODEAU (J.-P.), VERNOU (Ch.) – Les ateliers de la rue du bois d'amour à Saintes (Charente-Maritime), *Bulletin de l'Association des archéologues de Poitou-Charentes*, 28, 1999, p. 23-28.

**Nieto 1988** : NIETO (X.) – Cargamento principal y cargamento secundario, In Navires et Commerces de la Méditerranée antique, *Hommage à Jean Rougé, Cahiers d'Histoire, vol. XXXIII, Lyon, Comité Historique du Centre-Est*, 1988, p. 379-395.

**Nieto, Picon 1986** : NIETO (X.), PICON (M.) – El pecio *Culip IV*: observaciones sobre la organizacion de los talleres de Terra sigillata de La Graufesenque [avec une note de Maurice Picon : Analyses de céramiques de l'épave *Culip IV* et corrections d'alternation], *Archaeonautica*, 6, 1986, p. 81-119.

**Nieto, Puig 2001** : NIETO (X.), PUIG (A. M.) – *Excavacions arqueològiques subaquàtiques a Cala Culip. 3. Culip IV : la Terra Sigillata decorada de La Graufesenque*, *Monografies del CASC 3, Museu d'Arqueologia de Catalunya*, 2001, 523 p.

**Nouvel 2001** : NOUVEL (P.) – Eburobriga – Eburella. Genèse d'un développement d'une agglomération rurale antique du premier âge du Fer au haut Moyen Âge, *Société archéologique et historique des Vallées du Créanton et de la Brumance*, mai 2001.

**Nouvel 2007** : NOUVEL (P.) – Sanctuaires, lieux de culte et occupation du territoire. L'exemple de la Bourgogne du Nord à la fin du Second âge du Fer. In : BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) (éds.), *L'âge du Fer dans l'arc*

*jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2007, p. 777-796.

**Nouvel 2011** : NOUVEL (P.) – Les sanctuaires des Villards d'Héria (Jura). Apport des travaux anciens et récents. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011, (Bibracte, 21), vol. 2, p. 619-627.

**Ock 2000** : OXÉ (A.), COMFORT (H.), KENRICK (Ph.) – *Corpus Vasorum Arretinorum : a catalogue of the signatures, shapes and chronology of Italian Sigillata*, Bonn, 2000, 554 p.

**Olivier 1995** : OLIVIER (A.) – Le chapiteau corinthien du domaine gallo-romain de la Vigne de Saule à Saint-Rémy (Saône-et-Loire), *RAE*, 46, 1995, p. 27-40.

**Olivier, Rebourg 1991** : OLIVIER (A.), REBOURG (A.) – Le théâtre antique d'Autun : nouvelles observations et restitution, *RAE*, 42, 1991, p. 125-152.

**Olmer 1996** : OLMER (F.) – Les productions d'amphores en Bourgogne au Haut-Empire : un point sur les éléments typologiques, la culture de la vigne et la production du vin, *SFECAG*, Congrès de Dijon, 1996, p. 73-78.

**Olmer 2003** : OLMER (F.) – *Les amphores de Bibracte (2), Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores, Catalogue des timbres de Bibracte de 1984 à 1998*, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2003, (Bibracte, 7), 375 p.

**Olmer 2011** : OLMER (F.) – Les amphores comme témoins de la romanisation dans l'Est de la Gaule. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 1, p. 829-840.

**Olmer et al. 2013** : OLMER (F.), VERRIER (G.), GIRARD (B.), BOHBOT (H.) – Voies, acteurs et modalités du grand commerce en Europe occidentale. In : Colin (A.), Verdin (F.) - *Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer*, actes du XXXV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Bordeaux, 2011), *Ausonius*, p. 667-693.

**Oswald 1936/1937** : OSWALD (F.) – *Index of figure-types on Terra Sigillata*, Liverpool, 1936-1937, 2 vol.

**Pagès 1982** : PAGÈS (A.) – Rapport de sauvetage rue des Quatre Vents. Decize, SRA, Bourgogne, 1982.

**Passelac et al. 2008** : PASSELAC (M.), LEON (Y.), SCIAU (P.) – L'utilisation d'hématite broyée dans les revêtements de présigillées de Bram, *SFECAG*, Congrès de l'Escala-Empuries, 2008, p. 567-576.

**Pastor 2010** : PASTOR (L.) – *Les ateliers de potiers de la Meuse au Rhin à La Tène Finale et durant l'époque gallo-romaine, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2010, 2 vol.*

**Paterno 2004** : PATERNO (L.) – Les petits objets du quartier 30-35 dans leur contexte lattois. In : PY (M.), *Le quartier 30-35 de la ville de Lattara (fin III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> av. n. è.). Regards sur la vie urbaine à la fin de la Protohistoire, Lattara 17, 2004, p. 345-359.*

**Pauli-Gabi, Meyer-Freuler 1999** : PAULI-GABI (T.), MARTIN-FREULER (Ch.) – La céramique du I<sup>er</sup> siècle en contextes militaires et civils : étude comparative sur la base des données de *Vindonissa* et de *Vitudurum*, *SFECAG*, Congrès de Fribourg, 1999, p. 25-43.

**Paunier, Luginbühl 2004** : PAUNIER (D.), LUGINBUHL (T.) – *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1), Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2004, (Bibracte, 8), 472 p.

**Pavolini 1980** : PAVOLINI (C.) – Una produzione italica di lucerne : le Vogelkopflampen ad ansa transversale, *Bolletino della Commissione archeologica del Governatorato di Roma* 85, (1976-1977), 1980, p. 45-134.

**Pavolini 1981** : PAVOLINI (C.) – Le Lucerne nell'Italia romana. In : *Società romana e produzione schiavistica III*, Istituto Gramsci, Roma-Bari, 1981, p. 139-183 et notes.

**Pavolini 1987** : PAVOLINI (C.) – Le lucerne romane fra il III sec. a. c. e il. III sec. d. C. In : *Céramiques hellénistiques et romaines, II*, Besançon, 1987, p. 139-165.

**Pavolini 1990** : PAVOLINI (C.) – Les lampes romaines en Gaule aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant Jésus-Christ. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) dir., *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Actes de la table ronde de Valbonne, *RAN*, suppl. 21, 1990, p. 99-112.

**Peacock, Williams 1986** : PEACOCK (D. P. S.), WILLIAMS (D. F.) – *Amphorae and the Roman Economy*, New York, 1986, 239 p.

**Perlzweig 1961** : PERLZWEIG (J.) – *The athenian Agora, VII : Lamps of the Roman Period*, Princeton, 1961, 240 p.

**Perraud 2002** : PERRAUD (P.) – *Le cimetière gallo-romain et mérovingien des Plantées, à Briord (Ain)*, *Société d'Histoire et d'Archéologie de Briord*, 2002, 296 p.

**Perrugot 1996** : PERRUGOT (D.) – Les productions céramiques de l'atelier gallo-romain de Sens (Yonne), *SFECAG*, Congrès de Dijon, 1996, p. 63-72.

**Petit 1987** : PETIT (J.-P.) – Puits et fosses rituels en Gaule d'après l'exemple de Bliesbruck : un aspect d'un culte chtonien celtique, *CL*, 1, 1987, p. 13-35.

**Pétry 1972** : PÉTRY (F.) – Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, t. 30, fasc. 2, 1972, p. 397-400.

**Pétry 1974** : PÉTRY (F.) – Informations archéologiques, circonscription d'Alsace, *Gallia*, t. 32, fasc. 2, 1974, p. 386-392.

**Piganiol 1963** : PIGANIOL (A.) – Circonscription de Paris, *Gallia*, t. 21, fasc. 2, 1963, p. 345-375.

**Pinette 1987** : PINETTE (M.) dir. - *Autun / Augustodunum, capitale des Éduens, catalogue d'exposition, Hôtel de ville d'Autun, mars-octobre 1985*, Autun, 1987, 411 p.

**Planson et al. 1982** : PLANSON (E.), BRENOT (Cl.), DEYTS (S.), JOUBEAUX (H.), LEJEUNE (M.), POULAIN (Th.) – *La nécropole gallo-romaine des Bolards, Nuits-Saint-Georges*, Paris, 1982, 187 p.

**Polak 2000** : POLAK (M.) – *South Gaulish Terra Sigillata with Potter's stamps from Vetchen, RCRFA, suppl. 9*, Nijmegen, 2000, 440 p.

**Polfer 1996** : POLFER (M.) – *Das gallorömische Brandgräberfeld und der dazugehörige Verbrennungsplatz von Septfontaines-Déckt (Luxembourg)*, *Musée National d'Histoire et d'Art*, 5, 1996, 201 p.

**Pommeret et al. 2001** : POMMERET (C.), AMIOT (M.), BARRAL (Ph.), BRENOT (C.), CREUZENET (F.), DEYTS (S.), FAUDUET (I.), GUILLAUMET (J.-P.), GROSJEAN (B.), JEANLIN (M.), JOLY (M.), LAMBERT (P.-Y.), OLMER (F.), POULAIN (T.) – *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*, *RAE*, suppl. 16, 2001, 410 p.

*Pompéi, un art de vivre, catalogue d'exposition, Musée Maillol, Gallimard, Paris, 2011, 224 p.*

**Ponsich 1961** : PONSICH (M.) – *Les lampes romaines en terre cuite de la Maurétanie Tingitane, Publication du Service des Antiquités du Maroc, 15*, Rabat, 1961, 132 p.

**Ponsich 1963** : PONSICH (M.) – Les lampes romaines de la Collection Ingres au Musée de Montauban, *RACF*, t. 2, 1963, p. 100-132.

**Popovitch 1996** : POPOVITCH (L.) – *Les monnaies romaines du siège et la ville d'Alésia : chronologie et circulation monétaire, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon, 1996, 3 vol.*

**Popovitch 2001/2002** : POPOVITCH (L.) – L'ensemble d'offrandes monétaires gallo-romaines de la Place de la Comédie (Lons-le-Saunier, Jura), *RAE*, t. 51, 2001-2002, p. 517-529.

**Popovitch 2009** : POPOVITCH (L.) – Les monnaies. In : GOY (C.) dir., *Mâcon (71), rue Tilladet / rue des Épinoches, Rapport de fouilles archéologiques, Inrap, Direction inter régionale Grand-Est sud*, Dijon, 2009, vol. 1, p. 192-197.

**Poursat et al. 1983** : POURSAT (J.-Cl.), BAURAIN (Cl.), DARQUE (P.), VERLINDEN (C.) – Malia. In : *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 107, livraison 2, 1983, p. 899-904.

**Poux 2007** : POUX (M.) – L’empreinte du militaire tardo-républicain dans les faciès mobiliers de la Tène Finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs. In : POUX (M.) dir., *Sur les traces de César*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2007 (Bibracte, 14), p. 299-432.

**Protat 1900** : PROTAT (J.) – *Fouilles mâconnaises, Annales de l’Académie de Mâcon, troisième série*, t. V, 1900.

**Provost et al. 2009** : PROVOST (M.) dir., BARRAL (Ph.), CHASSIGNET (Ph.), CHOUQUER (G.), DEYTS (S.), GOGUEY (D.), GOGUEY (R.), MORDANT (C.), RAT (P.), RATEL (D. et R.), REDDÉ (M.), VERNOU (Ch.), VIGNIER (F.) – *CAG, la Côte-d’Or, Alésia (21/1), d’Allerey à Normier (21/2), Nuits-Saint-Georges à Voulaines-les-Templiers (21/3)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2009, 3 vol.

**Provost 1999** : PROVOST (M.) – *CAG, le Gard (30/2)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1999, 1 vol., 400 p.

**Quevedo Sánchez 2006** : QUEVEDO SÁNCHEZ (A.) – *IVNI ALEXI y M NOV IVST* : dos lucernas con firma halladas en *Carthago Nova*, *AnMurcia*, 22, 2006, p. 63-72.

**Rabeisen 1985** : RABEISEN (E.) – Lampes chandeliers d’Alésia, *RAE*, t. 36, 1985, p. 298-303.

**Rabeisen 1987-1989** : RABEISEN (E.) – Les dépôts votifs de la carrière sous l’area du temple, *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d’Or*, t. 35, 1987-1989, p. 32-36.

**Raynaud 1982** : RAYNAUD (C.) – Un atelier de potier du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. à Générac (Gard), *RAN*, t. 15, 1982, p. 325-350.

**Rebourg 1993** : REBOURG (A.) – *CAG, Autun, 71/1*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1993, 238 p.

**Rebourg 1994** : REBOURG (A.) – *CAG, Saône-et-Loire, Beaurepaire-en-Bresse à Louhans (71/3), Lucenay-l’Évêque à Verdun-sur-le-Doubs (71/4)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994, 2 vol., (276, 275 p.)

**Rebourg 1998** : REBOURG (A.) – L’urbanisme d’Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

**Reddé, Schnurbein 2001** : REDDÉ (M.), SCHNURBEIN (S. von) – *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991 1997)*. *Mém. Acad. Inscript. Belles-Lettres*, 22, Paris, 2001, 3 vol. (571, 386, 19 pl.).

**Reddé et al. 2011** : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l’Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), 2 vol., 966 p.

**Reith, Guyon 2010** : REITH (E.), GUYON (M.) – Les épaves gallo-romaines. *In* : REITH (E.), dir., *Les épaves du Parc Saint-Georges, Lyon, I<sup>er</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles : analyse architecturale et études complémentaires*, *Archeonautica*, 16, 2010, p. 35-100.

**Rémy 1976** : RÉMY (B.) – Les lampes romaines en terre cuite du Musée de Feurs, *RACF*, t. 15, 1976, p. 299-318.

**Ricci 1973** : RICCI (M.) – Per una Cronologia delle lucerne tardo-republicane, *Rivista di Studi Liguri*, XXXIX (2-4), 1973, p. 168-234.

**Rich 1995** : RICH (A.) – *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, trad. M. Chéruef, Payot et Rivages, Paris, 1995, 740 p.

**Rieckhoff, Fleischer 2004** : RIECKHOFF (S.), FLEISCHER (F.) – Etude de l'urbanisme sur la Pâturage du Couvent. Fouille à l'angle nord-ouest du bâtiment dit « îlot des Grandes Forges ». *In* : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 2004, p. 102-120.

**Rieth, Guyon 2010** : RIETH (E.), GUYON (M.) – Les épaves gallo-romaines. *In* : RIETH (E.) dir., *Les épaves de Saint-Georges-Lyon I<sup>er</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles. Analyse architecturale et études complémentaires*, *Archeonautica*, t. 16/10, Paris, 2010, p. 35-100.

**Rivet 2003** : RIVET (L.) – *Lampes antiques du golfe de Fos*, Istres, 2003, 192 p.

**Rivet 2004** : RIVET (L.) – Lampes à huile et parois fines de l'atelier de potiers gallo-romain de l'agglomération portuaire de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), *RAN*, t. 37, 2004, p. 233-257.

**Rivet 2008** : RIVET (L.) – Les ensembles céramiques d'époque augustéenne de la Butte Saint-Antoine à Fréjus (Var), *SFECAG*, Congrès de L'Escala-Empuries, 2008, p. 765-802.

**Rivet 2014** : RIVET (L.) – Q.AF(ranius) et l'invention de la sigillée italique d'Arezzo : à propos d'une estampille découverte à Fréjus (Var), *SFECAG*, Congrès de Chartres, 2008, p. 857-864.

**Robert-Chaleix 1983** : ROBERT-CHALEIX (D.) – Lampes à huile importées découvertes à Tegdaoust. *In* : *Journal des africanistes*, 1983, t. 53, fasc. 1-2, p. 61-91.

**Robin-Petitot 2000** : ROBIN-PETITOT (B.) – *Catalogue des lampes grecques et romaines, Les collections du musée de l'Arles antique*, Arles, 2000, 110 p.

**Rodet-Belarbi, Chardron-Picault 2005** : RODET-BELATBI (I.), CHARDRON-PICAULT (P.) – L'os et le bois de cerf à Autun-Augustodunum (Saône-et-Loire) : productions et consommation d'un instrumentum, *RAE*, 54, p. 149-209.

**Rodriguez Martin 2002** : RODRIGUEZ MARTIN (F. G.) – *Las Lucernas romanas del Museo Nacional de Arte Romano (Mérida)*, *Monografías Emeritenses*, 7, Madrid, 2002, 181 p.

**Rogers 1999** : ROGERS (G.-B.) – *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, II, Les potiers, Cahier I du Centre archéologique de Lezoux*, 1999, 2 vol., 505 p.

**Roland 1962** : ROLAND (H.) – Informations archéologiques, circonscription d'Aix-en-Provence (région nord), *Gallia*, t. 20, fasc. 2, p. 655-657.

**Rossi 1729** : ROSSI (L. F. de) « *Le antiche lucerne sepolcrali figurate : raccolte dalle cave sotterranee e grotte di Roma* », Rome, 1729.

**Rossi et al. 2004-2006** : ROSSI (F.), ESCHBACH (F.), FREUDIGER (S.), MEYLAN (F.), BRUNET (M.), FISCHER (B.), GRAPIN (Cl.), POPOVITCH (L.), SIMON (J.), SYLVESTRE (R.) – *Théâtre d'Alésia*. Rapports annuels 2004-2006, *Archeodunum*, 398 p.

**Rothé 2001** : ROTHÉ (M.-P.) – *CAG, Le Jura, 39, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 2001, 840 p.

**Rottländer 1992** : ROTTLÄNDER (R. C. A.) – Der Brennstoff römischer Beleuchtungskörper. Zu einem Neufund einer Bildlampe aus dem Gräberfeld Kaiseraugst Im Sager, *Jahresberitche aus Augst und Kaiseraugst*, 13, 1992, p. 225-229.

**Rougé 1978** : ROUGÉ (J.) – Aspects économiques du Lyon antique. In : *Les martyrs de Lyon, Actes du colloque international du C.N.R.S. n° 575*, Paris, 1977, p. 47-63.

**Rouquet 2002** : ROUQUET (N.) – La collection François Roger à Bourges (Cher), *SFECAG*, Congrès de Bayeux, 2002, p. 219-228.

**Roussel 1979** : ROUSSEL (L.) – *Mâlain-Mediolanum, le mobilier 1968-1978, Cahier du Mémontois*, 4, 115 p.

**Roussel 1988** : ROUSSEL (L.) – *Mediolanum : une bourgade gallo-romaine : 20 ans de recherches archéologiques, Groupe archéologique du Mémontois*, Dijon, 1988, 324 p.

**Rouvier-Jeanlin 2001** : ROUVIER-JEANLIN (M.) – Les figurines en terre cuite. In : POMMERET (C.) dir., *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*, *RAE*, suppl. 16, 2001, p. 197-243.

**Rouvier-Jeanlin et al. 1990** : ROUVIER-JEANLIN (M.), JOLY (M.), NOTET (J.-Cl.) – *Un atelier de figurines en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil : 1985-1986)*, *DAF*, 25, Paris, 1990, 224 p.

**Sabrié 1981** : SABRIÉ (M.), SABRIÉ (R.) – L'épave du Grand-Bassin C. Les lampes. In : SOLIER (Y.) dir., *Les épaves de Gruissan, Archaeonautica*, 3, 1981, p. 94-113.

**Sagesse 2015** : SAGESSE (A.) – Étude céramologique. In : BASSI (M.-L.) dir., *Besançon (Doubs), 2 rue de Vesoul, accès nord gare Viotte. L'espace funéraire gallo-romain de la Viotte, Service municipal d'archéologie préventive*, Besançon, 2015, vol. 1, p. 339-353.

**Sanchez 2006** : SANCHEZ (C.) – Une cave des années -10/+80 au lieu-dit « Les Carrières » à Peyriac-de-Mer (Aude), Fouilles de Y. Solier, H. Barbouteau et J.-M. Mascla, *SFECAG*, Congrès de Pézenas, 2006, p. 207-229.

- Sanciu 2002** : SANCIU (A.) – Lucerne con bolli di fabbrica dal porto di Olbia. In : *L'Africa romana, atti del 14 Convegno di studio, 7-10 dicembre 2000, Sassari, Italia*. Roma, Carocci éd., vol. 2, 2002, p. 1281-1299.
- Sanciu 2011** : SANCIU (A.) – Marchi di fabbrica su lucerne a becco tondo cuoriforme del Porto di Olbia, *Erentzias*, 1, 2011, p. 183-218.
- Santamaria 1975** : SANTAMARIA (Cl.) – L'épave A du Cap Dramont (Saint-Raphaël) : fouilles 1971-1974, *RAN*, 8, 1975, p. 185-198.
- Sapouna 1998** : SAPOUNA (P.) – *Die Bildlampen römischer Zeit aus der Idäischen Zeusgrotte auf Kreta*, *BAR S-696*, Oxford, 1998, 205 p.
- Schaad 2010** : SCHAAD (C.) – Le grand four de la Graufesenque : histoire d'un four, *SFECAG*, Congrès de Chelles, 2010, p. 417-432.
- Schäfer 1990** : SCHÄFER (S.) – *Lampen der Antikensammlung, Archäologische Reihe, Band 13*, Francfort-sur-le-Main, 1990, 84 p.
- Scheid 1984** : SCHEID (J.) – Contraria facere : renversements et déplacements dans les rites funéraires. In : *aspetti dell'ideologia funeraria del mondo romano, Archeologie e storia antica*, *AION*, 6, Naples, 1984, p. 117-139.
- Scheid 2010** : SCHEID (J.) – *La religion des Romains, Armand Colin, coll. « Coursus »*, Paris, 2010, 176 p.
- Schmitt et al. 2010** : SCHMITT (A.), MONIN (M.), BERTRAND (E.), BOUVARD (E.), CARRARA (S.) – Un ensemble funéraire du Haut-Empire le long de la voie de l'Océan (Lyon 9<sup>e</sup>), *RAE*, t. 59, 2010, p. 287-351.
- Schucany 2009** : SCHUCANY (C.) – Un ensemble de vases votifs dans l'enclos des sanctuaires d'Oedenburg, Reconstitution du bûcher d'offrandes, *SFECAG*, Congrès de Colmar, 2009, p. 253-268.
- Seidel 2002** : SEIDEL (Y.) – *Die Öllampen in der Sammlun Antiker Kleinkunst der Freidrich-Schiller-Universität Jena, Jenaer Hefte zur Klassischen Archäologie*, 5, Jena, 2002, 143 p.
- Séguier, Delage 2009** : SÉGUIER (J.-M.), DELAGE (R.) – Les assemblages de céramique du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. dans le secteur Seine-Yonne : datation, faciès et approvisionnements, *SFECAG*, Congrès de Colmar, 2009, p. 501-562.
- Sellès 2001** : SELLÈS (H.) – *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute : catalogue typologique*, 16<sup>e</sup> suppl., *RACF*, 2001, 254 p.
- Sena Chiesa 1985** : SENA CHIESA (G.) – *Angera Romana. Scavi nella necropoli 1970-1979*. *Archeologica*, 44, Rome, 1985, 2 vol., 613 p.

**Sénéchal 1980** : SÉNÉCHAL (R.) – La ville gallo-romaine, au Centre Monumental. La carrière sous l'area du temple de Taranis, *La Tour de l'Orle d'Or*, 1980, 1, p. 11-12.

**Sénéchal 1981** : SÉNÉCHAL (R.) – La ville gallo-romaine, au Centre Monumental. La carrière sous l'area du temple de Taranis, *La Tour de l'Orle d'Or*, 1981, 1, p. 7-8.

**Sénéchal 1982** : SÉNÉCHAL (R.) – La ville gallo-romaine, au Centre Monumental. La carrière sous l'area du temple de Taranis, *La Tour de l'Orle d'Or*, 1982, 1, p. 7.

**Silvino, Maza 2007** : SILVINO (T.), MAZA (G.) – Lyon (Rhône), 62 rue du Commandant Charcot (5<sup>e</sup> ar.) – « Le Sextant », *Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive*, Archeodunum, DRAC Rhône-Alpes, SRA, UTEI, 2007, 418 p.

**Simon 2003** : SIMON (J.) – Contribution à l'étude de la céramique du Haut-Empire à Autun (Saône-et-Loire) : le site du centre commercial Leclerc, *SFECAG*, Congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003, p. 289-304.

**Simon 2004** : SIMON (J.) – La *domus* PC 1. Fouille de la cave 6940. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 2004, p. 143-153.

**Simon 2005a** : SIMON (J.) – Un ensemble témoin d'une occupation à la fin de l'époque augustéenne sur l'oppidum de Bibracte, *SFECAG*, Congrès de Blois, 2005, p. 729-740.

**Simon 2005b** : SIMON (J.) – *Économie des céramiques à Autun au Haut-Empire*, Thèse de Doctorat, Université de Bourgogne, Dijon, 2005, 579 p.

**Simon, Labaune 2004** : SIMON (J.), LABAUNE (Y.) – La production des plats à engobe interne rouge pompéien : l'exemple de l'atelier de la rue des Pierres à Autun (Saône-et-Loire), *SFECAG*, Congrès de Vallauris, 2004, p. 227-235.

**Solier et al. 1981** : SOLIER (Y.), GUY (M.), LAVAGNE (G. F.), MORRISSON (C.), CHEVALIER (Y.), SABRIÉ (M.), SABRIÉ (R.), BOUSCARAS (A.), DEPEYROT (A.), MARICHAL (R.) – *Les épaves de Gruissan*, *Archaeonautica*, 3, 1981, p. 7-264.

**Soupart 2001** : SOUPART (N.) – La nécropole antique de Limé « Les Sables » (Aisne). Incinérations primaires et secondaires : un premier bilan. In : *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique : synthèses régionales et méthodologique*, *Revue du Nord*, hors série Collection Art et Archéologie, 8, Lille, 2001, p. 63-77.

**Steiger et al. 1977** : STEIGER (R.), THEDOR SCHWARZ (G.), STROBEL (R.), DOPPLER (H.) – *Augst, Insula 31. Ausgrabungen und Dunde 1960/61*, *Forshungen in Augst*, 1, 1977, 359 p.

**Stephenson et al. 2008** : STEPHENSON (A. P.), GASTON-BRUNET (V.), STANIASZEK (L.) – *Imphy « La Garenne »*, *Rapport final d'opération*, Inrap, Grand-Est-Sud, Dijon, 2008, 3 vol.

**Stern 1961** : STERN (H.) – La mosaïque de Tourmont (Jura), *Gallia*, 1961, vol. 19, p. 248-254.

**Suchaux 1869** : SUCHAUX (H.) – Ruines de Saint-Sulpice, canton de Villersexel, Rapport du président de la commission d'archéologie, *Bulletin de la SALSA*, 3<sup>e</sup> série, 1, Vesoul, 1869, p. 140-157.

**Szabó 1997** : SZABÓ (M.) – Etude du quartier sud-oriental de la Pâture du Couvent. Exploration de la parcelle centrale de l'îlot dit « des Grandes Forges ». In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 1997, p. 119-132.

**Szabó 2008** : SZABÓ (M.), SZABÓ (D.) – La parcelle centrale de l'îlot des Grandes Forges. In : *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport annuel d'activité*, Glux-en-Glenne, 2008, p. 145-162.

**Szabó 2012** : SZABÓ (D.) – *Étapes de l'urbanisation au cœur de l'oppidum de Bibracte : étude du mobilier céramique des fouilles hongroises de l'Îlot des Grandes Forges*, *Elte Eötvös Kiadó, Talantum Sorozat*, 12, Budapest, 2012, 421 p.

**Szabó et al. 2007** : SZABÓ (M.), TIMÁR (L.), SZABÓ (D.) – La basilique de Bibracte : un témoignage précoce de l'architecture romaine en Gaule centrale, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 37, 3, p. 389-407.

**Talvas 2007** : TALVAS (S.) – *Recherches sur les figurines en terre cuite gallo-romaines en contexte archéologique*, Thèse de Doctorat, Université de Toulouse-le-Mirail, Toulouse 2, 2007, 3 vol., 1028 p.

**Tardy 2011** : TARDY (D.) – L'adoption des formes architecturales romaines, une évolution complexe et progressive. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 1, p. 319-323.

**Tchernia 1986** : TCHERNIA (A.) – *Le vin de l'Italie romaine : essai d'histoire économique d'après les amphores*, *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 261, 410 p.

**Thévenot 1948** : THÉVENOT (É.) – La station antique des Bolards, Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), *Gallia*, t. 6, fasc. 2, 1948, p. 289-347.

**Thévenot 1962** : THÉVENOT (É.) – L'oppidum éduen de Decize-sur-Loire : la position et le rôle de cette place dans la campagne de 52 avant J.-C., *RAC*, 1962, p. 195-200.

**Thévenot 1969** : THÉVENOT (É.) – *Les voies romaines de la cité des Éduens*, coll. *Latomus*, 98, Bruxelles, 1969, 338 p.

**Thévenot 1971** : THÉVENOT (É.) – *Le Beaunois gallo-romain*, coll. *Latomus*, 98, Bruxelles, 1971, 292 p.

**Thivet et al. 2011** : THIVET (M.), NOUVEL (P.), BARRAL (Ph.), BOSSUET (G.) – Mandeuze. Du site gaulois à la ville romaine. In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 1, p. 153-159.

**Thivet et al. 2015** : THIVET (M.), SAGGESE (A.), MORO (F.), LABAUNE (Y.) – Un atelier de potier inédit découvert dans le quartier suburbain de la *Genetoye* (Autun, Saône-et-Loire). Premiers éléments de datation et faciès des productions de vaisselle céramique, *SFECAG*, Congrès de Nyon, 2015, p. 253-272.

**Tilhard 1997** : TILHARD (J.-L.) – Les céramiques fines. In : SIREIX (C.), dir., *Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux, Pages d'Archéologie et d'histoire Girondines*, 3, 1997, p. 33-64.

**Tilhard 2002** : TILHARD (J.-L.) – Un Drag. 30 de la Graufesenque au décor non terminé à Potiers. In : GENIN (M.), VERNHET (A.) dir., *Céramiques de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine. Nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffmann*, 2002, p. 195-199.

**Tilhard 2004** : TILHARD (J.-L.) – Les céramiques sigillées du Haut-Empire à Poitiers d'après les estampilles et les décors moulés, *SFECAG*, suppl. 2, 2004, 654 p.

**Tille 2003** : TILLE (M.) – Les lampes en terre cuite d'Avenches / Aventicum, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 45, 2003, p. 7-82.

**Tisserand 2012** : TISSERAND (N.) dir. – *Un îlot artisanal et commercial de l'agglomération antique d'Intaranum, Rapport final d'opération, Inrap Grand Est Sud*, Dijon, 2012, 2 vol., 595 p.

**Tisserand, Mouton-Venault 2012** : TISSERAND (N.), MOUTON-VENAULT (S.) et coll. – Un sanctuaire antique en questions : le mobilier au secours de l'interprétation du site de Crevans (Haute-Saône), *RAE*, t. 61, 2012, p. 159-174.

**Toutain 1943** : TOUTAIN (J.) – Les fouilles exécutées à Alésia en 1942 par la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur, *Gallia*, t. 1, fasc. 2, 1943, p. 133-158.

**Tranoy 1995** : TRANOY (L.) – *Recherches sur les nécropoles antiques de Lyon : topographie et rites funéraires, l'acquis des fouilles récentes de la Favorite et du quai Arloing, Thèse de doctorat, Université de Provence-Aix-Marseille*, 1995, 3 vol (839, 220 p.).

**Trescarte 2007** : TRESCARTE (J.) – Céramiques communes en contexte cultuel : le cas du Puy-de-Dôme, sanctuaire sommital et agglomération du col de Ceysat (Puy-de-Dôme). *SFECAG*, Congrès de Langres, 2007, p. 367-394.

**Trial 1988** : TRIAL (F.) – *Les lampes en terre cuite des fouilles récentes de Vienne antique, Mémoire de maîtrise, Université de Paris I*, 1988, 164 p.

**Tripier 2011** : TRIPIER (A.) – L'approvisionnement en sigillée de Lugdunum durant le Haut-Empire : l'exemple de la rue des Farges (Lyon, Rhône), *SFECAG*, Congrès d'Arles, 2011, p. 341-366.

**Ugolini 1993** : UGOLINI (D.) – Lampes grecques et de type grec de Béziers, Utilisation et diffusion de la lampe grecque dans le Midi entre le VI<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., *DAM*, 16, 1993, p. 279-293.

**Ulbert 1959** : ULBERT(G.) - *Die römischen Donau-Kastelle Aislingen und Burghöfe*, Berlin 1959, 111 p.

**Vaginay 1979** : VAGINAY (M.) – Lampes gallo-romaines en terre cuite trouvées à Roanne, *Bulletin de la Diana*, t. XLVI, n° 2, 1979, p. 41-57.

**Van Andringa 2006** : VAN ANDRINGA (W.) – Un grand sanctuaire de la cité des Séquanes, Villards-d'Héria. In : DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-P.) dir., *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'occident romain*. Bruxelles : Le livre Timperman, p. 121-134.

**Van Andringa et al. 2013** : VAN ANDRINGA (W.), DUDAY (H.), LEPETZ (S.), JOLY (D.), LIND (T.) et coll. – *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, Collection École française de Rome, 468, Rome, 2013, 2 vol., 1451 p.

**Van Der Leeuw 2001** : VAN DER LEEUW (S. E.) – Sallèles d'Aude : vingt ans de recherches autour d'un atelier de poterie. In : LAUBENHEIMER (F.) dir., *20 ans de recherches à Sallèles d'Aude*, Presses universitaires Franc-Comtoises, Besançon, 2001, p. 287-294.

**Vaxelaire 1999** : VAXELAIRE (L.) – Résumé et discussion des données chronologiques. In : CHARDRON-PICAULT (P.), PERNOT (F.) dir., *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun, Le site du Lycée Militaire, DAF, 76*, Paris, 1999, p. 70-73.

**Vaxelaire 2002** : VAXELAIRE (L.) – Besançon : un point sur les fouilles de l'îlot Pâris (Doubs), *Archéopages*, 6, 2002, p. 18-23.

**Vaxelaire 2006** : VAXELAIRE (L.) – La ville augustéenne. In : STOULLIG (C.) dir., *De Vesontio à Besançon, Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Chaman édition*, 2006, p. 65-66.

**Vaxelaire et al. 1990** : VAXELAIRE (L.), BEDU-AMZAI (Ch.), GUÉRY (Cl.), RICHARD (J.-L.) – *Parking de l'Hôtel de région. Besançon. Fouilles archéologiques mars-avril 1990, document final de synthèse, Inrap, Direction interrégionale, Dijon*, 1990, 75 p.

**Vaxelaire et al. 2003** : VAXELAIRE (L.), MUNIER (Cl.), GASTON (C.) – *Besançon. Palais de Justice, Doubs (25), document final de synthèse, Inrap Grand-Est, SRA, Franche-Comté*, Besançon, 2 vol, 283 p.

**Vella et al. 1999** : VELLA (C.), LEVEAU (Ph.), PROVANSAL (M.), GASSEND (J.-M.), MAILLET (B.), SCIALLANO (M.) – Le canal de Marius et les dynamiques littorales du golfe de Fos, Le Rhône romain. Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales. In : *Gallia*, t. 56, 1999, p. 131-139.

**Venault 2006-2007** : VENAULT (S.) – La nécropole antique de Pont-L'Évêque à Autun (Saône-et-Loire) : vestiges de bûchers funéraires et découvertes de stèles en contexte archéologique, *Bulletin de la Société Française d'Archéologie Classique, XXXVIII, 2006-2007*, p. 168-174.

**Venault et al. 2011** : VENAULT (St.), LABAUNE (Y.), SYMONDS (R.), HUMBERT (L.) – Un nouveau témoignage d'occupation précoce à Augustodunum, L'enclos funéraire augusto-tibérien de la nécropole de Pont-l'Évêque à Autun (Saône-et-Loire). In : REDDÉ (M.), BARRAL (Ph.), FAVORY (Fr.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-Y.), NUNINGER (L.), PETIT (Chr.) dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2011 (Bibracte, 21), vol. 2, p. 767-780.

**Vernou-Magister 1991** : VERNOU-MAGISTER (Cl.) – Recherches sur les lampes antiques en Poitou-Charentes, *SFECAG*, Congrès de Cognac, 1991, p. 113-118.

**Verrier 2013** : VERRIER (G.) – Les faciès des céramiques à vernis noir entre Arvernes et Éduens (Auvergne, Forez, Bourgogne) aux trois derniers siècles avant notre ère. In : OLMER (F.), dir., - *Itinéraires des vins romains en Gaule, III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. Confrontations de faciès, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes*, Lattes, 2013, p. 565-574.

**Vertet 1972** : VERTET (H.) – Projet d'un répertoire des vases à décor moulé, fabriqués à Lezoux, *RACF*, t. 11, fasc. 3-4, 1972, p. 283-298.

**Vertet 1983** : VERTET (H.) – *Les techniques de fabrication des lampes en terre cuite du centre de la Gaule, Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, t. III, Revue archéologique Sites*, Hors série, 20, 151 p.

**Videau 2007** : VIDEAU (G.) – La céramique de La Tène finale. In : MUNIER (Cl.) dir., – *Au collège Lumière à Besançon (Doubs), document final de synthèse, Inrap Grand-Est, SRA, Franche-Comté*, Besançon, 2007, vol. 3, p. 4-60.

**Vinchon 1896** : VINCHON (A.) – Lampes antiques encore en usage dans certains de nos départements, *Bulletin la Société d'anthropologie de Paris*, IV<sup>e</sup> série, t. 7, 1896, p. 615-622.

**Viollet-le-Duc 1854** : VIOLLET-LE-DUC (E.) – *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carolingienne à la Renaissance, t. 2 : ustensiles*, Paris, 1854, 565 p.

**Viscusi 2015** : VISCUSI (V.) – *Lons-le-Saunier, rue de la Chevalerie. Cinq mètres de stratigraphie, des sépultures du haut Moyen Âge et des incendies dans la ville antique. Rapport de diagnostic, Inrap, Grand Est sud*, Dijon, 2015, 164 p.

**Vitali 1997** : VITALI (D.) – Étude stratigraphique du quartier occidental de la Pâture du Couvent. Fouille au sud-ouest du bassin, *Bibracte, Centre archéologique européen, Rapport d'activité*, Glux-en-Glenne, 1997, p. 90-94.

**Vuillat 1977** : VUAILLAT (D.) – *La nécropole tumulaire de Chavéria (Jura), Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 189, série archéologie 28, 1977, 150 p.

**Vurpillot 2014** : VURPILLOT (D.) – *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). Synthèse des découvertes archéologiques. Projet Collectif de Recherche. Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-*

*Comté et Champagne méridionale (inventaire archéologique, cartographie, et analyses spatiales), Rapport d'activité 2014, Université de Franche-Comté, Besançon, 2014, 39 p.*

**Walter 2003** : WALTER (H.) – Habitat et occupation du sol à l'époque romaine dans l'actuel département du Doubs. *In* : JOAN (L.) dir., – *CAG, Le Doubs et le Territoire de Belfort, 25 et 90, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2003, p. 116-117.*

**Walters 1914** : WALTERS (H. B.) – *Catalogue of the greek and roman lamps in the British Museum, Londres, 1914, 240 p.*

**Wittmann, Jouquand 2003** : WITTMANN (A.), JOUQUAND (A.-M.) - La boutique d'un marchand de vases dans le seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. à Poitiers (Vienne), *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, p. 621-639.*

**Wunderlich 2003** : WUNDERLICH (C. H.) – Archéologie expérimentale. *In* : CHRZANOVSKI (L.) dir., *LUMIERE ! L'éclairage dans l'Antiquité, Catalogue de l'exposition du Musée romain de Nyon, Suisse, 2003, p. 45-50.*

**Zaccaria Ruggiu 1980** : ZACCARIA RUGGIU (A.) – *Le lucerne fittili del Museo civico di Treviso, Rome, 1980.*

## Résumé

Les études dédiées aux lampes en terre cuite en Gaule et dans l'Empire romain sont relativement abondantes. Depuis le travail fondateur de S. Loeschcke (1919), nous avons aujourd'hui une idée relativement précise des différents modèles qui sont apparus entre la période tardo-républicaine et la fin du Haut-Empire. Toutefois, le luminaire est avant tout considéré, de par la multitude des formes et des décors, comme un objet muséographique ou pédagogique car il représente le mode d'éclairage par excellence de l'Antiquité. En archéologie, il sert de moyen de datation au même titre que la terre sigillée ou les monnaies.

Mais on oublie trop souvent que la lampe en terre cuite est d'abord un objet manufacturé, fruit de l'industrie humaine. À cet effet, elle peut fournir de précieuses informations sur l'artisanat antique et plus particulièrement, sur la manière dont les potiers ont réussi à produire un objet qui leur était étranger, sur les problèmes qu'ils ont rencontrés et les solutions qu'ils ont appliquées. L'étude des caractéristiques techniques d'une lampe permet aujourd'hui de tracer la production d'un atelier spécifique et en même temps, grâce à des cartes, d'en définir l'aire de diffusion à différentes échelles spatiales (région, pays). Enfin, l'adoption de cet éclairage artificiel, typiquement méditerranéen, par les populations indigènes, est l'un des facteurs de romanisation que l'on perçoit, le plus souvent, à travers les pratiques funéraires et culturelles.

Ce travail de recherche, novateur, permet de revenir sur ces différentes problématiques dans un espace confiné au Centre-Est de la Gaule. Les résultats obtenus nous ont permis d'identifier différentes entités productrices et leurs réseaux de distribution au cours de diverses phases chronologiques comprises entre le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et qu'accompagne une réflexion sur la consommation des lampes en terre cuite durant cette période.

Mots-clés : Bourgogne, Franche-Comté, Centre-Est de la Gaule, Protohistoire, Antiquité, Lychnologie, lampes en terre cuite, lieux de production, réseaux de diffusion, signes de romanisation.

**Terracotta lamps of East Central Gaul (1<sup>st</sup> century BC to 4<sup>th</sup> century AD). Production, distribution and consumption.**

## Abstract

There are quite many articles and monographs dedicated to terracotta lamps in Gaul and Roman Empire. Since the pioneer work done by S. Loeschcke (1919), we have been developing till today, a better understanding of the lamps that have appeared between the post-republican to the Early Roman empire period. But very often, due to the various shapes and decorated medallions, the lamps are only considered as museum or educational items, because they represent the ultimate lighting mode during Antiquity. In archeology, they are used as a dating tool as well as the terra sigillata or the antique coins.

However, we usually forget that the terracotta lamp is a manufactured product issued from the human work and therefore, is able to provide invaluable information on antique craft industry. Through their study, we are able to understand how the Gallo-roman potters have been adapting themselves to the manufacturing of a product they did not know, to new technical challenges and new processes. Also, thanks to the analysis of the technical aspects of the lamp itself we can track the products belonging to the same potters' workshop as well as we can map the distributed market areas at various scales (regional, country-wide). Finally, the adoption by the local people of this lighting mode that is typically Mediterranean is a clear sign of Romanization, especially through the funeral and religious practices.

This innovating study is focusing on these issues within a defined area, the East Central Gaul. The results have enabled the identification of several workshops and their distribution network during the different chronological phases from 1<sup>st</sup> century BC to 4<sup>th</sup> century AD and have also opened a development on the way of consuming the terracotta lamps during this period.

Keywords: Burgundy, Franche-Comté, east-central region of Gaul, Protohistoric, Antiquity, Lychnology, terracotta lamps, production area, distribution network, Romanization signs.

